L'Art de la ferronnerie ancienne et moderne : ses procédés et ses applications : revue mensuelle paraissant le 15 de [...]

L'ART de la FERRONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE

Ses Procédés et ses Applications

DIRECTEUR :

E. ROBERT

FERRONNIER

REVUE MENSUELLE

Paraissant le 15 de chaque mois

(Voir le Sommaire à la deuxième page de la couverture.)

ADMINISTRATION

Librairie J. ROUAM & Cie

G. D'HOSTINGUE

DIRECTEUR

14, rue du Helder, PARIS

E. ROBERT inv.

2e ANNÉE. | No 1 | Rédaction : 42, rue de Tocqueville, PARIS | 15 Janvier | 1897.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

TEXTE

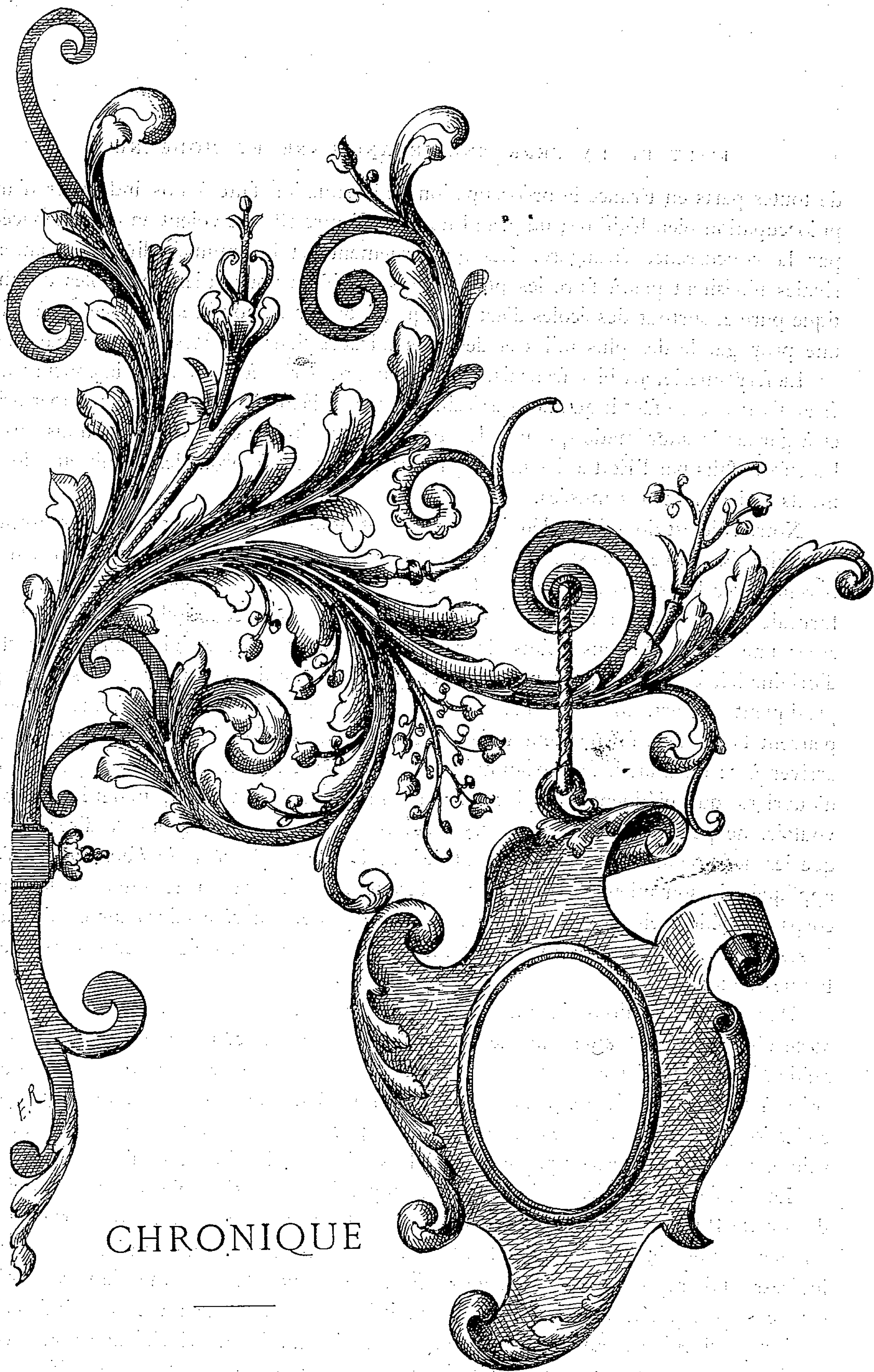
ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

ABONNEMENTS :

Paris : un an, **20** francs; six mois, **10** fr. **50**; — **Départements et colonies :** un an, **22** francs; six mois, **11** fr. **50** ;
Union postale : un an, **25** francs; six mois, **13** francs.

PRIX du NUMÉRO : 2 fr.



CHRONIQUE

Lorsque nous avons fondé cette Revue, il y a un an, nous avions un double but : constituer un lien moral entre tous les ferronniers et créer une sorte de livre d'éducation périodique à la portée de tous. Car, en ce moment, commence à apparaître

de toutes parts en France la préoccupation de la situation faite à nos industries d'art, préoccupation bien légitime; un grand nombre d'entre elles se voient en effet menacées par la concurrence étrangère. Les gouvernements et les municipalités des nations rivales n'hésitent pas à faire les plus grands sacrifices pour créer des écoles d'esthétique pure et surtout des écoles d'art pratique, à ouvrir de nombreux musées et à faire une propagande des plus utiles et des plus efficaces dans des Revues très répandues,

La ferronnerie, art bien français, n'a heureusement rien à craindre de la concurrence étrangère; encore faut-il que nous travaillions sans relâche à maintenir notre supériorité et à garder la suprématie que nos devanciers ont su établir en secondant, nous aussi, les efforts faits par l'État et les municipalités; en mettant à profit les nombreux documents qui ornent nos musées.

Notre rôle est donc bien défini : nous unir et nous instruire pour faire du nouveau.

Faire du nouveau, c'est éviter le pastiche et les redites et ne donner aucun lien de parenté avec les styles du passé à des œuvres qui seraient remplies d'un art dont la formule pourrait être : horreur des entraves, des dogmes et des classifications. C'est créer une œuvre de tous points, la rendre bien personnelle et lui donner un cachet d'originalité, chose qui n'est pas facile et qu'on ne saurait demander à tous ceux qui pratiquent un art. Mais ce que tous, avec de l'application et une ferme volonté, peuvent faire, c'est former leur goût et acquérir une solide éducation artistique. Pour arriver à ce résultat, il faut néanmoins des moyens d'action. Combien voyons-nous d'ouvriers qui piétinent sur place, restent improductifs ou bien, malgré leur bon vouloir, ne peuvent développer leurs facultés, parce qu'ils manquent de direction ou que les documents instructifs leur font défaut. La Revue *l'Art de la Ferronnerie* s'est appliquée de son mieux à combler cette lacune dans l'éducation des ouvriers de notre corps de métier; elle continuera, comme par le passé, son rôle éducateur en donnant à ses lecteurs de nombreux documents inédits et des renseignements puisés aux bonnes sources.

Pour les productions de notre art, la *Revue* sera un organe de propagande, une sorte d'intermédiaire utile entre les producteurs et le public. Les amateurs auront un guide sérieux dans les recherches qu'ils auront à faire; les pages que nous avons consacrées à l'historique des œuvres laissées par nos aïeux, nous ont valu de la part des collectionneurs les plus vives félicitations. Nous continuerons cet exposé avec plus de soin encore et nous l'accompagnerons d'illustrations de la plus scrupuleuse exactitude.

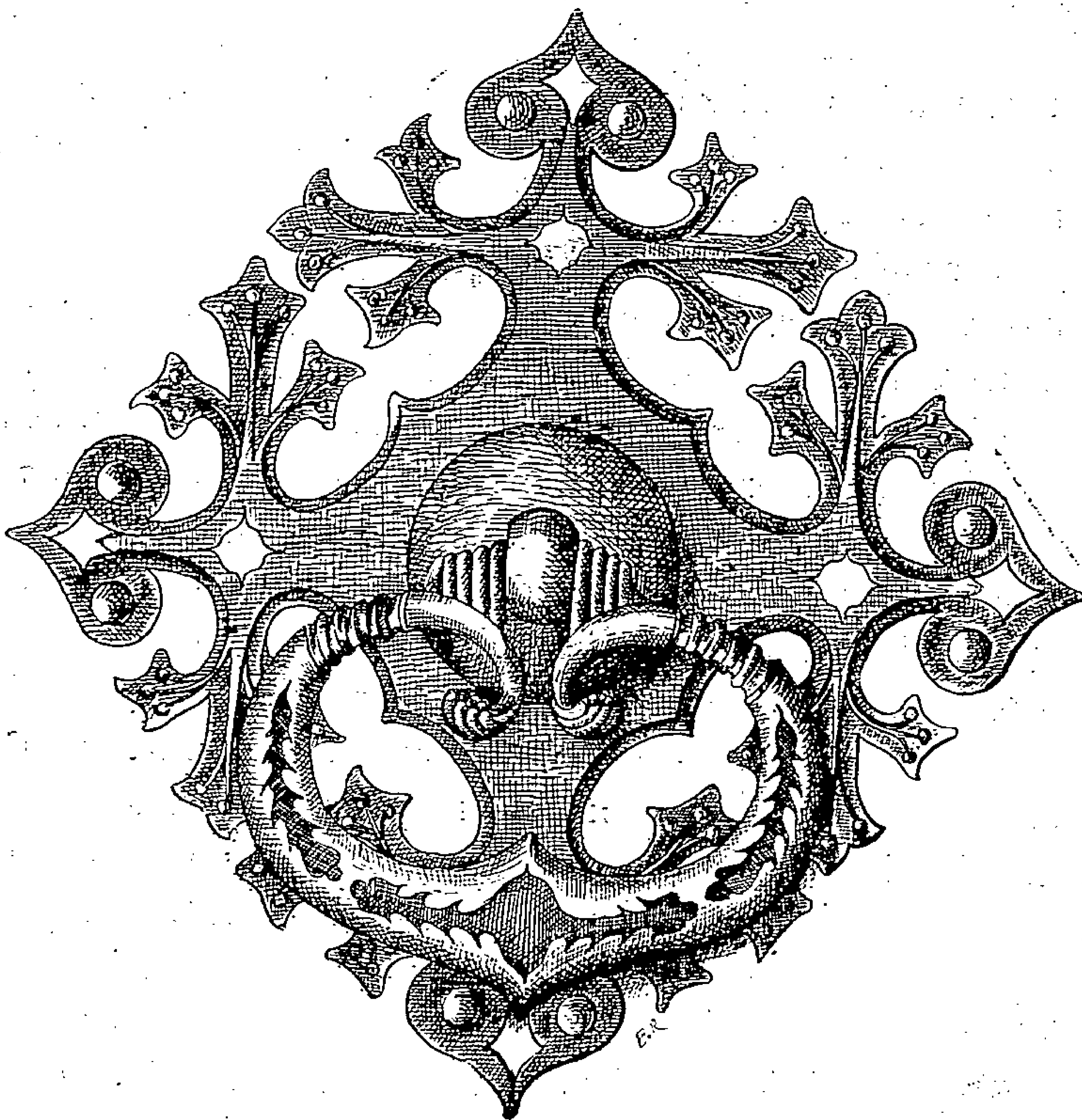
Les écoles d'Art décoratif et d'Art pratique feront aussi l'objet d'études spéciales dans cette Revue. A l'heure où se posent les problèmes si délicats que comporte l'enseignement du dessin, qui depuis dix ans a subi une réorganisation complète, il sera très intéressant de reproduire les modèles créés par les jeunes élèves formés dans ces écoles; car ce sont eux qui seront demain les maîtres décorateurs de toutes nos industries, et c'est aussi grâce à eux que nous pourrons maintenir la supériorité que nous avons eue jusqu'à présent sur les autres nations dans le domaine de l'Art décoratif.

Un des buts que désire atteindre aussi cette Revue est, comme nous le disions au commencement de cette chronique, de constituer un lien moral entre tous les ouvriers de notre corporation. Nous avons besoin de nous grouper. Quels avantages ne tirerons-nous pas d'une concentration qui, dans notre société moderne, « est une loi de

défense, une nécessité absolue. » La Revue est ouverte à tous et combattra pour tous. Elle sera le porte-parole et l'organe des intérêts de notre corporation. Elle permettra aux ferronniers de communiquer entre eux et d'échanger leurs idées. Nous serons heureux de donner la reproduction des œuvres les plus remarquables que nos collègues auront exécutées. Ceux-là contribueront ainsi à donner à la Revue un éclat artistique dont ils seront les premiers à profiter.

Notre tâche, assez ardue cependant, sera continuée avec énergie, car notre première année a été couronnée de succès et c'est avec confiance que nous envisageons l'avenir. Les résultats obtenus ont dépassé tout ce que pouvait espérer une jeune Revue. Les encouragements nous sont venus de toutes parts, de la province comme de Paris : les architectes, les ferronniers, les ouvriers, les amateurs, tous ont compris l'utilité de l'œuvre que nous avons entreprise et ont répondu à notre appel. Nous tenons à remercier publiquement les architectes et nos confrères qui ont soutenu nos premiers efforts et ont permis à la Revue d'entrer dans sa deuxième année avec les plus belles espérances devant elle ; deuxième année qui sera, nous osons le prédire, encore plus brillante et plus utile à tous.

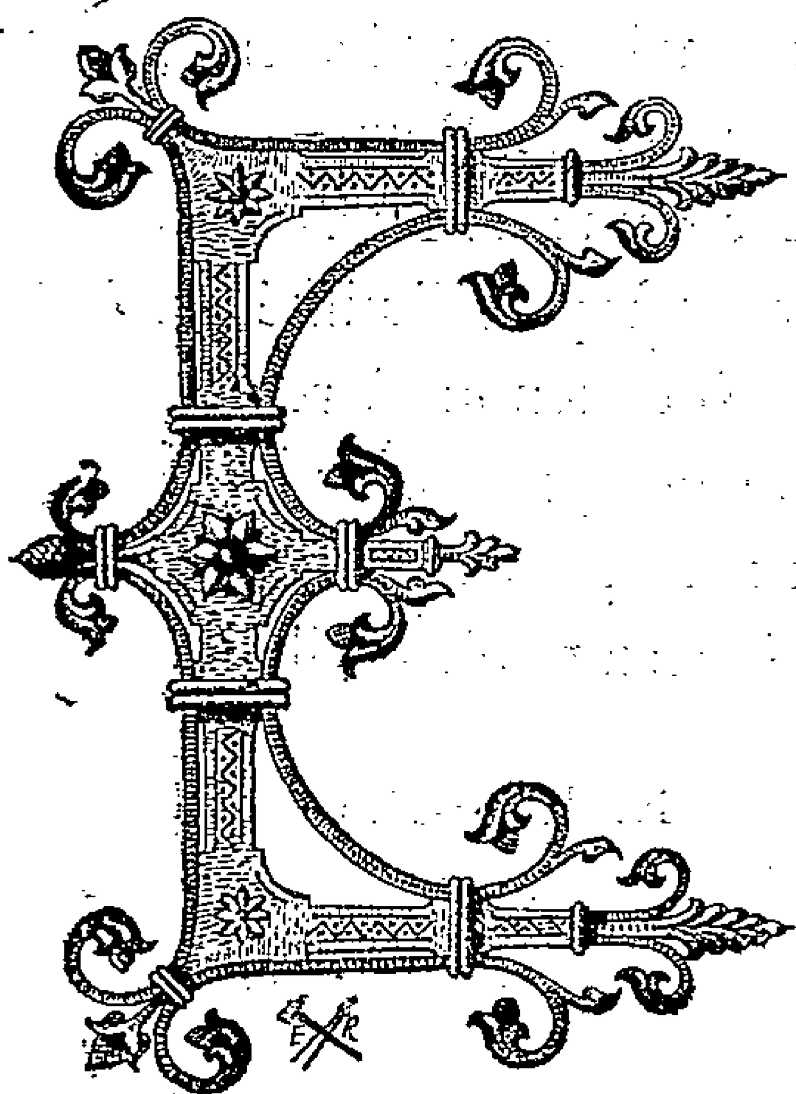
E. ROBERT.



Heurtoir en fer forgé, composé et exécuté par M. Tellier, serrurier d'art, à Lille.

LA FORGE

(Suite.)

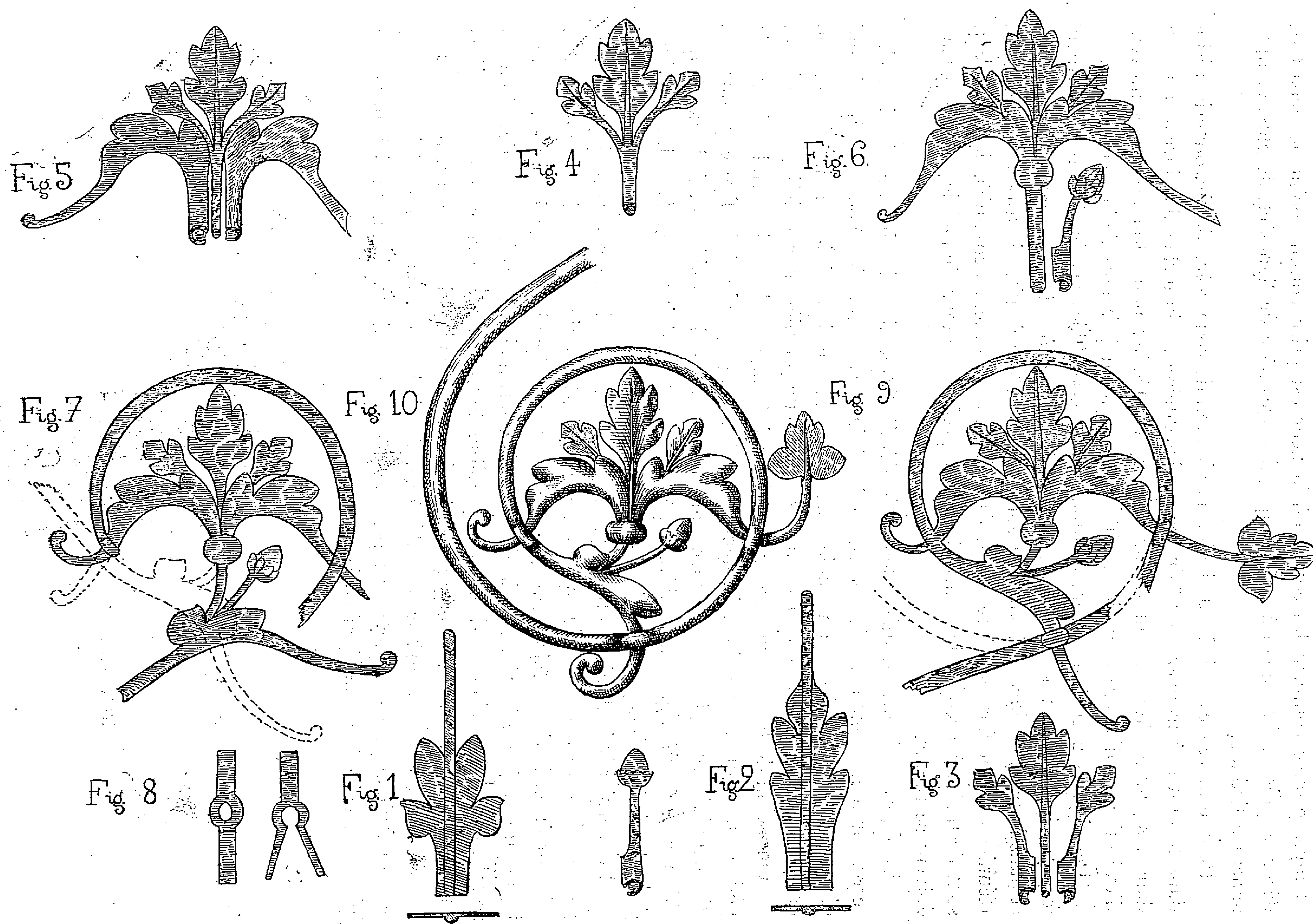


En créant sous cette rubrique « la Forge » une sorte de cours de ferronnerie, nous avons eu surtout pour but de donner à nos lecteurs des indications très nettes et très précises sur les cas d'exécution les plus difficiles que l'on puisse rencontrer dans notre industrie. Quelques travaux, à première vue, présentent des difficultés qu'on ne saurait vaincre, semble-t-il, qu'après de longs et pénibles essais. Par les différentes études que nous avons faites, nos lecteurs ont pu facilement se convaincre que toute œuvre, quelque compliquée qu'elle soit, peut toujours être reconstituée quand on établit un plan raisonné et méthodique de travail. Il faut, comme nous l'avons dit, et nous le répétons, que tout ferronnier ait déjà une grande pratique de notre métier et ne soit pas arrêté par des questions de main-d'œuvre pour exécuter certains ouvrages où se trouvent des parties délicates à traiter, autour desquelles rayonnent toutes les autres et desquelles dépend la réussite du travail entrepris. On doit surtout, pour acquérir une grande habileté, éviter cette tendance de quelques-uns de nos ouvriers à tourner les difficultés par des artifices peu dignes d'un véritable ferronnier; artifices qui sont presque toujours découverts et nuisent à l'effet artistique du travail. La partie qui n'est pas traitée exactement comme elle doit l'être, c'est-à-dire selon tous les principes de la forge, forme une tache facile à découvrir et qui déprécie l'œuvre, bien qu'elle puisse présenter de brillantes qualités.

Tout ferronnier, digne de ce nom, ne doit reculer devant aucune difficulté, car il pourrait prendre l'habitude fâcheuse, en se dérobant systématiquement devant chaque obstacle, de ne plus traiter que des sujets trop simples, ce qui le condamnerait à ne pas progresser et à rester dans une médiocrité certaine. C'est en se raidissant avec une ferme volonté et même de l'entêtement devant les difficultés d'une exécution un peu âpre et ardue, que le talent se forme et que l'invention, entrant peu à peu dans l'esprit, devient bientôt une ressource facile et une puissance prête à enlever toutes les situations quelque compliquées qu'elles puissent être. L'œuvre qui laisse au ferronnier des points incertains et délicats à traiter est une œuvre à laquelle celui-ci doit s'attacher avec le plus d'acharnement pour pénétrer tous les plis de sa structure. C'est en se familiarisant avec les difficultés qu'un artiste peut développer ses qualités inventives.

L'objet de notre étude d'aujourd'hui sera une pièce de ferronnerie faisant partie de la collection du Musée des Arts décoratifs. Nous donnons les moyens de reproduire ce motif avec d'autant plus de plaisir qu'il sera loisible à ceux qui l'auront exécuté d'en faire la comparaison avec l'original.

La décoration de cette pièce est empruntée tout entière à la nature; une feuille de



Motif en fer forgé (Musée des Arts décoratifs). — Élévation et détails d'exécution.

chêne *stylisée* forme toute l'ornementation à la fois simple et pleine de charme. Cet exemple prouve combien les études où la fleur est prise comme point de départ du décor se prêtent facilement à une composition très pure de lignes et, de plus, complètement artistique.

Pour tout œil exercé, la difficulté d'exécution de cette pièce de ferronnerie réside dans le moyen à trouver pour faire passer les différentes branches du rinceau les unes dans les autres. Mais avant d'entrer dans ces détails, nous donnerons les moyens d'exécution et d'assemblage des feuilles qui occupent le centre de la composition.

Les figures 2 et 3 montrent comment sont assemblées les feuilles, préalablement forgées séparément, tout en ayant soin de laisser une côte dans le sens de la longueur et dans la partie médiane, pour leur donner du corps et faciliter le travail des courbes. Réunies par une forte soudure, ces trois feuilles, qui forment l'ensemble de la figure 4, sont destinées à occuper le centre de la composition autour duquel les autres parties doivent se réunir.

La figure 5 donne en même temps le détail d'exécution de chacune des branches secondaires et la manière de les assembler à la partie centrale. Après la chaude qui réunit ces diverses pièces, on soude autour des tiges et juste à leur point de jonction une petite bague qui termine harmonieusement cette première partie de la composition.

On a soin de laisser une certaine longueur à la tige sur laquelle prend naissance le petit gland, comme l'indique la figure 6. Nous avons, enfin, à la figure 7, une vue d'ensemble avec le dernier ornement qui vient terminer le motif central de la composition et la longue tige dont le développement circulaire doit former le cadre au milieu duquel s'étale le bouquet.

Le dernier détail d'exécution, qui présente un travail un peu compliqué, est le passage du rinceau dans la tige qui forme le cercle. Cette tige est percée et renflée; puis, à l'endroit où le rinceau doit traverser le fer, elle est séparée en deux branches, comme le montre la figure 8. Cette opération une fois terminée, on referme la tige dont on soude les deux branches aussi près que possible du trou, puis on la prolonge jusqu'à la partie inférieure du motif où elle est traversée une seconde fois. Un troisième trou doit être pratiqué, suivant le même procédé, à gauche de la composition, pour laisser passer le petit feuillage qui complète cette pièce de ferronnerie d'une façon aussi heureuse et lui donne une allure aussi dégagée.

ROBERT LE

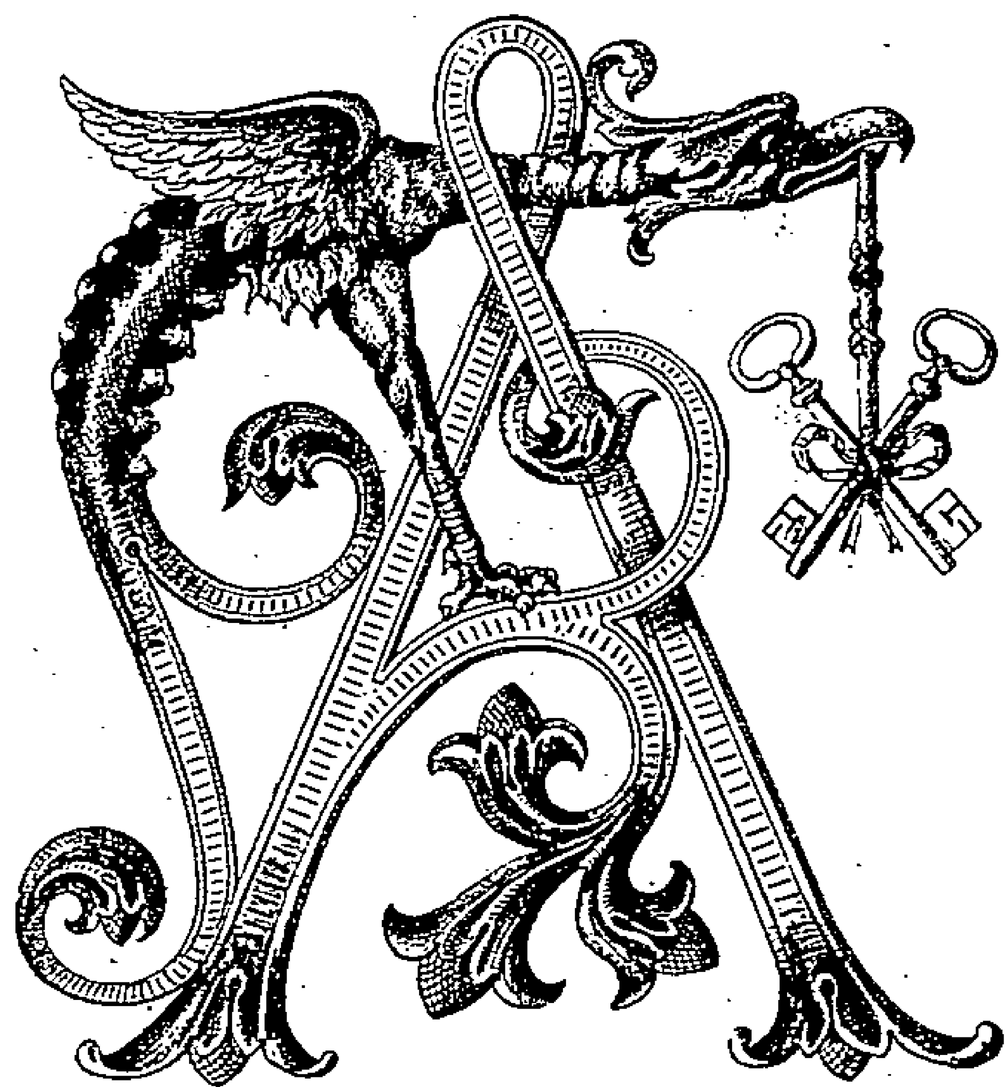


L'ART DU FER FORGÉ

SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

(Suite.)

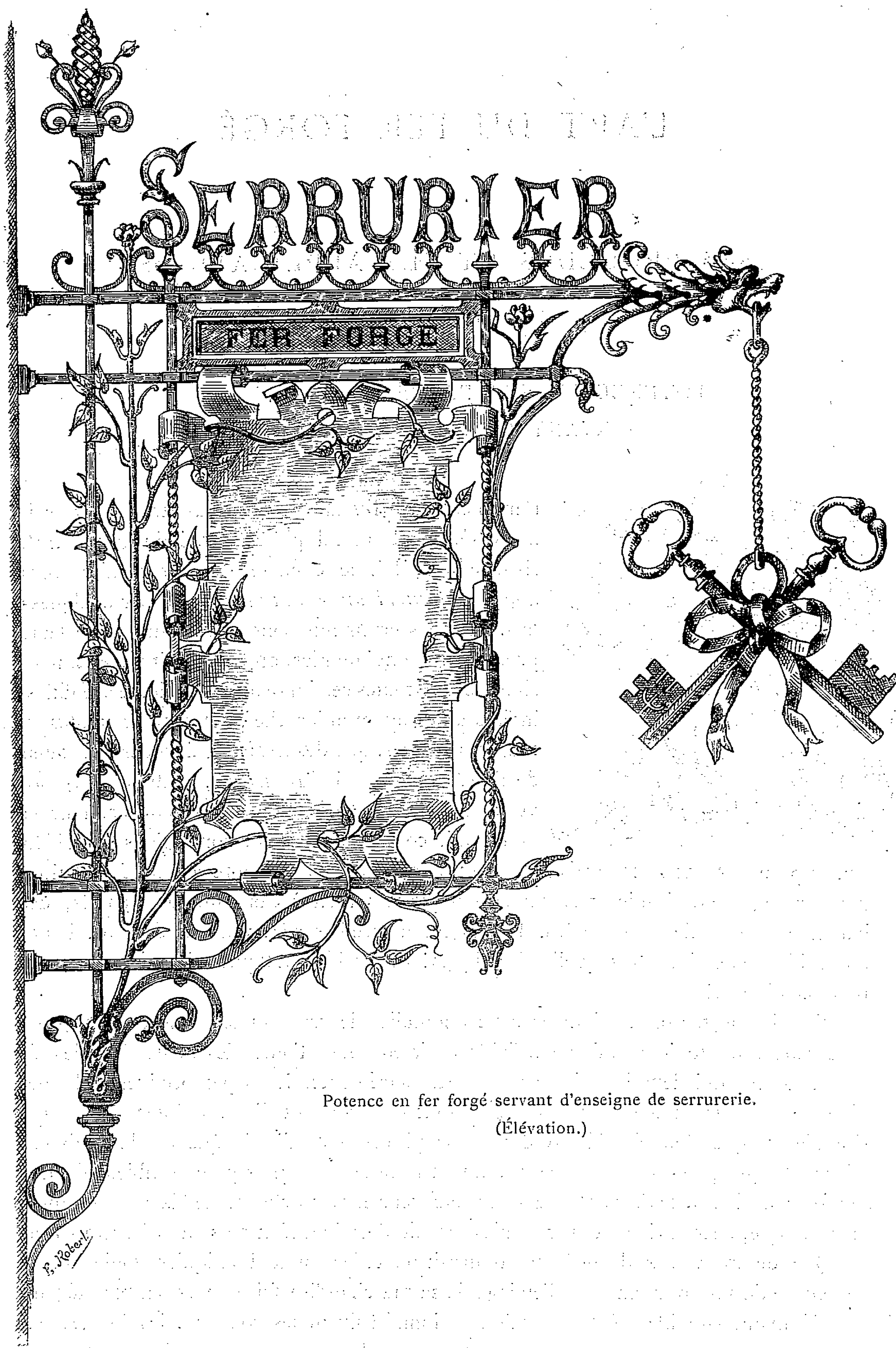
POTENCE EN FER FORGÉ SERVANT D'ENSEIGNE DE SERRURERIE



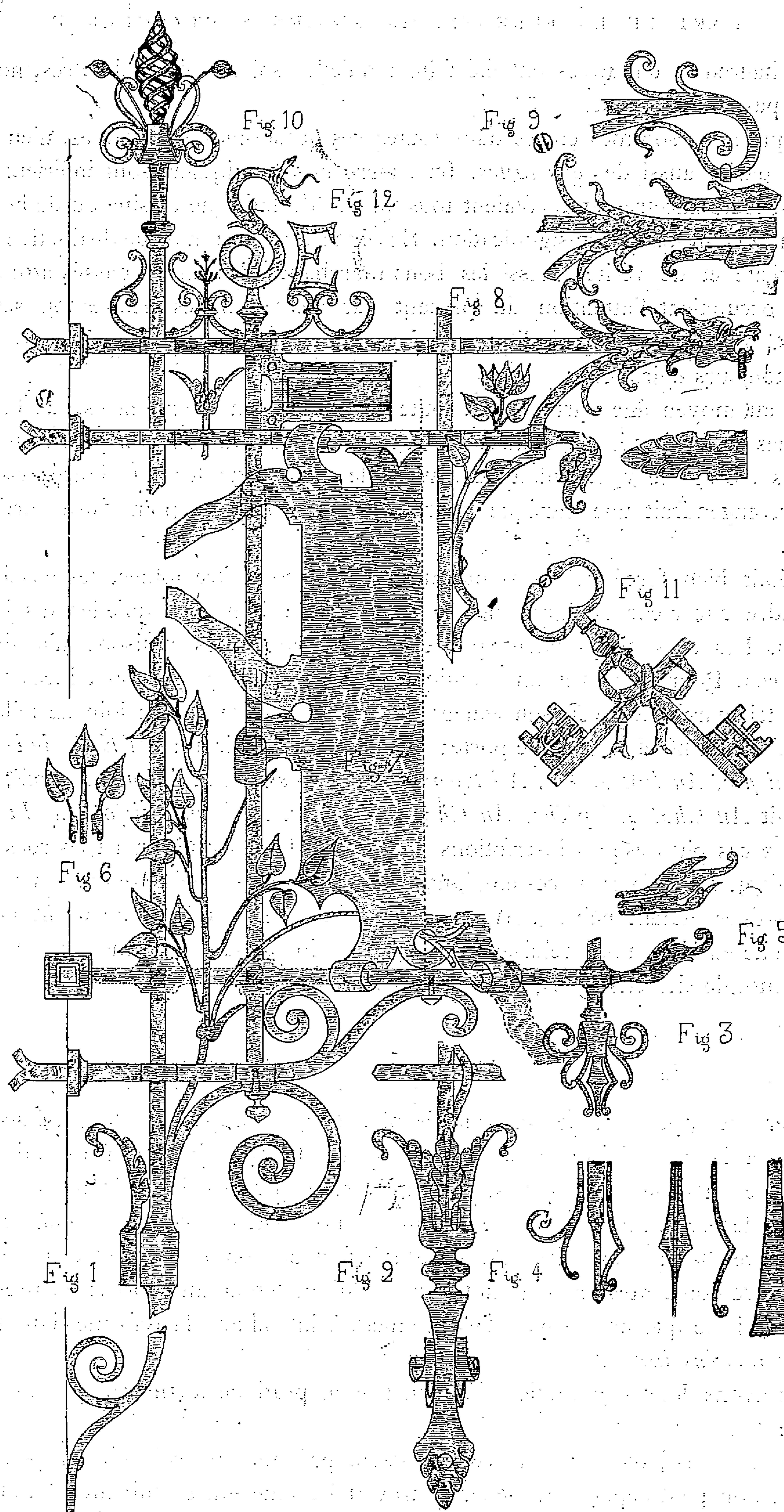
u moment où l'*Art décoratif,* à pas lents, il est vrai, mais sûrement, prend place à côté du *grand art,* rivalise avec lui, le dépasse souvent et n'est plus appelé *art inférieur* ou *art moyen* que par quelques-uns, dont les errements sont aussi connus que leurs productions sont ignorées, on ne saurait rester impassible devant toutes ces innovations curieuses, habiles, intéressantes au premier chef, souvent éclatantes et toujours neuves, que des *artistes,* dévoués à la cause de l'*Art appliqué à l'Industrie,* mettent sous nos yeux, dans la rue, comme dans nos maisons, dans les boutiques, comme dans nos salons. Tous les objets usuels prennent une forme artistique, sont d'une décoration propre à leur destination, d'un arrangement simple et élégant, assouplissant l'œil à des gammes de tons, des harmonies de couleurs nouvelles. Toutes ces merveilles sont vendues dans des boutiques, bien entendu. Mais quelles boutiques! de vraies boutiques, de vraies horreurs pour la plupart!

N'est-il pas temps de signaler cette anomalie, de crier au scandale et de rompre avec cette monotonie affadissante, laide et écœurante? Toutes les petites façades de nos magasins qui devraient égayer nos rues, agrémenter leurs perspectives et donner à nos boulevards un aspect moins *bazar,* sont trop souvent d'une architecture banale, sinon grotesque. On n'y découvre rien de pittoresque, d'artistique et de vraiment décoratif; quelques-unes seulement donnent la note gaie, mais pour combien d'autres qui forment des taches voyantes, d'aspect tapageur et raccrocheur! Le bizarre, l'étrange, le burlesque, l'excentricité, tout cela n'est pas de l'originalité et ne saurait la remplacer.

Que de merveilles de goût ne pourrait-on créer, si le boutiquier voulait de la devanture de son magasin et de l'étalage de sa marchandise faire un ensemble élégant, gai, pimpant, aimable, où tout serait coordonné suivant les couleurs, les formes, les dimensions, les qualités pratiques ou artistiques des objets exposés! Tout cela est à



Potence en fer forgé servant d'enseigne de serrurerie.
(Élévation.)



Potence en fer forgé servant d'enseigne de serrurerie. — Détails d'exécution.

créer. D'heureuses tentatives ont été faites; qu'elles soient suivies d'autres, nous n'en doutons pas, mais quand?

Puisque nous sommes entrés dans toutes ces questions de boutiques, n'en sortons pas sans parler aussi des *enseignes*. Ici encore nos boutiquiers sont inférieurs et peu spirituels; leurs ancêtres, qui savaient tous un peu de latin (de cuisine ou de boutique), donnaient à ce mot sa vraie signification. Enseigne veut dire marque distinctive, preuve d'authenticité et de vérité. Aussi les bons marchands des temps passés attiraient les regards, occupaient l'attention du passant par des enseignes peintes ou sculptées, parlantes, allégoriques, symboliques, énigmatiques, quelquefois aussi saugrenues et presque toujours spirituelles.

C'est au moyen âge surtout que toute cette floraison de potences, de lanternes, d'enseignes en fer forgé, suspendues sur la tête des passants, eut son plus beau temps. Les jours d'orage le vent sifflait au travers de toute cette ferraille lancée contre les murailles, engendrait une musique criarde et assourdissante pour faire cortège aux passants.

On était bien forcé de les remarquer, de les connaître toutes, ces enseignes, et d'apprendre par cœur l'épigramme, le rébus ou le bon mot qu'elles disaient aux acheteurs. Les rues ne portaient pas encore de noms, les maisons n'avaient pas de numéros. Pour retrouver une boutique, il fallait avoir recours aux idées topographiques, tel marchand avait son étalage auprès de telle tour, non loin de telle église, à cent pas de tel hôtel ou de telle porte; sur l'enseigne on lisait : *A l'Épée de bois, A la Truie qui file, Au Pot de fer, A l'Éperon, Au Croissant, A l'Homme armé;* ou bien on courait *Au Chat qui pêche, Au Chat qui pelote, A l'Ane qui joue de la vielle.*

Toutes ces pittoresques inscriptions ont servi à baptiser plus tard les rues où elles se trouvaient. La plupart de ces enseignes étaient de petits chefs-d'œuvre en fer forgé. Quelques-unes étaient peintes. Watteau lui-même, le grand Watteau, fit pour une modiste une enseigne toute reluisante, miroitante, éblouissante. La modiste fit fortune. C'est la morale des enseignes, Messieurs les boutiquiers.

* * *

Le fer est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans la décoration moderne, à laquelle il fait subir tous les jours de nouvelles transformations. Les vérandas, les marquises, les grilles, les lanternes, les perrons, les balcons, les rampes, toute cette décoration intérieure et extérieure de nos maisons, constitue pour le ferronnier un vaste champ à exploiter. Mais à tout il faut un commencement et un exemple, et si nous voulons, Messieurs de notre corporation, tenter un effort et en tirer profit, n'est-il pas juste que nous soyons les premiers à introduire la réforme dans la décoration de nos *enseignes?*

Nous avons donc voulu aujourd'hui mettre en pratique la théorie que nous avons exposée :

Telle que nous l'avons conçue, cette enseigne présente une exécution un peu compliquée; mais on peut cependant mener ce travail à bonne fin, en suivant les indications que nous allons donner.

Cette potence est composée d'un cadre en fer carré de $0^m 16$ ou $0^m 18$, suivant son importance ou les dimensions qu'on veut lui donner. Les quatre traverses, dont les embases forment scellement, sont percées de trous renflés pour le passage des montants.

L'extrémité du montant de gauche *(fig. 1)* se compose d'une volute, d'un culot, d'une embase et d'une palmette reposant à plat sur le mur. La figure 2 donne tous les détails de construction : le culot formé de quatre feuilles peut être rapporté, en tôle repoussée. Mais il est préférable de préparer les quatre feuilles qui le composent séparément, en leur laissant une certaine épaisseur, de façon à pouvoir les souder à *chaude portée* sur la tige; celle-ci est apprêtée convenablement pour subir la chaude. Les quatre feuilles une fois soudées, on taille l'embase dans la masse du fer, si toutefois on a eu la précaution d'en laisser un bloc assez fort; sinon, on peut souder une bague à l'extrémité du culot pour le renforcer. La découpe à plat de la palmette, les profils de l'embase et du culot sont exactement dessinés sur la figure 2. Le montant de gauche, la branche qui l'accompagne et la volute qui forme console, prennent naissance au centre du culot entre les quatre feuilles. Pour obtenir un travail bien net et de belle apparence, toutes ces parties doivent être soudées les unes aux autres et non ajustées.

Sur la figure 4 sont dessinées toutes les pièces qui sont employées dans la composition du fleuron, qui se trouve à l'extrémité inférieure du montant de droite *(fig. 3)*. Autour du bouton central sont soudées les quatre volutes, avec brindilles roulées en corne de bélier qui font corps avec lui. Ce fleuron est fixé au montant, au moyen d'une tige taraudée.

Le motif qui fait suite à la traverse inférieure *(fig. 5)* est composé de deux feuilles et de graines soudées ensemble.

Les feuilles de la grande branche qui accompagne les montants de droite sont modelées et forgées séparément; puis elles sont soudées sur les tiges secondaires, par groupes de trois, quatre, cinq et six, au moyen d'amorces semblables à celles que représente la figure 6. Ces branches secondaires sont elles-mêmes soudées sur la tige centrale.

Fig. 7. — Découpe à plat du cartouche en tôle.

Fig. 8. — Détail de la traverse supérieure qui se termine par une tête dont une des parties du cou de la bête forme console et relie les deux traverses supérieures; toutes les garnitures de l'extrémité de ce barreau sont forgées séparément et soudées deux par deux.

Les deux parties qui doivent former le bloc dans lequel on devra tailler la tête sont soudées l'une sur l'autre à plat et taillées ensuite, en les dégrossissant au ciseau à chaud.

La figure 9 représente une crosse d'exécution plus facile que cette tête et pouvant la remplacer.

Fig. 10. — Fleuron qui garnit l'extrémité du montant de gauche. Ce fleuron est composé d'une pomme torse, de quatre graines, de quatre volutes en fer plat et de brindilles en fer rond, roulées en corne de bélier.

Pour obtenir la pomme torse, on prépare des tiges de fer rond de la longueur

voulue, on leur fait épouser la forme de la pomme, on réunit leurs extrémités par une soudure. Pour obtenir la forme torse, on rougit au feu une de ses extrémités, tandis qu'on mouille l'autre; puis on tord la partie malléable. On recommence l'opération plusieurs fois de suite, de façon que la forme torse soit obtenue jusqu'en haut de la pomme. Le dessin que forment les tiges n'est pas toujours très régulier; on fait des retouches au moyen de pinces.

Fig. 11. — Clefs entrelacées. — Pour les obtenir, le moyen le plus simple et le plus pratique est de les découper dans de la tôle; il n'est pas nécessaire qu'elles présentent un corps arrondi, puisqu'elles sont destinées à être vues de profil.

Fig. 12. — Frise qui supporte l'inscription. — Les différentes volutes qui forment cette frise sont assemblées par des colliers; sur chacune d'elles est soudée une lettre, préalablement forgée ou découpée dans de la tôle. L'S et l'I font corps avec le montant.

Entre les deux traverses supérieures, se trouve un panneau rehaussé d'un fer à moulures. Il est destiné à recevoir le nom du serrurier.

Enfin, le cartouche central peut recevoir les autres inscriptions.

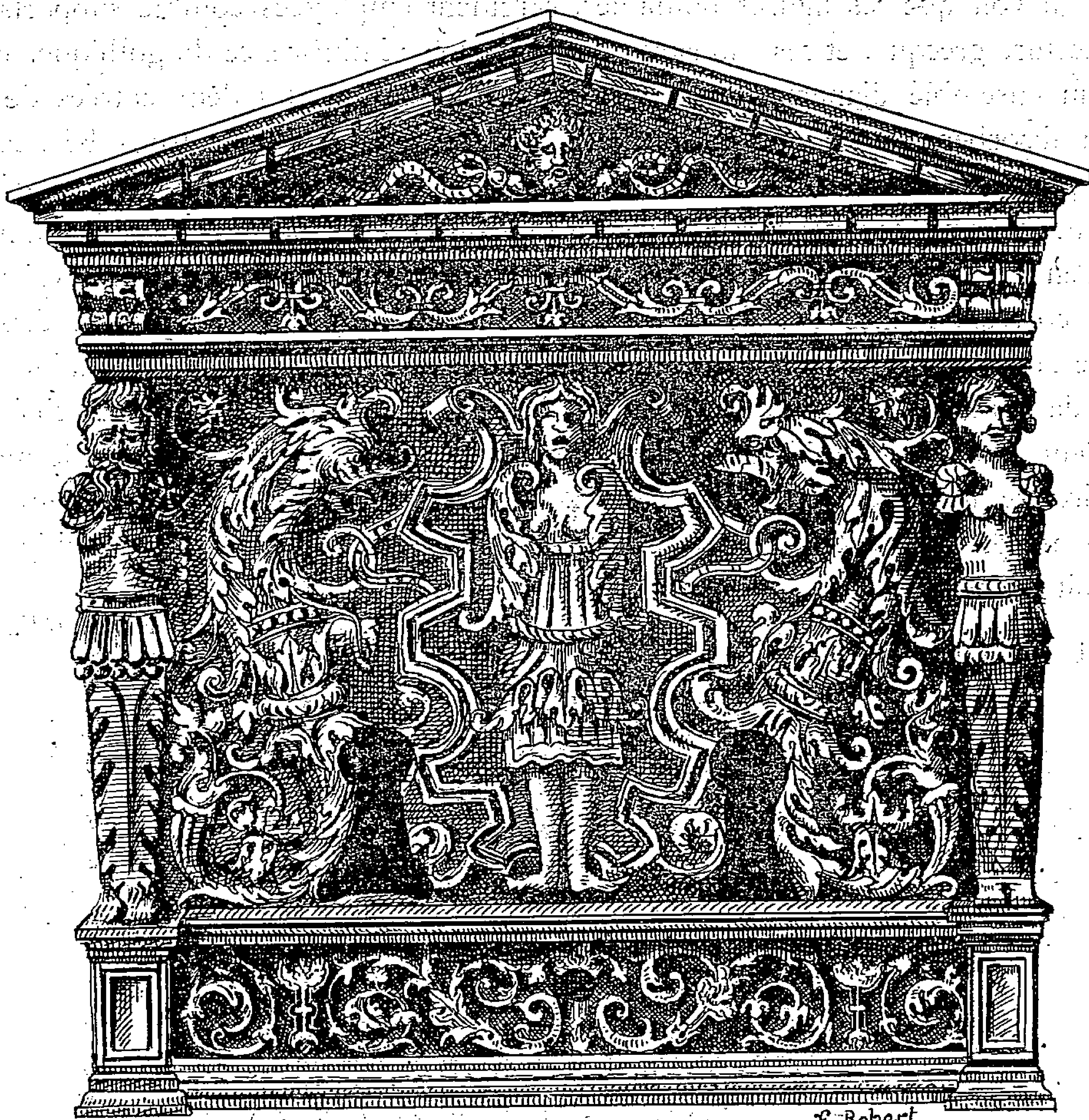
E. ROBERT.



L'ART DE LA SERRURERIE[1]

(Suite.)

Le cadre de ces serrures était quelquefois fort simple et ne mérite pas toujours une remarque spéciale; bien souvent aussi ces cadres, où l'ouvrier qui était en même temps un artiste mettait toute sa verve et son invention, sont des œuvres d'un goût exquis, travaillées avec soin. Ce sont des monuments que l'on aime à admirer et à consulter.



Plaque de serrure (XVIe siècle).
(Musée de Cluny.)

Ils sont toujours d'un caractère ornemental très expressif, frappant l'esprit de l'observateur qui veut se donner la peine de déchiffrer les symboles naïfs ou malicieux que renferme le décor. Nos ancêtres avaient sur nous cette supériorité, très grande

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie*, 1re année, pages 111, 126, 143, 159, 173 et 190.

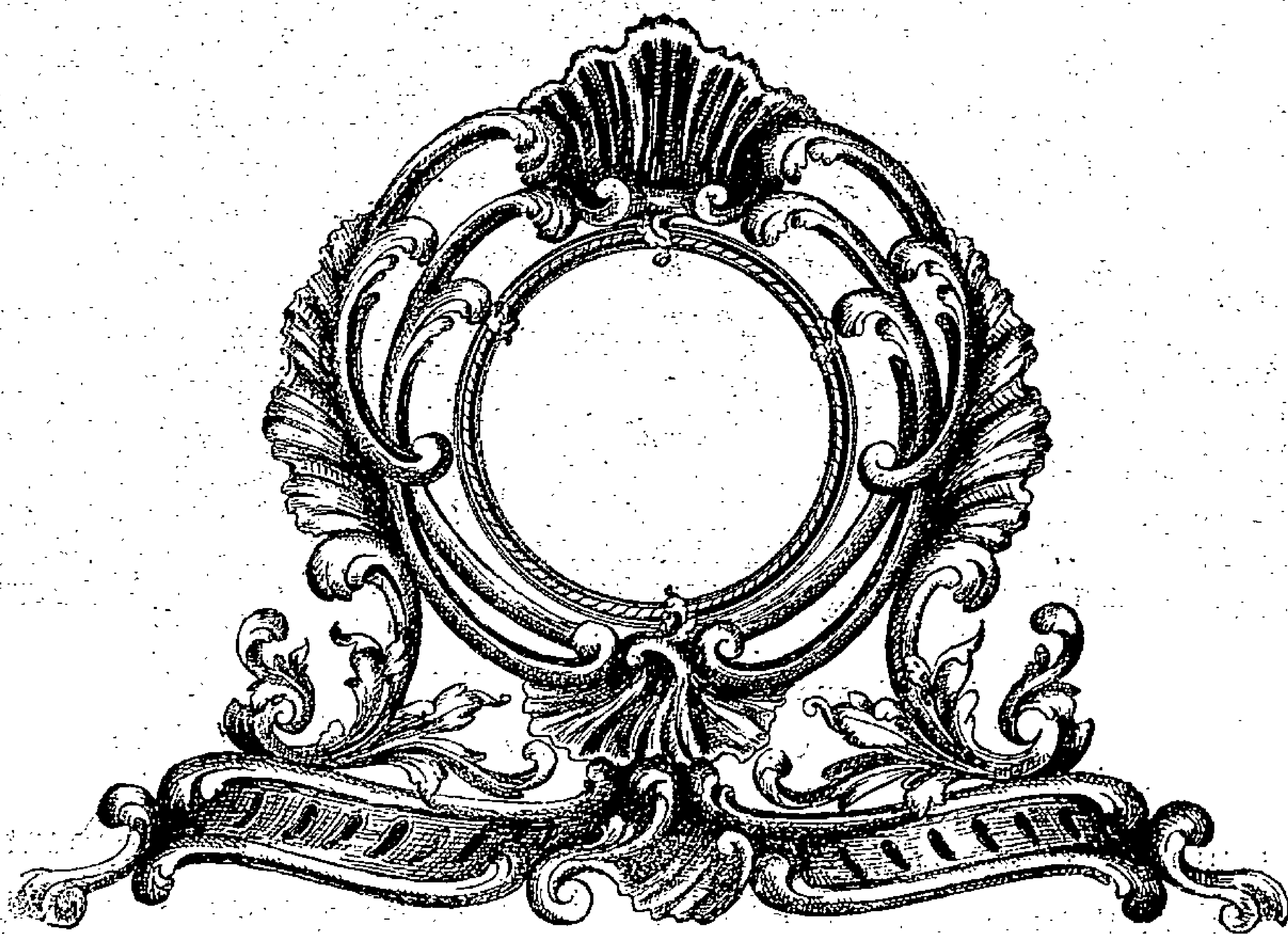
à tous égards, de donner à chaque objet usuel une ornementation artistique en rapport avec sa destination.

La serrure que nous reproduisons ici appartient à la collection du Musée de Cluny. Elle provient du château d'Anet qui nous a légué un certain nombre de documents de ce genre; il nous a aussi laissé, entre autres objets de serrurerie, des targettes et des verrous pour l'exécution et la composition desquels les ouvriers n'avaient pas encore atteint une grande habileté. Cette serrure représente un temple grec dont les colonnes ont été remplacées par des statues. On sent que, dans cette composition, l'artiste a voulu nous donner l'impression d'un secret mystère. Ces hommes graves et ces animaux fantastiques défendent l'entrée du Temple de la Discrétion et du Silence. L'ensemble de l'ornementation se présente très bien au premier coup d'œil, mais en regardant les détails on voit que ces figures humaines, rarement employées comme supports dans l'architecture grecque, et ces monstres qui sont une réminiscence du gothique, constituent un ensemble d'anachronismes. Il est regrettable que les deux entrées de cette serrure absorbent une bonne partie de la composition. Ces deux trous béants, trop grands pour être des entrées de serrure artistique, nuisent beaucoup à l'effet général.

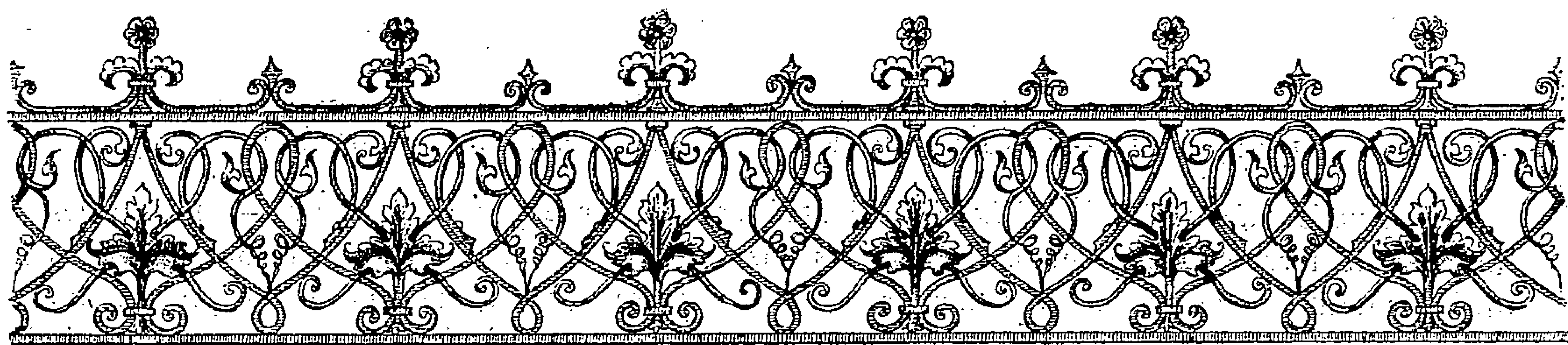
Le mécanisme de cette serrure n'a pas été conservé, de sorte qu'il nous est impossible d'en décrire le fonctionnement. Il est probable que les deux entrées avaient une secrète correspondance qui devait être obtenue au moyen d'un système dissimulé derrière la statue qui se trouve au centre du cadre. Il n'était pas indifférent d'introduire la clef dans l'un ou l'autre des trous sans distinction; tandis que le tour de clef donné dans l'entrée de droite ou de gauche, suivant le cas, fermait la serrure à la manière ordinaire, le tour de clef donné dans la seconde devait mettre en mouvement un mécanisme paralysant tout nouvel effort pour faire fonctionner la serrure si l'on n'en possédait le secret.

E. ROBERT.

(A suivre.)



Encadrement de pendule en fer forgé.



NOS ILLUSTRATIONS

Grille de la maison Émile Muller et Cie, 3, rue Halévy, Paris. M. Jacotin, architecte; M. Bardin, ferronnier. — « L'Art dans la rue » commence à ne plus être un vain mot, et, de plus en plus, les rues de Paris offrent aux regards des hommes de goût le spectacle de boutiques décorées avec une originalité et une élégance bien comprises. Tel est, par exemple, le magasin où la maison Muller, d'Ivry, vient d'installer, 3, rue Halévy, son salon d'exposition et de renseignements, dont nous reproduisons la grille en fer forgé.

Cette grille est remarquable surtout en ce qu'elle s'harmonise parfaitement avec ce qui l'entoure et qu'elle répond d'une façon exacte à sa destination. L'architecte l'a conçue à la fois simple dans ses lignes générales et riche dans ses détails. Ayant à décorer un magasin de grande allure, dont la façade a été étudiée minutieusement, on le sent, avec le goût le plus raffiné, il ne pouvait se contenter d'une de ces petites barrières de fer arrondi qui, en présentant un maigre aspect, ne forment nullement avec les décorations claires ou laquées, ou bien encore en bois naturels vernis des devantures habituelles, un ensemble architectural.

Ici, pas de bois aux couleurs voyantes; les yeux ne sont pas attirés par des bandes peinturlurées ou bariolées, à l'aspect tapageur. Tout, au contraire, est calme, d'un luxe discret, d'une harmonie distinguée et sobre. Il fallait donc que l'œuvre du ferronnier s'accordât avec un tel ensemble.

Les grilles forment une façade de fer qui se combine avec la pierre, d'une charmante teinte rosée, à peine accentuée. Elles sont scellées dans deux colonnes qui constituent l'entrée, et montent jusqu'aux deux tiers de la devanture, celle-ci légèrement en retrait. Repliées à gauche et à droite de l'entrée, elles laissent devant elles un petit espace permettant au passant d'examiner à loisir et sans être bousculé les œuvres d'art exposées à l'intérieur, dont il n'est séparé que par deux grandes places dont le pourtour n'a été surchargé d'aucune décoration.

Nous avons dit que l'architecte avait fait, très heureusement, le dessin de la grille très simple. En revanche, l'agrément du détail en paraît d'autant plus, car cet agrément est fourni par les nombreuses inscriptions dorées, dont le groupement a inspiré l'esprit même de la composition. De cette façon, le but ornemental se motive et s'impose. Voilà une composition conforme aux bons principes!

M. Bardin, qui a exécuté ces grilles d'après les plans de l'architecte, M. Jacotin, a tiré le meilleur parti de cette ornementation volontairement tenue dans une note simple; il n'a pas cherché à faire valoir son réel talent de ferronnier par des apparences de tours de force, comme il arrive trop souvent, et son mérite vient précisément de ce qu'il s'est strictement tenu dans le rôle qui lui était tracé. Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur les importants travaux de ferronnerie exécutés dans les ateliers de M. Barbin.

Nous sommes heureux de reproduire l'ensemble de cette devanture, dont la décoration doit une large part à l'art de la ferronnerie. C'est une tentative digne d'éloges que nous signalons avec le plus grand plaisir, et nous souhaitons vivement que l'exemple donné par M. Muller soit suivi par des hommes d'un goût aussi sûr et aussi délicat.

Suspension de salle de billard, exécutée en fer forgé par E. ROBERT. — Parmi les œuvres de ferronnerie d'ameublement, les suspensions de salles de billard sont de celles qui permettent au décorateur d'exercer son talent et sa verve de façon tout originale. La disposition symétrique de leurs diverses parties par rapport à la barre centrale, prête à de nombreuses combinaisons décoratives qui peuvent être toutes du plus heureux effet. Leur ornementation doit être élégante, sans être surchargée, et le plan d'ensemble conçu de telle sorte que la suspension ne porte pas ombre sur le tapis du billard et ne soit pas encombrante. Ce sont là des conditions essentielles, auxquelles doit se soumettre tout artisan, s'il veut faire une œuvre de qualités pratiques et artistiques tout à la fois.

La suspension que nous donnons en planche hors texte a été exécutée d'après les principes que nous venons d'exposer brièvement. Elle est tout entière en fer forgé et tous les ornements sont soudés entre eux et non ajustés.

***

Grille, composée et exécutée en fer forgé par E. ROBERT. — Cette grille, destinée à servir de clôture de porte d'entrée, est du plus bel effet décoratif; l'architecture en a été composée avec une grande sûreté de goût et laisse le champ libre à l'ornementation. La fleur, prise exclusivement comme motif de décoration, donne des résultats d'un charme nouveau et merveilleux; chacun de ses feuillages est un sujet d'étude intéressant qui pourra enrichir les cartons des ferronniers.

Sa hauteur, c'est-à-dire la distance qui sépare le sol de la traverse supérieure, est de $2^{m}70$; sa largeur totale est de $1^{m}30$. La largeur des traverses intermédiaires est de 40 centimètres, soit une largeur totale de $2^{m}10$. Les fers employés sont des fers carrés de 30 centimètres pour le cadre est de 20 centimètres pour les petites traverses intermédiaires. Tous les feuillages sont en fer battu, étiré et soudé.

***

Projet de chenets à exécuter en fer forgé, composition de M. CHENAUD. — Cette composition, très originale et très bien comprise, ne peut certainement rester inaperçue. Aussi sommes-nous heureux de reproduire dans cette Revue les dessins et compositions sortant de notre plus brillante école d'art décoratif.

Le chenet et, par excellence, la pièce qui met le plus en valeur les ressources de la ferronnerie; le fer forgé a trouvé dans cet ustensile une de ses fréquentes applications à l'art de l'ameublement.

Le sujet de cette composition a été très heureusement trouvé, car tout en formant une petite scène intéressante, l'artiste a su ménager à chaque détail une forme nouvelle et pratique. Le lézard qui descend en s'enroulant autour du montant semble hésiter et s'arrête devant les gueules béantes des deux animaux fantastiques qui cherchent à le saisir au passage. Ces deux animaux, par leur pose, donnent une bonne assise au chenet.

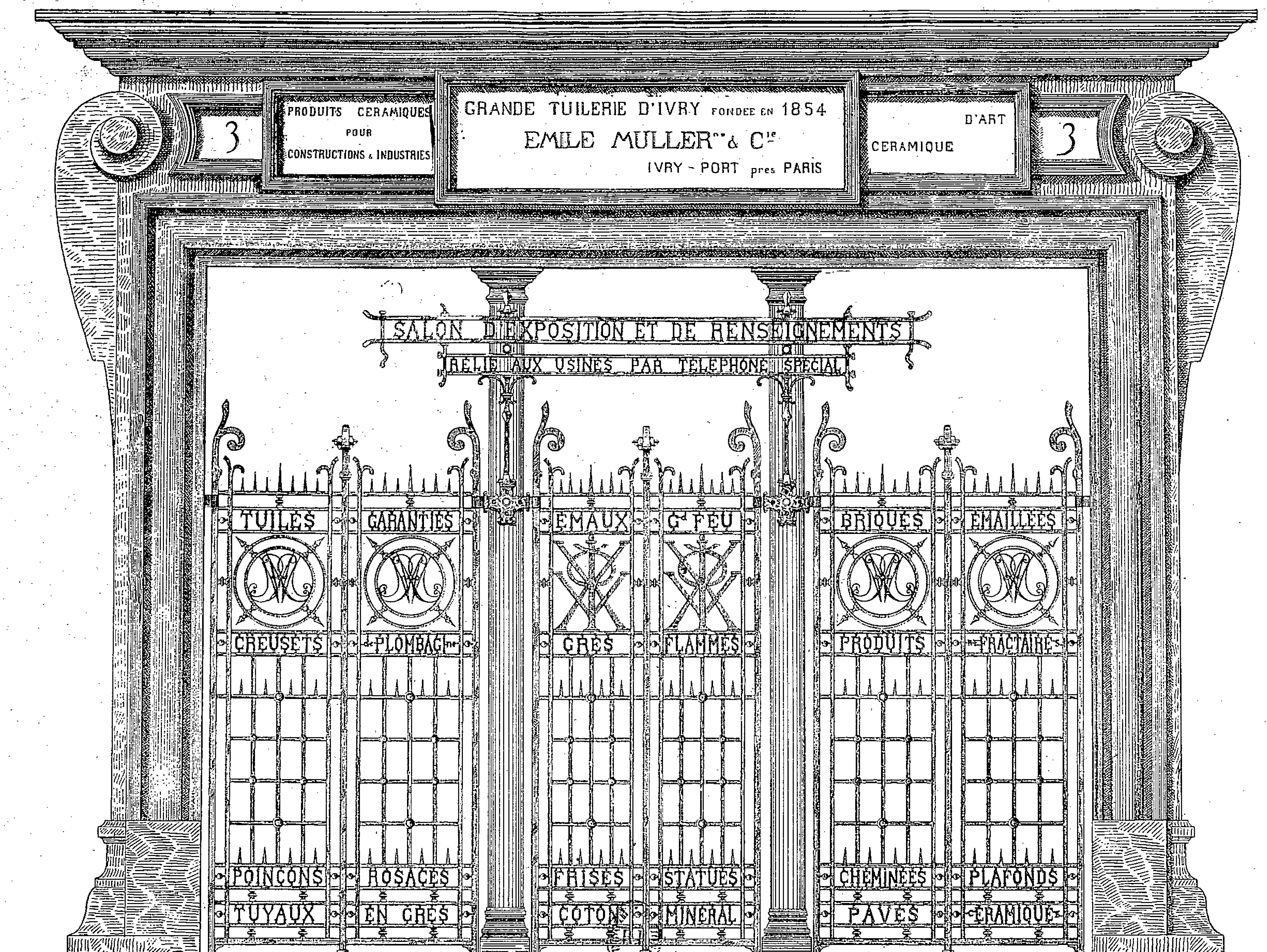
***

Écran en fer forgé. — L'écran en fer forgé fait aussi partie du domaine de la ferronnerie d'ameublement. Celui que nous reproduisons en planche hors texte n'est autre qu'un cadre complètement exécuté en fer forgé, au milieu duquel vient se tendre une tapisserie. Autour du fer rond qui forme le cadre, s'enroule le motif de décoration, composé de rinceaux dont les courbes sont régulièrement espacées, de sorte que le cordon de soie destiné à tendre la tapisserie, et qui est passé dans les rinceaux, forme un dessin aux lignes régulières.

VULCAIN.

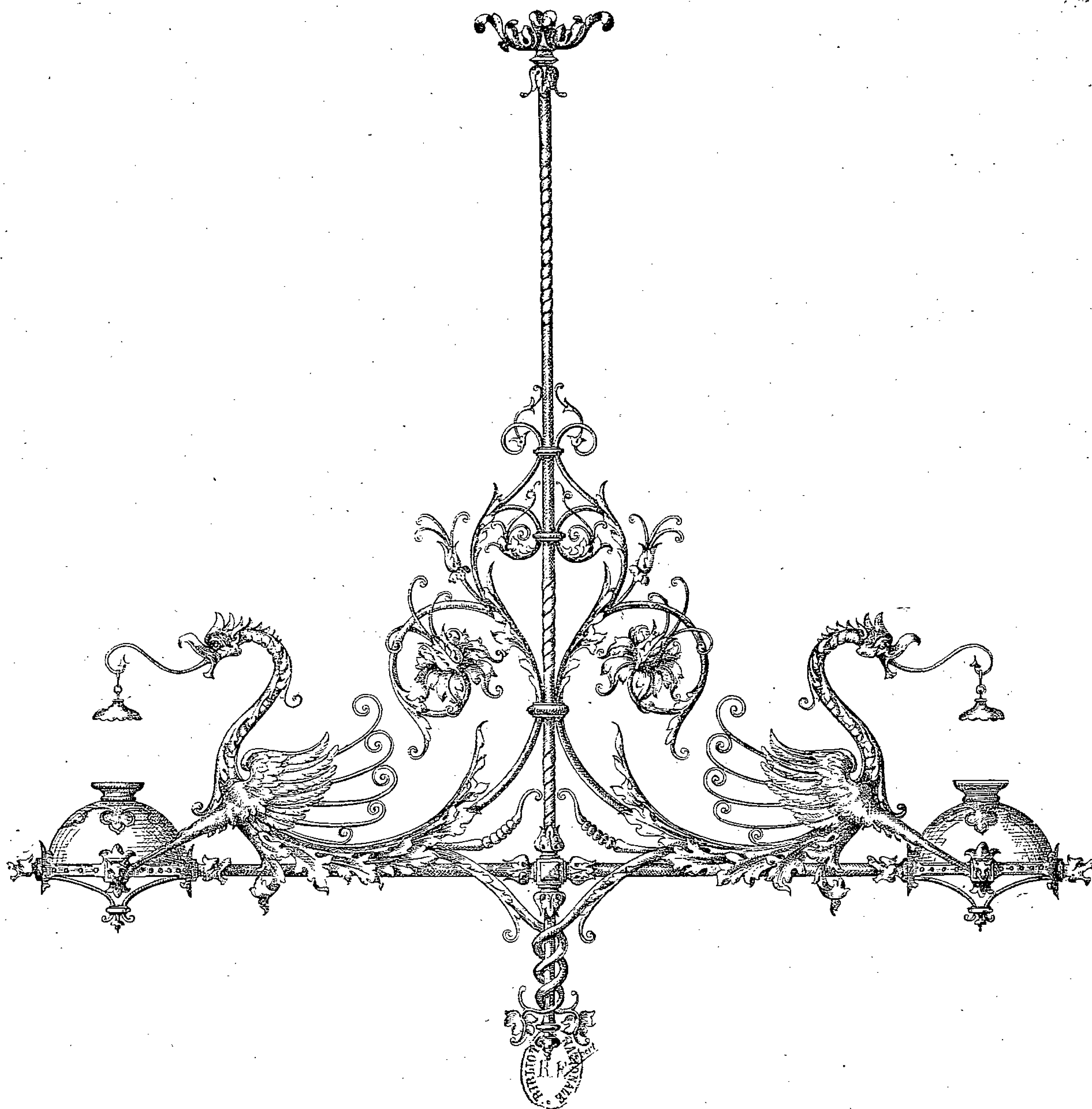
L'Administrateur-Gérant : G. D'HOSTINGUE.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.



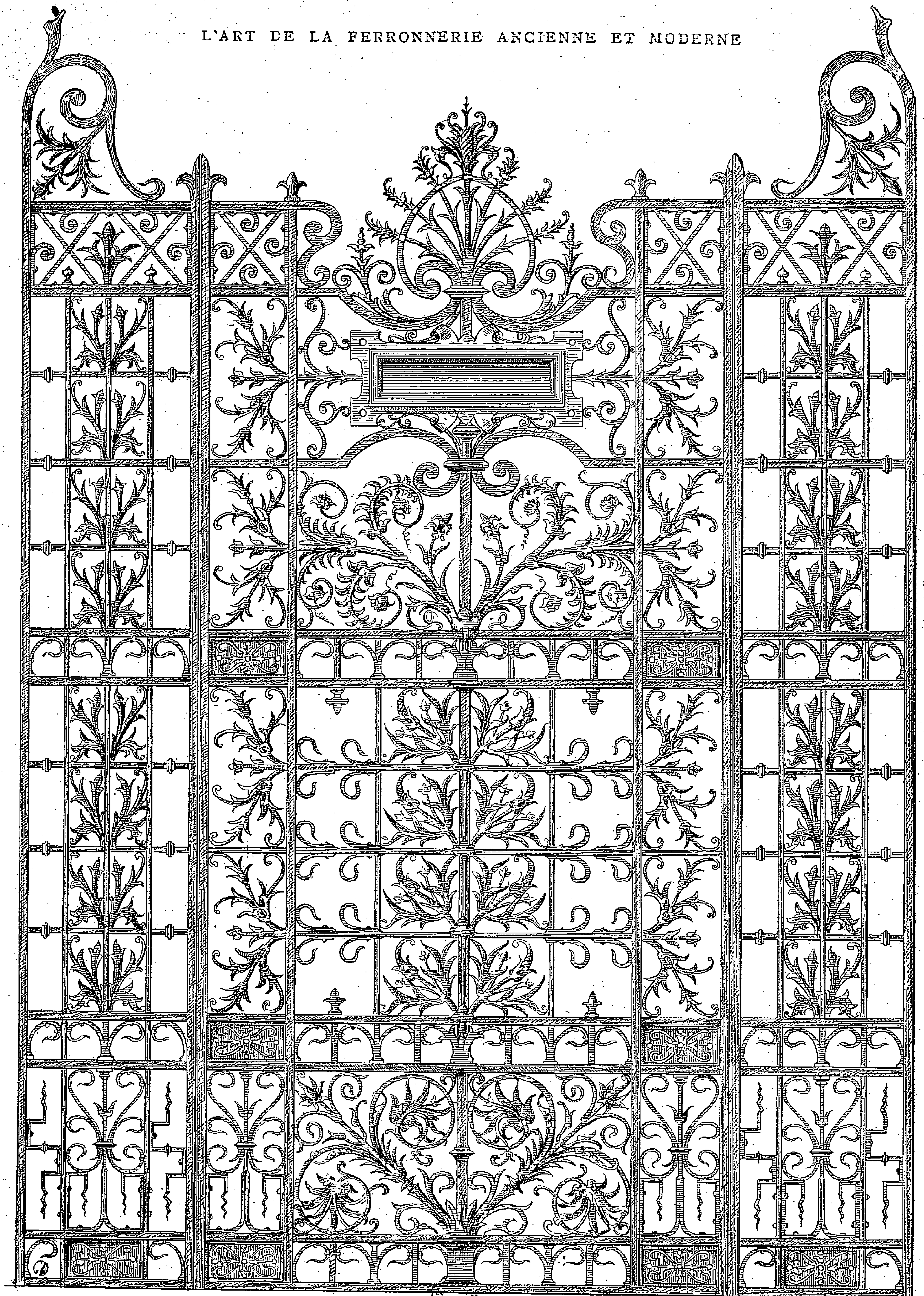
GRILLE EN FER FORGÉ

Exécutée sous la direction de M. Jacotin, architecte, par M. Bardin, serrurier d'art.



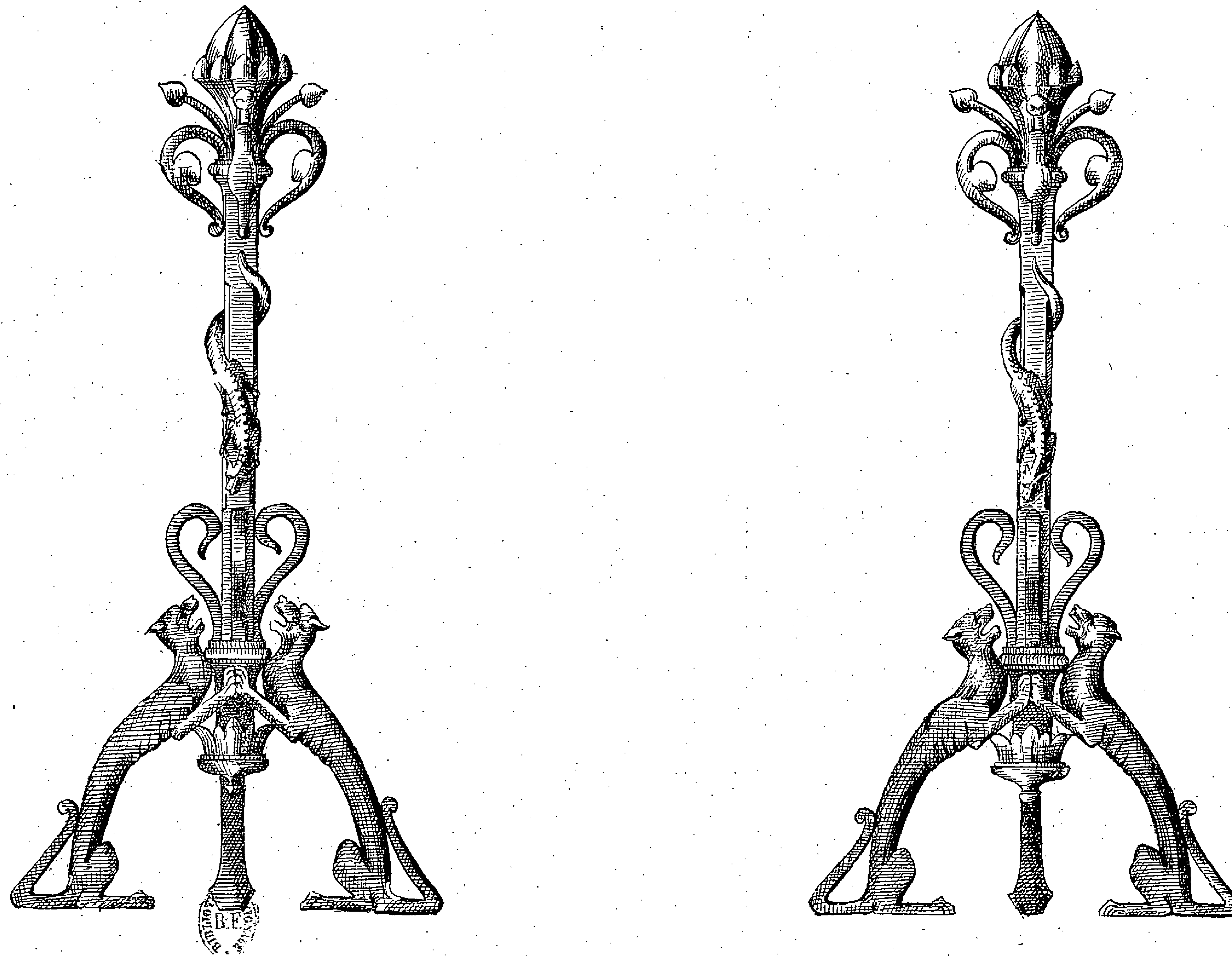
SUSPENSION DE SALLE DE BILLARD

Exécutée en fer forgé par E. Robert



GRILLE EN FER FORGÉ

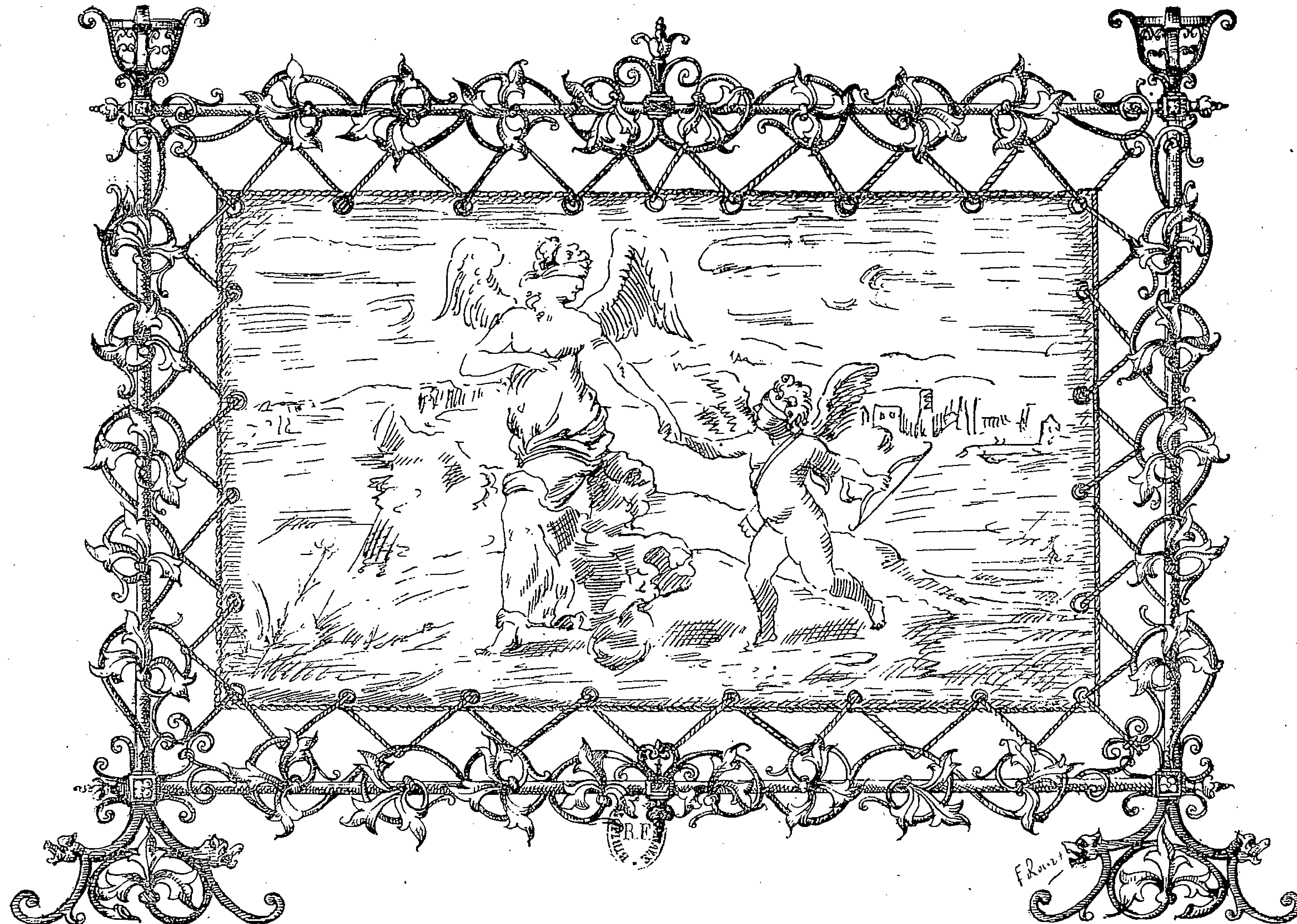
Composée et exécutée par E. Robert.



PROJET DE CHENETS A EXÉCUTER EN FER FORGÉ

Composition de M. Chenaud

Concours de l'École nationale des Arts décoratifs (1896).



ÉCRAN EN FER FORGÉ



CHRONIQUE

Aux yeux d'un grand nombre, l'Art décoratif n'est qu'une forme dérivée et subalterne de ce qu'on est convenu d'appeler le grand art ou l'art supérieur. La peinture et la statuaire, qui sont destinées à satisfaire les épanchements de l'âme, les besoins du sentiment et qui donnent d'agréables sensations à tout notre être charmé, ne sont pas les seuls moyens par lesquels peut s'exercer la verve féconde des artistes.

L'esthétique pure nous enlève sur ses ailes légères et souples vers l'au-delà, elle

nous conduit bien loin, dans des paradis où notre imagination se complaît. Descendons sur la terre, les régions éthérées sont suffisamment explorées; faisons le tour de notre existence tangible. Admirons les palais et les monuments au milieu desquels nous vivons; pénétrons dans ces édifices et cherchons des impressions d'art dans les grandes lignes qui s'imposent à nos regards, pour fouiller et trouver ensuite dans les replis de leur structure des détails simples ou torturés, pâles ou chargés de couleurs.

Et puisque nous sommes descendus des régions azurées, entrons tout bourgeoisement dans nos demeures. Nous n'éprouverons certes pas les mêmes sensations que devant un tableau où un maître nous a laissé en héritage tout son génie, tout ce qu'il possédait de science, de verve et d'enchantement : mais nous serons heureux de goûter le spectacle tout aussi charmeur de nos meubles contournés, des fers forgés, des faïences où s'étalent toutes les fantaisies des vases aux formes gracieuses, aux flancs desquels courent des guirlandes de fleurs, des faunes, des sylvains et des nymphes rieuses; les moelleux tapis aux riches dessins étoufferont leurs plaintes sous nos pas; l'or, l'argent, les pierres précieuses jetteront leurs feux de joie au milieu de cette fête que nous donne l'Art décoratif, qui est la base de l'Art, sa destination et son utilité.

« L'Art a sa vie propre en dehors de la nécessité de ses applications, a dit de Laborde; mais, en s'appliquant à l'industrie humaine, loin de rabaisser sa mission, il l'agrandit. » Il n'y a pas de limites entre l'Art et ses applications à l'Industrie. La fin, le but doivent donc rester toujours présents à l'esprit de l'artiste afin de nous charmer en l'éclosion de la matière par la forme.

De même que le fossé qui sépare l'art supérieur de ce qu'on est convenu d'appeler les arts mineurs, doit être comblé, de même nous devons partager notre admiration entre le peintre et le sculpteur, comme entre le potier et le ferronnier, l'émailleur, l'orfèvre et l'ébéniste. Lorenzo Ghiberti n'était qu'un fondeur en bronze, Benvenuto Cellini, un orfèvre, Bernard Palissy, un potier, Pinasgrier, un verrier, Briot, un fondeur d'étain, Jean Lamour, un ferronnier, Boule, un ébéniste, et cependant leurs œuvres sont arrivées jusqu'à nous, entourées d'une admiration sans réserve.

Chacun de ces artistes marque une date bien distincte dans les productions de l'Art; nous ne pouvons à notre époque que montrer une sorte de bric-à-brac, indigne d'une époque de progrès comme la nôtre. Ce qui caractérise cette fin de siècle, ce n'est pas son style, mais au contraire son manque complet d'originalité dans les productions de l'art industriel. Par admiration pour un nombre, hélas! trop restreint d'artistes dont la verve personnelle est la seule école et l'unique soutien, je ne répéterai pas que les monuments artistiques créés de nos jours ne constituent qu'un bric-à-brac fâcheux et déplorable des pastiches de l'ancien, et cependant c'est l'exacte vérité.

Les genres qui caractérisent le commencement de ce siècle ont pris naissance au milieu des idées de la tourmente révolutionnaire et à la suite des campagnes de Napoléon.

La grâce et le charme de l'ancien style national furent dédaignés et les délicatesses aimables de l'ameublement français furent rejetées comme entachées d'élégance. Il fallait aux tribuns drapés dans leurs toges des maisons pleines d'objets rappelant l'art antique dans toute sa simplicité, et les jeunes femmes, vêtues de robes sans atours, brisèrent le mobilier aux courbes délicates pour le remplacer par des meubles à

l'uniforme laideur. Les campagnes d'Italie ont mis à la mode les imitations de l'art romain; les meubles, les bijoux et les vêtements étaient les reproductions des peintures des vases d'Herculanum. Le camée était monté en bracelets, colliers, médaillons, boucles d'oreilles et breloques. L'art grec et l'art romain vécurent pendant quelques années; puis, singulier effet de l'expédition d'Égypte, les arts créés sous les règnes des Ramsès envahissent la France : les palmettes, les rosaces et les sphynx forment l'unique décor de l'ameublement d'acajou.

Au lendemain de la chute de Napoléon, il était tout naturel que la Restauration réagît contre les tendances de la Révolution et de l'Empire et qu'elle mît un terme aux imitations de l'antiquité qui n'avait pas été suffisamment étudiée et fut souvent fort mal comprise. Mais cet esprit de rénovation n'aboutit encore, sous les règnes de Louis XVIII et Charles X, qu'à une imitation. Il y eut progrès cependant; au lieu de chercher les formes et les décors dans les débris que le temps nous a conservés depuis deux mille ans et plus, on subit l'influence des romantiques, qui ressuscitèrent le roman et le gothique; puis vint le Second Empire, qui ne se mit pas en grands frais pour trouver un style caractéristique du XIXe siècle.

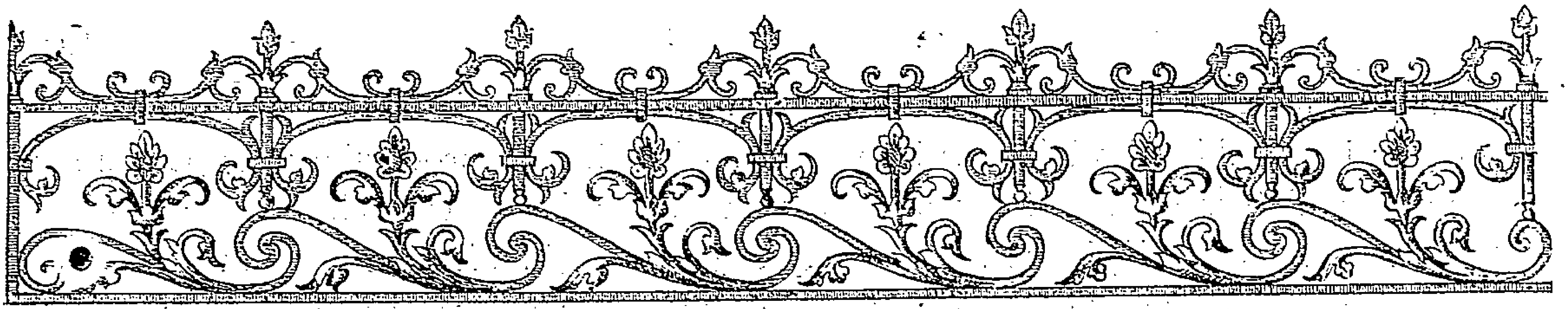
Sous la Troisième République, les efforts ont été beaucoup plus considérables pour faire revivre l'Art décoratif, qui est une des sources de notre richesse nationale. Lorsque Gambetta prit le pouvoir, le 14 novembre 1881, il créa le Ministère des Arts. Son remarquable rapport disait : « Dans nos sociétés modernes, il ne suffit pas de développer le goût et la culture des beaux-arts, mais l'assistance que l'Art peut donner à l'industrie a une importance au point de vue économique et social, puisqu'elle transforme les conditions de travail et exerce une influence décisive sur les forces productives d'une nation. »

Antonin Proust, le titulaire du portefeuille, se mit à l'œuvre et voulut faire d'importantes réformes dans l'enseignement du dessin ; malheureusement, le Ministère des Arts ne dura pas plus que le pouvoir du grand tribun.

Nous voilà au déclin du siècle, et l'on ne peut affirmer que nous aurons un *style nouveau* pour l'Exposition de 1900. Ce serait à désirer, mais il est fort à craindre que les œuvres personnelles, pleines d'originalité, ne soient que des témoins isolés des efforts d'artistes convaincus, mais incompris du public. Le goût invétéré des pastiches de l'ancien réduisent à néant les nobles tentatives faites par quelques esprits éclairés qui, constatant les progrès incessants et les efforts de l'étranger, craignent de voir disparaître une des sources de notre richesse.

Il est grand temps que l'État, dans ses musées, ses écoles et ses concours, donne une place prépondérante aux œuvres débarrassées de toute parenté avec les styles du passé. Un des derniers efforts tentés est dû à M. Gustave Geffroy, homme de lettres éminent, critique d'art des plus savants et des plus avisés. Il a entrepris, il y a bientôt deux ans, une généreuse campagne en faveur de la création d'un *Musée du Soir* pour les ouvriers d'art. Ce projet n'est pas encore arrivé à maturité, mais nous croyons savoir que M. Levraud, qui n'avait pas hésité un seul instant à se ranger à la généreuse pensée de M. Geffroy, soumettra bientôt de nouvelles propositions au Conseil municipal. Notre prochaine chronique sera consacrée à cet intéressant problème d'art.

DE MALNUIT.



LE REPOUSSÉ ET LE RELEVÉ

AU MARTEAU

Le travail du métal quel qu'il soit, or, argent, cuivre, fer, plomb, réduit en feuilles de faible épaisseur pour lui faire prendre ensuite sous les coups de marteau toutes sortes de formes, constitue ce qu'on appelle le *repoussé* ou le *relevé* au marteau. Ce procédé de fabrication a été employé dès la plus haute antiquité; on peut même dire que la fonte des métaux et la forge ont été peu connues par les premiers fabricants d'armes et les premiers orfèvres. On a retrouvé dans les fouilles qui ont été faites, aussi bien en Grèce qu'en Italie ou en France, des statues colossales, des armes défensives et offensives, des ustensiles, qui tous avaient été fabriqués au repoussé. Quelque peu abandonné pendant les premiers siècles de notre ère, le repoussé fut remis en honneur pour la fabrication de l'orfèvrerie par l'abbé Richard, qui dirigea, vers l'an 1004, les ateliers de la célèbre abbaye de Saint-Victor de Verdun. Et pendant tout le Moyen-Age de nombreux vases d'or et d'argent furent traités par ce procédé.

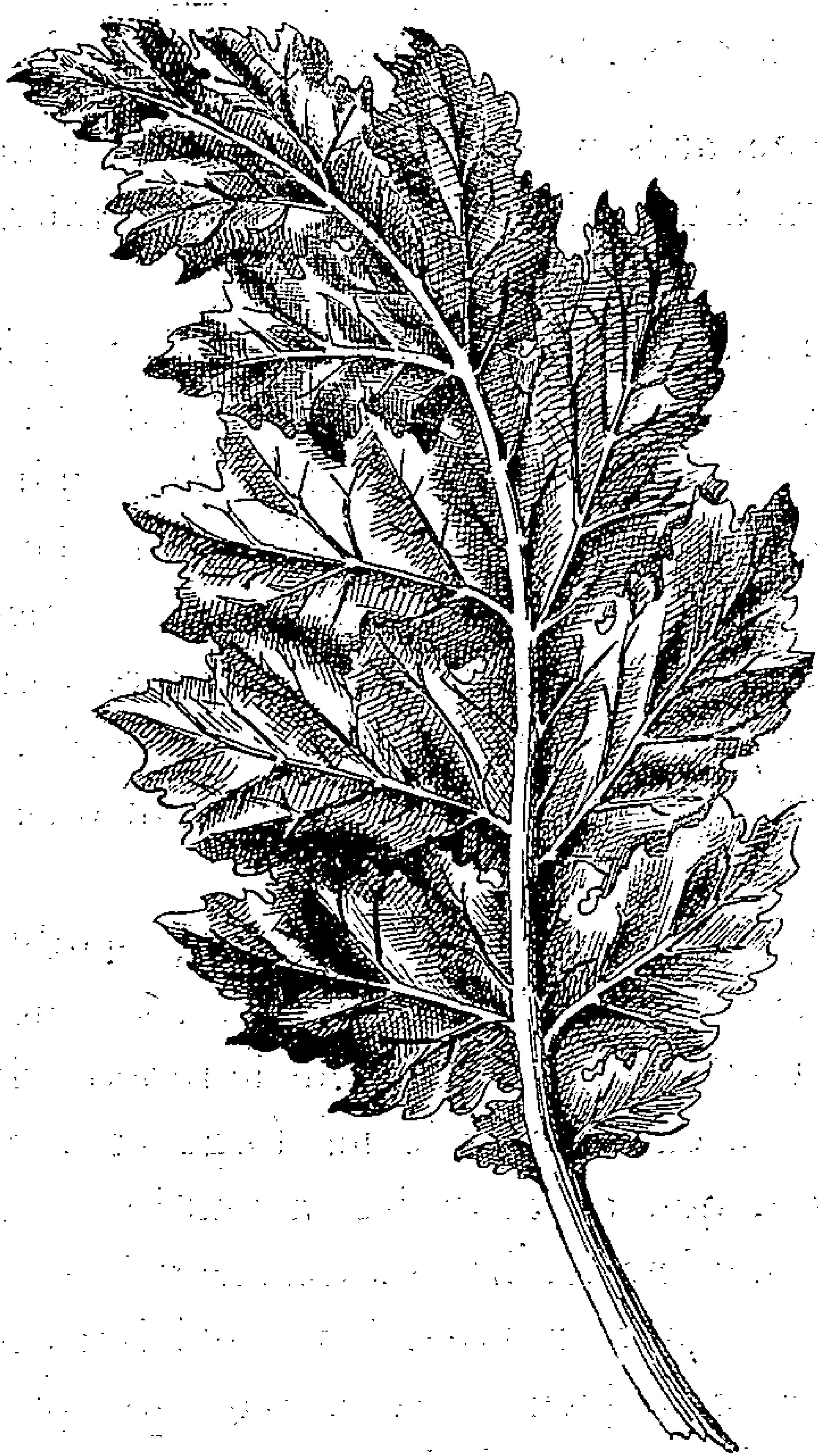
« Le marteau était le principal instrument des orfèvres, » nous dit le moine Théophile. Le repoussé au marteau fut surtout employé au XVIe siècle pour obtenir des figures et des ornements en relief sur plaques de fer qui étaient ensuite enrichies de fines damasquineries d'or et d'argent.

Mais c'est bien le serrurier-ferronnier et le fabricant d'armes qui furent les premiers et le plus souvent appelés par la grande variété de leurs ouvrages à employer le repoussé comme moyen de fabrication.

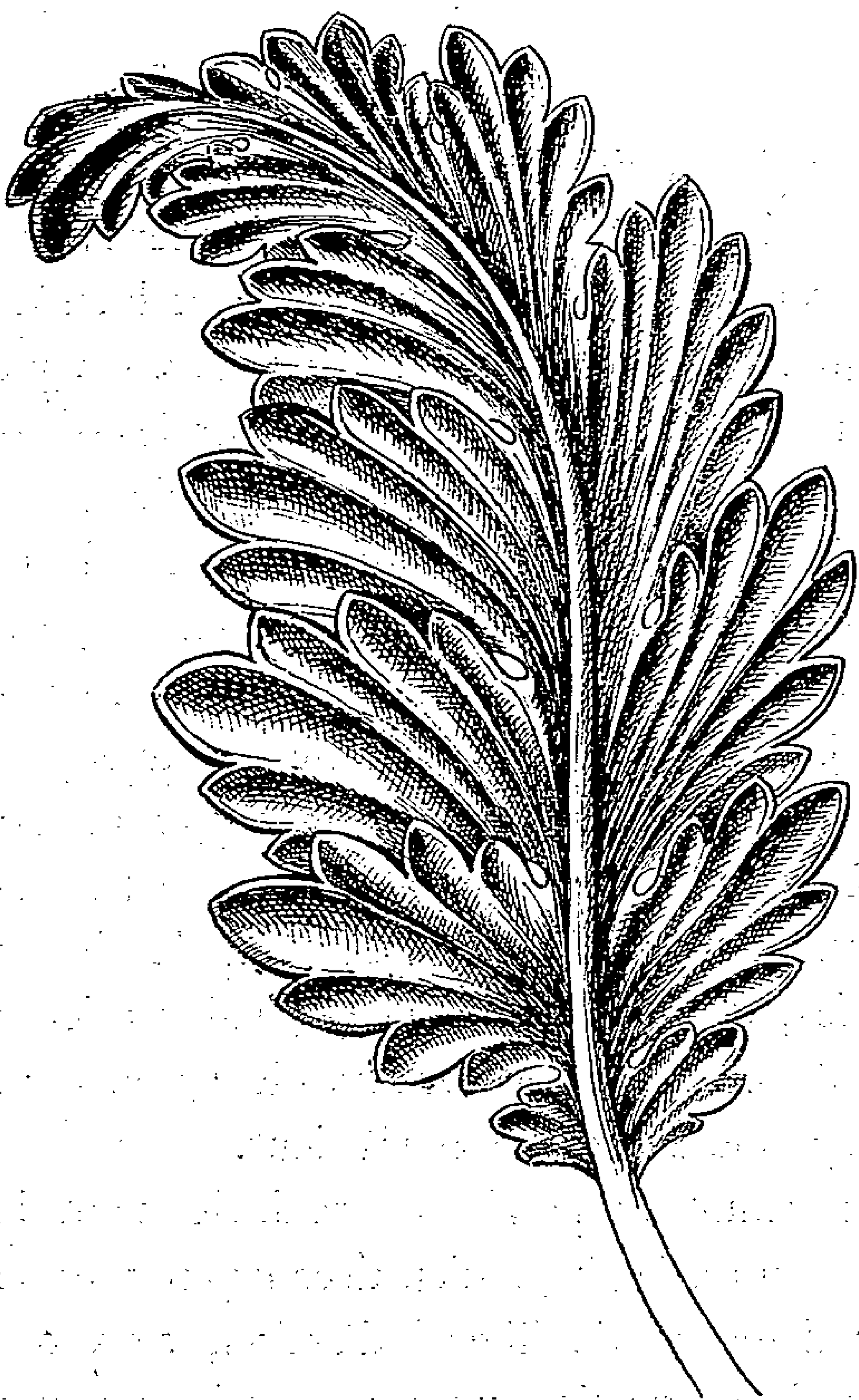
La première difficulté était alors de réduire le métal en plaques de faible dimension et de le travailler ensuite de façon à éviter les gerçures et les pailles. C'est par cette première épreuve que le ferronnier devait faire passer son métal afin de bien connaître la feuille qu'il devait façonner pour lui faire prendre la forme prescrite.

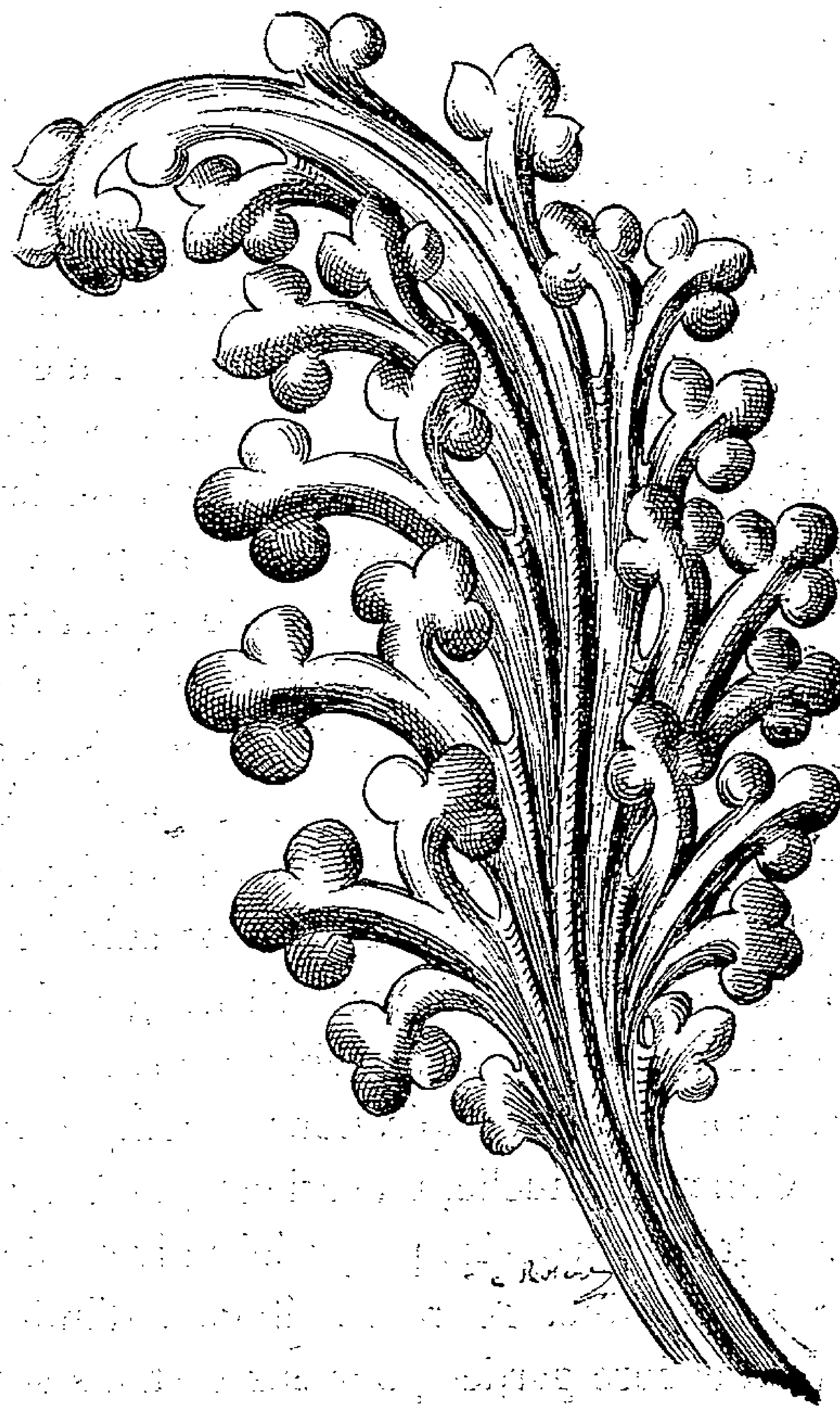
De nos jours, les matières premières sont livrées façonnées. L'ouvrier voit ainsi son travail réduit de beaucoup; mais ceci a ses inconvénients et ses avantages. D'abord la qualité du métal laisse souvent à désirer et est bien souvent cause de difficultés qui nuisent à l'exécution parfaite des ouvrages soignés.

Le second inconvénient qui se présente lorsqu'on fait une partie du travail de l'ouvrier est que ce dernier opère sur un métal qu'il ne sait pas forger; or, pour être un bon repousseur, une des conditions essentielles est d'être d'abord un excellent forgeron. Car, à notre avis, si nous envisageons seulement le côté artistique d'une pièce de ferronnerie, toute autre considération mise de côté, il n'y a de vraiment beau et intéressant









Feuilles d'ornementation en fer forgé.

qu'une œuvre forgée et repoussée par le même artisan, qui saura lui donner un aspect d'ensemble que deux ouvriers collaborant à un même ouvrage ne pourraient obtenir.

L'ornementation en tôle repoussée présente sans contredit un réel intérêt; mais son application comme détail d'ornement doit être soumise à certaines règles qu'il est indispensable d'observer pour obtenir des effets artistiques qui n'aient rien de mesquin. Il faut que la composition soit très mouvementée, opulente par les détails, riche dans sa décoration; l'œuvre doit être fouillée et doit pouvoir supporter de nombreux ornements pour permettre l'emploi de ces grandes feuilles décoratives. On rencontre trop souvent dans certaines fabrications l'emploi de ces feuilles que l'on trouve apprêtées, collées sur des volutes sous prétexte de les décorer alors qu'elles ne font souvent qu'en dénaturer la forme et compromettre la ligne.

Il faudrait pourtant que ceci fût bien connu et qu'au moment où le fer forgé semble reprendre faveur auprès des architectes, chacun de nous s'appliquât à ne livrer que des ouvrages parfaitement ordonnés sous le rapport artistique comme sous le rapport de l'exécution. Sinon, nous ferons mépriser ou prendre en horreur le fer forgé et nous jetterons un discrédit sur toute notre corporation, qui, au contraire, a tout intérêt à voir se répandre un art industriel pour lequel les ouvriers habiles se recrutent de plus en plus difficilement, ce qui n'est pas sans porter un grave préjudice à nos intérêts; car plus nous aurons d'ouvriers habiles, artistes, à la main bien exercée, plus nos prix seront abordables et plus nos œuvres seront répandues et appréciées.

*
* *

Pendant toute la période qui nous sépare de la fin du siècle dernier, l'art du repoussé au marteau fut l'apanage, la spécialité de quelques-uns qui formèrent un cercle étroit, ou plutôt une sorte de corporation d'artisans qui se gardèrent bien de dévoiler un seul de leurs procédés. Ce n'était qu'avec hésitation et mille précautions que leurs œuvres étaient livrées au public ou aux ferronniers qui leur demandaient des sujets de décoration pour orner certaines de leurs œuvres. On ne comprend pas bien cette crainte qu'avaient des ouvriers à ne pas vouloir divulguer et répandre un art qui eût pris une expansion plus grande et aurait gagné en faveur auprès des amateurs, s'il n'avait été entouré de tant de mystères. Tous y auraient gagné, aussi bien le repousseur que le ferronnier et le public, si cette jalousie incompréhensible de quelques artisans n'était venue mettre une sorte de barrière entre eux et les autres corporations; eux-mêmes ont certainement nui de façon très grave au développement de l'art qu'ils dirigeaient : leurs productions ont subi le contre-coup fâcheux de cet état de choses qui ne leur permettait pas d'échanger des idées, de transformer et d'améliorer leurs procédés, tout en faisant subir à l'ornementation une impulsion vers un idéal nouveau, correspondant aux aspirations artistiques de l'époque à laquelle ils vivaient.

A l'heure actuelle, une science, un art, une invention, une découverte deviennent, de par la loi du progrès, propriété universelle. Chacun a le droit d'en tirer profit comme bon lui semble. A notre époque d'individualisme et de liberté d'action, ceux qui veulent encore garder pour eux certains secrets de fabrication pour n'en faire profiter qu'un petit nombre d'élus privilégiés ne peuvent longtemps dissimuler leurs secrets, car

un plus habile ou un plus malin, mis sur la voie, trouvera bientôt un système plus ingénieux encore.

C'est ainsi qu'il en est advenu de l'art du repousseur, qui, trop longtemps, a voulu imposer ses productions sans vouloir les modifier. Le forgeron s'est alors passé de son concours ou bien a dû y suppléer. Nous voyons aujourd'hui quelques habiles artisans, soucieux des intérêts supérieurs de l'art, marcher de l'avant et nous donner enfin des œuvres dignes d'intérêt; mais ils sont malheureusement trop rares, et, puisque cette branche de notre métier est passée entre les mains d'ouvriers par trop inhabiles, on nous permettra de dire qu'il est préférable de laisser le fer sans ornementation plutôt que de dénaturer ses formes par l'emploi de feuilles estampées et sans valeur. C'est un essai à tenter, ou bien il faudra que le ferronnier, comme autrefois, soit en même temps un forgeron et un repousseur. Nous savons qu'on ne manquera pas de soulever de nombreuses objections et de nous montrer qu'il y aurait de grandes difficultés à vouloir transformer toute une production. On nous dira aussi que les travaux d'art ne sont plus assez répandus pour permettre d'entretenir dans des ateliers des ouvriers à la main habile et suffisamment exercée. C'est retomber dans des errements et manquer de logique que de prétendre pareille chose, car si un art veut se faire jour, s'il veut dominer et s'imposer, il faut, avant tout, qu'il soit une sorte d'envahisseur, de conquérant qui pénètre avec force partout. Or, le domaine de l'art n'a pas de limites; sa force est dans sa beauté. Soyons nombreux et bien inspirés, soyons des travailleurs et des artistes, et, comme nous le disions plus haut, le travail du fer, qui tend à prendre un nouvel essor, pourra se faire une large part dans les productions de l'art décoratif à notre époque.

***

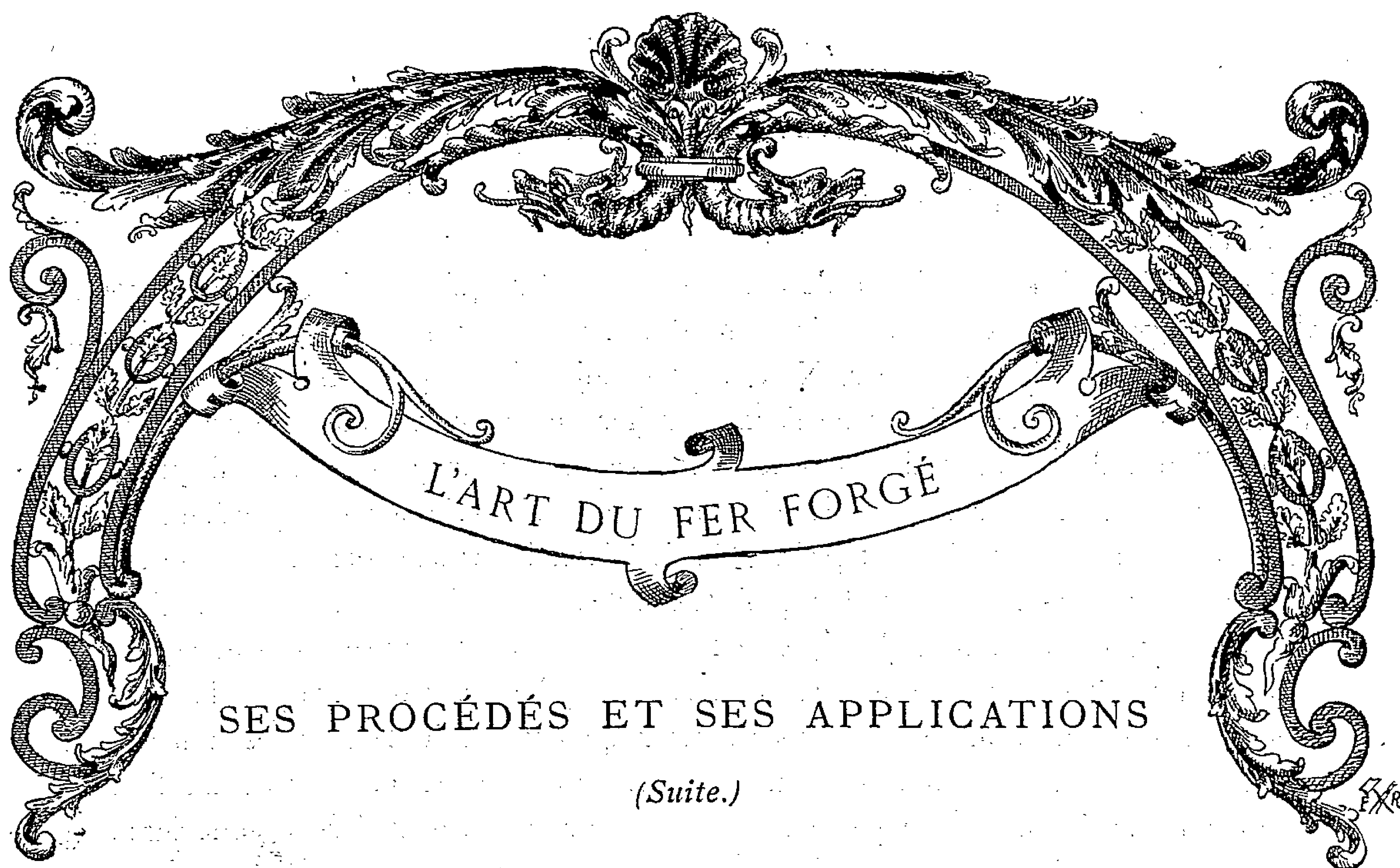
Nous publierons toute une série d'études sur le repoussé et le relevé au marteau; nous reproduirons de nombreux dessins où toutes les formes et tous les styles employés jusqu'à aujourd'hui seront représentés. Des ornements nouveaux trouveront aussi leur place parmi nos reproductions.

Prenant comme premier sujet d'étude une feuille d'acanthe, dont nous donnons d'abord le dessin à l'état naturel, nous montrerons ensuite comment, par une série de refents, on arrivera à styliser la feuille et à lui donner divers aspects décoratifs, qui pourront s'allier avec l'ornementation qui l'environnera...

Le principal travail du repousseur est de préparer la découpe à plat de son modèle, ce qui, suivant les formes que l'on veut obtenir, présente d'assez grandes difficultés, car, à part quelques modèles classiques, pour lesquels on trouve tout préparés les développements des surfaces ou tout au moins des indications suffisantes, aucune règle n'est indiquée ni pratiquée. Lorsque l'on veut modeler une feuille dont les détails ne sont pas nombreux et restent tous sensiblement dans un même plan, la difficulté n'est pas grande, et il est très facile, en suivant le dessin qui sert de modèle, de faire la découpe à plat. Lorsque certaines masses doivent en recouvrir d'autres, il faut, après avoir fait la découpe à plat, étirer la tôle pour lui faire occuper la place que doit prendre chacun des détails.

E. ROBERT.

(A suivre.)



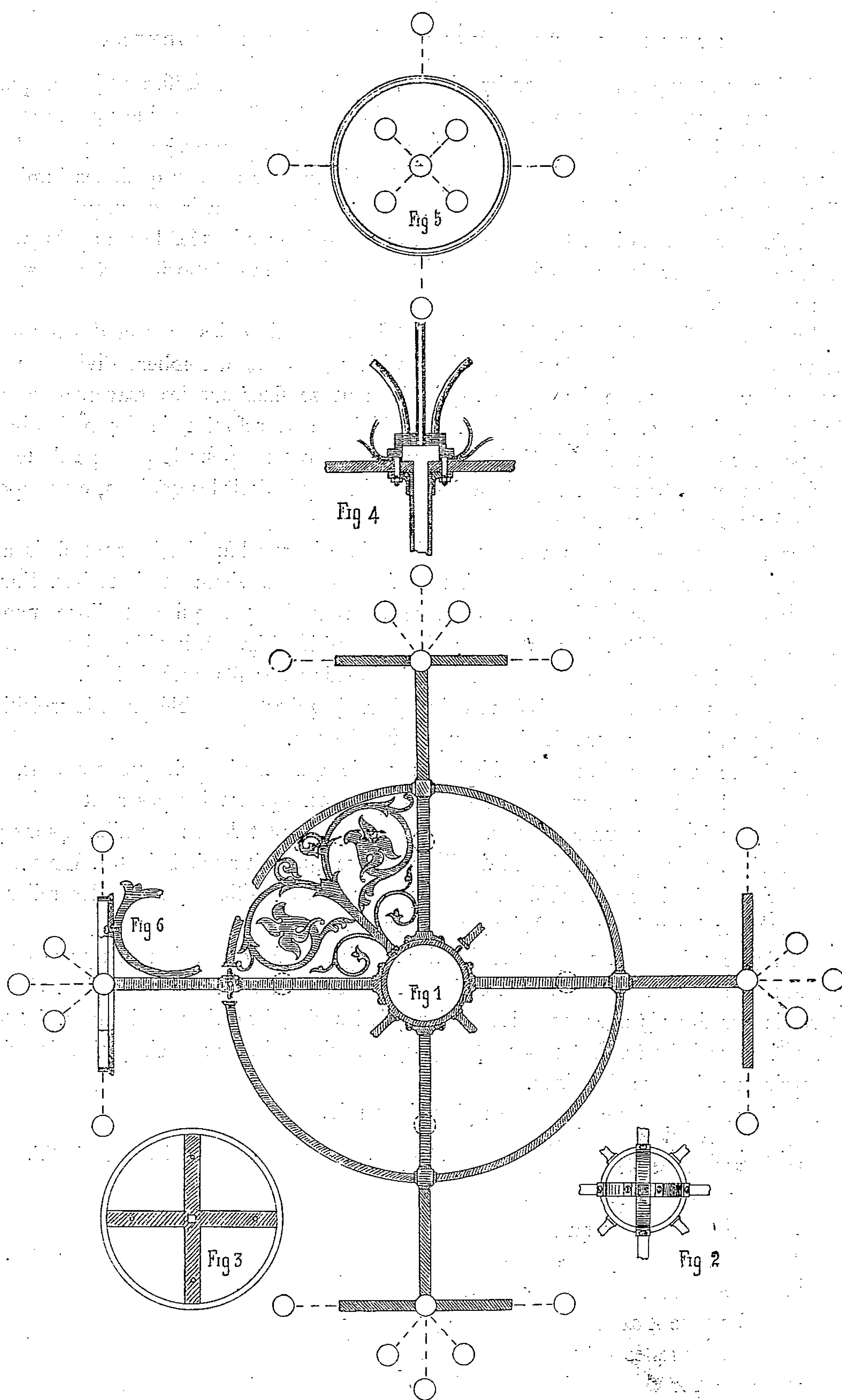
SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

(Suite.)

Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui le plan, les détails de construction et l'aspect d'ensemble d'un lustre pour éclairage électrique. Que ne peut-on imaginer, que ne peut-on créer pour permettre à cette lumière nouvelle, presque mystérieuse il y a quelques années seulement, pour lui donner les moyens de jeter ses feux éblouissants dans nos demeures. La petite ampoule de si grande intensité lumineuse peut trouver sa place dans tous les coins d'un salon, aussi bien sur la cheminée que sur un meuble décoratif dont elle sera un motif d'ornementation, ou bien elle pourra se trouver sur les murs, à la hauteur qu'il plaira; directement appliquée au plafond, elle projettera sa lumière tout comme une brillante étoile.

Le mince fil conducteur de l'électricité semble désirer, pour l'accompagner, une ornementation aux lignes un peu frêles; il s'accommode mal de lourds et massifs ornements; il attire forcément une ornementation nouvelle, très délicate, très fine, un peu capricieuse et surtout pleine d'originalité. Comment supposer que les lustres, les vulgaires chandeliers ou les appliques pour bougies puissent être transformés et subir une adaption propre à cette lumière sans flamme vacillante, de coloration jaune et d'intensité si merveilleuse? Pour sortir de la banalité, du déjà vu, il faut à l'artiste une imagination que l'on pourrait qualifier de toute neuve, une imagination où n'aurait pas pénétré l'image des styles anciens, ni les formes connues. La vue seule de ces fils d'une ténuité extrême, dissimulant une grande force et une énergie incomparable, devrait inspirer l'artiste et lui suggérer en quelque sorte une décoration nouvelle. Sa tâche est facilitée par la nature même de l'éclairage électrique, qui ne nécessite aucun tuyau de conduite comme le gaz, ni appareils de propreté, ni disposition spéciale sur les meubles ou aux murs des salons.

Le projet que nous avons étudié aujourd'hui paraîtra peut-être, à première vue, un peu compliqué dans ses détails. Mais une étude attentive de cette composition permettra de voir qu'elle peut être transformée de bien des manières tout en lui conservant son effet d'ensemble. Ce lustre prête à de nombreuses combinaisons; nous en indiquerons quelques-unes.



Lustre à électricité, en fer forgé, composé par E. Robert. — Détails d'exécution.

Si l'on veut augmenter le nombre des lampes électriques, il suffira d'ajouter quatre nouvelles rosaces par exemple. Chaque motif qui fait suite aux volutes peut recevoir un bouquet de lampes. L'ornementation qui forme le remplissage du quart de la circonférence pourrait également être transformée pour y ajouter quelques lumières. L'importance du travail de ferronnerie peut aussi être diminuée en supprimant une partie de l'ornementation. Quelle que soit la disposition adoptée, le groupement des lumières pourra toujours se faire très aisément, grâce à la composition conçue sur un plan pratique.

La figure 1 donne le plan du lustre avec la disposition des arcs et des montants venant se fixer sur un double cercle. L'ensemble représente une sphère divisée en huit parties par des arcs en fer méplat, qui viennent se fixer sur les traverses comme l'indique la figure 1. L'extrémité du fer est légèrement refoulée de façon à obtenir une petite embase moulurée. Celle-ci est percée d'un trou pour le passage du tenon. Le montant en fer creux sur lequel est fixée l'embase qui reçoit les goujons, est rapporté sur le fer creux et brasé.

Les montants sont fixés par une embase brasée sur laquelle ils sont fixés avec empattement sur le double cercle où tous les montants viennent s'attacher. Sur ce cercle vient également s'ajuster la branche de remplissage, qui sert d'ornement à chaque quart de sphère. Les montants ainsi assemblés *(fig. 2)*, le vide qui reste entre les deux cercles du milieu permet de faire la jonction des fils avec facilité.

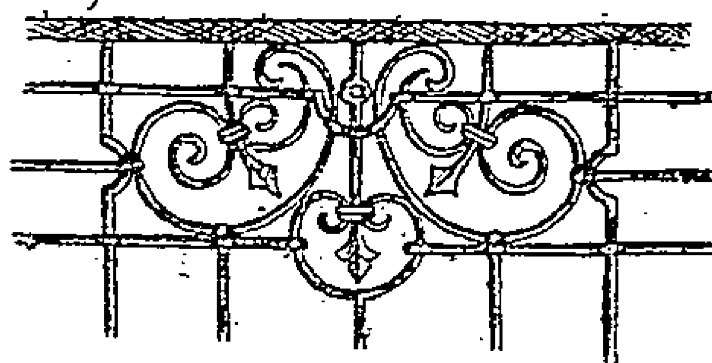
Chaque arceau est surmonté d'une volute *(fig. 6)* qui est assemblée avec le croisillon, lequel se termine au centre de l'arceau par un fleuron.

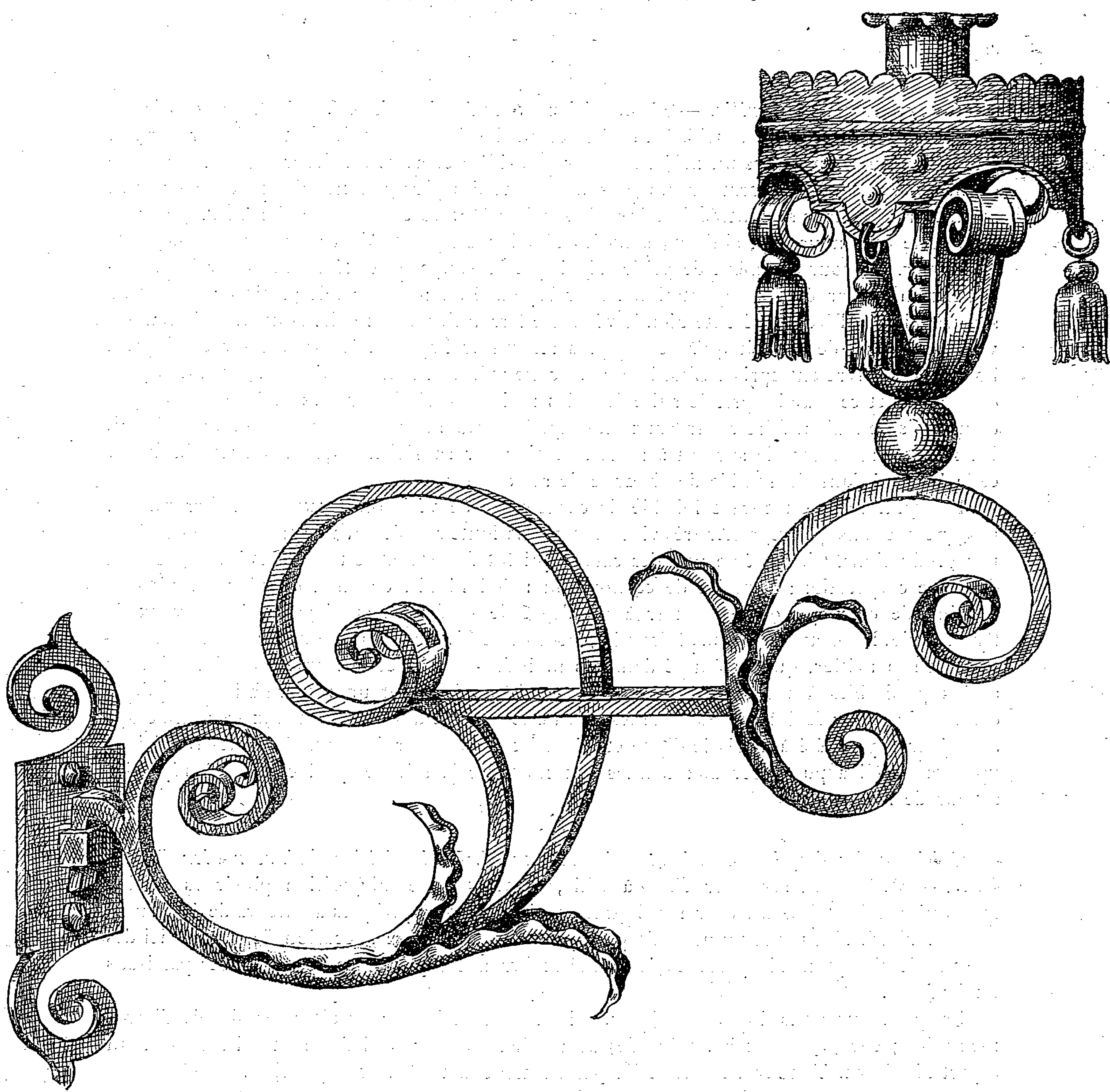
La figure 4 nous donne le détail du cercle qui termine chaque montant, qui distribue la lumière par un bouquet de cinq lampes. Quatre lampes sont également disposées sur le pourtour du cercle. Celui-ci est en fer plat dont nous n'indiquons pas la dimension, parce qu'elle dépend de l'importance que doit avoir le lustre. Un second cercle est mouluré et assemblé avec le premier. Le croisillon qui doit les relier au lustre et avec les volutes est fixé avec des équerres.

La figure 4 donne la coupe et le détail de la tige en fer creux donnant passage aux fils qui sont reliés au bouquet. Une embase est fixée sur l'extrémité de la tige. Celle-ci est reliée par des vis avec une pièce qui reçoit les cinq branches de lampes. Le tout est réuni au croisillon et à la rosace qui occupe le milieu du cercle. Un petit culot vient recouvrir la naissance des tiges.

La figure 5 représente la vue en plan du cercle.

(A suivre.) E. ROBERT.





Bras de lumière en fer forgé. (Collection de M. Bernard)

NOS ILLUSTRATIONS

Couronnement de grille. — Composition et exécution de M. Biret, ferronnier à Avignon. — Tout ce qui touche à l'intérêt et au développement de l'art de la ferronnerie a trouvé depuis longtemps un zélé défenseur, un fidèle et avisé serviteur dans la personne de M. Biret. Artiste décorateur des plus habiles et des plus consciencieux, il a su par sa maîtrise rendre dans sa contrée de très réels services à notre corporation. Les deux planches hors texte que nous reproduisons sont les témoins éloquents de ce que nous venons de proclamer. Le couronnement de grille, ainsi que la rampe, ont été exécutés par lui entièrement en fer forgé; l'ornementation en fer repoussé au marteau fait partie également de son travail. M. Biret représente bien le véritable ferronnier d'autrefois, l'ouvrier « ès-œuvres vives », qui ne demandait qu'à ses propres ressources l'appui nécessaire pour conduire à bonne fin l'œuvre entreprise. C'est bien avec cette même ordonnance dans les grandes lignes d'ensemble et ce grand esprit de suite dans les moindres détails que les maîtres ferronniers d'autrefois pouvaient faire ces travaux remarquables que nous admirons encore aujourd'hui. M. Biret se recommande surtout à notre attention par sa richesse de décoration, la finesse et la légèreté dans l'ensemble de chacune de ses œuvres.

Lorsqu'il nous est encore loisible de contempler de véritables travaux de ferronnerie, nous ne pouvons que regretter très vivement que la fonte se soit fait une trop large part dans nos productions. C'est même une des causes qui fut funeste entre toutes au développement de notre corporation; l'emploi de ce nouveau métal réduit, en effet, de plus en plus le nombre de ceux qui ont su porter à un degré de perfection aussi grand les travaux de ferronnerie. Nous avons retrouvé dans la personne de M. Biret un homme qui aime passionnément son métier, qui l'a étudié dans ses moindres détails et sait aujourd'hui rendre ses efforts profitables à tous. C'est avec une grande modestie et un zèle infatigable qu'il a communiqué aux écoles professionnelles de sa cité le culte des beaux travaux de notre corps de métier. Ayant été à Paris le digne et dévoué collaborateur de nos maîtres, les Baudrit et les Moreau, il a pu puiser aux bonnes sources toute la science qu'il cherche à répandre autour de lui.

* * *

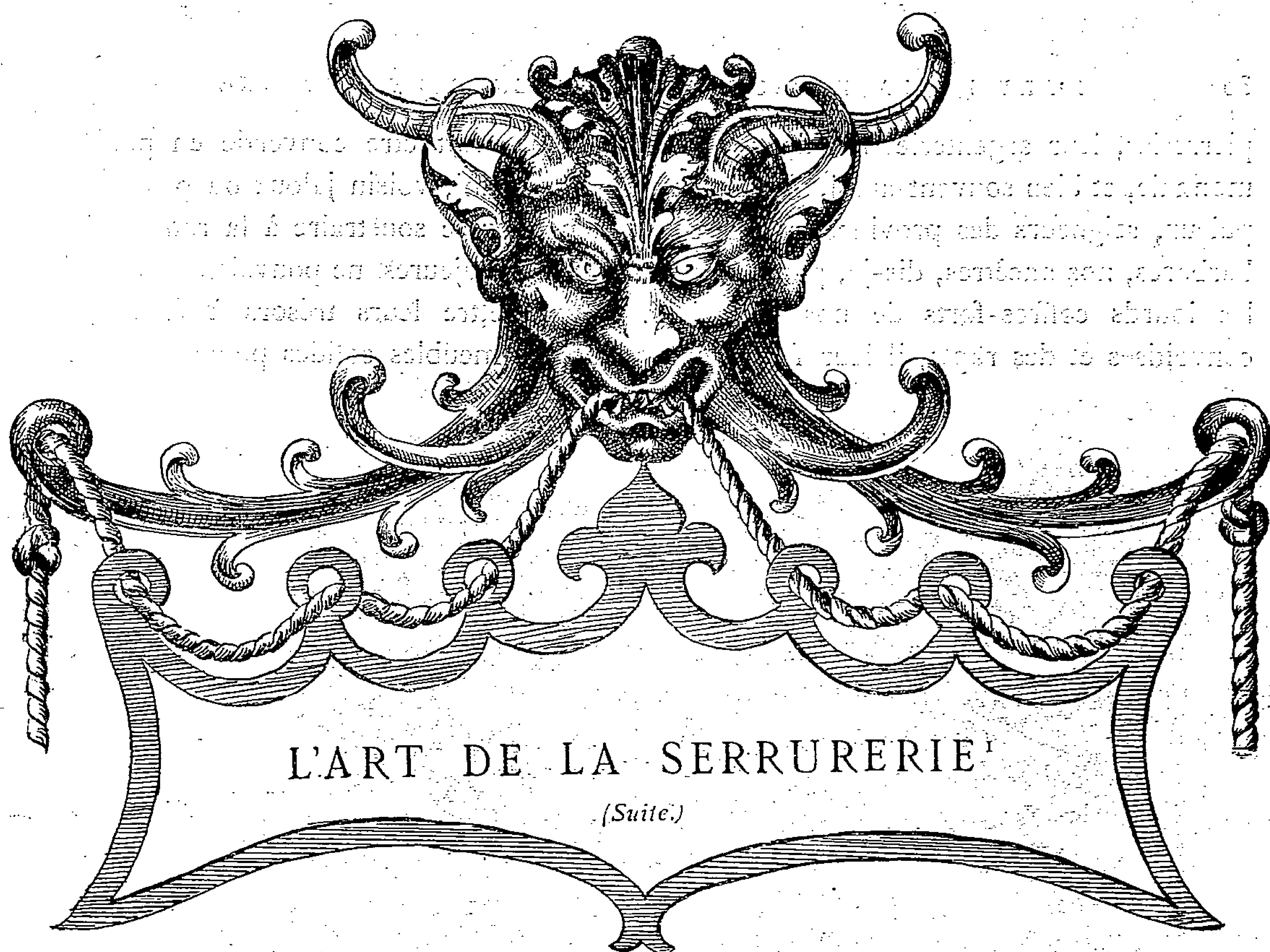
Grille en fer forgé composée et exécutée par M. Louis Tellier aîné, serrurier d'art à Lille. — M. Tellier, serrurier d'art à Lille, a mis à notre disposition plusieurs dessins reproduisant des travaux en fer forgé qu'il a exécutés pour quelques amateurs de la grande ville du Nord. Nous aurons, nous l'espérons du moins, encore l'occasion de publier ici des travaux de plus grande importance de ce maître ferronnier qui est un des trop rares partisans du fer forgé.

La grille que nous donnons aujourd'hui en planche hors texte est assez simple d'ornementation; elle présente néanmoins des détails harmonieux, qui donnent à l'ensemble un aspect séduisant. Tout se tient et se lie parfaitement dans cette composition.

* * *

Tabouret de piano exécuté en fer forgé. — Cette tentative nous montre une fois de plus que tous les sujets peuvent être interprétés en fer forgé. Quelques-uns ne partageront peut-être pas notre avis; à ceux-là nous pourrons dire qu'il nous a été donné de voir des objets en fer forgé vraiment artistiques et remarquables par leurs formes et qui n'étaient ni des chenets, ni des garnitures de cheminée, ni des pelles et des pincettes et qui, cependant, pouvaient braver toute critique. L'originalité circonscrite dans certaines limites ne peut être assimilée à une fausse conception.

VULCAIN.



L'ART DE LA SERRURERIE[1]

(Suite.)

Notre figure représente un coffre en fer du xvie siècle. Au simple examen de ce dessin, on reste émerveillé devant l'habileté et l'ingéniosité des serruriers de cette époque. Sur la face antérieure du coffret, l'unique trou de la serrure ne laisse pas supposer que, le couvercle une fois soulevé, on aura sous les yeux un mécanisme aussi compliqué, avec des ressorts, des leviers, des pênes, des barres de fer disposés en tout sens, couvrant toute la surface intérieure de ce couvercle comme des pièces d'arsenal. Plusieurs spécimens nous ont été heureusement conservés; celui que nous nous proposons d'étudier est un des plus parfaits et un de ceux qui puisse le mieux nous permettre de nous rendre exactement compte de la complication du mécanisme des serrures à plusieurs pênes.

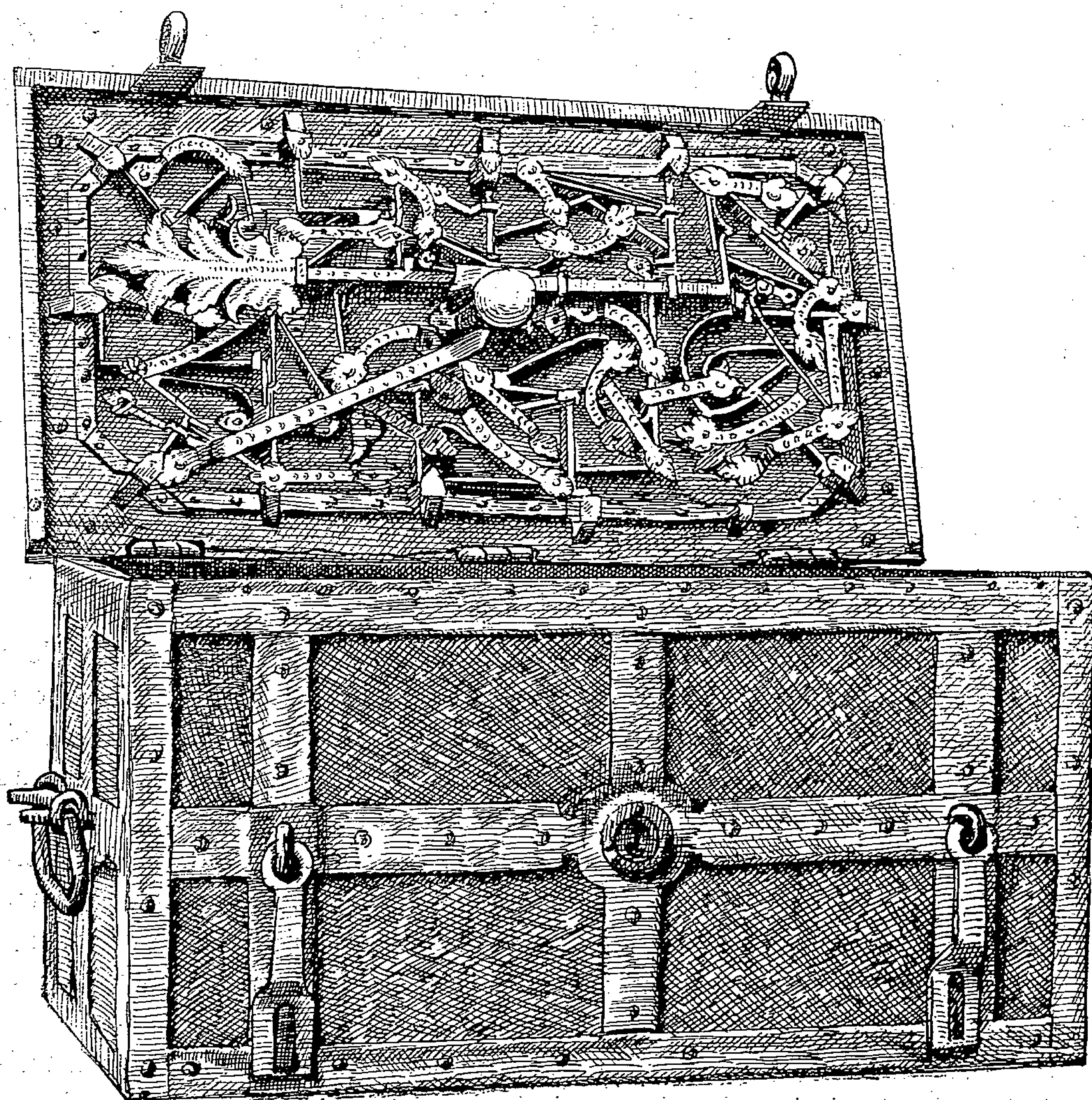
C'est en résumé un des types qui a donné naissance à nos coffres-forts actuels, auxquels les progrès de la mécanique et de la fonte des métaux sont venus donner plus de force, de résistance, de solidité et surtout un poids plus grand, mais dont le *secret* n'est pas étudié avec plus de science et d'ingéniosité qu'à l'époque où il a été construit.

Dans l'arbre généalogique des coffres-forts, celui que nous représentons aujourd'hui est digne d'occuper le centre ou d'être la tête d'où sortiront les diverses branches des premiers meubles en fer blindé, qui donneront naissance ensuite à tous les descendants de ces premiers types compliqués pour arriver enfin à nos lourds coffres-forts.

Nos ancêtres souvent forcés de dissimuler dans les murailles ou de cacher dans les planchers, les soubassements ou les caves de leurs châteaux, leurs trésors, leurs

1. Voir L'*Art de la ferronnerie*, 1re année, pages 111, 126, 143, 159, 173 et 190. 2me année, page 13.

pierreries, leur argenterie, lourde richesse qui ne pouvait être convertie en papier-monnaie, et bien souvent aussi, fuyant devant un ennemi, voisin jaloux ou peu scrupuleux, seigneurs des provinces voisines, ou bien pour se soustraire à la rançon des barbares, nos ancêtres, dis-je, pour toutes ces raisons majeures, ne pouvaient posséder les lourds coffres-forts de nos banquiers. Pour mettre leurs trésors à l'abri des convoitises et des rapts, il leur fallait cependant des meubles solides pouvant braver



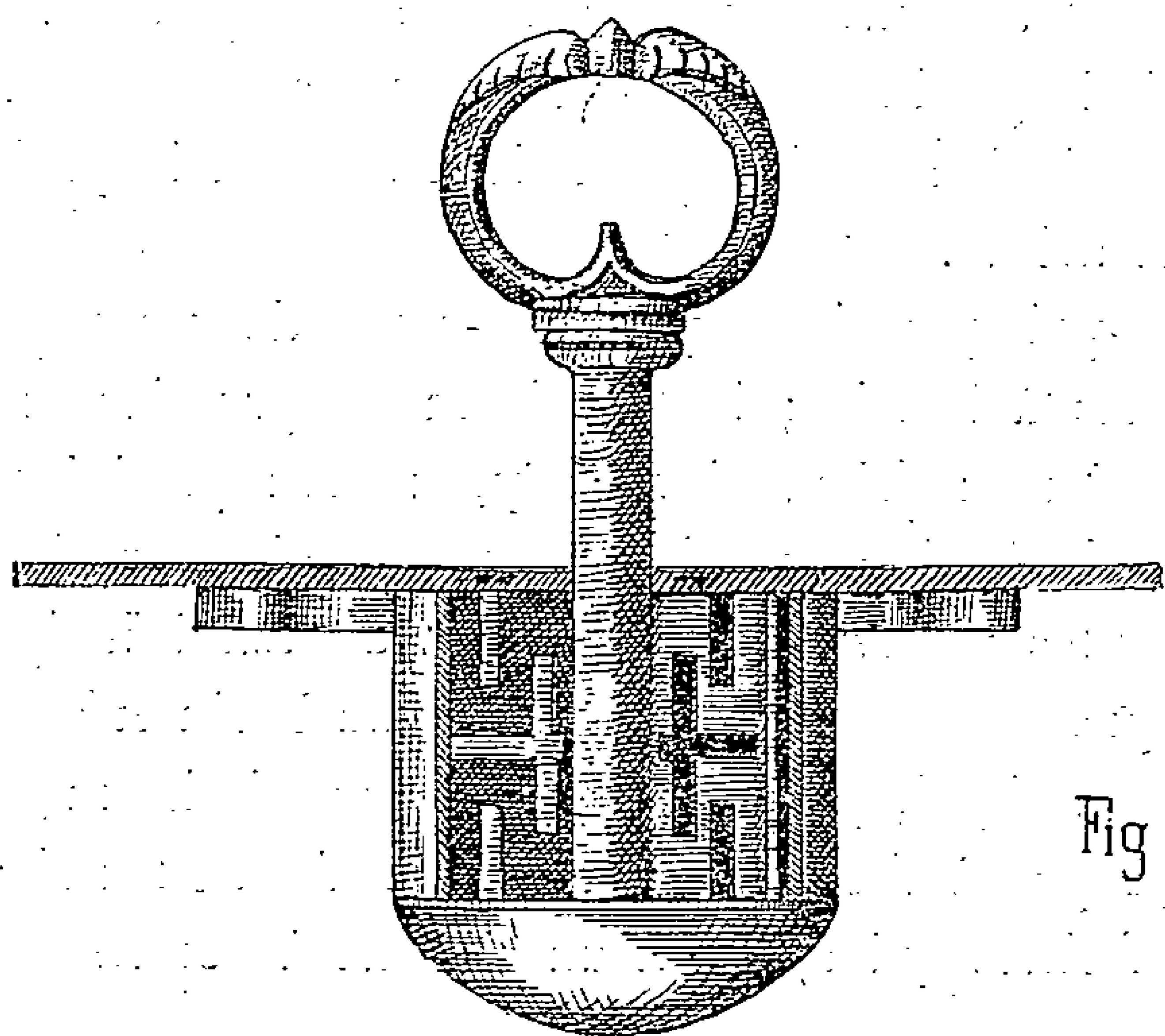
Coffre en fer forgé (XVI[e] siècle).

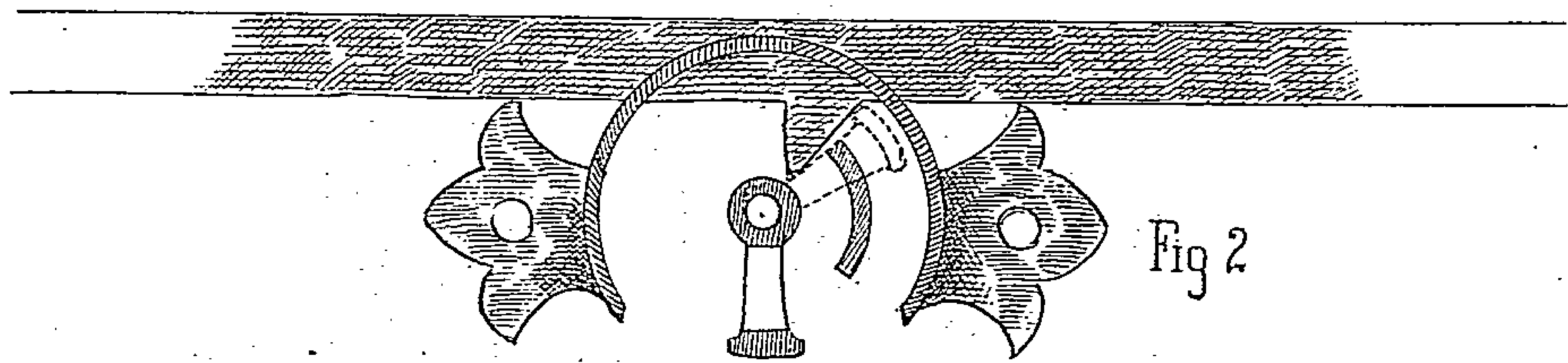
le feu et facilement transportables. Les anciens seigneurs s'adressèrent aux serruriers pour la construction de ces coffrets, et ceux-ci, habiles ouvriers, fabriquèrent avec le dur métal des meubles pouvant en même temps résister aux chocs violents, aux haches des envahisseurs et défier par la complication du mécanisme de leurs serrures, les vols des infidèles serviteurs ou les indiscrétions des intimes de la maison.

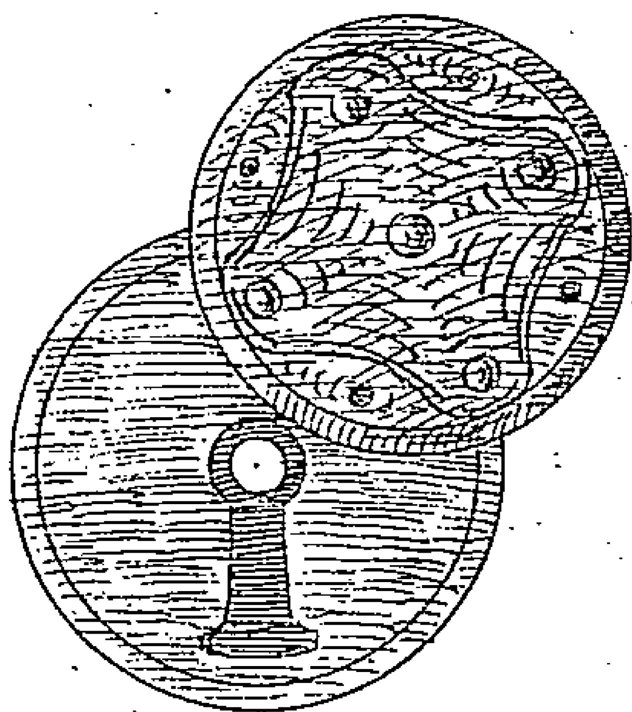
Le mécanisme représenté sur notre figure est aussi compliqué qu'ingénieux. La clef fait mouvoir la grande traverse du milieu retenue par trois lacets dans lesquels elle coulisse. Sur la longueur de la tige sont disposés des tenons qui entraînent dans un

mouvement horizontal des équerres s'appuyant sur des ressorts de renvoi. Ceux-ci par leur pression font mouvoir douze pênes qui viennent s'agrafer en dessous du cadre en fer plein qui forme la bordure intérieure du coffre, tout en lui servant d'armature.

Pour l'ouvrir, il faut maintenir la clef dans le sens de l'ouverture, parce que celle-ci







Coffre en fer forgé (XVIe siècle). — Clef. — Boîte à garnitures. — Entrée de la serrure.

ne se fait qu'au demi-tour. Nous retrouvons encore ici un des moyens mis en pratique par les serruriers d'autrefois pour égarer les recherches de ceux qui auraient voulu ouvrir un coffre-fort sans en connaître le secret. L'entrée que l'on aperçoit sur la face antérieure du coffre n'est qu'une fausse entrée, tandis que la véritable se trouve sur le couvercle, dissimulée par un cache-entrée, retenu par un rivet. Il suffit de connaître le secret qui fait tourner sur lui-même le cache-entrée pour ouvrir facilement le coffre.

La figure 1 représente la clef introduite dans la boîte à garnitures. Cette clef est fort simple et peu artistique. Toute l'importance du système de défense se trouve dans

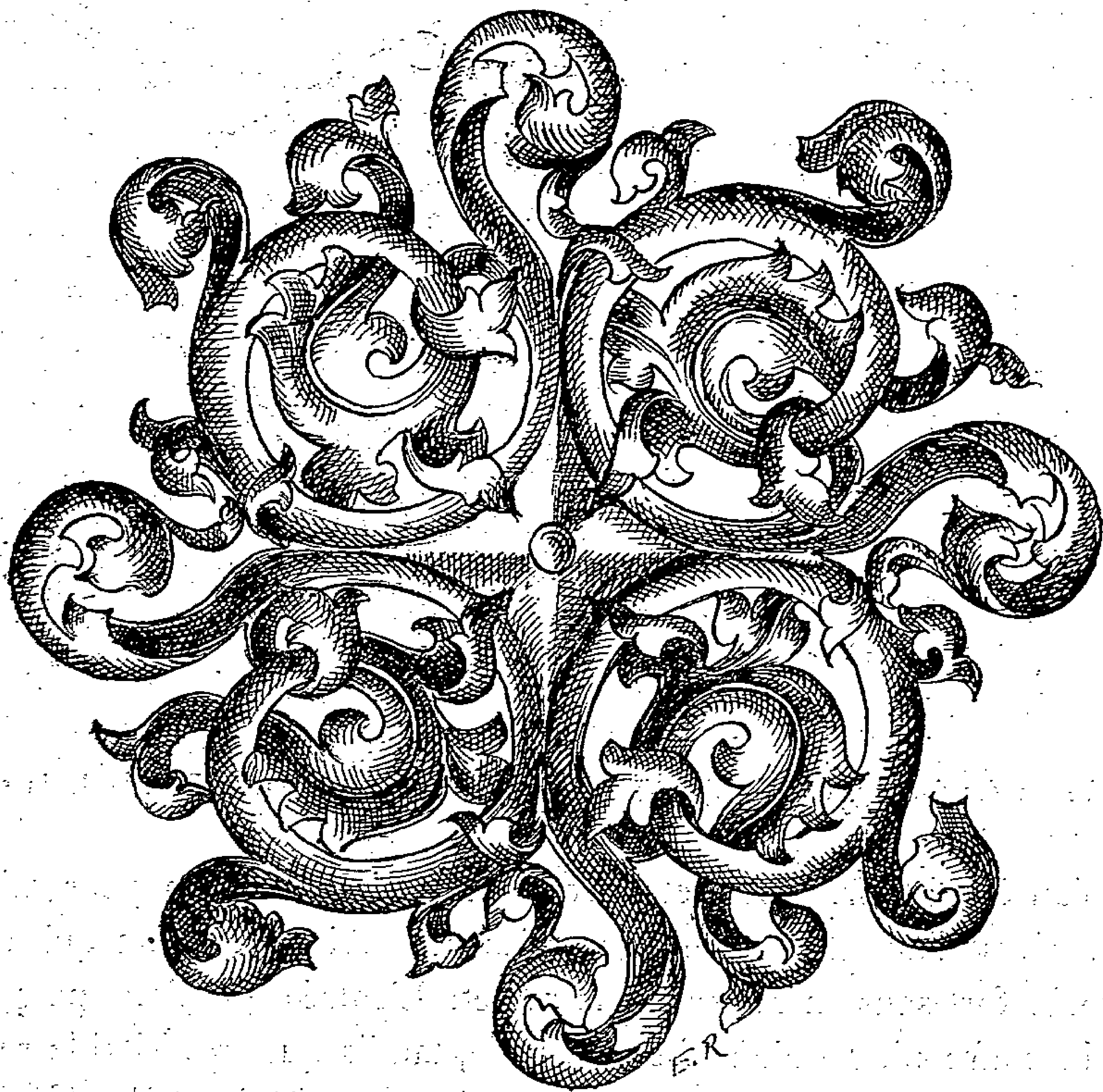
la complication des garnitures. Nous avons déjà consacré tout un chapitre à la description de cette partie des serrures anciennes; nous n'y reviendrons pas aujourd'hui.

La figure 2 représente la clef introduite dans la boîte et prête à faire mouvoir le grand pêne qui commande les autres petits pênes.

Tous les coffres du XVIe siècle que nous avons pu examiner sont conçus sur le même plan; la forme est toujours la même dans son ensemble. La caisse est en fer étiré et soutenue par de larges bandes qui encadrent les panneaux. Les serrures seules diffèrent, bien que le principe de fermeture dont se sont inspirés les serruriers soit toujours à peu près le même.

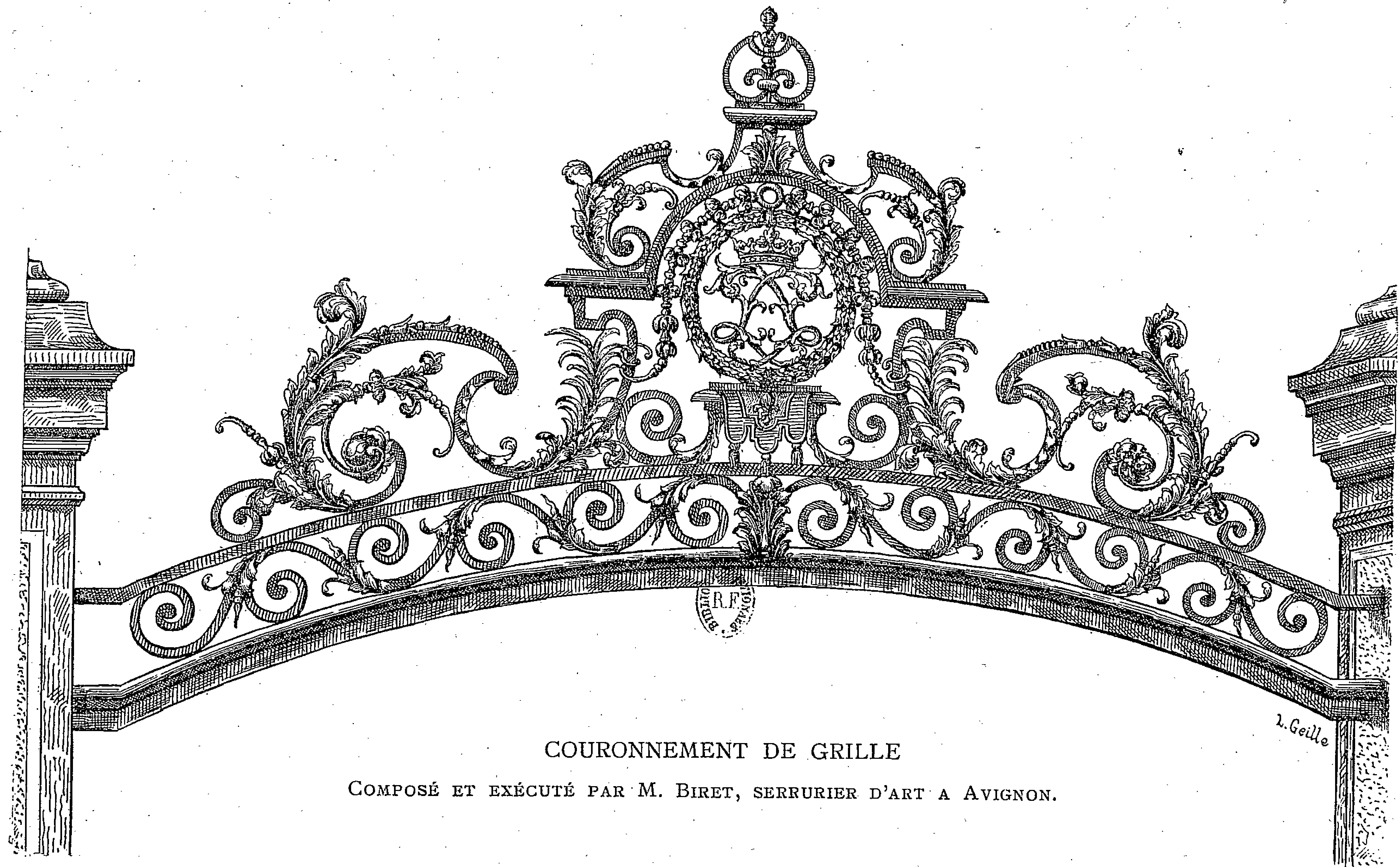
Nous avons remarqué que, dans quelques-unes de ces serrures, les ressorts de renvoi sont des ressorts à boudin; le travail en est grossier et nous fait supposer qu'elles sont de fabrication antérieure à celle que nous reproduisons. Au seul examen de notre dessin, il est facile de se rendre compte que le serrurier a mis tout son soin à construire les différentes pièces, qui toutes sont d'un fini irréprochable. Elles sont limées et polies; quelques-unes même sont gravées au burin et agréablement décorées. Tout ce mécanisme compliqué, qui se met en jeu au moindre mouvement que l'on fait subir à la clef, n'offre pas à l'œil l'aspect sévère de tout mécanisme. Les pièces gravées prennent des formes qui ajoutent un charme à cet ensemble artistique.

(A suivre.) E. ROBERT.



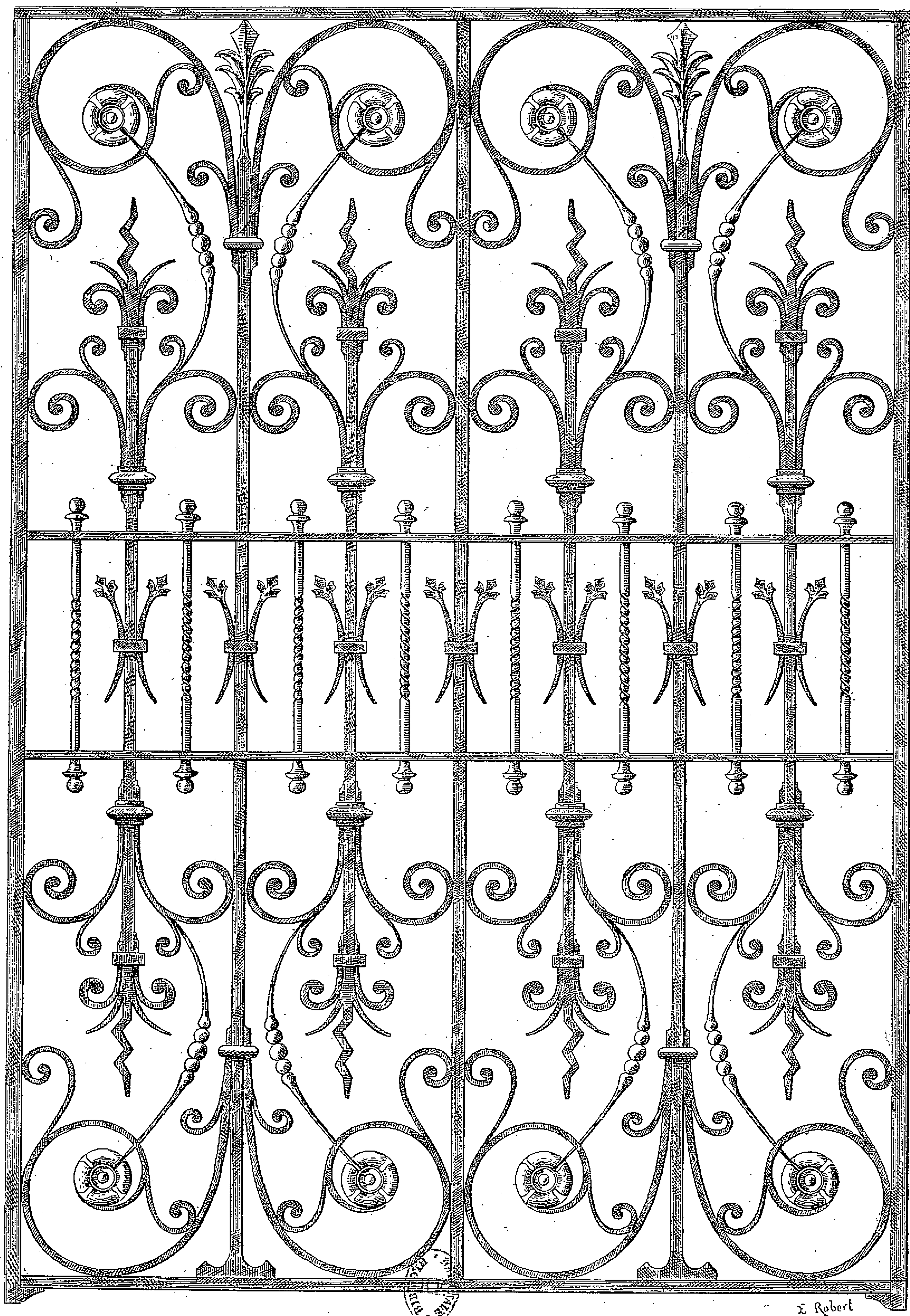
L'Administrateur-Gérant : G. D'HOSTINGUE.

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.



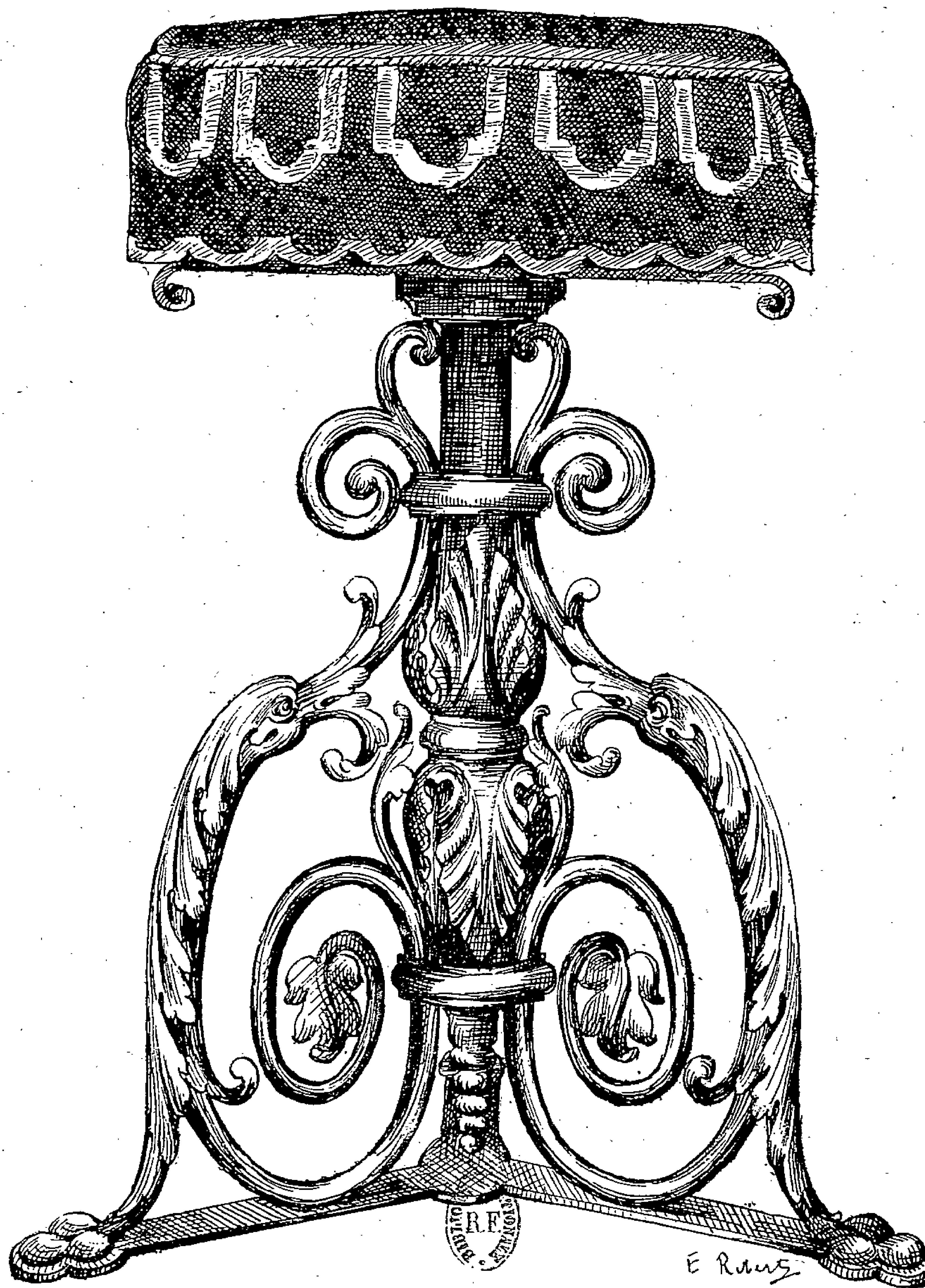
COURONNEMENT DE GRILLE

COMPOSÉ ET EXÉCUTÉ PAR M. BIRET, SERRURIER D'ART A AVIGNON.



GRILLE EN FER FORGÉ

Composée et exécutée par M. Louis Tellier ainé, serrurier d'art a Lille.

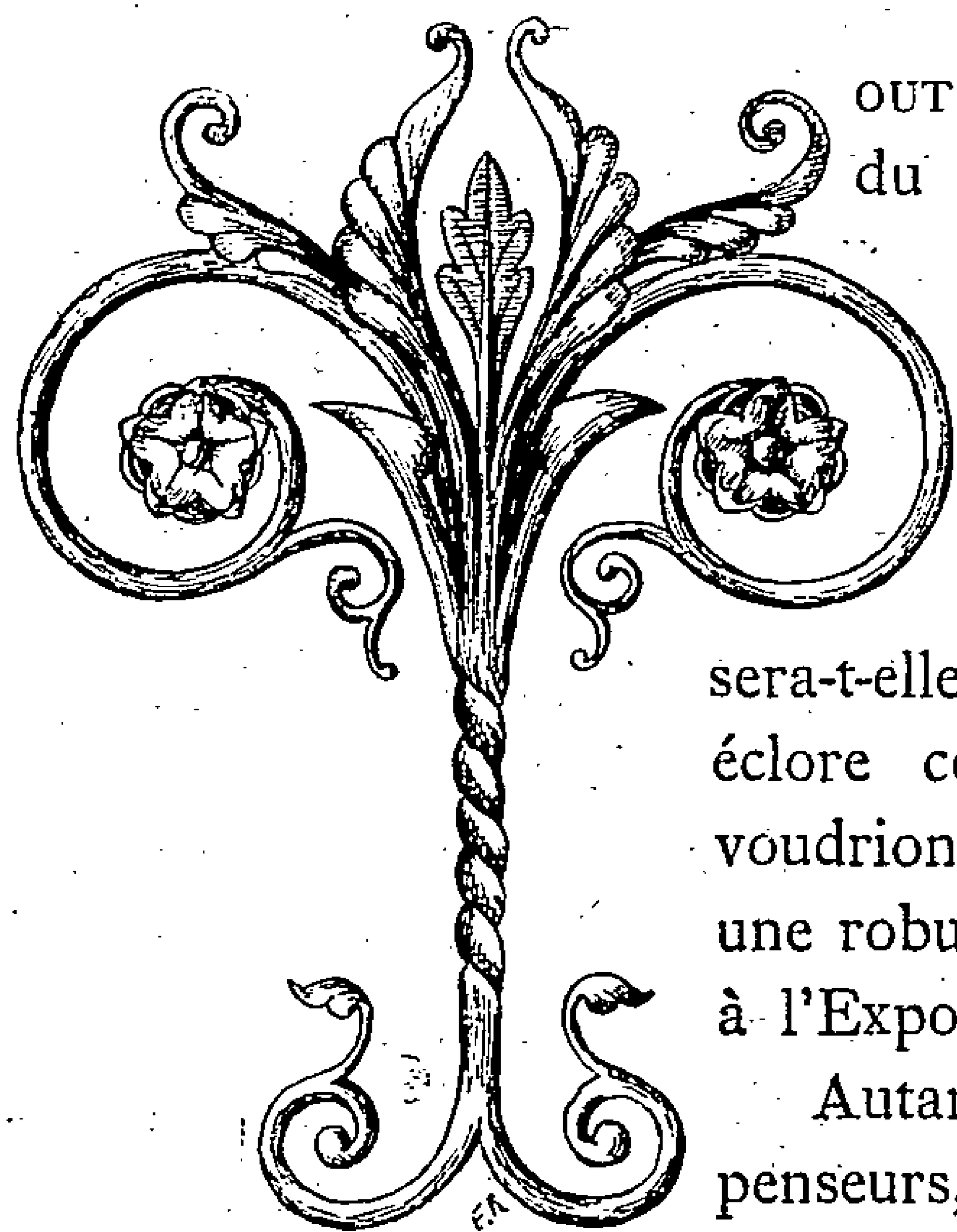


TABOURET DE PIANO EN FER FORGÉ



CHRONIQUE

LE MUSÉE DU SOIR



TOUT d'abord la question se pose de l'utilité d'un Musée du Soir. Qu'est-ce que sera ce musée? Quels seront les services qu'il pourra rendre aux ouvriers d'art et quelles seront les conséquences de la création de ce nouvel enseignement au point de vue du développement des idées artistiques dans l'esprit des ouvriers? L'influence des enseignements que l'on pourra y puiser sera-t-elle si forte, si puissante, qu'elle pourra suffire à faire éclore ce « style nouveau » que nous attendons, que nous voudrions voir sortir du chaos et se révéler éclatant et beau, avec une robustesse de jeune héros vers lequel se tourneront les regards à l'Exposition de 1900?

Autant de questions que se sont posées les philosophes, les penseurs, les artistes et les professeurs. Tous ont démontré l'utilité de la réalisation de ce projet et tous ont été unanimes à rendre hommage à Gustave Geffroy, le subtile critique d'art, l'écrivain de race, le grand penseur qui a mené depuis trois ans une campagne en faveur de cette œuvre sociale, humanitaire et patriotique.

Une voix discordante seule s'est élevée au milieu du concours de bonnes volontés que les pages magistrales de Gustave Geffroy avaient réunies autour de lui pour répandre l'idée nouvelle et la faire adopter : c'est celle du sculpteur Jean Baffier, qui a publié en 1895 les *Marges d'un carnet d'ouvrier*, lesquelles nous fourniront les arguments propres à démontrer la nécessité de la création d'un Musée du Soir pour

les ouvriers d'art. « Je vous affirme, en mon âme et conscience, nous dit-il, que je considère les musées, en tant qu'utilité au point de vue de l'émulation créatrice, comme absolument inutiles; je dirai même plus, ils sont nuisibles, car ils ne présentent, en somme, que des fragments dépareillés, n'ayant entre eux aucune corrélation... Le Musée ne peut être utile qu'au point de vue d'une reconstitution historique, pouvant permettre de comparer les différents aspects des civilisations et de leurs aspirations selon leurs tempéraments et leurs climats. Les musées modernes ne sont que les « Hôtels des Invalides » de l'Art, que nous devons visiter de temps en temps, comme philosophes, comme penseurs... »

Et plus loin :

« Pour créer, il faut être dans le mouvement et la vie, c'est-à-dire au centre de tout ce qui vibre. Il faut prosterner son front devant la grande œuvre de Dieu : la Nature, l'adorer dans son infinie grandeur, en embrassant la terre et le ciel; il faut se mettre à genoux devant le petit brin d'herbe et contempler longuement et tendrement la plus petite fleur. Alors, si l'on est pénétré des splendeurs de la création, si l'on est ému par le mystérieux rapport des êtres et des choses, on peut chercher à réaliser l'œuvre d'art. »

Ceci est une noble phrase qui fait oublier les précédentes et que nous reproduisons avec plaisir; en effet, dans la nature se trouve exprimé le principe créateur de toute œuvre décorative. Mais comment appliquer ce principe, d'après quelles lois et sous quelles formes? C'est à cette partie de l'éducation de l'artisan que sont précisément destinés les écoles et les musées. L'influence du milieu, les mœurs, les habitudes, les croyances philosophiques et le tempérament comme le génie propre à chaque peuple, sont là pour influer sur l'esprit de l'artiste et l'empêcher de copier servilement les œuvres de ses devanciers. Dans les musées, les ouvriers d'art vivent au milieu de la beauté, de l'harmonie, de la grâce et de la grandeur, dans une sorte d'ambiance artistique où ils puisent leurs forces créatrices, pour les féconder ensuite en des œuvres où leur puissance personnelle se fera sentir.

Tout art a ses lois et ses traditions, qui sont transmises de génération en génération. Étudier ces lois et ces traditions dans les chefs-d'œuvre que les premiers artistes nous ont légués, n'est pas un contresens, comme quelques-uns ont l'air de le croire. L'art grec, par exemple, aurait-il pris naissance et serait-il arrivé à cette perfection qu'aucun peuple n'a dépassée, si l'Égypte n'avait pas couvert son sol de monuments?

Jean Baffier voudrait renouer les traditions des temps « où les associations ouvrières, fondées d'après les préceptes naturels de la famille, étaient constituées en vue de leurs intérêts supérieurs et directs et où la personnalité était soutenue par la société qui avait avantage à protéger l'individu, de même que celui-ci trouvait sa récompense en travaillant noblement pour la prospérité et la gloire de sa corporation. » Mais il faut être de son temps; dans les productions artistiques, comme dans les productions industrielles, on doit tenir compte des progrès réalisés et des transformations de la vie sociale qui bouleversent à notre époque, très rapidement et très sûrement, toutes les coutumes établies depuis des siècles. Les jurandes, les maîtrises, les corporations et le compagnonnage remplaçaient autrefois l'école d'esthétique, l'école professionnelle et l'atelier. Mais les exigences d'une production outrée, rapide et à bon marché ont

nécessité d'autres moyens d'action, et la machine a été inventée : une évolution s'est produite et nous sommes tous forcés d'en tenir compte.

La période de transition, dans laquelle vit et s'agite notre génération, a fait de nous des énervés, des névrosés et des affadis; de là cette production d'objets d'art qui portent l'empreinte des esprits de l'une et de l'autre de ces catégories d'individus. D'un côté, les nerveux et les névrosés qui confondent l'étrange, le burlesque, le déchiqueté avec l'originalité, et qui jettent à la face du public des produits grimaçants, faisant des contorsions horribles, couverts de couleurs criardes qui raccrochent les yeux et les éblouissent sans les charmer, ni les attirer, qui hantent notre cerveau, le tourmentent et le rendent maladif. C'est l'art à « coups de poing », l'art *chatnoiresque*, que les sensibles et les adorateurs de la Beauté ne peuvent appeler « Art nouveau ». De l'autre côté, nous voyons les copistes, les pasticheurs et les plagiaires, sans idéal, qui ne possèdent pas le sens de la fraîcheur, du renouveau, incapables d'une tentative heureuse. Ceux-là sont les *muséedeclunystes*.

Quelques esprits éclairés, quelques artistes doués d'une grande puissance créatrice veulent mettre de l'ordre dans ce chaos et jeter la lumière au milieu de cette nuit où végète et s'étiole l'Art décoratif, art éminemment français, source de richesse pour notre pays.

Pour obtenir une évolution, il faut aller à la masse, à la foule des ouvriers, les nourrir d'idées saines, les soutenir et les guider sûrement. Il faut leur donner tous les moyens d'instruction et d'éducation, les faire vivre dans un milieu d'idées pures et d'images nobles. L'expérience de l'œil et le sentiment de la composition augmenteront à voir, à comprendre les constructions, à dégager l'idée qui préside à l'exécution de toute œuvre artistique. Créer des artistes est une utopie, mais leur donner un milieu favorable où les intelligences en quête pourront se révéler est chose possible. L'Art viendra après, comme le dit si justement Gustave Geffroy.

*
* *

Ce milieu favorable sera pour les humbles ouvriers d'art, le Musée du Soir, tel que l'a conçu Gustave Geffroy; c'est-à-dire un musée situé dans leur quartier, à leurs portes, dans le Marais ou le Temple, ou plus à l'est de Paris, aux confins des faubourgs du Temple et Saint-Antoine. Et que faut-il y mettre? La réponse est facile. Pour commencer, il ne faut pas lasser la patience des visiteurs, en leur mettant sous les yeux une immense exposition de tous les arts du passé; une sélection d'objets d'art, choisis avec sûreté, classés dans une galerie spacieuse et bien éclairée suffira pour les débuts. L'expérience fera le reste.

Depuis que M. Geffroy a publié son premier article sur le Musée du Soir, le 18 novembre 1894, les pouvoirs publics et le Conseil municipal de Paris se sont occupés de la question et, pour ne pas entrer dans des considérations nouvelles, je me contenterai de répéter ce qui a été dit et ce qui a été fait, et de donner une sorte de genèse de cette œuvre civilatrice, à laquelle deux hommes éminents, MM. Geffroy et Levraud, ont consacré tout leur talent.

La propagande a duré juste cinq mois, nous dit G. Geffroy, et la proposition du journaliste a été ratifiée par le Conseil municipal de Paris, sur la pressante demande

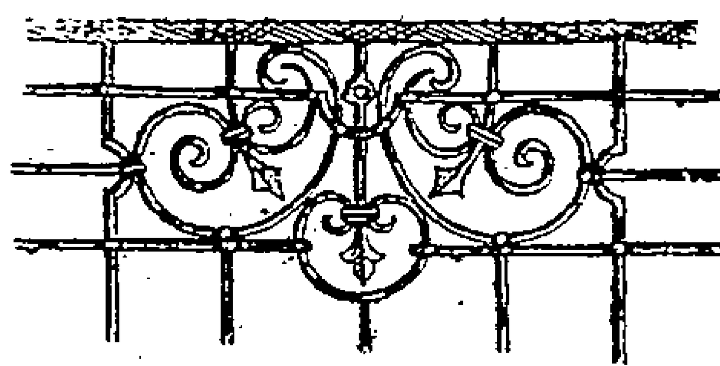
qui lui en a été faite par l'un des Conseillers municipaux du faubourg Saint-Antoine, M. Pierre Baudin. M. Poincaré, alors Ministre de l'Instruction publique, avait prêté son concours. Mais les ministères tombent et avec eux s'en vont les projets de réforme. Une longue accalmie s'est produite, pendant laquelle quelques-uns ont encore discuté la question sans lui donner une solution.

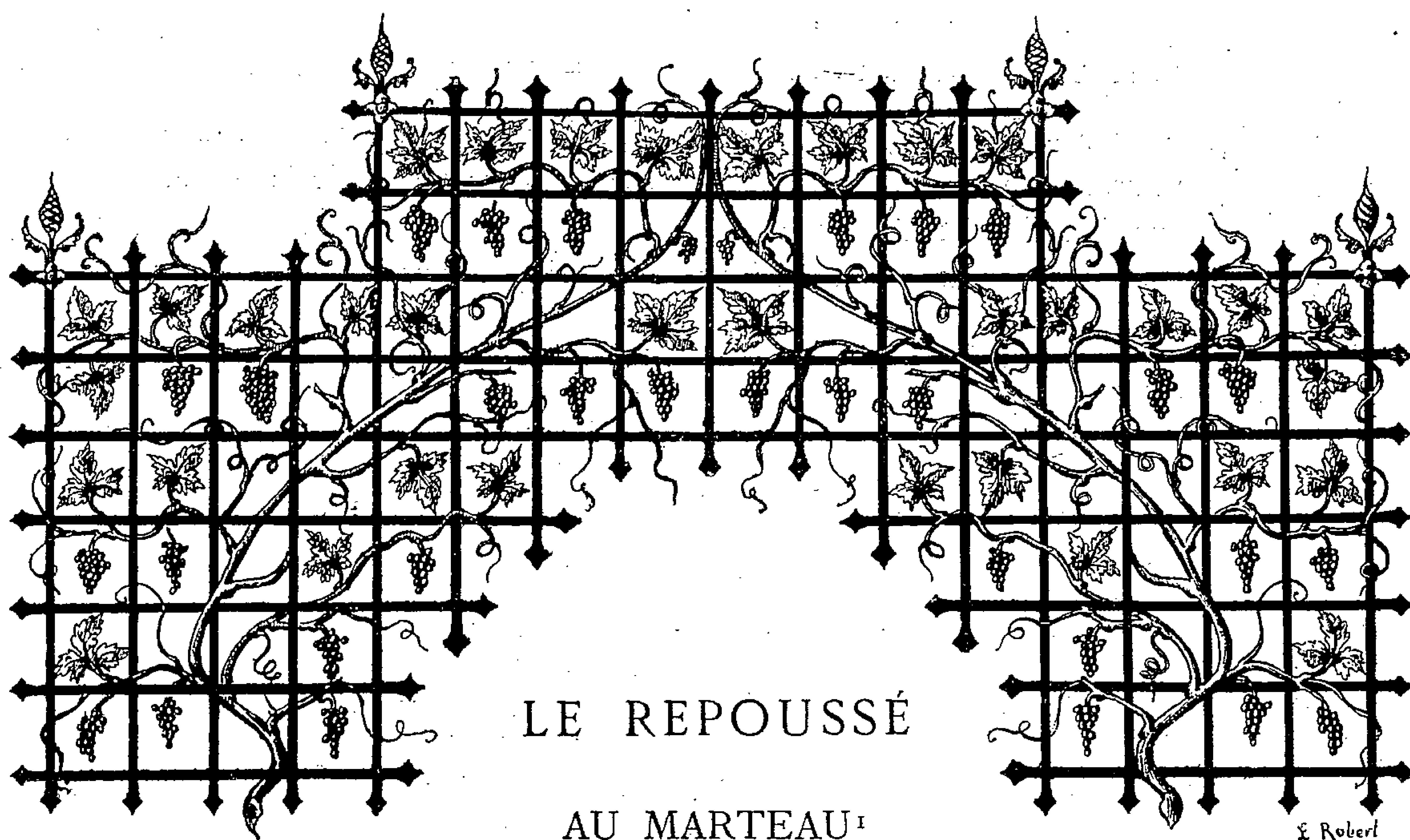
Il y a deux mois, nous avons eu l'honneur de nous entretenir avec M. Levraud, président de la quatrième Commission au Conseil municipal de Paris, des résolutions qu'il comptait prendre pour réaliser enfin un projet attendu depuis longtemps.

« Ce qui nous manque, nous dit M. Levraud, ce sont les fonds. Nous ne pouvons malheureusement disposer pour le moment que d'une somme très infime et bien inférieure à celle qu'il faudrait pour créer une sorte de *South Kensington,* semblable à celui de Londres. Nous nous contenterons cette année de mettre l'idée en route; nous jetterons les premières bases d'un enseignement qui a prouvé sa vitalité et sa force. Une des salles de l'Hôtel-de-Ville, la salle Saint-Jean, par exemple, que l'on peut séparer en deux par une draperie, sera convertie en musée et salle de conférences. Les objets nous seront fournis par les amateurs, les collectionneurs, les fabricants et les artistes. Pour faire les conférences, nous ferons appel aux bonnes volontés. Je présenterai dans peu de temps un rapport au Conseil municipal et j'espère que, cette année même, nous aurons l'embryon du Musée du Soir. »

Que sera cet enseignement donné dans ces conférences? Sera-t-il primaire, moyen, ou bien verrons-nous des critiques d'art et des historiens faire un cours d'esthétique? C'est ce que nous ne savons encore. Dans tous les cas, il serait à souhaiter qu'à ces savants vinssent s'adjoindre des hommes du métier, des chefs d'atelier, qui donneront des conseils pratiques et des leçons de technique aux ouvriers qu'il faudra commencer par attirer dans ce milieu nouveau. La question est très complexe et très délicate, elle mérite une longue étude; mais nous avons confiance dans l'érudition de M. Geffroy et dans la science et le dévouement de M. Levraud. Nous aurons de nouveaux détails à donner dans notre prochain numéro sur le Musée du Soir, qui contribuera à répandre la richesse qu'il y a à recueillir dans l'art industriel et à provoquer cette moisson admirable, toute morale, qu'il y a à récolter dans les champs de goût, qui jusqu'à ces dernières années ont été exploités en France seulement.

DE MALNUIT.





LE REPOUSSÉ

AU MARTEAU[1]

(Suite).

Avant de pénétrer plus avant dans l'étude du repoussé et de lui donner tous les développements qu'elle comporte, nous croyons nécessaire de faire une description exacte et détaillée des principaux outils indispensables à tout ouvrier qui veut faire du repoussé au marteau. Nous ne prétendons pas faire un cours complet, mais nous donnons quelques développements à cet intéressant sujet, car nous croyons très justifiée notre façon de donner certains enseignements. Si quelques-uns d'entre nous, se sentant piqués au vif, semblent nous en vouloir d'insister sur certains détails, nous leur dirons qu'à ceux qui croient ne rien avoir à apprendre, nous laissons toute liberté de critique, mais nous leur laissons aussi le droit de piétiner sur place. Ce ne seront pas ceux-là qui seront les premiers, ni les plus remarqués aux expositions, et ce ne sera pas à eux que pourront aller les récompenses et les distinctions. Ceux-là non plus n'auront pas la satisfaction d'avoir concouru au relèvement d'une industrie artistique et d'avoir collaboré à l'œuvre commune dans le développement de l'art décoratif français.

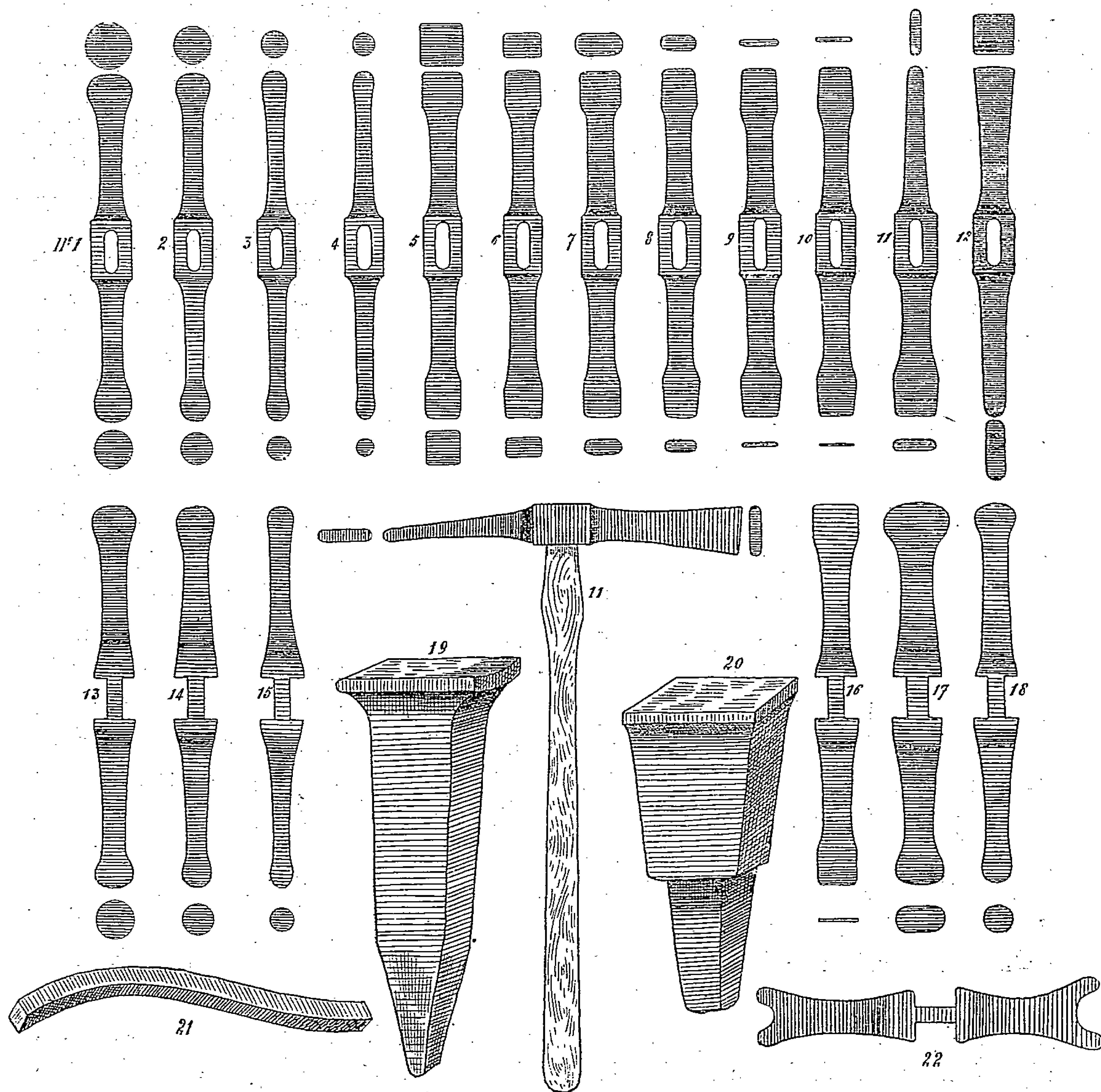
Nous posons en principe qu'un art industriel, quel qu'il soit, pour progresser et se répandre, doit avoir à son service des ouvriers habiles, connaissant leur métier dans ses moindres détails et capables d'exécuter en entier toutes les parties d'une même œuvre. Le repoussé au marteau est un métier si étroitement lié à celui du ferronnier, qu'il est de la plus haute importance, nous dirons même indispensable, que la plupart d'entre nous le connaissent, sous peine d'être réduits dans certains cas à l'impuissance ou de se voir arrêtés dans l'exécution d'un ouvrage qui se trouvera dénaturé ou ne présentera pas toutes les qualités d'ensemble si des ouvriers de tempéraments différents y mettent la main.

Nous ne saurions trop répéter à nos ouvriers d'art de s'engager dans la voie que

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie*, 2e année, p. 20.

nous indiquons, car leur intérêt, tout comme celui de notre corporation tout entière, est de ne pas laisser la production étrangère prendre place à côté de la nôtre.

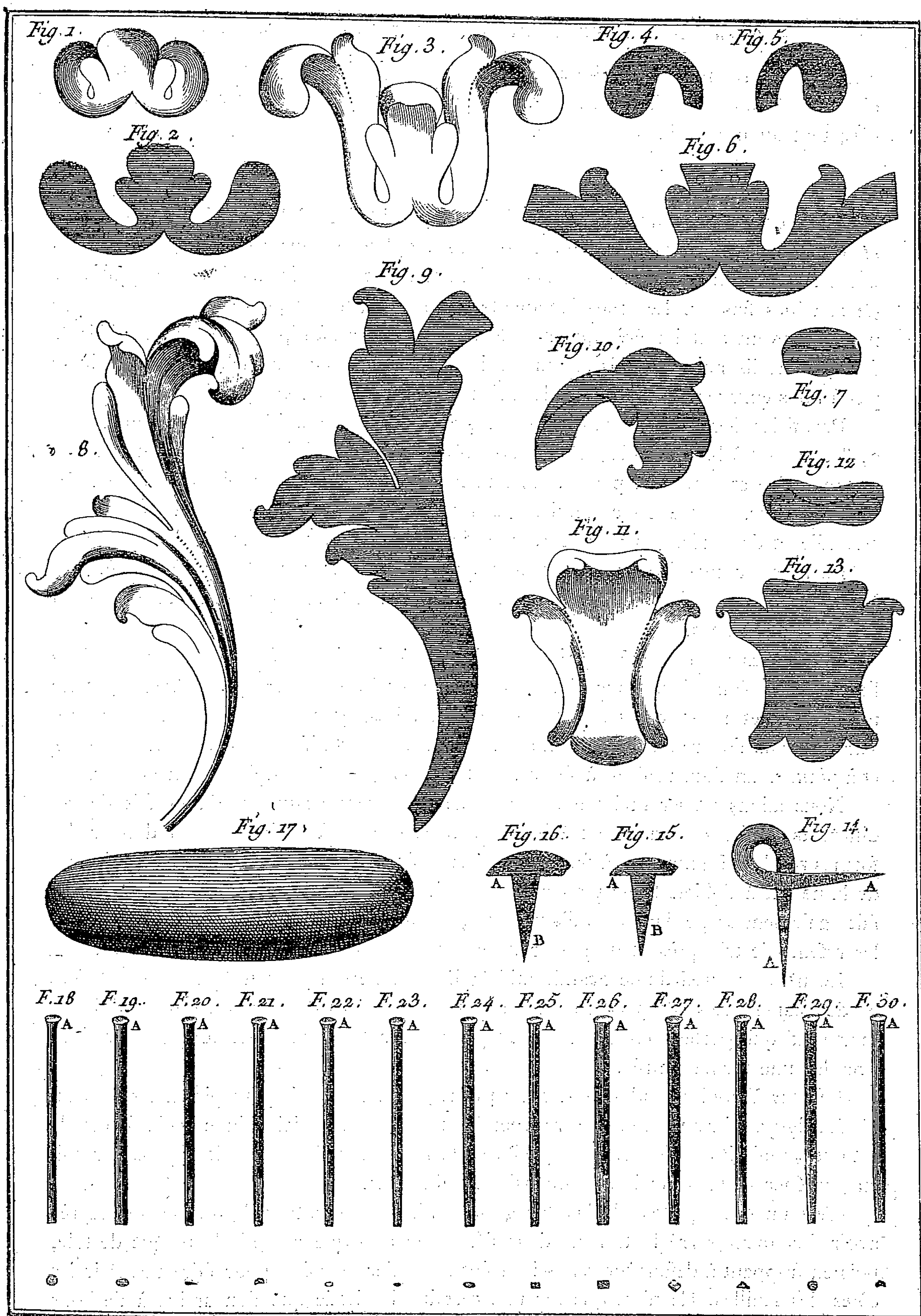
L'Allemagne, la Suisse et l'Autriche ont des ouvriers ferronniers en beaucoup plus grand nombre que nous n'en avons en France. La plupart ont une instruction artis-



Série d'outils pour le repoussé au marteau.

tique assez étendue. Cette supériorité leur permet de se répandre dans nos ateliers et d'envahir de plus en plus toutes nos maisons de ferronnerie.

Nous avons même pu constater qu'en Amérique, où l'art du fer forgé a pris un si grand développement, les principes fondamentaux de la composition ornementale et de l'exécution ont été empruntés aux Allemands. Nous serions heureux de voir cet état de choses prendre une face nouvelle; il faut pour cela que quelques-uns



Serrurerie. — Grands ouvrages et ornemens de relevures *(sic)*.
Planche tirée de l'*Encyclopédie des Arts et Métiers*, de Diderot.

d'entre nous se mettent hardiment et avec courage, à la besogne, pour mettre des obstacles à tout envahissement et réduire, autant que possible, la concurrence étrangère tout au moins dans notre cité.

* * *

Nous empruntons quelques-unes de nos reproductions à l'*Encyclopédie des Arts et Métiers* de Diderot (1750); nous trouvons, également dans cet ouvrage, les dessins d'une série d'outils et quelques sujets d'études, comme la découpe à plat des culots et de certaines feuilles. Les renseignements que nous pouvons puiser dans cet ouvrage nous montrent tout l'intérêt que nos devanciers avaient à répandre leurs procédés de fabrication; ils nous ont mis sur une voie toute tracée dans laquelle nous n'hésitons pas à nous engager afin de rendre les mêmes services à notre corporation.

Parmi les douze marteaux que nous reproduisons, ceux qui portent les numéros 1, 2, 3 et 4 sont à boule ronde; les numéros 5 et 6 sont, l'un à face carrée, l'autre à face rectangulaire et servent à planer. Le numéro 7 est à double emploi : une de ses faces sert à planer, l'autre est arrondie. Les numéros 8, 9 et 10 sont à double panne arrondie et de différentes épaisseurs comme l'indiquent les coupes.

Le marteau numéro 11, que nous représentons avec son manche, est d'un côté à *panne* plate et de l'autre côté à *panne* sur champ. Le numéro 12 est à face carrée et à *panne* sur champ.

Les figures 13, 14 et 15 représentent des *tas* à doubles boules que l'on serre dans l'étau et que l'on utilise pour planer. Le numéro 16 est un *tas* appelé *tranche* et les numéros 17 et 18 sont des *tas* de forme ovale. Les figures 19, 20, 21 et 22 représentent, dans l'ordre où nous les nommons, un *tas* portatif, un *tas* servant à *dresser* et à *planer,* un faux rouleau à fer carré et un *tas* que l'on emploie pour plisser.

Nous allons passer maintenant en revue les divers usages que l'on fait de ces différents outils. Les marteaux à boules rondes servent à emboutir et à donner des formes rondes. Le marteau à face carrée sert à planer les parties déformées et à donner de la netteté à l'objet. Pour planer on emploie le marteau à face rectangulaire; il en fait également usage dans bien d'autres cas, à cause de sa forme qui permet d'atteindre les refents de très près et de passer librement dans les endroits peu accessibles.

Le n° 8 est aussi d'une grande utilité; il permet en même temps de tirer les côtes et de planer. Les n°s 9 et 10 servent à faire les côtes des feuilles. On emploie les marteaux qui portent les n°s 10 et 12 pour étirer les feuilles de tôle et leur faire prendre une forme cintrée.

Les *tas* à boules rondes (*fig.* 13, 14 et 15) sont employés pour planer les formes.

La figure 16 représente une tranche. Nous ne donnons ici qu'une seule forme de cet outil, mais il est bien évident qu'elle seule ne peut suffire et que le repousseur doit en posséder deux ou trois de dimensions différentes.

C'est un outil qui est de la plus grande utilité dans le travail du repoussé. Après avoir fortement serré la tranche dans l'étau, on applique sur elle la plaque de tôle, puis en frappant à défaut sur celle-ci on fait remonter le métal pour faire ressortir les côtes des feuilles. Ce n'est qu'avec une certaine habitude que l'on arrive à de bons résultats en se servant de la tranche et du marteau.

Les numéros 12 et 15 représentent des *tas* de forme ovale, sur lesquels on ramène les formes d'une feuille. Le numéro 19 sert à donner le cintre aux feuilles. Celui qui est représenté à la figure 20 sert à planer.

Le faux rouleau représenté sur la figure 21 est employé pour donner une première forme à une feuille qui doit recouvrir un fer plat ou carré. Pour arriver à ce résultat on pince fortement dans l'étau les extrémités de la feuille et du fer et on rabat la tôle de chaque côté du fer.

Le *tas* de la figure 22 sert à donner les premières formes pour obtenir ensuite les côtes des feuilles.

(A suivre.)

ROBERT LE





SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

(Suite.)

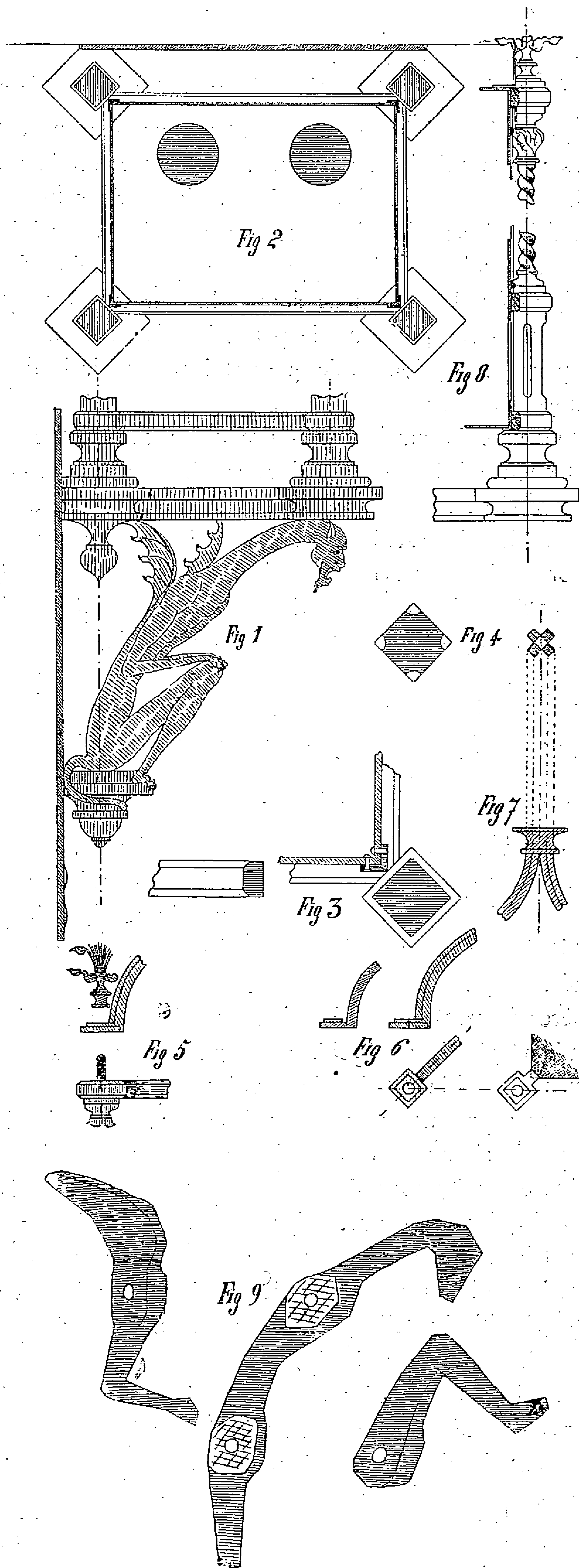
HORLOGE EN FER FORGÉ

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant dans ce numéro une étude sur un objet d'ameublement qui a été fort peu traité en ferronnerie, surtout dans ces dernières années. Et cependant, dans les différentes expositions universelles, tant à Paris qu'à l'étranger, l'horloge a toujours été une pièce que l'ébéniste et surtout le fabricant de bronze se sont plu à présenter au public. Et ceci est très compréhensible, car l'horloge, par ses dimensions monumentales et son ensemble architectural, peut prêter à toutes sortes de combinaisons ornementales, où la verve de l'artiste peut s'exercer en toute liberté. Pourquoi le ferronnier ne pourrait-il pas, lui aussi, fabriquer une horloge qui serait certainement appréciée aussi bien par les artistes que par les amateurs?

Au moment où le fer forgé devient de plus en plus en faveur auprès du public, et surtout aussi parce qu'il peut se prêter, comme nous l'avons prouvé plus d'une fois, à toutes les décorations des objets d'ameublement, il nous a paru utile, sinon nécessaire, de faire un essai en publiant cette étude, dont les ferronniers pourront tirer parti ou tout au moins s'inspirer, s'ils ne veulent copier servilement le dessin que nous reproduisons. Nous espérons susciter parmi nos confrères une certaine émulation qui aura peut-être pour résultat une floraison très variée, très affinée des productions de l'Art de la Ferronnerie à l'Exposition de 1900.

Nous donnons comme toujours une vue d'ensemble, l'élévation et les plans de détail de la composition que nous nous proposons d'étudier. La figure 2 nous donne le plan de la cage : celle-ci est composée de plaques de tôle ajourées et de forme rectangulaire. Les tôles de côté, dont l'une sert de porte, sont assemblées par des cornières dans toute leur hauteur. Trois ceintures, une au-dessus du cadran et deux au-dessous, à la hauteur des embases des colonnes qui forment le cadre de la cage, servent à donner à celle-ci une forte structure et un solide assemblage.

La partie supérieure de la cage est surmontée d'une sorte de dôme ajouré, composé



Horloge en fer forgé. — Détails d'exécution.
Composition de E. Robert.

de quatre arceaux, dont les courbes se terminent par un fleuron central. Ces arceaux sont réunis à leurs points culminants par une bague prenant la forme d'une petite colonne aplatie. Le fleuron est vissé dans le chapiteau de cette colonne. Nous ne donnons pas le détail de fabrication de ce fleuron, pas plus que celui des quatre autres disposés au-dessus des colonnes de supports aux quatre coins de l'horloge. Nous avons eu déjà maintes fois l'occasion de donner la manière de procéder.

Le timbre de la sonnerie qui forme la partie intérieure du dôme est vissé sur un culot; celui-ci fait partie d'une tige ronde qui sert à maintenir le timbre au-dessus du mouvement de l'horloge.

La frise qui couronne la partie supérieure de la cage est en tôle découpée et repoussée; elle est coudée à l'équerre et fixée sur la tôle qui recouvre le haut de la cage. Cette frise est divisée en deux parties par la ceinture dont nous avons parlé et la partie inférieure de la frise est fixée sur cette ceinture et un peu en saillie.

Les colonnes torses et leurs ornements sont d'une seule pièce. La figure 8 donne tous les détails de construction et profils de ces colonnes et des embases qui en font partie. La figure 3 donne le détail des cornières, la coupe de la ceinture et l'assemblage d'angle des tôles.

Figure 4. — Coupe des quatre arceaux.

La figure 5 représente l'assemblage d'un arceau avec la colonne et le fleuron qui la surmonte.

Figure 6. — Détails de la patte d'assemblage.

Figure 7. — Réunion des quatre arceaux par une bague.

L'horloge, une fois montée et toutes ses parties assemblées, est posée sur deux supports dont les consoles sont formées par deux chimères. Celles-ci sont fixées sur une applique en tôle découpée ou en fer forgé qui s'adosse à la muraille à laquelle elle est solidement fixée.

Les deux chimères forment la partie intéressante de cette pièce de ferronnerie et lui donnent une grande partie de son prix. Si on ne veut pas s'astreindre à forger ces chimères, on peut les remplacer par deux volutes qui pourront également former console, mais l'œuvre ne présentera pas le même aspect d'originalité.

La figure 1 donne la silhouette de la chimère et permet d'en concevoir facilement l'exécution. Les différentes figures 9 donnent, à l'état rudimentaire, le dessin des pattes et des ailes qui sont forgées et apprêtées séparément. Aux différents endroits où doivent être fixées les ailes et les pattes sur le corps, on perce des trous pour y introduire les rivets qui serviront à réunir les différentes pièces afin de faciliter la soudure des dites pièces et de constituer la chimère telle qu'elle est représentée sur notre figure d'ensemble. Le fini est donné par la sculpture au burin.

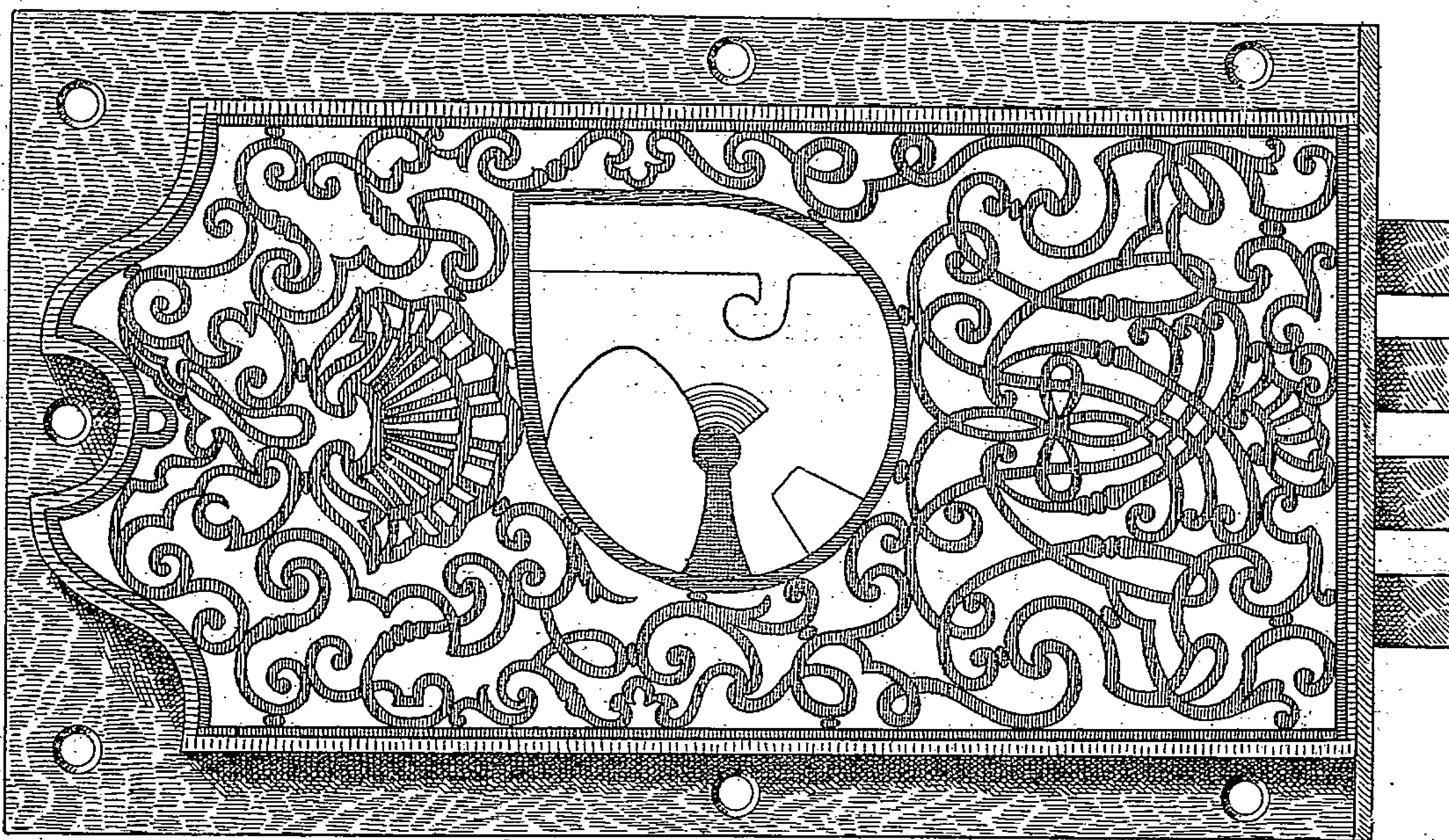
Les deux poids, tels que nous les avons figurés, sont composés d'une boîte de forme cylindrique recouverte d'un cercle en tôle découpée et ajourée; à l'intérieur de cette boîte, on place les plombs destinés à se faire contrepoids et à assurer le mouvement de l'horloge.

(A suivre.) E. ROBERT.

L'ART DE LA SERRURERIE[1]

(Suite.)

Au commencement du XVIIe siècle, le serrurier subit encore l'influence de ses devanciers du XVIe siècle, surtout dans la composition ornementale; ce n'est que quelques années plus tard qu'il s'affranchit et qu'il laisse de côté une ornementation qui ne s'accommode plus avec la structure nouvelle des meubles et n'est plus en



Serrure du XVIIIe siècle (Musée du Louvre).

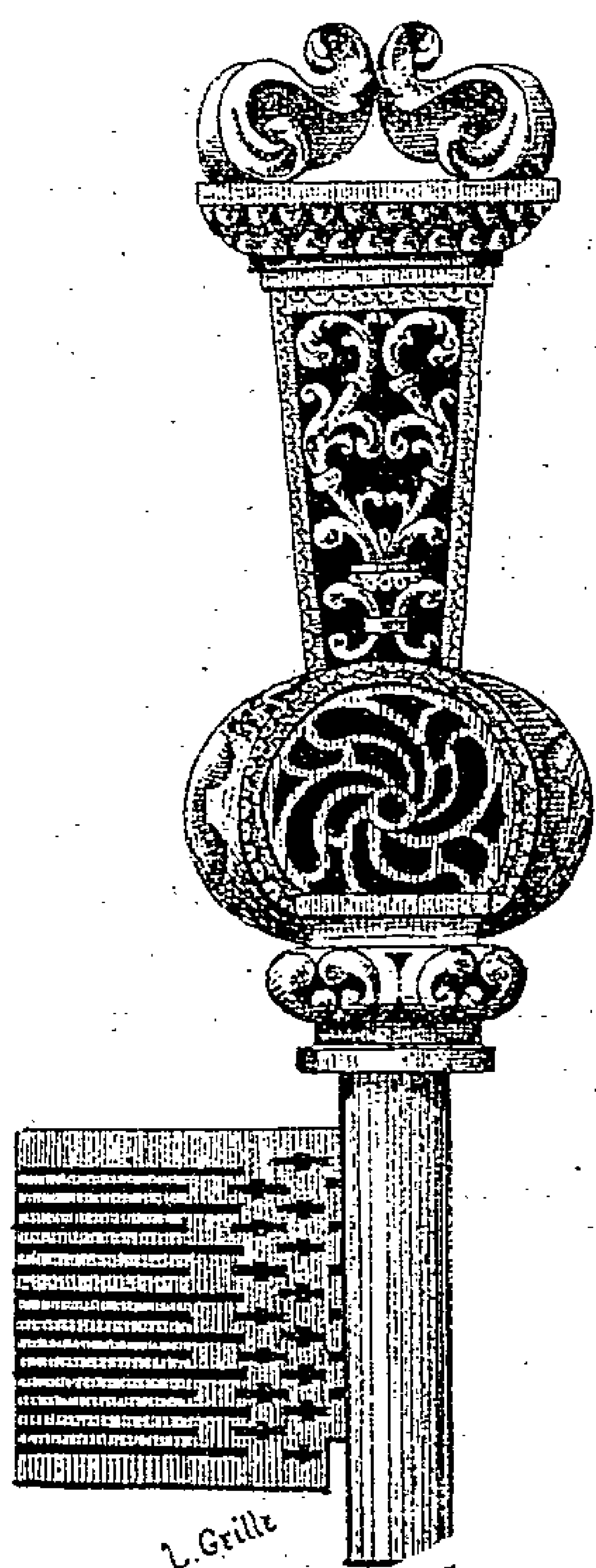
harmonie avec l'architecture de cette époque. Mais aussi la production devient plus active, la serrurerie fine devient industrielle, et les fabricants se voient forcés de s'entourer de mécanismes nouveaux, d'employer un outillage plus perfectionné et d'avoir recours à des moyens de fabrication plus rapides.

Les bonnes traditions étaient cependant encore conservées dans quelques villes du royaume; Mathurin Jousse, dans son livre de la *Fidèle ouverture de l'Art du serrurier* (1627), avec son langage imagé et précis, nous dit que, si dans quelques célèbres cités de France, « les serrures se faisaient à l'antique, elles étaient considérées comme des chefs-d'œuvre à cause des ornements d'architecture, sculpture ou relie qu'il faut mettre sur icelles, en sorte que, pour l'accomplissement de ces ouvrages, est requis beaucoup de temps, tellement que quelques-uns y ont mis deux ans et plus à parfaire leurs chefs-d'œuvre, tellement que c'est quelquefois la ruine des aspirants,

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 1re année, pages 111, 126, 143, 159, 173 et 190; 2e année, pages 13 et 29.

à cause des grands frais et dépenses qui lui convient faire en travaillant, outre qu'icelles ne se vendent pas si facilement comme celles qui sont à présent en usage. »

Mathurin Jousse nous fait comprendre très nettement que, si les serruriers de cette époque avaient monté de véritables fabriques d'objets courants, qu'ils tenaient tout prêts à être livrés, quelques-uns d'entre eux étaient restés fidèles aux traditions artistiques du XVIe siècle, et ne livraient à leur clientèle que des pièces de commande, qui étaient, dans leur espèce, de véritables chefs-d'œuvre d'art industriel. Pour appuyer notre dire et pour donner une idée bien exacte de la perfection que pouvaient atteindre les œuvres de cette époque, nous donnons la reproduction d'une serrure qui se trouve au musée du Louvre.



Clef du XVIIe siècle.
(Musée de Cluny.)

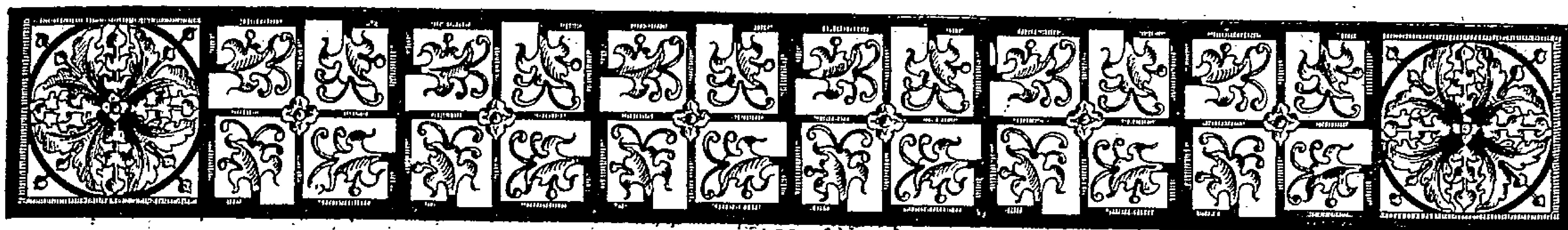
M. Molinier, conservateur des objets d'art du Moyen-Age et de la Renaissance au musée du Louvre, s'est mis le plus gracieusement du monde à notre disposition pour nous fournir tous les renseignements désirables sur cette œuvre remarquable et nous permettre d'en faire le dessin que nous reproduisons aujourd'hui. Le mécanisme de cette serrure fera l'objet d'une prochaine étude, dans laquelle nous aurons, du reste, à parler à nouveau, avec plus de détails, de l'art de la serrurerie au XVIIe siècle. Nous nous contentons aujourd'hui de représenter cette serrure dans son ensemble.

* * *

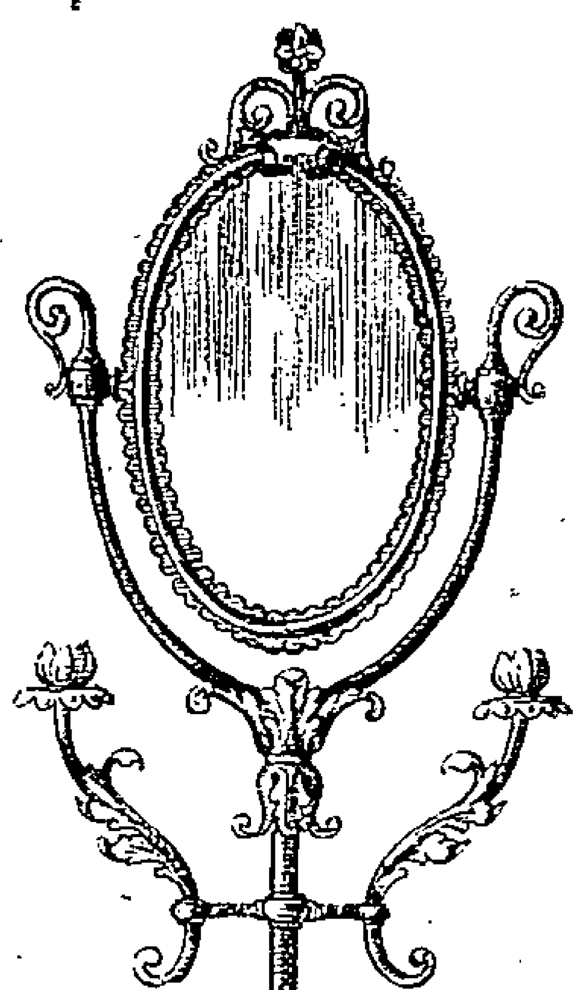
La clef que nous reproduisons fait partie de la collection du musée de Cluny. Par sa forme et son ornementation très délicate, elle porte bien l'empreinte du style du XVIIe siècle; elle fait évidemment partie de cette famille de clefs que les serruriers ne cesseront de livrer à leur élégante clientèle jusqu'au commencement du XVIIIe siècle.

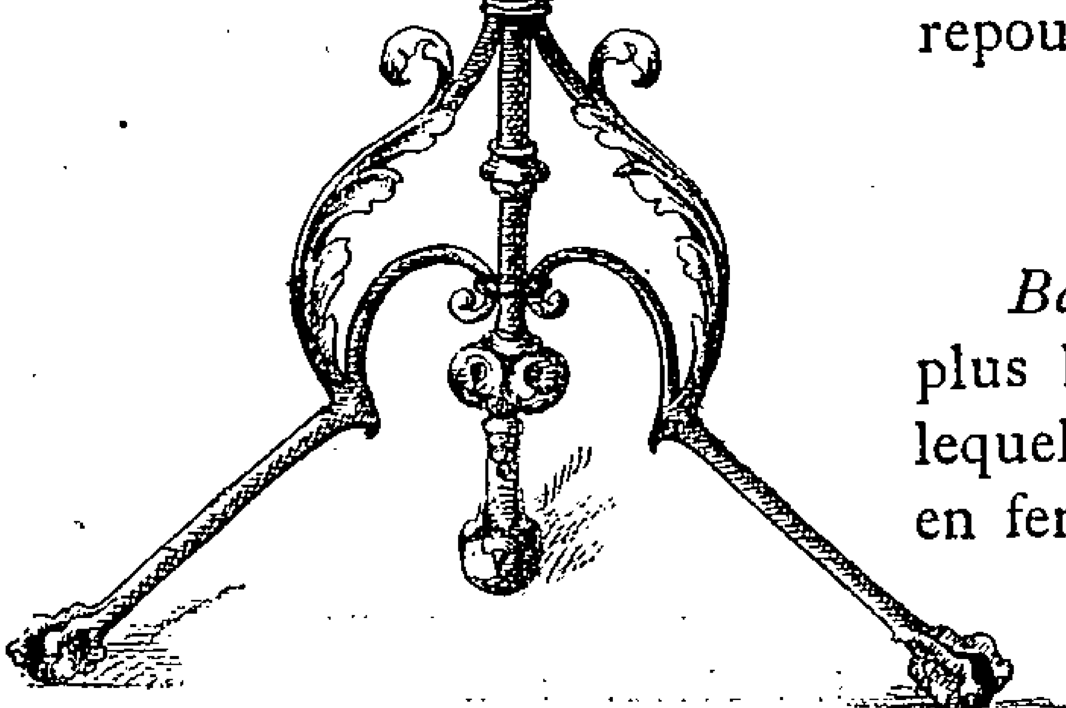
On reste surpris devant la finesse d'exécution et l'habileté de main de ces merveilleux artisans qui nous ont légué tous ces petits chefs-d'œuvre. Il a fallu une patience de bénédictin et une audace inouïe de praticien à tous ces artistes pour fabriquer ces clefs, où toutes les difficultés d'exécution sont accumulées comme à plaisir. Nos ouvriers, pour prendre leur métier en goût, devraient aller admirer ces clefs finement ciselées, dont les embases fouillées et évidées forment ces riches dessins que nous ne pouvons nous lasser d'admirer.

(A suivre.) E. ROBERT.



NOS ILLUSTRATIONS





Miroir en fer forgé.

Rampe en fer forgé. — Composition de M. Camut, architecte; exécution de M. A. Bernard. — La composition de cette rampe est d'un très joli effet d'ensemble; les rinceaux en sont très bien étudiés et s'enroulent les uns dans les autres avec une harmonie parfaite. La principale volute, qui à elle seule occupe chaque panneau, est forgée d'une seule pièce; le noyau principal donne naissance à cinq branches réunies par une seule soudure. Cette pièce de forge, par ses qualités décoratives et son exécution remarquable, constitue un travail qui mérite de retenir notre attention.

Ce qui frappe l'œil du connaisseur, c'est le soin minutieux et la parfaite connaissance du métier avec lesquels M. Bernard a exécuté cette rampe. Tous les noyaux sont traités avec le même esprit qui présidait, sous le règne de Louis XIV, à l'exécution de ces genres de travaux. L'ajustage du fer laisse apparaître une petite saillie, qui motive très bien les passages des fers les uns dans les autres. Bien souvent on néglige, de notre temps, ce détail de construction qui cependant a une réelle importance.

***

Horloge en fer forgé. — Cette composition fait l'objet d'un article spécial dans notre chapitre du fer forgé et de ses applications.

***

Motif de décoration en fer forgé et repoussé au marteau. — Cette feuille de houx, entrelacée dans une feuille de chardon, a été exécutée en fer forgé. Nous la reproduisons ici comme document pouvant servir de modèle dans des compositions décoratives, où le repoussé à la forge peut être appliqué.

***

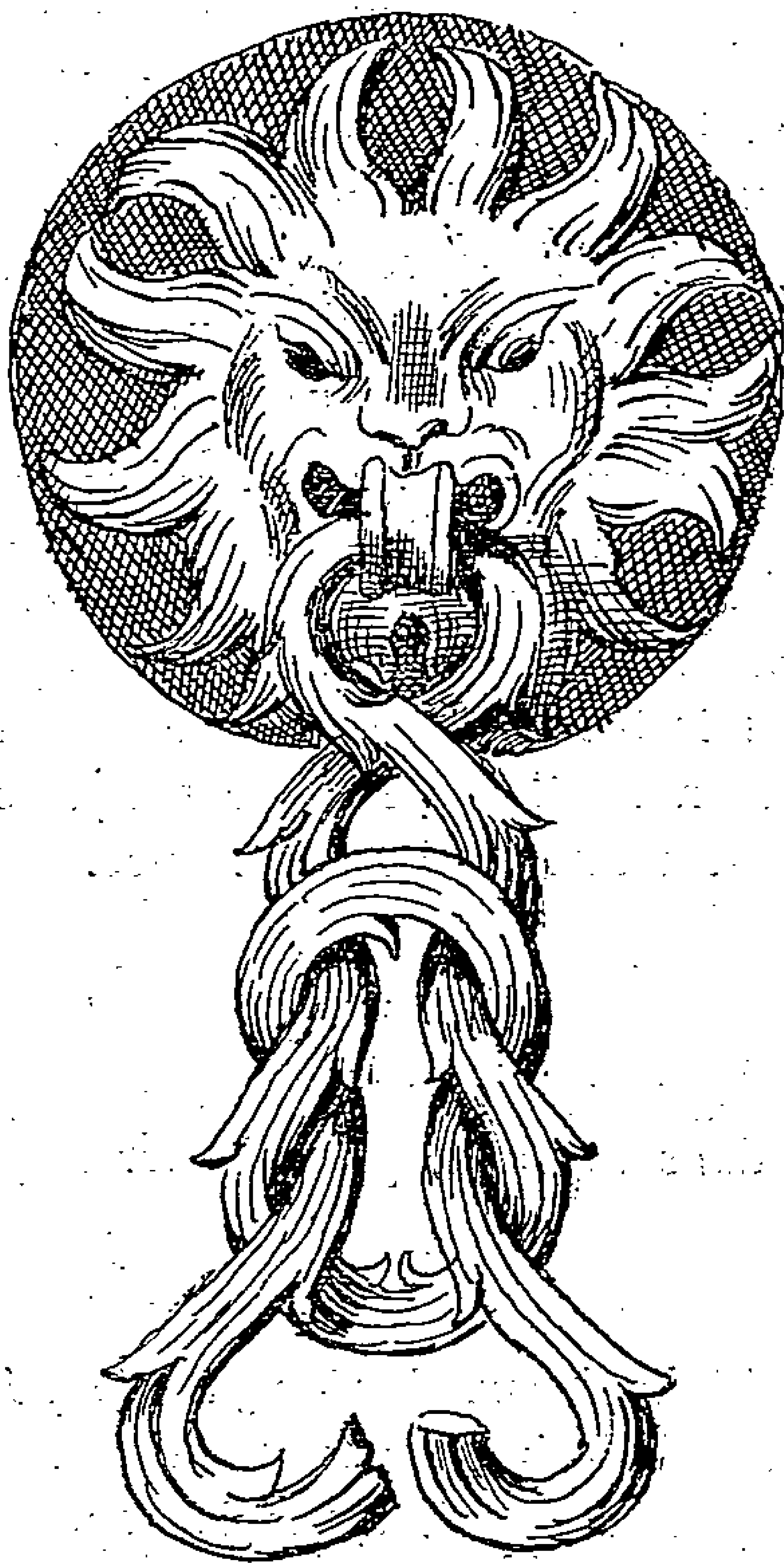
Balustrade en fer forgé. — Le dessin de cette balustrade, du plus bel effet décoratif, mérite surtout l'attention par le soin avec lequel il a été établi, pour en permettre facilement la reproduction en fer forgé.

Le motif, symétriquement placé dans chacun des panneaux, se relie au suivant avec une aisance charmante. L'œuvre n'est pas chargée de détails, les ornements sont sobres et cependant l'ensemble flatte agréablement les yeux.

*
* *

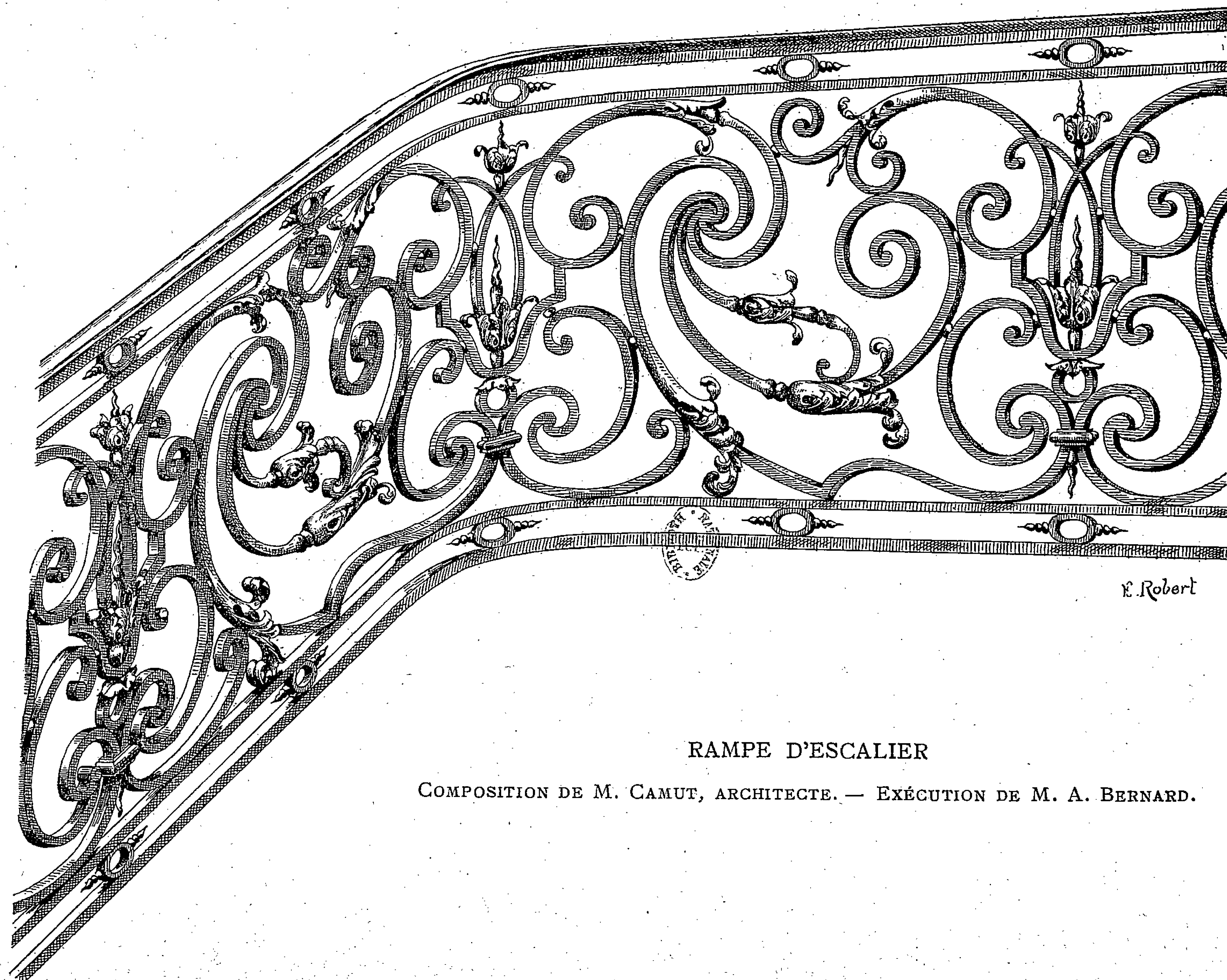
Devant de foyer en fer forgé. — Cette grille, qui n'a aucun lien de parenté avec les compositions du XVIIIe siècle, rappelle cependant l'amabilité du décor de cette époque; elle est d'une fraîcheur que tous les amateurs aimeront à voir dans les nouvelles productions de notre art. Depuis trop longtemps, les motifs ont été pris dans les vieux bibelots. Une décoration, prise dans la fleur et traitée aussi ingénieusement que l'a été cette grille, peut donner de merveilleux résultats.

VULCAIN.



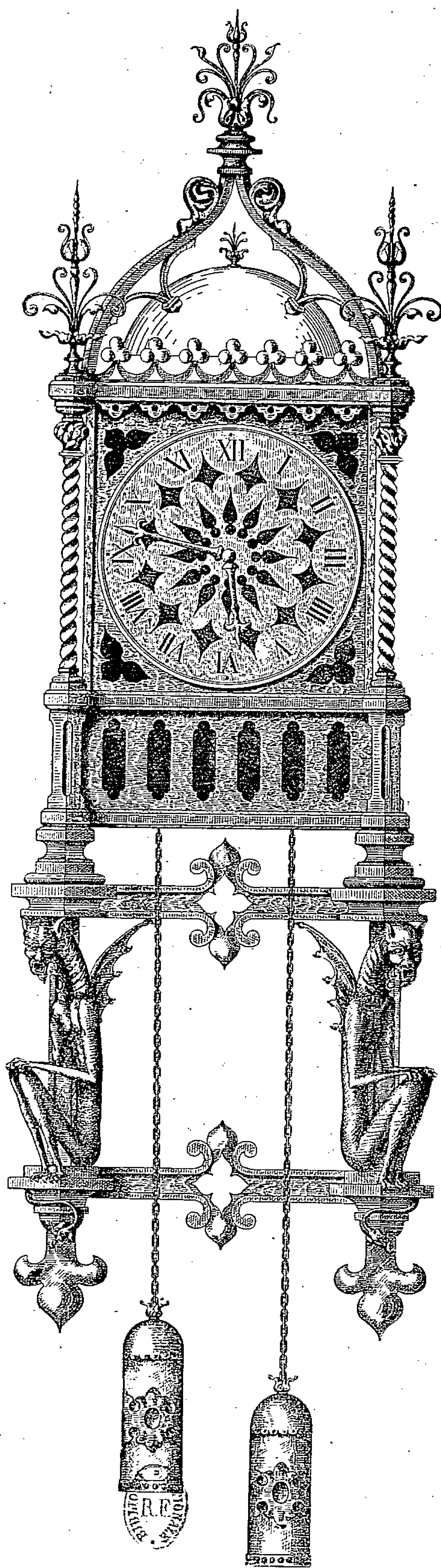
L'Administrateur-Gérant : G. D'HOSTINGUE.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.



RAMPE D'ESCALIER

Composition de M. Camut, architecte. — Exécution de M. A. Bernard.

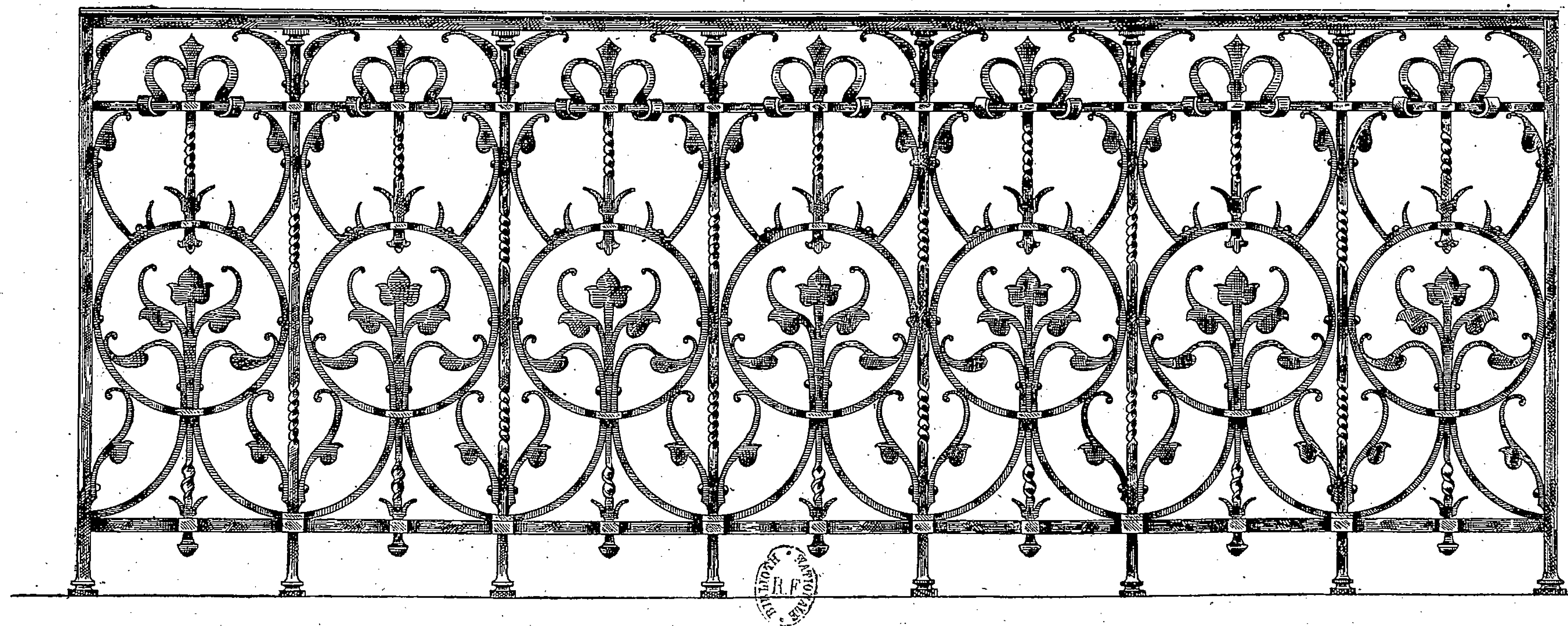


HORLOGE EN FER FORGÉ

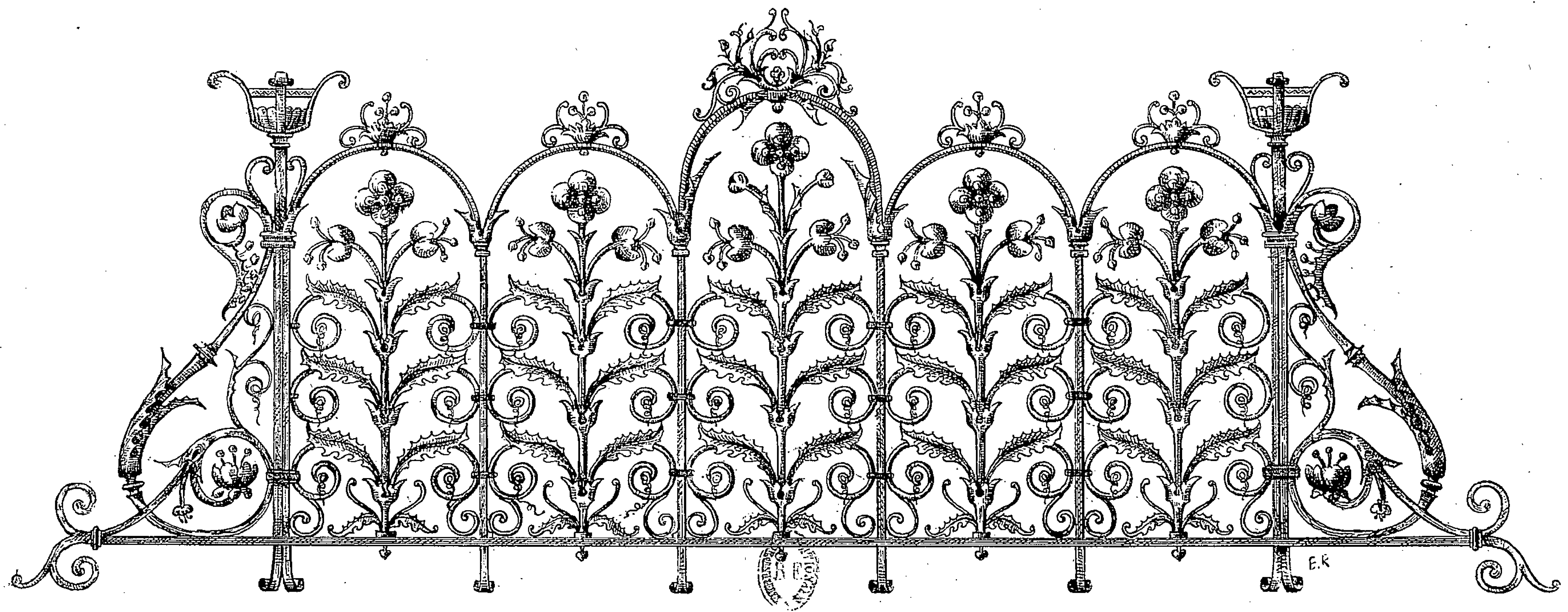
Composition de E. Robert.



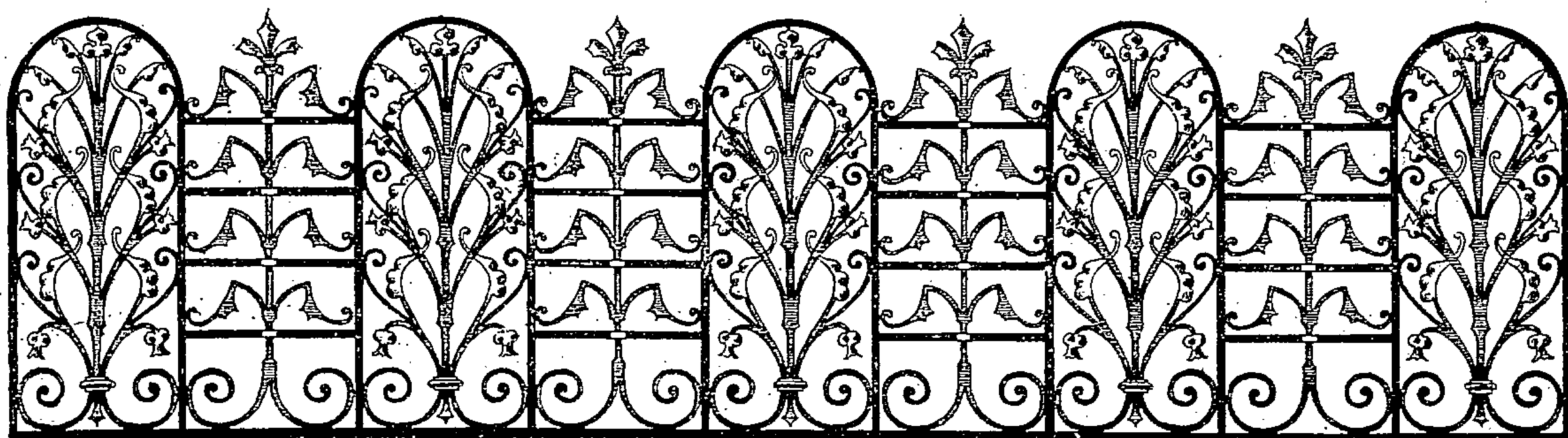
MOTIF DE DÉCORATION EN FER FORGÉ ET REPOUSSÉ AU MARTEAU



BALUSTRADE EN FER FORGÉ



DEVANT DE FOYER EN FER FORGÉ



CHRONIQUE

L'ART NOUVEAU

L'Art Nouveau! Érudits ou artistes ont voulu le définir et, ambition bien légitime, ont voulu doter notre siècle d'un art qui réponde à nos besoins nouveaux, à nos goûts et à nos mœurs. Des manifestations ont été faites par tous : Aussi l'*Union centrale des Arts décoratifs* avait-elle inscrit, sur la longue liste des conférences qu'elle a organisées cet hiver, ce titre « l'Art nouveau ». M. Grasset, un artiste des plus distingués, à qui était confiée la délicate mission d'exposer l'état actuel du domaine de l'art décoratif, a su, en homme avisé, analyser avec beaucoup de précision et aussi beaucoup d'humour toutes les parties malades de cet art autrefois si florissant et qui paraît être aujourd'hui dans une période d'évolution assez mal définie. Mais indiquer le mal n'est pas toujours trouver le remède. Si la plupart des causes de décadence et des vices propres à la vie débile des arts appliqués à l'industrie ont été indiqués par l'habile conférencier et si nous sommes en parfaite communion d'idées quant aux effets, nous nous permettrons, dans ce court exposé de nos idées, quelques remarques quant aux causes et aux moyens de les détruire.

Si l'art est resté stationnaire et vit depuis de longues années de souvenirs et de réminiscences, s'il s'appuie pour continuer sa route sur ce qui fut immuablement établi par l'antiquité, si dans chaque monument on retrouve toujours un principe admis depuis des siècles ou un élément souvent employé, c'est que l'esprit humain, depuis plus de cent ans, a subi de telles secousses qu'il a dû s'orienter vers d'autres mondes pleins d'une réalité plus saisissante et que la foule innombrable qui put se permettre de vivre depuis la grande Révolution délaissa la forme et la beauté pour se créer une existence et des moyens d'action. De là ces incessants progrès de la science vers lesquels toutes les intelligences ont convergé jusqu'à ces dernières années. Le développement parallèle et simultané des sciences et des arts n'a pu se faire; et cependant la transformation complète du mécanisme agit avec une telle influence sur les productions de l'art appliqué que bientôt il faudra créer un art spécial, où seront introduits peu à peu des principes soumis aux exigences de la machine. Cet arrêt momentané dans les manifestations de nos industries qui ne relèvent pas seulement du domaine de la science pure, ne saurait être de longue durée, si nous savons trouver un enseignement

dont les principes seront conformes aux progrès incessants faits par la mécanique et pourront répondre aux besoins d'une production de plus en plus active.

Quelles sont les études nécessaires à un artiste pour mériter ce nom? nous dit M. Grasset : étude de la géométrie, de l'architecture, de l'anatomie, étude raisonnée de la nature et les applications savamment ordonnées de tous ces éléments à leur destination propre. Hélas! oui; c'est là l'idéal et le summum des connaissances indispensables; mais au grand détriment de l'art nouveau, combien peu d'entre ceux qui sont appelés à produire peuvent se flatter de posséder ce joli bagage artistique! Je veux parler de ceux qui réellement sont des producteurs, de ceux qui, à de rares exceptions, sont à la tête du mouvement. Car, nombreux sont les autres qui possèdent ces connaissances, mais réduisent leur rôle de producteurs à jeter une idée sur le papier, sans se douter que, le plus souvent, elle ne pourra devenir une réalité, ainsi que l'a fait remarquer le conférencier. L'approche de l'établi et le maniement des outils n'attirent pas assez souvent ceux qui ne se servent que du crayon pour faire de l'art et qui ne veulent pas s'abaisser à faire du métier ou courber l'échine jusqu'à des besognes d'un ordre qui ne leur paraît pas suffisamment élevé.

D'un autre côté tant que les principaux éléments du dessin, qui sont le point de départ indispensable pour tout ouvrier d'art, n'auront pas pénétré dans la couche profonde de cette grande catégorie des travailleurs, l'Art décoratif restera malade. Un grand effort s'impose de part et d'autre.

Il faut bien reconnaître cependant, et nous le faisons volontiers, que des efforts considérables ont été faits pendant ces dernières années par de véritables artistes pour indiquer une voie nouvelle et sûre. Les études dans nos écoles sont faites avec un esprit de suite remarquable, et le but vers lequel est dirigé l'enseignement donné dans les Écoles d'Art décoratif nous permet de fonder les plus grandes espérances pour un avenir très prochain. A chacune des expositions des travaux d'élèves que font ces écoles, nous voyons des séries de compositions ornementales conçues d'après des principes qui tendent à remonter le courant et à accuser très nettement une grande liberté d'allures et une assimilation toute nouvelle dans l'harmonie des couleurs. Que tous ces efforts ne restent pas improductifs, et que toutes ces jeunes intelligences habilement éduquées ne se contentent pas de fixer sur le papier leurs ingénieuses trouvailles! L'exécution ménage bien souvent des surprises et met en évidence des incorrections et des imperfections qu'elle seule peut révéler. Réaliser soi-même ses conceptions est une faculté qui permet de reprendre bien des erreurs de composition que l'on peut sentir et qu'il est quelquefois très difficile de faire comprendre, même à un habile ouvrier.

En ce qui concerne spécialement l'exécution et la main-d'œuvre, M. Grasset s'est appliqué à faire comprendre que les diverses matières doivent toujours être traitées très largement et que le bois par exemple doit porter l'empreinte du ciseau du sculpteur, de même que sur le fer on doit pouvoir trouver la trace du coup de marteau. Ici encore, nous nous permettrons quelques remarques qui sont en contradiction avec les idées du conférencier. Il ne faut pas ériger en doctrine et appliquer comme principes généraux ces conseils; le domaine des productions de l'Art décoratif est beaucoup trop étendu pour qu'on puisse se permettre d'appliquer à la lettre des données aussi théoriques. Le sculpteur, avant de donner son premier coup de ciseau,

doit avoir constamment présentes à l'esprit la place et la destination de l'œuvre à créer. Il paraît tout évident, par exemple, que les sculptures d'un meuble, tel qu'un fauteuil ou un lit, que nous approchons souvent, qui sont sous nos yeux, ne doivent pas heurter le regard par des imperfections de détail, ni laisser au toucher une sensation désagréable. La main-d'œuvre dans ces objets usuels doit donc être plus soignée et le travail plus poussé. Quant aux sculptures purement décoratives des boiseries qui doivent produire leur effet à distance, il est tout naturel que la recherche dans le fini du travail soit moins grande.

Ce qui est plus logique, c'est de tenir compte du tempérament de chaque artiste; les uns peuvent traiter un sujet avec une grande largesse de main, les autres peuvent concevoir l'exécution de ce même sujet avec une plus grande finesse dans les détails. Autant d'artistes, autant de factures différentes. Le sentiment personnel en art est indiscutable et libre de toute entrave comme dans tous les domaines où l'esprit humain peut combattre et faire prévaloir ses préférences et son originalité, et c'est précisément par ces qualités d'indépendance intellectuelle qu'un véritable artiste peut créer un art particulier et faire du nouveau.

La révolution partielle se fera par la machine; les essais de sculpture faits au moyen de procédés mécaniques ne sont pas encore concluants dans cet ordre d'idées. La réduction mécanique des médailles est une preuve que les efforts devront peut-être se tourner vers cet outillage nouveau et perfectionné. Bien que je voie avec peine la main-d'œuvre vaincue par la machine, je ne puis cependant nier l'évidence et, comme nous ne pouvons retourner en arrière, nous devons nous préparer à faire face au mouvement qui s'accentue de jour en jour. On pourra réduire la somme de travail fait à la main, mais jamais on ne pourra l'anéantir complètement. Les artistes ont pour se défendre une tactique toute prête, c'est d'être les propres interprètes de leurs conceptions.

Chaque époque qui nous a laissé des manifestations nouvelles de l'Art a possédé des hommes éminents, des artistes de génie qui, par leurs créations, leur indépendance dans la poursuite de leur idéal et la puissance de leur fraîche imagination, ont pu imposer à leurs contemporains la nouveauté dans les conceptions artistiques. Mais quelle qu'ait été la phase d'évolution par laquelle ont passé les arts, il n'y a pas eu transformation complète et immédiate des principes et des formes. Tout ce qui a pu frapper l'imagination dans les différentes branches de l'Art a été tellement retourné et sous toutes les formes depuis tant de siècles, que fatalement notre esprit se trouve impressionné par la contemplation continuelle des chefs-d'œuvre du passé. De là cette confusion et ce chaos au milieu desquels nous avons peine à nous reconnaître. Nos travaux auront cependant leur place marquée et bien définie comme ceux de toutes les époques et des noms d'hommes éminents viendront aussi s'ajouter à la liste déjà longue des chefs d'école qui ont illustré tous les temps. La mécanique qui a transformé notre société a dû nous forcer à créer certains objets dont l'usage ne s'était pas fait sentir jusqu'alors. Ces objets porteront l'empreinte d'un art spécial et bien caractéristique des temps actuels. Mais dans leur architecture bien des lignes déjà employées se retrouveront et seront là pour attester de la puissance persistante et réelle de tout ce qui fut établi par les anciens.

E. ROBERT

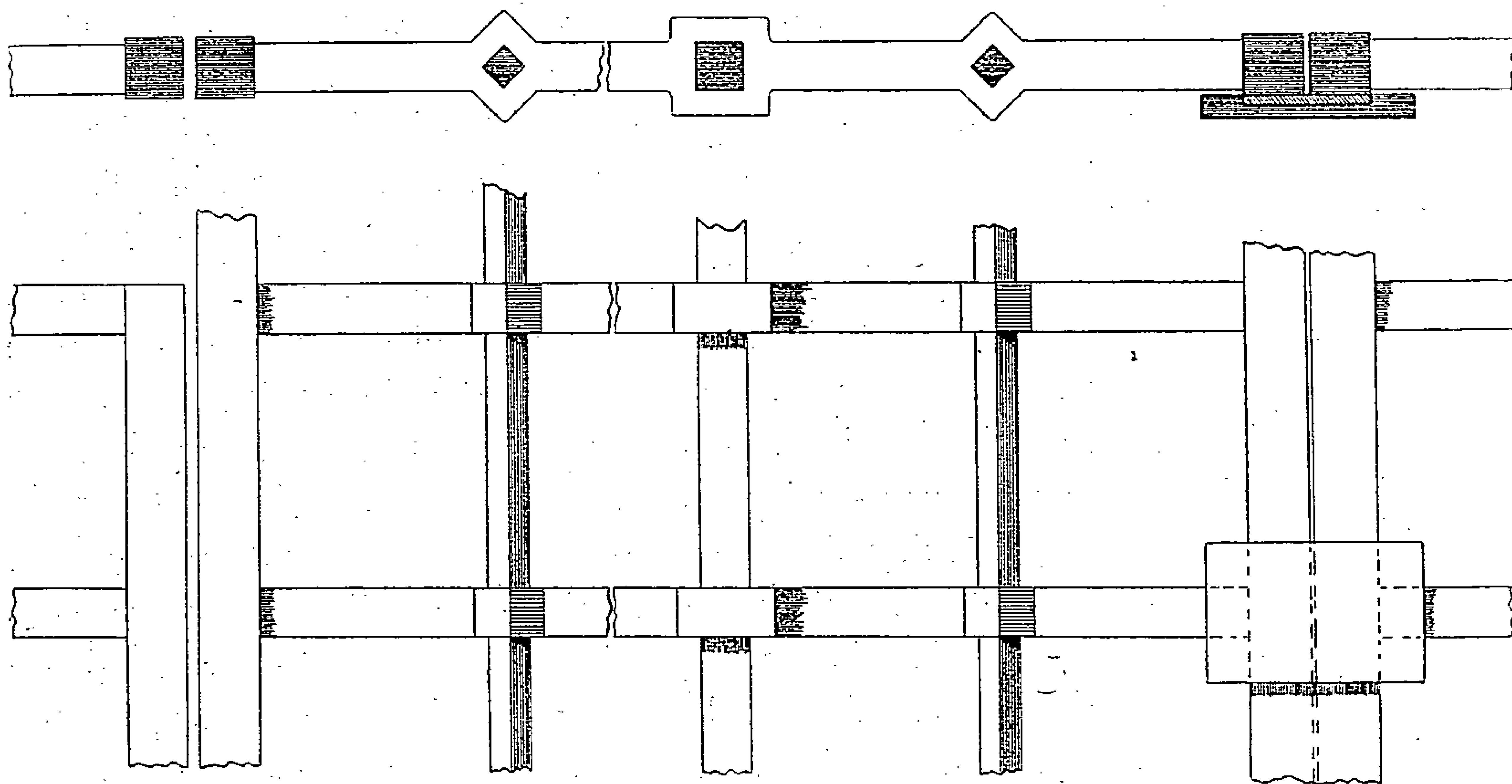
L'ART DU FER FORGÉ

SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

(Suite.)

La structure des deux grilles que nous donnons en planches hors texte est essentiellement composée de barreaux de grille assemblés comme on le faisait au XVe siècle. C'est à ce genre d'assemblage que nous consacrons aujourd'hui notre étude du fer forgé.

Ce genre de grille, très en faveur au Moyen-Age, était d'une grande solidité et



Grille en fer forgé entourant le chœur de l'église Notre-Dame de Cléry (Loiret).
Détails d'exécution.

constituait un excellent moyen de défense. La construction d'une grille ouvrante est soumise à une règle qui s'impose d'elle-même. Le cadre doit être d'une solidité à toute épreuve; on obtient ce résultat en assemblant les montants principaux et les traverses par des tenons ronds, goupillés et rivés.

Pour les deux grilles qui sont l'objet de cette étude, la principale difficulté d'exécution consiste dans l'assemblage des barreaux au moyen de trous renflés; nous donnons un dessin qui permet de se rendre exactement compte de tous les détails de construction, lesquels doivent être observés avec la plus grande précision afin d'obtenir le passage très régulier des barreaux. Nous trouvons dans cette grille des trous carrés sur angle et des trous carrés de face, dont le simple effet d'opposition offre un intérêt assez remarquable. Tout ce travail a été exécuté à la forge, comme on le faisait au XVe siècle.

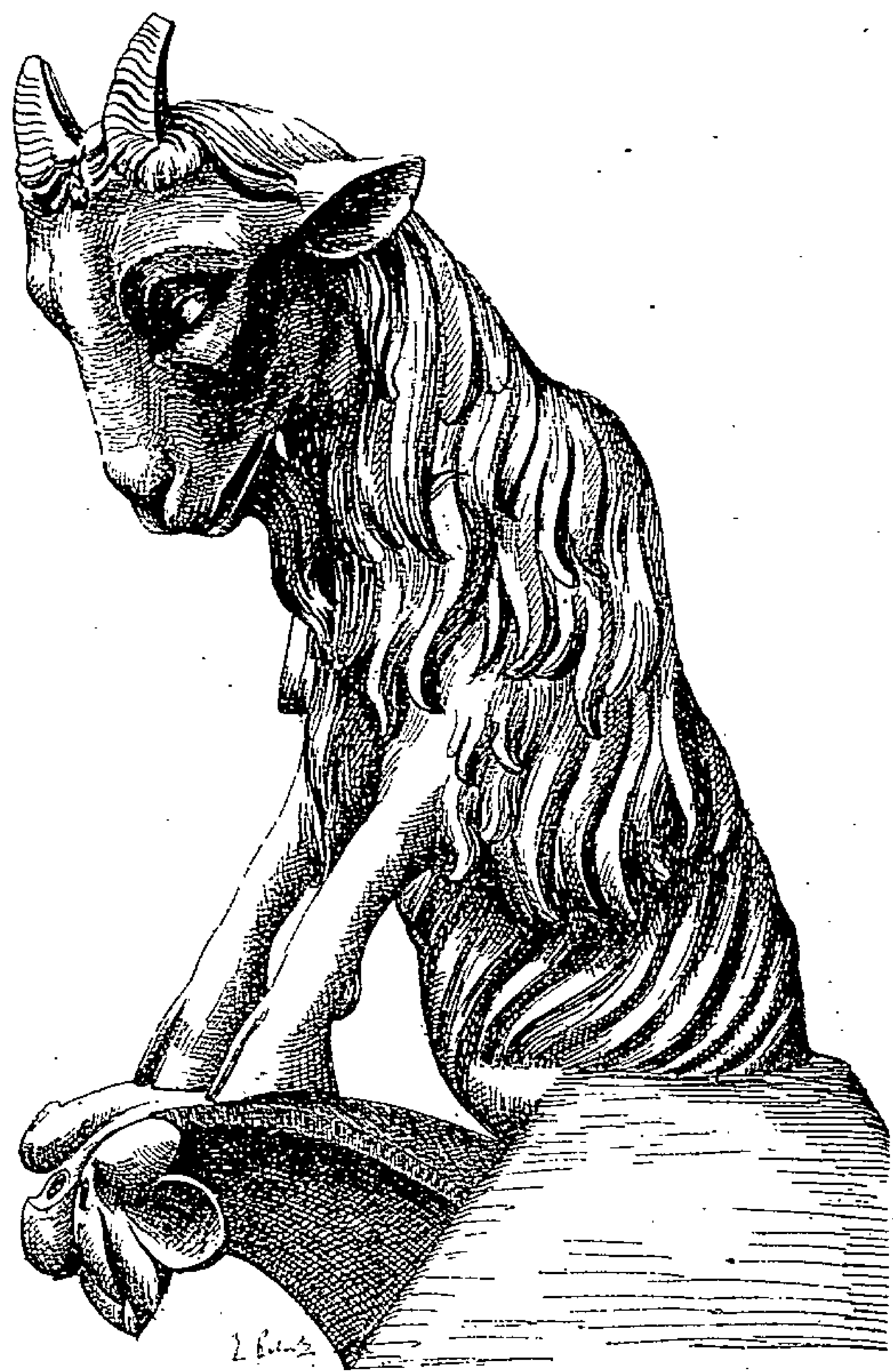
De nos jours, l'usage des trous renflés est plus restreint et il est peu de serruriers

qui, maintenant, se donnent la peine de faire un tel travail à la forge. Les trous renflés sont, en général, obtenus au poinçon à la raboteuse; il ne reste plus qu'à souder les barres de fer à la longueur voulue. L'emploi en est encore assez courant dans les grilles, mais les trous sont plus souvent sur plat que sur angle.

Pour obtenir des trous renflés sur angle et à la forge, le fer, à l'endroit où l'on doit faire les ouvertures, est refoulé suffisamment pour qu'on retrouve la matière nécessaire à ramener les angles; puis, avec un outil en forme de langue de carpe, on débouche un trou allongé et on chasse la matière de chaque côté du trou sans l'affaiblir; on refoule ensuite le trou en rond de façon à laisser le passage au mandrin pour ramener les angles du fer. On obtient encore plus de netteté en faisant passer les faces du trou renflé dans une étampe.

Les trous sur face sont obtenus de la même manière, mais avec moins de difficulté. Pour les grilles, comme celles de l'église de Cléry, dont les traverses présentent alternativement des trous à face et des trous sur angle, une grande partie du travail se fait à la tranche à chaud.

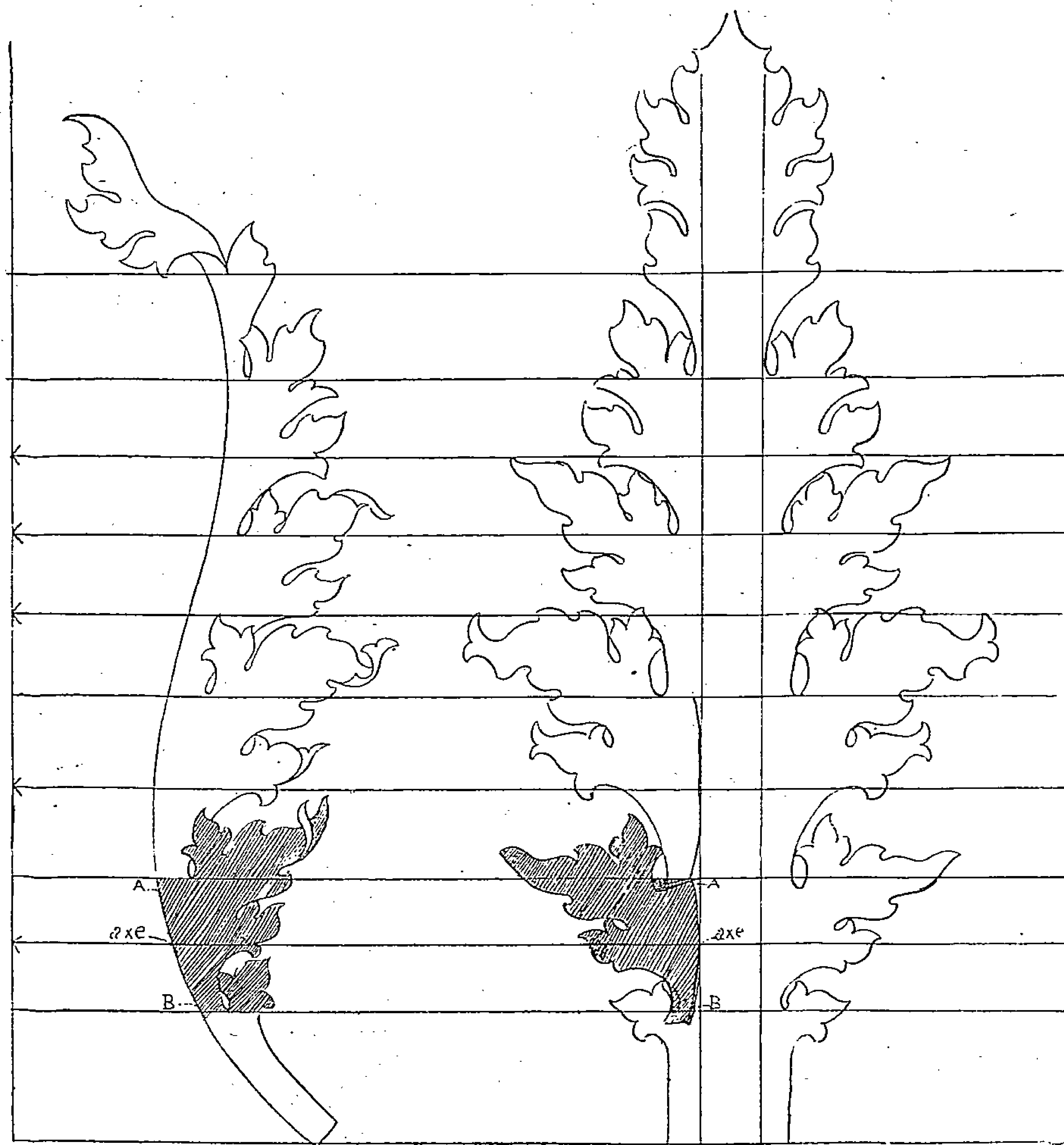
(A suivre.) E. ROBERT.



LE REPOUSSÉ AU MARTEAU[1]

(Suite.)

Nous avons donné l'énumération des principaux outils et nous avons indiqué pour chacun d'eux l'usage qu'on peut en faire. Mais il est évident que plus un repousseur se sent maître de ses moyens, plus il cherche la difficulté dans l'exécution : de nouveaux

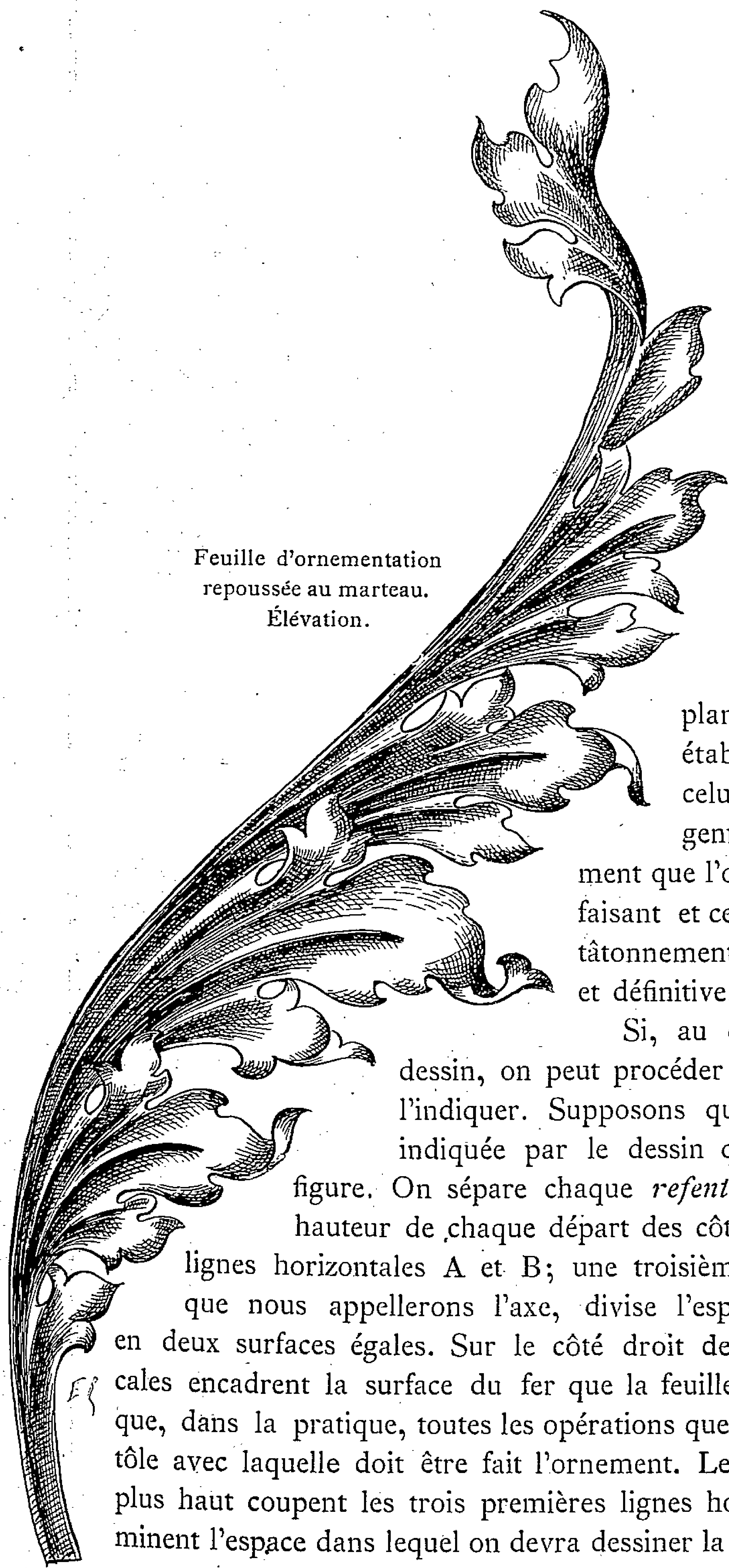


Feuille d'ornementation repoussée au marteau. — Détails d'exécution.

outils qu'il fabrique lui-même et à sa main lui sont alors nécessaires. C'est à l'ouvrier adroit à compléter son outillage suivant ses besoins. Certains marteaux, par exemple, peuvent avoir de 15 à 18 centimètres de longueur, afin de permettre à l'ouvrier d'emboutir les culots et d'atteindre les profondeurs qu'il rencontre dans certains ouvrages. Une des qualités du marteau est d'être légèrement cintré, de façon que les coups

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 2e année, pages 20 et 37.

soient portés bien d'aplomb; il faut aussi l'évider pour le rendre léger, tout en ayant soin, cependant, de lui conserver toute sa solidité.



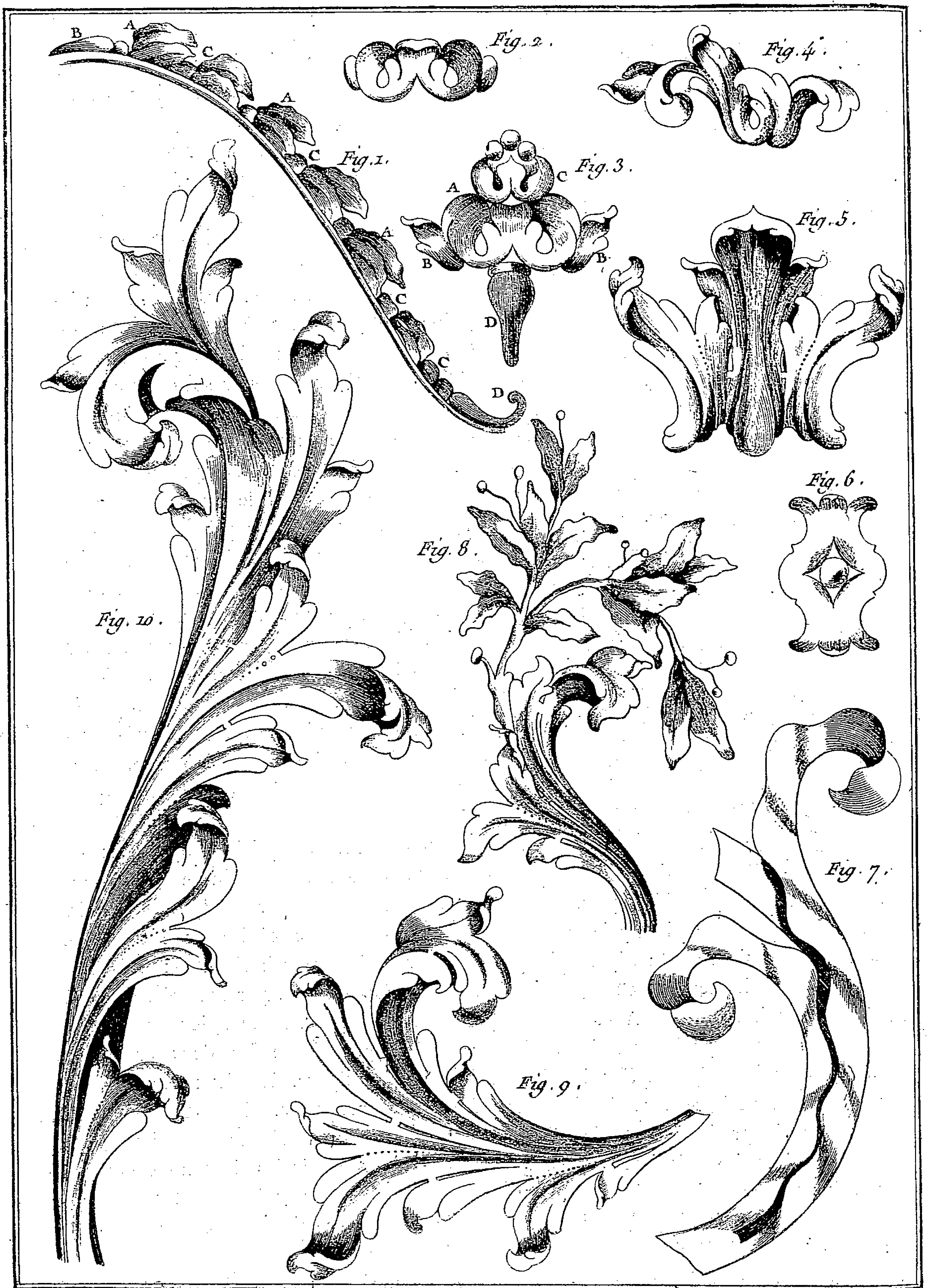
Feuille d'ornementation repoussée au marteau. Élévation.

Il est assez difficile de bien ajuster la boule et la panne d'un marteau, car dans le cas d'un ajustement mal fait, la panne peut laisser des traces sur la tôle. La trempe des marteaux se fait au rouge sec, sans recuit; les différents aciers demandent, il est vrai, à être traités de façons diverses.

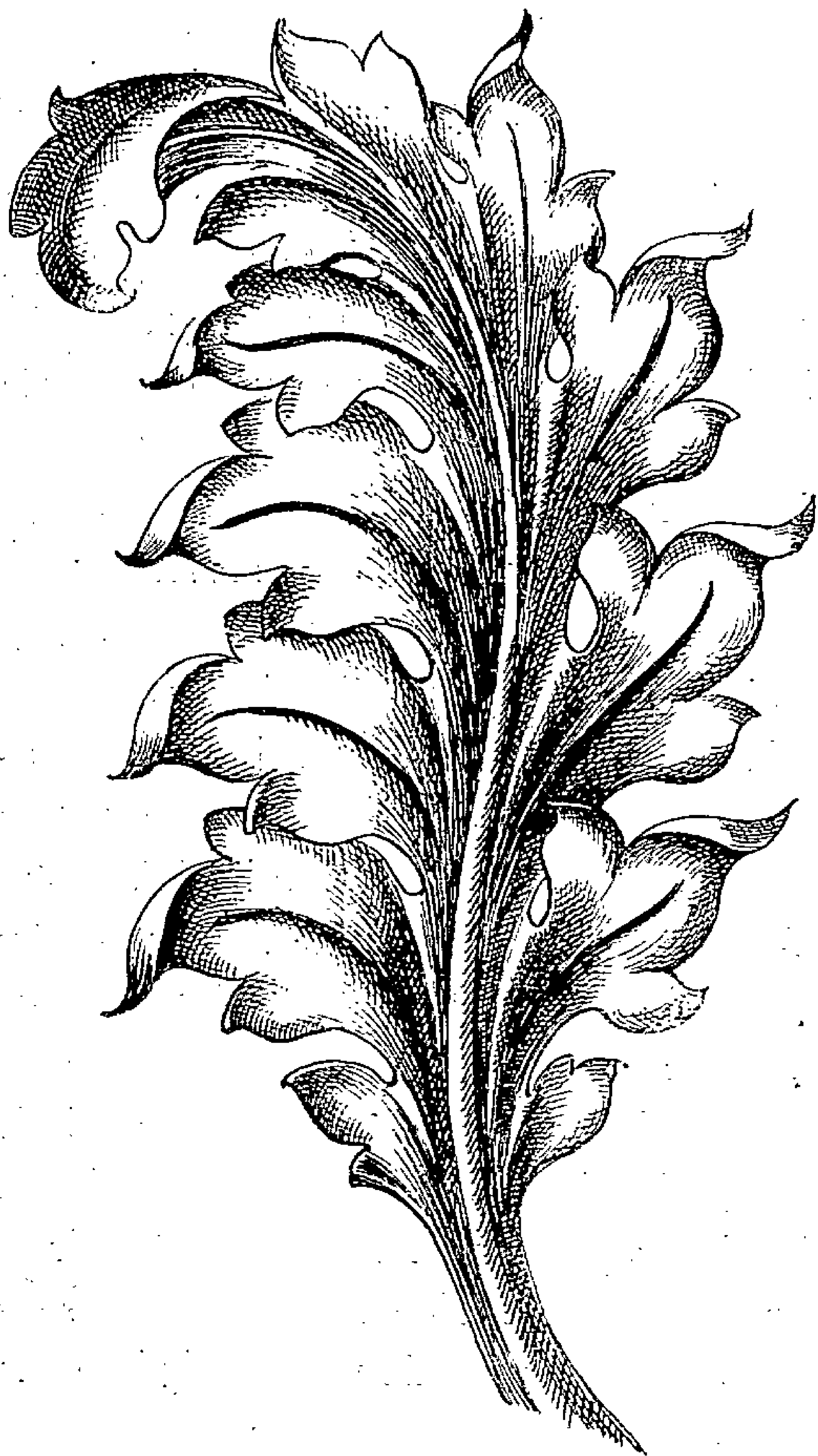
Pour emboutir sous le marteau, on fait usage d'un tas en plomb ou bien de formes en bois ou en fer.

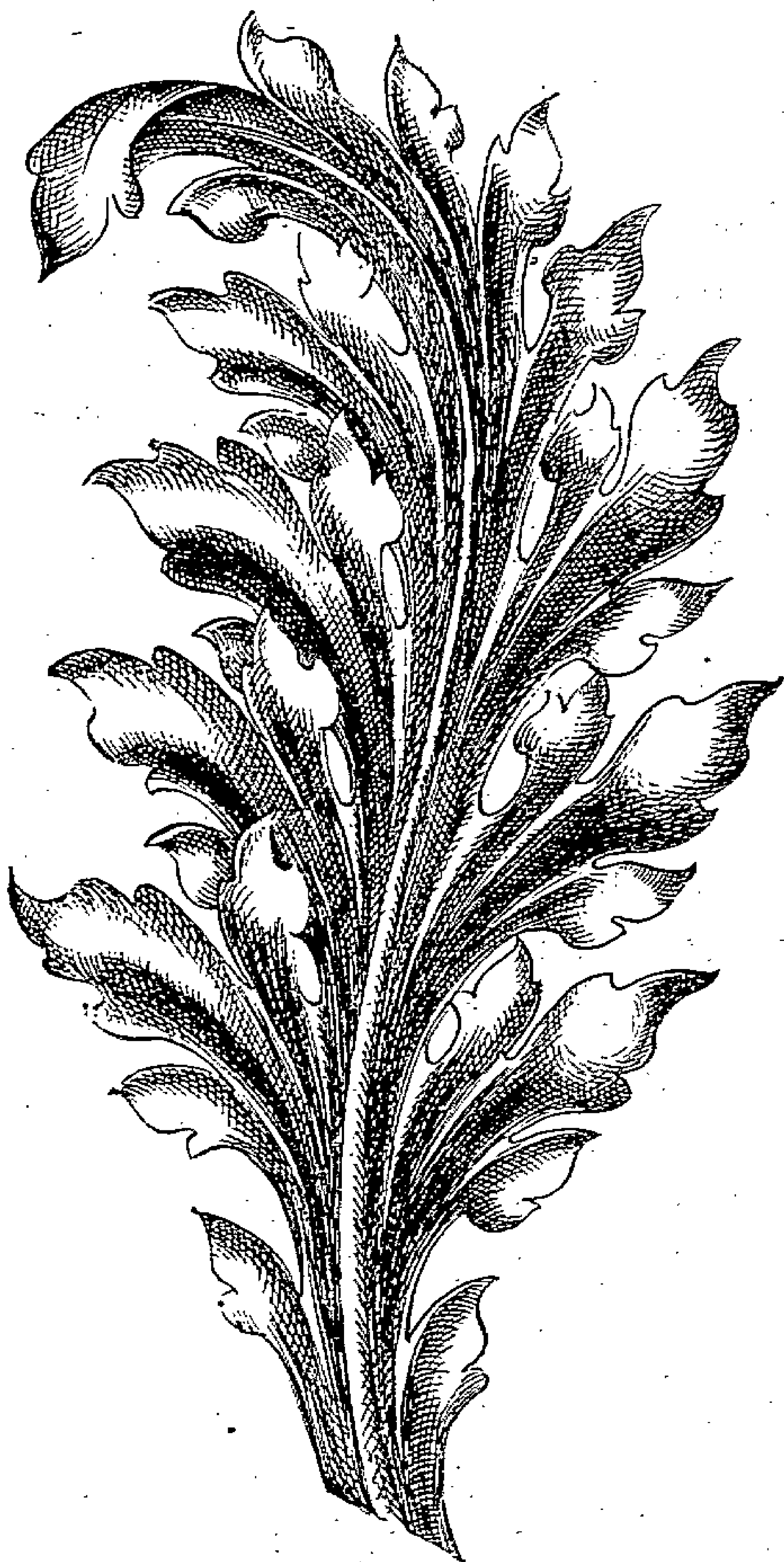
Pour obtenir la reproduction d'un ornement par le repoussé au marteau d'après un plâtre, on procède par simple jugé; la *découpe,* c'est-à-dire le développement en surface plane de l'ornement, ne peut être faite et établie exactement par un ouvrier, que si celui-ci a déjà une longue pratique de ces genres de travaux. Le premier développement que l'on obtient n'est pas souvent très satisfaisant et ce n'est quelquefois qu'après plusieurs tâtonnements que l'on arrive à la forme voulue et définitive.

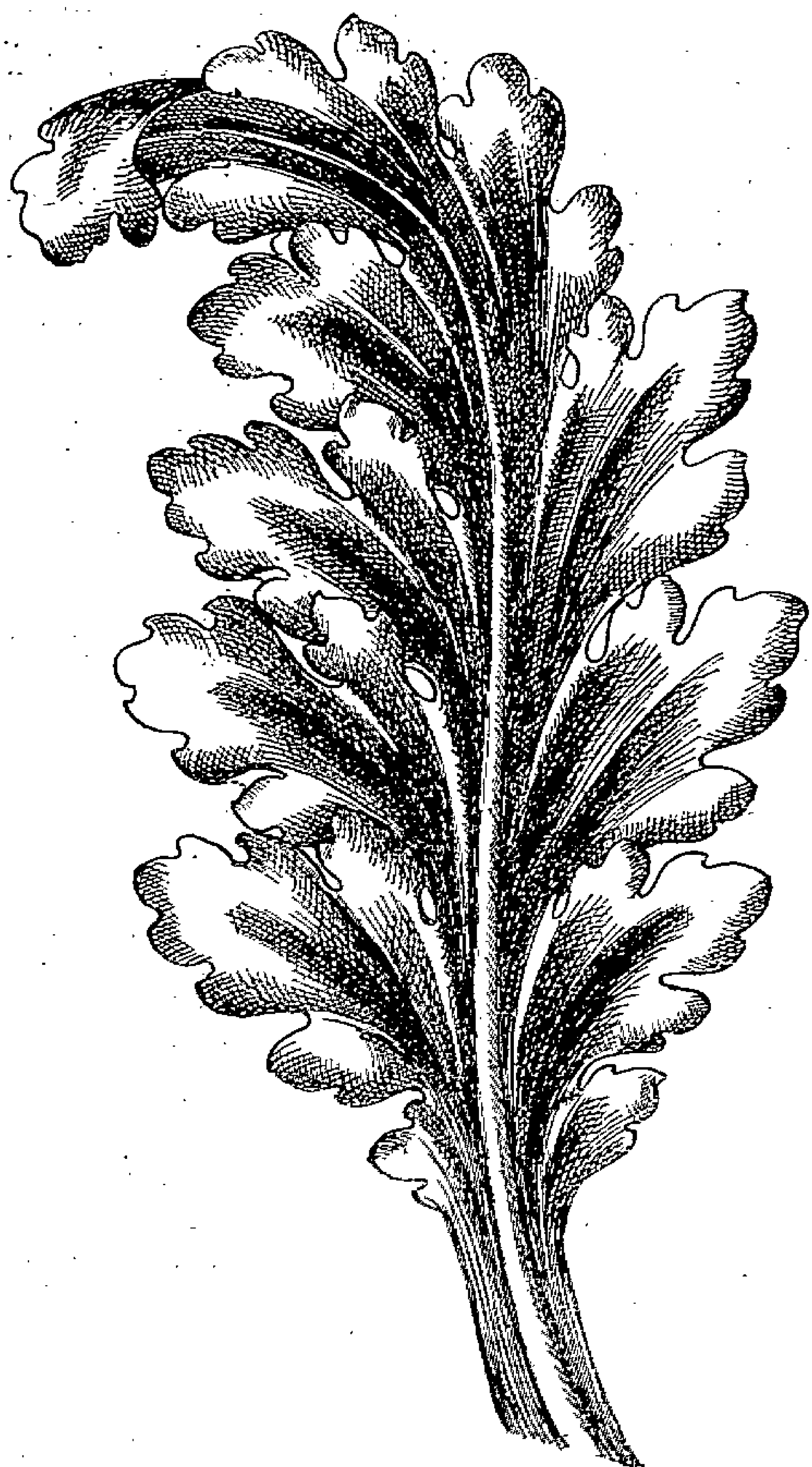
Si, au contraire, le modèle proposé est un dessin, on peut procéder méthodiquement comme nous allons l'indiquer. Supposons que la feuille à reproduire soit celle indiquée par le dessin qui occupe le côté gauche de notre figure. On sépare chaque *refent* par des traits horizontaux tirés à la hauteur de chaque départ des côtes. On obtient, par exemple, les deux lignes horizontales A et B; une troisième ligne parallèle aux deux premières que nous appellerons l'axe, divise l'espace qui sépare les deux premières en deux surfaces égales. Sur le côté droit de notre figure, les deux lignes verticales encadrent la surface du fer que la feuille doit recouvrir. Il est bien entendu que, dans la pratique, toutes les opérations que nous allons indiquer sont faites sur la tôle avec laquelle doit être fait l'ornement. Les lignes verticales dont nous parlons plus haut coupent les trois premières lignes horizontales en trois points, qui déterminent l'espace dans lequel on devra dessiner la première partie de la feuille que nous avons couverte de hachures. Pour faire ce dessin, on prend un calque de la partie de la feuille qui se trouve à gauche entre les deux lignes horizontales primitivement menées et on le reporte en le retournant sur la tôle aux points correspondants. On procède de

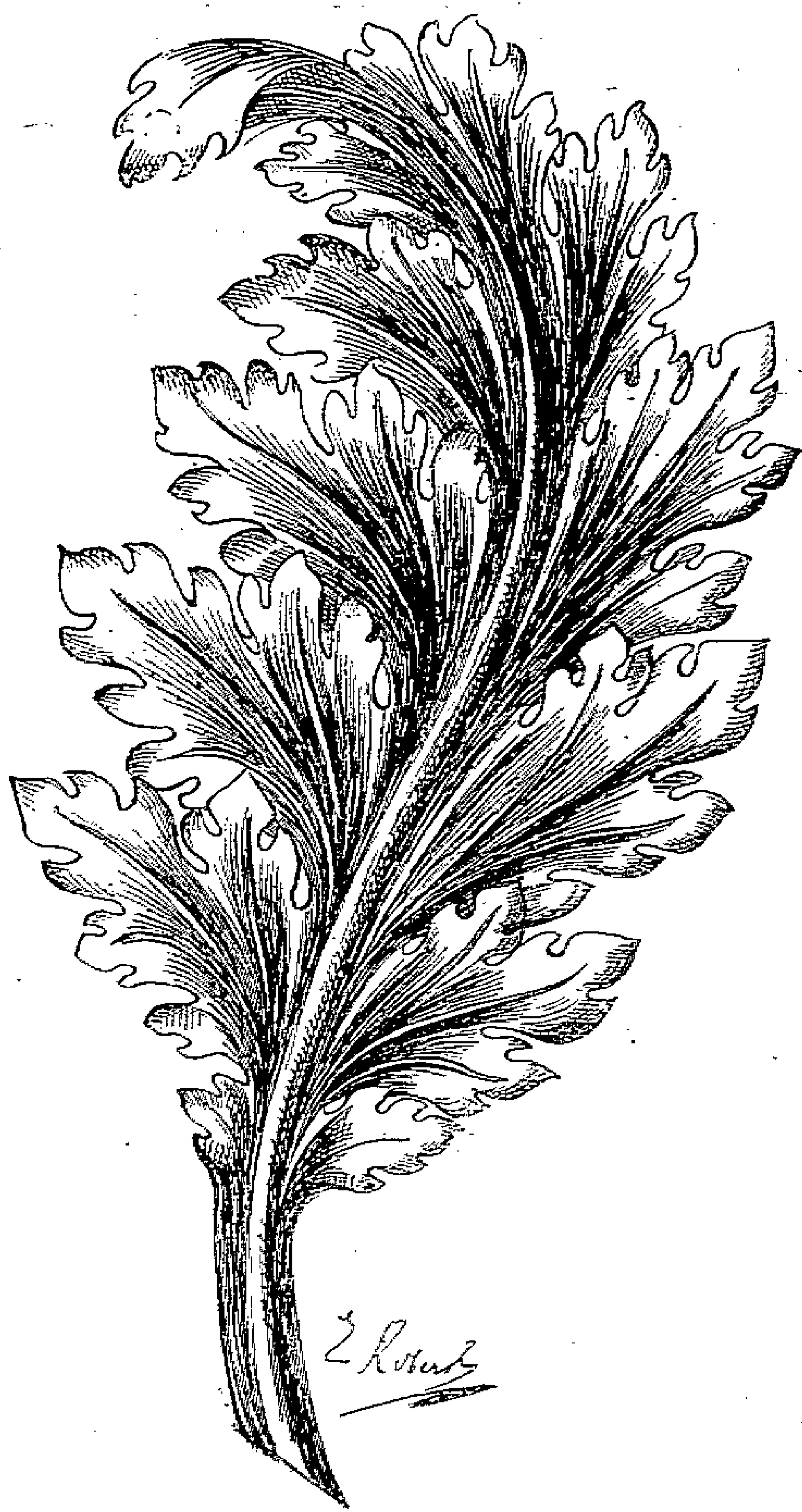


Serrurerie. — Ornemens de relevures *(sic)*, grands ouvrages.
(Planche tirée de l'*Encyclopédie des Arts et Métiers*, de Diderot.)









Feuille d'ornementation en fer forgé.

même pour chaque refend. La feuille étant symétrique par rapport à l'arête verticale, il suffit de reporter à droite de cette arête le calque de la partie obtenue à gauche.

La surface de la partie qui doit être cintrée, de façon à lui faire prendre la courbe indiquée, est calculée en tenant compte du déplacement que le marteau donne à la *découpe* pour ramener les *refends* à leurs places respectives. On relève ensuite sur le papier un dessin de la *découpe* que l'on obtient en procédant comme nous venons de l'indiquer. Le résultat est presque toujours satisfaisant et permet d'arriver dans la pratique aux meilleurs résultats.

Le travail du marteau se fait alors pour obtenir en premier lieu la forme et le galbe représentés par le dessin. La feuille, jusqu'au troisième refend, est cintrée sur elle-même pour obtenir la première courbe indiquée. Ce cintre s'obtient en frappant avec un marteau à *boule ronde* la feuille de tôle posée sur un *tas* en plomb légèrement concave. Mais avant de cintrer la feuille, il faut avoir soin d'emboutir chacune des petites parties du refend qui recouvre le corps de la feuille; celle-ci étant cintrée, cette dernière opération est, en effet, rendue plus difficile et plus délicate.

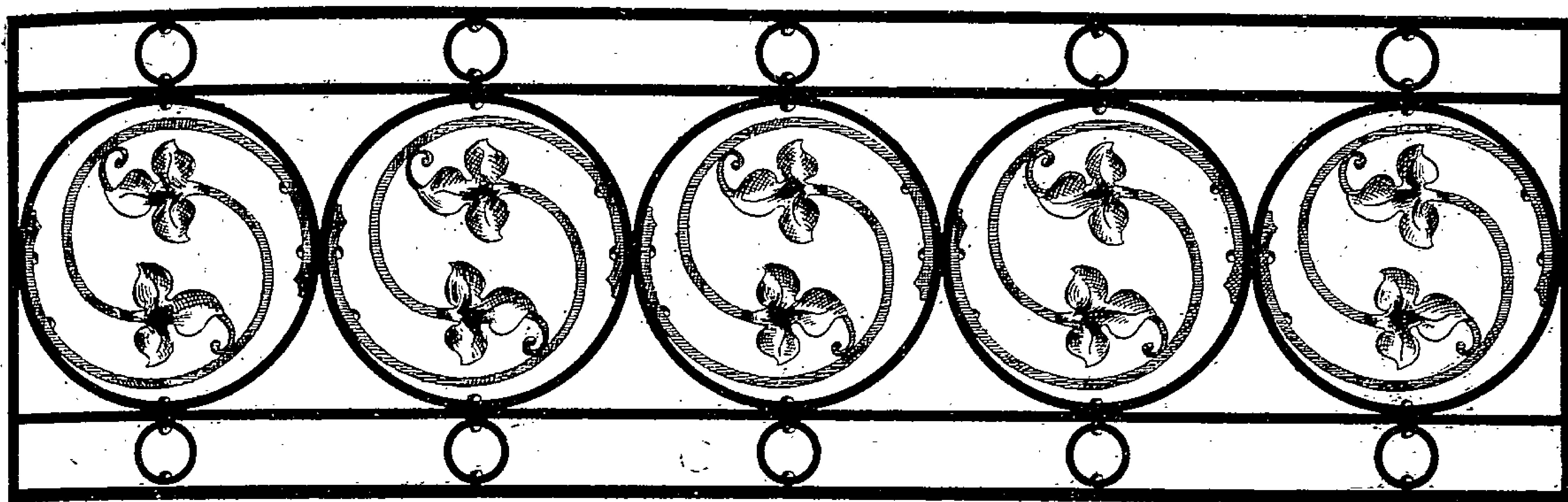
Pour continuer le travail en *relevant* les côtes, la *tranche* (outil numéro 16 de notre planche) est prise dans l'étau; puis après avoir disposé la tôle sur cet outil, on frappe à faux sur cette dernière de façon à faire remonter le métal et obtenir la saillie que l'on veut donner à la feuille. Pour profiler une côte bien droit et sans *jarrets,* il faut que l'ouvrier ait la main bien exercée. La feuille doit être dirigée sur la tranche de façon que le marteau ne la coupe pas.

Lorsque les nervures et les côtes sont terminées, on emboutit les parties qui prennent des formes au moyen d'outils préparés à cet usage. Ces différentes opérations une fois terminées, on plane la feuille suivant le modelé que l'on veut obtenir. C'est à cette dernière épreuve que l'ouvrier qui n'a pas les connaissances suffisantes du dessin, du modelé et de la composition, voit tous ses efforts condamnés à l'impuissance. Si, au contraire, le repousseur possède toutes les qualités inhérentes à son art, ses compositions se distingueront toujours par un ensemble parfait et une belle ordonnance dans les détails.

(A suivre.)

ROBERT LE





NOS ILLUSTRATIONS

Grille en fer forgé ornant la porte d'entrée d'un hôtel de l'avenue des Champs-Élysées, exécutée par M. Ducros, serrurier d'art, à Paris. — Tout en faisant connaître les travaux les plus intéressants de l'art du fer forgé, nous croyons qu'il est aussi de notre devoir de ne pas oublier ceux qui, par leur mérite, leur travail et leurs hautes aptitudes, ont participé le plus largement à maintenir pendant une longue période ce mouvement artistique, qui de jour en jour se développe et nous permet d'avoir les plus belles espérances pour l'avenir.

Parmi les hommes qui, depuis de longues années, tiennent une place importante dans notre corporation, M. Ducros est un de ceux qui méritent de se voir placer à la suite des maîtres, les Moreau et les Baudrit. Nous aimons à rappeler ici la carrière laborieuse d'un confrère, qui compte parmi nous tant de sympathies. Ses qualités, sa modestie, lui ont attiré toute notre considération. Une existence entière parcourue au milieu du travail, avec le souci de la tâche souvent difficile et ardue à accomplir, mérite bien ces quelques lignes de sympathie, qui aideront à consacrer sa mémoire et à l'empêcher de se perdre dans le tourbillon de l'indifférence.

Parmi les innombrables travaux artistiques dus à M. Ducros, les plus remarquables sont les grilles monumentales du Parc Monceau, dont il a assuré l'exécution en entier. Il est bien regrettable qu'à côté des belles pièces de fer forgé qui composent le cadre de ces grilles, M. Ducros se soit vu contraint de faire figurer une lourde ornementation qui les surcharge et leur enlève beaucoup de légèreté.

Dans les chasse-roues, les consoles des contreforts et le cadre général, il y a certainement une exécution irréprochable, qui fait le plus grand honneur à l'habile ferronnier qui a présidé à leur exécution.

La grille que nous reproduisons, et qui a été exécutée dans les ateliers de M. Ducros, constitue dans son ensemble une œuvre des plus intéressantes. Parmi les belles grilles en fer forgé qui bordent l'avenue des Champs-Élysées, elle est une des plus remarquables. L'étude raisonnée de la composition et l'ordonnance parfaite dans les moindres détails fait de cette œuvre de ferronnerie un des modèles du genre.

*
* *

Grille en fer forgé entourant le chœur de l'église Notre-Dame de Cléry (Loiret). Composition de M. Lisch, architecte, inspecteur des Monuments historiques. Exécution de M. E. Mascré, ferronnier à Orléans. — Les deux grilles en fer forgé dont nous donnons aujourd'hui la reproduction font partie de l'église de Cléry (Loiret), qui fut édifiée sous Louis XI. M. Lisch, inspecteur des Monuments historiques, restaura en grande partie ce

magnifique monument du xve siècle; il y fit exécuter la grille qui entoure le chœur de l'église et celle qui sert de porte au trône. M. Mascré, à qui l'exécution de ces deux belles grilles fut confiée, est un ferronnier de talent; les nombreux travaux d'art qu'il a exécutés ont depuis longtemps retenu notre attention.

La première de ces grilles, composée de deux portes à deux vanteaux, d'une porte à un vantail et de vingt-six travées, est d'une grande simplicité de composition; mais quelle élégance et quelle pureté dans les lignes! Aucune ornementation fastidieuse ne vient alourdir une architecture dont la délicatesse et le charme sont tout entiers dans l'harmonieuse simplicité du dessin. Elle s'élance hardiment comme les piliers de l'édifice; la partie supérieure seule s'accuse davantage. Le couronnement avec ses culots et ses fleurs de lys, ses fleurons et ses feuilles rappelle bien l'ornementation du xve siècle.

D'apparence très simple, cette grille n'en est pas moins un ouvrage compliqué, d'autant plus qu'elle a été exécutée de façon à laisser supposer qu'elle est d'origine ancienne. Les accolades en fer sur champ sont soudées avec fleurons aplatis; les culots de la partie supérieure sont forgés et estampés. Les fleurs de lys et les quatre feuilles qui terminent chacune des courbes ogivales sont en tôle repoussée au marteau et réunies aux barreaux de grille par un collier. Les deux volutes supportant le chiffre et la couronne sont en fer triangulaire comme le barreau, dont l'extrémité semble avoir été fendue en deux parties pour s'enrouler en volute. Les montants en forme d'arcs-boutants, qui réunissent les travées au mur, sont forgés dans du fer de $0^{m}12$ sur $0^{m}03$. Les montants passent dans les trous renflés des traverses et forment un dessin de petits carrés égaux.

*
* *

Grille en fer forgé servant à fermer le trône de l'église de Cléry. Composition de M. Rapine, architecte des Monuments historiques et diocésains. Exécution de M. E. Mascré. — Le dessin de la deuxième grille que nous reproduisons est dû à M. Rapine, architecte des Monuments historiques et diocésains. Elle a été, comme la précédente, exécutée en fer forgé par M. Mascré. D'aspect moins sévère et d'une ornementation plus riche, elle semble être une de ces belles œuvres de ferronnerie du xve siècle.

Les cartouches et les motifs d'ornementation qui remplissent le cadre de la porte sont heureusement disposés. Les frises sont composées de bandes de tôle découpées, sur lesquelles les feuilles en tôle repoussée sont rivées avec des clous à tête ronde. Les fleurs de lys qui terminent deux des barreaux ont été forgées dans la masse même du fer. L'extrémité des rinceaux qui garnissent la partie supérieure de la grille a été aplatie pour y découper des feuilles.

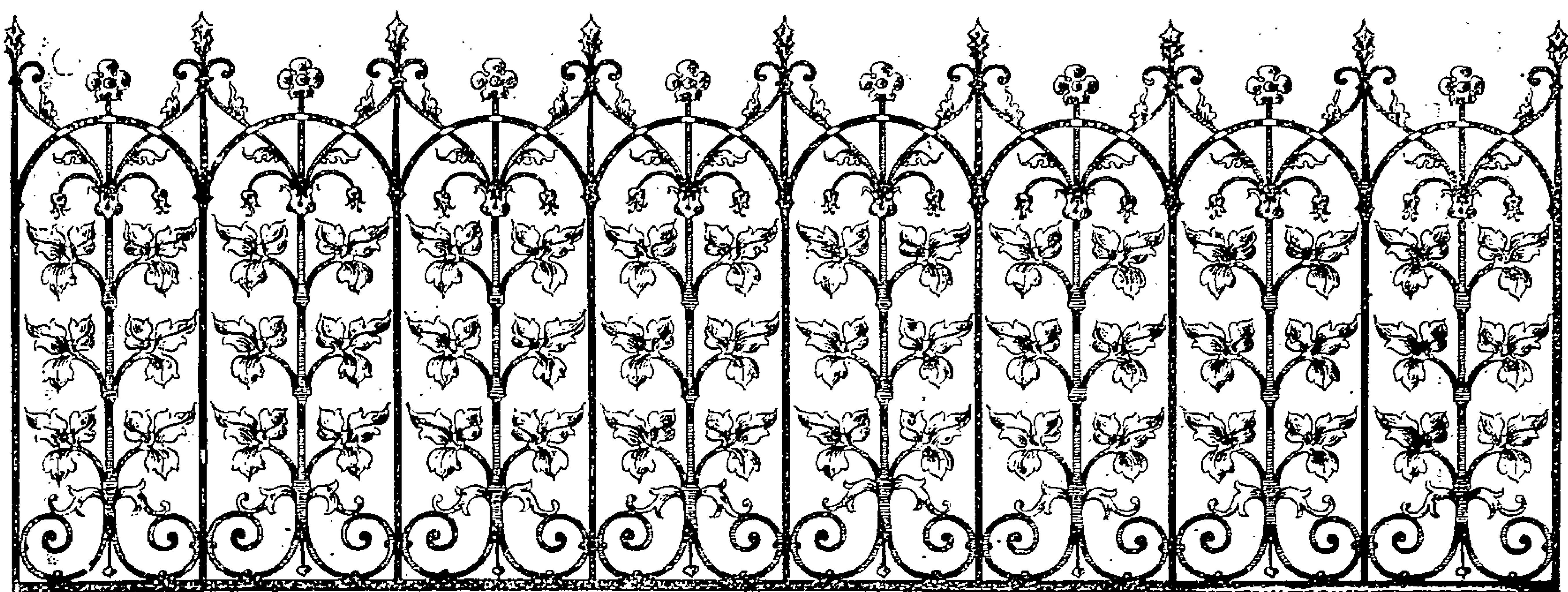
*
* *

Vitrine d'exposition. — Comme nous donnons aujourd'hui le dessin d'une vitrine dont le cadre est en fer forgé, nous profitons de l'occasion pour faire remarquer que, dans la plupart des expositions qui ont été faites pendant ces dernières années, nous n'avons vu que des vitrines en bois peint, de fort mauvais goût et dont les décors — quand il y en avait — n'étaient jamais en rapport avec les objets précieux qui y étaient placés. Une vitrine peut cependant servir à un joaillier, par exemple, chaque fois qu'il prend part à un concours. Il semble tout naturel qu'il y ait pour lui un avantage à posséder un cadre digne des objets artistiques qu'il veut faire admirer par le public. Le fer forgé offre, en outre d'une grande solidité, les avantages d'un décor élégant, artistique et du goût le plus délicat.

*
* *

Veilleuse en fer forgé. — C'est un des petits objets en fer forgé dont nous verrons avec plaisir l'usage se répandre de plus en plus.

VULCAIN.



L'ART DE LA SERRURERIE[1]

(Suite.)

La forme générale des clefs, c'est-à-dire leur architecture, la composition de leurs diverses parties, ont peu varié depuis le XIVe siècle jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Leur ornementation, reflet des différents styles qui se sont succédé pendant toute cette période, a subi bien des transformations, mais l'aspect général n'a pas changé; il s'est toujours ressenti de la composition architecturale des clefs primitives du Moyen-Age, dont nous avons reproduit un modèle dans un de nos numéros de l'année dernière[2]; dans la forme allongée de l'anneau on peut déjà reconnaître le point de départ de la nouvelle forme des clefs qui prévaudra pendant plus de cinq cents ans.

Cependant les clefs ne furent réellement l'objet de toute la sollicitude des serruriers que vers la fin du XIIIe siècle; ce n'est guère qu'à cette époque que les clefs finement ajourées et délicatement ouvragées devinrent de véritables œuvres artistiques du plus grand prix. Jusque-là les serrures merveilleusement travaillées étaient placées à l'extérieur du panneau qu'elles ornaient sans rompre l'harmonie de la composition décorative. Ces serrures ne possédaient en général que des clefs courtes et peu ornées, et cela s'explique très bien : car ces clefs ne pouvaient que jouer un rôle utilitaire; elles devaient être retirées afin que le cache-entrée pût être fixé par un ressort secret. Mais à cette règle il y a eu cependant de nombreuses et brillantes exceptions; des clefs des XIVe et XVe siècles, véritables bijoux de serrurerie, ornent quelques collections particulières et sont les témoins magnifiques de l'art de la serrurerie à cette époque.

Suivant le degré d'avancement de la pratique du métier atteint par les corporations au XIVe siècle, nous voyons le serrurier produire des clefs ordinaires ou des clefs très ouvragées et prises dans la masse du fer, ornées d'un pavillon finement ajouré, d'une rosace évidée à jour et dont le panneton était délicatement taillé en peigne.

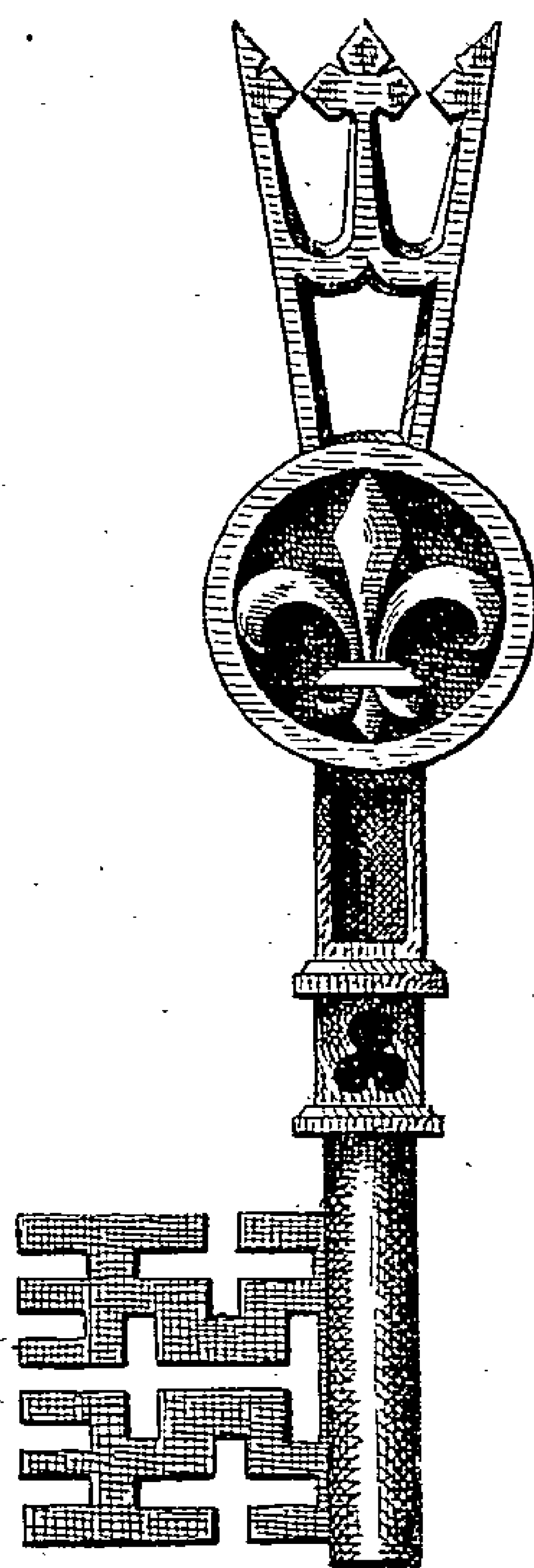
1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 1re année, p. 111, 126, 143, 159, 173 et 190; 2e année, p. 13, 29 et 45.
2. Tome I, p. 127, fig. 3.

Toutes les clefs du Moyen-Age et de la Renaissance qui nous ont été conservées témoignent d'une grande élégance de forme et d'une finesse d'exécution remarquable; elles sont toutes ciselées avec beaucoup de hardiesse dans les nombreux détails accumulés comme à plaisir. Elles semblent avoir été comme un défi jeté aux difficultés qui auraient pu entraver l'ardente volonté de celui qui devait faire jaillir du vulgaire morceau de fer ces objets empreints d'un art poussé à ses dernières limites.

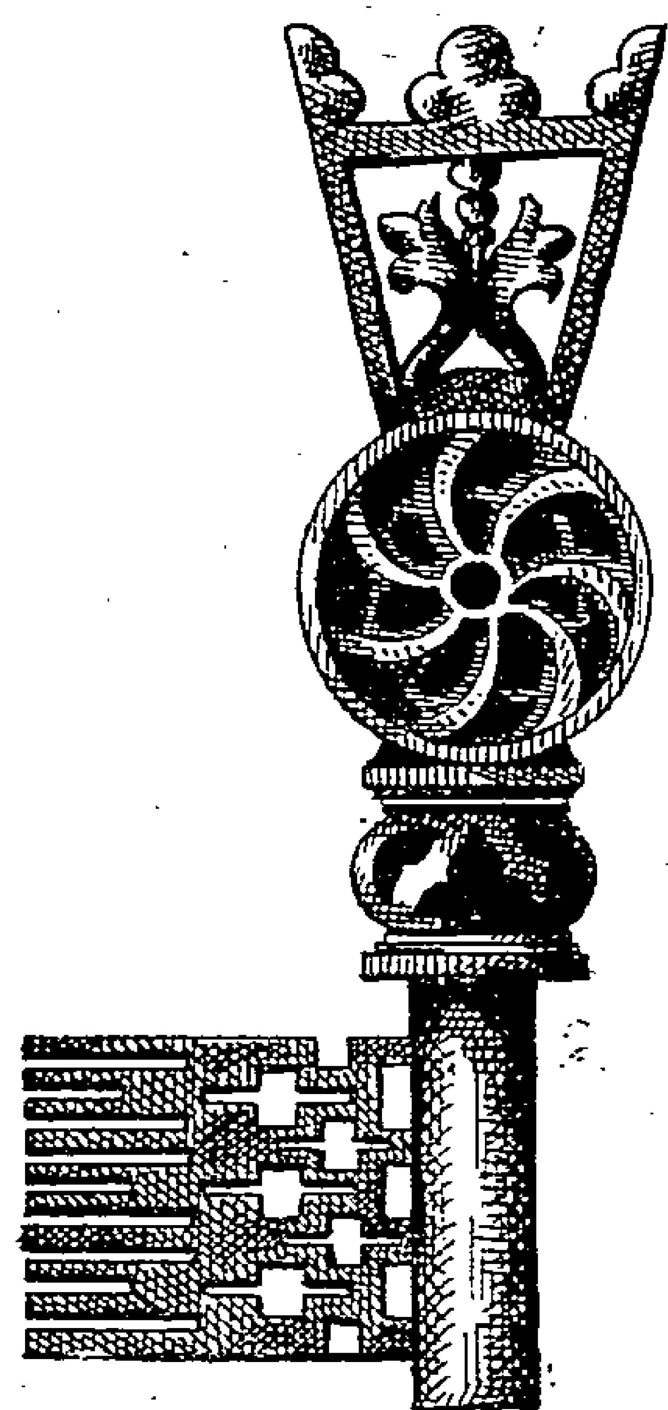
Jusqu'à la fin de l'ancien régime, la clef a été une *des pièces de maîtrise* exigée des



Clef du XIVe siècle.



Clef du XIIIe siècle.



Clef du XVe siècle.

compagnons serruriers, pour mettre leur talent à l'épreuve. Comme l'amour du métier était généralement très intense dans les corporations, les ouvriers ne reculaient devant aucun obstacle pour acquérir toutes les connaissances qui devaient leur être utiles pour atteindre l'idéal de la perfection dans toutes leurs œuvres.

De nos jours aussi bien que dans le passé, l'ouvrier qui est pénétré de ces principes de progrès et de ces intentions de succès est le seul qui pourra s'élever au-dessus de la masse et se donner une véritable satisfaction d'artiste.

L'épreuve qui consistait à demander aux ouvriers une clef, qui leur ouvrirait les portes de la communauté, amena les jurés à adopter un type uniforme, afin d'égaliser les chances des candidats; ce qui explique bien pourquoi le type de clef qui fit son apparition dans le cours du XIVe siècle, persista pendant près de cinq cents ans. Ce type généralement admis se composait d'un panneton ajouré, ajusté sur une tige très courte, forée ronde, surmonté d'une embase carrée, assez large, moulurée et ciselée; puis un disque parfois d'une épaisseur de deux centimètres formait la partie centrale de

la clef. Ce disque finement ciselé et ajouré figurait une rosace. La clef se continuait par un fût en forme de balustre également ajouré; elle était couronnée par un chapiteau mouluré.

Le compagnonnage, vers la fin du siècle dernier, garda cette pratique pendant quelque temps encore; mais l'élan sincère qui animait autrefois les serruriers n'avait déjà plus la même force; aussi, bien que les principes transmis par les générations précédentes fussent encore conservés, on les appliqua avec beaucoup moins d'éclat et de hardiesse.

Nous donnons quelques types de ces clefs, dont la construction a toujours été fondée sur le même principe et qui portent cependant l'empreinte caractéristique des différents styles et des diverses périodes qu'elles ont traversées.

Les moyens de construction et l'outillage ont atteint une perfection de plus en plus grande, au détriment de l'œuvre, qui fut moins artistique et moins soignée dans son exécution. Les clefs des armoires, des coffres et des serrures d'appartement devinrent de plus en plus nombreuses; la production étant plus active, on dut inventer des procédés économiques, pour répondre aux besoins d'une clientèle qui augmentait de jour en jour. L'emploi de la matrice se généralisa; la clef estampée et livrée à l'ouvrier diminuait considérablement le travail de ce dernier, qui n'avait plus qu'à évider l'anneau et à tailler le panneton. Le bronze est venu, lui aussi, prendre une large place à côté du fer forgé dans les ouvrages de serrurerie, de telle sorte que ceux-ci n'étant plus traités comme des objets d'art, les figurines en ronde-bosse, les armoiries, les chiffres ont disparu de l'ornementation de nos clefs qui se terminent par un anneau de forme commune.

(A suivre.) E. ROBERT.

NÉCROLOGIE

Un de nos plus sympathiques architectes, M. O. Raquin, vient de disparaître. C'est avec la plus grande tristesse que nous enregistrons dans cette *Revue* la mort de cet homme de grand mérite dont les funérailles ont eu lieu le 23 mars dernier, au milieu d'une affluence considérable d'amis, qui tous sont venus lui rendre un dernier et touchant hommage de sympathie et de reconnaissance. Enlevé par une mort prématurée à l'affection des siens, M. Raquin laissera à tous ceux qui l'ont approché d'unanimes regrets.

Au cimetière, M. Imbault a prononcé un discours plein d'une émotion sincère, où il a retracé en de touchants souvenirs la carrière toute remplie d'une haute probité parcourue par M. Raquin. L'amabilité qu'il apportait dans ses relations, son talent bien souvent mis à l'épreuve et la droiture avec laquelle il a dirigé tous ses travaux lui ont valu cette marque d'estime. Les touchantes paroles prononcées sur le seuil de cette tombe ont ému les cœurs et ont trouvé un écho dans toute l'assistance venue pour lui rendre un dernier hommage.

Nous adressons à la famille nos plus vives condoléances pour la cruelle épreuve qui est venue si soudainement la frapper.

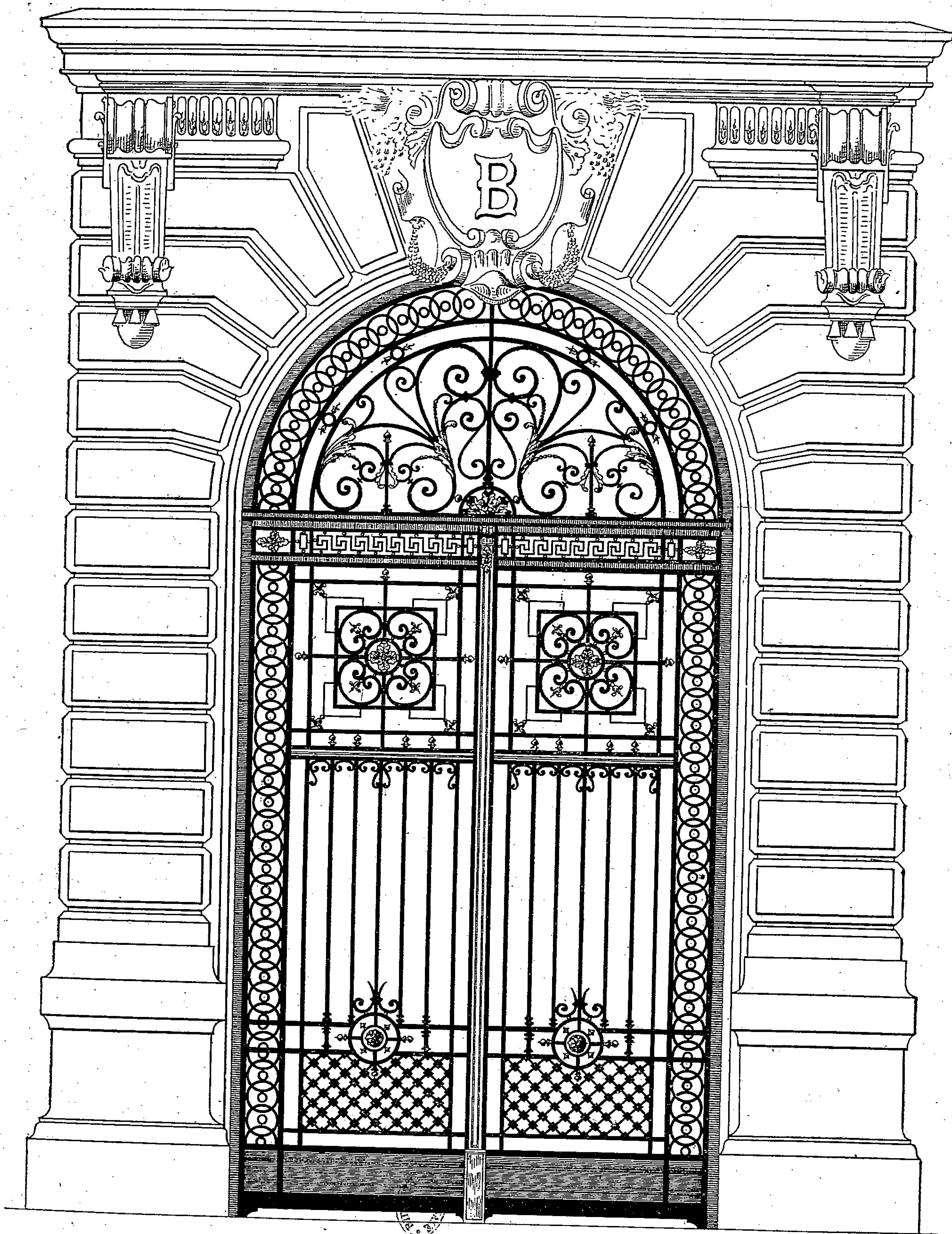
Nous ne pouvons donner une énumération de toutes les œuvres de M. O. Raquin; nous rappellerons seulement que, dans les remarquables travaux exécutés sous sa direction, une large part a toujours été réservée à l'art de la ferronnerie, dont il a été un des partisans les plus épris; il suffit, pour apprécier son talent, de voir les balcons, rampes, marquises, etc., dont il a décoré l'hôtel de M. le comte de Pillet-Will. A Biarritz, à l'hôtel du Palais, parmi les importants travaux qui lui furent confiés, nous signalerons une magnifique rampe en fer forgé.



L'Administrateur-Gérant : G. d'Hostingue.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.

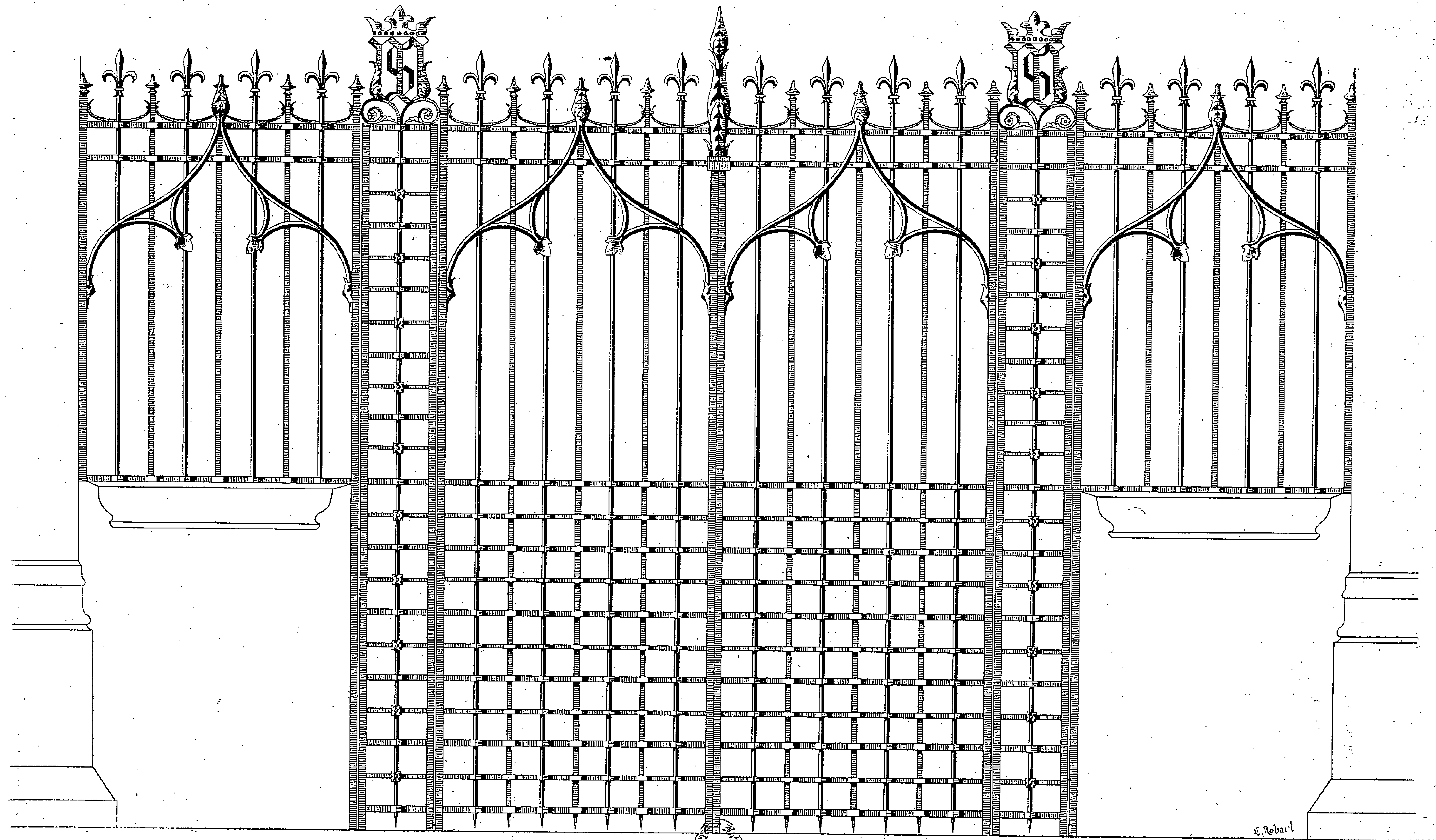
G. d'Hostingue



GRILLE EN FER FORGÉ

ORNANT LA PORTE D'ENTRÉE D'UN HOTEL DE L'AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

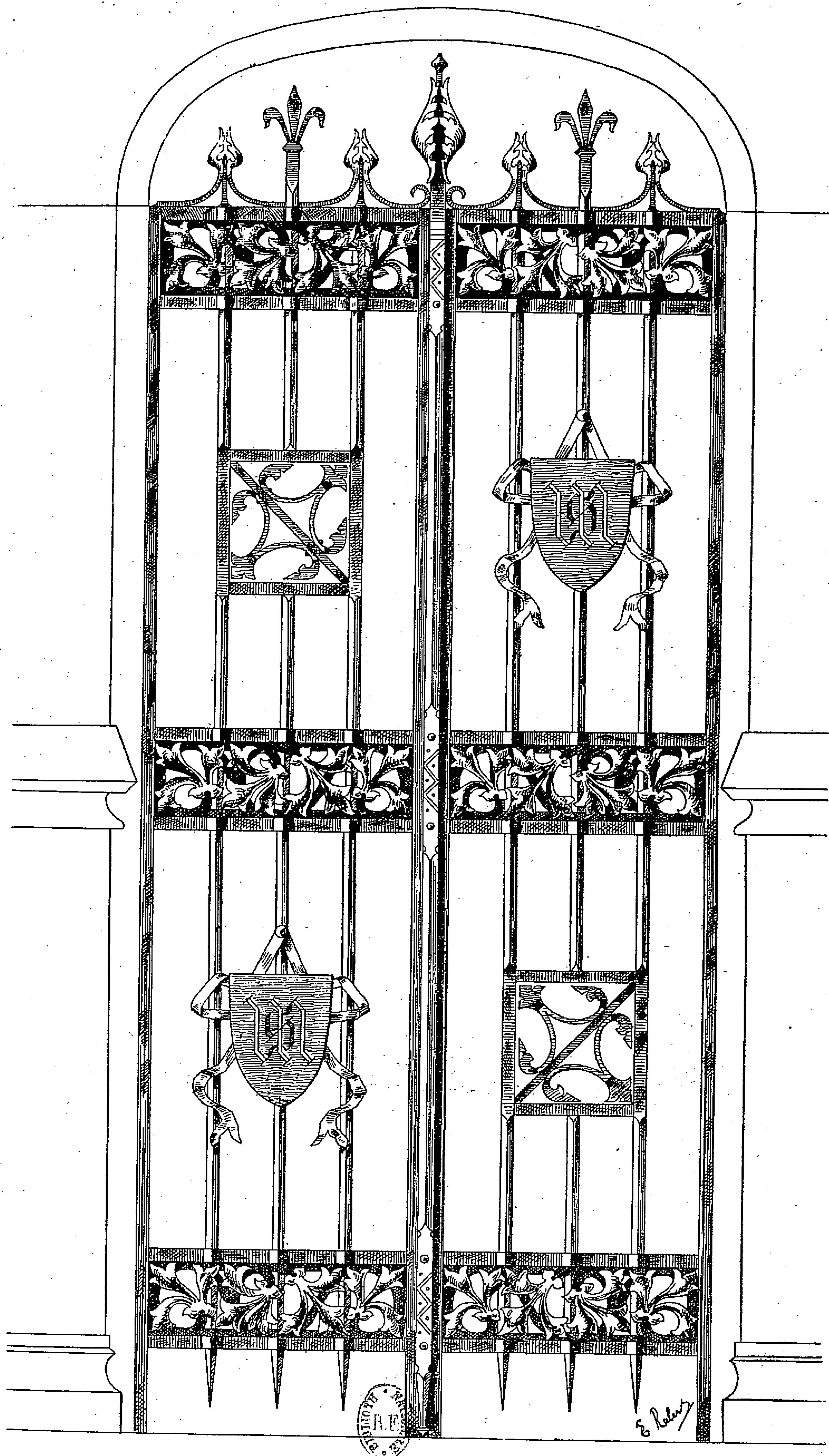
EXÉCUTÉE PAR M. DUCROS, SERRURIER D'ART A PARIS.



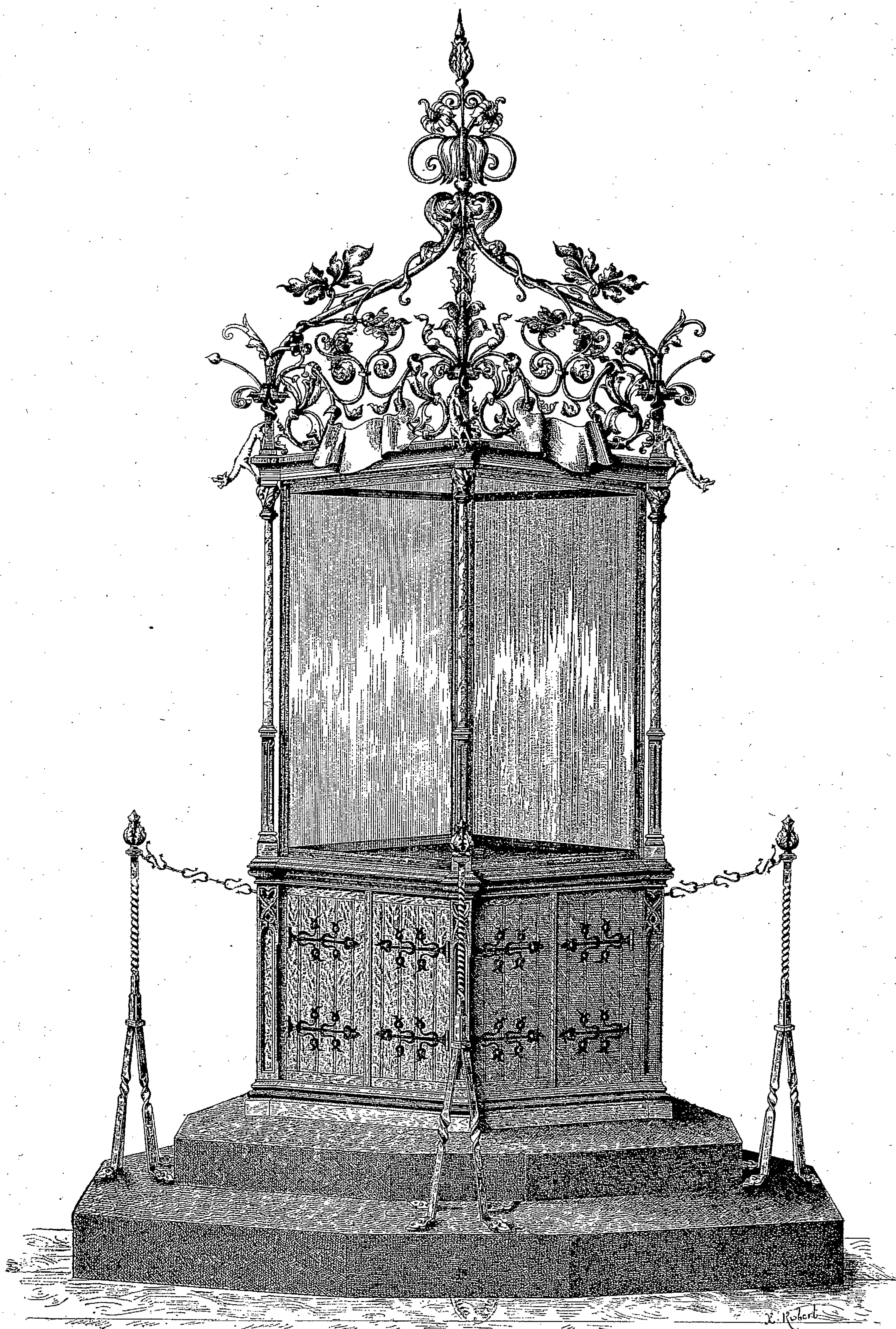
GRILLE EN FER FORGÉ

ENTOURANT LE CHŒUR DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE CLÉRY (LOIRET).

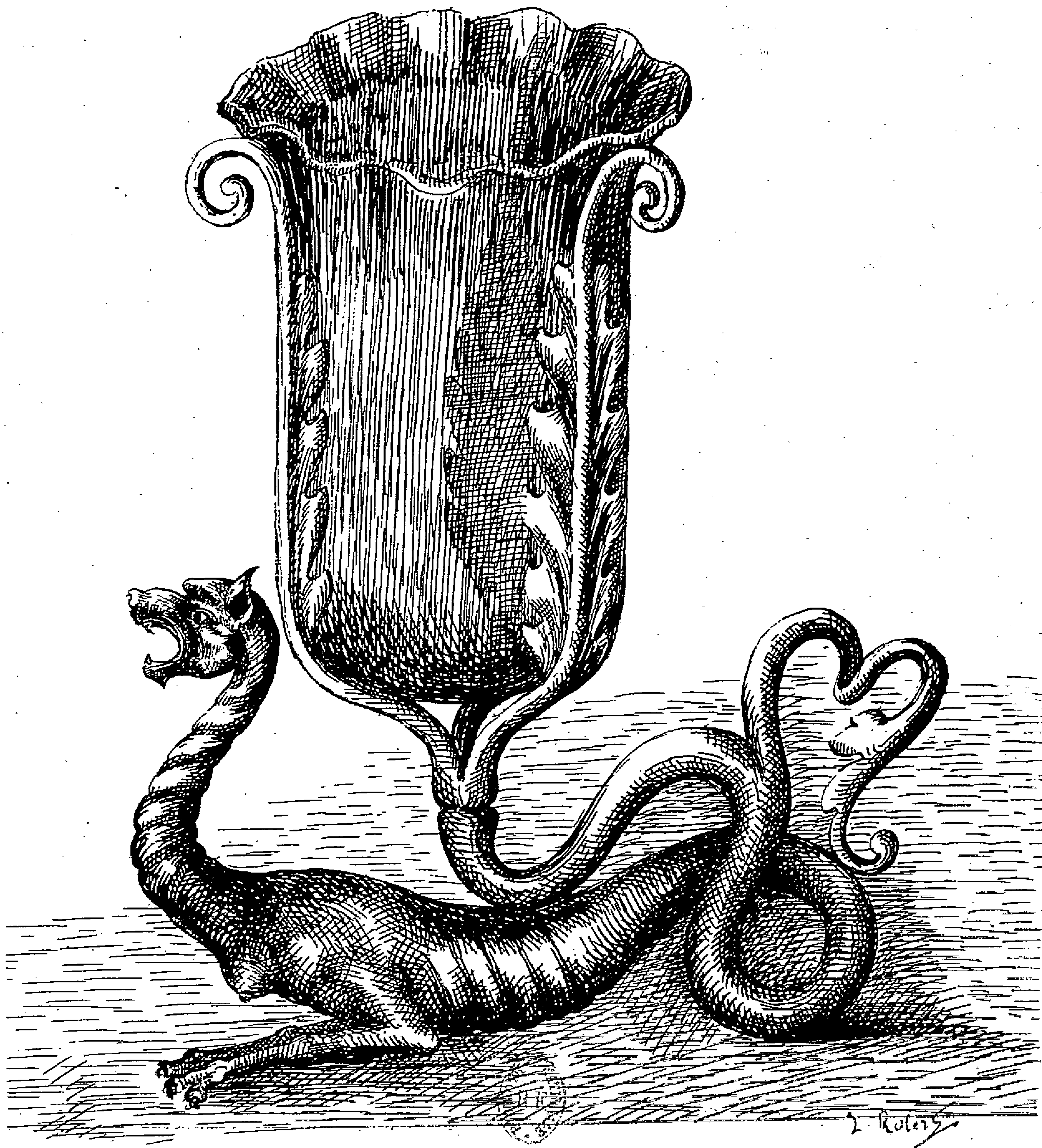
COMPOSITION DE M. LISCH, ARCHITECTE DIOCÉSAIN; EXÉCUTION DE M. MASCRÉ, FERRONNIER D'ART A ORLÉANS.



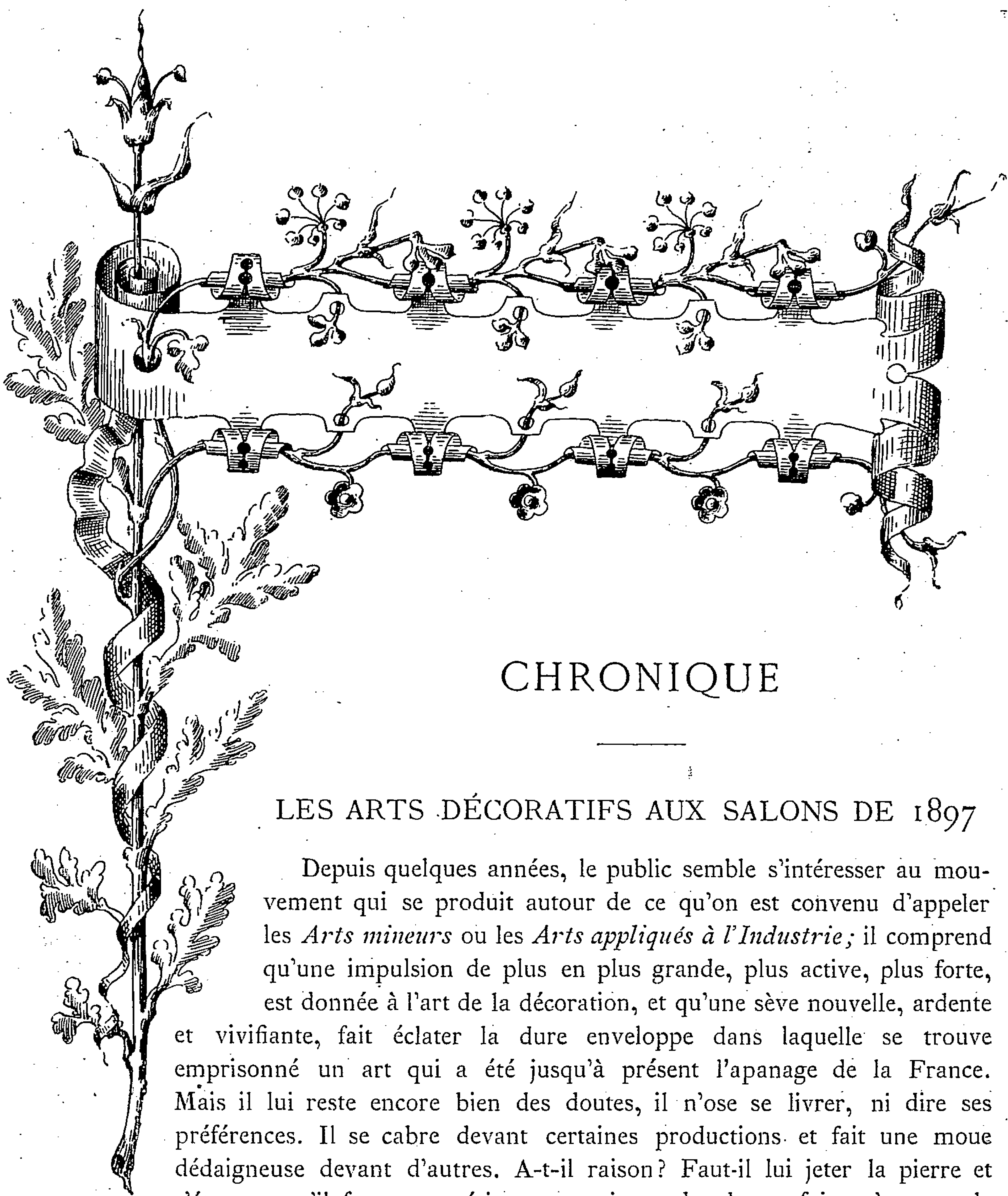
GRILLE EN FER FORGÉ
DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE CLÉRY (LOIRET).
Composition de M. Rapine, architecte;
exécution de M. Mascré, ferronnier d'art a Orléans.



VITRINE D'EXPOSITION EN FER FORGÉ



VEILLEUSE EN FER FORGÉ



CHRONIQUE

LES ARTS DÉCORATIFS AUX SALONS DE 1897

Depuis quelques années, le public semble s'intéresser au mouvement qui se produit autour de ce qu'on est convenu d'appeler les *Arts mineurs* ou les *Arts appliqués à l'Industrie;* il comprend qu'une impulsion de plus en plus grande, plus active, plus forte, est donnée à l'art de la décoration, et qu'une sève nouvelle, ardente et vivifiante, fait éclater la dure enveloppe dans laquelle se trouve emprisonné un art qui a été jusqu'à présent l'apanage de la France. Mais il lui reste encore bien des doutes, il n'ose se livrer, ni dire ses préférences. Il se cabre devant certaines productions et fait une moue dédaigneuse devant d'autres. A-t-il raison? Faut-il lui jeter la pierre et s'étonner qu'il fasse une résistance aussi grande, chaque fois qu'on veut le contraindre à réformer son goût ou du moins lorsqu'on voudrait habituer son regard à s'emparer docilement de formes nouvelles et à s'étendre sur des couleurs plus fraîches et plus jeunes?

Pour répondre, jetons un coup d'œil sur l'état actuel de notre société, sur ses mœurs, ses habitudes, ses croyances et sur la facilité ou les occasions qui lui ont été données de se faire une éducation artistique; examinons aussi comment les artistes ont pu mettre sous nos yeux leurs productions, pour nous forcer à sacrifier sur les autels d'un art nouveau.

Or, en l'an de grâce 1897, notre société ne peut soutenir avec avantage une comparaison avec la société d'autrefois, qui était gaie, élégante, éprise du beau, amoureuse de l'Art, fière de ses allures et orgueilleuse de ses manières et qui faisait évoluer son

charme exquis dans un cadre merveilleux. Notre idéal n'a guère grandi depuis un siècle et il ne pouvait grandir. Une activité électrique nous pousse à une action sans trêve, qui concentre toutes nos forces et ne nous laisse aucun loisir pour sacrifier à la Beauté. Le chimiste, le banquier et le politicien sont les maîtres du jour, et tous, dans un courant d'une force impulsive, aussi grande qu'un élément, nous contraignent à danser la ronde du veau d'or. Au milieu de cette lutte mouvementée, de ce chaos d'idées et d'incohérences, dans ce monde cosmopolite et administratif, aucune échappée bleue ne se fait dans les sphères idéales où les yeux puissent avoir la jouissance pure des choses de l'Art. Et, de plus, nous vivons à une époque où les historiens font prime; leur influence est consacrée et indiscutable. Certes, c'est pour nous, en même temps qu'un grand enseignement, une grande joie que de revivre le passé; mais pourquoi le revivre dans le même décor? Devrions-nous, sous le souffle d'émancipation de notre siècle, nous laisser influencer par les récits des choses du passé, et ne sommes-nous pas en droit de réclamer un art qui réponde à nos besoins nouveaux, qui soit l'expression de nos sentiments, qui fasse connaître nos aspirations et soit l'image de notre idéal? Tout en conservant les saines traditions françaises, d'élégante simplicité, sans recherches, ni mièvreries, de délicatesse exquise, de poésie tendre et passionnée, ne pouvons-nous avoir un art avec toutes ces mêmes et belles qualités, mais où un peu de nous-mêmes resterait attaché et qui porterait une empreinte caractéristique? Alors que tout se transforme, que des éclosions se font dans le domaine des sciences et des lettres, l'art de l'ameublement et du décor continue sa route, boiteux et malade, rachitique et vermoulu, en s'appuyant, pour subsister et vivre, sur ce qui fut créé par l'Antiquité, le Moyen-Age et les derniers siècles. C'est l'art du pastiche méticuleux, servile et savant tout à la fois, qui prône et fait un abondant étalage des mélanges de tous les styles. C'est du moins l'art que le docile public voit chez tous les marchands, dans toutes les boutiques du faubourg Saint-Antoine, des boulevards et de partout. Et cependant il existe ou plutôt il y a un embryon d'un art dont les tendances et les voies sont tout autres. Il a fallu le découvrir, et quelques âmes délicates, quelques amateurs de bon sens sont allés trouver, dans les ateliers lointains et dans les chambres haut situées des rues non bourgeoises, des artisans artistes qui travaillaient depuis des années, sans relâche, mais avec orgueil, attendant en vain le succès et les commandes.

C'est alors que nous avons vu dans les différentes salles en vogue ces expositions partielles que quelques devanciers sont venus faire les uns après les autres et à des intervalles espacés. Les productions que de nombreuses années de travail et de persévérance acharnée leur permettaient enfin de faire voir avec confiance n'ont pu toucher dès le début la sensibilité d'une foule peu instruite de cette esthétique nouvelle. La victoire ne leur est pas encore assurée, et si l'opinion a été quelque peu forcée, ce n'est certes pas sans les plus grands efforts. Ils eurent, ces braves artistes, à lutter contre l'entêtement général, l'indifférence et la mode; ils subirent aussi des atteintes violentes et des moqueries, parce qu'au milieu d'eux se glissèrent quelques énervés maladroits, excentriques et originaux à l'excès, qui n'ont pas su recueillir les saines traditions des artisans français de toutes les époques; traditions qui veulent que tout objet d'art paraisse simple, soit de lignes très pures et non tourmentées, agréable au toucher et

caressant par ses couleurs. Les productions d'un art très pur se sont trouvées mêlées à d'autres qui voulaient être distinguées et qui n'étaient que des créations aventureuses et extravagantes. Le public s'est fatigué de ces expositions aussi peu éclectiques. « De ce style *fin de siècle*, se sont écriées ironiquement beaucoup de personnes, nous n'en voulons pas à tout prix. » Et lassées, quelque peu ahuries, elles sont retournées au milieu de leur ameublement, suranné, d'où il faudra les faire sortir.

*
* *

A la suite de nombreuses luttes et de terribles chicanes, les puissants du grand Art ont enfin compris qu'on ne pouvait plus faire abstraction de l'Art qui donne le charme, la grâce et la beauté aux simples objets usuels. En 1891, la Société nationale des Beaux-Arts ouvrit une section d'Objets d'art et la Société des Artistes français, trois ans plus tard, en 1894, ouvrit ses portes à l'Art décoratif, à contre-cœur il est vrai. Le fait important, c'est que la place fut conquise. Le public qui, par habitude et par snobisme, s'en va tous les ans aux Salons, crut enfin pouvoir trouver une orientation dans ces expositions consacrées par la mode. Malheureusement, tout comme dans les petites expositions précédentes, une grande incohérence et un manque de jugement se manifestent ici. Un sévère examen aurait dû éloigner, surtout au début, certaines productions que nous ne pouvons considérer comme étant dignes de paraître aux Salons. Cette année encore, tant aux Champs-Élysées qu'au Champ-de-Mars, il faut trop chercher pour trouver la pièce digne d'attention; la première impression ressentie est que l'on se promène dans une exposition de bibelots d'étagères ou d'objets de vitrine. On n'y sent pas assez la préoccupation de joindre l'utile à l'agréable, d'embellir les objets usuels en leur laissant la caractéristique de leur destination.

Créer une académie d'art inférieur ou de bas art (sans jeu de mot) semble être la préoccupation de beaucoup de ceux qui font de l'art décoratif. Que les métaux précieux et les pierres de grand prix soient employés, nous n'y voyons aucun inconvénient; mais que la composition reste simple, que l'objet ne soit pas dénaturé et que, dans l'ornementation et la forme, on trouve un enseignement. Il faut que l'on éprouve une vive sensation de luxe délicat et de richesse à se servir de pareils objets, mais ils ne doivent pas être considérés comme étant dignes des regards seulement.

A notre sens, la grave erreur des ouvriers d'art est de vouloir nous persuader qu'ils sont des statuaires, capables, comme ceux qui exposent de grands morceaux de plâtre ou de marbre, de modeler une femme nue, de tourmenter des membres et de faire prendre aux corps des poses trop souvent grotesques. Nous ne doutons pas de leur talent, mais c'est à nous faire des objets usuels que nous voudrions les voir consacrer leur énergie et leur temps.

Peut-on voir dans l'un des Salons des objets dont on puisse faire usage? (Je fais quelques exceptions dont je parlerai.) La céramique, qui par ses tons et la variété de sa palette nous promet une renaissance éclatante, ne nous offre pas ce que nous aurions voulu voir : un magnifique service de table dans lequel on pourrait manger. Tous les échantillons de plats et d'assiettes (et ils sont nombreux) sont ou trop grands ou trop lourds, ou couverts à l'intérieur d'une ornementation qui en défend l'usage; aucun ne pourrait être placé sur une table.

Ce qui étonne aussi, c'est que peu d'artistes se soient préoccupés de créer de nouveaux appareils d'éclairage. Nous avons une lumière nouvelle, l'électricité; mais les chandeliers, les lampes, les lustres et les candélabres sont toujours les mêmes. Et cependant, que ne peut-on imaginer pour permettre à l'électricité, lumière presque mystérieuse il y a quelques années seulement, de jeter ses feux éblouissants dans nos demeures et nos théâtres! Le mince fil conducteur de l'électricité semble désirer, pour l'accompagner, une ornementation aux lignes un peu frêles; il s'accommode mal de lourds et massifs ornements; il attire forcément une ornementation nouvelle, très délicate, très fine, un peu capricieuse et surtout pleine d'originalité. Pour sortir de la banalité, du déjà vu, il faut à l'artiste une imagination que l'on pourrait qualifier de toute neuve, une imagination où n'aurait pas pénétré l'image des styles anciens, ni les formes connues. La vue seule de ces fils d'une ténuité extrême, dissimulant une grande force et une énergie incomparable, devrait inspirer l'artiste et lui suggérer une décoration nouvelle.

*
* *

Passer en revue quelques-unes des productions les plus intéressantes des deux Salons est le but que nous nous proposons dans cette courte étude. Bien que nos préférences soient pour le Champ-de-Mars, auquel les artistes les plus anciens et les plus vigoureux de l'Art décoratif sont restés fidèles, nous parlerons d'abord des Champs-Élysées, parce que là seulement nous avons vu du fer forgé, et encore l'art auquel M. Robert consacre tout son labeur et tout son talent, n'a-t-il que deux représentants: M. Pagis et notre sympathique Directeur. Que j'ai de regrets de n'avoir pas à signaler d'autres œuvres! Alors que le fer forgé semble reprendre faveur auprès du public, comment se fait-il que les ferronniers ne viennent pas plus nombreux, en rangs plus serrés et avec plus d'audace, présenter leurs œuvres aux deux Salons? Ils y seraient les bienvenus, j'en suis certain. Alors qu'on nous présente tant d'objets faits avec des matières maquillées, patinées de toutes manières, au point que, sous tous ces truquages, il est impossible de découvrir la véritable matière, bien saine, avec sa couleur propre, sa vie particulière et le charme qu'elle dégage par elle-même, comme il serait réconfortant de contempler dans sa puissante beauté, dans sa noble et ferme allure, quelques pièces de fer forgé.

M. Pagis expose un garde-feu en fer forgé et martelé; nous ne saurions trop le féliciter d'avoir simplifié l'ornementation souvent trop chargée des productions de l'art de la ferronnerie. Ancien élève de l'École des Arts décoratifs, il a su appliquer à son œuvre les principes nouveaux qu'on enseigne dans cette remarquable école. Un ensemble net et précis, une décoration simple, sans surcharges inutiles, sans enchevêtrements, forment les qualités de son garde-feu. Les branches qui garnissent les deux montants paraissent cependant avoir été placées là un peu au hasard. Elles semblent avoir poussé naturellement dans les barres de fer; c'est peut-être une qualité. J'aurais préféré qu'elles fissent corps avec la monture de façon plus harmonieuse et que l'arrangement fût un peu plus recherché. La frise du bas, composée d'une simple rangée de feuilles, est du plus bel effet.

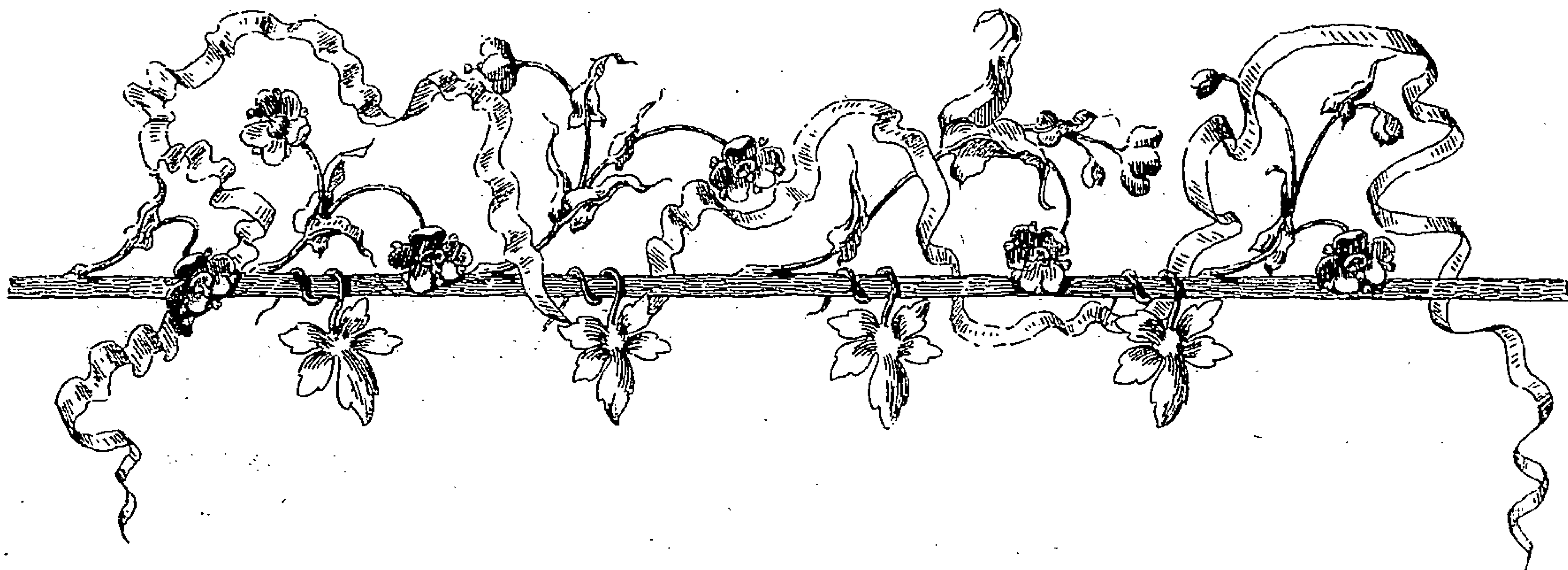
Quant à la main-d'œuvre, M. Pagis l'a voulue très sobre et peu finie; les feuilles

et les fleurs, très bien modelées, auraient pu gagner, si elles avaient été forgées avec un peu plus de force. Le métier manque un peu.

J'atteindrais M. Robert dans sa modestie, si je parlais de son délicat porte-bouquet. Allez le voir et soyez juges. Je ferai cependant un reproche à notre cher Directeur, c'est de ne pas avoir montré dans une œuvre plus forte et plus grande toute la mesure de son talent.

(A suivre.) DE MALNUIT.





L'ART DU FER FORGÉ

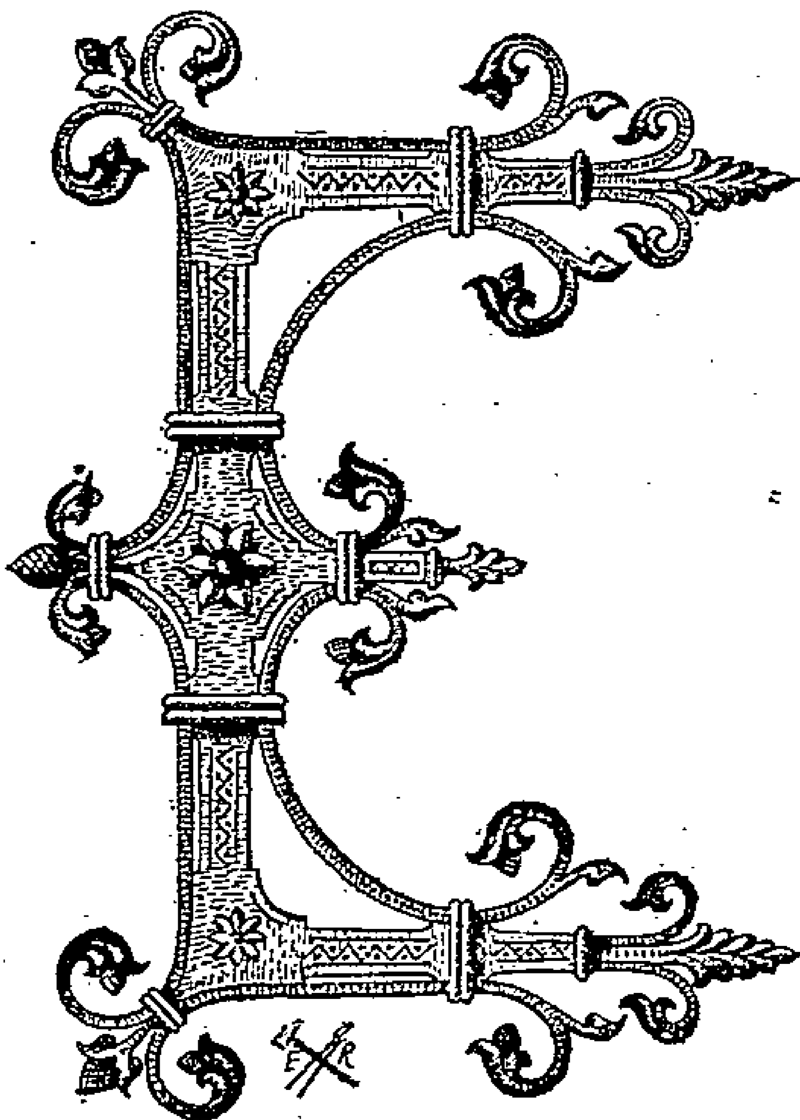
SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

(Suite.)

GRILLE EN FER FORGÉ

COMPOSITION DE M. VANDERBERGH, ARCHITECTE.

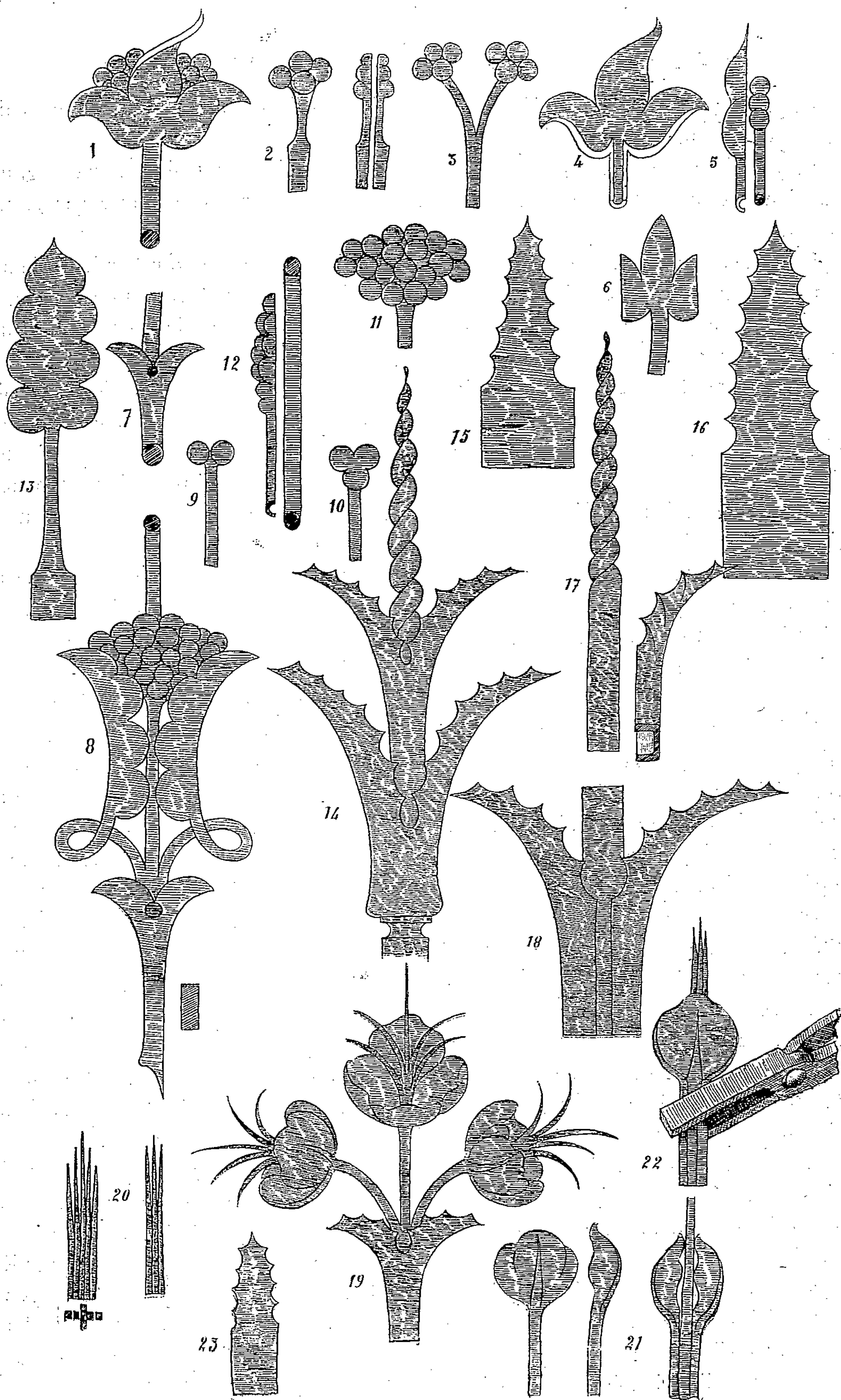
ORNEMENTATION EN FER FORGÉ, EXÉCUTÉE PAR E. ROBERT.



EN mettant sous les yeux de nos lecteurs tous les détails d'exécution qui ont été mis en pratique pour forger les différentes pièces qui composent l'ornementation de cette grille, nous faisons connaître plusieurs questions de métier, intéressantes et très utiles à étudier.

La figure 1 et les figures suivantes jusqu'au numéro 12 de notre planche permettent de suivre les principales opérations par lesquelles on doit passer successivement pour exécuter une des volutes qui fait partie de la frise du haut. La fleur garnie d'une graine qui termine la volute *(fig. 1)* est composée de la façon suivante : les deux faces de la graine représentée à la *figure 2* sont forgées et estampées séparément, puis réunies par une soudure. La *figure 3* représente deux graines à double face soudées ensemble. Ces graines sont ensuite enveloppées par deux feuilles, comme il est indiqué aux figures 4 et 5.

La feuille *(fig. 4)*, toute préparée et emboutie, a été découpée dans un fer plat de 40×7, en suivant le dessin de la *figure 6*, puis aplatie en lui donnant la forme du modèle. Les bords inférieurs de la feuille qui viennent rejoindre la tige, ont une épaisseur assez grande, afin de leur permettre de supporter une chaude à souder. Une fois ces divers éléments préparés, la graine est enveloppée dans les deux feuilles. Les tiges des graines et des feuilles doivent être assez longues pour permettre à l'ouvrier de les tenir avec des tenailles, lorsque ce dernier leur fait subir une première chaude pour les réunir.



Grille en fer forgé. — Composition de M. Vandenbergh, architecte.
Ornementation en fer forgé, exécutée par E. Robert. — Détails d'exécution.

La *figure 7* donne le motif composé de deux petites feuilles soudées sur la tige ronde de 10 millimètres de diamètre.

Le motif principal du rinceau *(fig. 8)* est composé de deux feuilles et d'une graine à double face au centre; ces deux parties sont réunies par une soudure sur la tige centrale.

Les *figures 2, 9, et 10* représentent des graines estampées qui par leur réunion forment la graine d'ensemble de la *figure 11*. Chacune de ces graines de deux, trois et quatre perles forgées séparément sont réunies sur une même tige pour former une grappe *(fig. 12)*.

La découpe de la feuille à plat est donnée à la *figure 13*; cette feuille est ensuite forgée et étirée avec une côte dans le milieu, qui donne naissance à la queue, laquelle doit être d'une grosseur de 8 millimètres de diamètre. Une amorce réservée à l'extrémité de cette queue sert à relier le motif à la tige, qui elle-même redevient plate à la naissance des deux petites feuilles qui se trouvent un peu plus bas que le motif principal. La volute se termine par un noyau qui reçoit les rosaces.

Les feuilles de la *figure 13* sont étirées dans du fer carré de 18 millimètres; elles sont apprêtées et aplaties sur une étampe dans laquelle on a ménagé une rainure cylindrique qui permettra de former la côte du milieu. La forme emboutie est obtenue à chaud. La tige ronde est retournée sur elle-même en forme de boucle; ce détail d'ornementation répond parfaitement à l'effet décoratir que l'on peut obtenir par l'emploi du fer forgé. Pour les souder à la tige principale, on peut d'abord les assujettir sur celle-ci au moyen de rivets afin de bien leur conserver leurs places respectives. Mais un bon ouvrier, sûr de lui et maître de sa forge, peut se passer de cet expédient; il lui suffira de bien préparer ses pièces et de les tenailler adroitement de façon à faire directement la soudure. La naissance de chaque tige des feuilles est enveloppée par deux petites feuilles qui sont soudées sur le fer, qui, à ce point, devient plat et de dimension de 25 × 9. Cette belle pièce de fer forgé, qui à elle seule permet au forgeron et au releveur au marteau d'exercer tout leur savoir, contribue par la finesse et la légèreté de sa composition à orner la grille très agréablement.

La *figure 14* représente un fleuron composé de quatre feuilles soudées sur une tige centrale terminée par une torsade. Les *figures 15 et 16* donnent la découpe à plat de chacune de ces feuilles, qui sont étirées dans du fer carré de 25 millimètres; leur épaisseur est de 2^{mm} 1/2 jusqu'à la partie qui est modelée; le reste de la feuille qui constitue l'amorce doit avoir comme épaisseur de 6 à 7 millimètres.

Les feuilles sont ensuite embouties et coudées suivant la *figure 17*, afin qu'elles puissent envelopper la tige du milieu, tout en laissant entre elles un peu d'espace, comme il est indiqué sur la *figure 18*; il ne faut pas craindre de laisser les amorces assez longues pour pouvoir les pincer avec des tenailles, lorsqu'on donne la première chaude. On peut éviter ainsi de les faire tenir à la tige au moyen de rivets. La seconde chaude doit être donnée avec beaucoup de précaution et au moyen d'un feu très doux, qui permet à la tige du milieu de bien chauffer en même temps que les feuilles qui la recouvrent; celles-ci doivent être ménagées, de crainte de les brûler.

La *figure 19* représente l'ensemble du bouquet de pavots, dont les pistils sont formés par sept tiges en fer carré de 7 millimètres et se terminent en pointe. Les extré-

mités inférieures de ces différentes tiges assemblées une à une sont forgées de façon à en composer un fer rond, qui recevra les quatre feuilles formant la corolle de la fleur.

Chacun de ces pétales en fer carré de 14 millimètres est préparé et aplati sur une étampe, dans laquelle est réservée, comme nous l'avons déjà vu, une rainure cylindrique qui sert à réserver une côte dans le milieu de chaque feuille et à renforcer la tige.

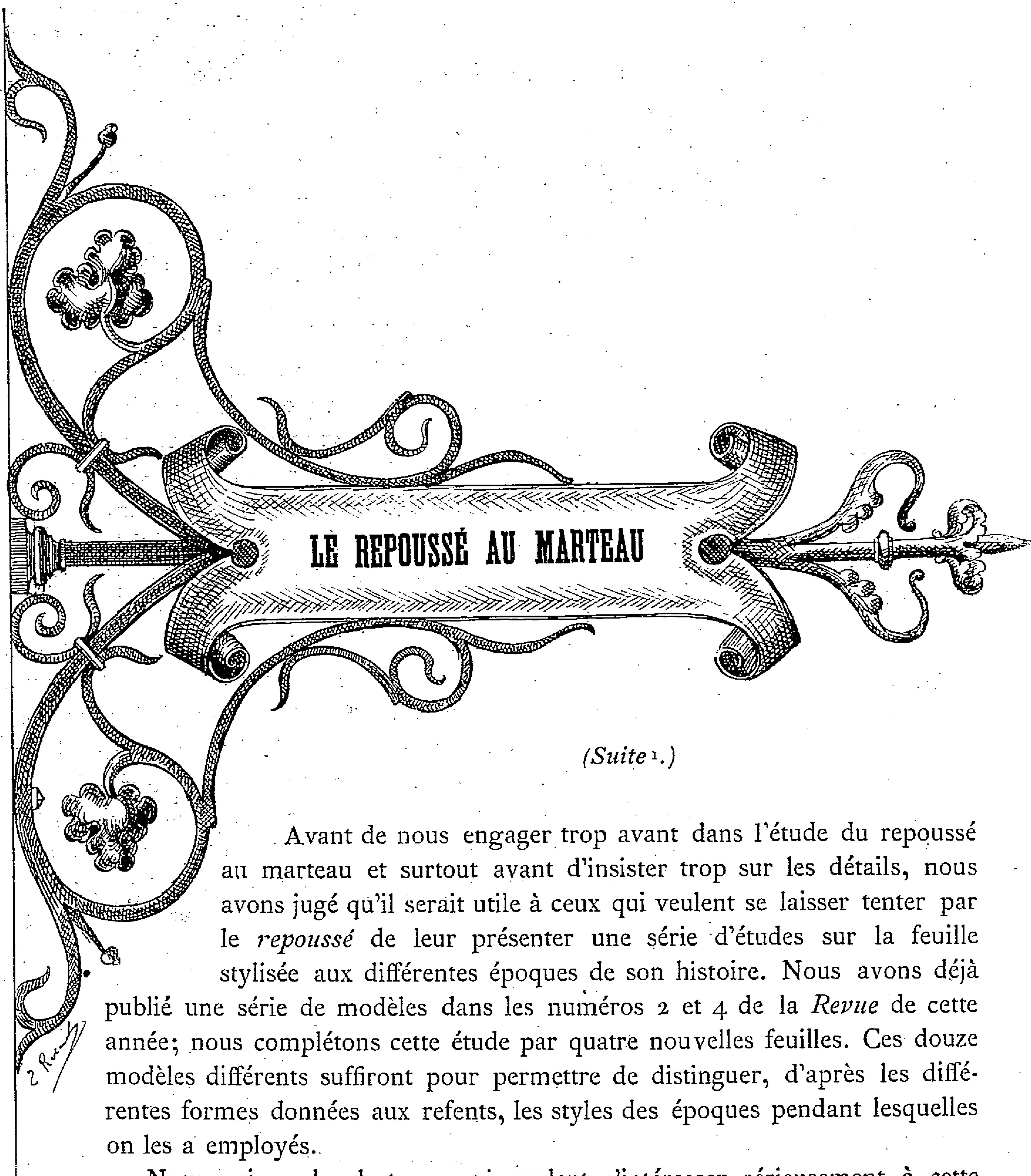
La beauté du travail dépend tout entière de l'habileté de l'ouvrier qui saura agréablement chiffonner chacune de ses pièces et leur donner la découpe qui leur convient. Ceci nous offre l'occasion de faire remarquer que, pour obtenir le galbe voulu et pour que ces pièces, qui doivent être vues à une assez grande distance, produisent un bel effet décoratif, il ne faut pas exagérer les détails ni donner une reproduction aussi exacte que possible de la nature. Le ferronnier doit, avant tout, se soucier des lignes générales et de la souplesse des mouvements et ne pas chercher à donner à son travail une finesse d'exécution, qui serait à l'encontre de l'effet à produire.

Le bouquet se continue par un rinceau composé de trois fleurs soudées ensemble et enveloppées à leur naissance par deux feuilles découpées, à arêtes vives et modelées.

Ces différentes pièces, exécutées suivant la méthode que nous venons d'indiquer, sont d'une légèreté et d'une souplesse qu'aucun autre métal ne pourrait leur donner.

La manipulation du fer est d'une grande difficulté; aussi le ferronnier peut-il être à juste titre très fier des résultats merveilleux qu'il peut obtenir avec ce métal. C'est pourquoi, bien que des difficultés se rencontrent à chaque instant, nous ne pouvons cesser de recommander l'emploi de la forge pour l'exécution de toutes ces pièces décoratives, qui acquièrent ainsi une réelle valeur artistique en diminuant, dans bien des circonstances, la durée du travail.

ROBERT LE 



(Suite [1]*.)*

Avant de nous engager trop avant dans l'étude du repoussé au marteau et surtout avant d'insister trop sur les détails, nous avons jugé qu'il serait utile à ceux qui veulent se laisser tenter par le *repoussé* de leur présenter une série d'études sur la feuille stylisée aux différentes époques de son histoire. Nous avons déjà publié une série de modèles dans les numéros 2 et 4 de la *Revue* de cette année; nous complétons cette étude par quatre nouvelles feuilles. Ces douze modèles différents suffiront pour permettre de distinguer, d'après les différentes formes données aux refents, les styles des époques pendant lesquelles on les a employés.

Nous prions les lecteurs qui veulent s'intéresser sérieusement à cette étude de se reporter aux deux planches qui ont été publiées aux mois de février et d'avril, et de supposer que chacune des quatre feuilles représentées sur ces planches est numérotée de 1 à 4, exactement dans le même ordre où le sont celles de ce numéro.

La feuille d'acanthe étant celle qui est la plus répandue dans la décoration architecturale et par suite dans la ferronnerie, nous l'avons prise comme modèle-type; il est clair que les différentes feuilles employées furent stylisées à chaque époque suivant le même principe.

La figure 1 (du numéro 2 de la *Revue*, page 22) représente la feuille d'acanthe naturelle. Toutes les feuilles stylisées qui vont suivre auront le même nombre de lobes, disposés de la même manière. Les numéros 2, 3 et 4, que nous allons examiner

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* pages 20, 37 et 54.

successivement, peuvent être considérés comme les modèles des formes employées au Moyen-Age jusqu'au XVe siècle.

La seconde feuille offre le rapprochement le plus direct avec la feuille d'acanthe naturelle. La division et la découpe des refents à angles arrondis, son modèle un peu tourmenté et ses parties saillantes d'un embouti très accentué, lui donnent une allure très décorative.

La troisième feuille, tout en étant dessinée sur le même contour et présentant le même groupement des masses, est bien différente de la précédente. Elle ne nous paraît pas être d'un modèle aussi agréable.

La feuille numéro 4 a la même allure générale et présente le même nombre de refents; mais ceux-ci, formés par des trèfles, ne laissent plus supposer qu'on a sous les yeux une feuille d'acanthe stylisée.

Examinons les dessins de la planche d'avril. Les refents de la première feuille sont très simples et comportent peu de détails. Ce modèle constitue dans son ensemble une masse emboutie, présentant une face très saillante, avec une légère côte dans le milieu. C'est le type le plus souvent employé dans les travaux où le style n'est pas très accentué ou n'est pas franchement déterminé.

Les refents de la deuxième feuille présentent un profil aux arêtes plus nombreuses. Par sa forme générale et son modelé, elle appartient au style de la Renaissance italienne. Mais dans les différents styles de la Renaissance on a employé la même découpe dans les refents qui se terminent en général par des pointes légèrement retournées.

Le modèle le plus classique du *style Renaissance* est représenté par la troisième feuille. Le modelé en est très sobre, très souple; les extrémités des refents sont arrondis et agréables au toucher.

La quatrième feuille est également un type du *style Renaissance;* son modelé ne présente pas autant de relief que celui de la feuille précédente et les refents secondaires sont plus nombreux. Cette série de quatre feuilles que nous venons d'examiner peut donc être considérée comme représentant approximativement la forme de la découpe des ornements employés aux XVIe et XVIIe siècles.

Le premier modèle que nous reproduisons dans ce numéro est de style Louis XIV. Ce qui le distingue de ceux que nous venons d'examiner, c'est la variété dans les mouvements et l'ampleur du modelé qui s'accentue davantage.

La deuxième feuille est également de la même époque; la découpe des refents varie un peu et ces derniers se terminent presque tous par des *retroussis*.

Sous le règne de Louis XV, le fer forgé jouit d'une grande renommée; ce fut l'époque de sa splendeur. La forme générale que nous avons prise comme type ne nous permet pas de consacrer au style de cette époque l'étude détaillée qu'il mérite. Nous y reviendrons.

La troisième feuille présente le même aspect général que la deuxième dont elle se rapproche beaucoup. Les retroussis, de genre sensiblement différent, se font en plus grande abondance.

Avec le Louis XVI se termine la série de feuillage en repoussé; ce style s'est distingué surtout par une grande finesse d'exécution et par son relief peu prononcé. Les

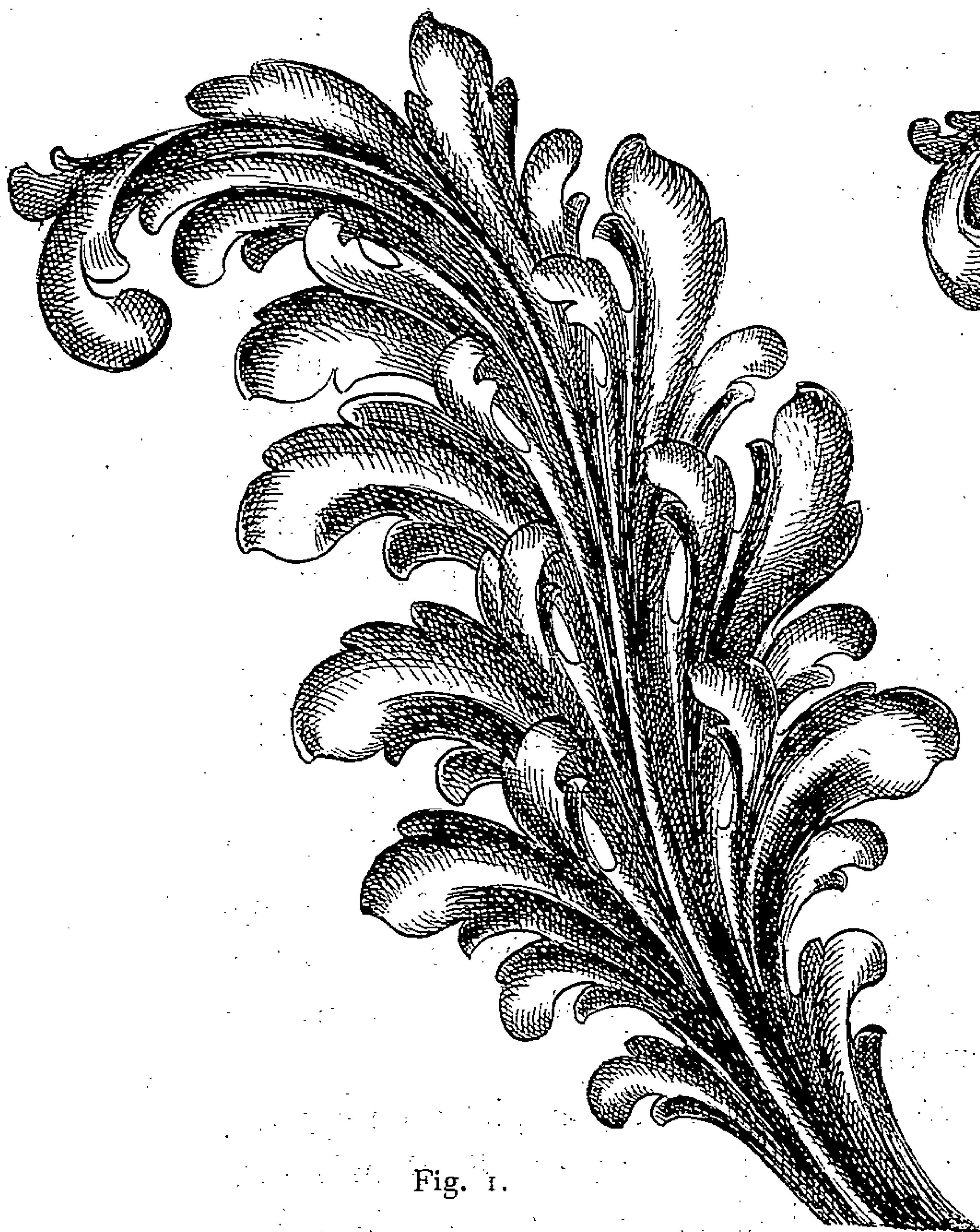


Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

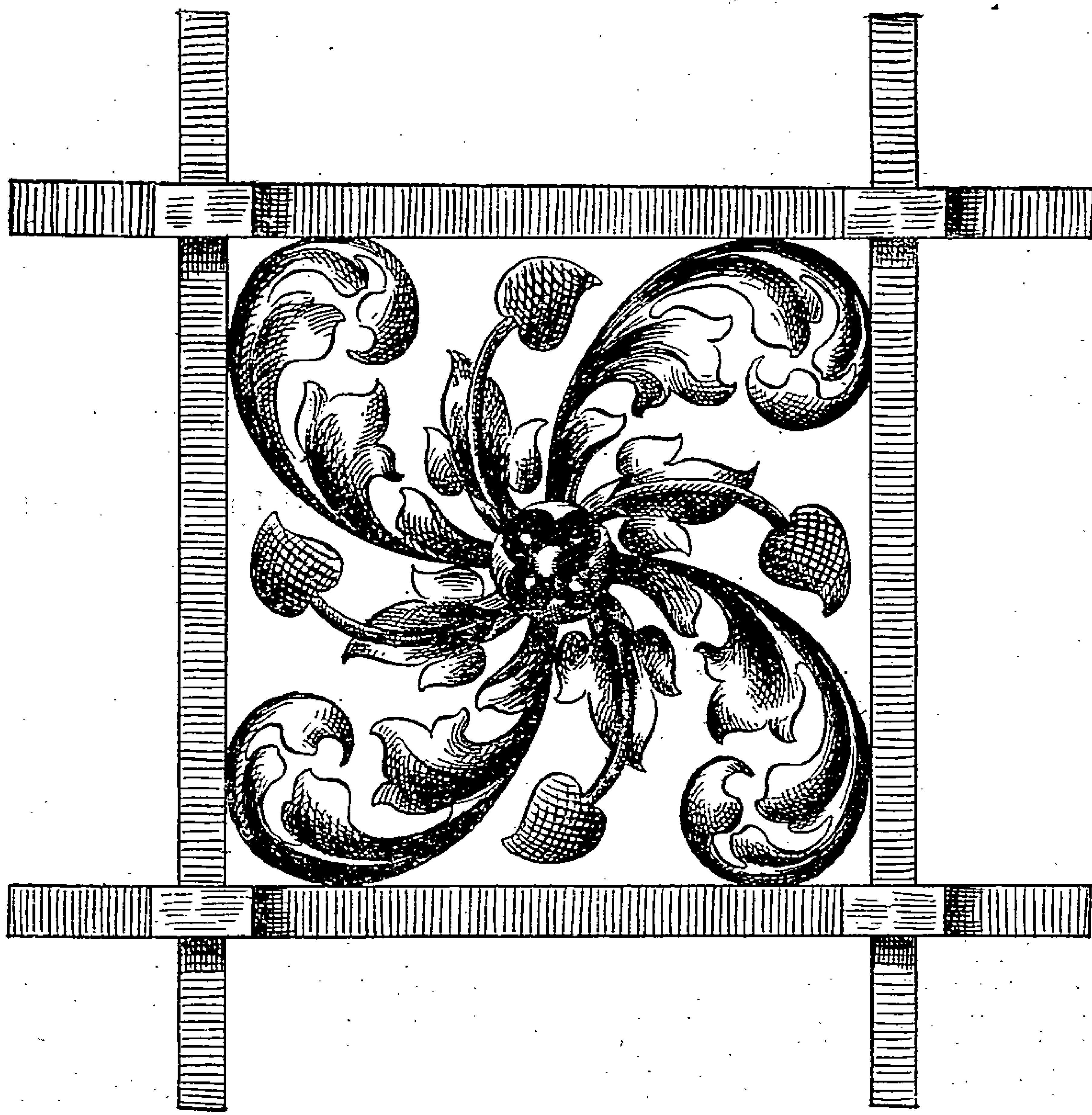


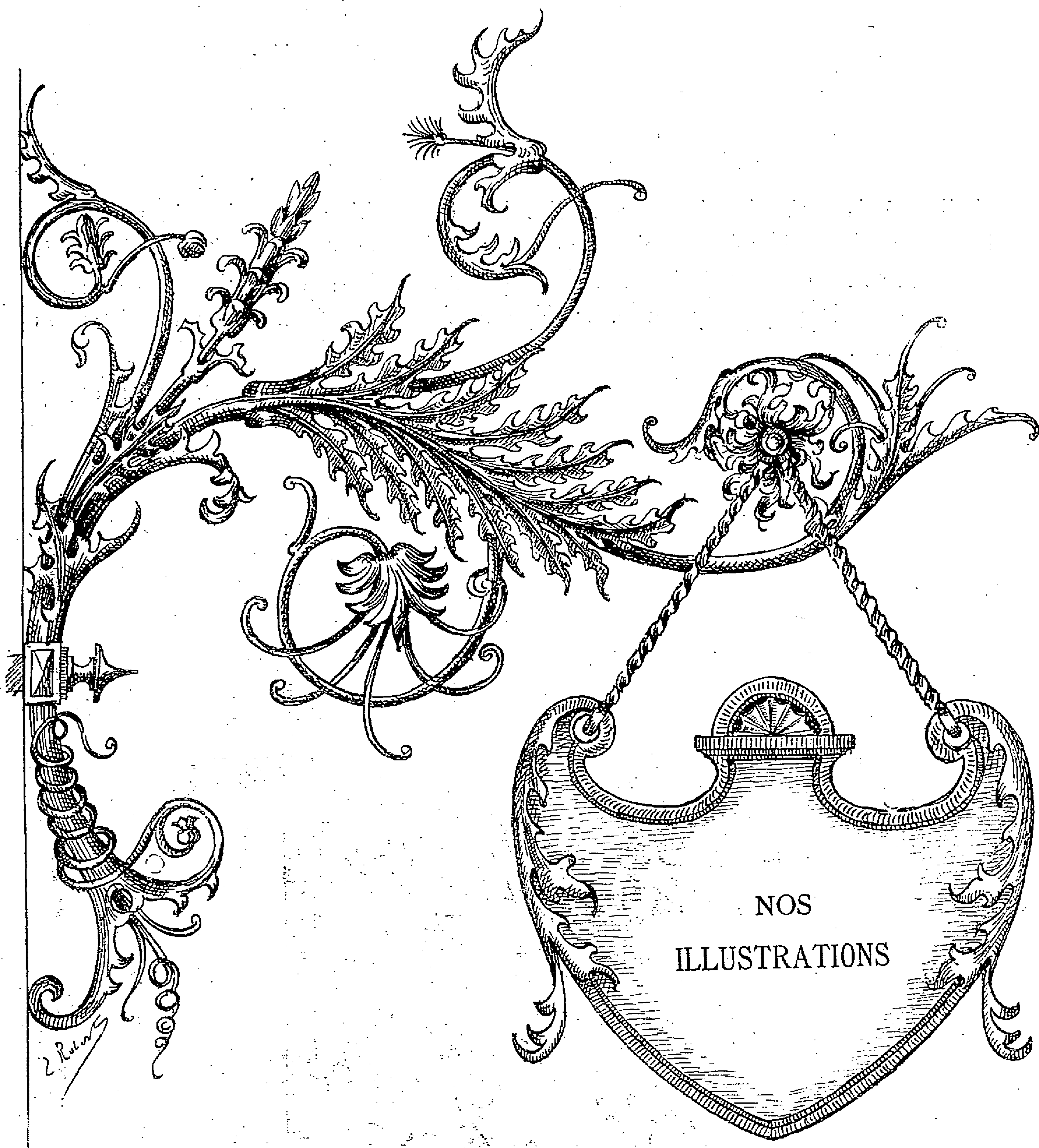
Fig. 4.

Feuilles d'ornementation en fer forgé.

détails y étaient très abondants. Pour faire de la composition décorative dans ce style, il est nécessaire de l'avoir très bien étudié. A cette époque, le cuivre ciselé a déjà joué un grand rôle dans l'art de la serrurerie. Quant au style Empire, il fut très peu goûté par les serruriers, qui voyaient avec dépit la fonte se substituer au fer dans les constructions.

(A suivre.) E. ROBERT.





Grille en fer forgé, composition de M. Vandenbergh, architecte à Lille. Exécution de E. Robert. — Nous sommes heureux de l'occasion qui se présente pour nous de consacrer quelques lignes à M. Vandenbergh; c'est à lui qu'est due la composition de la belle grille dont nous avons donné d'autre part tous les détails de construction. Cette grille, qui peut prendre place à côté des œuvres de premier ordre, est surtout remarquable par l'allure toute personnelle qu'a su lui donner M. Vandenbergh. Tous les travaux de cet architecte, qui a su tirer le meilleur parti du fer, sont d'une grande hardiesse de composition et leur conception porte l'empreinte d'une étude très raisonnée. Dans la grille que nous reproduisons, toutes les qualités de l'architecte et du décorateur se trouvent une fois de plus réunies. Afin qu'aucun détail ne fût négligé ou mal interprété, chacun d'eux avait été étudié et dessiné en grandeur d'exécution; rien n'a pu et ne devait échapper au contrôle de celui qui avait établi ses plans avec tant de soins.

Cette grille mesure 3m80 de hauteur et 3m85 de largeur. Les montants sont en fer de

40 millimètres; la partie inférieure de la grille est composée de carrés en fers de 25 et 18 millimètres. Elle est formée par deux vantaux, dans lesquels se meuvent deux guichets adossés à deux pilastres en fer. Ceux-ci sont fixés aux pilastres en pierre par un tirant qui les traverse et vient faire arpon dans le mur. Le tirant se termine par une chape qui embrasse le fer du montant dans sa partie refoulée en congé. Ces différentes parties sont reliées par un boulon dont la tête est dissimulée par une rosace. La grille est fixée sur le pilastre de telle sorte que celui-ci se trouve en retrait de toute l'épaisseur du fer carré de 4 centimètres. La ferrure est composée, dans le haut, d'un collier renvoyé, et, dans le bas, d'un pivot en acier.

Les guichets sont également ferrés en retrait sur les vantaux. Cette disposition est très heureuse et assure à la grille un très bel effet d'ensemble, tout en lui donnant plus de corps.

Toute l'ornementation a été forgée et repoussée au marteau. Le chiffre central, tout entier en fer forgé, d'un travail très difficile, acquiert une grande valeur par la finesse de son exécution.

***

Armature d'un puits, composition de M. Monnier, architecte. Exécution de E. Robert. — Cette belle pièce de ferronnerie, dont la composition est due à M. Monnier, architecte, mérite toute notre attention. C'est une de ces jolies trouvailles comme savaient en faire les artisans du Moyen-Age; elle peut soutenir la comparaison avec les plus belles œuvres de cette époque. Toute l'ornementation est en fer forgé.

***

Garniture de foyer, composée et exécutée par M. Pagis. — C'est une œuvre bien moderne et toute personnelle et qui figure en bonne place au Salon des Champs-Élysées. M. Pagis, qui est un ancien élève de l'École des Arts décoratifs, s'est affranchi de toute esthétique ancienne pour nous présenter une œuvre intéressante par son ornementation simple et hardie, tout à la fois. Dans les fleurs qui forment toute la décoration, on retrouve les qualités d'un modeleur adroit et à la main très exercée.

***

Bougeoir en fer forgé, composé et exécuté par E. Robert. — Le bougeoir est un de ces objets usuels et familiers qui peuvent être traités avec charme en fer forgé. Celui que nous reproduisons aujourd'hui, tout entier en fer, d'une seule pièce, montre le parti qu'on peut tirer de l'ornementation par la fleur.

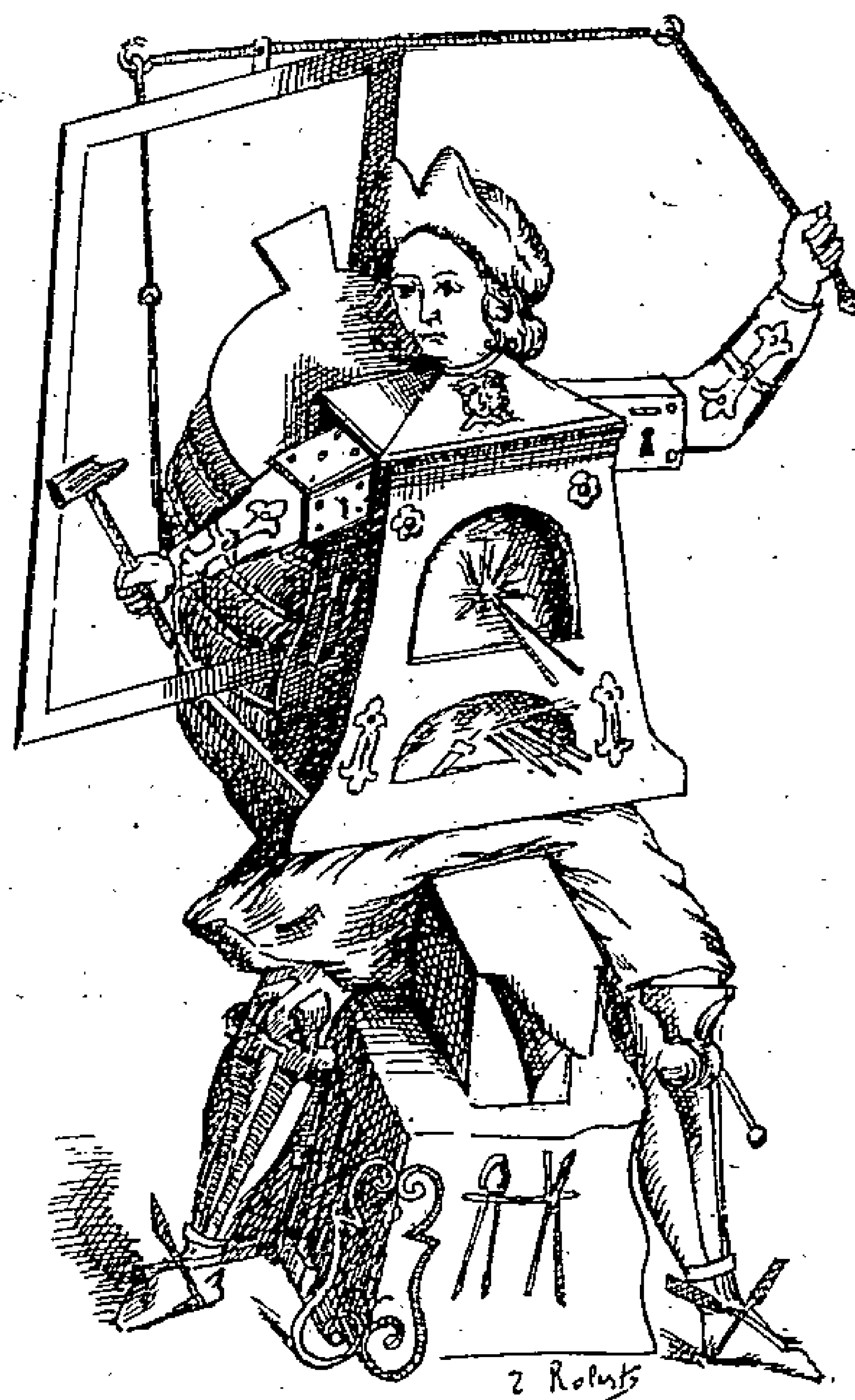
***

Porte-bouquet en fer forgé, composé et exécuté par E. Robert. — Ce porte-bouquet, traité avec le plus grand soin, nous montre que le fer forgé devrait tenter les artistes beaucoup plus qu'il ne le fait en général. Par lui-même, le fer n'est qu'un vulgaire métal, sans prix, d'une couleur neutre, sans reflet brillant, qui n'attire pas le regard par son éclat. Il faut cependant, pour qu'il soit employé dans toutes les décorations intérieures et extérieures des maisons et des palais, où il peut jouer un si grand

rôle, qu'il ait de grandes propriétés: sa malléabilité, sa dureté sont ses premières qualités, et il n'en a pas d'autres. D'où lui vient donc cette grâce charmante qui s'en dégage et se répand si facilement tout autour de lui? Ce ne peut être que le ferronnier qui la lui donnera; aussi faut-il que ce dernier soit un véritable artiste, un décorateur de tout premier ordre, en même temps qu'un habile artisan, à la main très souple, très forte et très exercée. Puisqu'aucune coloration, aucun jeu d'ombres ou de tons ne viennent en aide à l'artisan, il doit tirer tous ses effets de l'habileté professionnelle et de la composition ornementale.

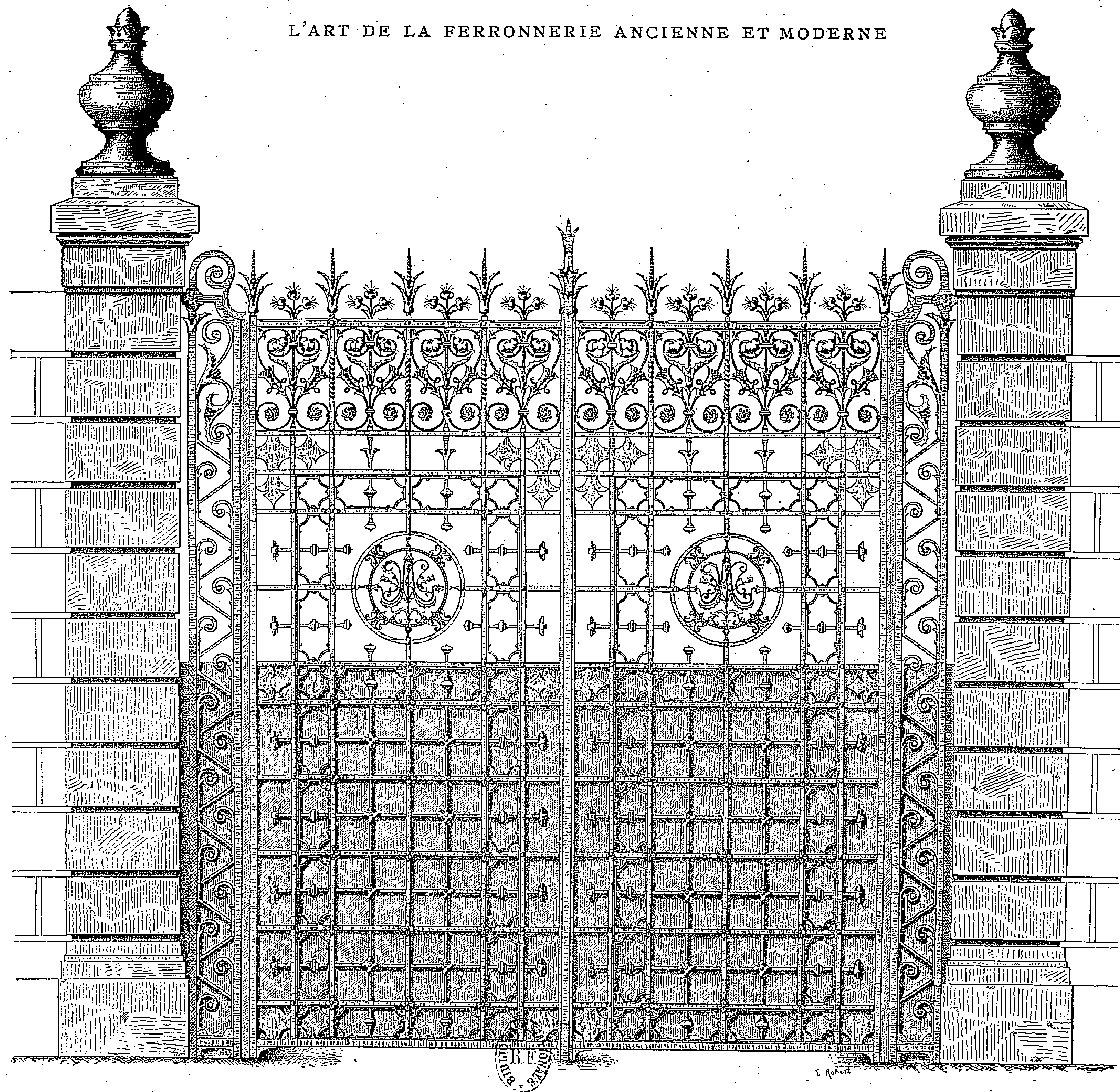
Par son essence même, par la difficulté qu'il y a à le travailler, par la force alliée à une grande souplesse qu'il faut employer pour obtenir de fins modelés, le fer recherche dans son ornementation la fleur. Chaque coup de marteau doit avoir sa portée et laisser sa trace sur le feuillage ou la fleur, qui semble alors composée d'une infinité de fibres naturelles et devient une imitation parfaite de la nature. En outre, la propriété qu'il a de se souder à lui-même, sans autre intervention que celle du feu, permet au ferronnier de faire de belles pièces dont l'ensemble est parfait. Mais ces soudures ne sont pas faciles à faire; dans le cas du porte-bouquet que nous reproduisons, et qui est exposé au Salon des Champs-Élysées, toutes les pièces ont été repoussées et martelées à part, puis réunies par des chaudes successives. La difficulté est donc de réunir toutes ces pièces les unes aux autres sans les abîmer et en les mettant chacune à leur place convenable, de façon à ne pas dénaturer la forme générale et l'allure de l'objet dont il a été fait un modèle sur papier.

VULCAIN.



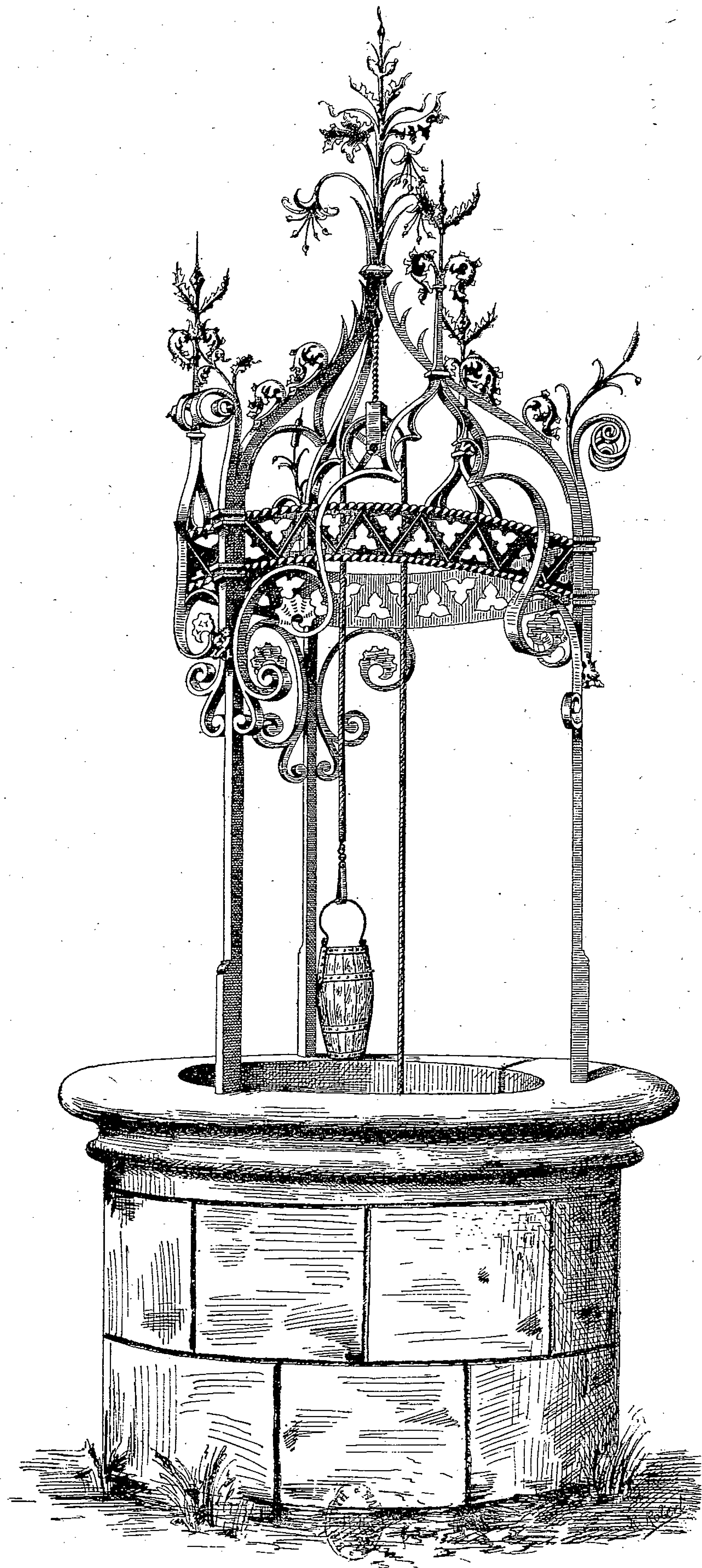
L'Administrateur-Gérant: G. D'HOSTINGUE.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.



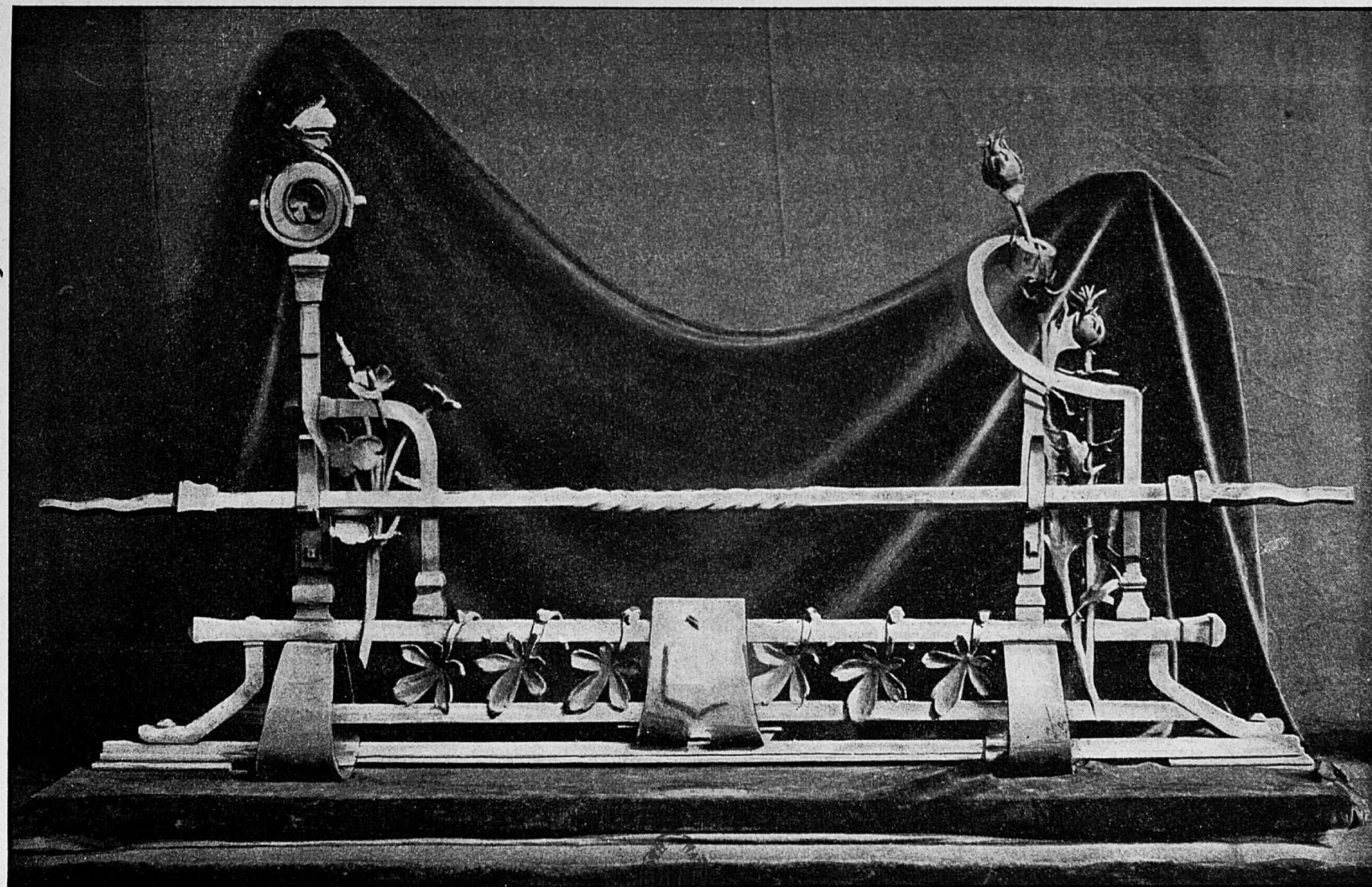
GRILLE EN FER FORGÉ

COMPOSITION DE M. VANDENBERGH, ARCHITECTE A LILLE, EXÉCUTION DE E. ROBERT.



ARMATURE DE PUITS EN FER FORGÉ

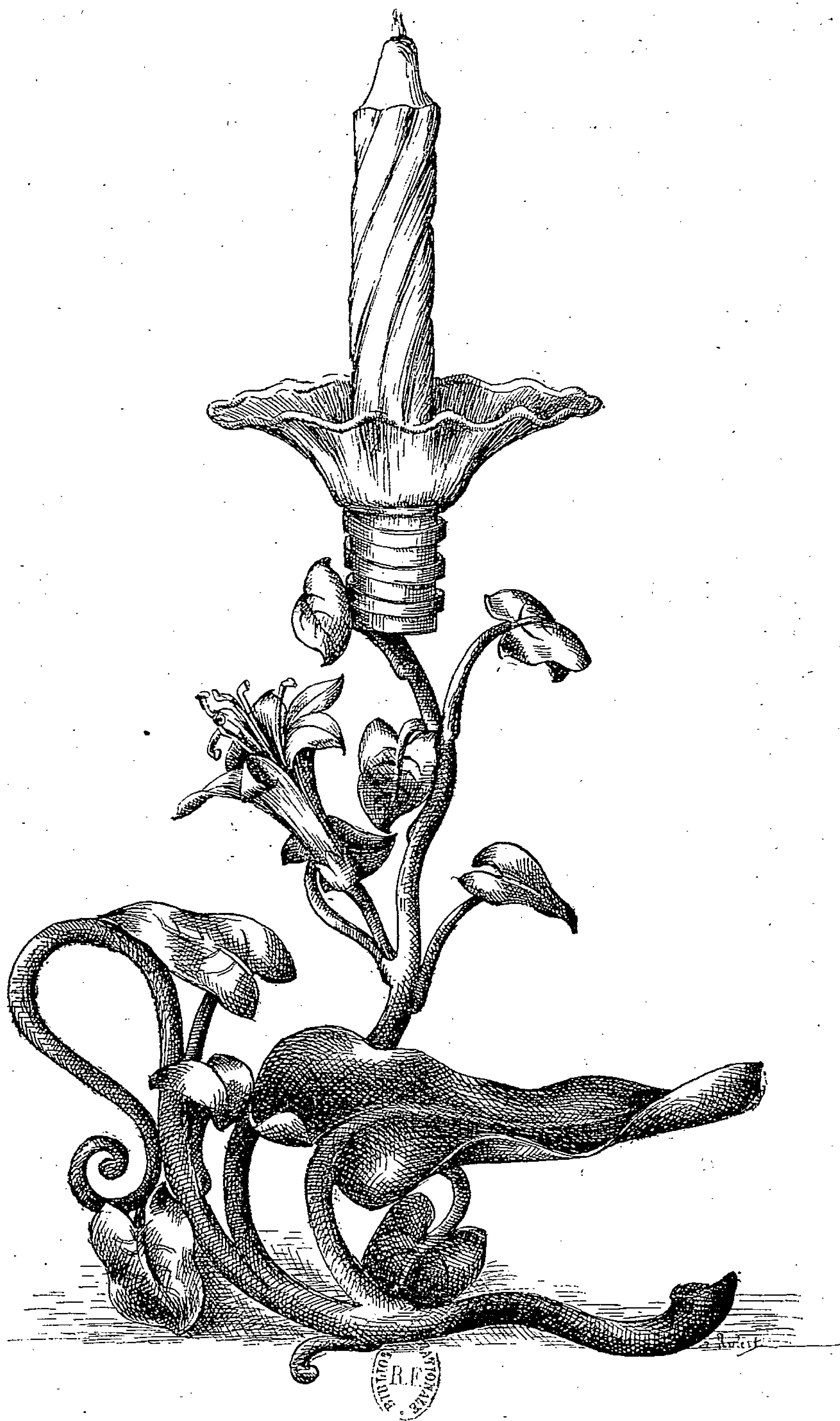
Composée par M. Monnier, architecte, et exécutée par E. Robert.



GARNITURE DE FOYER EN FER FORGÉ

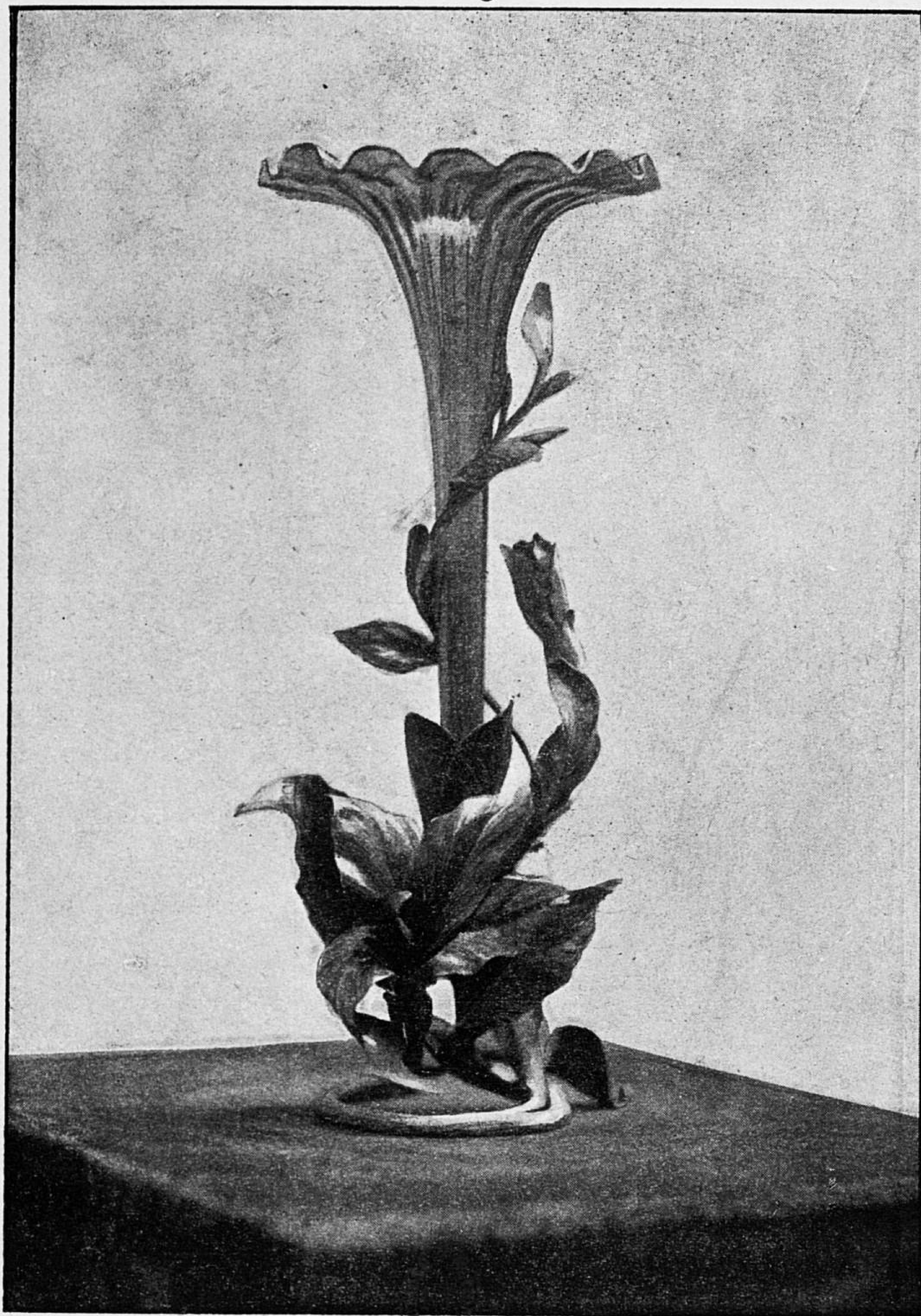
Composée et exécutée par M. Pagis.

Salon des Champs-Élysées (1897).



BOUGEOIR EN FER FORGÉ

Composé et exécuté par E. Robert



PORTE-BOUQUET EN FER FORGÉ

Composé et exécuté par E. Robert.

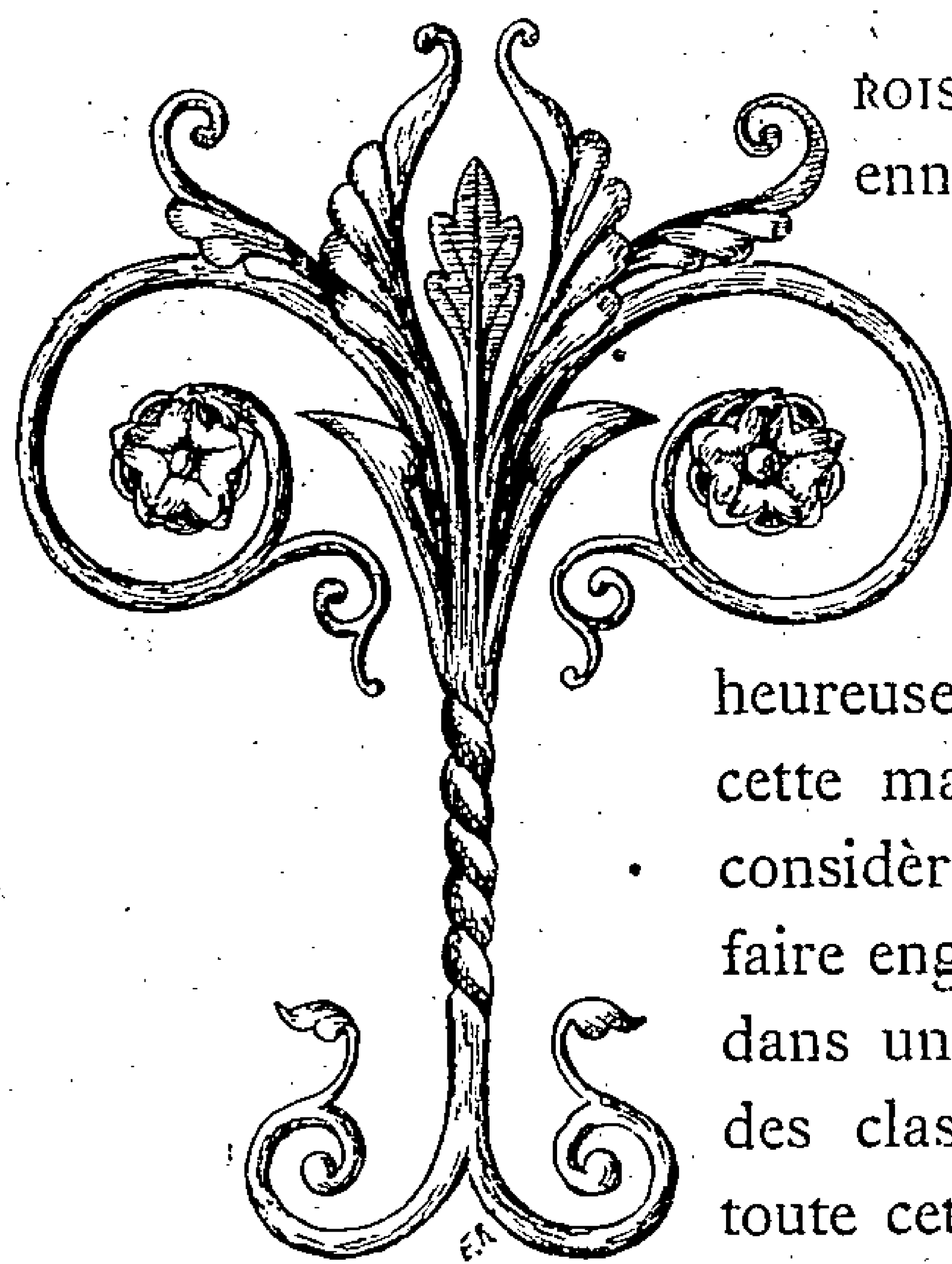
Salon des Champs-Élysées (1897).



CHRONIQUE

LES ARTS DÉCORATIFS AUX SALONS DE 1897 [1]

(Suite.)



TROIS années se sont doucement écoulées, sans tracas, sans ennuis pour les organisateurs de la section des Arts décoratifs au Salon des Champs-Élysées. Tous les efforts de ces messieurs se sont réduits à faire faire un petit voyage, d'un bout à l'autre de la grande nef, à l'estrade qui est destinée à recevoir l'exposition des artisans artistes. La démolition du Palais de l'Industrie est heureusement chose décidée et ministériellement approuvée; car cette mauvaise grâce des quatre-vingt-dix à accepter ce qu'ils considèrent comme l'intrusion des nobles artisans, pourrait leur faire engendrer toutes sortes d'essais d'emplacements et peut-être, dans un accès de trop grande mauvaise humeur, la compagnie des classiques ferait-elle doucement filer par la grande porte toute cette section admise par elle bien à regret.

On ne saurait imaginer pareil désordre dans une exposition. La nonchalance, le laisser-aller se retrouvent partout; pas le moindre classement; à côté des objets céramiques, du cuir ciselé; plus loin, de l'étain y coudoie de la verrerie et des émaux; dans une même vitrine, du fer forgé, des statuettes de bronze, de bois et d'ivoire et des assiettes. Les modèles de tapis sont suspendus au mur à côté de la section des médailles; les chenets en fer forgé de M. Pagis sont sur une planchette,

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 2e année, page 65.

à la même hauteur que les cadres renfermant des projets de plafond et les dessins de bijoux de M. Lalique. Et, pour tout voir, il faut prendre des points de repère dans le dédale des tables et des vitrines d'exposition.

A la vérité, tout n'est pas à voir et encore moins à admirer, dans cette sous-section de l'Art décoratif, qui renferme bien peu de productions véritablement ornementales et pratiques. Et ceci est une conséquence des principes et des idées qui ont inspiré le jury des Champs-Élysées lorsque, débordé par l'opinion et influencé par les succès remportés au Champ-de-Mars, il a daigné ouvrir les portes de son temple aux artistes industriels. Quand, en 1894, le rapport de MM. Loviot et Dawant fut publié, je courus chez ce dernier pour connaître les articles à ajouter aux statuts et me renseigner aussi sur les sentiments auxquels obéissaient les représentants du grand art officiel en laissant paraître au grand jour, à côté des leurs, les productions de l'Art décoratif. Je fus quelque peu étonné des révélations qui me furent faites. Aucune réglementation spéciale ne devait être faite et n'a été faite en l'honneur des arts mineurs, et M. Dawant, animé des meilleures intentions et non suspect de partialité, puisque c'est lui et l'éminent arch tecte Loviot qui combattirent avec acharnement pour la bonne cause contre la Société des Artistes français presque tout entière, montra quelque méfiance à l'égard de la corporation des métiers d'art, dont il craignait peut-être l'envahissement. Aussi s'est-il empressé de dire qu'au lieu de laisser le vaste hall du Palais de l'Industrie absolument nu et sans décoration, la Société avait projeté de construire une estrade ornée d'une rampe, qui serait une sorte de lieu de promenade et de conversation et que les objets des artisans seraient appelés à en fournir la décoration. C'était là un rôle secondaire et tout accessoire qui leur était réservé. Cette déclaration prouve un grand parti pris et cette estrade semble être une barrière élevée contre les prétentions des artistes industriels.

M. Dawant me fit une autre déclaration, c'est que les seules œuvres admises devaient être signées sans exception et qu'il ne serait pas fait mention de la collaboration de l'industriel. Très bonne précaution, qui n'était pas pour plaire aux fabricants, mais qui n'était qu'un acte de haute justice, car dans bien des cas le nom de l'artiste créateur est caché au public, alors que le fabricant étale pompeusement sa signature sur les objets qu'il n'a que regardé faire. Ce genre de tromperie ne pouvait évidemment se perpétuer, d'autant plus que cette réforme des signatures est à l'avantage des uns et des autres. L'artiste récompensé, noté et classé, qui fournit ses modèles à une maison, la fait bénéficier de sa notoriété. D'un autre côté, l'artiste, responsable devant l'opinion et libre de toute entrave, pourra se redresser et affermir son talent, lui donner une allure plus personnelle, et, partant plus originale, plus souple, mieux appropriée à nos goûts et satisfaisant enfin notre désir du nouveau.

Mais le mauvais côté, ou plutôt une des conséquences fâcheuses de cette réforme, est qu'au Salon des Champs-Élysées les artistes décorateurs se sont non seulement mépris sur le sens réel du droit qu'ils méritaient sans nul doute et qui était réclamé depuis longtemps, mais encore s'en sont enorgueillis. De là cet étalage de statuettes à prétention qui se dressent, éclatantes de couleurs et couvertes de pierreries, dans lesquelles le luxe et la richesse semblent s'opposer fièrement aux simples moulages de plâtre et aux imposants blocs de marbre.

Parmi ces morceaux de pure curiosité et de fantaisie coûteuse et stérile, voici les envois de M. Ferrary : *la Sulamite,* statuette en marbre noir et blanc. La belle Orientale, casquée et ceinturée d'or rehaussé de pierreries, dédaigneuse, immobilisée dans son geste hiératique, nous montre un corps aux chairs jaunies, patiné de cire. A ses pieds une négresse en marbre noir, esclave indolente, berce paresseusement sa maîtresse au son d'une harpe. L'autre groupe représente une femme aux cheveux d'or, sultane favorite, le corps renversé, fière de sa beauté et de la volupté qu'elle inspire. Sa compagne, sa favorite à elle, une panthère étendue à ses côtés, semble incarner toute l'âme de cette femme, aux fauves pensées. Tout cela est bien de l'adresse, de l'imagination et du temps perdus.

M. Belloc s'est ingénié à nous présenter une *Walkyrie,* couverte d'or, de bijoux, de pierres précieuses, brandissant une lance d'un geste menaçant et terrible. A la vérité, elle semble plutôt être le *Génie du Bijou,* partant en guerre contre l'avare bourgeoisie et la noblesse boudeuse, chez lesquelles la mode de s'orner de belles parures semble passée.

De M. Rivière-Théodore, un *Charles VII,* en bronze, vêtu d'une robe fleurdelysée. Les mouvements de ce fou, au visage féroce et convulsé, sont apaisés par une *Odette,* simple femme au visage et aux mains d'ivoire et dont la coiffure et la robe sont de luxueux marbre blanc.

Que d'ingéniosité perdue et de talent vilipendé! Et cependant, nous ne voulons médire du savoir-faire et de l'habileté de ces artistes qui se sont égarés dans un chemin où nul ne les suivra.

Et voyez jusqu'où sont poussés la manie des statuettes et l'engouement pour les belles Orientales. M. Allouard a délicatement perché sur un magnifique vase japonais une petite Nippone aux cheveux cirés, qui s'amuse à pêcher à la ligne les petits poissons qui prennent l'air au-dessus des eaux stagnantes de la panse du vase. Je n'ai qu'un reproche à faire à la gracieuse Japonaise, c'est qu'étant assise sur le bord du vase, elle ne laisse plus la place aux odorantes et gracieuses fleurs. L'objet utile disparaît devant la fantaisie douteuse.

J'ai hâte de vous parler de quelques artistes aux idées plus justes et plus françaises. Je n'ai garde d'oublier M. Claudius Marioton, un des plus délicats et fins ciseleurs de métaux de Paris. Il nous donne un bel exemple de simplicité, de douce harmonie et de délicatesse dans ses deux vases aux formes simples, décorés l'un de narcisses, l'autre de nénuphars, finement ciselés. Ces deux objets du goût le plus sûr reposent les yeux et semblent une oasis de fraîcheur au milieu de ce luxe oriental étalé tout à l'entour.

M. Engrand possède une vitrine où se rencontrent les objets les plus divers, et tous d'une bonne composition. Sa grande pièce d'exposition est un coffret à bijoux en bronze : *les Trésors.* Sur le couvercle est couchée la Fortune, une femme qui laisse glisser de ses mains des pièces d'or; sur la face latérale et aux extrémités du coffret, de forme oblongue, sont harmonieusement disposés en demi-relief d'autres groupes symbolisant la richesse avec ses gardiens. Tout dans le détail et la composition est d'un artiste consciencieux et d'un sculpteur aux allures souples et aux modelés impeccables. La ligne générale laisse un doute dans l'esprit, en ce sens que ce coffret,

à cause de sa forme allongée et des groupes qui forment des anses aux deux points extrêmes, rappelle trop le profil d'un légumier.

Les frères Lelièvre, tout comme l'année dernière, sont venus au Salon avec une riche collection d'objets intéressants : bougeoir, vide-poche, bol, vases, etc. C'est un véritable plaisir de constater que ces deux jeunes talents enrichissent tous les ans leur bagage artistique de quelques pièces nouvelles de forme, qui marquent un progrès sensible. Ils ont adopté la fleur ornementale et savent en tirer le meilleur parti. Lorsqu'ils auront éliminé quelques brins d'herbe qui rendent parfois leur composition un peu broussailleuse, ils s'attireront toutes les louanges, d'autant plus qu'à la science de la composition ils joignent la ressource d'une main très habile à manier les métaux.

Parmi les autres envois, la lampe en bronze doré de M. Joindy affirme une fois de plus la souplesse de composition et la réussite dans les recherches de ce merveilleux ciseleur. La faune et la flore lui ont seules fourni le sujet d'ornementation de cette lampe.

La céramique est représentée aux Champs-Élysées par Lachenal, que nous retrouverons au Champ-de-Mars; M. Rohalhen, qui expose des faïences grand feu et qui mérite d'être signalé; ses couleurs sont quelquefois un peu violentes et crues; de loin elles forment des taches criardes. Néanmoins, cet artiste, toujours en progrès, se placera bientôt dans un bon rang parmi les céramistes. Puis vient M. Massier avec de nombreuses poteries, à reflets métalliques. Il est certain que des fours du golfe de Juan sortent des couleurs, des tons et des harmonies très surprenantes; les fleurs et les simples feuilles : iris, monnaies du pape, chardons, aloès, feuilles d'arum, feuilles de platane sont habilement disposées sur des fonds or et *rubino* pour former des paysages très simplifiés, mais d'expression très charmeuse. Quant aux reflets qui donnent une certaine dureté contraire à la sensation apaisante dont l'œil est impressionné par la poésie du décor, et l'évocation des fonds tranquilles, je les trouve opposés à l'effet que doit produire la céramique et incompatibles avec la matière employée. Sous cette couverte aux reflets de métal, beaucoup trop brillante, on ne retrouve pas le grès, on ne le sent pas dans sa forte robustesse produire tous ses effets par lui-même. La coloration doit toujours laisser deviner la matière première séduisante en soi, sans en altérer les qualités décoratives qu'elle possède par elle-même.

* * *

Le salon des Champs-Élysées reste classique, incolore et suranné dans beaucoup de ses manifestations; il est moins populeux, et plus assagi que son rival du Champ-de-Mars; l'esthétisme, le symbolisme, le mysticisme et le naturisme n'y ont pas planté leurs herbes folles. Mais aussi l'animation moins grande et l'irrespect des traditions n'ont pas amené de révolutionnaires, qui deviennent souvent des êtres géniaux. Un seul artiste, et encore est-il ce qu'on pourrait appeler un révolutionnaire classique, puisque les sources auxquelles il abreuve son originalité et sa science prennent naissance dans la plus haute antiquité, un seul, dis-je, M. René Lalique relève, par l'éclat de son jeune talent aux tendances bien personnelles et par son génie du métal, toute la pâle cohorte de ses collègues et domine de très haut les conceptions qui l'environnent. L'auteur de ces bijoux nouveaux n'est pas un

artisan du métal qui tout seul s'est formé et a appris à dessiner; ce n'est pas non plus un ancien élève des Beaux-Arts, sculpteur, peintre ou architecte, qui a déserté les ateliers par dégoût ou lassitude, par orgueil ou vanité. Non, il n'est ni cet ouvrier habile, ni cet artiste désabusé. Il est tout autre; c'est un décorateur, issu de l'École des Arts décoratifs. Il a suivi exactement et fidèlement la voie toute nouvelle que cette école trace à ses jeunes élèves, sur lesquels nous pouvons fonder les plus grandes espérances, si tous, comme lui, savent appliquer les principes enseignés et acquis. Il est tout et il est un.

Il est tout : par la couleur des gemmes, des pierres précieuses et des ors qu'il emploie harmonieusement, il est peintre; par son modelé et ses fines interprétations de la figure et du corps humain, il est sculpteur; enfin, il est architecte et décorateur, parce qu'il trouve des formes parfaitement pures de lignes dont il sait composer la décoration avec un art prestigieux, émouvant, très nouveau et toujours juste.

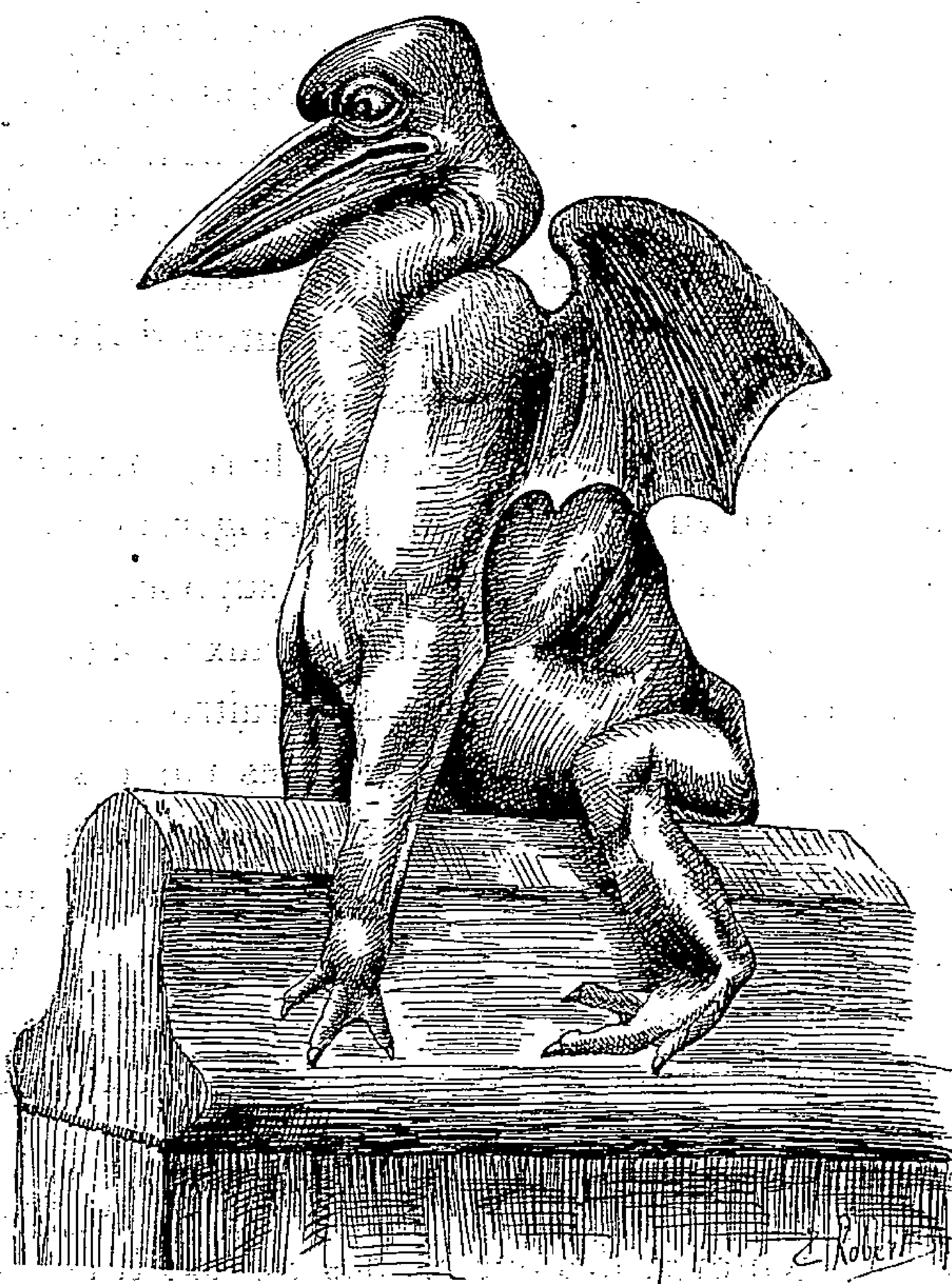
Il est un, parce que c'est un artiste original, un poète ciseleur de métaux très séduisant, aux rimes diamantées, vibrantes et sonores, auquel les assonances et les rythmes familiers sont inconnus. Il a le *génie* du bijou ciselé, de l'éclat des pierres précieuses, du flamboiement des opales et de l'apaisement des émaux. Pas une ressource de métier ne lui échappe et ne lui est étrangère. Il connaît l'âme de l'or vif et de l'argent natif; il sait, devant le diamant, faire disparaître la sertissure ou laisser au métal toute sa valeur et toute sa grâce protectrice autour de l'opale. En un mot, c'est un « Maître ès œuvres vives », radieux et puissant.

Théâtral dans quelques-unes de ses œuvres, voilà le reproche à lui adresser et son seul défaut. L'horreur du déjà vu l'a poussé à des exagérations. Le front léger, aux frisettes lumineuses, de nos Parisiennes ne pourra supporter ce diadème de métal massif d'où sort une tête au sourire énigmatique, aux longs cheveux enroulés en bandeaux; et les attaches fines de leurs poignets disparaîtront sous les larges bracelets, semblables à des carcans; elles sembleront enchaînées par ces colliers d'où pendent de grosses perles irrégulières ou des têtes massives et dormeuses, qui s'en iront se loger dans les plis de la soie ou des transparentes dentelles. Et quelle sera la femme orgueilleuse qui, dans ses cheveux, osera piquer ce peigne aux trois dents d'ivoire, triangulaire comme une amulette, avec une femme nue qui, de ses deux bras allongés, étend devant elle le voile aux éclatantes parures destiné à recouvrir son corps aux doux et fins modelés?

Néanmoins, tous les objets exposés sont des chefs-d'œuvre et des *nouveautés* par l'emploi des diamants, des gemmes, des opales, des émaux. Il faudrait parler en détail de chacune des pièces, de ces boucles de ceinture d'argent ciselé, rehaussé d'émaux aux tendres colorations, sur lesquelles vivent des plantes et des oiseaux tels qu'on les voit dans un rêve de radieuse satisfaction, de ces branches de fuchsia aux fleurs pendantes, de mimosa en or, parées d'émail transparent, de toutes ces fleurs créées par une main délicate, au cœur desquelles brillent d'immenses gouttes de diamant. Disons à Lalique : prestigieux évocateur de formes et de couleurs et radieux ciseleur, parez des femmes déjà parées, ne les croyez pas reines de Saba, ni des Salammbô ou des Aphrodites. Ces belles païennes ornaient leurs corps nus. Nos Parisiennes s'en vont divinement habillées; ajoutez à la grâce et au charme de tous leurs colifichets.

Nous n'avons trouvé aux Champs-Élysées ni meubles, ni décorations intérieures, rien en un mot de ce qui peut embellir et ajouter à l'utilité et à l'aisance des objets véritablement pratiques un sentiment d'art et de beauté. Aussi nous empressons-nous, en entrant au Champ-de-Mars, de rendre visite à la section d'architecture, où sont exposés des ensembles et des parties caractéristiques dans lesquels un artiste seul a donné sa note, ou bien, secondé par des collaborateurs de métiers différents, a produit une œuvre d'un intérêt général.

(A suivre.) DE MALNUIT.





LE RELEVÉ AU MARTEAU

(Suite.)[1]

FEUILLAGES STYLISÉS

Nous avons fait avec quelque détail une étude du relevé au marteau et de la description de l'outillage; nous avons passé successivement de l'étude d'une feuille découpée à plat aux différentes stylisations des fleurs et des feuilles. Nous sommes amenés tout naturellement, après avoir étudié séparément chacune des parties ornementales tirées de la nature, à consacrer un chapitre à un essai de composition dont les éléments sont tout entiers pris dans la plante.

On nous permettra, avant d'entrer dans notre sujet et de faire voir comment, en s'inspirant de la branche naturelle représentée à la figure 1, on est arrivé à la conception de la figure 2, on nous permettra, dis-je, un court préambule, dans lequel nous nous efforcerons d'attirer l'attention des ferronniers sur certains non-sens auxquels quelques-uns se laissent trop facilement entraîner. Car il arrive fréquemment que celui qui fait une composition de fer forgé s'égare et, au lieu de suivre le chemin naturel, fait des soubresauts, revient sur lui-même et embrouille par conséquent le dessin. Avec un peu d'attention, ces erreurs peuvent être évitées.

Il faut admettre en principe que tous les éléments qui servent à la composition ornementale du fer forgé doivent être puisés dans la flore. Et ceci est très logique, car le fer se travaille en longues barres de différentes dimensions, rondes ou carrées,

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 2e année, pages 20, 37, 54 et 74.

et jamais ne se présente sous des masses larges et étendues. L'interprétation directe de la nature s'impose donc pour le fer forgé. Quels pourraient être, en effet, les autres éléments à étudier?

De même que la nature a ses lois immuables et dirige la croissance des plantes toujours selon les mêmes lois, l'artiste lui aussi doit se soumettre aux mêmes principes.

Les branches d'un arbre suivent la direction du tronc, c'est-à-dire poussent de haut en bas; les différents rameaux à leur tour donnent naissance aux feuilles et aux

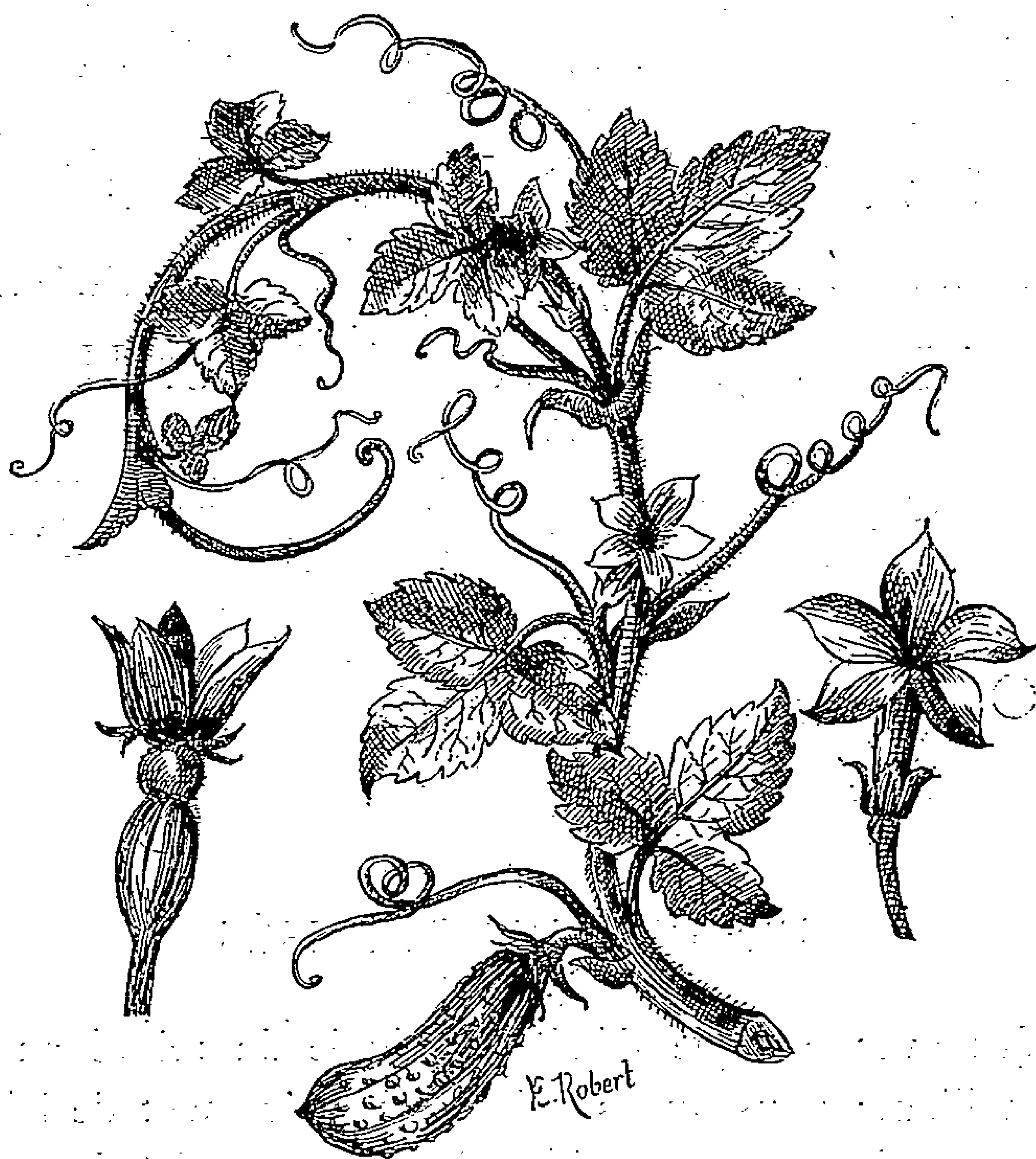


Fig. 1.

fleurs, qui s'élancent toutes dans la même direction. Le tout est en équilibre parfait et ne choque jamais le regard par des anomalies ou des contresens, ce qui indique qu'en décoration architecturale tout ornement formant rinceau ou volute doit avoir un point de départ et une direction qu'il faudra toujours suivre. Pour bien faire comprendre notre pensée, nous avons représenté sur notre figure 3 un rinceau avec un point de départ identique à celui de la figure 2, et sur lequel prennent naissance les différents rinceaux, mais qui se dirigent à contresens. Il en est de même des feuilles qui sont disposées absolument au hasard.

Nous croyons devoir insister sur ce point, car, de nos jours, où l'on se soucie fort peu de respecter les principes établis et parfaitement en accord avec les règles de l'esthétique, de pareilles erreurs se rencontrent très souvent, alors que dans les ornementations anciennes, ces fautes de composition se voient rarement.

La figure 1 représente une branche naturelle de la plante appelée *concombre;* à droite et à gauche de cette branche est dessinée, avec plus de détail, la fleur sous ses

deux aspects : au moment où elle est dans tout son éclat et quand elle se gonfle par la base, perd ses pétales et donne naissance au fruit. Cette plante présente des éléments assez variés et assez divers pour qu'en interprétant heureusement chacune de ses parties, on puisse obtenir toute l'ornementation qui se trouve dans le balcon de la figure 2. De la branche centrale, sur laquelle prennent naissance les feuilles, les fleurs et les fruits, partent des sortes d'excroissances, appelées brindilles, longues tiges fines et arrondies, qui s'enroulent en spirale et fournissent un sujet de plus à interpréter. Ce genre d'ornement est, on le remarquera du reste, fort souvent employé par les ferronniers. La fleur, très élégante de forme, rappelle dans ses lignes générales la fleur de lys et fournit également un motif intéressant.



FIG. 2.

Dans le balcon représenté à la figure 2, on remarquera que tous les ornements : frises, motif central et remplissage sont dérivés des différentes parties de la branche de la figure 1.

Le centre de la composition, formé par des volutes appelées C ou anses de panier, est occupé par cinq motifs, s'échappant du culot central, inspirés par la fleur fermée, non encore en plein épanouissement. A leur point de contact supérieur, les deux volutes sont surmontées d'un motif tiré du fruit mûr. Le médaillon est entouré d'une branche composée des feuilles du concombre, entre lesquelles on a intercalé deux petits rinceaux, qui servent de point d'appui pour la fixation entre elles des différentes pièces du motif central. La frise supérieure qui court tout le long du balcon est conçue avec les mêmes éléments que la branche dont nous venons de parler.

Quant au remplissage, auquel nous avons exactement appliqué les règles que nous avons exposées pour la direction des différents motifs qui s'échappent de la branche principale, il est tout entier composé par les diverses parties de la fleur du concombre

stylisée. Nous y retrouvons la fleur épanouie, la fleur naissante, de laquelle s'échappent des brindilles, et la fleur au moment où elle va donner naissance au fruit.

Il ressort donc, en examinant attentivement cette composition qui nous a servi d'exemple, que les éléments seuls d'une plante, bien étudiés, coordonnés avec bon sens et selon les principes indiqués, peuvent servir à faire de l'ornementation, et cela sans demander aux styles anciens des modèles. L'interprétation d'une plante, habilement dirigée, fournit toujours des effets très différents et ayant tout leur charme propre, suivant le tempérament et l'éducation des artistes. Il est à souhaiter que la fleur stylisée se répande toujours davantage.

E. ROBERT.

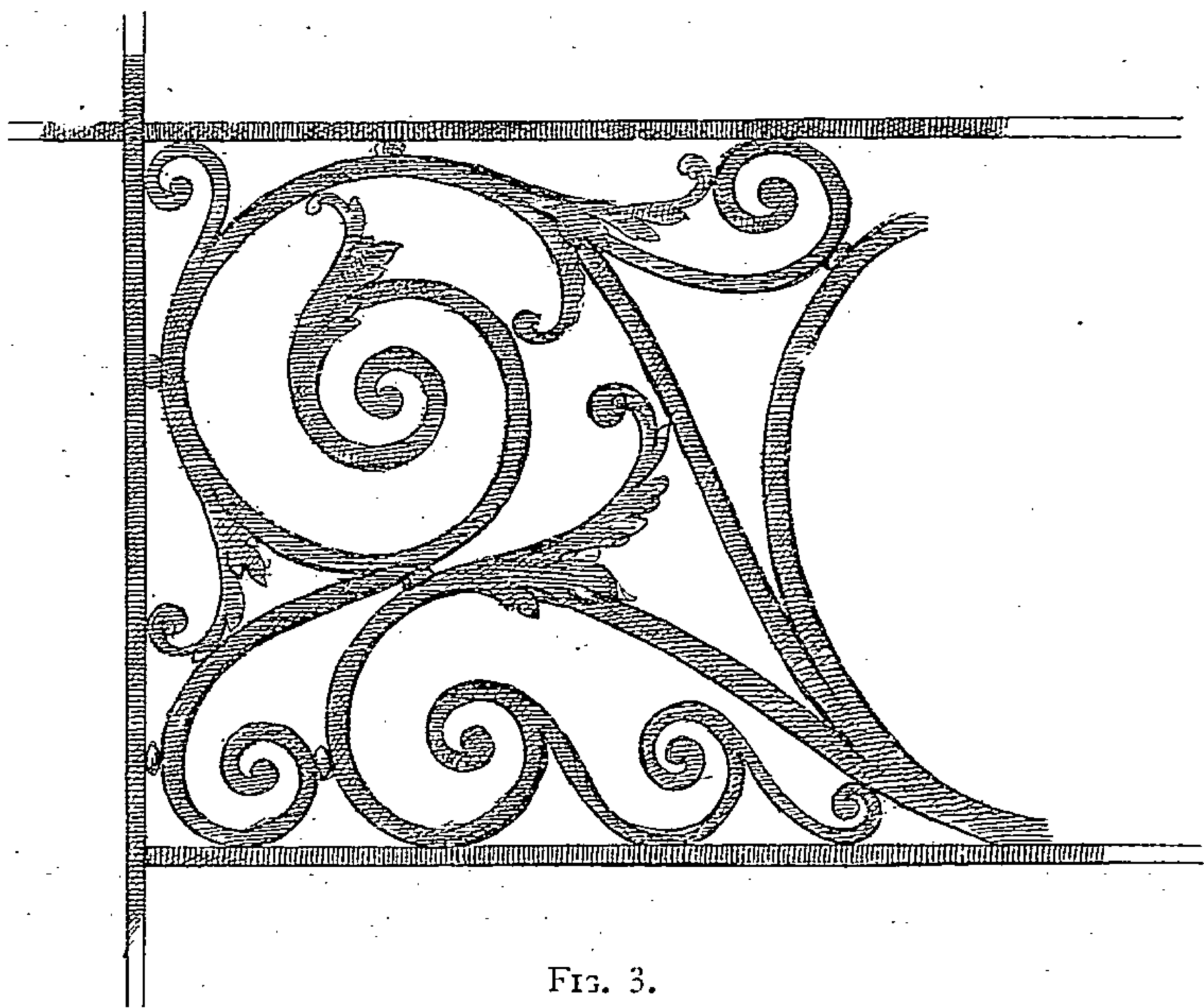
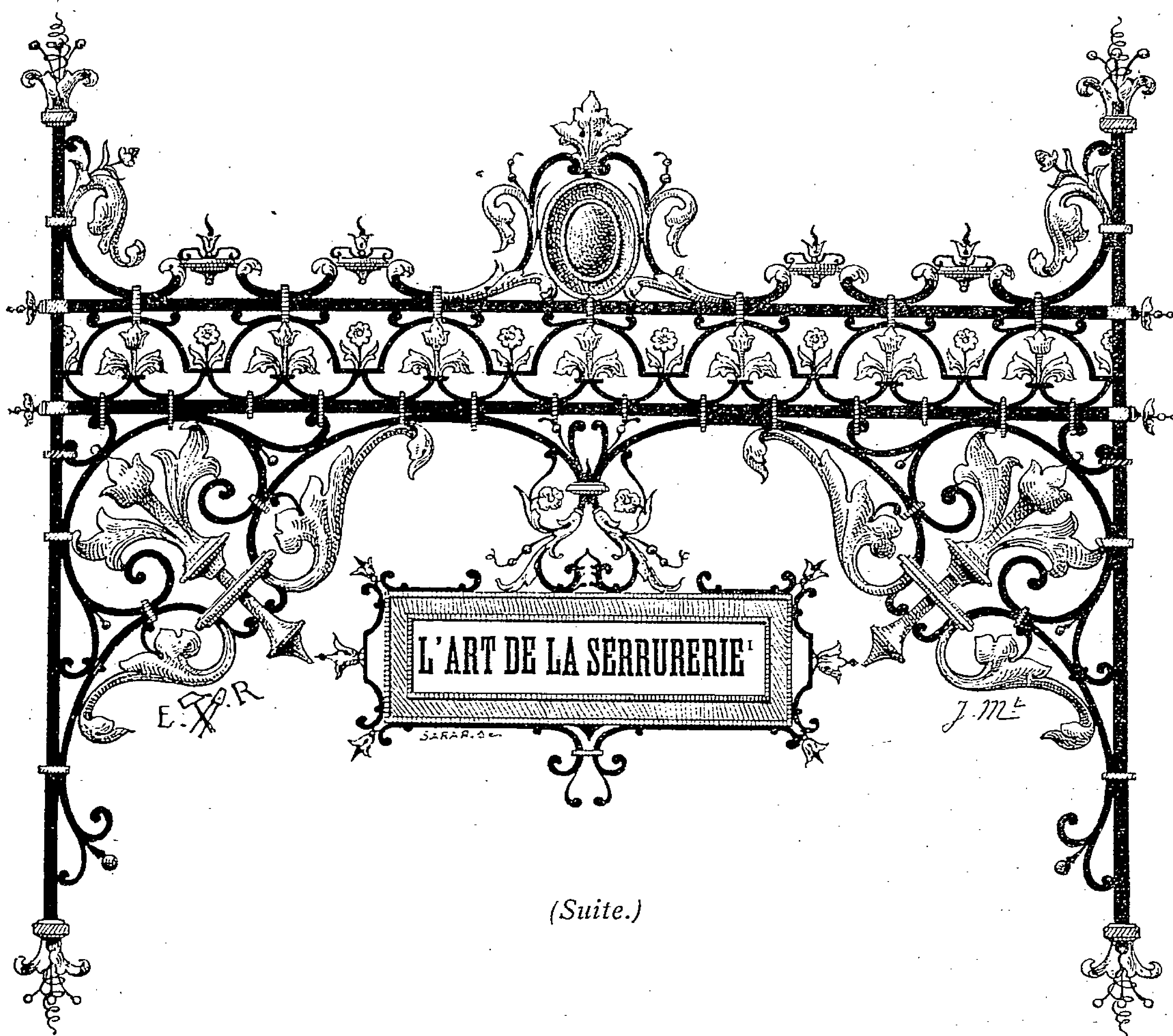


Fig. 3.



(*Suite.*)

La serrure ancienne dont nous avons reproduit l'ensemble dans notre numéro du mois de mars[2], et que nous avons déjà étudiée en partie, nous a amené à parler des différents genres de clefs fabriquées depuis le Moyen-Age jusqu'à la fin du siècle dernier. Nous reprenons aujourd'hui l'étude de cette serrure en donnant le détail des pièces qui la composent et leur fonctionnement.

Le système encore employé de nos jours, et qui est celui des *serrures à gorges mobiles,* a beaucoup d'analogie avec celui de la serrure dont nous avons à parler. L'Anglais Barron s'était sans doute inspiré du mécanisme d'une serrure ancienne et analogue à celle-ci, lorsqu'il inventa une serrure qu'il fit breveter en 1778; il fallait, afin de pouvoir l'ouvrir, que la clef fît soulever les gorges pour laisser échapper les ergots afin que le pêne pût se mouvoir. Bien qu'elle fût pendant très longtemps considérée comme ne pouvant être crochetée, on finit par prouver le contraire; il fallut chercher de nouveaux perfectionnements. C'est alors que Chubb trouva la serrure à gorges et à délateur, qui n'était qu'une modification de la précédente, à laquelle il ajouta six gorges. Cette série de nombreuses transformations, que les serruriers firent subir aux différents mécanismes, étaient toutes basées sur le même principe, celui des gorges soulevées par la clef. Puis vint la serrure incrochetable, qui fut, elle aussi, considérée comme un chef-d'œuvre de mécanisme dont on ne pouvait découvrir le secret. Lors de

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 1re année, pages 111, 126, 143, 159, 173 et 190; 2e année, pages 13, 29, 45 et 61.
2. Page 45.

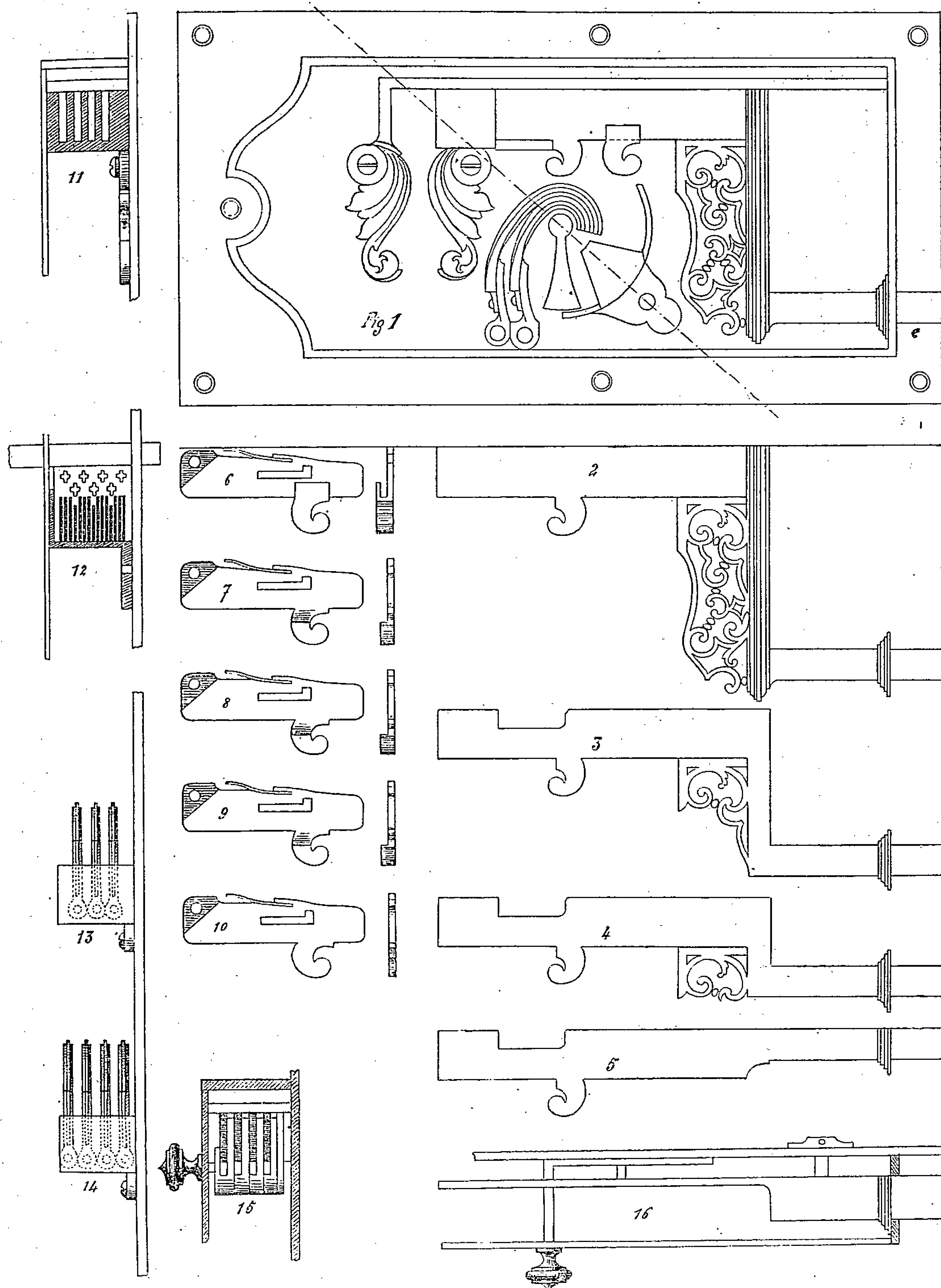
l'Exposition universelle de Londres en 1851, M. Bramah, voulant consacrer la réputation de sa serrure, fit offrir une somme de deux cents guinées à toute personne capable de la crocheter. L'Américain Hobbs releva le défi et, après cinquante et une heures de recherches, d'essais et de combinaisons de toutes sortes, réussit à triompher et gagna le pari. Le même Hobbs, serrurier émérite, inventa une serrure dite *protectrice* et à son tour porta un défi à ses confrères. Ce fut un de ses compatriotes, M. Linus Yale, de Philadelphie, qui lui prouva qu'il n'avait rien inventé de supérieur. Ce dernier, finit par trouver une serrure dont le système est adopté dans l'univers entier.

En examinant l'intérieur de la serrure dont nous reproduisons toutes les pièces détachées dans notre planche, il y a tout lieu de croire que le système qui a donné naissance aux différents genres de serrures dont nous venons de parler est d'origine très ancienne. D'après ce que nous venons de voir, en effet, tous ont perfectionné le mécanisme dit à *gorges mobiles*, sans l'avoir inventé. Depuis 1778, époque à laquelle l'Anglais Barron prit son brevet, le côté artistique des serrures fut négligé et toute la science des serruriers se porta sur les combinaisons à trouver pour assurer au mécanisme une grande perfection : les gardes, les garnitures, les tiges des clefs profilées et les pannetons taillés furent peu à peu abandonnés, ce qui augmentait cependant de beaucoup le prix de revient d'une serrure, pour qu'elle fût parfaite et qu'elle pût défier l'adresse et l'audace des chevaliers du crochetage.

Revenons à la serrure qui fait l'objet de notre étude. Elle se compose d'une plaque de tôle de 3 millimètres d'épaisseur qui forme le fond ou palastre *(fig. 1)*, dans lequel sont ménagés des trous fraisés pour la fixation de la serrure. Le cadre est en fer de 25 millimètres de haut et 3 millimètres d'épaisseur. Le fonctionnement en est assuré au moyen de quatre pênes superposés, glissant dans le coulisseau de la figure 11. Le pène numéro 2, renvoyé dans presque toute la largeur de la serrure, est muni d'une barbe. En dessous de chaque pêne se trouve un ergot qui pénètre dans chacune des gorges correspondantes *(fig. 6)*, ce qui fait que, les pênes étant poussés (c'est-à-dire la serrure étant fermée), les gorges actionnées par un ressort retombent d'elles-mêmes en face des ergots et paralysent la course des pênes.

La fermeture de la serrure se fait comme celle d'une targette, en poussant un bouton monté sur une pièce contre-coudée, qui passe sous le dernier pêne et qui s'appuie sur les barbes de chacun d'eux. Il n'est donc pas nécessaire de faire usage de la clef pour fermer la serrure; mais pour l'ouvrir on ne peut s'en passer. Une fois introduite dans l'entrée, on fait faire à la clef un demi-tour; ses garnitures passent d'abord par les gardes du peigne; puis, avant que d'atteindre les barbes des pênes, elle soulève dans son circuit la gorge mobile qui est placée entre chacun de ceux-ci. L'ergot se trouve dégagé de l'entaille des gorges; le panneton de la clef vient rejoindre les barbes du pêne et l'entraîne dans sa course. Les emplacements que chaque gorge occupe sont figurés dans la coupe de la figure 15.

Toutes les pièces qui composent cette serrure sont faites avec un soin minutieux et sont ajustées avec une très grande précision. Le peigne représenté sur la figure 12 est fixé à droite de la serrure. Il se compose dans sa hauteur de quinze lames de cinq dixièmes de millimètre d'épaisseur, ajustées et brasées avec précision sur la pièce qui doit les recevoir. A gauche de l'entrée se trouvent deux séries de garnitures, l'une com

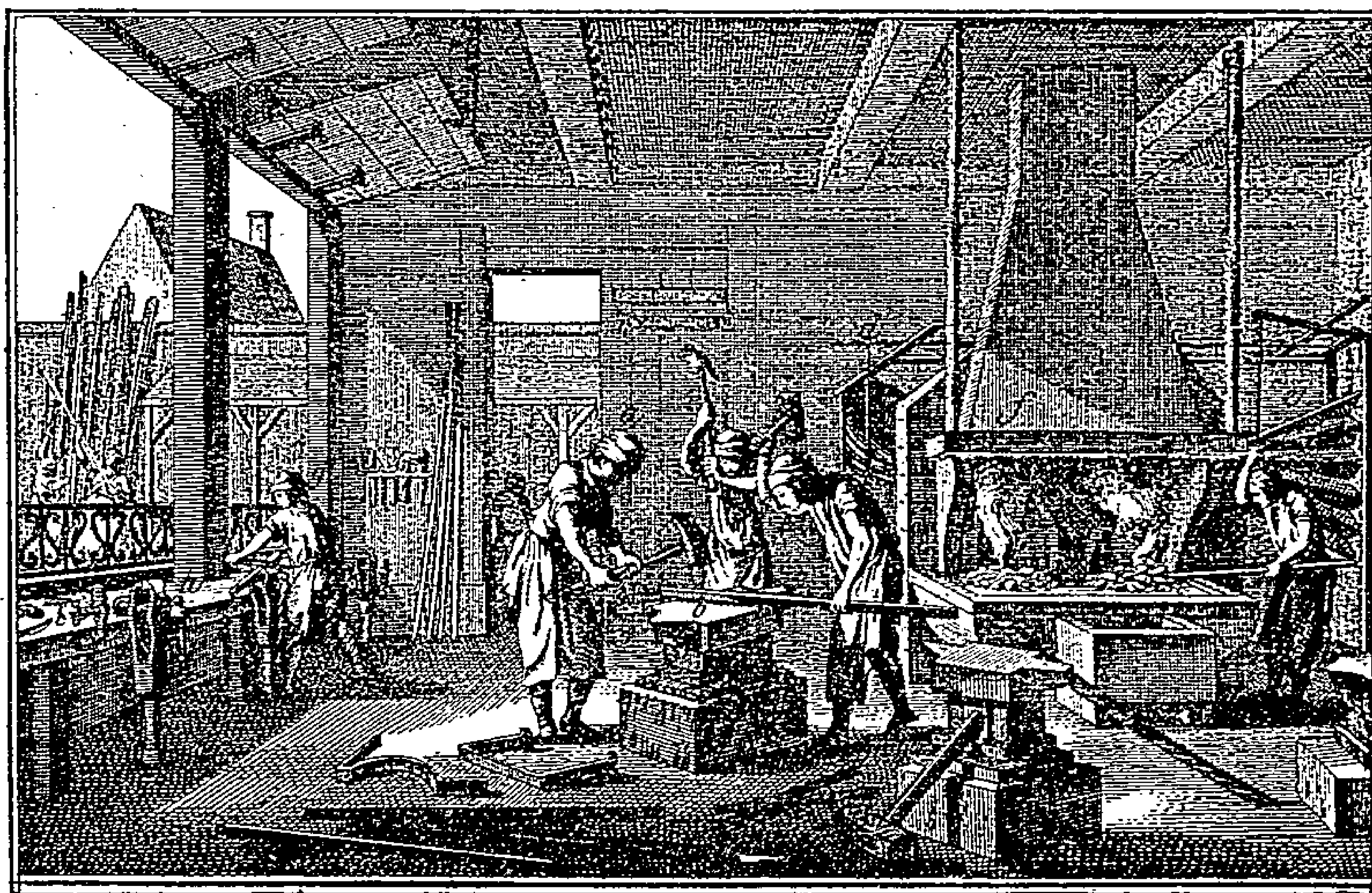


Serrure du XVIIIe siècle (Musée du Louvre).

posée de trois branches et l'autre de quatre. Elles sont forgées suivant les courbes que l'on voit à gauche de l'entrée de la serrure sur la figure d'ensemble *(fig. 1)*; chacune d'elles, au moment de l'ouverture, doit pénétrer dans le panneton de la clef. Elles sont, en outre, fendues sur une certaine longueur, afin de laisser le passage libre à de petites lames; les coupes de ces garnitures représentées sur la figure 12 ont la forme de croix. Ces branches sont fixées par des vis sur deux *formes* qui sont placées l'une sur l'autre et recouvertes par une troisième pièce.

Pour mener à bonne fin un semblable travail, il a fallu que l'artisan fût des plus habiles et des mieux exercés. La grande somme de travail dépensée avec un tel art nous laisse supposer que le serrurier, avant d'arriver à une telle perfection, possédait son métier à fond.

(A suivre.) E. ROBERT.



NOS ILLUSTRATIONS

Console et lanterne en fer forgé. — Composition et exécution de M. C. Pigeat. — Nous avons aujourd'hui l'occasion de présenter à nos lecteurs un travail composé et exécuté par M. Pigeat; ce qui nous permet en même temps de parler de ceux d'entre nous qui, par un travail assidu, une pratique raisonnée et suivie de notre art, ont pu, non seulement, s'élever au-dessus de la moyenne des ouvriers habiles, mais encore peuvent se permettre de faire de la composition. M. Pigeat est un de ces hommes que la pratique seule du métier a formés, et qui peut se présenter comme un ferronnier, tel que les exigences de notre beau métier le comportent. Nous sommes heureux de le signaler, car, de nos jours, les véritables praticiens se font de plus en plus rares, et ceci tient à ce que l'instruction artistique est fort peu développée dans notre corporation; beaucoup de bras très adroits se trouvent paralysés par cette lacune.

La silhouette de la chimère formant console est vraiment digne d'attention et d'un aspect séduisant. La composition de la lanterne est aussi très bien comprise; elle est le résultat de recherches personnelles, ce qui nous fait prévoir que M. Pigeat nous montrera certainement des objets de plus en plus intéressants.

*
* *

Grille en fer forgé. — Composition de M. Rives, architecte. — Exécution de M. Noël, serrurier d'art. — M. Rives est au nombre de ces architectes dont nous aimons à parler dans cette *Revue,* parce qu'il est un de ceux qui, dans leurs travaux, réservent toujours une large place à la ferronnerie. C'est toujours avec un art très recherché que cet architecte distingué a su appliquer ses conceptions à l'art de notre corporation. La grille que nous reproduisons, bien qu'un peu classique à notre avis, est une construction bien ordonnée qui fait ressortir les mérites de la composition.

L'exécution de cette grille, qui a sa place dans un des plus beaux quartiers de Paris, a été confiée à M. Noël, serrurier d'art, qui a su en faire une œuvre véritablement digne d'attention.

*
* *

Rampe en fer forgé, composée et exécutée par M. Biret, serrurier d'art, à Avignon. — Nous avons reproduit dans un de nos précédents numéros le départ de la rampe dont nous donnons aujourd'hui le palier droit; elle se compose, en outre, de deux quartiers tournants conçus dans le même style. Nous ne renouvellerons pas aujourd'hui les éloges que nous avons maintes fois adressés à M. Biret, ferronnier de talent. L'élégante composition de cette rampe parle suffisamment aux yeux de nos lecteurs, qui savent juger les travaux que nous portons à leur connaissance.

*
* *

Lanterne à électricité en fer forgé, composée et exécutée par E. Robert. — L'électricité est destinée à remplacer à très bref délai l'éclairage au gaz. Nous devons donc porter tous nos efforts vers ces appareils que nécessite une nouvelle lumière. C'est de ce côté que M. Robert a dirigé ses recherches, en construisant cette lanterne que nous reproduisons en planche

hors texte. Elle peut recevoir six ampoules électriques, dont une intérieure. Les trois bouquets de la partie inférieure sont étudiés de façon à recevoir aussi la lumière en cas de besoin.

Exécutée en fer forgé et en tôle repoussée, cette lanterne, assez compliquée dans sa construction, est une belle œuvre de ferronnerie.

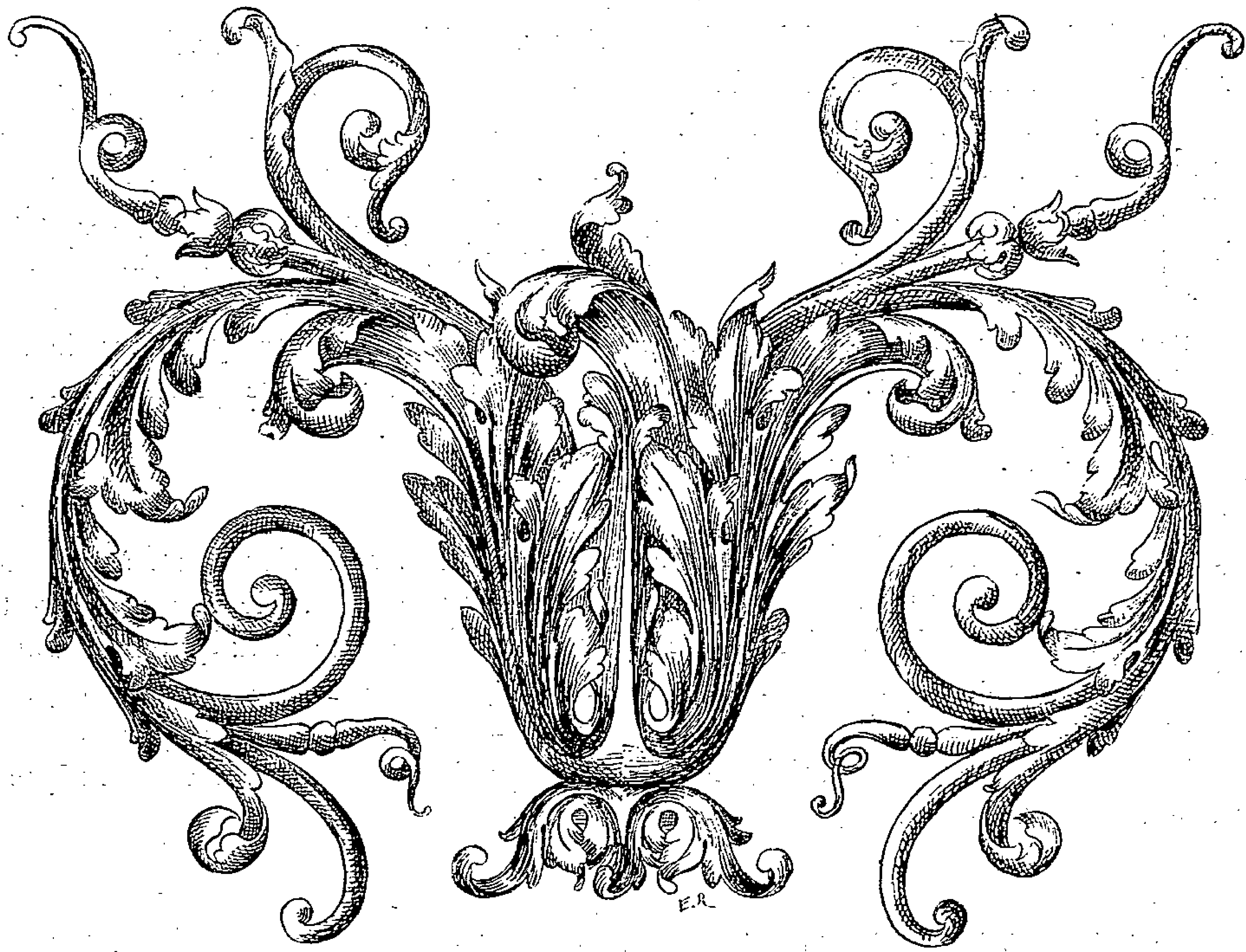
*
* *

Cartel en fer forgé, composé et exécuté par E. Robert (de Bourges). — Le 15 mai dernier, la magnifique ville de Bourges ouvrait un concours régional, à laquelle elle conviait, en outre des industriels et agriculteurs, tous les artistes de la contrée. Comme dans toutes les réunions de ce genre, on rencontre toujours une grande émulation parmi les exposants; il serait à souhaiter, au point de vue des Arts décoratifs, que chaque province augmentât de plus en plus le nombre de ces concours, car il est fort probable que les us et coutumes de chacune d'elles auraient une salutaire influence sur la rénovation des arts mobiliers.

M. Robert a exposé dans la section des Arts décoratifs le cartel que nous reproduisons en planche hors texte. Si l'allure générale de ce bel objet est un peu classique, l'habile ferronnier qu'est notre directeur a pu dans la décoration donner toute la mesure de la finesse et de la légèreté de son talent de ferronnier.

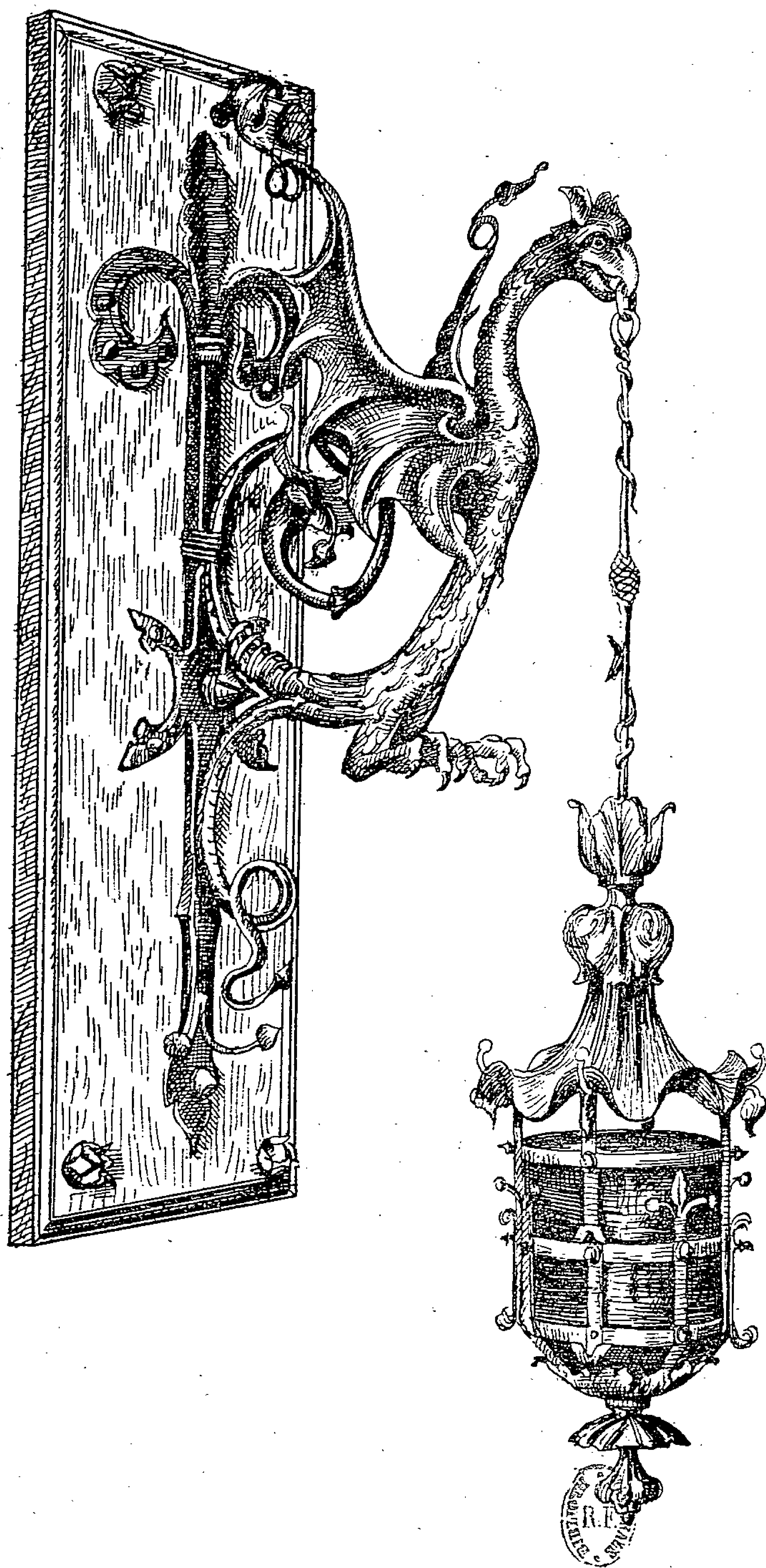
Les feuilles qui constituent toute l'ornementation sont d'une délicatesse de modelé que l'on ne peut obtenir qu'avec du fer forgé. Chacune d'elles a été repoussée séparément, puis soudée sur les branches principales au feu de forge. La chimère, qui soutient le cadran, a été également forgée de toutes pièces. Au point de vue du métier et de la main-d'œuvre, ce cartel est une œuvre d'un rare mérite qui, du reste, fut distinguée par le jury de l'Exposition, puisque M. Robert obtint une médaille.

VULCAIN.



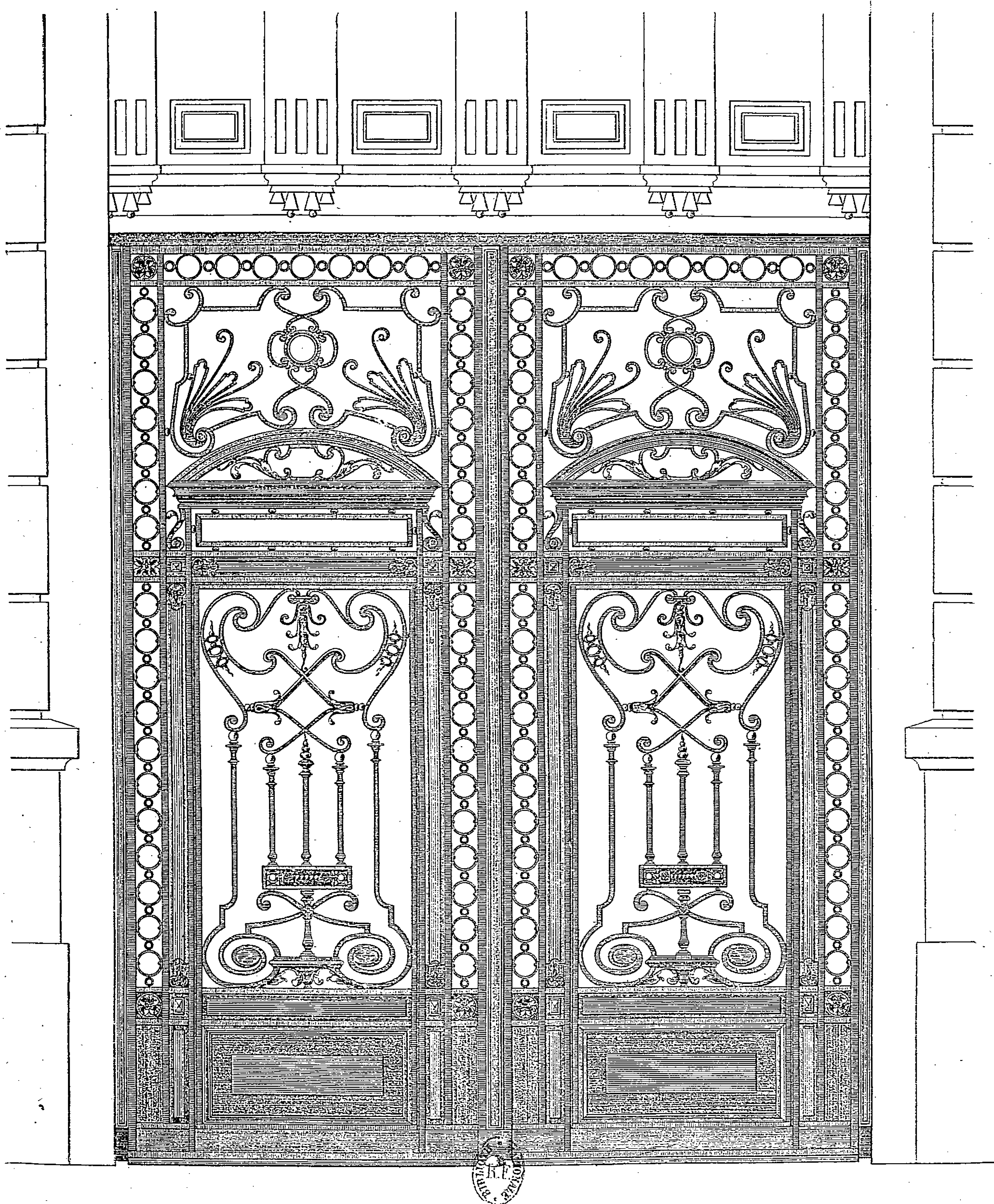
L'Administrateur-Gérant : G. D'HOSTINGUE.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.



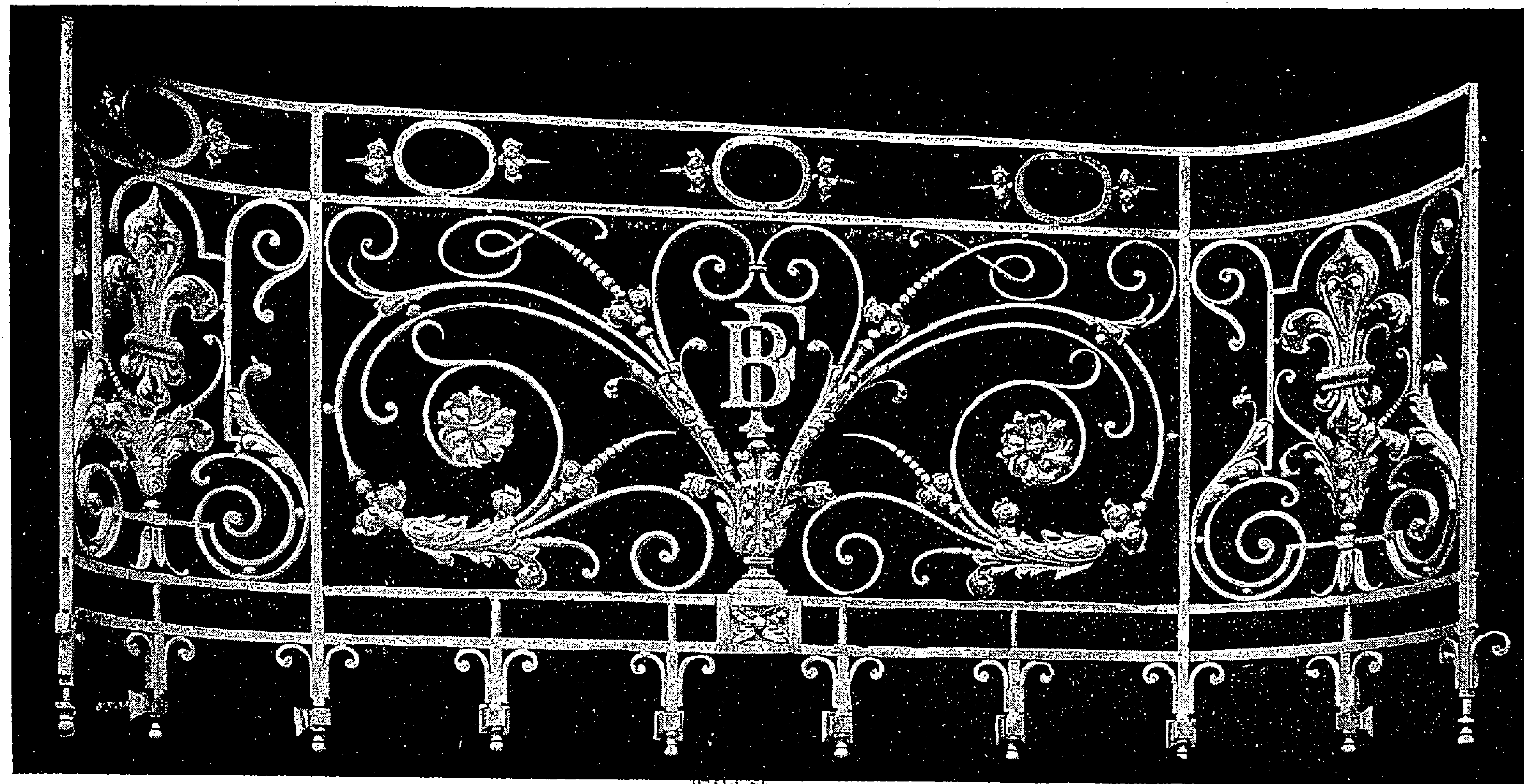
CONSOLE ET LANTERNE EN FER FORGÉ

Composition et exécution de M. C. Pigeat, ferronnier d'art



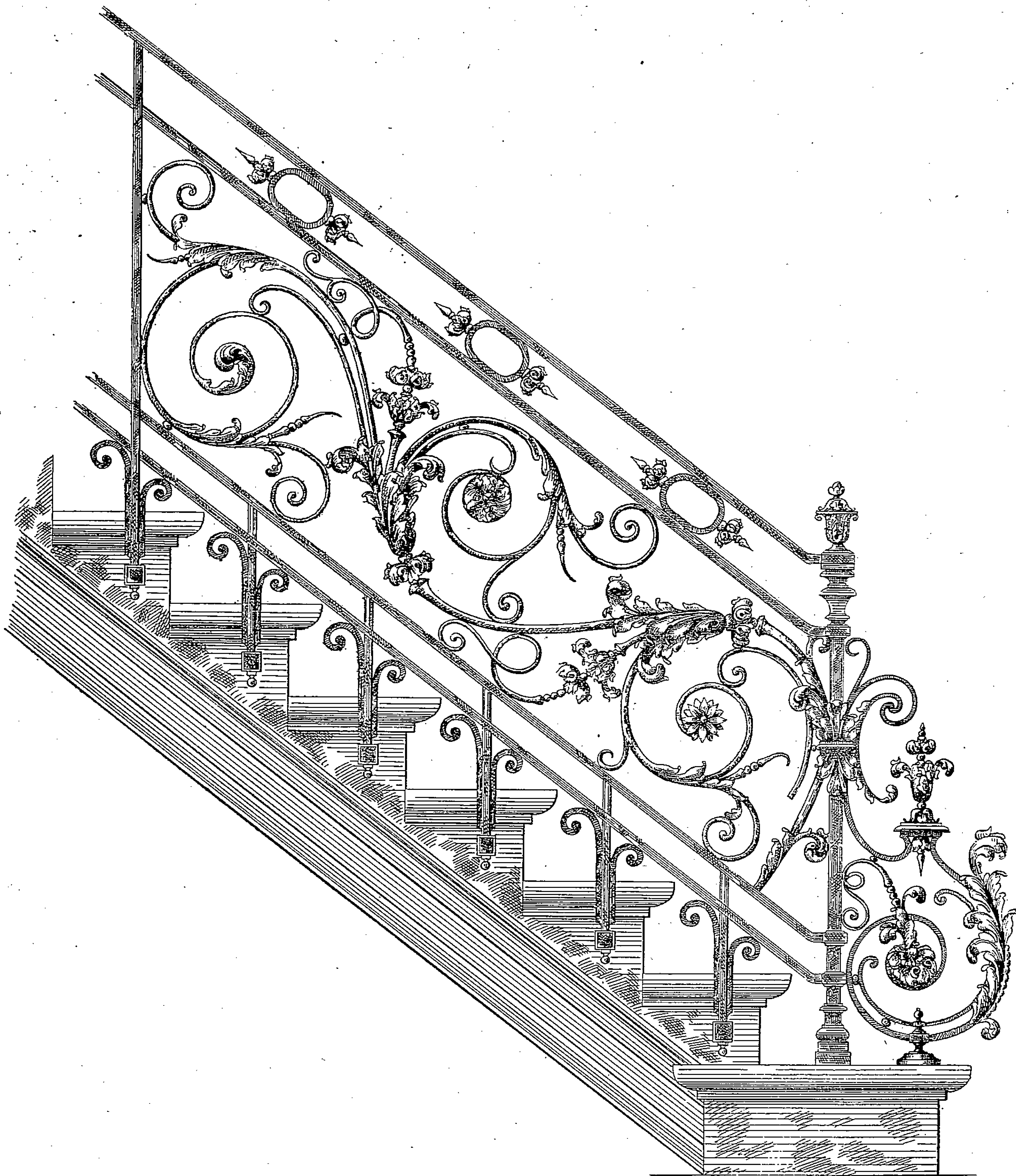
GRILLE EN FER FORGÉ

Composition de M. Rives, architecte. — Exécution de M. Noel.



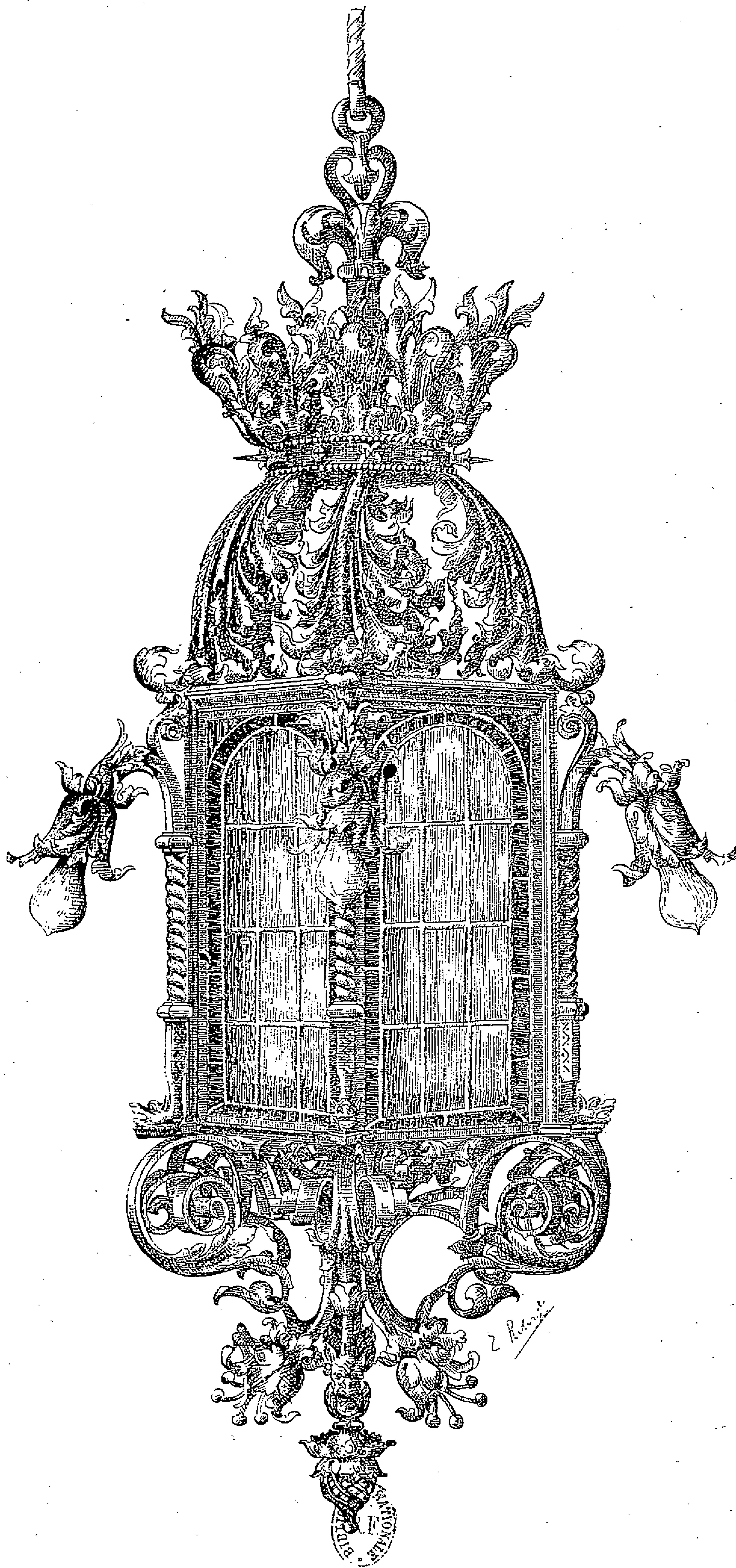
RAMPE EN FER FORGÉ

Composée et exécutée par M. Biret, serrurier d'art, a Avignon.

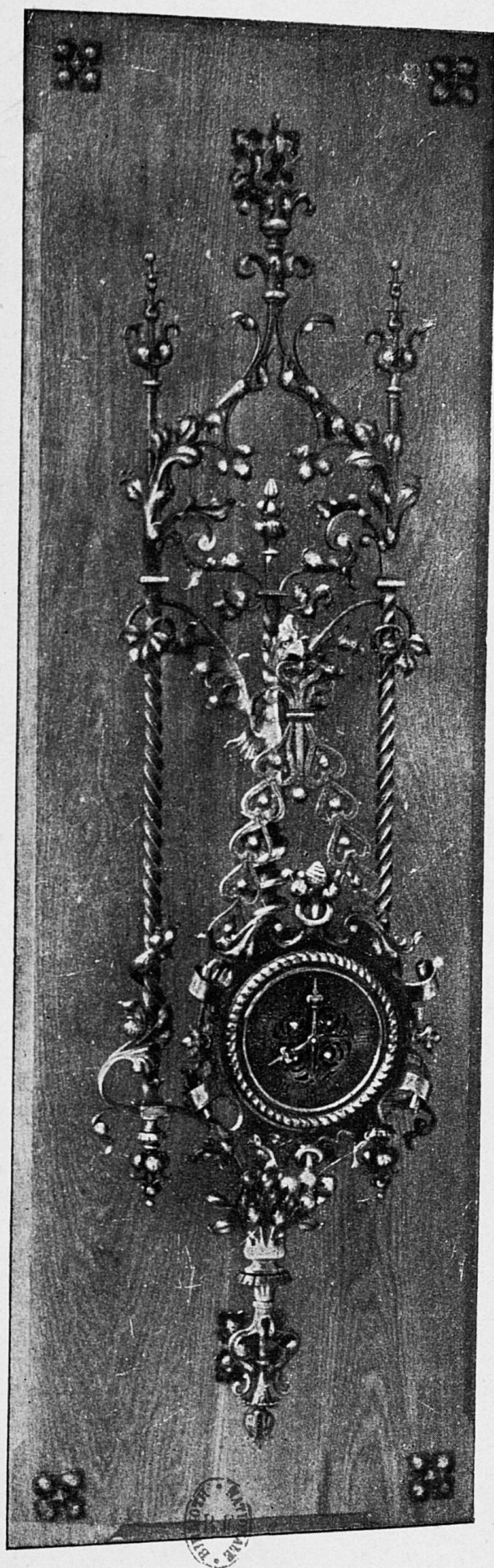


RAMPE EN FER FORGÉ

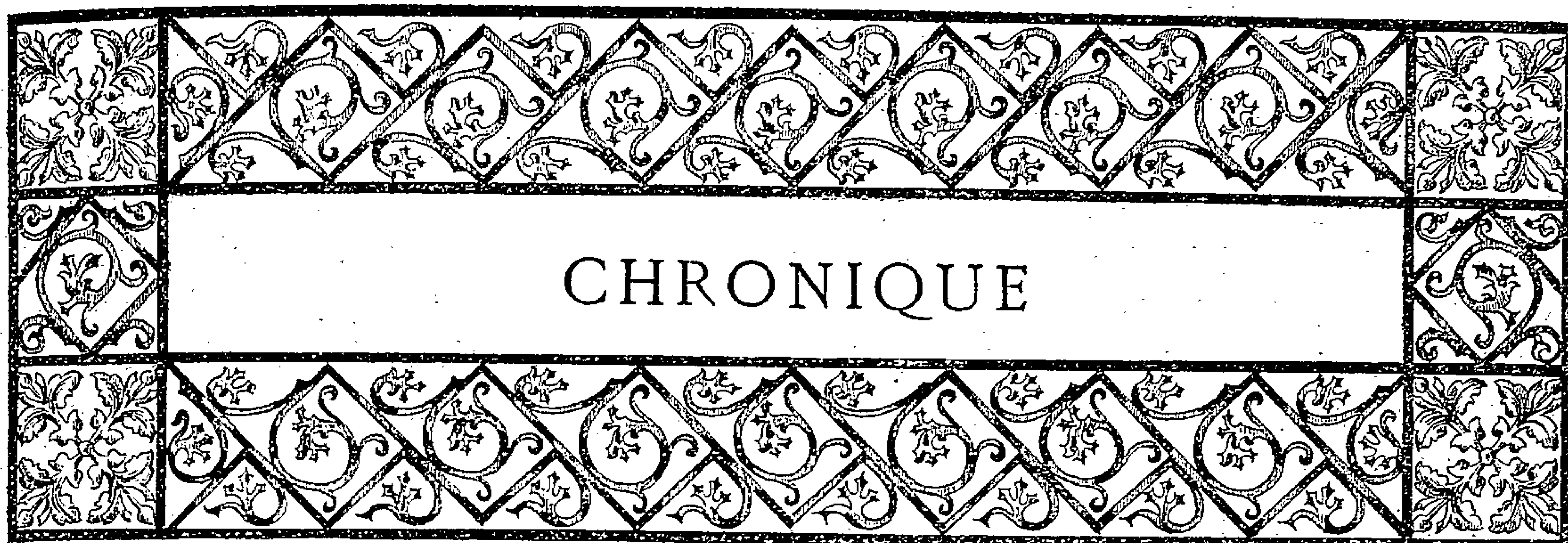
Composée et exécutée par M. Biret, serrurier d'art a Avignon.



LANTERNE A ÉLECTRICITÉ EN FER FORGÉ



CARTEL EN FER FORGÉ



LES ARTS DÉCORATIFS AUX SALONS DE 1897 [1]

(Suite et fin).

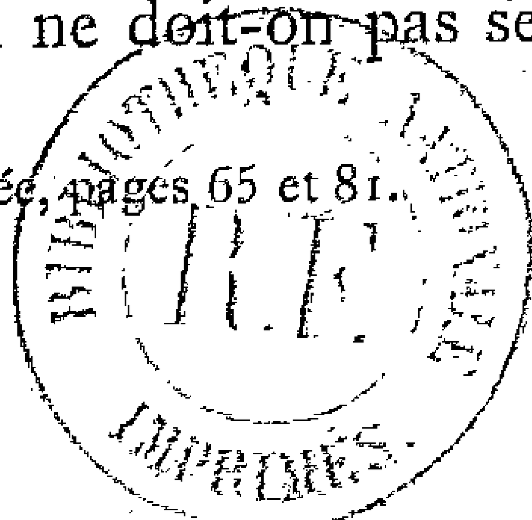
« L'art est difficile et la critique est aisée, » chante à nos oreilles le vieux vers de Boileau, lorsque nous prétendons détailler une œuvre, en connaître les origines et analyser la pensée de celui qui, après en avoir longuement caressé l'ensemble dans son imagination et préparé les moindres détails, la présente au grand public et aux connaisseurs. Sans vouloir intervertir les rôles de la critique et de l'art, il est permis de couper en deux cette vieille phrase classique et de dire : « la critique est difficile. »

Nous assistons en effet à une évolution de l'architecture et de l'art de l'ameublement qui menace de devenir une révolution complète, à moins que les premiers essais soumis à l'approbation générale ne soient pas pris au sérieux, et qu'après s'en être amusée, la foule indifférente ou choquée conserve toutes ses sympathies pour les anciennes traditions. Il est toujours facile de faire un éloge dithyrambique d'œuvres originales et de créer un courant d'idées favorables à tel ou tel artiste novateur, si toutefois les productions sorties de son cerveau sont le résultat d'études sérieuses, très approfondies, reposant sur des principes de construction et de coloration très sains.

Mais où le critique trouve une tâche difficile, épineuse, c'est lorsqu'il est en présence de productions empreintes d'un caractère audacieux et dont l'allure générale est tellement neuve dans ses lignes, ses contours et sa coloration, qu'elles paraissent avoir été créées pour des *dilettanti* d'un monde plus avancé, dont les principes esthétiques concordent peu avec les nôtres.

Dire si ces œuvres sont étranges ou originales, si celui qui les a conçues se trouve dans une voie nouvelle qui sera suivie, juger les conséquences d'un système d'après quelques ébauches jetées en manière de proie à la malignité publique ou à son admiration, est chose téméraire. Aussi ne doit-on pas se laisser emporter par la première

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 2e année, pages 65 et 81.



impression, lorsque se présente à nos yeux une œuvre d'un caractère très personnel, enchâssée dans une enveloppe audacieuse au point de paraître étrange. Ici, je prêche pour mon saint, car, revenu de ma première visite au Champ-de-Mars, j'écrivais la page que je reproduis plus loin au sujet d'un architecte aux tendances révolutionnaires, M. Guimard. En cela, je faisais acte d'étourdi ou de bourgeois apeuré, car je m'aperçus dans mes suivantes visites que je n'avais remarqué que les défauts de cet artiste, sans me rendre compte qu'il avait fait acte de novateur hardi, ce dont il faut tout d'abord le féliciter.

Quoi qu'il en soit, voici cette méchante prose :

« Celui qui attire le premier les regards est M. Guimard, avec son *intérieur*. Tout est de lui, le papier de tenture, le dessin des fenêtres et des portes, les vitraux, les meubles, l'agencement de la cheminée, les vases, la ferronnerie. Mais quel intérieur et quelles trouvailles ! M. Guimard nous vient du Midi, et je crois qu'avant tout, et malgré son bon sens, dans l'arrangement général d'un appartement moderne, il a voulu étonner les gens du Nord. Il est, je crois, matériellement impossible de vivre, ou tout au moins de penser dans cet intérieur, qui nous représente un cabinet de travail avec bibliothèque. Non seulement les yeux sont fatigués et apeurés par l'impression étrange du décor, mais le système nerveux se trouve atteint au point que les oreilles bourdonnent et qu'on éprouve une sensation de cauchemar, de rêve fantasque, comme à l'évocation des vies décrites par Edgar Poë.

» Imaginez une vaste bibliothèque prenant toute une paroi, en bois ordinaire teinté de vert sombre et transparent, avec rebords, fenêtres, et dans le coin, des étagères pour y placer des objets d'art, des glaces, un pupitre très bas. Asseyez-vous là et mettez-vous à l'ouvrage. Je vous défie de rester là un quart d'heure et d'avoir une idée saine. A votre droite est une fenêtre traversée en tous sens de barres de fer, encadrant des vitraux aux feuillages fantastiques; plus loin, la porte, une porte à panneaux bleus ou verts avec vitrages de couleurs, zébrés de lignes allant en tous sens; aux murs, des papiers de tenture à fond bleu, avec des taches informes jaune et or semées sur toute la surface. Que faire là dedans? lever les yeux au ciel? Vos regards se heurtent à un plafond jaune moutonneux, agité, grouillant de mille bosses; c'est une mer aux eaux saumâtres qui s'agite au-dessus de votre tête. Forcé de baisser la tête pour échapper à cette vision, à vos yeux égarés apparaît un monstre bleu, rouge, tordu, raviné de crevasses profondes. Et partout, de quelque côté que les regards se tournent, ils sont frappés par des points jaunes, bleus, or, rouges, des vermicelles, de la mélasse qui coule et vous entre dans le cerveau. Dieu! quelle vision!

» Foin de l'art nouveau, si c'est là tout ce qu'on nous propose. M. Guimard a une puissante imagination et une sainte horreur du déjà vu; qu'il emploie son talent et ses facultés créatrices de façon plus sage et plus raisonnée, et surtout qu'il empêche son imagination de bouillir. Nous ne doutons pas alors de le voir faire des découvertes originales, intéressantes et dignes d'intérêt. Mais en attendant... »

C'est d'une critique un peu raide, direz-vous, un pur éreintement. Eh bien, j'ose l'avouer franchement, dussé-je encourir toute la colère de M. Guimard, ce fut là ma première impression et je crois celle de beaucoup d'autres, qui eux, parfaitement intransigeants, n'entendent pas revenir sur leurs premiers dires. Je n'effacerai donc rien, car

de tout ce que j'ai écrit il ne faut retenir qu'une chose, c'est qu'un artiste qui veut rénover, aller contre le courant des idées routinières, doit frapper l'imagination d'un coup décisif et s'affirmer devant l'attention publique, sinon par une action d'éclat, du moins par un courageux défi aux idées préétablies qui menacent de vivre perpétuellement. Cette bombe artistique, M. Guimard a osé la jeter au milieu du cénacle des artistes sages, prudents, éternels copistes et plagiaires des styles passés.

C'est là un grand mérite, mais ce ne doit être le seul; car après le feu d'artifice provoqué par l'éclat de sa bombe, il doit rester d'utiles débris. M. Guimard qui a tant osé, doit se rendre compte qu'il a commis certaines fautes, comme celle d'avoir systématiquement exclu de sa décoration les éléments tirés de la flore, qui, traités par lui, eussent produit de merveilleux effets. Ces lignes torses, qu'il emploie dans son ornementation, suivent le mouvement d'une lanière fébrilement agitée. Serait-ce un symbole? Veut-il nous cingler du fouet de son invention?

A côté de ces défauts qui disparaîtront, j'en suis persuadé, apparaissent des qualités dont il faut savoir infiniment de gré à cet artiste. Il a su enfin trouver une formule moins triste et plus commode pour l'arrangement d'un appartement moderne. Les divers matériaux employés par lui sont unis les uns aux autres par des procédés de construction et des parentés de tons et de couleurs qui font de sa bibliothèque un ensemble parfaitement coordonné. La céramique, peu employée jusqu'ici en architecture, devait forcément attirer ce fougueux coloriste. Elle a, en plus de l'effet très gai produit par ses tons chauds et vibrants, l'avantage d'être durable, saine, et peut permettre d'avoir des appartements paraissant toujours tout flambants neufs.

M. Guimard a construit une grande maison d'après ces principes. On en dit le plus grand bien quant à l'agencement intérieur et à l'effet que produisent ses tentatives révolutionnaires.

***

Il y a au salon du Champ-de-Mars un groupe de jeunes artistes, qui appellent certainement l'attention : ce sont MM. Félix Aubert, Plumet, Henry Nocq et Selmersheim. Tous les quatre se sont, chacun dans leur genre, signalés par des œuvres très originales, dans lesquelles des recherches constantes sont poursuivies avec beaucoup de science, un amour très sincère du nouveau et une sainte horreur des styles anciens. Ils sont vraiment dignes d'éloges et méritent de grandes louanges, auxquelles je m'associe très vivement; je ferai cependant quelques réserves quant à leur exposition de cette année.

Une salle presque entière est réservée à l'ensemble de boudoir que ces artistes ont exécuté en collaboration. L'effet produit à première vue est des plus séduisants et des plus délicats, mais il ne supporte pas un examen approfondi; au centre de la salle est une table à coiffer en beau bois d'acajou, dont tout le charme réside dans les lignes, car ces artistes artisans dédaignent les ornements et ignorent les fleurs, les animaux et les figures dont nos anciens maîtres en art mobilier aimaient à parer leurs chaises, leurs tables, leurs buffets et leurs étagères. En ceci, ils imitent trop les Anglais et les Belges qui tiennent avant tout à ce que leurs meubles soient luisants et propres, ce qui les pousse à supprimer les petites sculptures où va se nicher la poussière. C'est là un

reproche que je me permettrai de leur faire; subir l'influence de l'art de pays si différents du nôtre par les mœurs et les usages me paraît être une erreur très grande. Ces meubles sont vraiment d'aspect trop froid. La gaîté pétillante, la bonne humeur, l'allusion franche à nos douces légendes, tout comme la grâce aimable, semblent exclues de cet intérieur destiné à la toilette d'une femme française, d'une Parisienne. Je ne vois pas non plus dans ce boudoir le fauteuil où la chaise sur laquelle, dans un doux abandon, l'élégante à qui il est destiné pourra prendre de coquettes poses pour échanger de gais propos, ou mollement s'étendre pour donner libre cours à ses pensées amoureuses. A la vue de ces meubles aux allures trop raides, la Parisienne ne se montrera pas le sourire aux lèvres; l'ennui ternira ses yeux pleins de flammes caressantes et elle se prendra à bâiller.

D'une fenêtre vient un jour tamisé par un rideau jaune, tout uni, orné dans le bas seulement de broderies de soie blanche. Cette lumière jaune, alliée aux teintes de même couleur du plafond et des murs, donne à cet intérieur un air d'apaisement un peu triste et ne siéra nullement au teint du visage.

Les parois sont ornées des délicates tentures de M. Aubert. Ces broderies de soie, symphonie de bleu pâle, rose et or, sur lesquelles se détache un dessin d'une belle et noble simplicité, sont de pures merveilles et constituent le seul élément français digne de paraître à côté d'une aimable ornementation Louis XV. Je m'étonne que cet artiste si français par son talent plein d'exquisité, secondé par l'original M. Henry Nocq, n'ait pas plus d'action sur l'anglomanie de MM. Plumet et Selmersheim. Les principes de construction que suivent ces artistes paraissent être empruntés aux Anglais; ceci peut être faux, car ces derniers s'inspirent évidemment des leçons déjà bien anciennes que donne Viollet-le-Duc dans ses nombreux ouvrages. Mais ne peuvent-ils puiser directement à la bonne source sans passer par l'intermédiaire d'étrangers, dont le goût n'est pas toujours le plus pur? Quoi qu'il en soit, souhaitons à ces jeunes artistes pleins de verdeur et de talent un succès qui leur permettra de persévérer, de se perfectionner et d'arriver à une formule nouvelle et attendue de l'architecture du meuble.

Au Champ-de-Mars se rencontrent trop peu d'orfèvres et de bijoutiers. Ces deux métiers artistiques sont en général réservés à de grands fabricants dont la réputation et aussi la renommée ont fait le tour du monde, et ce n'est que justice; mais ils n'exposent pas. Les raisons de cette abstention sont certainement très nombreuses; une seule est à envisager ici : c'est la signature du bijou ou le monogramme de l'artiste créateur, en dehors de la marque de fabrique. Car, si tous ces joyaux du Palais-Royal, de la rue de la Paix et de la rue Royale, sortent d'ateliers habilement dirigés, il faut le reconnaître, par nos bijoutiers, les modèles en ont été faits par de non moins habiles et expérimentés artistes dont la personnalité reste dans l'ombre d'un second plan, discrètement ménagé. Ni les uns ni les autres ne peuvent se présenter devant un jury qui n'admet pas un nom sans l'autre et qui se contenterait plutôt d'un seul.

M. Henry Nocq qui a horreur de ces compromis, se suffit à lui-même. Il a chez lui tout un attirail d'outils de sculpteur, ciseleur, sertisseur; il crée ses modèles, fait ses maquettes, dessine d'une main indépendante ses projets et prend ensuite ses outils, sans nul souci d'une collaboration quelconque; il apporte peut-être encore lui-même sa vitrine au Champ-de-Mars. Ne souriez pas, car cet élégant et aristocratique artiste a le

souci du détail; ses bijoux, longuement choyés et caressés par lui, passent directement de sa main délicate dans les non moins délicates et fines mains de nos Parisiennes.

La vitrine d'Henry Nocq contient : un miroir à main, un bracelet, des salières, une tulipe, un coupe-papier, un bougeoir, une lampe, des boucles de ceinture, des broches, des épingles, des boutons et une coupe. Ces objets sont, les uns en or, les autres en argent ou en bronze et tous sont ornés d'émaux ou de pierres aux tons éteints, et non taillés, telles que : perles, turquoises, coralines, opales. L'artisan, dans cette exposition, a voulu prouver que tous les métaux lui sont familiers et que les utiles objets, tout comme ceux de pure fantaisie, caressés par une main artiste, guidée par un esprit original, peuvent devenir des objets d'art. Il a montré aussi sa manière de faire et de modeler ses formes, à laquelle on le reconnaîtra toujours.

L'ensemble des objets exposés paraît pâle et terne ; aucun feu d'une pierre aux facettes lumineuses ne surprend l'œil et n'attire le regard sur un point d'un bijou au détriment des points environnants; le métal non plus ne semble pas taillé à vif, aucune arête tranchante et brillante ne rappellera le passage de l'outil; les sertissures des pierres sont faites sans griffes; un cercle d'or ou d'argent s'allie au cabochon, sans l'emprisonner. Une patine habilement distribuée sur les surfaces polies et dans les creux nuance agréablement le vif éclat du métal fraîchement ciselé. Ces bijoux fabriqués d'hier paraissent avoir été longuement caressés et choyés. Tel est le métier et telle est la main-d'œuvre.

Quant aux formes, elles sont l'expression d'un esprit chercheur, préoccupé d'un art sans entraves et sans compromissions avec les styles anciens. M. Henry Nocq est un indépendant, qui a secoué le joug des professeurs des Beaux-Arts et que son originalité seule conduit. Son miroir à main nous conte la fable du Narcisse, sa coupe est un champignon habilement présenté, rehaussé de pierres ; ses salières sont des algues et des coquilles ; le corps d'une naïade se tord dans une boucle de ceinture; une tulipe en or et argent, avec des coulées d'émaux peut servir de bougeoir. Rien n'est bizarre et tout est d'une séduisante originalité.

De grands noms de ciseleurs-sculpteurs et peintres-émailleurs sont à citer : Peureux, Brateau, Garnier et Grandhomme, entre autres. Brateau, artiste dont la haute valeur et le talent de fin ciseleur de métaux n'égalent que sa modestie, possède une vitrine de merveilleux gobelets en étain, aux formes simples ornées de fleurs de pommier, de graines de houblon et d'orge, de feuilles de vigne et de masques. En collaboration avec Grandhomme, il nous présente un coffret en ivoire, or repoussé et émail, dont le thème ornemental est *le Secret*. Sur les faces, en une peinture aux couleurs harmonieuses, est contée la légende de Pandore. « Au sommet s'alanguit Pandore demi-nue et mélancolique; et sa main nonchalante clôt les paupières du Secret, dont la face est silencieuse et impénétrable. » C'est une belle œuvre, d'une grande richesse, dont l'exécution ne pouvait être confiée qu'à des artisans aussi passionnés de leur art.

Le Salon du Champ-de-Mars possède la grande pléiade des artistes du feu : les Gallé, Thesmar, Chaplet, Dammouse, Delaherche, Bigot, etc. Gallé et Thesmar sont des artistes hors pair ; leurs œuvres sont des merveilles et des rêves de beauté. Ce n'est pas dans une courte étude qu'on en peut parler.

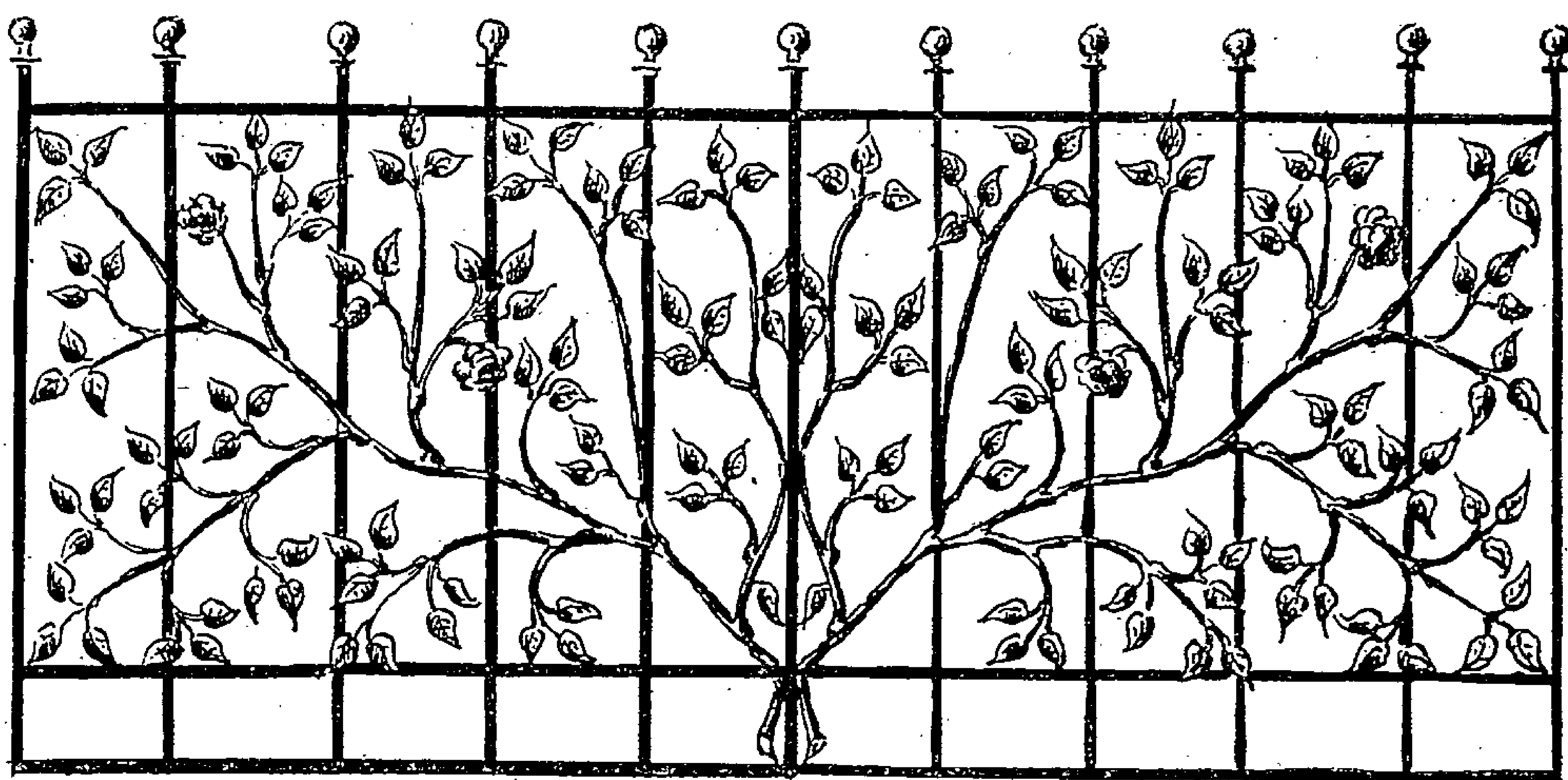
Je viens de citer des noms aimés du public et des fins connaisseurs dans l'art de la céramique. Leur exposition de cette année nous a valu la surprise d'une richesse de couleurs et de tons des plus remarquables.

Les patientes recherches et l'infatigable travail de ces artistes nous promettent une renaissance admirable des arts du feu, qui pendant une longue période étaient tombés dans l'oubli.

De bien nombreux artistes dignes d'éloges et d'autres encore qu'il faut laisser à leurs rêves bizarres, ont trouvé place aux deux Salons à côté de ceux dont j'ai essayé d'esquisser, pour les lecteurs de cette *Revue,* les tendances et les recherches. Je ne puis parler de tous, d'autant plus que plusieurs n'accusent leur présenee que pour discréditer un ensemble qui aurait pu être parfait sans eux. Une élimination était nécessaire. C'est un conseil que je me permets de donner aux maîtres « ès œuvres vives », s'ils veulent imposer des idées neuves, créer un art nouveau et ne pas être pris pour d'étranges originaux.

DE MALNUIT.





LE REPOUSSÉ AU MARTEAU[1]

(Suite.)

Dans nos derniers numéros, nous avons esquissé, sommairement, il est vrai, différents procédés pouvant être mis en pratique par ceux qui désirent atteindre une certaine perfection dans l'art du repoussé. Il nous semble que cette partie délicate de notre métier mérite une attention toute particulière, car bien peu en ont une pratique suffisante et en connaissent tous les secrets. Chaque ferronnier habile et exercé a sa méthode particulière, qui le conduit à d'excellents résultats; nous ne prétendons donner à ceux-là aucune leçon. Mais les débutants pourront trouver dans nos études des renseignements qui leur seront utiles. C'est pourquoi nous avons choisi encore aujourd'hui un exemple simple qui sera à leur portée.

L'ornement dont nous allons étudier les différentes phases de transformation est ce que l'on appelle, en terme de métier, la feuille d'eau. Elle est très variée dans ses formes et son modèle; nous la prendrons enroulée sur elle-même, affectant le dessin d'une volute très contournée.

La figure 2 représente la feuille de tôle, de 12 dixièmes de millimètre d'épaisseur, découpée à plat. Le premier travail consiste à obtenir la naissance de la feuille dont la coupe est dessinée à la figure 4; on se sert pour cela *d'une forme en fer* de la dimension voulue, sur laquelle on rabat les bords de la feuille en les coudant. Puis on continue à cintrer la feuille suivant la coupe de la figure 5. Pour courber la feuille et lui faire prendre la forme de la figure 1, on opère sur un tas serré dans un étau, comme il est indiqué à la figure 6. Il faut avoir soin de frapper avec le *marteau à tranche* d'une façon bien égale et avec la même force sur les deux bords de la feuille; car si le métal est mal étiré, il devient mince et risque de gercer avant que l'on ait pu obtenir l'enroulement voulu.

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 2e année, pages 20, 37, 54, 74 et 87.

Il faut avoir soin de bien conduire le départ, afin de laisser à la feuille un profil irréprochable sans fausses courbes, ni cassures; une ligne pure rachète à notre avis un modèle médiocre. La découpe ou dentelure doit se faire lorsque la forme a été obtenue. Celui qui possède déjà une certaine sûreté de main peut commencer par

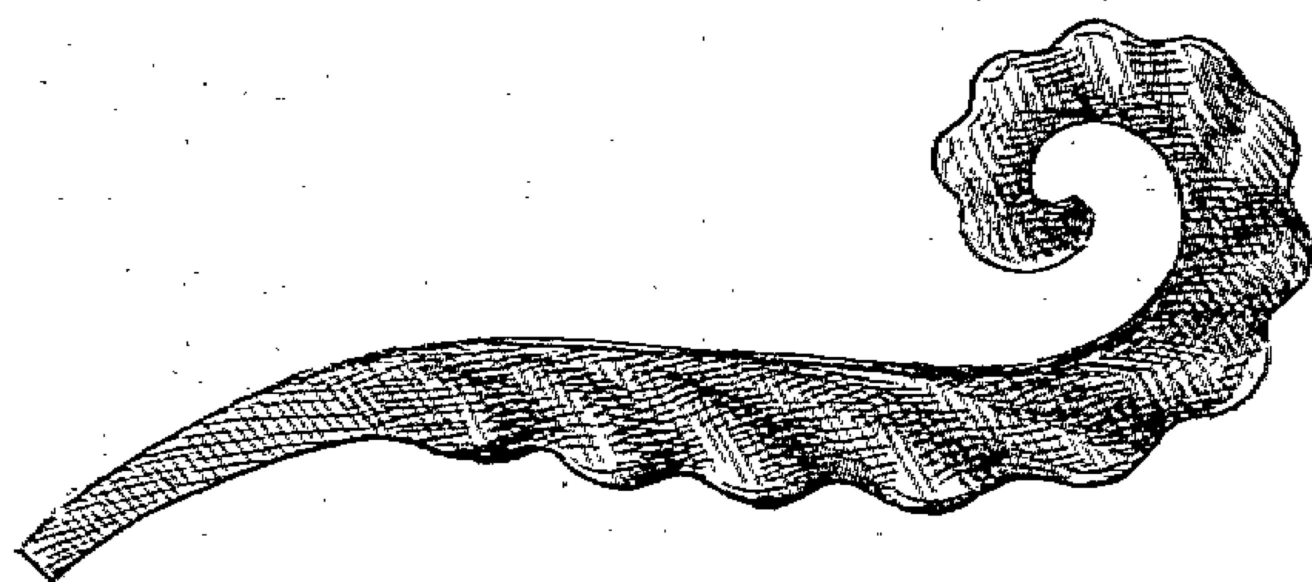


Fig 1

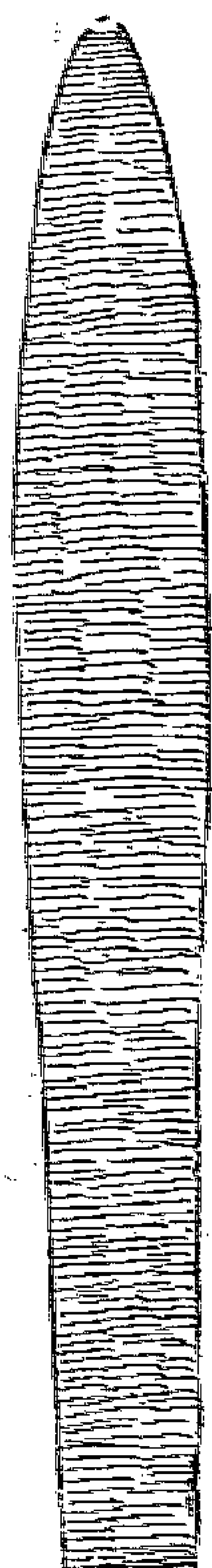


Fig 2

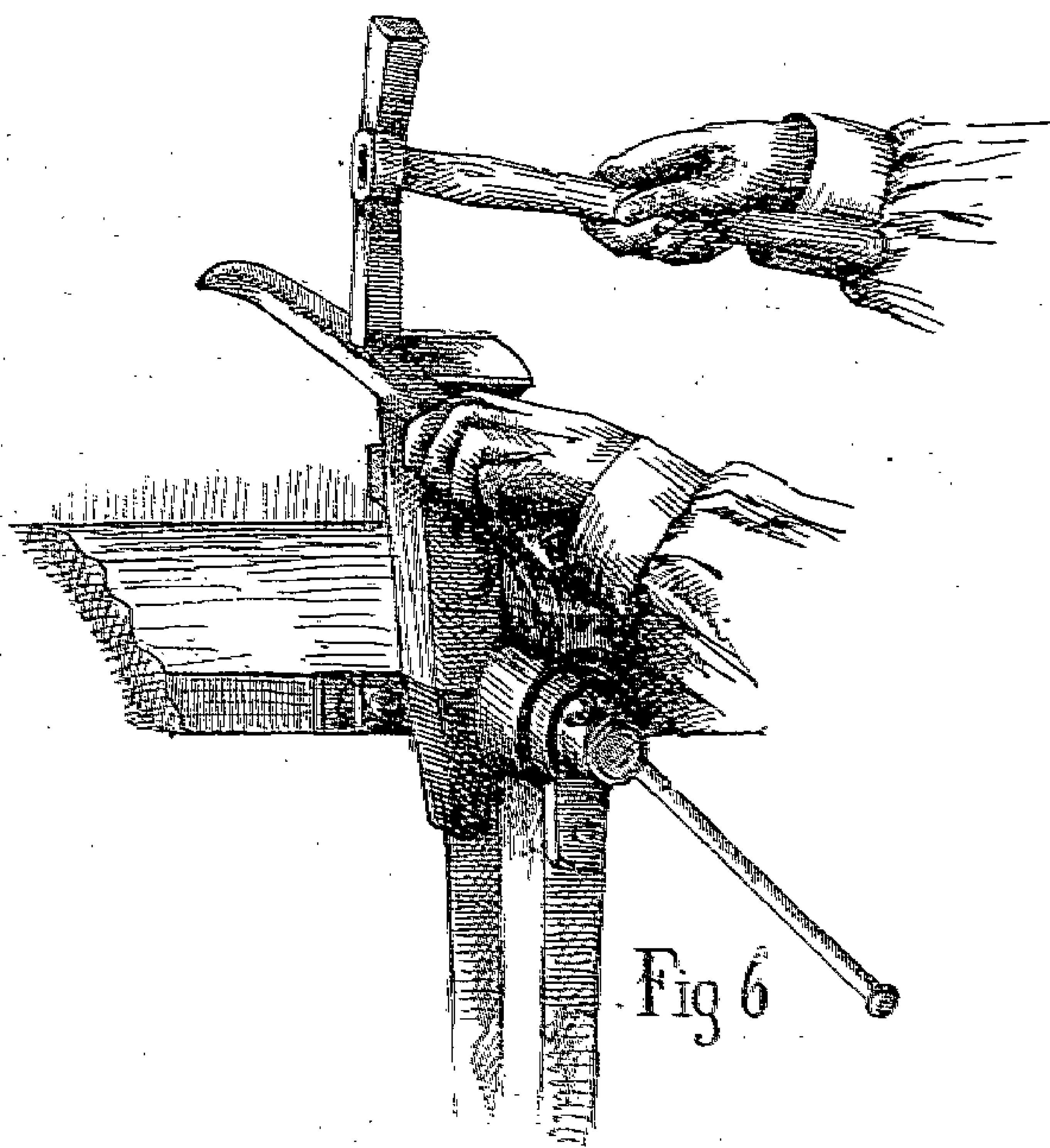


Fig 6

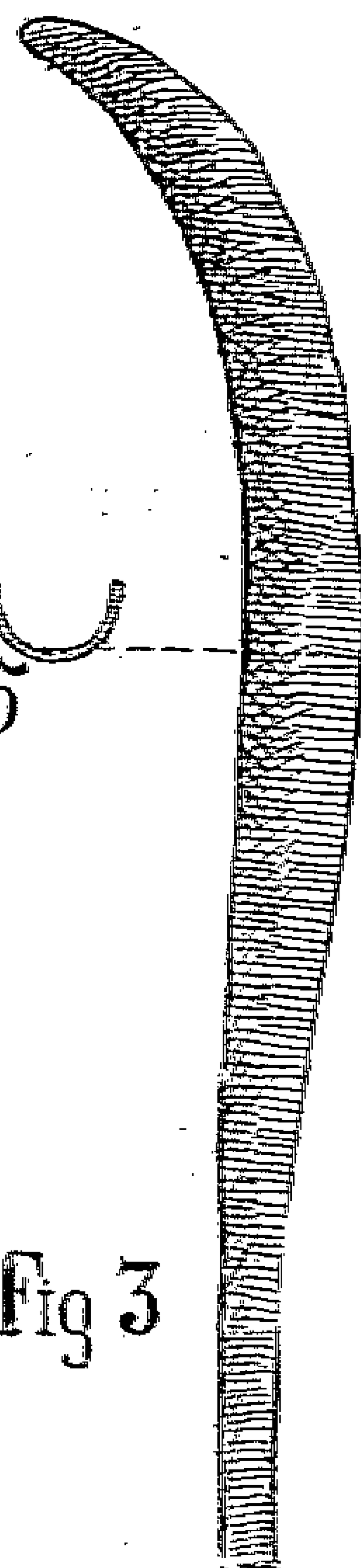


Fig 3



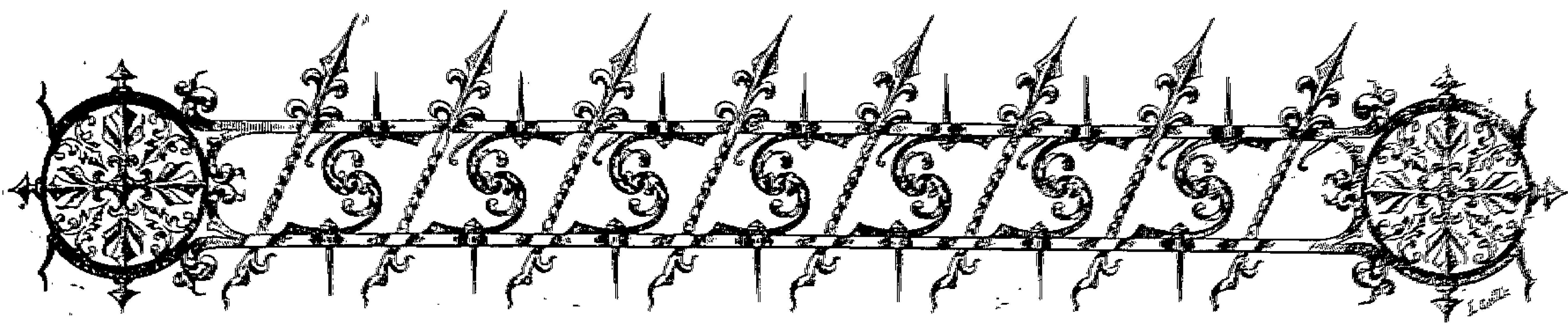
Fig 5



Fig 4

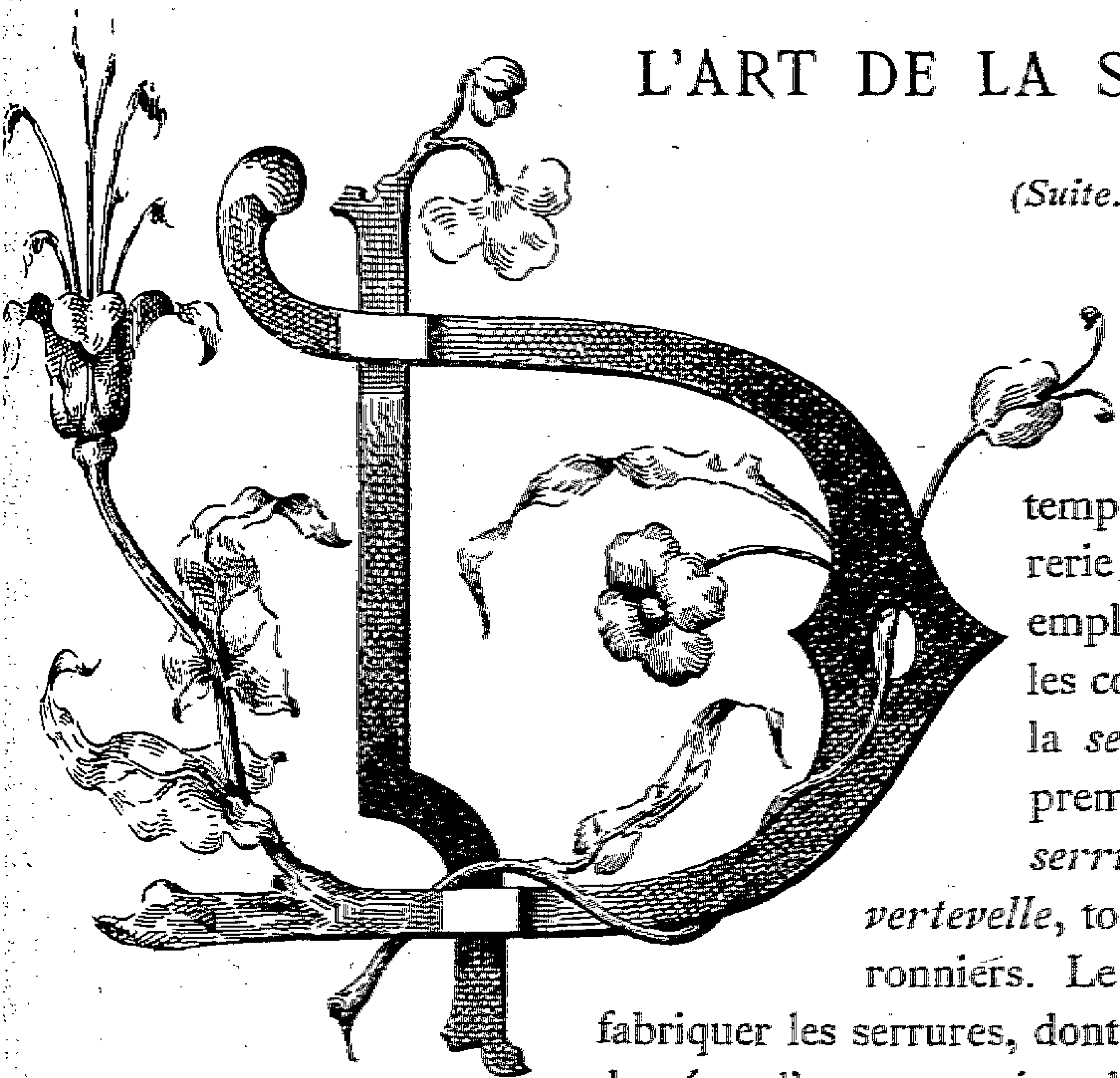
faire la découpe. Dans ce cas, il est nécessaire de prendre certaines précautions, afin d'empêcher la feuille de cintrer trop vite dans les parties évidées, ce qui donnerait alors naissance à ce que l'on appelle des *jarrets* ou *cassures,* qu'il faut avoir soin d'éviter. Les refents sont relevés en relief d'une façon assez accusée et leurs bords sont sensiblement retroussés.

(A suivre.) E. ROBERT.



L'ART DE LA SERRURERIE[1]

(*Suite.*)

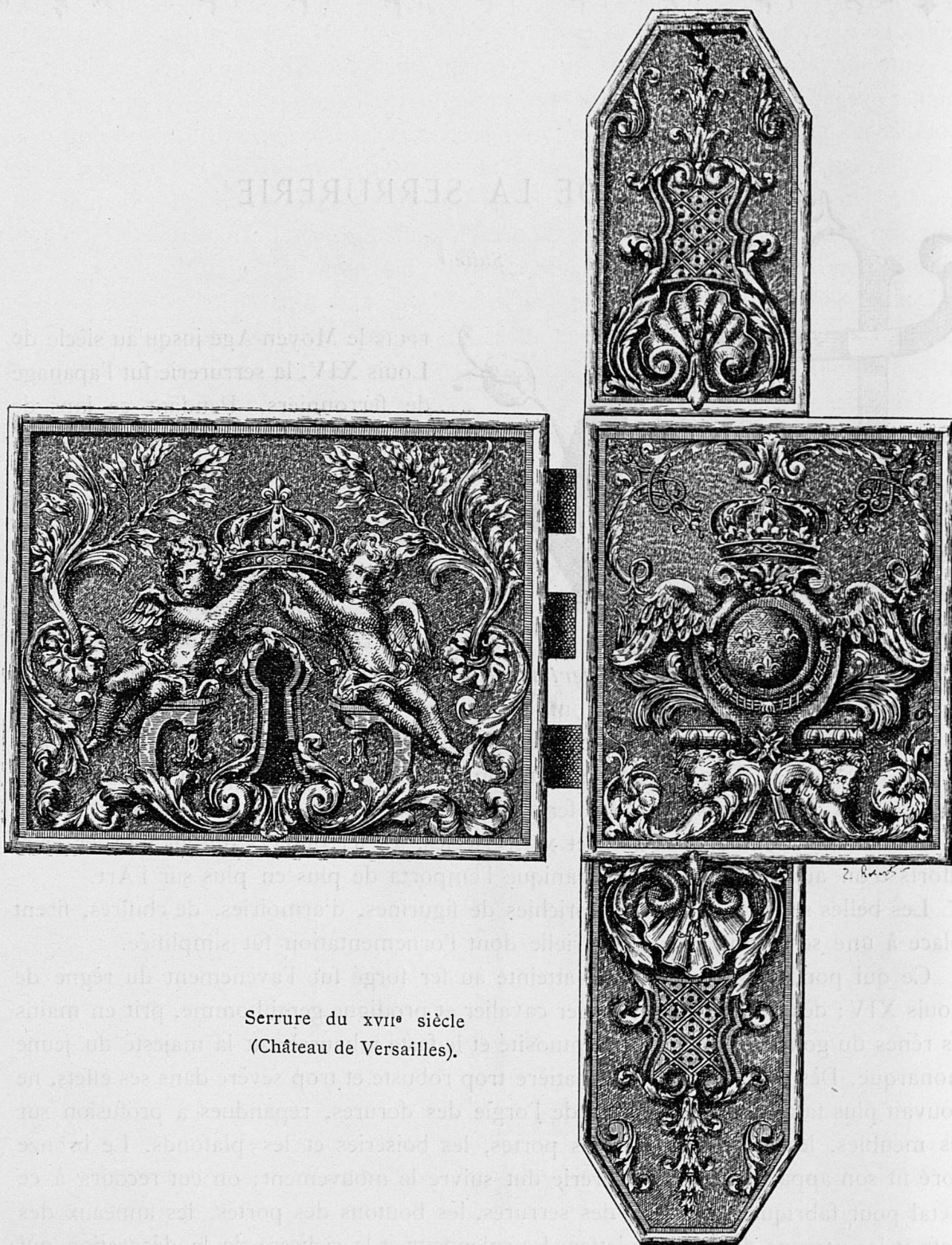


Depuis le Moyen-Age jusqu'au siècle de Louis XIV, la serrurerie fut l'apanage de ferronniers. Pendant ce laps de temps, et surtout au XIVe siècle, où la serrurerie devint un art très raffiné, le fer seul fut employé pour orner les portes, les bahuts, les coffres et les munir de fermetures. Depuis la *serrure à bosse*, qui paraît avoir été le premier type, jusqu'à la *serrure treffière*, la *serrure à clenche*, le simple *loquet* ou *la vertevelle*, tout fut créé, dessiné et orné par les ferronniers. Le XVIe siècle vit l'apogée de cet art de fabriquer les serrures, dont la perfection était poussée à un si haut degré et l'ornementation d'un fini si parfait, qu'on les considérait déjà comme des œuvres d'art. Le fer s'alliait parfaitement aux décors sombres, dont la dorure était bannie. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les ferronniers durent tourner leurs efforts d'un autre côté; car la mécanique l'emporta de plus en plus sur l'Art.

Les belles serrures à bosses, enrichies de figurines, d'armoiries, de chiffres, firent place à une serrurerie plus industrielle dont l'ornementation fut simplifiée.

Ce qui porta aussi une grande atteinte au fer forgé fut l'avènement du règne de Louis XIV; dès que ce jeune roi, fier cavalier et prodigue gentilhomme, prit en mains les rênes du gouvernement, la somptuosité et le faste rehaussèrent la majesté du jeune monarque. Dès lors, le fer forgé, matière trop robuste et trop sévère dans ses effets, ne pouvait plus faire figure au milieu de l'orgie des dorures, répandues à profusion sur les meubles, les grands cadres, les portes, les boiseries et les plafonds. Le bronze doré fit son apparition et la serrurerie dut suivre le mouvement; on eut recours à ce métal pour fabriquer les cadres des serrures, les boutons des portes, les anneaux des clefs et les verrous des espagnolettes. La splendeur et la richesse de la décoration qui règnaient à cette époque s'accommodèrent beaucoup mieux de ces nouvelles matières, le cuivre et le bronze doré.

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie*, 1re année, pages 111, 126, 143, 159, 173 et 190; 2e année, pages, 13, 29, 45, 61 et 91.

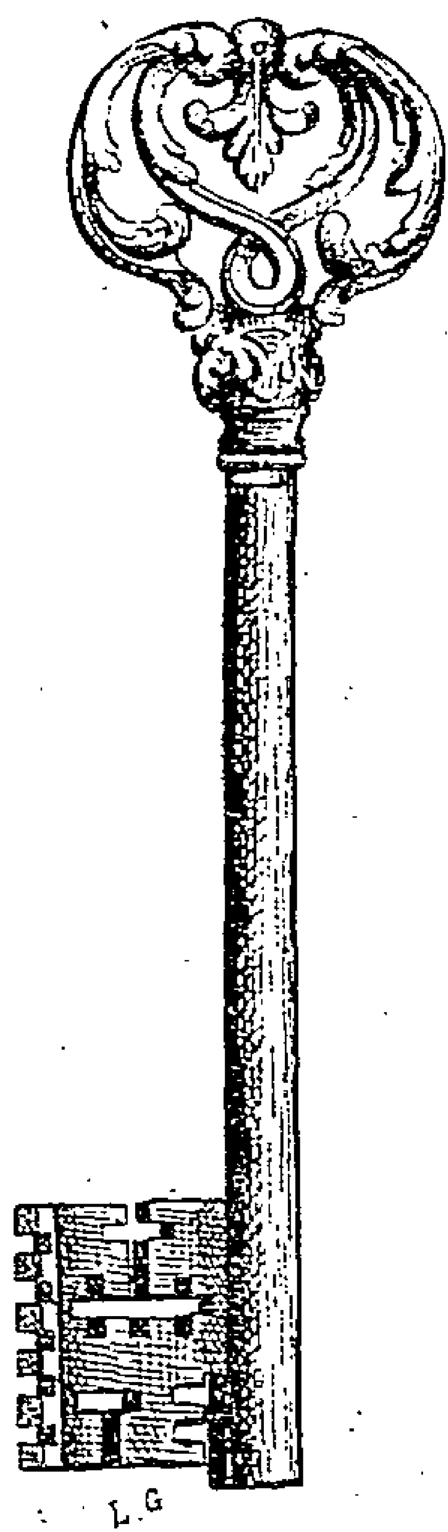


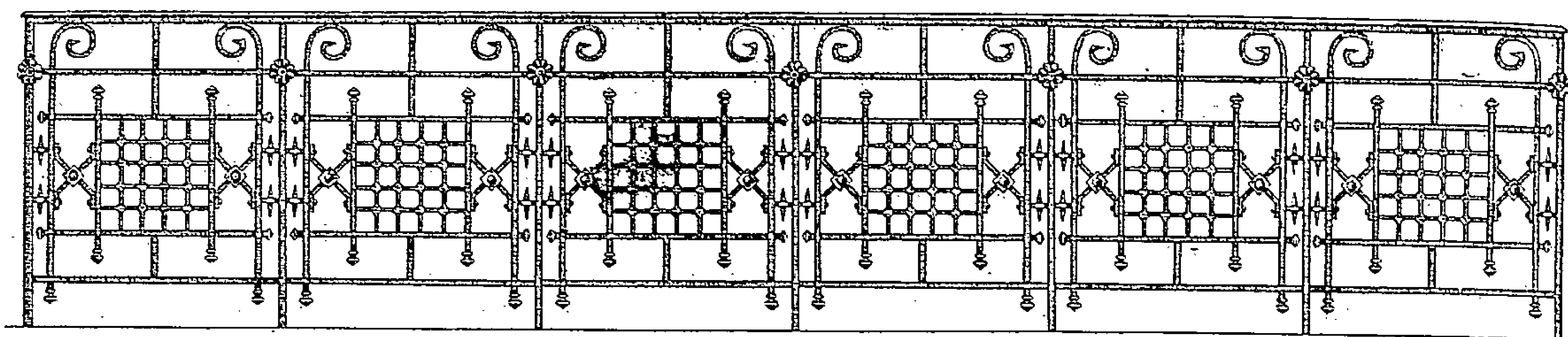
Serrure du XVIIe siècle
(Château de Versailles).

Comme spécimen des nombreuses productions de cette époque, nous reproduisons une des magnifiques serrures du château de Versailles. Les ornements, finement ciselés et travaillés avec la plus extrême délicatesse, rappellent bien que c'est au roi et à ses goûts que regardent les artistes. Les attributs et les emblèmes de la royauté se trouvent présents sur cette serrure, comme ils se trouvent sur la moindre chose que Sa Majesté daignera regarder dans son palais. On comprend facilement que le dessin de cet objet mobilier n'a pas dû être fait par celui qui l'exécuta. L'artiste qui en fit la composition et les ornements devait se préoccuper avant tout de la décoration de la pièce dans laquelle cette serrure devait trouver place, et le ciseleur de métaux devait, lui, employer toute son habileté et sa connaissance du métier pour dompter la matière et la rendre délicate dans ses détails et somptueuse dans son ensemble.

Devant les œuvres aussi fines, et travaillées avec tant de recherches, que nous a laissées cette époque de grandeur et de magnificence, nous n'osons regretter, nous autres ferronniers, de n'avoir pu contribuer pour une plus large part dans la décoration intérieure des palais. Il nous restait une partie de la grande serrurerie ornée, grilles, balcons et rampes pour attester de notre habileté professionnelle et faire face à l'invasion toujours grandissante du bronze.

(A suivre.) E. ROBERT.





Balcon, composition de M. Lethorel, architecte, exécution de M. Forceau.

L'ART DU FER FORGÉ

SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

(Suite.)

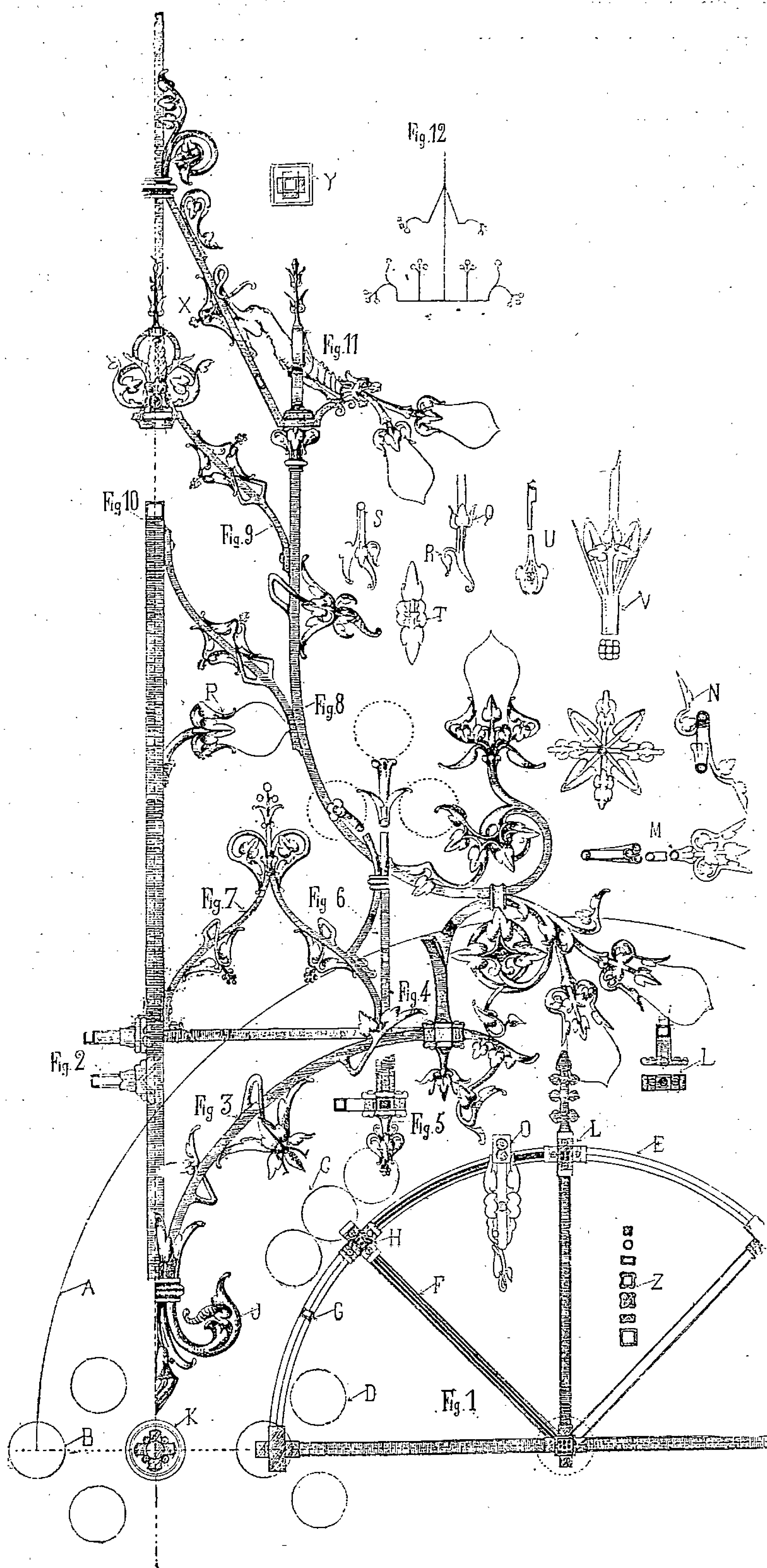
LUSTRE EN FER FORGÉ POUR ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Mettant en pratique les principes souvent préconisés dans cette *Revue,* nous donnons la vue générale (en planche hors texte), le plan et les dessins de détail d'un lustre dont la composition a été conçue pour la lumière nouvelle, l'électricité. Les détails de construction sont assez nombreux; nous en donnons néanmoins suffisamment pour qu'on puisse sans difficulté constituer un ensemble parfait.

Ce lustre se compose de quatre branches principales, disposées symétriquement autour d'un montant central; chacune d'elles se termine par des bouquets de trois lampes à l'extrémité supérieure et de sept lampes à l'extrémité inférieure; le nombre total des lumières est donc de quarante. La hauteur de ce lustre est de 1^m30, et le diamètre du cercle extérieur est de 1 mètre. La projection horizontale des deux circonférences concentriques, autour desquelles sont disposées les ampoules électriques, est reproduite sur la figure 1; les lumières sont groupées en B, C et D. Le cercle supérieur sur lequel viennent se réunir les quatre branches du lustre est projeté en E.

Les quatre rayons ou traverses sont en fer creux et recouverts d'une fourrure mobile qui permet de placer sans difficulté les fils. L'un d'eux est figuré en F. Le cercle E est également creux, comme l'indique la coupe G; c'est à l'intérieur de ce cercle que passent les fils qui doivent alimenter les lampes B et C. Les quatre rayons F sont fixés, à l'une de leurs extrémités, à la tige centrale, sur une embase moulurée et profilée suivant la figure 2, et, à l'autre extrémité, sur l'embase dont la coupe est dessinée en H. La place occupée par les fils est indiquée sur le rayon par deux traits noirs et sur la coupe de l'embase par deux cercles également noirs.

En I est dessiné le plan de l'embase qui se trouve à l'extrémité de chacune des branches principales représentées par la figure 3. Ces branches prennent naissance sur le montant central ou axe du lustre; elles sont reliées entre elles par l'embase K. Leur décoration se compose à leurs extrémités inférieures de deux feuilles soudées à une graine, contournant un bouton en torsade qui termine le lustre; trois autres



Lustre en fer forgé pour éclairage électrique (détails d'exécution).

feuilles sont disposées le long de l'arc que chacune d'elles décrit. A l'extrémité qui s'appuie sur le cercle extérieur, les branches prennent la forme d'une crosse et donnent naissance à trois bouquets renfermant les ampoules électriques.

Ces branches sont fixées et ajustées sur l'embase I par des pattes coudées en équerre et au moyen de vis à métaux, comme nous l'indiquons sur la figure L. Les fils des trois lampes passent dans les tubes dessinés en M. Chaque ampoule est enveloppée par quatre feuilles soudées sur le tube, comme on peut s'en rendre compte sur notre figure N.

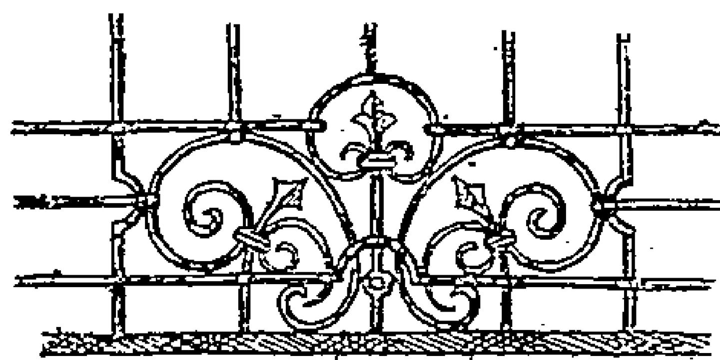
Les branches principales et les motifs de la frise qui court tout autour du lustre se relient sur des montants secondaires par des embases; celles-ci sont garnies de fleurons dont nous donnons la reproduction sur la figure 5.

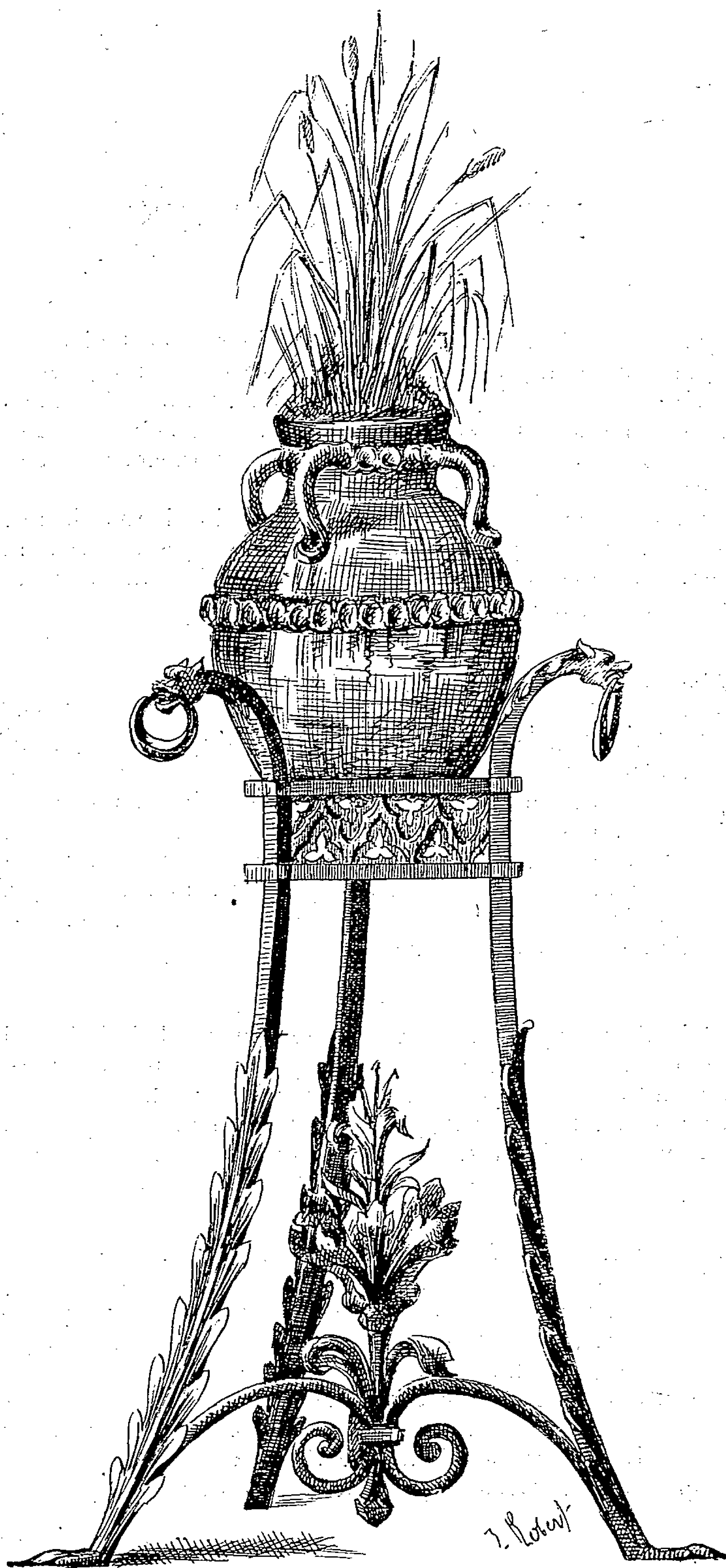
Les branches qui donnent naissance aux fleurs renfermant les ampoules de la partie supérieure du lustre se réunissent au sommet de celui-ci, sur une embase en forme de chapiteau. Ce dernier est surmonté d'un fleuron dont nous donnons les détails d'exécution en Q, R, S, T. Les feuilles qui le composent doivent être embouties dans leur forme définitive avant d'être soudées sur la tige centrale. Lorsque la soudure a été faite, les unes sont relevées pour former le culot de la figure A et les autres sont ramenées à leur place suivant le dessin S.

Les quatre branches principales sont réunies au montant central par des consoles ornées de fleurs, dont l'une est représentée sur la figure 9. Le détail d'exécution des fleurs de cette partie du lustre est dessiné en U. Immédiatement au-dessus de ces consoles se trouvent les chimères, de la gueule desquelles s'échappent les lumières supérieures. Elles passent entre deux motifs en forme de trèfles et font suite aux branches qui portent le chapiteau. Les fils électriques partent de l'embase supérieure, traversent l'embase qui se trouve immédiatement au-dessous de la chimère et suivent le contour de la volute, pour aboutir enfin aux trois ampoules. Le passage de ces fils a lieu dans des tubes analogues à ceux de la figure M.

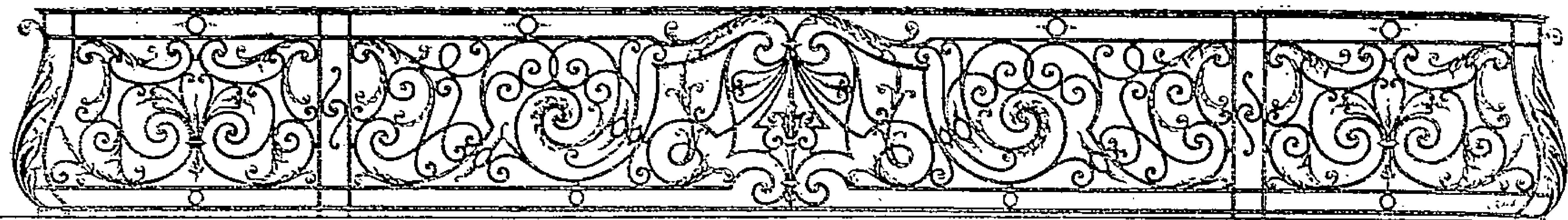
Le plan de l'embase qui se trouve au-dessous du fleuron est figuré en Y. Les coupes de tous les fers employés à la construction de ce lustre sont représentées en Z. Le parcours des fils est indiqué sur la figure 12.

E. ROBERT.





Trépied en fer forgé.



NOS ILLUSTRATIONS

Grille en fer forgé, exécutée par M. Moutier. — Nous avons toujours la bonne fortune de puiser dans les cartons de M. Moutier, ce qui nous permet de présenter à nos lecteurs des compositions qui ne peuvent leur être que très profitables. Cette grille, comme toutes celles de cet habile ferronnier que nous avons reproduites, sont l'objet d'études très soignées. L'ensemble est très élégant, tout en étant d'allure simple; les ornements de détail sont toujours choisis avec le plus grand goût.

En particulier, l'ordonnance de cette grille est des plus harmonieuses. Les branches, agréablement tournées, qui prennent naissance sur les rampes qui courent au-dessus des murs, pour rejoindre l'entablement des pilastres, relient très artistiquement les différentes parties étagées de cette élégante façade.

* * *

Grille de l'Hôtel-Dieu, à Troyes. — A côté des productions modernes de la ferronnerie, il est bon de faire voir aussi les belles œuvres du passé, qui seront toujours pour nous un sujet d'études très fructueux. Parmi les belles grilles du XVIII[e] siècle qui nous ont été conservées, celle de l'Hôtel-Dieu de Troyes est une des plus remarquables. L'imposante composition et la richesse des ornements du fronton attestent une fois de plus la magnificence de l'Art à cette époque. Les panneaux de la grande porte, composés de barreaux sans ornementation dans toute leur longueur, se terminent par une fine dentelle ajourée qui sert à les relier à la profusion des détails de la partie supérieure. Tout est combiné en vue d'un effet de noble grandeur dans ce merveilleux spécimen de notre Art, dont nous devons nous efforcer de maintenir bien haut la renommée.

* * *

Lustre à électricité, en fer forgé. — Ce lustre se compose de huit branches en fer rond et creux, qui se continuent par des rinceaux en fer plein. Ces différents fers sont rapportés au centre des deux embases qui se trouvent sur la tige centrale. L'ornementation est en tôle repoussée et rapportée. Le bouquet qui termine le lustre à sa partie inférieure a été forgé d'une seule pièce. Ce beau travail de ferronnerie a été composé et exécuté par M. E. Robert.

* * *

Pupitre en fer forgé, composé et exécuté par E. Robert. — Il y a quelques années, la mode fit de la lampe un véritable meuble, montée sur une longue tige et sur trépied comme aux vieux temps. Il nous a semblé que ces lampes de salon pourraient avoir un double emploi, le premier, tout naturel, qui est de servir à l'éclairage, et le second qui est de s'en servir comme pupitre à musique ou même comme soutien pour livres à reliures artistiques, albums de dessins, gravures, etc. La lampe ainsi transformée ne perd rien de son élégance et prête le plus directement possible son éclairage aux distractions les plus fréquentes des salons. L'éminent violoncelliste M. Delsart, professeur au Conservatoire, est l'heureux possesseur de cette lampe d'un nouveau genre que nous reproduisons en planche hors texte.

VULCAIN.

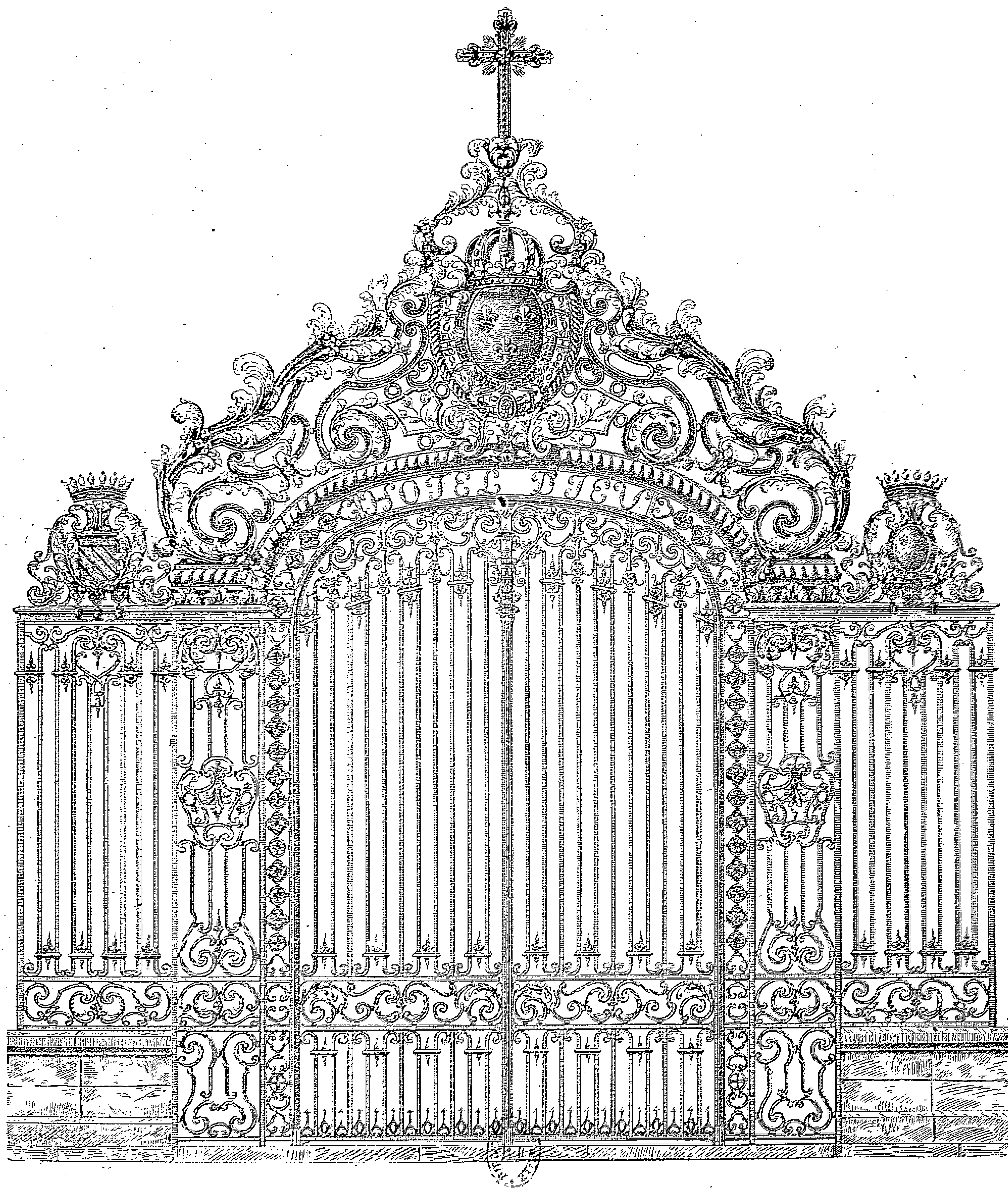
L'Administrateur-Gérant : G. D'HOSTINGUE.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

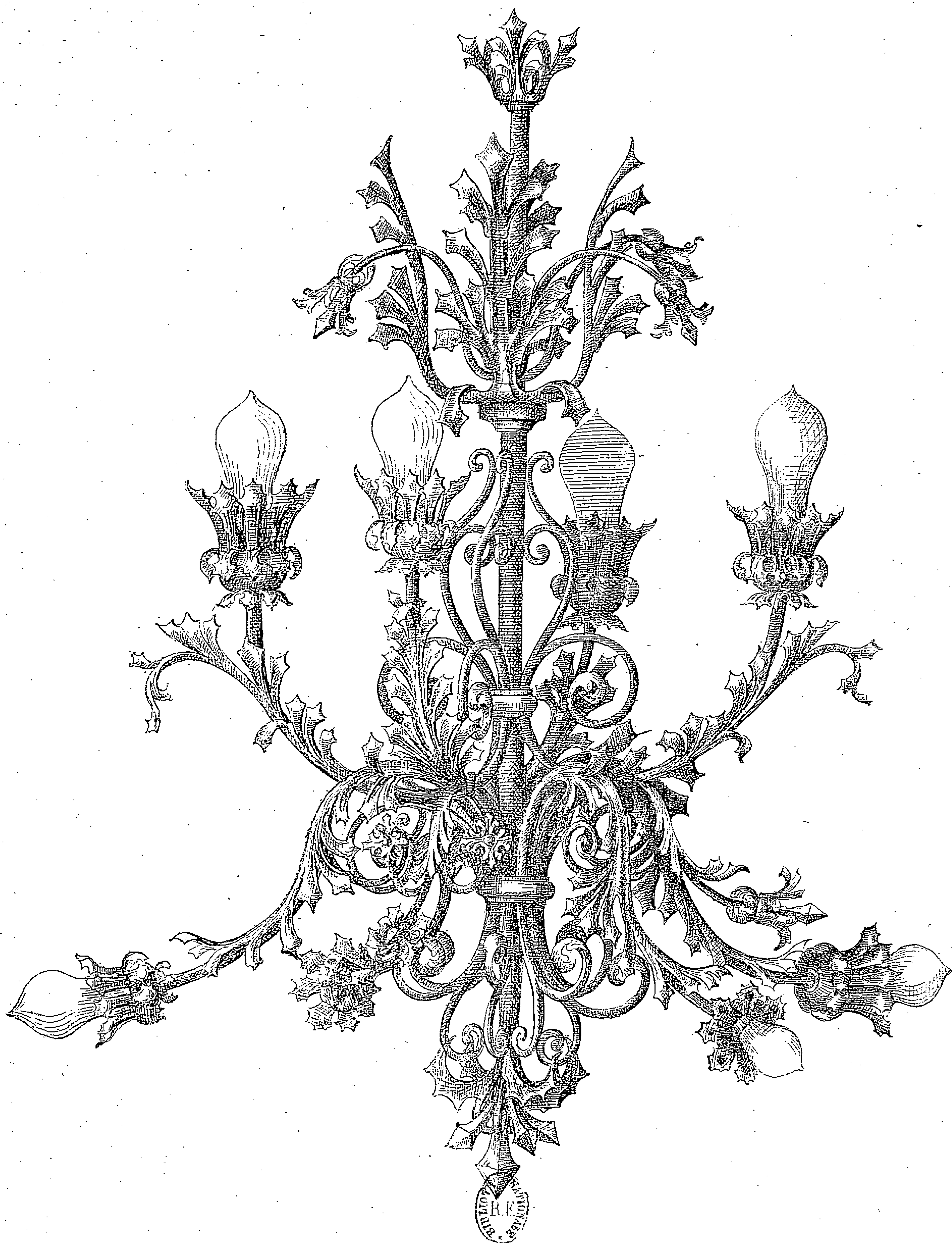


GRILLE EN FER FORGÉ

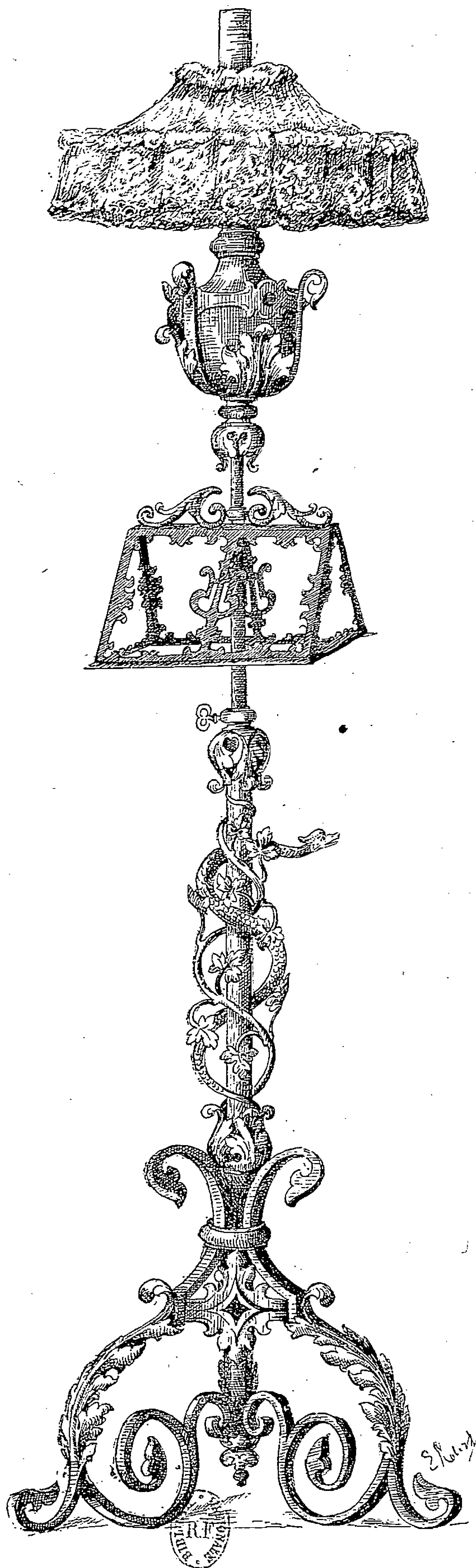
Exécutée par M. Moutier, serrurier d'art a Saint-Germain-en-Laye.



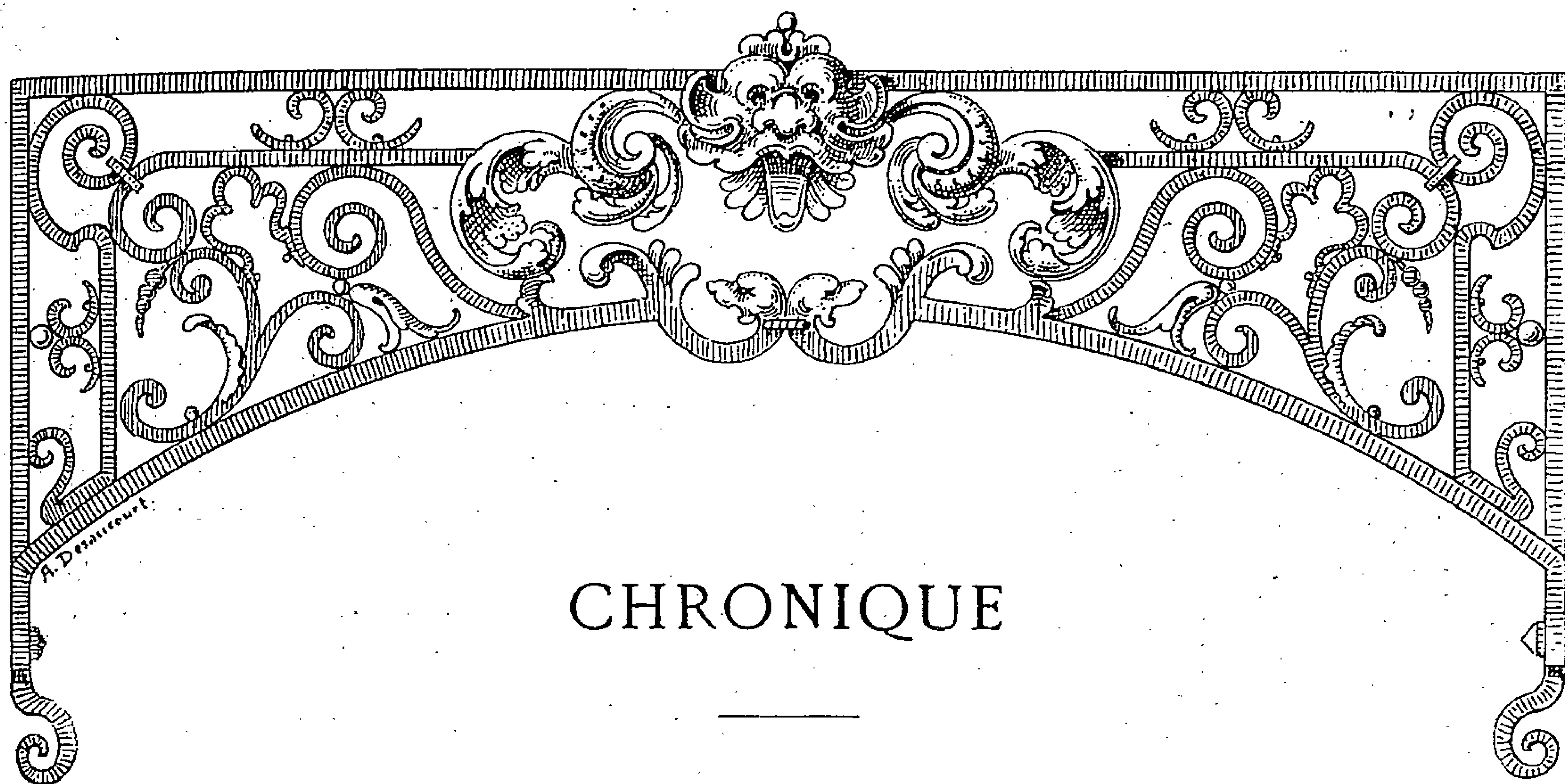
GRILLE DE L'HOTEL-DIEU, A TROYES



LUSTRE A ÉLECTRICITÉ EN FER FORGÉ



PUPITRE EN FER FORGÉ



CHRONIQUE

L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Lorsque la Belgique ouvrit son Exposition universelle, tous les Français, et les Parisiens à leur tête, qui suivent avec attention le développement artistique de nos voisins s'empressèrent de se rendre à Bruxelles. Il y avait de la part de tous, industriels, artistes, commerçants, une grande part de curiosité à prendre le chemin de la capitale du Brabant, au moment où nous préparons de notre côté une manifestation universelle de l'Art et de l'Industrie. A cette curiosité très légitime s'ajoutait un but d'enseignement.

L'Exposition de Bruxelles était considérée, en France tout au moins, comme une sorte de « répétition générale » de notre future Exposition de 1900. Sans entrer dans d'infinis détails et des considérations à perte de vue, nous dirons que nous avons été quelque peu déçu, lorsque nous sommes entré sur cet immense champ de foire où devaient se réunir et les artistes et les commerçants de tous pays. Cherchons à dégager en quelques mots, au début de cette courte chronique, quels ont été les efforts faits par les divers pays, quels témoignages nouveaux de science et d'art ont été apportés et quelle fut la part prise à cette manifestation par les deux pays, la France et la Belgique, qui, l'un par naturel devoir et l'autre par empressement et sympathie, ont tenu à se distinguer.

Certes les choses ont été grandement faites et les préparatifs ont été dignes de l'activité de nos voisins. Les immenses palais avec nombreuses galeries parfaitement éclairées, ont été élevés; les terrains ont été largement distribués aux exposants; toutes les installations pittoresques, amusantes aussi bien qu'utiles et sérieuses, ont été ménagées. Les sujets et le gouvernement de Sa Majesté Léopold ont été partout et en tout des hôtes habiles, ingénieux et courtois. Une belle animation et une franche gaîté ont été de mise pendant toute la durée de l'Exposition. Mais ce parfait entendement des affaires et cette toute gracieuse hospitalité à laquelle il convient de rendre hommage n'avaient pas eu le don d'attirer les exposants de tous pays ou plutôt n'avaient réussi à amener en terre belge qu'une partie, et non la plus importante, des artistes et des industriels d'Europe et d'Amérique.

Il était de bonne politique de ménager un spacieux emplacement à l'Allemagne, et celle-ci ne répondit que par quelques envois sans signification précise ou compromettante. Je ne veux parler ici, bien entendu, que des manifestations de l'art industriel et des réflexions qu'elles ont pu suggérer à un artisan français. L'Angleterre et la Suisse n'ont délégué que quelques-uns de leurs moins notables industriels; quant à l'Autriche-Hongrie, elle avait largement couvert le terrain qui lui était réservé, avec les articles de Vienne, tous pimpants, riches, luxueux et respirant une belle et large indépendance. Meubles, tentures, verrerie et menus objets d'étagères étaient là pour tenter le visiteur. La Hollande, proche voisine de la Belgique, a contribué pour beaucoup au succès de l'Exposition. Le triomphe nous est donc resté, tout comme à la Belgique. Mais à combattre sans péril, on triomphe sans gloire.

Notons, tout d'abord, les réflexions que ce dernier pays nous a suggérées au point de vue de son développement artistique et industriel. Puis, pour les lecteurs de notre *Revue,* nous ferons un compte rendu aussi exact que possible de l'importance et de la situation de l'art de la ferronnerie.

Sans dire avec tous les snobs que la « lumière nous vient du Nord », nous pouvons loyalement écrire que ce petit pays nous donne un bel exemple d'activité, de travail, de bon vouloir et un acharnement très méritoire dans les nombreuses tentatives qu'il fait à la conquête de l'esprit nouveau et indépendant. Tout comme en France, la Révolution a porté chez nos voisins une atteinte mortelle à l'Art et, pendant plus de cinquante ans, les Belges sont restés dans un marasme d'où ils n'ont commencé à sortir que vers 1851. Nous lisons, en effet, dans un rapport fait au roi à cette époque, le passage suivant qui marqua un point de départ dans l'évolution toujours progressive des arts industriels; il est question de l'enseignement des académies : « Ces établissements n'ont pas seulement pour but de former des artistes; ils doivent répandre dans la classe des artisans les notions nécessaires pour qu'ils apportent, dans la pratique des industries qu'ils exerceront un jour, le goût et la distinction sans lesquels ces industries ne pourraient lutter avec celles des autres pays. » Cette déclaration de principes, toute sage et prévoyante qu'elle était, n'entraîna pas un revirement complet dans l'enseignement qui était donné dans les différentes écoles d'Art. Il y eut à lutter, tout comme en notre pays, pendant de longues années encore, contre l'apathie, l'indifférence et la routine. Jusque vers 1874, les progrès ne furent pas rapides; cependant, grâce à l'initiative d'hommes éminents et éclairés, tels que MM. Rousseau, Béthune, Helbig, le chanoine Delvigne et M. Weale, les écoles, tant dans le recrutement du personnel que dans les méthodes et les programmes, subirent une transformation parfaitement comprise. La Belgique, pour bien connaître ses ressources et ses richesses, organisa dans toutes les principales villes des expositions d'art ancien; elle prit part aussi à toutes les manifestations artistiques et industrielles qui eurent lieu en dehors de chez elle et, enfin, en 1880, le gouvernement organisa une *Exposition nationale,* à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendannce belge : exposition qui par la richesse et le nombre des sujets rassemblés dans le Palais du Cinquantenaire, donna une grande confiance à la Belgique.

M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, fonda vers cette époque « un enseignement industriel ». Cet homme remarquable fit alors comprendre à ses compatriotes que « les

faits économiques avertissent chaque jour, avec plus de force et de clarté, que la lutte industrielle s'aggrave et que les seules nations qui, dans un temps prochain, triompheront sur les marchés du monde sont celles qui satisferont le plus complètement à la triple condition du bon marché des produits, de la perfection du travail et du goût dans la forme. » Et la Belgique s'est mise à l'œuvre, piquée au vif dans ses sentiments d'indépendance et d'amour-propre. « Elle a senti en elle remuer sa fibre artistique et nationale » et depuis quelques années nous voyons des talents nouveaux éclore et acquérir de suite une renommée universelle; tels les architectes Horta et Hankar, brillants novateurs, tel le sculpteur Constantin Meunier, artiste au talent bien original, d'une verve et d'un sentiment extraordinaires.

De nombreuses écoles de dessin et d'art pratique ont été fondées en ces dernières années, en même temps que les musées ont été remaniés et enrichis. Enfin le gouvernement subit chaque jour de vifs assauts à la Chambre; les réclamations sont faites au nom de l'art industriel par les voix autorisées de MM. Slingeneyer, Wœste, Buls, de Vriendt, etc. Et les encouragements viennent de toutes parts, l'activité règne tenace et habile, l'impulsion donnée suit son cours avec force et rapidité. Toutes ces qualités d'énergie et de cohésion, toutes ces volontés mises à l'épreuve ont réussi à placer la Belgique sur un terrain nouveau, solidement étayé, qui lui permettra de lutter au point de vue artistique, industriel et commercial avec toutes les nations d'Europe et d'occuper un rang des plus honorables dans les manifestations de l'art nouveau, libre de toutes compromissions avec les styles passés.

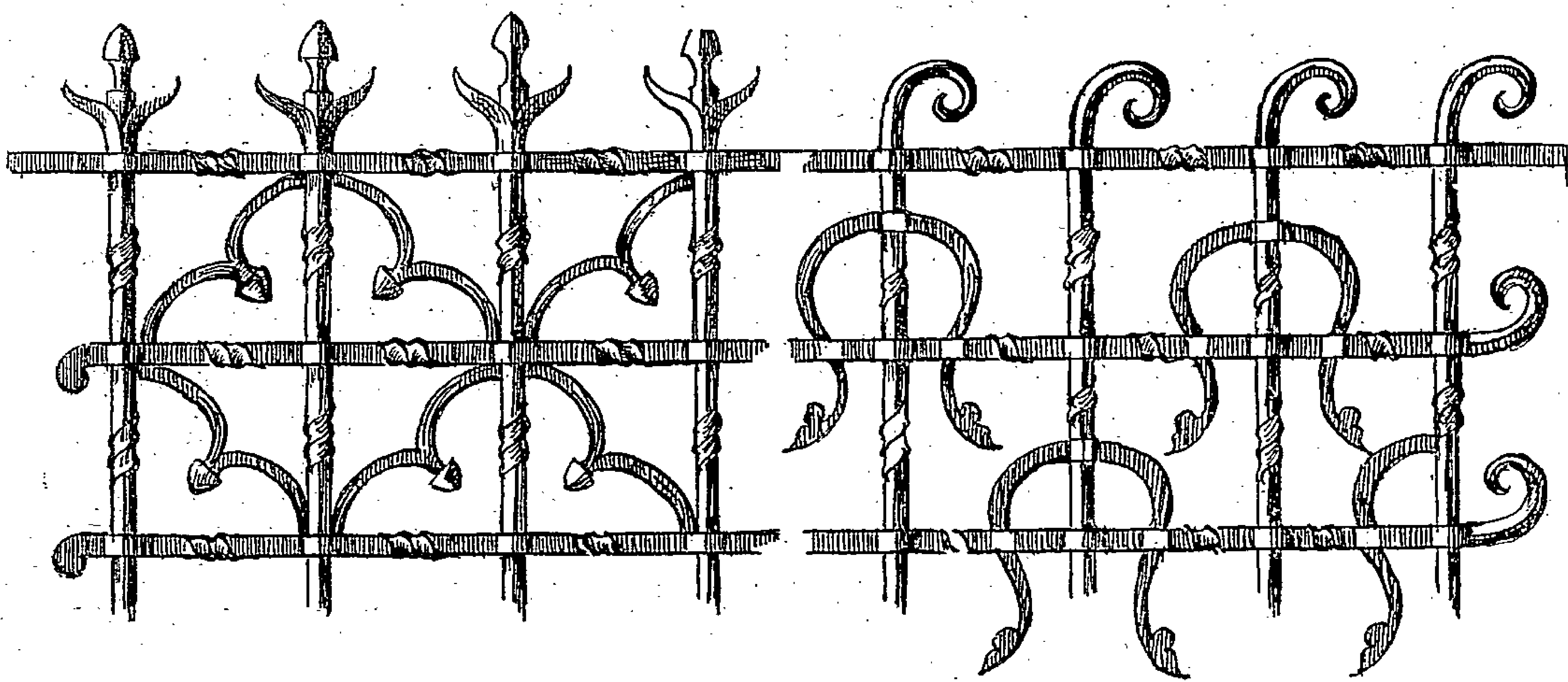
Avant de renseigner nos lecteurs sur la valeur des travaux de ferronnerie que nous avons vus à l'Exposition de Bruxelles, jetons un rapide coup d'œil sur l'ensemble des travaux de fer forgé anciens et modernes qu'on rencontre dans la ville. Au point de vue archéologique, Bruxelles, plusieurs fois détruite depuis un siècle, n'est pas une cité remarquable. Il ne reste plus de la ville ancienne que quelques monuments du Moyen-Age : l'Hôtel de Ville, la Maison du Roi, la Maison des Corporations, l'Église Sainte-Gudule, chef-d'œuvre d'architecture gothique, puis l'Église du Petit-Sablon, la plus ancienne de toutes. C'est là que nous allons chercher quelques œuvres de ferronnerie qui nous permettront de nous faire une idée du développement de cet art en Belgique.

L'Hôtel de Ville ne compte que quelques serrures et pentures d'un intérêt secondaire sur sa façade principale. En traversant l'Hôtel, on remarque sur la façade postérieure un balcon qui surmonte l'encorbellement de la porte. Ce balcon, de création relativement récente, a été exécuté dans un style un peu bâtard, moitié Louis XV, moitié flamand. Le dessin en est enchevêtré, l'ornementation est touffue, sans formes ni contours arrêtés. Sur la façade de la Maison du Roi, se trouve une grille qui clôt le soubassement de la colonnade; c'est un gros travail de ferronnerie, exécuté d'après les mêmes données que les grilles d'entourage du square du Petit-Sablon, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure.

A l'église Sainte-Gudule, cathédrale de Bruxelles, le fer forgé est en plus grande abondance; mais on y rencontre, comme presque partout, la même médiocrité; tout cela est resté bien peu important à côté des belles grilles de nos églises de Rouen et d'Amiens. Les grilles qui entourent les chapelles des bas-côtés sont de style Louis XV;

elles sont en mauvais état de conservation. Les dessins d'ensemble sont d'une composition très peu soignée et ne pourraient qu'induire en erreur ceux qui voudraient les étudier. Derrière le maître-autel se trouve également une grille qui clôture une chapelle; celle-là, comme les autres, dépasse tout ce que l'on peut imaginer comme lourdeur décorative; elle est d'un travail grossier. L'un des côtés ouvrants est surmonté d'une immense corbeille de fleurs en fer forgé, grandeur naturelle, qui repose sur la grille, on se demande par quel effet du hasard.

La grille qui encadre le chœur est d'un meilleur esprit; je ferai cependant une



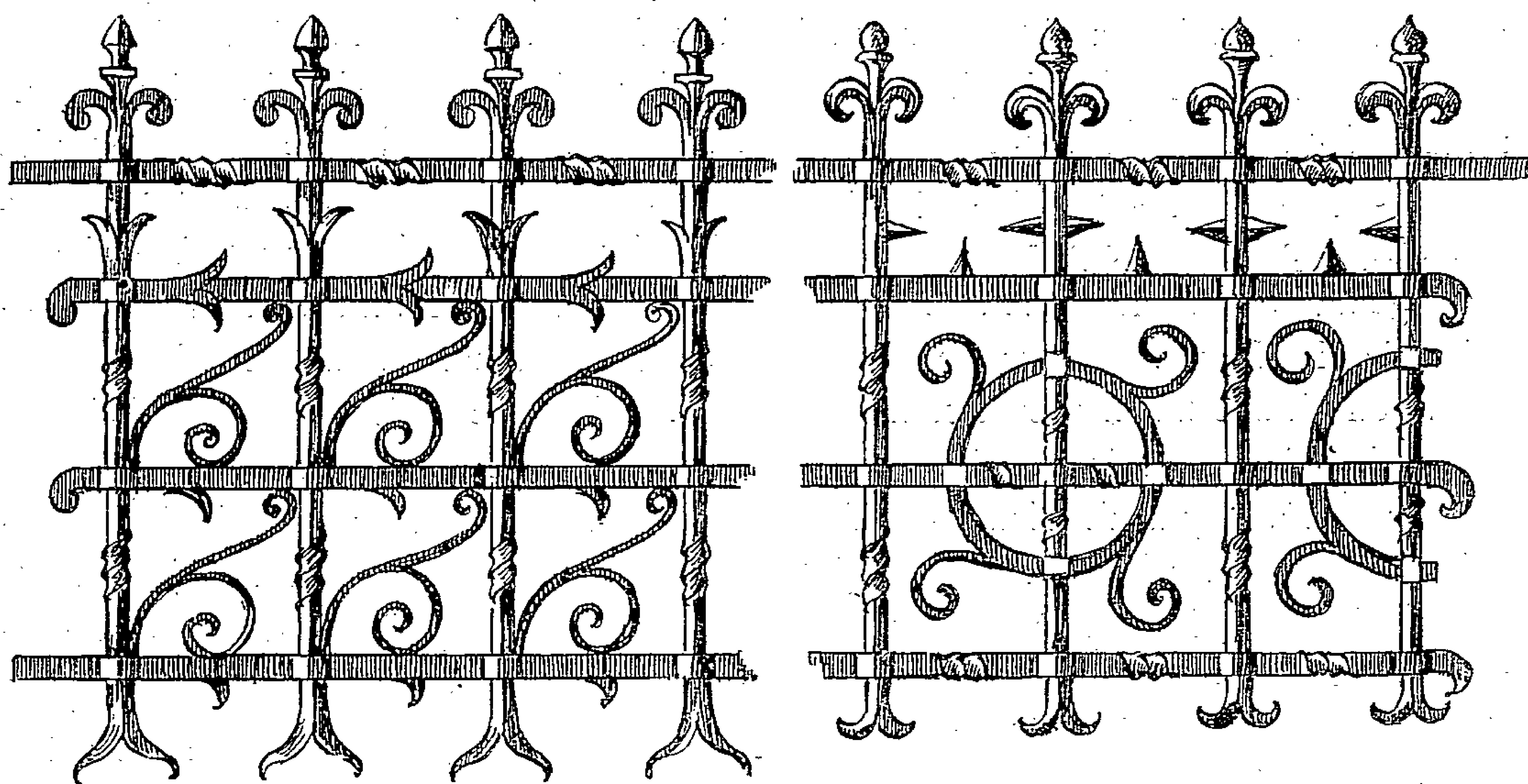
Motifs d'ornementation des grilles du square du Petit-Sablon, à Bruxelles.

remarque que j'ai déjà faite souvent au sortir d'une église; j'ai toujours été désagréablement surpris par la vue d'une grille monumentale ou d'un entourage qui n'était pas en rapport avec toute l'ordonnance et le style de l'édifice.

De nos jours, depuis que Viollet-le-Duc a donné de si beaux et si féconds exemples de reconstitutions historiques, pas un architecte n'oserait s'aventurer à construire une grille ou un entourage de style Louis XV dans un monument gothique. De même qu'à l'église Saint-Ouen de Rouen toute la ferronnerie est du XVIIIe siècle, celle de Sainte-Gudule date des XVIIe et XVIIIe siècles. Mais de toute cette ornementation touffue, il n'y a que deux panneaux de style Louis XVI qui puissent laisser une bonne impression, tant au point de vue de la composition que du travail. Nous avons aussi remarqué deux clôtures dans les bas-côtés de l'entrée, de fabrication récente, d'une très belle exécution. Une belle restauration a été aussi entreprise sur la face latérale gauche; elle a été conçue dans un style bien en rapport avec l'ensemble de l'édifice.

Après avoir passé à Sainte-Gudule, nous sommes forcés d'arriver de suite à la ferronnerie moderne. Nous sommes conduits directement au square du Petit-Sablon. C'est, après la place de l'Hôtel de Ville, un des coins les plus intéressants de Bruxelles. En face de l'église du Petit-Sablon qui date du XIIe siècle, à mi-chemin de la pente qui conduit au monumental Palais de Justice, se trouve le square le plus pittoresque que j'aie jamais vu. Un terrain légèrement incliné forme une sorte de petit amphithéâtre naturel; la partie dominante est occupée par le monument élevé à la mémoire des comtes d'Egmont de Hornes. On y accède par un escalier à double évolution qui

contourne un petit bassin. L'escalier et la pièce d'eau sont garantis par des rampes en fer forgé. Une colonnade aux colonnes largement espacées et réunies par des grilles en fer forgé entoure complètement le square; les différentes entrées sont gardées par des grilles basses à deux vantaux. Chaque colonne est surmontée d'une petite statue; tous les métiers des gildes et des corporations ont leur représentant, accompagné des outils ou des instruments qui le distinguent. C'est à l'âme vivante et productive de la nation que l'architecte a demandé son inspiration. Toutes ces statuettes sont aussi amusantes qu'instructives. Tous ceux qui ont visité Bruxelles sont restés frappés par l'ordonnance



Motifs d'ornementation des grilles du square du Petit-Sablon, à Bruxelles.

pittoresque et originale de ce square, unique dans son genre, qui laisse dans la mémoire un souvenir des plus agréables.

La partie qui nous intéresse le plus dans cette petite merveille est la ferronnerie dont on a fait un très large et très judicieux emploi. L'architecte, après avoir fixé l'ordonnance et la dimension des grilles encastrées entre les colonnes, a fait appel au talent des principaux maîtres ferronniers bruxellois. Il a distribué à chacun d'eux une partie du travail, leur laissant toute initiative, sans cependant sortir du cadre établi. C'est pourquoi nous trouvons dans toutes ces grilles une telle diversité de composition et d'ornementation. Ces clôtures sont composées de barres de fer carré de 2 centimètres, avec trous renflés formant des carrés d'environ 15 centimètres de côté. L'ensemble de ces grilles et leur construction sont identiques; la variété se trouve dans la disposition des remplissages qui présentent de très nombreux modèles. Toutes les qualités que l'on peut demander à une clôture en fer se trouvent dans ces grilles qui remplissent, sans excès de force, leur but de décor architectural et de construction solide et élégante. Ce ne sont plus les rinceaux et les feuillages qui ne peuvent résister aux intempéries et disparaissent après quelques années de résistance. Nous avons fait quelques croquis de cet intéressant travail, qui laisseront certainement dans l'esprit de nos lecteurs la meilleure impression.

Si nous jetons un coup d'œil rapide sur les œuvres de ferronnerie moderne que l'on peut voir en parcourant la ville, notre attention n'est retenue sur aucune pièce véritablement belle; l'emploi du fer forgé, pour les marquises, les balcons, les grilles et les enseignes est cependant beaucoup plus fréquent à Bruxelles qu'à Paris. L'ensemble n'est jamais imposant à cause de l'ornementation trop touffue et peu variée, presque uniquement composée de fleurs, de brindilles et de tire-bouchons. Les balcons en fonte ont des aspects déplorables et la composition ornementale, quoique variée, est sans grand intérêt.

Prenons le chemin de l'Exposition. La section française, bien que peu représentée par notre corporation, a obtenu un succès très vif et très mérité. M. Bernard a exposé un départ de rampe de la plus heureuse disposition, d'un travail parfait, qui a été très remarqué et représentait dignement notre art national. L'exposition de M. Hamet, plus variée et plus complète, nous a paru intéressante. Un couronnement avec cartouche et inscription, soutenus par deux colonnes ajourées, contournées par une branche au feuillage très mouvementé, le tout en fer forgé, formait un merveilleux cadre à l'exposition de M. Hamet. Le couronnement se prolongeait par un retour, dont le bandeau ajouré offrait une très heureuse combinaison. Le style de ce petit monument était très composite; des souvenirs classiques se mêlaient à des ornements d'un modernisme du dernier genre. Il y avait néanmoins dans cette œuvre de grandes qualités de composition. A signaler un départ de rampe parfaitement compris et une très jolie porte d'ascenseur. L'exécution de tous ces travaux était très soignée et absolument irréprochable.

Les ferronniers belges étaient assez nombreux, mais ma curiosité fut quelque peu déçue lorsque je voulus passer en revue les représentants du fer forgé.

M. Seghers-Castelle exposait dans la section du bronze un nombre important de pièces de fer forgé d'une exécution parfaite, telles que potences pour lanternes, chenets et garnitures de cheminées, lustres, etc.; nous donnons dans ce numéro la reproduction d'un devant de foyer. Tous nos compliments à M. Seghers, qui nous a présenté des objets avec beaucoup de talent.

M. Pierre Desmedt exposait une grille dont nous donnons la reproduction. C'est un travail qui compte parmi les plus remarquables de l'Exposition, tant au point de vue de la composition que de l'exécution. Rien n'est laissé à l'expression de cette trop grande naïveté des travaux flamands, dans lesquels on remarque trop souvent l'ignorance des connaissances principales du dessin. Nous avons aussi à signaler une lanterne et un pied de jardinière exécutés dans le même esprit de légèreté que la grille.

M. Louis Van Bœckel nous montre un amas considérable de roses et de pavots en fer forgé distribués sur nombre d'objets, tels que pendules, glaces, flambeaux, etc. Toutes ces pièces, surchargées par cette profusion de fleurs, la plupart hors de proportions avec l'objet, sont dépourvues de formes. Nous avons aussi remarqué une rampe très grossièrement traitée et un lustre dont l'incohérence de composition est frappante. En résumé, il y a dans les œuvres de M. Van Bœckel une grande somme de travail dépensée sans résultat. Tout a besoin d'être coordonné et mis au point pour arriver à un résultat meilleur.

L'exposition autrichienne était représentée par deux ferronniers d'égale valeur,

MM. Jules Yungfer et Ferdinand Pader, certainement supérieurs à leurs confrères belges. M. Yungfer, de Budapest, présente de grandes colonnes carrées en forme d'obélisque, d'une armature lourde, nullement en rapport, comme proportion, avec le remplissage d'une extrême finesse de travail, semblable à une dentelle perdue entre quatre énormes barres de fer. A côté de ces pièces excentriques, nous avons remarqué des objets d'ameublement, traités dans un style Louis XV tourmenté, qui nous ont prouvé que les Autrichiens devaient être comptés parmi les bons ferronniers.

Bien que la ferronnerie ait eu fort peu de représentants des divers pays, nous pouvons, par les comparaisons qu'il nous a été donné de faire, nous rassurer; car nous pouvons être certains que notre bon goût et notre élégance, tout comme notre finesse d'exécution, ont encore une fois provoqué l'admiration de tous.

E. ROBERT.



Devant de foyer en fer forgé, exécuté par M. Seghers-Castelle, de Bruxelles.
(Exposition de Bruxelles.)



L'ART DU FER FORGÉ

SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

(Suite.)

MARQUISE EN FER FORGÉ

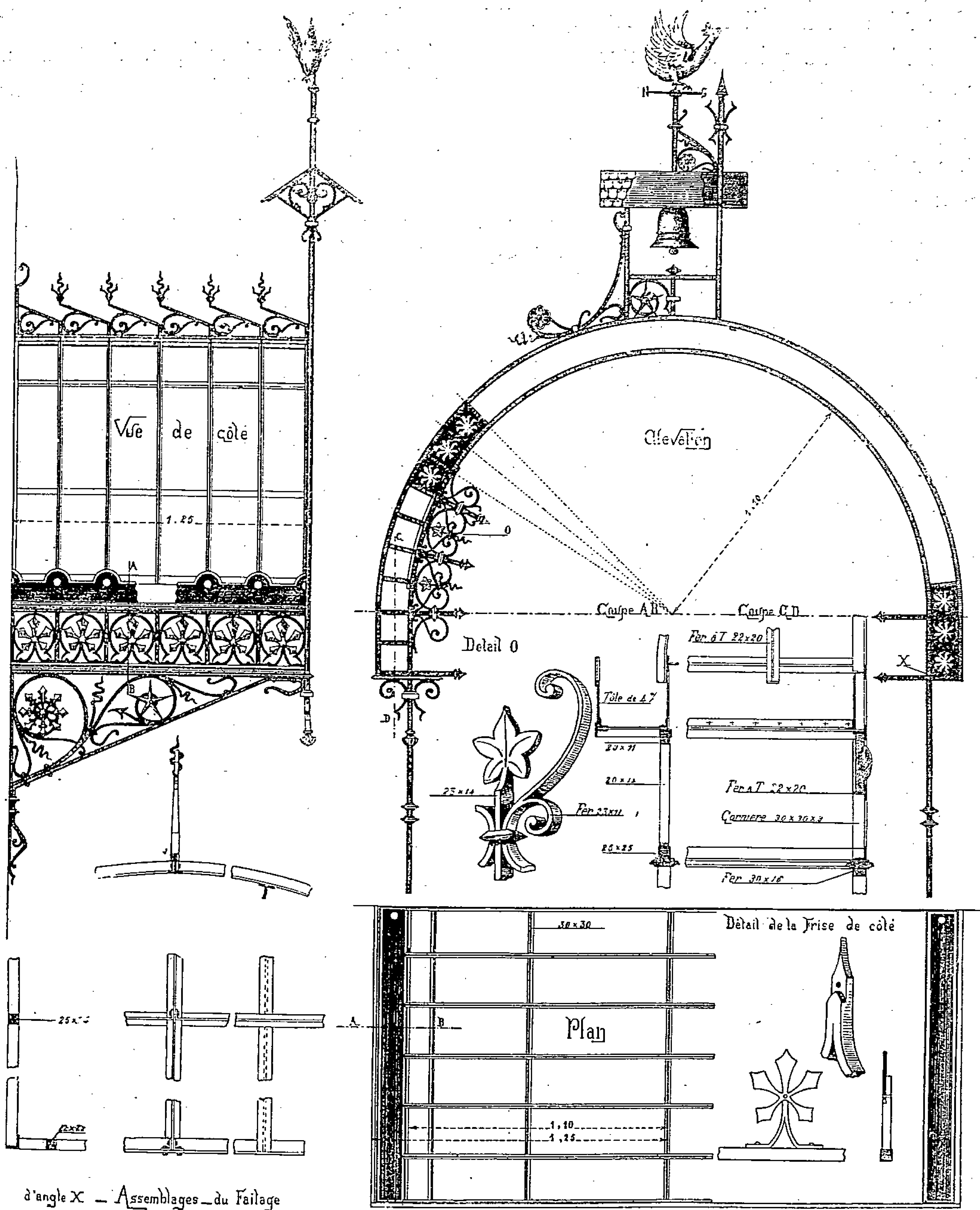
COMPOSITION DE M. GODART, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS.

L'École des Arts décoratifs de la rue de l'École-de-Médecine fait, à la fin de chaque année scolaire, une exposition de ses travaux d'élèves. Nos lecteurs savent déjà en quelle haute estime nous tenons cette école, si habilement dirigée par M. Louvrier de Lajolais. Aussi, avons-nous fait, parmi les dessins exposés et qui contenaient de nombreuses études de ferronnerie, une ample moisson de divers projets que nous publierons et dont pourront profiter nombre d'entre nous.

La marquise a pris une certaine importance dans notre architecture moderne; elle n'était guère employée autrefois que pour abriter les perrons dans les châteaux et les hôtels princiers et protéger les invités au moment de la descente des équipages dans les cours d'honneur. De nos jours, cette construction s'est considérablement modifiée, surtout depuis que le fer est devenu une des matières indispensables à l'architecture.

Depuis la construction des grands halls du commerce, la transformation et l'agrandissement de nos gares, et surtout depuis que les grands magasins de nouveautés et de comestibles ont une partie de leur étalage dans la rue même, il a fallu abriter les voyageurs et les acheteurs contre les intempéries. Les grands cafés, luxueusement transformés, ont aussi envahi la rue et ne se sont plus contentés des stores et des rideaux de toile. Aussi la perspective de nos rues a-t-elle changé et voyons-nous s'élever, sur nos grands boulevards et dans nos rues larges, nombre de marquises en fer forgé, en fonte, décorées de carreaux céramiques ou de mosaïques. Il y a donc pour les ferronniers un nouveau champ à exploiter et des sujets de composition très variés et très intéressants à étudier.

Sans transformer le dessin original de la marquise, que nous prenons comme sujet d'étude, nous l'avons disposé en vue de la construction. Le petit campanile qui surmonte cette marquise, avec le coq et la rose des vents, la désigne plus spécialement pour une maison de campagne. Sans nous arrêter à ces détails d'esthétique pour le moment, nous allons passer en revue diverses parties relatives à la construction.



Marquise en fer forgé. Composition de M. Godart, élève de l'École nationale des Arts décoratifs.
(Détails d'exécution.)

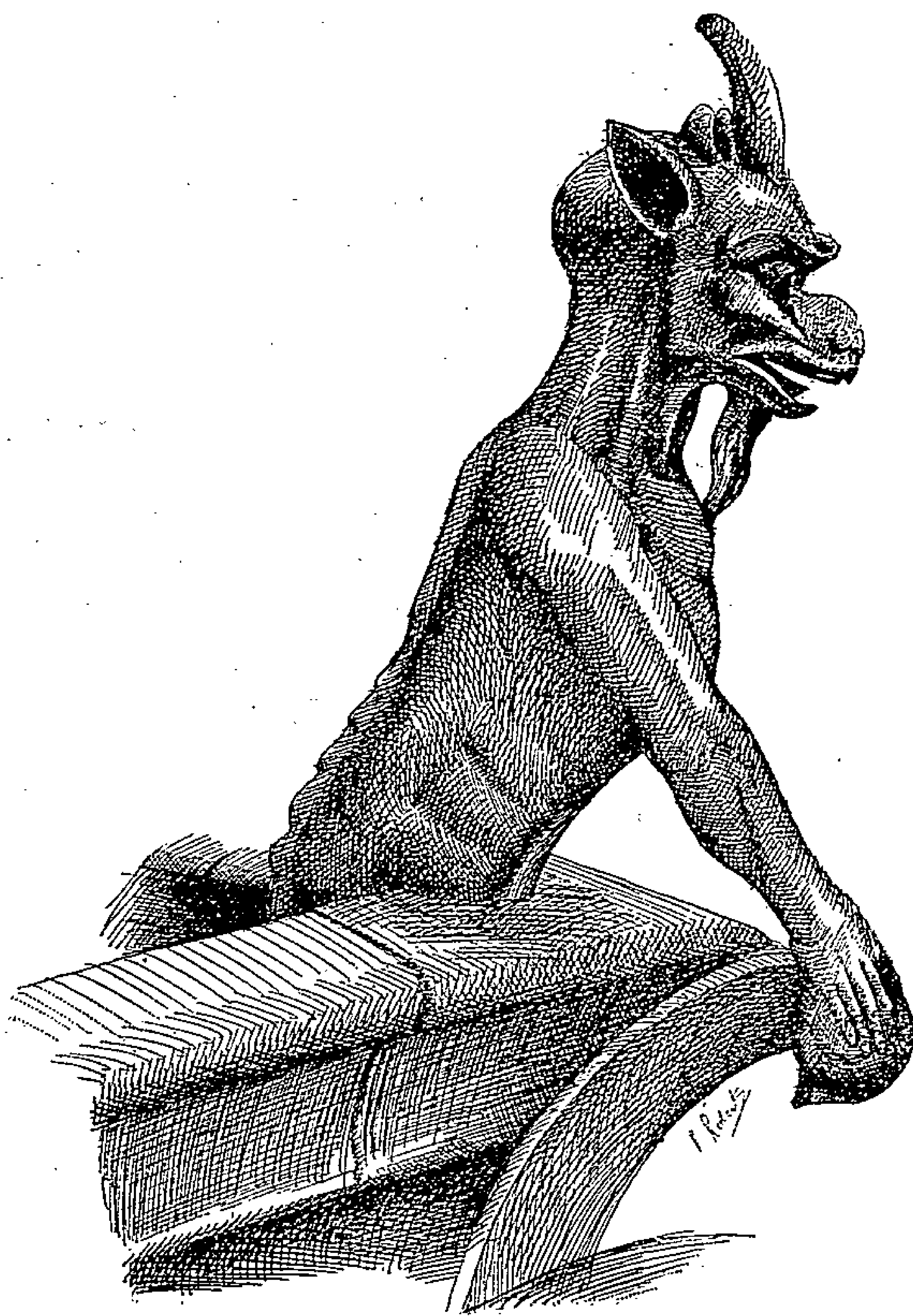
Sur le côté droit de notre dessin, nous avons donné l'élévation et le plan de la marquise; nous avons également indiqué les dimensions des différents fers à employer pour faire un travail en même temps solide et élégant.

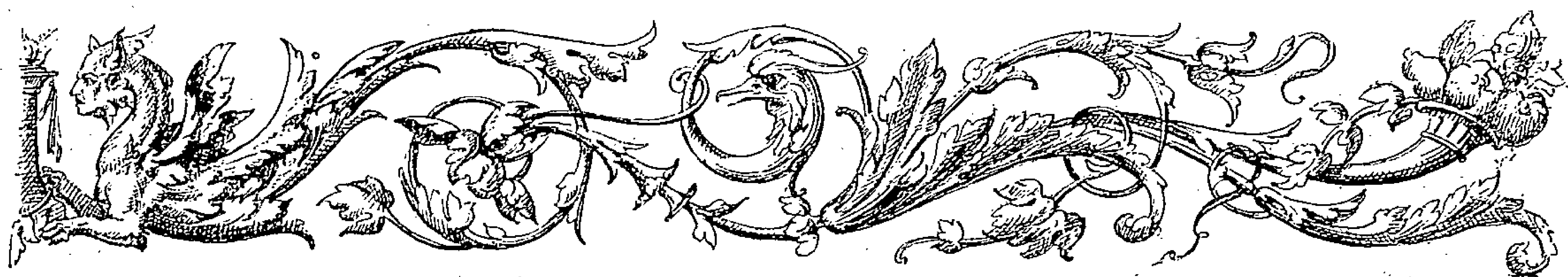
Le bandeau qui orne le cintre est composé de carreaux en céramique. Tout autour du cintre et intérieurement, court une décoration en fer forgé, dont nous donnons également le dessin de détail, sur lequel on remarque facilement les assemblages et les dimensions des différents fers à employer. Enfin, les assemblages des fers du faîtage sont soigneusement indiqués.

Nous donnons également, à gauche de notre dessin, la vue de côté de la marquise avec la console. La frise qui orne le bord inférieur de cette console est composée d'une rangée de feuilles de trèfle à cinq branches entourées d'une *anse de panier*. Cette feuille, découpée dans une tôle un peu épaisse, légèrement modelée, vient se rapporter au moyen d'une rivure sur la pièce qui doit la recevoir, comme l'indique le dessin de détail sur le côté droit inférieur de notre planche.

Cette marquise, de construction assez simple, est cependant de forme élégante et répond parfaitement à sa destination. Nous n'insistons pas davantage sur les détails de construction qui sont suffisamment indiqués sur notre planche et qui peuvent, du reste, être quelque peu modifiés par ceux qui voudront exécuter une semblable marquise.

E. ROBERT.





L'ART DE LA SERRURERIE

(Suite.)[1]

Au XVIIIe siècle et en particulier sous le règne de Louis XV, la serrurerie proprement dite en fer forgé, c'est-à-dire l'art de fabriquer une serrure tout entière avec coffre et intérieur ouvragé, ne fut pas très florissante. Il nous reste fort peu de spécimens de cette époque, et ceux qui ont pu parvenir jusqu'à nous ont atteint un très grand prix et sont très recherchés des collectionneurs. Le fer forgé a dû céder le pas à l'industrie du bronze qui, par sa fabrication à prix relativement peu élevé, prenait un développement de plus en plus grand. La Picardie détenait le monopole de la serrurerie en général et répandait ses produits dans la France entière, comme elle le fait encore actuellement.

Il n'en était pas de même dans les autres pays d'Europe et particulièrement en Allemagne où le fer forgé commençait à être en honneur, mais n'était pas travaillé comme en France. Les serrures étaient composées d'une plaque de tôle découpée suivant des contours, en général, peu remarquables; l'ornementation, de style Louis XV bâtard, était appliquée en gravure à l'eau-forte sur la plaque de tôle légèrement emboutie. Ce genre de décoration, du reste fort peu employé en France, n'a pas laissé de résultats bien merveilleux. Il semble cependant que cette manière de procéder n'a pas encore été abandonnée en Allemagne, pas plus que le style Louis XV alourdi n'a cessé d'y être en honneur.

Dans l'art de la petite serrurerie, il n'est resté, en somme, sous le règne de Louis XV, qu'une petite part pour les serrures et les fiches des grandes armoires sculptées. Quelques œuvres de cette époque nous ont été conservées, ce qui nous prouve que certains serruriers, encore parfaitement en possession de leur métier, ont voulu arriver à la perfection. Mais toute la science et tout l'art des ferronniers ont servi, au XVIIIe siècle, à amener la grande serrurerie ornée à son entier développement.

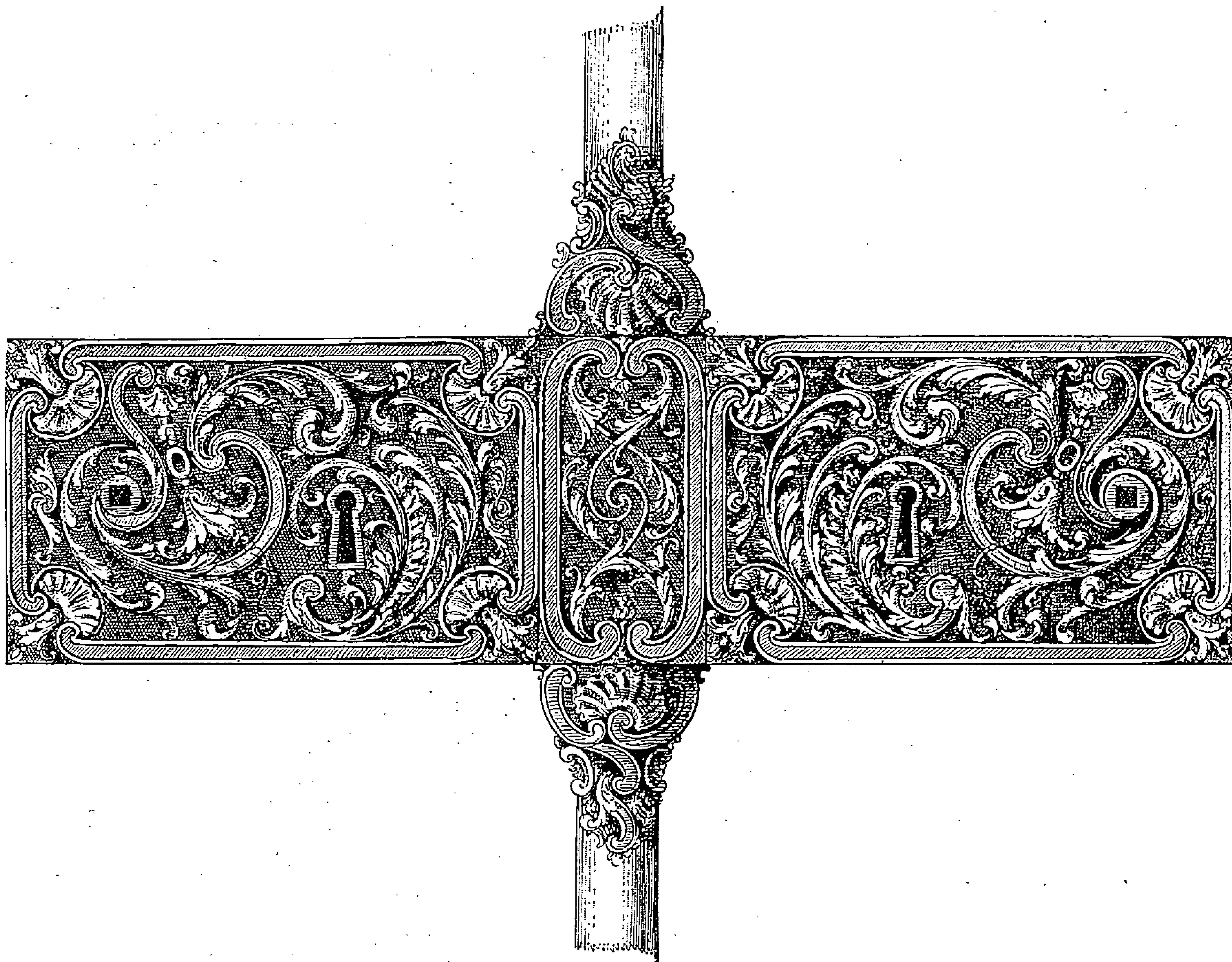
Les témoins de cet art magnifique de la ferronnerie qui sont à l'heure actuelle encore debout dans toute leur magnificence et leur richesse, nous montrent bien en quel honneur était tenue par les grands seigneurs la ferronnerie monumentale.

« Le serrurier était alors, comme le dit M. Loquet, dans son *Aperçu historique de la Serrurerie,* un habile repousseur au marteau qui sait, par ses tôles embouties et relevées, entourer gracieusement des contours épurés et donner un haut relief

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 1re année, pages 111, 126, 143, 159, 173 et 190; 2e année, pages 13, 29, 45, 61, 91 et 105.

aux beaux travaux de l'époque : rampes, balcons, grilles, qui attestent une habileté professionnelle arrivée à son apogée. »

C'est en ce temps-là, grâce à la magnificence de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, que Jean Lamour, en une belle éclosion de son talent, dota la capitale de la Lorraine de ces grilles d'une somptuosité et d'une richesse incomparables, qui sont encore aujourd'hui un des monuments de la ferronnerie dont notre corporation s'enorgueillit à juste titre.

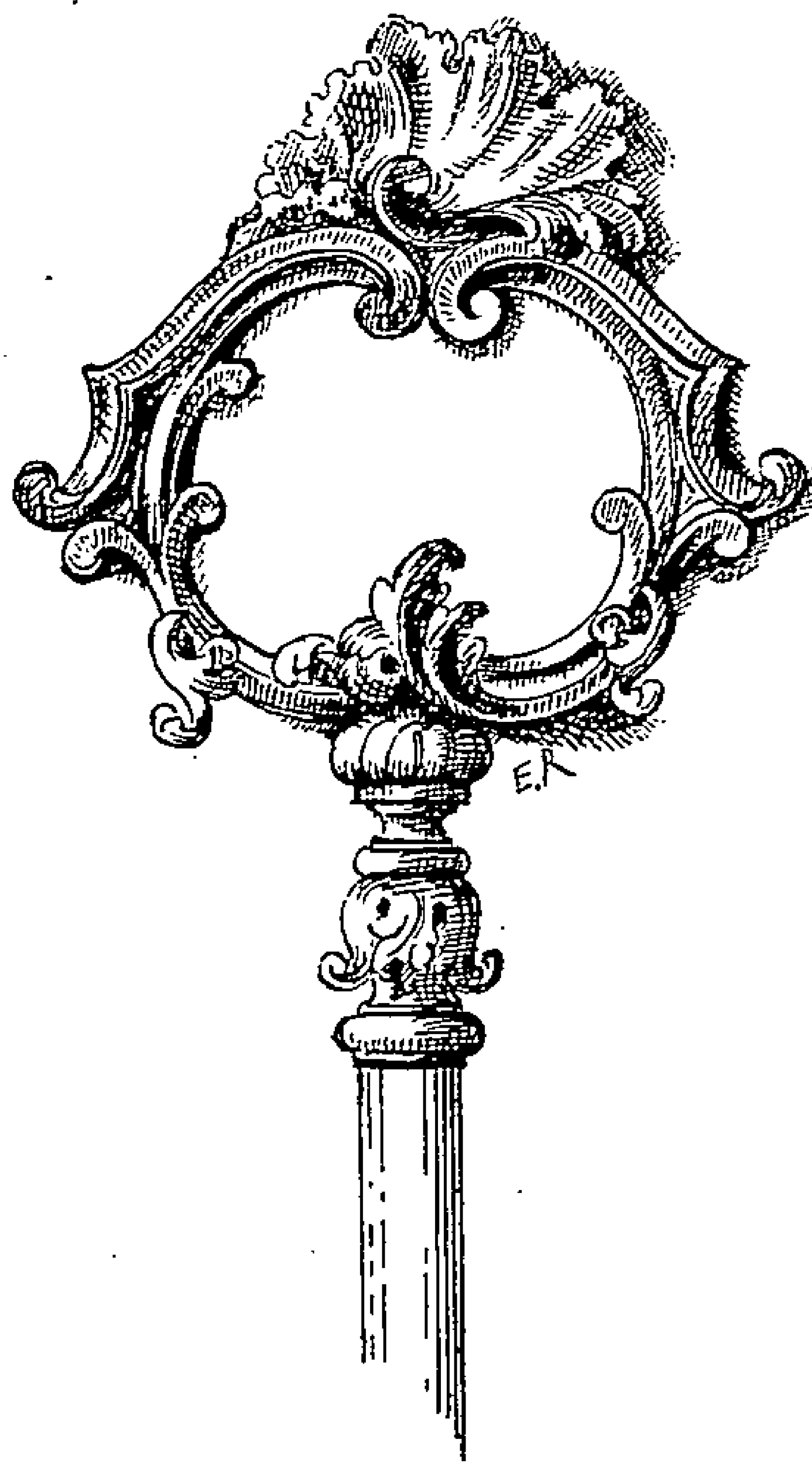


Serrure en cuivre ciselé et doré, style Louis XV.

A peu près au même moment, deux habiles ferronniers s'illustraient à Rouen. L'un, maître Nicolas Flambart, avec trois ouvriers et n'ayant pour sa main-d'œuvre que 2,350 livres, construisit les deux grandes collatérales de l'église Saint-Ouen qui restent des modèles du genre. Au commencement de 1749, on plaça deux grilles de la même forme, l'une à la chapelle de Saint-Ouen, l'autre à la chapelle de Saint-Benoît. L'autre, Friant, dota sa ville de nombre de balcons et de rampes qui tous, aussi bien par leur architecture que par l'élégance des motifs d'ornements et des feuilles qui enveloppent les rinceaux, sont des œuvres capitales.

Les formes nouvelles, la décoration luxueuse, riche et pimpante de la menuiserie du XVIIIe siècle devaient forcément entraîner une rénovation dans l'art de la serrurerie.

La création de modèles nouveaux pour les ferrures et les fermetures des portes et des fenêtres s'imposait. On vit apparaître alors les *serrures à gâche de répétition,* bijoux dorés, aux formes gracieuses et très fouillées, ornées de fines ciselures. Les boutons de porte étaient fort jolis; le dessin et la ciselure étaient toujours en rapport avec la richesse de la serrure. On attachait même une si grande importance à ces créations d'un nouveau genre que les modèles étaient détruits après livraison. Toutes ces richesses ornementales jouissent encore actuellement d'une grande renommée; nos quincailliers parisiens recherchent avec avidité ces remarquables œuvres de serrurerie et les copient à loisir. Nous reproduisons dans le présent article une de ces serrures en cuivre ciselé et doré. On remarquera avec quel soin chacune des parties a été dessinée et avec quel art étaient ménagées les entrées de serrure pour la clef et les boutons. Nous reproduisons également une des belles clefs ornées de la même époque.


Clef de style Louis XV.

Il est bon d'ajouter qu'en ce temps-là, pour augmenter l'inviolabilité des serrures, on faisait des cache-entrées à secret, qui, au lieu d'être comme aujourd'hui de simples plaques en cuivre qui protègent non contre le voleur, mais contre l'indiscret, s'appliquaient contre la face extérieure du vantail et défendaient l'accès de la serrure. Ces cache-entrées étaient aussi remarquables par leur forme que par l'ingénieux mécanisme dont ils étaient dotés. Leur usage en fut conservé jusque dans la première moitié de ce siècle.

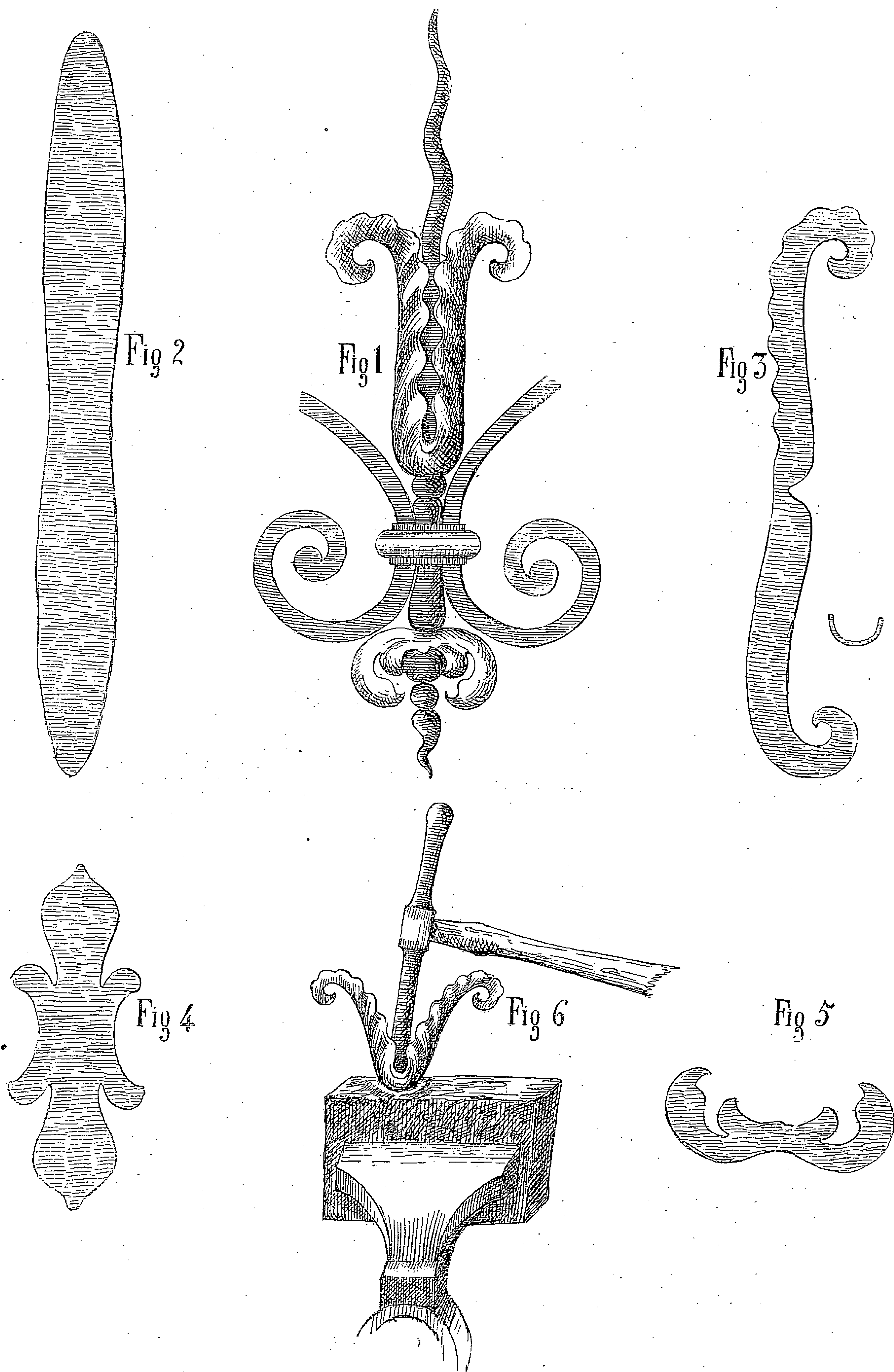
(A suivre.) E. ROBERT.

LE REPOUSSÉ AU MARTEAU

(Suite.)[1]

Après avoir étudié les différentes feuilles employées dans l'ornementation du fer forgé, nous croyons devoir encore insister sur certains détails de construction, afin de bien faire comprendre comment on peut arriver, même dans les modèles les plus simples, à une certaine perfection; perfection qui ne peut s'obtenir que grâce à une grande habileté de main, jointe à l'observation de certains principes que nous avons déjà exposés et sur lesquels nous nous permettrons de revenir, en donnant un nouvel exemple d'exécution d'une feuille tournée en culot.

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 2e année, pages 20, 37, 54, 74, 87 et 103.



Culots en tôle repoussée. — Détails d'exécution.

Prenons encore comme modèle la feuille d'eau, dont nous avons étudié la découpe à plat dans notre précédent numéro. Elle nous servira d'ornement pour l'exécution du culot que représente la figure 1. Ce culot se compose d'une feuille d'eau fixée sur une boule terminée par une *queue de cochon,* de deux volutes très simples réunies par un collier, entre lesquelles prend naissance une *graine* qui forme l'extrémité du culot.

La figure 2 nous donne la forme que doit prendre la lame de fer employée à la découpe à plat de la feuille d'eau. La figure 3 nous montre la feuille modelée et prête à être tournée pour former le culot supérieur. Pour obtenir ce premier état, il n'y a aucune difficulté; on procède suivant les indications que nous avons données en détail dans notre dernier numéro. Le travail difficile consiste à ramener les deux parties symétriques de la feuille autour de sa partie centrale pour obtenir la forme définitive, telle qu'elle est représentée sur la figure 1.

Pour arriver au résultat désiré, on place le feuillage sur un *tas* en plomb et on frappe dans la partie centrale avec un marteau à boule ronde, comme il est indiqué sur la figure 6. En procédant ainsi, il se produit inévitablement une sorte de pli dans la partie évidée du métal; c'est ce que nous appelons, en terme de métier, un *œil,* qu'il faut bien entendu faire disparaître. C'est une petite difficulté à vaincre et qui se présente surtout lorsque le culot est assez profond, comme dans le cas qui nous occupe. Il faut, pour obtenir un culot parfait, marteler le métal sur toutes les faces afin d'obtenir une cavité aussi régulière que possible. Plus souvent aussi, on fait le culot en deux parties, que l'on soude ensuite; mais quand le travail se trouve enlevé et martelé d'une seule pièce, il est beaucoup plus intéressant.

Dans notre figure 1, nous avons un deuxième culot, qui offre moins de difficulté dans son exécution que le premier, vu son peu de hauteur. Il est bon cependant, lorsque l'on a obtenu la découpe de la figure 4, de lui imprimer la première forme de la figure 5, et de terminer les côtes et le modelé avant que de chercher à le ramener à sa forme définitive. On se sert du marteau à boule ronde et du *tas* en plomb, comme dans le cas précédent. La pureté du contour s'obtient au moyen du *planage,* sur un *tas* rond.

A propos du planage, nous ferons remarquer, pour les débutants, qu'il faut s'appliquer à donner tous les coups de marteau sur une même ligne de façon à gagner du métal et à obtenir, avec un morceau de fer de dimensions données, un ornement de surface plus étendue; ou plutôt en procédant ainsi, on arrive à travailler le fer, comme un métal élastique. Les détails peuvent être plus nombreux, et, par la souplesse du coup de marteau, on arrive à plus d'élégance. Au point de vue du coup d'œil, nous trouvons qu'il est préférable de laisser paraître, dans une juste mesure, bien entendu, tous les coups de marteau en les étalant bien sur les parties modelées, plutôt que de les effacer en polissant le métal et en le rendant brillant. C'est là une des ressources de notre métier, qui donne un charme tout particulier à certains travaux d'ornementation. Mais ce n'est qu'après une longue pratique, que l'on peut se permettre ces délicatesses de métier.

(A suivre.) E. ROBERT.

NOS ILLUSTRATIONS

Grille en fer forgé (Exposition de Bruxelles), exécutée par M. Desmedt, serrurier d'art à Bruxelles. — La grille que nous donnons en planche hors texte, est un des travaux les plus intéressants que nous ayons remarqués à l'Exposition de Bruxelles. L'exécution en est remarquable et ne laisse rien à désirer. Il n'en est pas souvent de même dans les travaux de fer forgé que nous avons eu le loisir d'examiner dans le cours de notre visite à l'Exposition belge ; les travaux flamands sont en général traités avec une certaine naïveté, ou plutôt avec un manque absolu d'adresse et l'absence totale des connaissances les plus élémentaires de notre métier. Dans la grille et les divers travaux que M. Desmedt a exposés, on sent, au contraire, la main exercée, rompue aux difficultés du métier qui sait tirer parti de tous les ornements.

La partie inférieure de la grille comporte une décoration très légère et très séduisante que ne montre pas suffisamment la reproduction que nous en avons faite. Le couronnement de la grille est aussi d'une très belle allure et d'un dessin très recherché et très harmonieux. Nous sommes heureux de rendre hommage dans cette *Revue* à un de nos confrères belges qui est passé maître en son art.

***

Marquise en fer forgé. — Projet de M. Godart, élève de l'École nationale des Arts décoratifs. — Parmi les nombreux projets de travaux d'art industriel qu'expose chaque année l'École nationale des Arts décoratifs, nous avons choisi les dessins les plus intéressants de ferronnerie et nous les avons photographiés pour nos lecteurs. Nous commençons aujourd'hui la série de ces reproductions qui, nous l'espérons, paraîtront d'un haut intérêt aux membres de notre corporation, puisque les jeunes élèves de cette école sont appelés à fournir à l'industrie artistique des dessinateurs, qui s'imposeront tous les jours davantage.

Nous donnons en photogravure la reproduction du projet de marquise de M. Godart; dans le chapitre réservé à l'étude du fer forgé, nous avons donné les dessins de détail, qui permettront de mener à bien ce projet d'ensemble dans lequel l'élève a fait preuve de réelle qualité de décorateur. Les divers accessoires, tels que les lanternes et la cloche, ont été groupés avec goût et contribuent à faire de ce projet un tout très agréable.

***

Panneau en fer forgé, exécuté par M. Biret, serrurier d'art à Avignon. — Les travaux de cet habile ferronnier ont déjà à maintes reprises attiré notre attention. Le panneau que nous reproduisons en planche hors texte vient encore augmenter la liste déjà nombreuse des travaux intéressants que nous faisons passer sous les yeux de nos lecteurs. La composition de ce panneau est très bien ordonnée; le modelé est très ferme et relève du talent d'un ferronnier très expert dans son métier.

***

Projet de balcon en fer forgé. — Le projet de balcon que représente notre gravure hors texte, est d'aspect très séduisant et peut être mis facilement à exécution. Nous espérons que ce dessin pourra être consulté avec fruit par nos lecteurs.

***

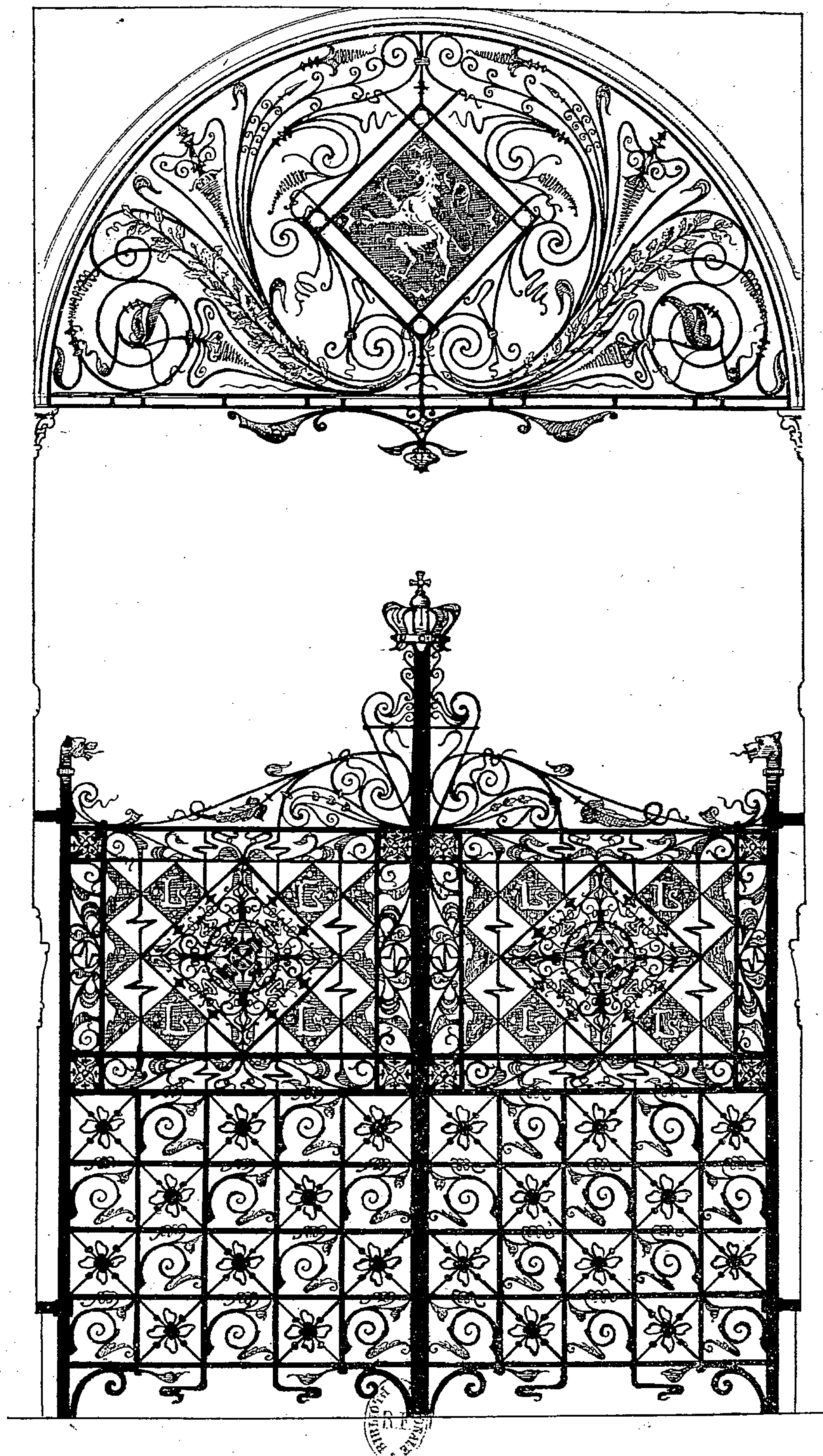
Porte-cierges en fer forgé, exécuté par M. Robert. — On trouve encore dans les ornements d'église et les objets dont on se sert pour le culte, de nombreuses applications du fer forgé, qui se prête à merveille à ce genre de construction. Le porte-cierges est un de ces objets qui peut servir avec le plus de chance de succès la fantaisie décorative du ferronnier.

Notre planche hors texte nous montre un dessin des plus simples et des plus faciles à exécuter, tout en conservant une certaine richesse dans son ornementation. La bordure composée de fleurs de lys est d'une très heureuse disposition.

VULCAIN.

L'Administrateur-Gérant : G. d'Hostingue.

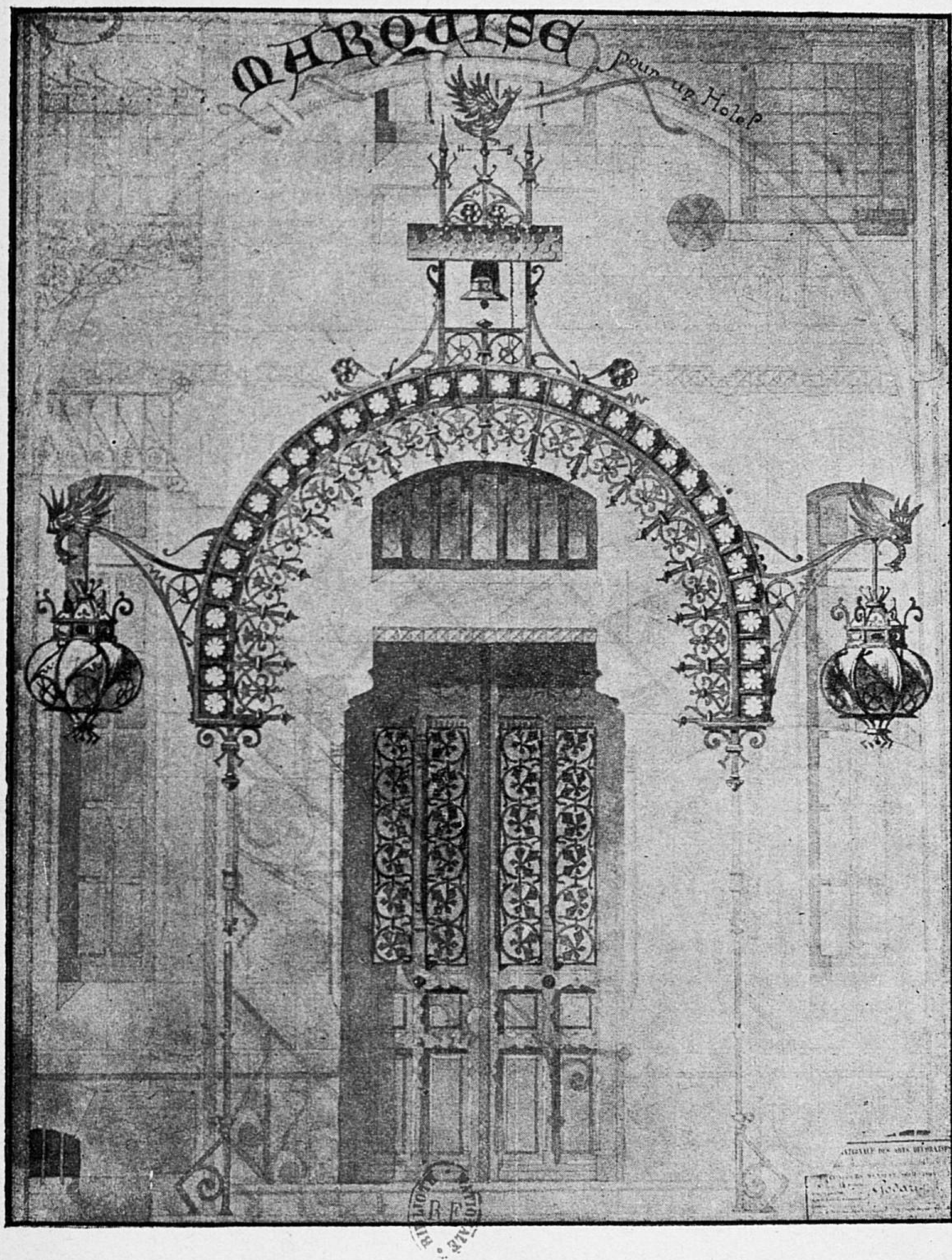
Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*. — Rue Guiraude, 11.



GRILLE EN FER FORGÉ

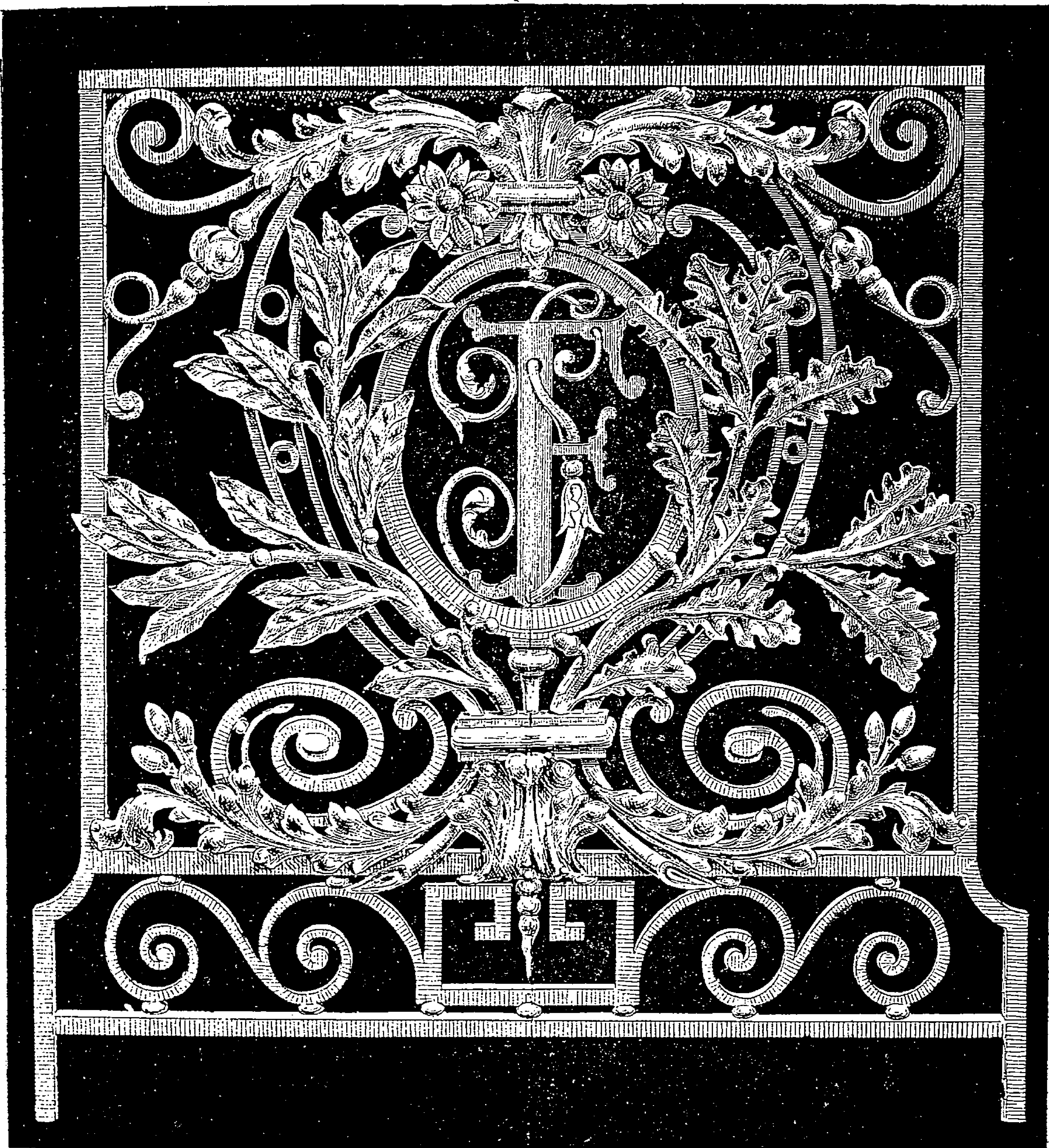
Exécutée par M. Desmedt, de Bruxelles.

(Exposition de Bruxelles.)



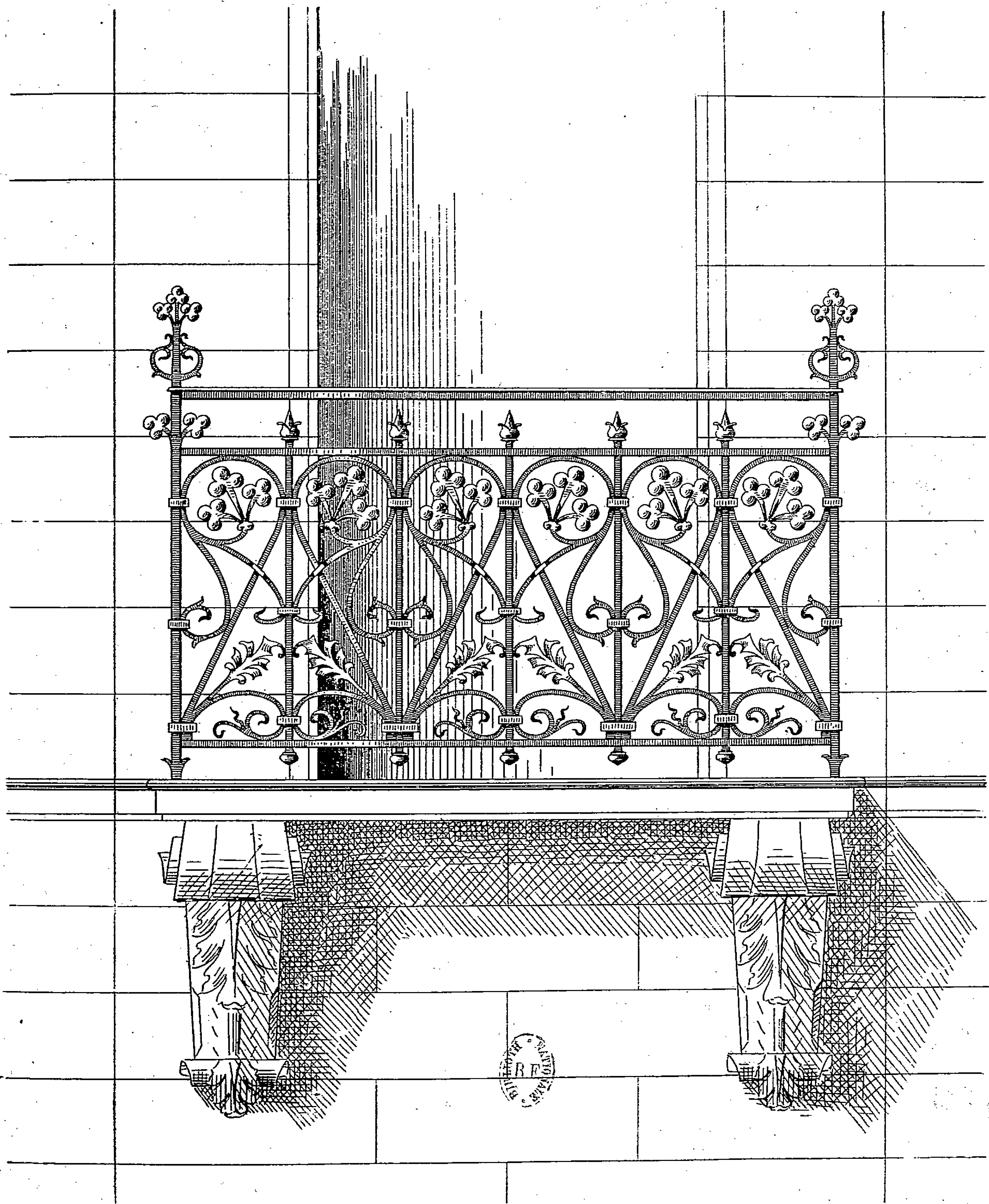
MARQUISE EN FER FORGÉ

Composition de M. Godart, élève de l'École nationale des Arts décoratifs.

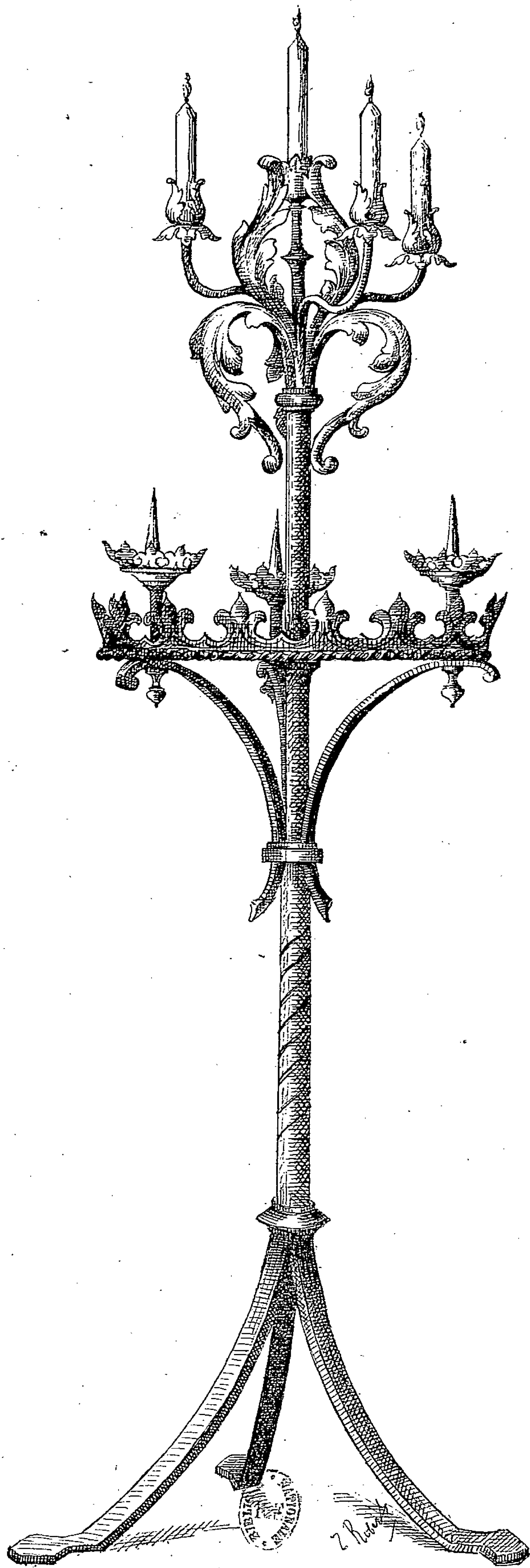


PANNEAU EN FER FORGÉ

Exécuté par M. Biret, serrurier d'art, a Avignon.



BALCON EN FER FORGÉ



PORTE-CIERGES EN FER FORGÉ

Exécuté par E. Robert.



L'ART, L'ART DÉCORATIF, LE MÉTIER

ET LES

ECOLES PROFESSIONNELLES

Que voilà un titre dont les parties se suivent avec un faux air de parenté! Il semble que c'est vouloir accoler les uns aux autres des mots qui évoquent des sentiments, suggèrent des idées, remuent des opinions qui, à première vue, se contredisent et font songer aux représentants hétéroclites et disparates d'une réunion politique, où les uns sont en toilette élégante et les autres en costume d'humbles travailleurs. Mais, de même que la vie forte et productive d'une nation exige les efforts d'une classe et les pensées de l'autre, de même que cette nation trouve des ressources toujours fécondes chez le modeste artisan, s'ennoblit des idées philosophiques de ses écrivains et s'élève toujours plus haut dans la rayonnante et pure beauté de sa poésie, de même l'art, sans frontières définies, règne sur toute une élite de nobles seigneurs, héritiers des principes immuables de la beauté et sur toute la foule des artisans dont la besogne semble moins élevée, mais ne peut se séparer de celle des premiers sans porter une atteinte mortelle à sa propre vie.

Il est donc difficile de tracer une ligne de démarcation qui laisse d'un côté les beaux-arts et de l'autre l'art décoratif. Comment admettre que cette ligne sépare les collines radieuses, où les temples de marbre apparaissent entourés de jardins fleuris, des champs de la plaine où l'or des moissons est la parure de l'humble chaumière. Comment admettre que la nature est plus belle en haut qu'en bas, et que, pour élever sa pensée et rêver à l'infini de la création, l'homme ait besoin d'être sur la colline ou de s'abriter dans une chaumière. Toutes les conceptions sont également belles qui ont pour but d'élever l'homme au-dessus de sa vie matérielle, comme celles qui rendent celle-ci agréable, facile et poétique. Et peu importe le site qu'a choisi l'artiste, et le terrain qu'il cultive. Fleurs ou moisson, temple ou chaumière, rêve somptueux, festin de l'âme, objet utile et raffiné, simple condiment à l'usage de l'esprit et des sens, tout relève de la beauté et de l'esthétique, qui est la science du beau étudié en soi et dans sa propre essence.

La distinction qu'on a voulu faire entre les beaux-arts et l'art appliqué, est toute fictive et constitue une grave erreur; ceux qui affirment et préconisent cette idée de

séparation forcée et inévitable, appuient leur raisonnement sur cet axiome : « C'est que l'Art se distingue de l'Industrie, en ce qu'il est désintéressé. » En d'autres termes, la forme d'un objet d'art indique au premier coup d'œil sa destination, alors qu'un tableau est fait pour être admiré. De là cette conception : un objet usuel n'est un objet d'art que si son caractère en est fixé par la beauté du décor qui, lui, relève de l'Art pur, sans épithète. De ce mariage de l'art et de l'industrie, compris de telle sorte, il ne peut être conçu que des produits hybrides, qui n'arriveront pas plus aux satisfactions de l'âme, qu'ils ne procureront de jouissance aux sens. L'art et l'industrie ne peuvent s'associer pour arriver à l'objet d'art; mais ils doivent se confondre dans une même invention, sans qu'il y ait à voir où finit l'un et où commence l'autre. Et, à notre époque, la mécanique et la science sont venues aussi au secours des artistes; c'est un fait indéniable, bien qu'il paraisse choquant et inadmissible au premier abord pour certaines personnes. Que de polémiques ont déjà été entreprises à ce sujet par les littérateurs, les critiques, les philosophes et les économistes! La mécanique et la science ne porteront aucune atteinte aux conceptions de l'Art; elles en modifieront les conséquences, elles élargiront ses conceptions et le feront aimer et connaître davantage. Le goût, ce sentiment du beau, cette prédilection pour les éléments esthétiques, suggérée à l'âme par la présence de l'art en tout et partout, ce penchant instinctif de l'homme pour les jouissances supérieures intangibles, toute cette poésie, tout ce rêve ne nous sera plus offert qu'avec le secours de la mécanique; et, avec elle, les centaines de chefs-d'œuvre seront multipliés à l'infini et pénétreront dans tous les mondes.

L'Art ainsi vulgarisé dans la plus grande partie de ses manifestations sera aimé de la foule et ne perdra rien de sa grâce, ni de la pureté de ses lignes et de ses contours. Un seul exemple et des plus frappants, à la portée de tous, servira de preuve convaincante. L'art de la médaille, par l'emploi des machines réductrices, permet de réaliser des œuvres de dimensions réduites à un nombre illimité d'exemplaires. La gravure suppléait autrefois à l'emploi de la machine. Mais pour cet art charmant, qui se répand depuis quelques années et nous comble de merveilles, l'artiste créateur devait posséder un tour de main, une sûreté dans le maniement du burin, une précision dans son dessin, tels qu'un long apprentissage du travail manuel devait se faire au détriment des études artistiques. Aussi, possédions-nous fort peu de graveurs en médailles, et ne nous ont-ils pas toujours laissé des œuvres dignes d'éloges. Mais, depuis que la main du sculpteur a pu garder toute sa souplesse pour ne servir que l'inspiration sans se plier à l'exigence du métier, nous avons vu apparaître toute une pléiade d'artistes : tels les Roty, Chaplain et Dupuis, qui ont doté la France d'un art tout nouveau, laissant bien loin derrière eux leurs émules des pays étrangers. Leurs médailles ont atteint une perfection dans le dessin, une souplesse dans le modelé, une certaine préciosité dans les détails fort agréable à l'œil, qui leur est permise et qu'il leur est facile d'obtenir, alors qu'ils n'ont plus qu'à pétrir la glaise avec tous les raffinements, sans se préoccuper de la réduction de leurs modèles.

Nous voyons, par cet exemple, que le métier n'influe en aucune sorte sur la beauté de l'œuvre et que la plus large conception d'un artiste de talent supérieur peut se manifester au moyen d'un procédé tout mécanique. Mais il n'en est pas de même pour toutes les manifestations de l'art industriel, pour le moment du moins, et tout en

prévoyant dans un avenir assez proche *l'art par la mécanique,* de nombreux travaux exigent une main aussi habile à se servir de l'outil, qu'à crayonner un croquis ou à modeler une ébauche.

Or, à l'heure actuelle, un grand problème est posé, c'est celui de la rénovation de notre art décoratif. Et comment les progrès peuvent-ils s'accomplir, comment l'évolution peut-elle avoir lieu, si les artistes ne sont pas gens de métier, et si ces derniers ne sont que de simples manœuvres, sans instruction ni éducation artistiques?

L'artiste doit être un artisan (en matière d'art décoratif s'entend); car on conçoit aisément que les matières employées : bois, métal ou produits céramiques, dont les destinations sont très différentes et dont les effets plastiques ne peuvent être les mêmes, soient traitées chacune avec un art spécial. Par leurs couleurs vibrantes ou sombres, par leur éclat ou leur matité, par leur dureté, leur malléabilité, leur légèreté ou leur poids, les matières premières se distinguent les unes des autres, au point que chacune d'elles possède des qualités qui lui donnent une vie propre, une âme très particulière, une sorte de tempérament, avec lesquels on doit prendre de grandes précautions, si on ne veut avoir à craindre des effets tout contraires à ceux que l'on cherche à obtenir; et c'est par une pratique assez longue que la connaissance familière et intime de la matière peut être acquise. Cette pratique du métier était autrefois exigée en même temps que les connaissances artistiques, ou plutôt l'artisan ne pouvait entrer dans une corporation et passer maître que s'il pouvait satisfaire aux exigences d'examens pratiques et théoriques inséparables les uns des autres.

Aujourd'hui, les corporations et les compagnonnages ont disparu. Les écoles d'Art et les écoles professionnelles ont été créées pour les remplacer. Atteignent-elles le but qu'on leur a désigné? Non, je ne le crois pas. Les résultats, sans être nuls, ne sont pas très grands; l'influence de l'enseignement des écoles sur la rénovation de nos arts mobiliers peut même être considérée comme très peu sensible. Il est vrai de dire qu'on ne peut tout réformer dans l'espace de quelques années et qu'on ne peut rendre les écoles responsables du marasme de l'industrie et de l'engouement du public pour tout ce qui est ancien ou coté comme tel.

Jetons, cependant, un rapide coup d'œil sur les institutions crées par le gouvernement et sur celles qui sont dues à l'initiative privée, et voyons quels sont les services que peut rendre à l'art décoratif l'enseignement tel qu'il est compris en France.

D'un côté, nous avons, en dehors de l'École des Beaux-Arts, de laquelle s'échappent quelques peintres et quelques sculpteurs qui ne dédaignent pas de prendre les outils de l'ouvrier et de se livrer à l'industrie artistique, nous avons, dis-je, l'École nationale des Arts décoratifs de la rue de l'École-de-Médecine, dirigée par M. Louvrier de Lajolais, avec une section, rue de Seine, réservée aux jeunes filles.

Puis M. Guérin, architecte, a fondé, rue Vavin, une école de dessin, avec le concours d'hommes éminents, tels que MM. Luc-Olivier Merson et Grasset. Ce dernier surtout, par son application constante et la force persuasive de son enseignement, a contribué, pour la plus grande part, au succès de cette institution.

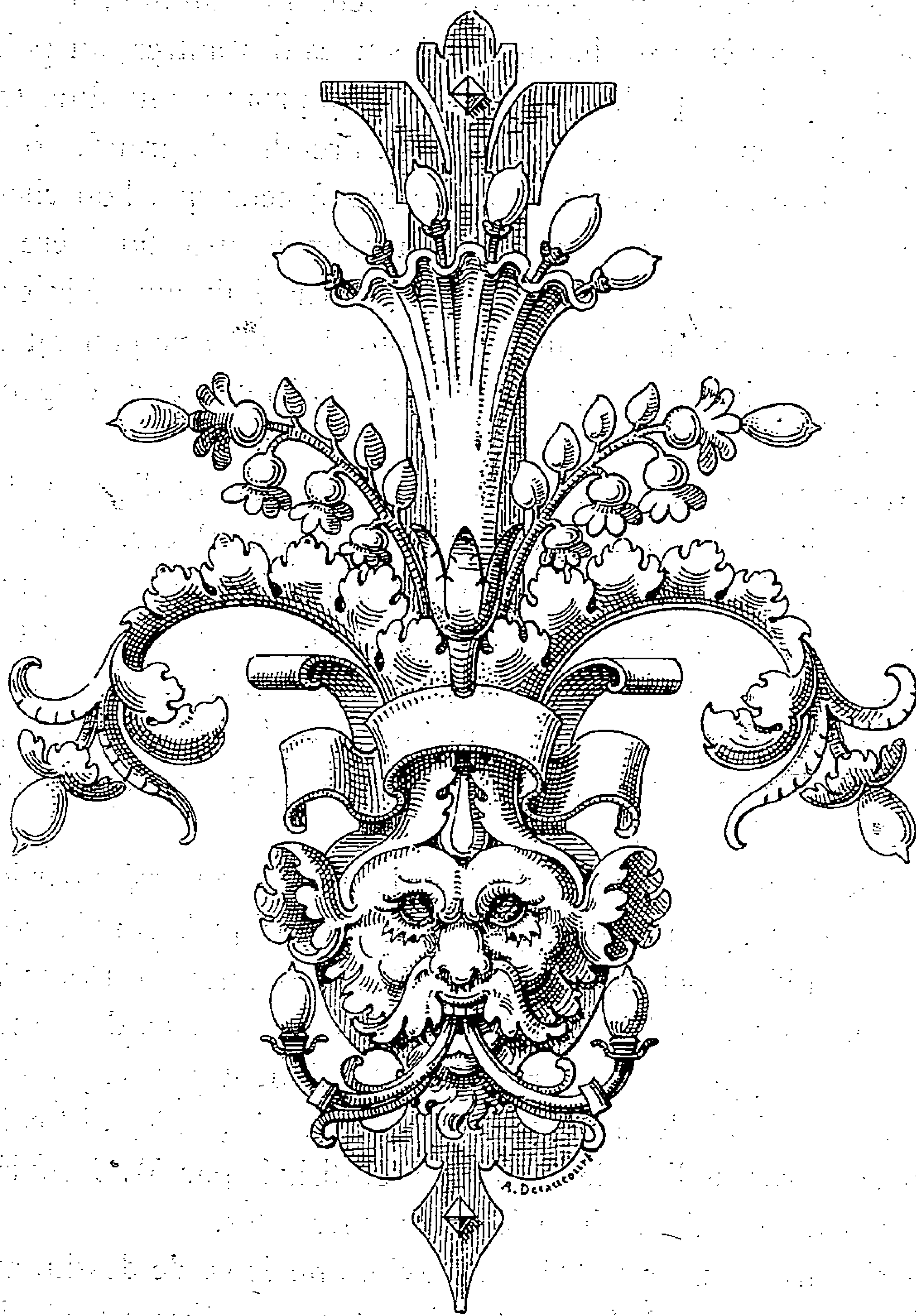
Nous n'avons donc à Paris que ces deux écoles de dessin; en province, nous en avons aussi quelques-unes, comme l'École des Arts décoratifs de Nancy. Mais toutes celles que nous connaissons dans les centres industriels, au Nord comme au Midi, à

Lyon, Marseille, Limoges, Aubusson, Lille ou Roubaix, ne sont que des succursales d'ateliers, où le dessin n'a pas toujours la plus grande part.

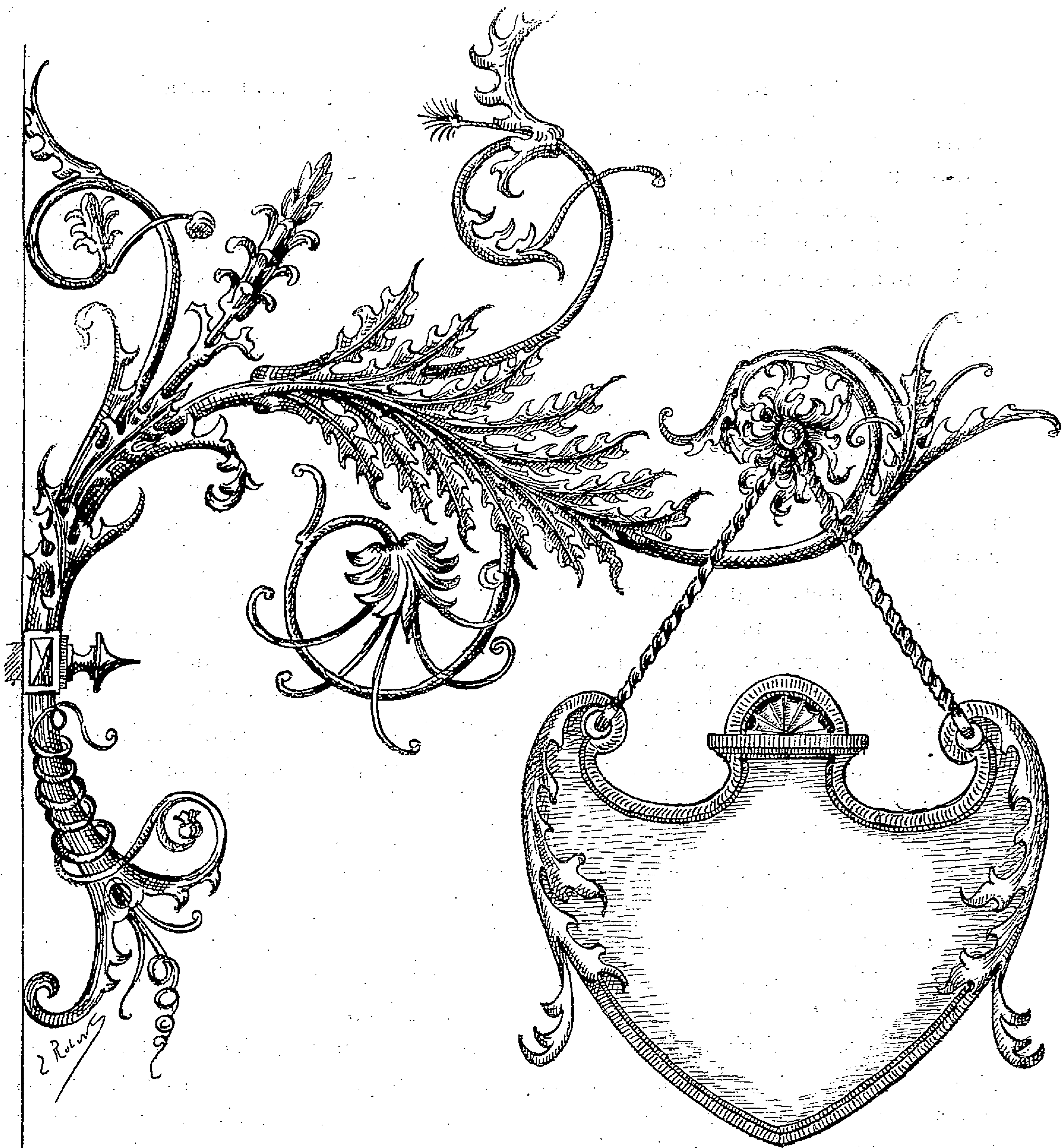
La municipalité de Paris possède un assez grand nombre d'écoles professionnelles, comme l'École Boulle, l'École Estienne, l'École Palissy, l'École Germain Pilon, l'École d'apprentissage Diderot et l'École pratique de Cluny, etc. Les Chambres syndicales de la bijouterie et des fondeurs en bronze ont aussi des écoles de dessin et d'apprentissage.

A Paris, comme en province, dans les grands centres industriels, nous possédons des musées où les plus riches collections sont amassées.

(A suivre.) DE MALNUIT.



Applique à électricité (style Renaissance).



L'ART DU FER FORGÉ

SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

(Suite.)

GRILLE D'ASCENSEUR EN FER FORGÉ

PROJET DE M. MIROUX, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS.

Si les progrès de la science nous ont enlevé de par la fabrication mécanique une grande partie de nos travaux, elle peut aussi, dans les inventions qui contribuent à restreindre nos fatigues de plus en plus grandes et plus nombreuses, amener des sujets de décoration où le fer forgé aura de multiples occasions d'être mis à contribution. Je veux parler des ascenseurs et des grilles qui devront, à chaque étage de nos grandes

casernes, en défendre l'entrée pour éviter les accidents. Au rez-de-chaussée de chaque maison, nous verrons bientôt apparaître, à côté de la rampe de l'escalier, ce que l'on appelle la grille de l'ascenseur qui, suivant la place qui lui sera réservée par l'architecte, pourra contribuer à embellir le vestibule; il est certain que dans beaucoup de maisons anciennes, dont la cage d'escalier n'a pas été aménagée pour recevoir un ascenseur, il ne sera guère possible d'en construire un sans obtenir un effet disgracieux. Le grand défaut qui se présente au point de vue de l'esthétique, dans ce nouveau moyen de locomotion, est celui que l'on peut également relever dans toutes les conceptions mécaniques et purement utilitaires, c'est celui de ne pas faire corps avec la construction elle-même et d'avoir été jeté par hasard dans un milieu architectural qu'il dépare. Il serait à souhaiter que le centre de la maison, réservé aux locataires pour gravir les étages, comprît une distribution plus raisonnée, en même temps que plus ornementale.

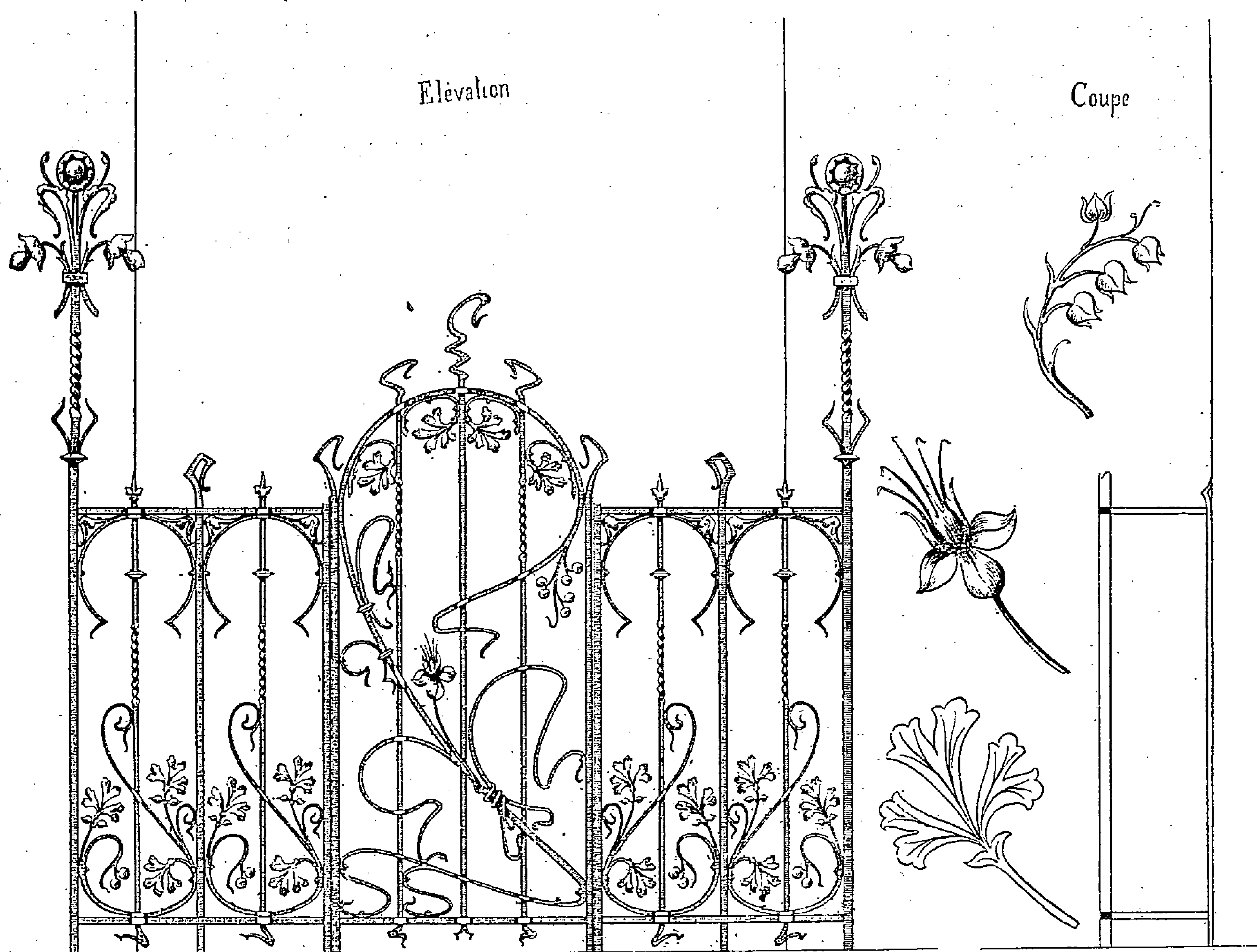
En particulier, la grille d'ascenseur ne doit pas être une simple clôture composée de barreaux de fer, plantée au milieu du vestibule. Par la gracilité de ses formes et l'harmonieuse disposition de ses motifs d'ornementation, cette grille doit paraître gaie et ne peut ressembler à la porte d'une cellule qui se referme sur le visiteur, comme une porte de prison sur un malfaiteur. La grille d'ascenseur qui fera le sujet de cette étude, nous paraît être un des plus gracieux modèles qui aient déjà été faits.

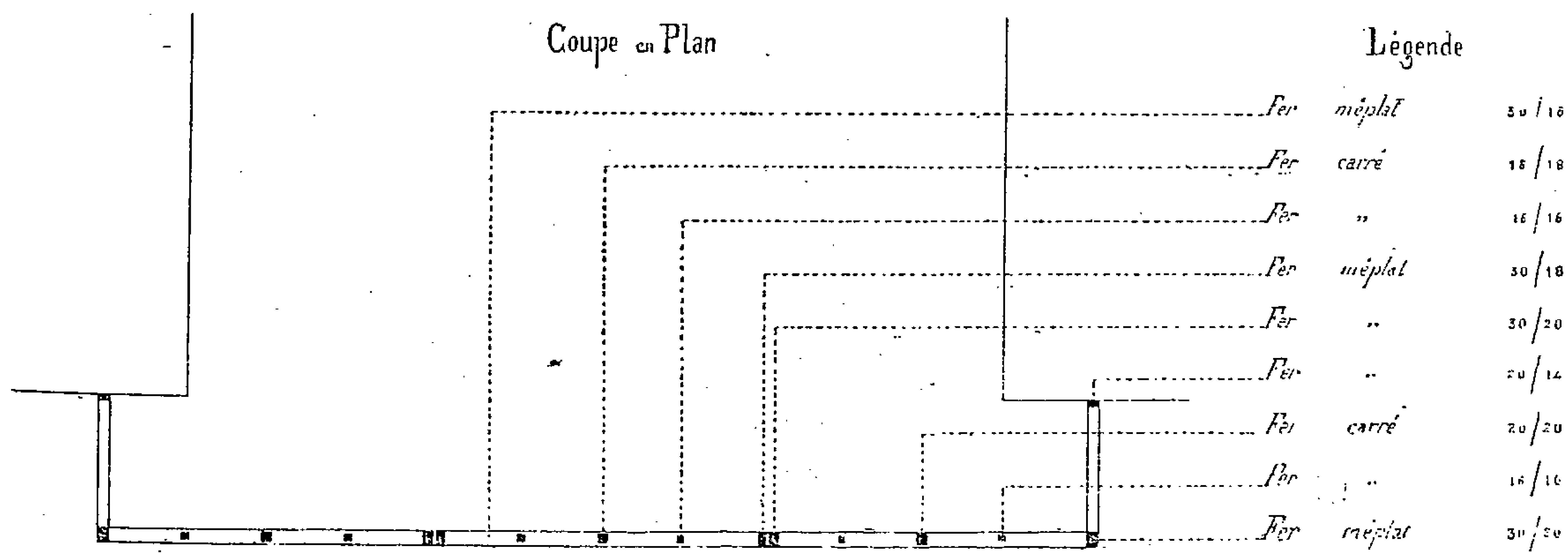
L'auteur, M. Miroux, a été fort bien inspiré. L'aspect général de sa grille, tout en paraissant très simple, est d'une belle élégance; la grande légèreté de l'ornementation et la sobriété des motifs donnent un charme tout particulier à son œuvre. Le plus grand compliment qu'on puisse faire à ce jeune artiste, c'est de lui dire que son dessin est bien personnel et ne relève d'aucun style ancien. Je pourrais peut-être affirmer qu'il a subi des influences comme celles de l'architecte belge, M. Horta, ou plus directement encore celles de M. Guimard. Mais il a su dégager des principes nouveaux, que ces deux artistes cherchent à vulgariser, une manière qui lui est bien propre et qui me paraît plus charmeuse et surtout plus française. Il ne s'est pas contenté, en effet, de restreindre son ornementation à l'enchevêtrement de lignes courbes, divisant le plan du décor en surfaces aux contours étranges. Ses lignes sont pour ainsi dire assagies, tout en produisant un effet très nouveau et original. Ces lignes, qui ne relèvent d'aucune architecture, ne paraissent pas trop nerveuses, et ont une apparence assez calme. La courbe qui prend naissance dans le bas de la porte, pour se terminer par une courbe régulièrement arrondie dans sa partie supérieure, est une jolie trouvaille.

Les deux montants extrêmes se terminent chacun par une gerbe de fleurs, disposées par l'artiste, de sorte qu'elles puissent supporter des lampes électriques.

L'ensemble du projet, au point de vue artistique, est donc d'une bonne venue; il a, en outre, le mérite d'avoir été conçu de telle sorte que l'exécution en fer forgé en soit très facile, remarque qu'il est très juste de faire, car bien souvent un artiste, et surtout les jeunes élèves des écoles, laissant aller leur imagination, crayonnent des projets qui sont de jolis petits tableaux, mais qui ne sont pas conçus en vue de l'exécution et qui doivent être retouchés pour être réalisables.

Pour conserver à la grille toute sa légèreté, les fleurs et les feuilles doivent être en

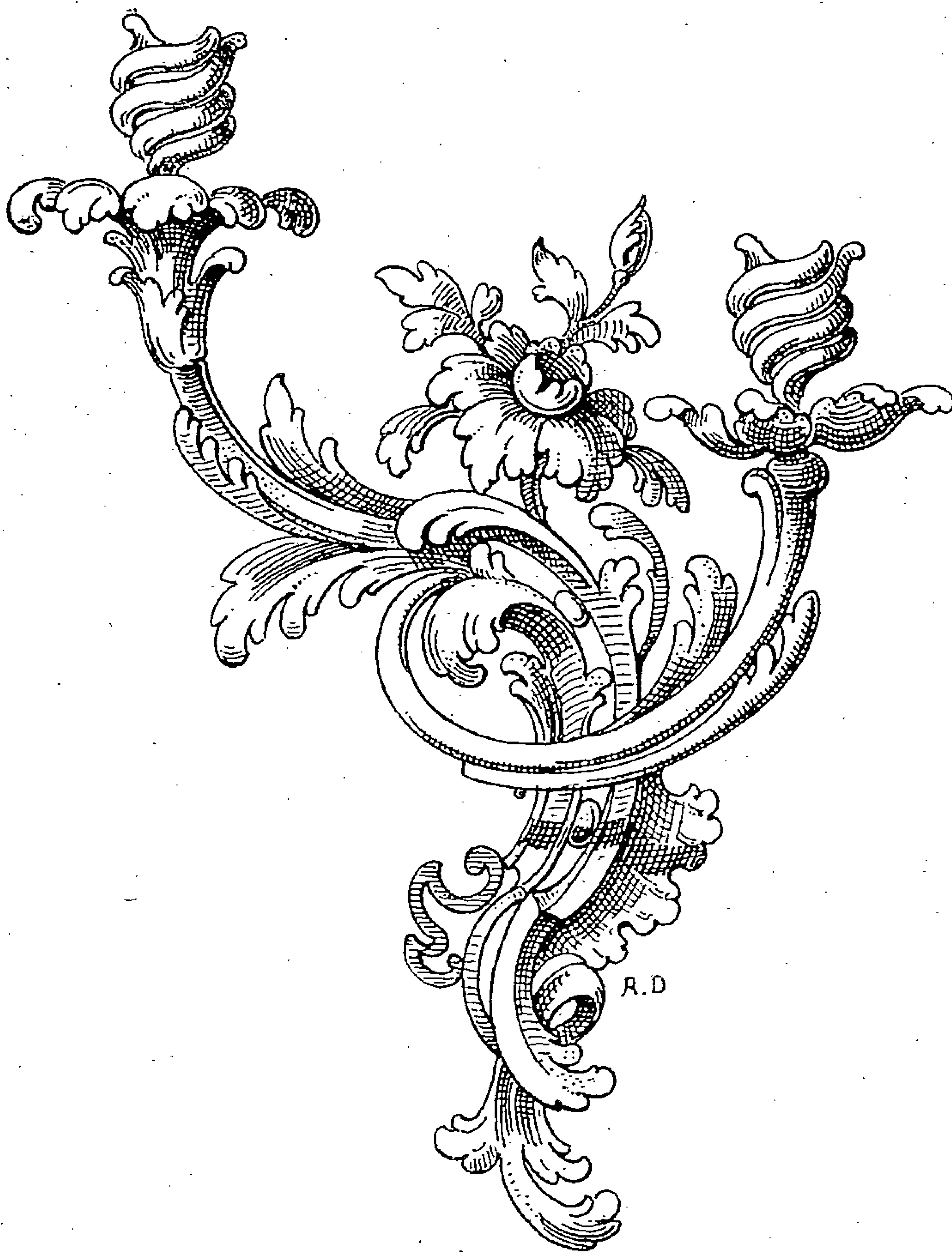




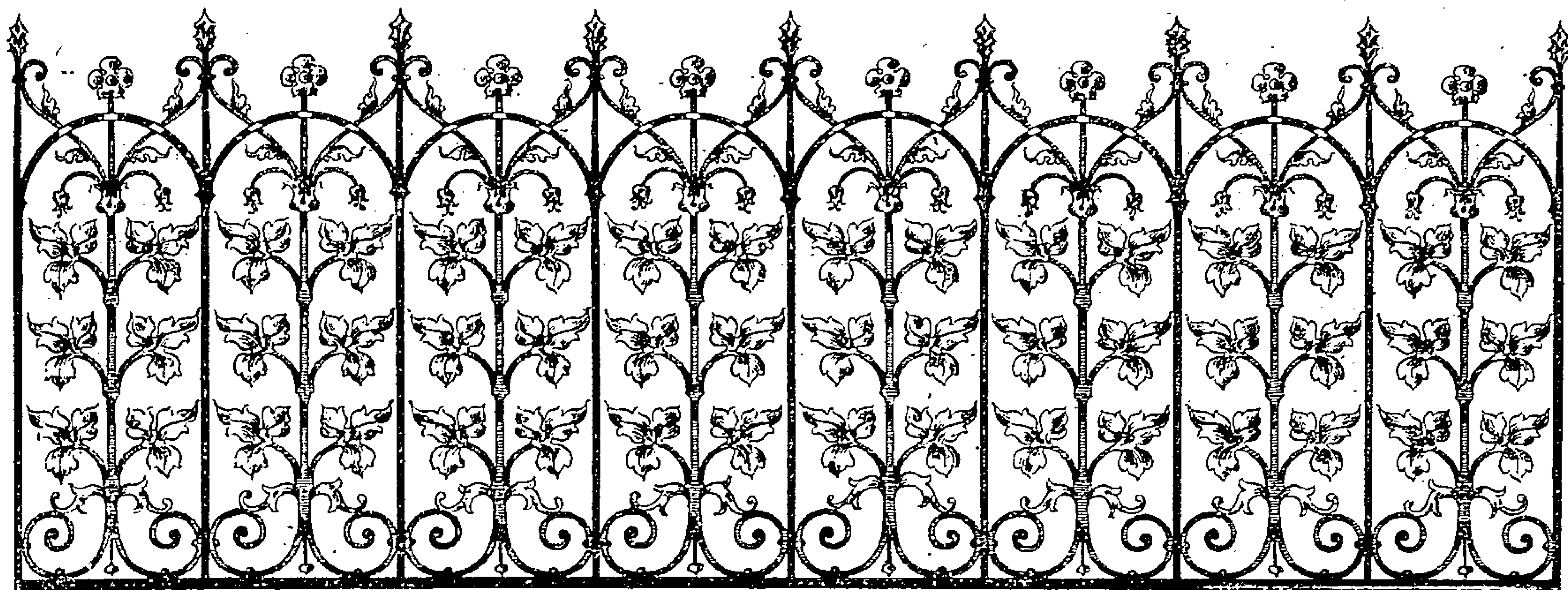
Grille d'ascenseur en fer forgé. — Composition de M. Miroux, élève de l'École nationale des Arts décoratifs. Élévation et détails d'exécution.

fer forgé, étirées dans la masse et non rapportées au moyen de rivures. La reproduction donne le dessin de détail de ces feuilles, fleurs et graines. Toutes les parties préparées et mises en place, il ne restera plus que le montage, qui représente peu de travail et est fort peu compliqué. Pour permettre de construire facilement cette grille, nous avons également désigné dans une légende les dimensions de tous les fers. Il sera donc très aisé, avec tous ces éléments, de faire une grille d'aspect nouveau, d'architecture très simple, et qui remplira parfaitement le rôle auquel elle est destinée.

E. ROBERT.



Girandole (style Louis XV).



L'ART DE LA SERRURERIE

(Suite)[1]

Nous arrivons au règne de Louis XVI, qui, grâce à ce pacifique souverain, fut assez riche en petits objets de serrurerie; on a vu reparaître à cette époque de véritables bijoux de ferronnerie, tels que cachets, épées, chaînes de montres, clefs, serrures, poignées d'espagnolettes, etc. Cependant l'emploi du bronze était presque général dans la fabrication de la serrurerie proprement dite.

Le roi, par son exemple, a beaucoup contribué à conserver aux travaux de serrurerie leur cachet de décor artistique. « Louis XVI, raconte M. A. Maze-Sencier, dans le *Livre des Collectionneurs,* fut un passionné de serrurerie; il s'était fait construire un atelier où il aimait à se reposer des soucis de la politique. Là, en compagnie du serrurier Gamain, il travaillait le fer avec la facilité d'un ouvrier consommé. Louis XVI a forgé des clefs et des serrures qui méritent doublement d'être recherchées : elles sont marquées de deux L couronnées; quelques-unes ont paru dans les ventes et ont atteint des prix très élevés. »

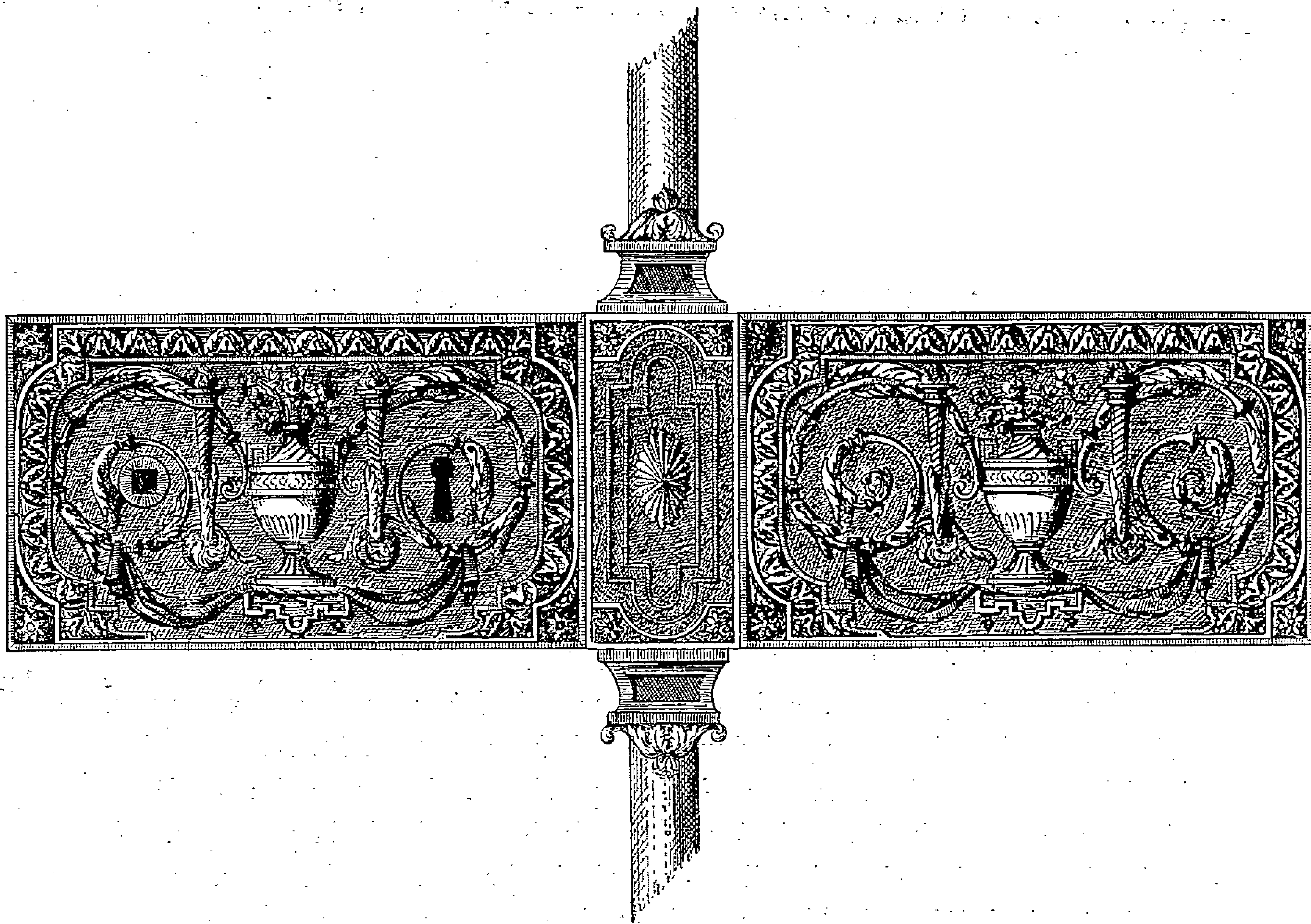
Les serruriers du XVIII[e] siècle qui étaient à la fois curieux dessinateurs, habiles forgerons, fins repousseurs et ingénieux mécaniciens, ne purent empêcher l'invasion de plus en plus grandissante de la fonte dans la fabrication des serrures, et bien que le fer forgé fût encore apprécié à sa vraie valeur, il dut faire place au fer fondu et adouci qui permettait de fournir des objets *à juste prix* et à bref délai. M. de Réaumur fit un des premiers de curieuses expériences sur le fer fondu dont il chercha à vulgariser l'emploi. Il a rédigé un traité de l'*Art d'adoucir le fer fondu,* dans lequel il préconise et cherche à vulgariser son emploi, surtout à cause de l'économie qu'on en retire. Laissons la parole à l'auteur :

« Pour donner quelque idée de l'épargne, je citerai seulement deux ouvrages du même genre, que je fis faire d'abord pour m'instruire moi-même. Le premier est le marteau de l'hôtel de la Ferté. (Ce marteau de l'hôtel de la Ferté, situé rue Richelieu

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 1re année, pages 111, 126, 143, 159, 173 et 190; 2e année, pages 13, 29, 45, 61, 91, 105 et 123.

était en fer forgé et avait coûté 700 livres.) Les frais du modèle ne doivent pas entrer en ligne de compte, parce qu'ils y entrent pour très peu de chose; le même modèle servant à faire une infinité d'ouvrages semblables; ce qu'il a coûté se distribue sur eux tous.

» Ayant donc le modèle de ce marteau, j'en ai fait jeter plusieurs en moule, que



Serrure (style Louis XVI).

j'ai ensuite fait adoucir et réparer. Ces marteaux, très beaux et très finis, ne me sont pas revenus chacun à 20 livres, pendant que l'original en avait coûté 700. J'ai fait faire en plomb le modèle d'un autre marteau, je l'ai présenté à divers ouvriers pour savoir ce qu'ils demanderaient pour le faire en fer forgé; quelques-uns nous en ont mis la façon à 1,500 livres et aucun ne l'a laissée au-dessous de 1,000 livres. Plusieurs de ces marteaux, très beaux et très finis, ne m'ont coûté, en fer fondu, que 25 livres chacun. »

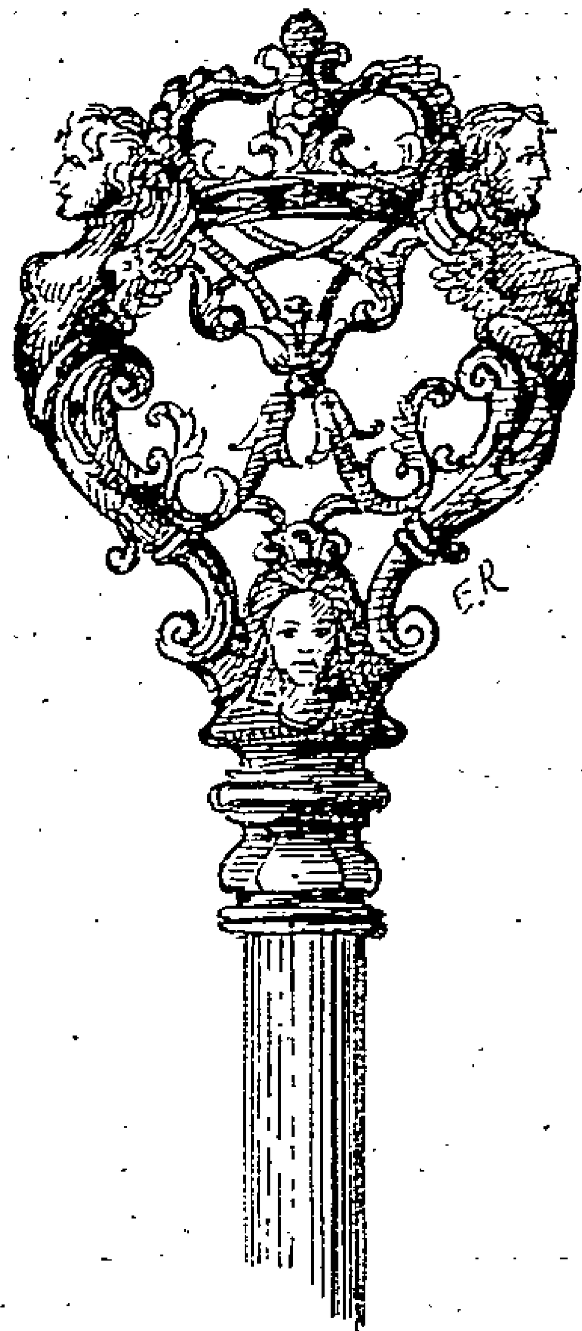
Ces quelques lignes très curieuses nous ouvrent un horizon dans la lutte que nous n'aurions pas soupçonnée à cette époque, entre la production de l'artisan ne fabriquant qu'une pièce unique et, par ce fait, revenant très cher et l'industrie mécanique permettant au contraire de multiplier à l'infini un même modèle qui, par suite, devient d'un extrême bon marché. M. de Réaumur, infatigable chercheur, avait doté la France d'une industrie nouvelle qui eut de suite un étonnant développement.

Pour terminer cette courte étude de serrurerie sous le règne de Louis XVI, nous

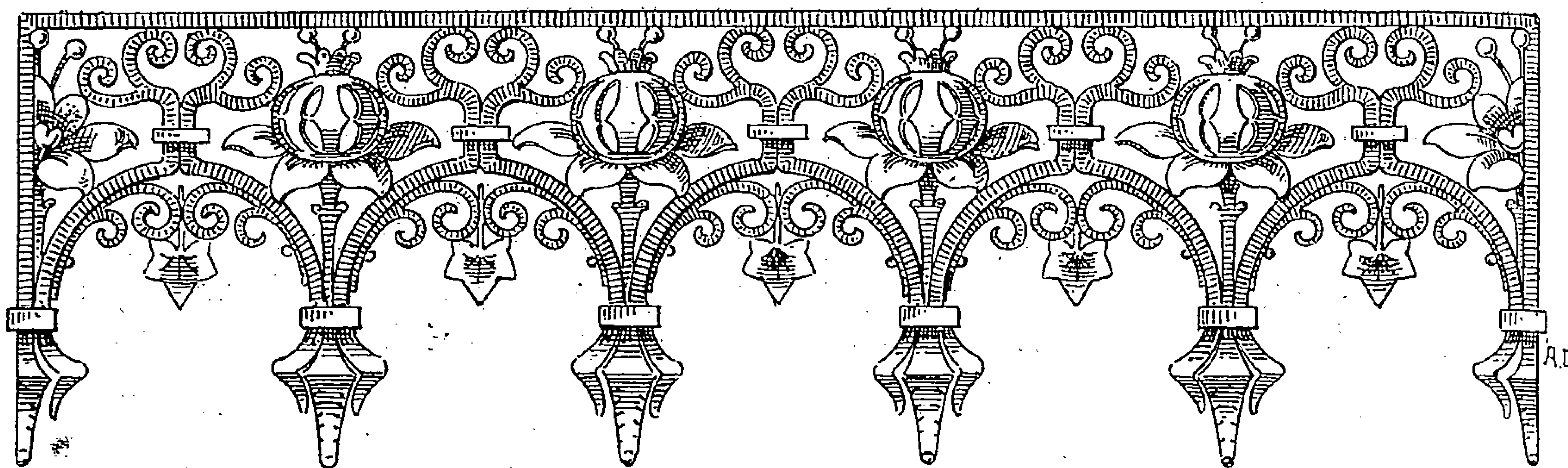
dirons que les grands travaux de ferronnerie eurent une vogue allant toujours en diminuant, bien que nous possédions encore quelques beaux monuments de cette époque.

La serrure et la clef que nous reproduisons dans ce numéro sont de pur style Louis XVI; bien que très habilement travaillées, elles n'ont plus le charme qui se dégage des objets du même genre fabriqués sous le règne précédent.

(*A suivre.*) E. ROBERT.



Clef (style Louis XVI).



LE REPOUSSÉ AU MARTEAU

(Suite) [1]

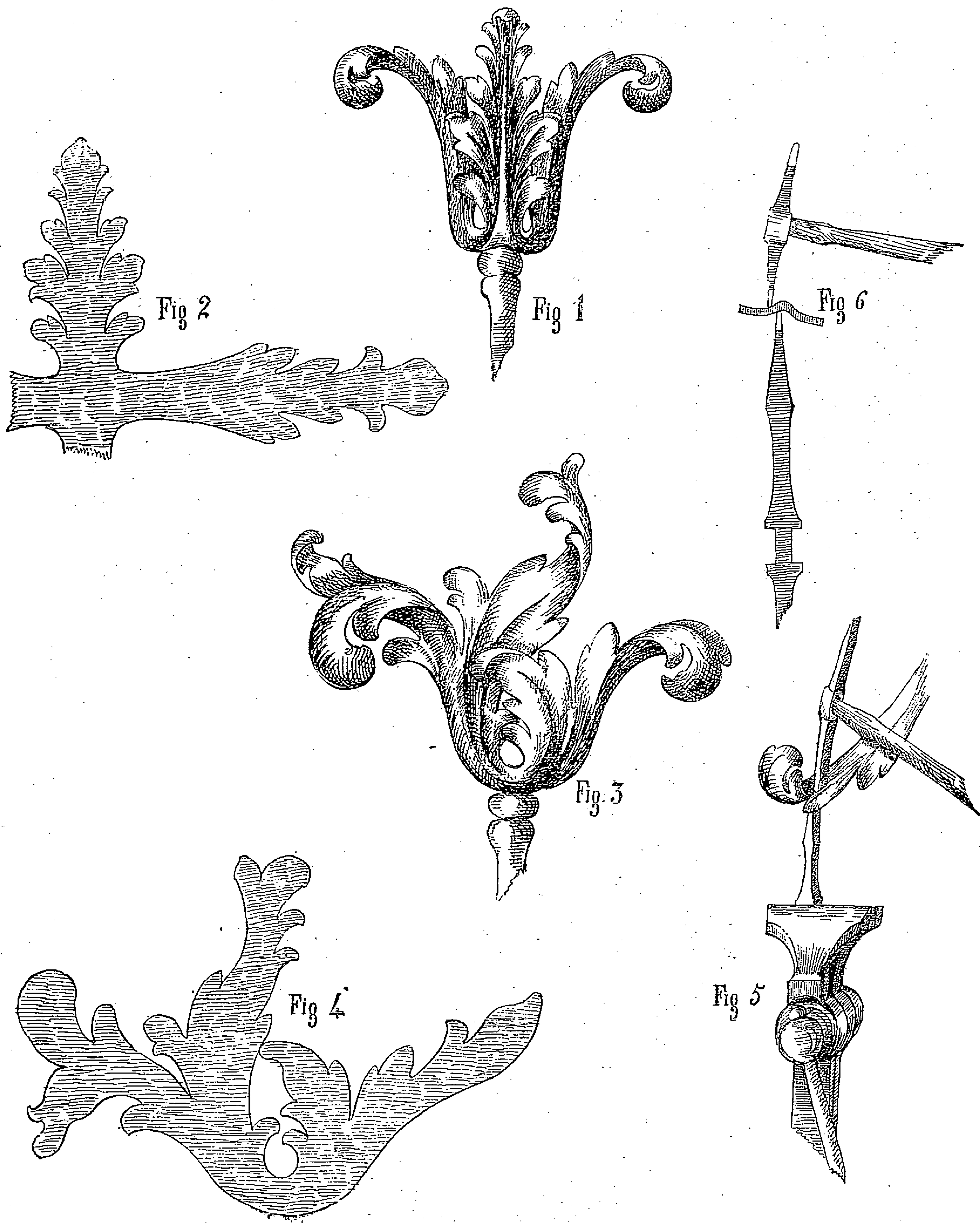
Nous avons, dans nos précédents numéros, fait un rapide exposé de la façon dont devait être compris le repoussé au marteau dans la fabrication des ornements, fleurs ou fruits, culots, etc. Après avoir donné la nomenclature des divers outils employés, nous avons étudié la découpe à plat, puis le repoussé lui-même, et enfin nous avons donné quelques modèles assez simples sur lesquels il est facile d'appliquer les principes énoncés. Beaucoup de détails d'exécution restent encore à apprendre pour arriver à une connaissance aussi parfaite que possible de cette délicate partie de notre métier de ferronnier. Aussi croyons-nous rendre service à nos jeunes confrères en insistant encore sur l'emploi de différents outils, pour arriver à certaines finesses. Nous allons donc prendre un nouveau sujet d'étude plus compliqué, dont l'application sérieusement faite peut conduire à des résultats appréciables et permettra d'entreprendre des travaux d'une certaine délicatesse.

Notre sujet d'étude comporte, comme le représente la figure 1, un culot à quatre faces, modelé de tous côtés. La figure 2 nous donne la moitié de la découpe à plat. Les procédés d'exécution pour le modelage et le planage sont ceux que nous avons déjà exposés. Nous dirons même qu'il est plus facile de tourner un culot à quatre feuilles qu'un culot à deux feuilles; mais il faut toujours que chacune des quatre faces soit complètement terminée avant que de tourner le culot pour arriver à son état définitif.

La figure 3 présente une sorte d'état intermédiaire, le culot *en applique,* c'est-à-dire assemblé en deux parties. Il y a évidemment des cas qui obligent à l'obtenir ainsi. Les refents qui sont en saillie sur le contour ne peuvent s'obtenir qu'en deux parties. La difficulté dans l'exécution se trouve ainsi de beaucoup diminuée. Les ornemanistes des XVIIe et XVIIIe siècles procédaient presque toujours ainsi; les ornements étaient rapportés en applique sur les volutes. La figure 4 donne la découpe à plat de ce genre de culot.

Nous profiterons de cette étude pour faire comprendre le maniement de la *tranche*

1. Voir l'*Art de la Ferronnerie,* 2e année, pages 20, 37, 54, 74, 87, 103 et 125.



Culot en tôle repoussée. — Détails d'exécution.

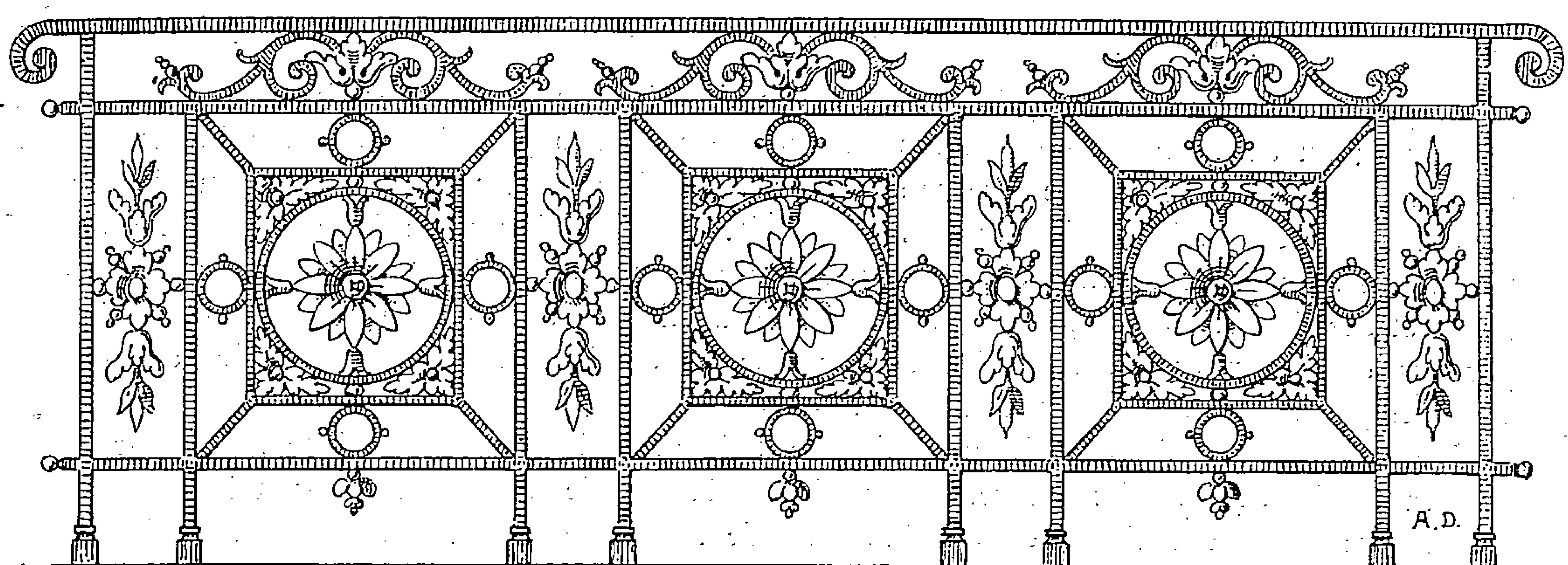
et donner un aperçu du travail qu'on en peut obtenir. Cet outil, qui sert à profiler les côtes des feuilles, joue un grand rôle dans le relevage au marteau. Pour la description de cet outil, nous prions les lecteurs de se reporter à la nomenclature des différents outils de relevage, que nous avons faite précédemment.

La figure 5 nous donne une vue d'ensemble de la tranche prise dans l'étau, sur laquelle on place la feuille à modeler. Pour bien faire comprendre la partie délicate de l'emploi de cet outil, nous avons représenté sur la figure les positions que doivent avoir, les uns par rapport aux autres, le marteau, la feuille du métal et la tranche. On remarquera que la tranche et le bec du marteau ne se trouvent pas sur la même verticale, ce qui explique qu'en frappant avec le marteau, comme nous l'indiquons sur la figure, une partie de la tôle descend et l'autre remonte, afin de donner plus de netteté aux côtes. La main gauche qui maintient la tôle sur l'outil doit disposer de l'index pour servir de guide sous la tôle et contre la tranche, afin de bien préciser l'endroit où doit être donné le coup de marteau, qui, maladroitement appliqué, pourrait faire couper la tôle.

Ces simples indications suffisent à faire voir qu'il n'est pas très aisé pour un débutant de se servir de la tranche; ce n'est qu'après une longue expérience qu'on peut se rendre maître de cet outil qui est indispensable et sert à obtenir certaines lignes avec une assez grande souplesse.

(A suivre.) E. ROBERT.





NOS ILLUSTRATIONS

Porte en fer forgé pour une cabine d'ascenseur. — Projet de M. Bondois, élève de l'École nationale des Arts décoratifs. — Cette porte d'ascenseur a été donnée en concours à l'École nationale des Arts décoratifs. Le projet de M. Bondois présente une certaine originalité dans la composition de cette grille, qui paraît cependant un peu touffue, mais dans laquelle on trouve de réelles qualités et une impression de fraîcheur des plus agréables. L'exécution présente des difficultés assez sérieuses, d'autant plus que le dessin en a été fait par un jeune artiste qui n'a jamais fait de fer forgé! Il y aurait des modifications indispensables à apporter à ce projet, modifications qui échappent forcément à la perspicacité de celui qui ignore les détails du métier de ferronnier.

⁂

Grille en fer forgé, exécutée par M. Nourrisson, serrurier d'art à Saumur. — Nous sommes heureux de signaler dans cette revue les travaux de notre confrère de Saumur, qui s'est fait une solide réputation de ferronnier d'art dans sa région. M. Nourrisson a bien voulu nous envoyer une photographie de la belle grille qu'il a construite pour une chapelle. L'ordonnance en est remarquable, et l'exécution parfaite mérite toute notre attention. On peut juger par cette œuvre l'art de ce ferronnier, très épris de son métier et qui peut compter au nombre de ceux qui font les plus grands efforts pour faire revivre et apprécier les travaux de ferronnerie. Que M. Nourrisson reçoive ici toutes nos félicitations pour ses œuvres si remarquables.

⁂

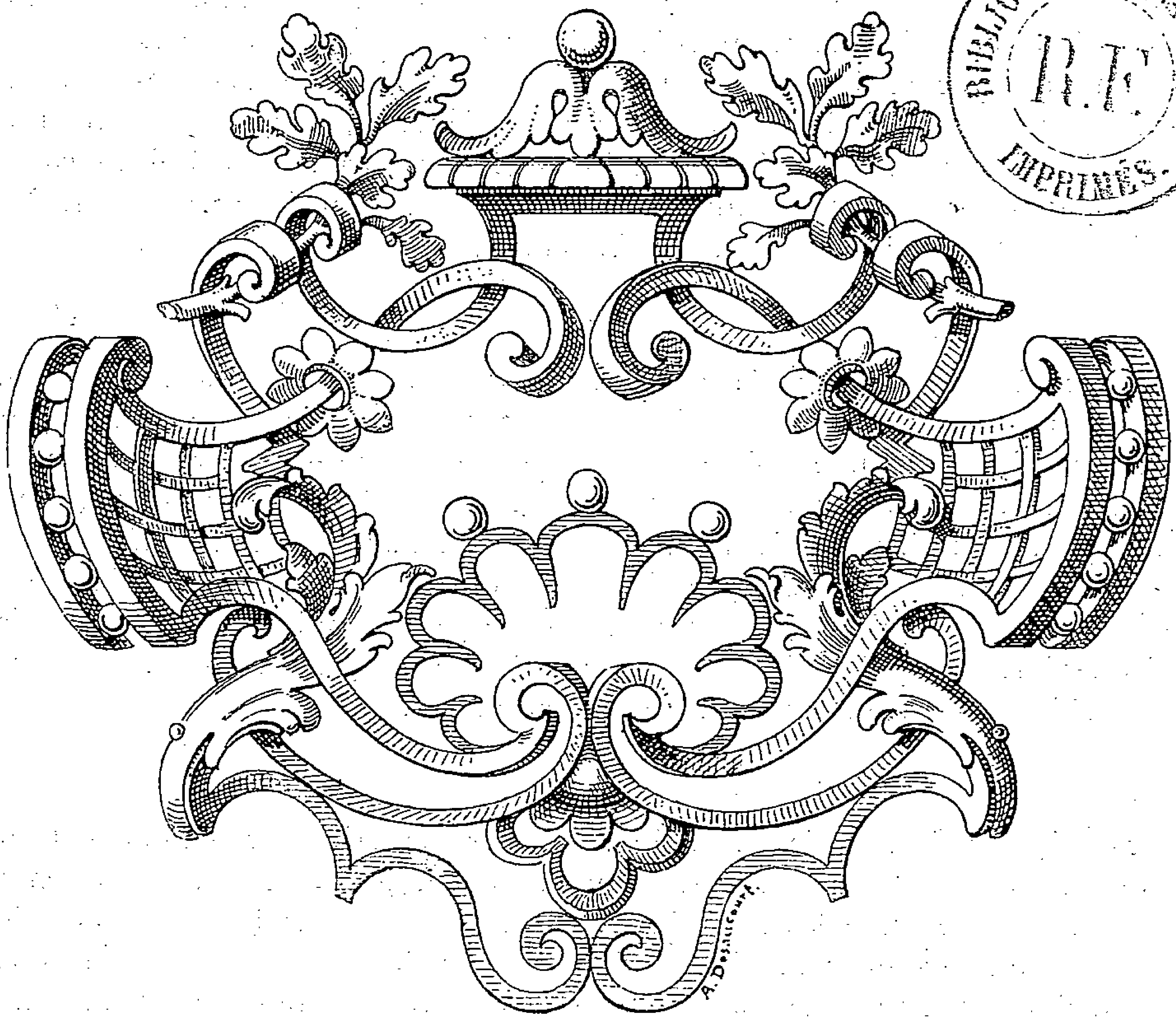
Porte en fer forgé, exécutée par M. Louis Tellier, serrurier d'art à Lille. — Cette porte en fer forgé est destinée à orner l'entrée même de l'atelier de M. Tellier. Il a fait entrer dans la composition et l'exécution de cette grille la plupart des éléments de décoration et de travail que doit réunir un ferronnier qui a souci de faire connaître et de montrer l'étendue de ses moyens artistiques. C'est un exemple que nous devrions suivre, afin de maintenir entre nous une fertile émulation et, en même temps, afin d'exposer continuellement aux yeux du public une œuvre de ferronnerie qui puisse lui faire rechercher les travaux de fer forgé. Nous savons gré à M. Tellier de nous avoir donné cet exemple et nous reproduisons avec plaisir la grille dont il a bien voulu nous envoyer le dessin.

Projet de balcon en fer forgé. — De plus en plus, le mouvement vers le style nouveau s'accentue; ou du moins, comme nous n'en sommes qu'à la période des recherches et que nous ne savons encore ce que sera ce style nouveau, de nombreuses incursions en dehors du domaine des pastiches de l'ancien sont faites tous les jours par les artisans. Toutes les fantaisies se rencontrent; quelques-unes, empreintes de goût et du sentiment de la forme et des lignes, ont les plus grandes chances de flatter le public; d'autres sont tentées par des originaux qui, sous prétexte de présenter de l'inédit, ne font que des œuvres absurdes qui n'auront qu'un succès tout momentané.

Nous donnons aujourd'hui un projet de balcon, qui nous paraît intéressant par la nouveauté du décor. L'armature, composée de barres de fer droites, est très facile à construire; quant aux fleurs et aux branches de l'ornementation, elles sont d'un dessin qui nécessitera un assez long travail et qui rendra l'œuvre assez coûteuse; elle n'en est pas moins réalisable pour un ouvrier habile.

***

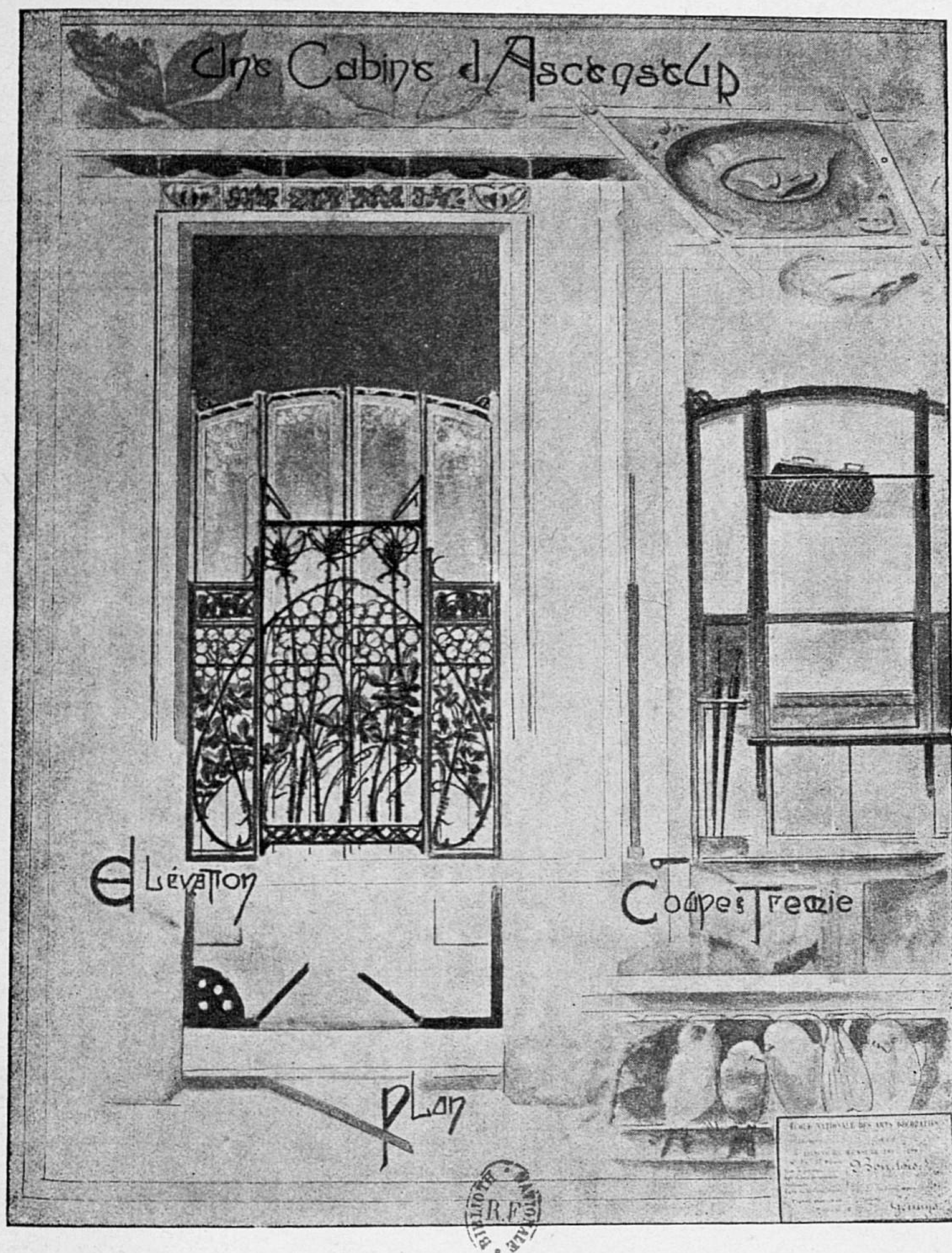
Encrier en fer forgé, exécuté par M. E. Robert. — Nous donnons de temps en temps des modèles de petits objets usuels que l'on peut interpréter en fer forgé; nous reproduisons aujourd'hui un encrier dont le décor et la composition ont été tirés de la feuille de platane. Les différentes pièces ont été forgées, puis soudées pour former une pièce d'un seul morceau. Les deux récipients sont constitués par quatre feuilles destinées à recevoir l'encrier proprement dit qui est en verre. Les deux boules supérieures sont disposées de manière à recevoir le porte-plume. Ce petit travail très sobre comme décor produit un très bel effet.



Cartouche Régence.

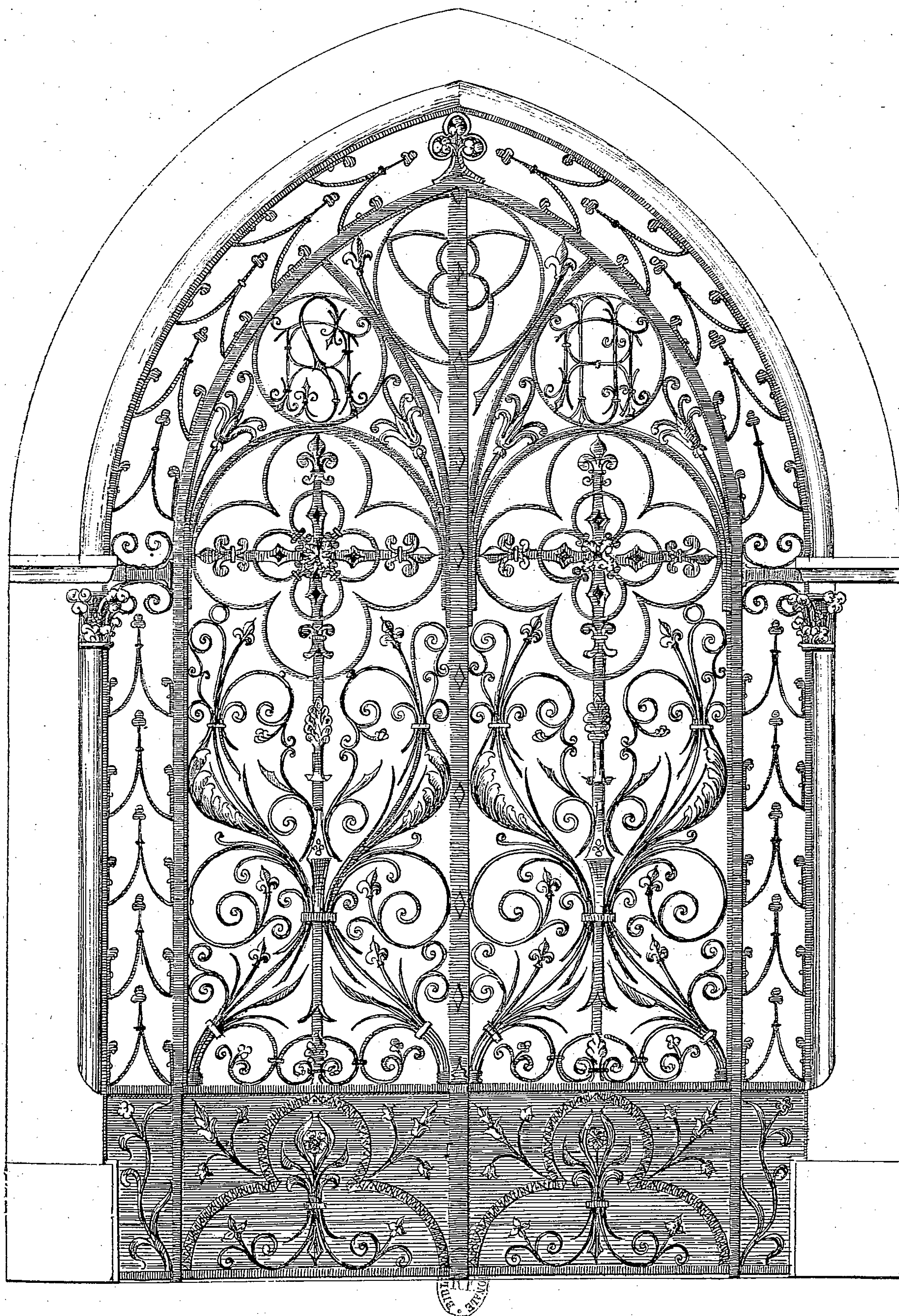
L'Administrateur-Gérant : G. D'HOSTINGUE.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*. — Rue Guiraude, 11.



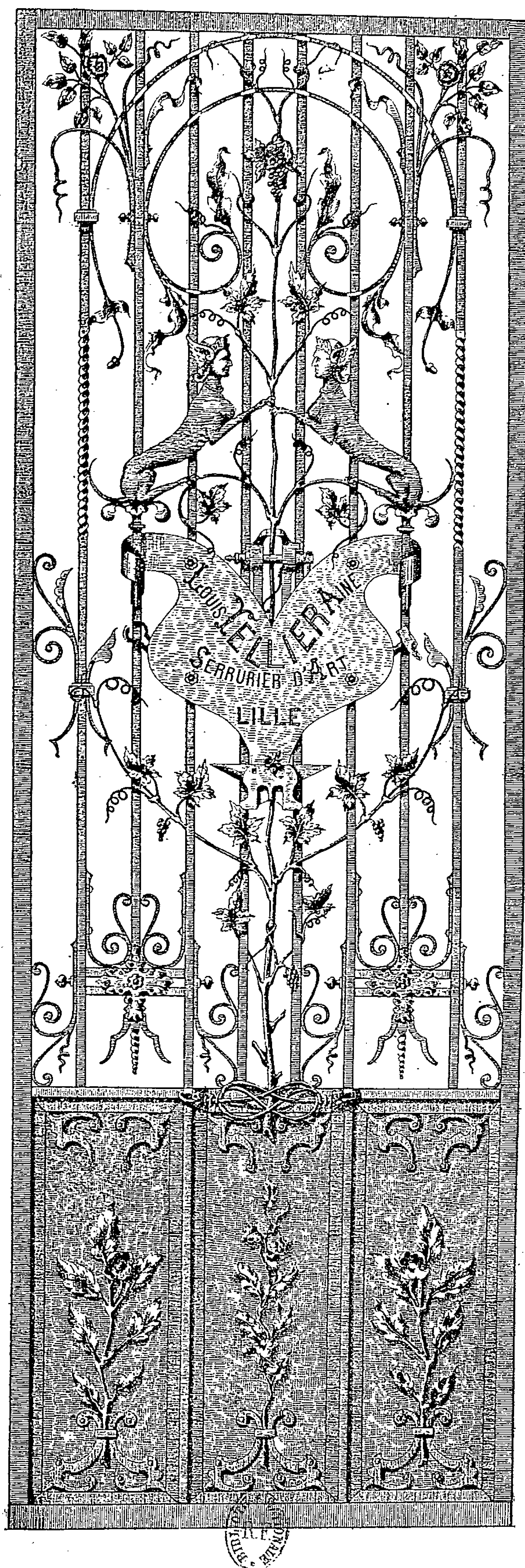
CABINE D'ASCENSEUR

Composition de M. Bondois, élève de l'École nationale des Arts décoratifs.



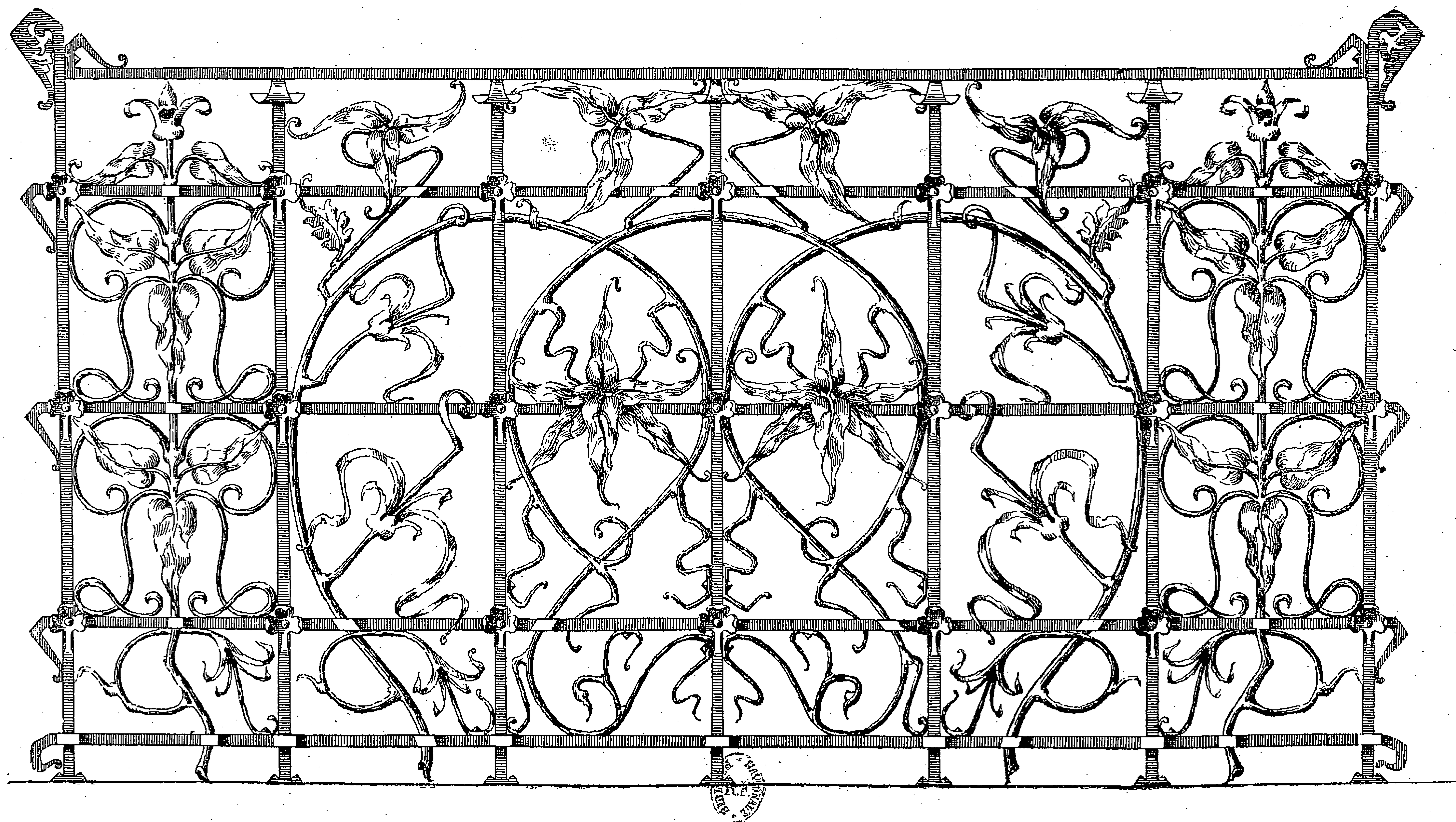
GRILLE EN FER FORGÉ

Composée et exécutée par M. Nourrisson, serrurier d'art, a Saumur.

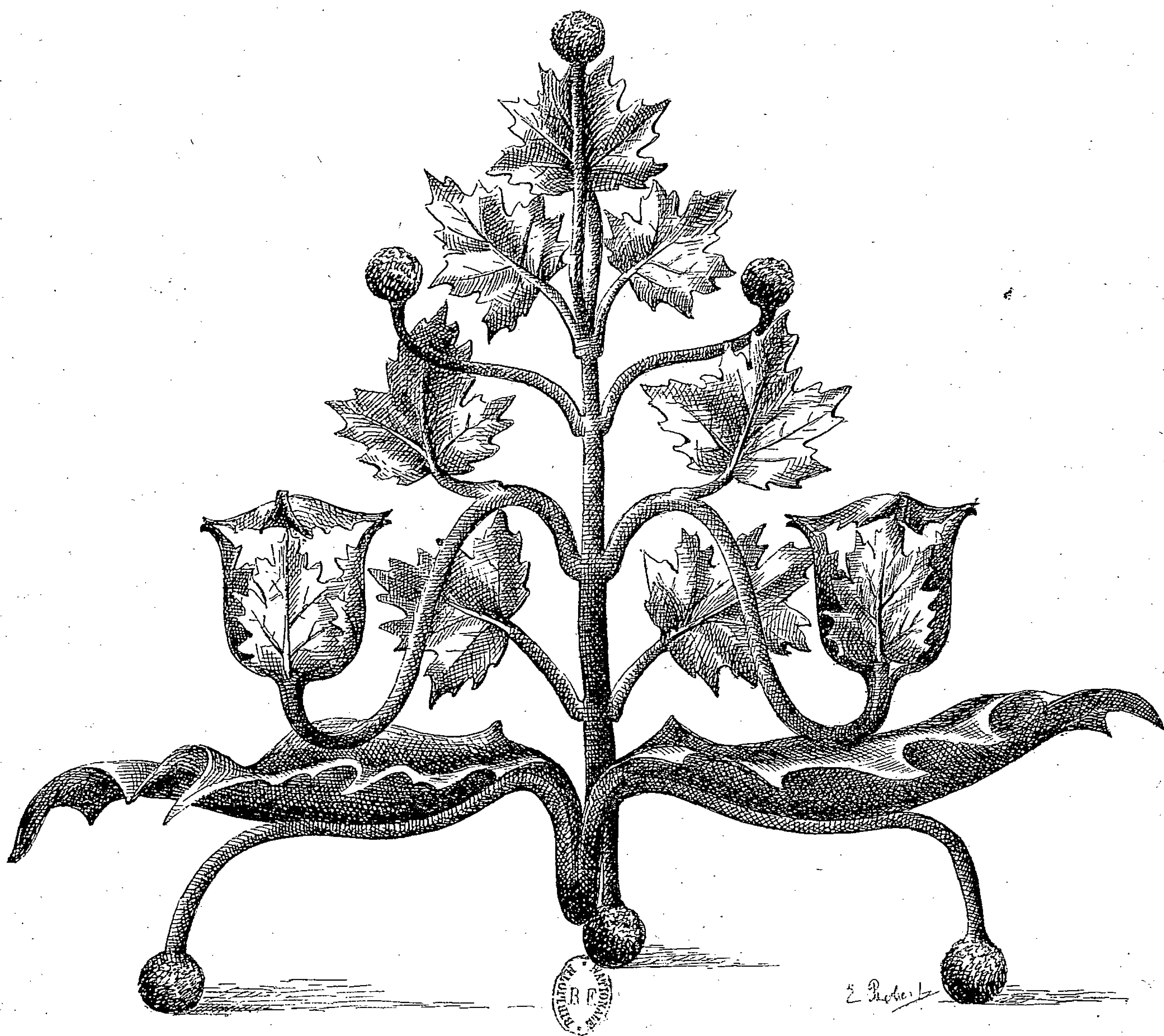


GRILLE EN FER FORGÉ

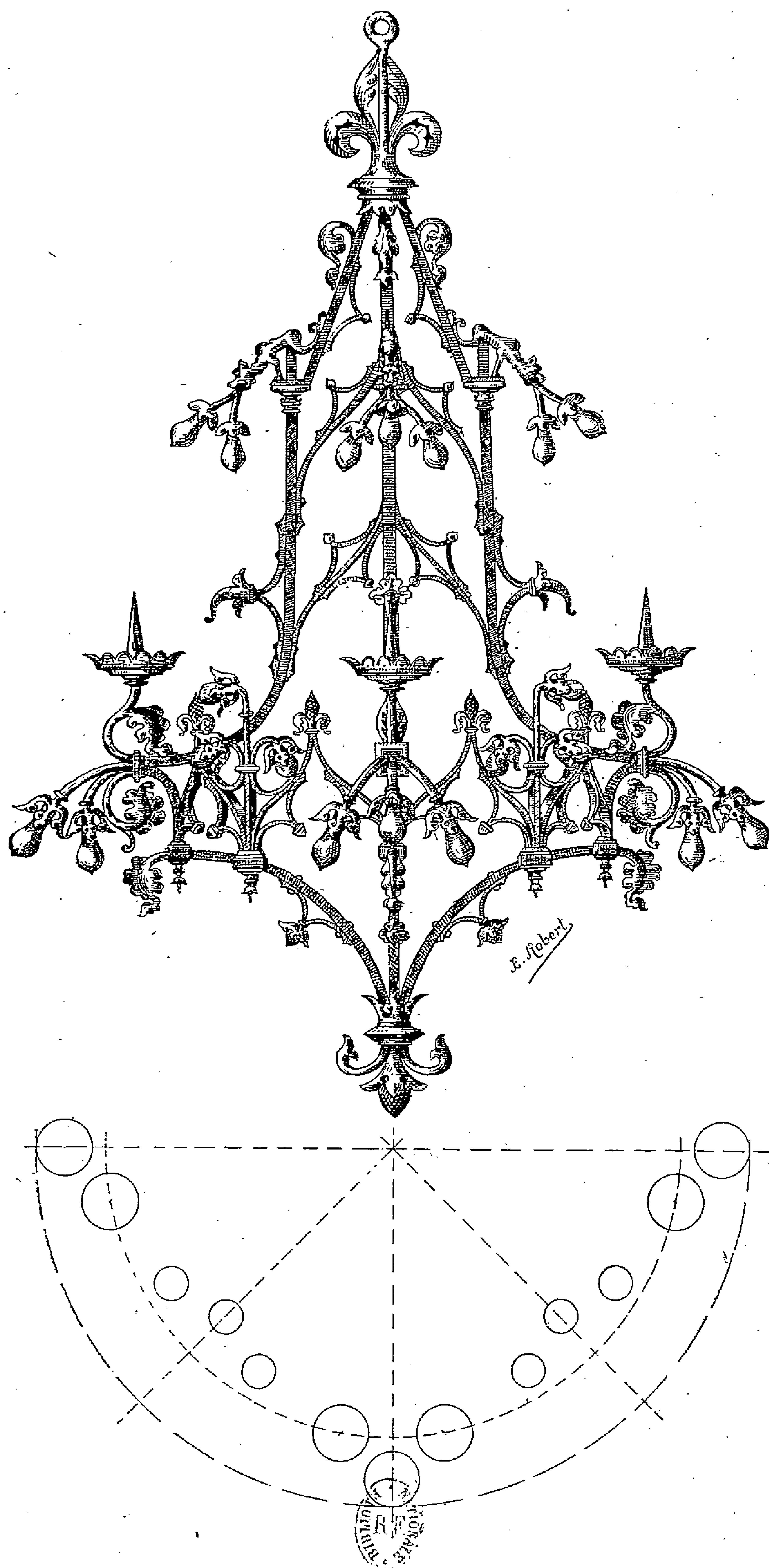
Exécutée par M. Louis Tellier ainé, serrurier d'art, a Lille.



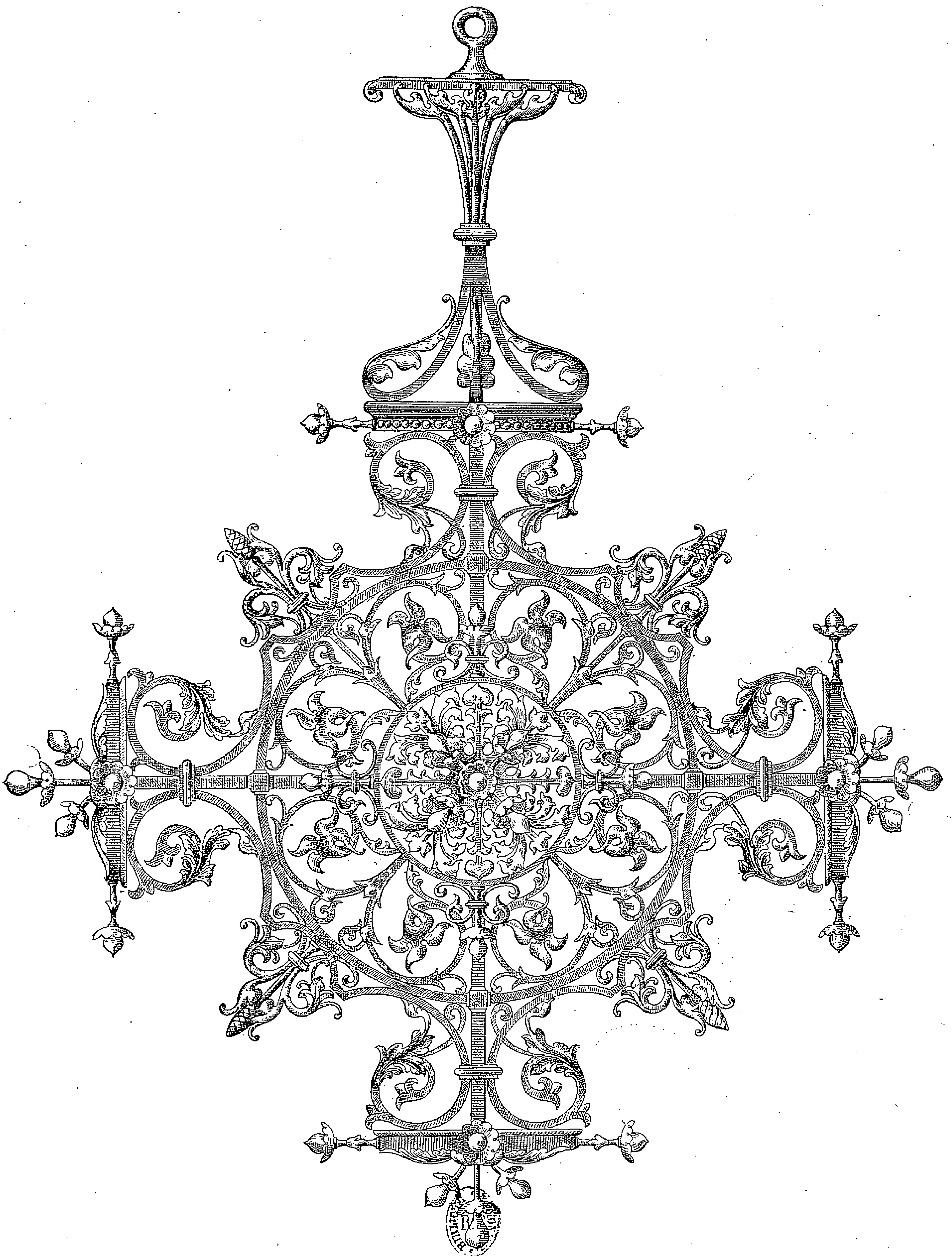
BALCON EN FER FORGÉ



ENCRIER EN FER FORGÉ
Exécuté par E. Robert.



LUSTRE A ÉLECTRICITÉ EN FER FORGÉ



LUSTRE A ÉLECTRICITÉ, EN FER FORGÉ

Composition de E. Robert

SUPPLÉMENT
Au Numéro de Janvier 1897
DE
L'ART DE LA FERRONNERIE ANCIENNE
ET MODERNE

Dorure aux anciens et nouveaux Procédés
ARGENTURE et NICKELURE
PEINTURE au FOUR, SPÉCIALE pour les TRAVAUX en FER FORGÉ




Ancienne Maison METFREDERQUE et MERLIER
FONDÉE EN 1830

M. BORGAT

SUCCESSEUR
Peintre Doreur-Vernisseur-Bronzeur sur Métaux

MEUBLES LAQUÉS au FOUR
Réargenture de Couverts
Réparations et remise à neuf de vieilles Dorures et d'Objets d'art
Soudure à l'Argent, au Cuivre et à l'Étain
36, rue de Lévy, PARIS

Spécialité de Tôles planées
MAISON FONDEE en 1858 — USINE A VAPEUR

Victor BOISSART

SUCCESSEUR
De MAISON Aîné et de PASSOT Frères
pour les Recouvrements en Fer, en Cuivre et Moulures diverses
Pour Portières de Wagons et Voitures
Des Maisons A. AUZOLLE, HUGON et DUCOURTIOUX
TOLERIE SUR COMMANDE
POUR CHEMINS DE FER, USINES ET FABRIQUES
Écussons en Tôle pour Enseignes
Couverture en Tôle d'une seule pièce
Pour Coupés et Quatre Places
Tôle pour Voitures planée ou non planée
TOLE STRIÉE
TOLE POUR SERRURERIE
SUR MESURES
Panneaux de Grilles, Vérandas, Marquises, Volets, etc.
TÉLÉPHONE
45, rue Riquet, PARIS

FABRIQUE de GRILLAGES
De tous Systèmes

H. BRUYANT

25 *bis*, rue des Renaudes, PARIS-TERNES

GRILLAGES ONDULÉS nouveaux modèles déposés
GRILLAGES
à la main et mécaniques

MANUFACTURE
D'Appareils Électriques

Antoine WERY

BUREAUX ET MAGASINS
93, rue de Miromesnil, PARIS

Fils, Câbles, Sonneries, Piles, Boutons, Poires
CONTACTS, INTERRUPTEURS, ACOUSTIQUES
Téléphones américains à Magnèto
EXTRA SUPÉRIEURS
PILES à VASES POREUX
Contenant 50 °/₀ de Peroxyde de Manganèse de Saxe
Garanti 92 °/₀ de pureté
(ÉNERGIE et LONGUE DURÉE)
Tous les soins et la promptitude
SONT APPORTÉS
dans l'exécution des Commandes

RENARD

44, rue des Moines, 44
PARIS
VÉRIFICATEUR-MÉTREUR
SPÉCIAL EN SERRURERIE

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
Ier Arrondt.	MM.	MM.
Rue d'Alger, 10	Thibault et Gardel.	Mme Ve Delamarre.
Rue Servan, 89 présumé (angle de la cité Bertrand).	E. George.	Eug. et Ernest Bertrand.
IIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Denis, 177	A. Mhoreau.	Duval.
Rues des Filles-du-Calvaire et Dussoubs prolongée	J. Lombard.	Tautin.
Rue de la Lune, 23	Duttenhofer.	Martel.
IIIe Arrondt.	M.	M.
Rue N.-D.-de-Nazareth, 7	Al. Autant.	Derolland.
IVe Arrondt.	M.	M.
Rue Saint-Louis-en-l'Ile, 78.	Ollivier.	Mme Cazalas.
Ve Arrondt.	MM.	M.
Rue Linné, 23	P. Dureau et Orième	E. Woitier.
VIe Arrondt.	M.	M.
Rue Madame, 43	Edmond Lecq.	Gruot.
VIIe Arrondt.	MM.	MM.
Avenue Bosquet, 40	Noël.	E. Thome.
Avenue Rapp, 32	X...	P. Foucher.
IXe Arrondt.	M.	M.
Rue Milton, 16 (imp. Rodier, 7-9).	G. Panost.	Adrien Buhour.
Xe Arrondt.	MM.	MM.
Faubourg Saint-Denis, 50	Léon Darru.	Guérin, Maire et Fossé.
Faubourg du Temple, 129-131.	F. Fagnie.	Lejard.
Rue des Petites-Ecuries, 27.	Louis Salmon.	Mme Ve Paris.
XIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Charonne, 144, et rue Nouvelle	Armand Coquelin.	Alfred Dieudonné.
Passage Maurice, 13	E. Laporte.	Planès.
Passage Vaucouleurs, 12	Granet.	Mme Brehy.
Avenue de la République, 104.	X...	E. Roy.
XIIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard de Reuilly, 16	Alexis Brice.	Octave d'Hoste.
Rue de Charenton, 182	Henri Poté.	Mme Delval.
Rue de Toul, 16	X...	Durchon.
XIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue du Dessous-des-Berges, 89.	X...	Alexis Giroir.
Avenue de Choisy, 145	Gombert.	Douet-Moneuse.
Avenue de Choisy, 37	G. Lefèvre.	F. Heurtaux.
Rue des Cinq-Diamants, 37.	J. Rapp.	Mlle Marie Rapp.
XIVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de la Tombe-Issoire, 30.	X...	L. Gardette (princ. locataire).
Rue Dareau, 109	Andrieu.	Letourneur.
Rue Pauby, 9	Paul Péretmère.	Jobbé-Duval.
Rue de Gergovie, 52	X...	Akermann.
Rues Froidevaux et Auguste-Mie	Ad. Busselaars.	Rollet.
Avenue d'Orléans, 17		
Boulevard St-Jacques, 65,	Bertrand.	Mme Demonto.
et passage Gourdon	A. Modot.	Douscot (principal locataire).
Rue Decrès, 22	X...	Siohan.
Rue Ferrus, 9	P. Friésé.	Perrin.
XVe Arrondt.	MM.	MM.
Impasse de l'Obélisque, 8	X...	Delaye.
Rue Linois, 55	X...	Lemoine.
Rue Belloni, 15	L.-A. Portier.	L.-A. Portier.
Rue des Cévennes, 33	Pascal Delavier.	A. Perrin.
Rue Viala, 35	Lambert.	Mme Ve Vautrin.

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
XVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de la Quintinie et passage des Favorites	X...	H. Vieillard.
Rue Héricart, 46	T. Guibout.	Hochedez.
XVIe Arrondt.	MM.	MM.
Rues Franklin et Réservoirs.	X...	Ch. Peltier (locataire).
Rue de Lubeck, 25 et 25 *bis*.	Noël.	E. Thome.
Rue de la Pompe, 185-187.	F. Schmidt.	Dr Th.-W. Ewans.
Rue Pajou, 37	Jacques Hermant.	A. Bloch.
Rue de l'Assomption, 6 *bis*.	P. Gélis-Didot.	Romand.
Avenue de la Muette, 2, rues Mozart et la Pompe, 1-1 *bis*.	Gustave Rives.	Gust. Rives.
Rue Beethoven et boulevard Delessert	G. Petit.	Dr Javal.
Rue du Dôme, 3	X...	Amiot.
Rue Lafontaine, 59, et rue George-Sand	Ernest Mayet.	H. Camviel.
Avenue de Versailles, 201	Dupuy.	Puthon.
Rue de Billancourt, 46	H. Letourneur.	J. Fabre.
Rue de La Tour, 25	Louis Parent.	Mlle Radou.
XVIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue des Apennins, 9	Victor Hardy.	Ve Gagliardini.
Impasse Laugier, 15	X...	Barral et Ce.
Rue de l'Etoile, 11	L. Pers.	L. Pers.
Rue des Moines, 111	E. Mayland.	Blaise.
Rue Bayen, 13	L. Bouthier.	Ch. Voignier et Mme Ve Barrier.
Rue Nouvelle (entre r. Tocqueville et boul. Malesherbes).	J.-J. Depas.	Baudin.
Rue Nollet, 8	H. Letourneur.	Flauet.
Rue Trézel, 7	Théophile Raban.	Théophile Raban.
Rue Sauffroy, 11	Marcel Forgeron.	Guerinot.
Avenue de Clichy, 43, et rue Hélène, 2	G. Rives.	Claudius Brun.
Rue Saussure, 137	H. Boitel.	Soc. Lait. cles et Arnault réun.
Passage Saint-Ange, 30	X...	Herber.
Rue Nicolas-Chuquet, 4, et rue Ph.-Delorme, 46	X...	Albert Guy.
Rue Galvani, 14	J. Lapanne.	G. Kraemer.
XVIIIe Arrondt	MM.	MM.
Boulevard Barbès, 90	Aug. Rey.	Confession d'Augsbourg.
Boulevard Barbès, 24	X...	Louis Racine.
Rue de Clignancourt, 131	Victor Risch.	V. Guerdon.
Rues la Chapelle et Lépine.	J. Thévin.	Rémond.
Rue de l'Evangile, 61 *bis*.	Ernest Gente.	Boch frères.
Rue Lamarck, 75	X...	Tyssier.
Rue Francœur, 4	X...	A. Daval.
Rue Ganneron et r. Nouvelle.	Cambon.	Mme Ve Deltel.
Rue Capron et rue Nouvelle.	Cambon.	G. Coirre.
Rues Marcadet et des Grandes-Carrières	P. Dureau et Orième	H. Gomard.
Rue Cauchois, 15 *bis*	Louis Maechler.	Louis Maechler.
Rue Petit, 55	Eli Miguet.	Azemard.
XIXe Arrondt	MM.	MM.
Cité Berkoff (r. Flandre, 123)	X...	Guillier (locataire).
Ruelle des Sonneries (rue de la Villette, 55)	Léon Decaux.	L. Gaumont et Ce.
Rue de Flandre, 100	J. Bugeon.	Deglisé.
Rue Curial, 64	Aug. Merle.	Mme Ve Delauné.
XXe Arrondt.	MM.	MM.
Avenue Gambetta, 111 présumé.	X...	Delouche.
Rue des Plâtrières	Victor Risch.	Mme Parent.
Rue de Bagnolet, 168-170, et boulevard Davout	F. Agussol.	Soulas.
Rue de Bagnolet, 68	X...	C. Gadel.
Rue Bisson, 19	F. Springer.	Le Couvey.
Avenue Gambetta, 2-4 présumés	J. Preux.	Roché.
Rue de Dhuis, 11 présumé.	Léon Féret.	Ch. Pinguely.

REVUE COMMERCIALE — COURS OFFICIELS A PARIS

Fers, Aciers, Tôles.

FERS MARCHANDS *(exempts de droits d'octroi)*

	Les 100 kg
Fers au coke, 1re classe	17 50
— 2e —	18 50
— 3e —	19 50
— 4e —	20 50

Mixtes. — Un franc en plus des fers au coke.

Au bois. — Trois francs en plus des fers au coke.

Feuillards. — 1re classe	21 »
— 2e —	22 »
— 3e —	23 »
— 4e —	24 »
— 5e —	25 »
Large-plats. — 1re classe	20 »

Pour les 2e, 3e et 4e classes, il y a un écart de 0 fr. 50 par classe.

FERS SPÉCIAUX

(Octroi de 3 fr. 60 en plus. — Remboursement de l'octroi au comptant).

Fers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Fers à I, ailes ordinaires, 180 à 220 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Fers à I, à rainures, 125 à 165 m/m.	18 50
— 185 à 205 m/m.	19 »
Fers à I, à larges ailes, 1re classe	19 50
— 2e —	20 50
— 3e —	20 50
— 4e —	21 50
— 5e —	22 50

ACIERS DOUX

Aciers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Aciers à I, ailes ordinaires, 180 à 200 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 50
Aciers à I, profils normaux, 1re classe	20 »
— 2e —	20 50
— 3e —	21 »
— 4e —	21 50
Rails neufs de 30 kil	18 50
Rails neufs de 20 kil	19 »
— petits	19 50

TOLES DE CONSTRUCTION

Tôles de 3 mil. et plus, ordinaires	19 50
— bleues Ardennes	21 50
— acier doux ordinaires	22 50

Métaux divers.

CUIVRES

	Les 100 kg
Cuivre rouge en planches	172 50
— en tuyaux sans soudures	195 »
— rouge en fils	195 »
Cuivre jaune en planches, 1re qualité	150 »
— en tuyaux sans soudure	172 50
— en fils	150 »
— du Chili, affiné, en lingots	145 »

ÉTAINS

Étain pur laminé (1 m/m. épaisseur et plus)	250 »
Étain pur laminé, en tuyaux (9 m/m. diamètre intérieur et au-dessus)	250 »
Étain Banca Batavia, en lingots	180 »
— des Détroits	175 »
— anglais	175 »
— français en lingots	170 »

PLOMBS

Plomb laminé et en tuyaux	43 »
— tuyaux de 10 à 19	46 »
Plomb brut de France et autres pays	33 »

ZINCS

Zinc laminé	68 »
— tuyaux de 0,05 et au-dessus	72 »
— brut de Silésie	53 »
— autres provenances	52 »

ANTIMOINE

Anglais	95 »
D'Auvergne	100 »

BRONZES ET CUIVRES VIEUX EN REPRISE

Vieux bronze mécanique	100 »
De robinetterie ordinaire	70 »
Cuivre rouge en échange	110 »
— prix marchand	105 »
— étamé	90 »
— tournure	70 »
— jaune dit de campagne échange	71 »
— prix marchand	65 »
— rognure de planche, dit pendant neuf	80 »
— tournure	60 »
— tout-venant en charge	65 »

Vieux Métaux.

FERRAILLES

	Les 1,000 kg
Ferrailles de constructeurs	65 »
— ordinaire dite gros bouts	65 »
— de marchand, dite de campagne	65 »
— de choix	42 50
— vieux platinage	40 »
— cercles de charrettes et essieux	65 »
— barreaux non brûlés	45 »
Ferrailles tuyaux en fers propres	45 »
— rails de terrassement	65 »
— tournure de fer grosse	50 »
— — — petite	45 »

TOLES

Tôles neuves, déchets et rognures	42 50
— de chaudières de 8 m/m et au-dessus (dérivées)	65 »
— à 5 m/m et au-dessus et rognures	65 »
— de choix et au-dessous de 3 m/m	65 »
— de chaudières (non dérivées)	50 »

FONTES

Fonte blanche, dite marmitaille sans brûlée	45 »
— grise ordinaire sans brûlée	47 50
— dite mécanique	50 »
— de vieux tuyaux minces (tartrés)	42 50
— de vieux tuyaux épais (non tartrés)	47 50
— blanche, en bon état (à servir)	75 »
— de vieilles gargouilles	47 50
— vieilles colonnes et plaques en bon état (à servir)	75 »
— tournure propre	25 »
— tournure à l'huile formes et perçures	25 »

FERRAILLE DE CHEMINS DE FER

Rails vieux à double champignon	77 50
— — à vignoles	77 50
Divers : Eclisses et contre-éclisses	77 50
— Selles, boulons, crampons, chevillettes	62 50
— Bandages de locomotives et de wagons	87 50
— Essieux	82 50
— Vieux ressorts (Bessemer)	77 50
Ferraille d'ateliers	65 »
— tournure grosse	50 »
— vieux coussinets de chemins de fer	50 »

PROCÉDÉS ET RECETTES

POUR PRÉSERVER DE LA ROUILLE TOUTE ESPÈCE DE MÉTAUX.

Les fabricants anglais, pour préserver de la rouille les instruments de fer et d'acier qu'ils expédient au loin, les saupoudrent de chaux vive ou les trempent dans l'eau de chaux. Les instruments de fer-blanc, traités de la même manière, se conservent brillants et intacts. Il n'est pas un seul de nos lecteurs qui n'ait à son usage des instruments de fer-blanc, d'acier, de fer, des tuyaux de poêle, etc. Tous ces objets, trempés ou lavés à l'eau de chaux, se conservent indéfiniment. — *(La Vie Pratique.)*

BREVETS D'INVENTION

— 258548. — 1er août 1896, Zaun et Wirtz, rep. par Jaffeux, boul. Saint-Denis, 15 *bis*, Paris. — Fermeture automatique pour fenêtres, etc.

— 228651. — 4 août 1896, Hennuy, rep. par la Société Matray, Litzelmann et Ce, boul. Henri-IV, 31, Paris. — Système de charnière perfectionnée pour châssis de couche à double versant.

— 253696. — 6 août 1896, Ives, rep. par la Société Assi et Genès, rue du Havre, 6, Paris. — Perfectionnements apportés aux fermetures des fenêtres à guillotine.

— 258723. — 7 août 1896, Société anonyme des usines du Pied-Selle, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Perfectionnements aux boutons de serrure.

— 258736. — 8 août 1896, Céruti, rue de l'Escarène, 12, à Nice. — Appareil dit *l'Indispensable*, servant à empêcher toute entrée de clé, fausse-clé et crochet dans les serrures de portes, tiroirs, meubles, bureaux, etc.

— 257307. — 1er août 1896, Riche, quai Conti, 11, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris le 7 juin 1896, pour un compteur d'énergie électrique.

— 258809. — 11 août 1896, Pearl, rep. par la Société Matray, Litzelmann et Ce, boul. Henri-IV, 31, Paris. — Perfectionnements aux tarières.

— 258842. — 11 août 1896, Société dite : *Sterling Cycle Works*, rep. par la Société Thirion et Bonnet, boul. Beaumarchais, 95, Paris. — Machine pour la fabrication d'accessoires de construction.

— 258868. — 13 août 1896, Forestier fils, rep. par Freydier-Dubreul et Janicot, rue de l'Hôtel-de-Ville, 31, Lyon. — Scie circulaire coomobile.

— 258805. — 11 août 1896, Sutton et Hagan, rep. par la Société Matray, Litzelmann et Ce, boul. Henri-IV, 31, Paris. — Perfectionnement aux serrures de portes.

— 258918. — 14 août 1896, Powell, rep. par Lombard-Bonneville, rue de la Chaussée-d'Antin, 22, Paris. — Rouleau perfectionné pour jalousies et appareil servant à le construire.

— 258738. — 11 août 1896, Bessou, rep. par Valteau, rue Paul-Bert, 35, Bordeaux. — Perfectionnement au brevet français no 253634, ayant trait aux nouvelles portes et ouvertures mobiles à glissières avec bandages protecteurs ou tous autres systèmes de glissières appliquées aux rideaux ondulés pour fermetures diverses.

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

SUPPLÉMENT

Au Numéro de Février 1897

DE

L'ART DE LA FERRONNERIE ANCIENNE ET MODERNE

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS (Demandes en Autorisation de bâtir).

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
IIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Greneta, 22	X...	Basile Raynal.
Rue Greneta, 29	J. Roussi.	Albert Bloche.
Rues Réaumur et du Sentier.	Walwien.	Storet.
IIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue des Gravilliers, 47	Eug. Saint-Père.	Le Riche.
Rue des Arquebuses, 7	Barlaud et Bauhain.	Janselme.
Rue Froissart, 15, et rue de Commines, 6	Louis Fagot.	Jean Vayssière.
IVe Arrondt.	M.	
Rue Nonnains-d'Hyères, 8.	E. Andrieu.	Mme Ve Breton.
Ve Arrondt.	MM.	MM.
Rue du Cardinal-Lemoine, 73	Fernand Bellau Rich.	Rich.
Rue Lacépède, 32	X...	Aug. Fougeron.
VIe Arrondt.	M.	M.
Impasse Robiquet, 81, et boul. Montparnasse.	Louis Marnez.	J. Galicher.
VIIe Arrondt.	MM.	MM.
Av. de La Bourdonnais, 65.	H. Mignau.	Robert (locataire).
Rue Amélie, 6	X...	Salmon.
Avenue de Ségur, 19, et avenue Duquesne, 57.	L. Dejey et A. Clément.	Dejey et Ce.
Rue Edmond-Valentin	Marcel Pradier.	Mme Ve Bertrand.
Avenue Bosquet, 18, et r. Edmond-Valentin.	Lucien Virant.	Houdart.
VIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Av. des Champs-Elysées, 34.	X...	Lamiche et Domange (pr. loc.)
Rue Daru	X...	Griffaut.
Rue Clément-Marot, 7, et rue Chambiges, 9.	X...	Mme Pognon.
IXe Arrondt.	MM.	MM.
Rues de Mogador, 16, et de Provence, 78.	P. Dureau et Orième	E. Woitier.
Rue Ambroise-Thomas	J. Lombard.	Cicil.
Rue du Faubourg-Poissonnière, 185 *bis*.	Léopold Decron.	Leclercq.
Rue du Helder, 8	Robert Saglio.	Paul Tripier.
Rue Lallier, 6	Paul Wallon.	Hipp. Garnier.
Rue Lamartine, 14	Nizet.	Baduel.
Rue de Mogador, 18 (angle rue Joubert).	Ch. des Anges.	J. Fayollet.
Rue la Tour-d'Auvergne, 44.	Tassu.	Cavelle.
Rue Pigalle, 11	Humbert.	Bourlier-Dubreuil.
Rue Thimonnier, 8	Lallemand.	Lallemand.
Xe Arrondt.	MM.	MM.
Rue d'Enghien, 27	A. Lepaudre.	Ve Richebois.
Quai de Jemmapes, 44	X...	Guittarot frères.
Rue Pierre-Dupont, 10 (angle pass. Delessert)	Milinaire frères.	Lejean.
Quai de Valmy, 81	J. Roussi.	Jules Fabre.
XIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Amelot, 66	L. George.	B. Bénédic
Av. de la République, 108.	X...	Alfred Clément.
Boul. de Ménilmontant, 55.	X...	E. Béthune.
Av. la République, 16, présumé et r. Servan.	X...	Eug. Grousseaud.
XIIe Arrondt.	MM.	MM.
Boul. de Reuilly, 38, présumé et rue Taine.	H. Boitel.	Chambraud.
Rue Michel-Bizot, 161	Fernand Bellau.	Tauconnier.
Rue Victor-Chevreul, 12	E. Marchand.	Ve Paty-Rivron.
Passage Gatbois, 8	Léon Laureau.	Aimable-Picot.
Boul. Soult, 139-141, et rue Montera, 36.	X...	Guinot.
Rue Fabre-l'Eglantine, 18-20.	J. Biehler.	Ve Carré.
Rue de Bercy, 213.	Blaise.	Gillet et Ce.
XIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Av. d'Ivry, 67 (villa des Tourelles).	Pinat.	Pinat.
Av. d'Ivry, 19, et boul. Masséna, 68.	Barbot et Thomas.	Panhard et Levassor.
Avenue de Choisy, 137	X...	Vasseur.
Rue Croulebarbe, 31	X...	A. Bordier.
Rue de la Salpêtrière, 8	Ch. Binard.	Mlle Robert.
Rue Ernest, 10	X...	Horelle.
Boulevard Kellermann, 102.	Emile Jousset.	A. Landre.
Rue de la Glacière, 31	Garot.	Dulac.
Rue du Moulinet, 24	X...	Bretonnet.
XIVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de la Sablière, 54	X...	Proffit.
Rue la Tombe-Issoire, 33-35.	X...	Chaitron.
Rue Neuve (97-99, r. Vanves).	Petitbon.	Bruller.
Rue de Vanves, 129	G. Grenot.	V. Carré.
Rue Beaunier, 10	Léon Triollet.	Leroy.
Rue Julie, 31	X...	E. Dumont (princ. loc.)
Avenue d'Orléans, 87	G. Van Peteghem.	G. Van Peteghem.
Rue de Montsouris, 24	Michel Rabier.	Tochon Lepage.
Rue de Vanves, 204	Joignaux.	A. Guillard.
Rue Sarrette	E. Andrieu.	Prud'homme.
Rue Bourgeois, 16	T. Sorets et H. Ragache.	Valleron.
Rue Jacquier, 1	Charles Michel.	Larcher.
Avenue du Maine, 87	E. Reposeur.	Allenig.
Boul. Montparnasse, 208, r. Delambre, 2-4-6.	X...	Tourseiller.
Rue de Vanves, 205 *bis*	Baril.	Ce générale des Omnibus.

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
XIVe Arrondt (suite).	MM.	MM.
Rue des Plantes, 27	Ad. Brusselaars.	Deségher.
Avenue d'Orléans, 72	Petit.	Grillet.
XVe Arrondt.	MM.	MM.
Avenue de Suffren, 4	X. Duhaut.	Tourseiller.
Rue des Volontaires, 41	Adelgeist.	Postel-Vinay.
Impasse du Maine, 12	Pierre Brossis.	Ve Kleinhetter.
Rue de Javel, 26	X...	Pierre Letouze.
Boulevard de Vaugirard, 69.	P. Bazard.	Touraille.
Impasse Dupleix, 6	F. Bled.	Besnard.
Rue Fondary, 48	X...	Bonicho, Tyhur (princ. loc.).
Rue Cervantès prolongée, no 1, présumé.	Emile Bainier.	F.-T. Cornuat.
Rue Tyshain	Albert.	X...
Rue Carul, 4	Thollard.	Thollard.
Rue du Commerce, 75	Paul Furet.	Camille Lévy.
Rue du Commerce, 74	Jules Magnin.	Coutant.
Rue l'Abbé-Groult, 94 *bis*	Brusselaars.	Pelletier.
Rue du Théâtre, 48	X...	Mors.
Avenue de Suffren, 6-8	Duhaut.	Tourseiller.
Rue de la Fédération, 62	Rage.	Mme Lagaurgues.
XVIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Longchamp, 26 et rue du Bouquet, 2-4.	E. Larrieu.	L. Perrignon.
Rue Lafontaine, 40-48	Chailleux.	Œuvre d'Auteuil.
Rue de Passy, 22	Marcel Pradier.	Malabard.
Rue Daunier, 5	Rousseau.	Mme Le Magneu.
Place Victor-Hugo, 12, et av. Victor-Hugo, 74.	Aristide Hubaine.	X...
Rue de Boulainvilliers, 11 *bis*.	Toutain.	A. Garnerey.
Avenue de Versailles, 213.	H. Renard.	Turpinat.
Rue de la Pompe, 153	F.-A. Bocage.	Ctesse Robrinsky.
Rue Wéber, 8	Brière de l'Isle et Defosse.	Blondin.
Rue Ribéra, 17	Villemin.	Villemin.
XVIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Navier, 39	A. Wouters.	Mme Ve Coupry.
Rue La Condamine, 18	E. Desplats.	Faivre.
Rue de Tocqueville, 72	P. Moulard et E. Tranchant.	Toutet.
Rue Joseph-Ferdinand, 18	Ch. Genuys.	Ph. Stutz.
Rue d'Offémont, 15	Julien Renault.	Juglar.
Boulev. Malesherbes, 152, et rue Nouvelle.	Ernest Bertrand.	Ernest Bertrand.
Rue Margueritte, 10	Vieux.	E. Martinaud.
Rue de Courcelles, 204 (angle boul. Berthier).	Duchemin et de Tournefort.	Baret.
Rue Edouard-Detaille, 8	Lucien Viraut.	Eug. Donard.
Boulev. des Batignolles, 86.	X...	Aubrun.
Rue Trézel, 3	Aug. Cochois.	Heyerte.
Rue Daubigny, 15-17	E. Duval.	E. Duval.
Rue de Tocqueville, 116	A. Verdonnet.	Pottier.
Rue Guillaume-Tell (angle rue Laugier).	Gayaudon.	Teyssèdre.
Rue Bayen, 14	Ad. Gautrin.	S. Lefranc.
Rue Bridaine, 9	Ernest Gente.	Ernest Gente.
Rue de l'Etoile, 11	X...	L. Pers.
Boulevard Malesherbes, 195.	P. Friesé.	Lalance.
Rue Hélène, 6	Gustave Rives.	Claudius Brun.
XVIIIe Arrondt	MM.	MM.
Rue de Clignancourt, 18	C.-V. Bartaumieux	Déplanté.
Rue Baudelique, 12	A. Grasset-Lagarde	A.-G. Lagarde.
Impasse du Ruisseau, 19	X...	Duchesne.
Rues Lamarck et Damrémont	X...	Lacour.
Rue de Maistre, 62	Charles Arnaud.	X...
Rue Damrémont, 72	Emile Blaise.	Emile Blaise.
Rue des Abbesses, 63	Ernest Gente.	G. Andrieu.
Rue Ordener, 143	F. Bled.	F. Bled.
Avenue de Clichy, 62-64	Lemoux.	Houdart.
Rue de Clignancourt, 147	E. Dalmand.	E. Dalmand.
Rue Philippe-Girard, 69 *bis*.	Marseut.	Ragot.
Rue Lepic, 96	X...	Martin.
Rue Lamarck, 31	W. Hémet.	Chaudon de Bréacelles.
Rue du Marché-Ordener	Lenfant.	Lenfant.
XIXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue des Fêtes, 15	X...	P. Baurens.
Rue des Ardennes, 27	Claude Giroin.	De Grandmaison.
Rue David-d'Angers, 58 présumé	X...	P. Hoffmann.
XXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de la Mare, 7	A. Goris.	Mme Esmard.
Cité Pelleport, 9	X...	Charrat.
Rue des Prairies, 81	H. Boyer.	Mme Ve Cocuelle.
Rue de Bagnolet, 15	X...	Henri Fasseu (loc.).
Avenue Gambetta, 9	A. Goris.	L. Frappier.
Rue de la Dhuis, 3	G. Flageul.	L. Dorche.
Rue des Pyrénées, 173	X...	Daboz.
Rue Orfila, 59-61	A. Clément.	A. Garé.
Rue du Télégraphe, 30	Damalanède.	Champagnac.
Rue de la Dhuis, 9 *bis*	E. Lebègue.	J. Miss.
Rue de l'Est, 6	X...	Louis Bluth.
Rue Orfila, 105	Agussol.	Ribeyron.

REVUE COMMERCIALE — COURS OFFICIELS A PARIS

Fers, Aciers, Tôles.

FERS MARCHANDS *(exempts de droits d'octroi)*

	Les 100 kg
Fers au coke, 1re classe	17 50
— 2e —	18 50
— 3e —	19 50
— 4e —	20 50
Mixtes. — Un franc en plus des fers au coke.	
Au bois. — Trois francs en plus des fers au coke.	
Feuillards. — 1re classe	21 »
— 2e —	22 »
— 3e —	23 »
— 4e —	24 »
— 5e —	25 »
Large-plats. — 1re classe	20 »

Pour les 2e, 3e et 4e classes, il y a un écart de 0 fr. 50 par classe.

FERS SPÉCIAUX

(Octroi de 3 fr. 60 en plus. — Remboursement de l'octroi au comptant).

Fers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Fers à I, ailes ordinaires, 180 à 220 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Fers à I, à rainures, 125 à 165 m/m.	18 50
— 185 à 205 m/m.	19 »
Fers à I, à larges ailes, 1re classe	19 50
— 2e —	20 50
— 3e —	20 50
— 4e —	21 50
— 5e —	22 50

ACIERS DOUX

Aciers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Aciers à I, ailes ordinaires, 180 à 200 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 50
Aciers à I, profils normaux, 1re classe	20 »
— 2e —	20 50
— 3e —	21 »
— 4e —	21 50
Rails neufs de 30 kil	18 50
Rails neufs de 20 kil	19 »
— petits	19 50

TOLES DE CONSTRUCTION

Tôles de 3 mil. et plus, ordinaires	19 50
— bleues Ardennes	21 50
— acier doux ordinaires	22 50

Métaux divers.

CUIVRES

	Les 100 kg
Cuivre rouge en planches	180 »
— en tuyaux sans soudures	202 50
— rouge en fils	195 »
Cuivre jaune en planches, 1re qualité	155 »
— en tuyaux sans soudure	177 50
— en fils	155 »
— du Chili, affiné, en lingots	150 »

ÉTAINS

Étain pur laminé (1 m/m. épaisseur et plus)	250 »
Étain pur laminé, en tuyaux (9 m/m. diamètre intérieur et au-dessus)	250 »
Étain Banca Batavia, en lingots	185 »
— des Détroits	180 »
— anglais	180 »
— français en lingots	175 »

PLOMBS

Plomb laminé et en tuyaux	43 »
— tuyaux de 10 à 19	46 »
Plomb brut de France et autres pays	33 »

ZINCS

Zinc laminé	68 »
— tuyaux de 0,05 et au-dessus	72 »
— brut de Silésie	53 »
— autres provenances	52 »

ANTIMOINE

Anglais	95 »
D'Auvergne	100 »

BRONZES ET CUIVRES VIEUX EN REPRISE

Vieux bronze mécanique	105 »
De robinetterie ordinaire	75 »
Cuivre rouge en échange	115 »
— prix marchand	110 »
— étamé	95 »
— tournure	75 »
— jaune dit de campagne échange	75 »
— prix marchand	70 »
— rognure de planche, dit pendant neuf	85 »
— tournure	65 »
— tout-venant en charge	70 »

Vieux Métaux.

FERRAILLES

	Les 1,000 kg
Ferrailles de constructeurs	65 »
— ordinaire dite gros bouts	65 »
— de marchand, dite de campagne	65 »
— de choix	42 50
— vieux platinage	40 »
— cercles de charrettes et essieux	65 »
— barreaux non brûlés	45 »
Ferrailles tuyaux en fers propres	45 »
— rails de terrassement	65 »
— tournure de fer grosse	50 »
— — — petite	45 »

TOLES

Tôles neuves, déchets et rognures	42 50
— de chaudières de 8 m/m et au-dessus (dérivées)	65 »
— à 5 m/m et au-dessus et rognures	65 »
— de choix et au-dessous de 3 m/m	65 »
— de chaudières (non dérivées)	50 »

FONTES

Fonte blanche, dite marmitaille sans brûlée	45 »
— grise ordinaire sans brûlée	47 50
— dite mécanique	50 »
— de vieux tuyaux minces (tartrés)	42 50
— de vieux tuyaux épais (non tartrés)	47 50
— blanche, en bon état (à servir)	75 »
— de vieilles gargouilles	47 50
— vieilles colonnes et plaques en bon état (à servir)	75 »
— tournure propre	25 »
— tournure à l'huile formes et perçures	25 »

FERRAILLE DE CHEMINS DE FER

Rails vieux à double champignon	77 50
— — à vignoles	77 50
Divers : Eclisses et contre-éclisses	77 50
— Selles, boulons, crampons, chevillettes	62 50
— Bandages de locomotives et de wagons	87 50
— Essieux	82 50
— Vieux ressorts (Bessemer)	77 50
Ferraille d'ateliers	65 »
— tournure grosse	50 »
— vieux coussinets de chemins de fer	50 »

Plombs.

Vieux pour échange, les 104 kil	10 »
Planches et tuyaux, prix marchand, les 100 kil	26 »
Fondus	23 »

Zincs.

Vieux pour échange, 50 0/0 du cours, laminé	» »
Rognures neuves de la Vieille-Montagne	35 50
De couverture, prix marchand	33 50
Chiffonnier	29 »

PROCÉDÉS ET RECETTES

PEINTURE POUR LES RÉCIPIENTS MÉTALLIQUES

La *Revue de Chimie industrielle* indique le procédé suivant pour la peinture intérieure des récipients métalliques.

Il consiste, tout d'abord, à mélanger du sulfate de baryte, finement pulvérisé, avec du blanc d'œuf, c'est-à-dire chimiquement, de l'albumine, de façon à former une bouillie semi-pâteuse. On procède alors à la peinture.

Les récipients, préalablement nettoyés au carbonate de soude, sont recouverts d'une première couche de peinture isolante, que l'on sèche à chaud jusqu'à ce qu'elle ait durci ; puis on applique une seconde couche que l'on sèche de même. Cela fait, on soumet la peinture à l'action de la vapeur ou de l'eau bouillante, ce qui amène la coagulation de l'albumine. Ensuite, on l'imbibe encore une fois d'albumine que l'on traite également par la vapeur ou l'eau chaude.

Cette peinture est remarquablement résistante et durable, aussi bien contre les actions mécaniques que contre les influences chimiques. Elle adhère si parfaitement à la surface métallique, qu'on ne peut l'enlever qu'en la grattant au couteau.

Elle n'éclate ni ne s'écaille, même si le récipient est fortement bosselé, car elle est très élastique. Elle résiste très

bien à la chaleur et aux liquides chauds, ce qui permet d'utiliser les récipients ainsi enduits pour la cuisson.

Elle a surtout une grande importance pour les récipients en aluminium, métal facilement attaqué et dissous par des principes contenus dans les aliments et les boissons.

BREVETS D'INVENTION

— 259203. — 26 août 1896, Lévy, dit Gerard, rep. par Bonnet, rue Albouy, 9 *bis*, Paris. — Nouveau procédé pour produire en plâtre, ciment et autres matières analogues, des panneaux représentant des fleurs, feuilles, plantes, etc., en vue d'obtenir des panneaux décoratifs.

— 259204. — 26 août 1896, Société Tortorici et Grasso, rep. par Matray, Litzelman et Cᵉ, boul. Henri-IV, 31, Paris. — Système pour couvrir d'une couche d'asphalte les objets en ciment, chaux et sable et argile, tels que tuyaux, vases, statues et, en général, tous les matériaux de construction comme les conduits pour gaz, électricité et eau, afin de leur donner de la consistance et imperméabilité sans souillure.

— 259224. — 27 août 1896, Grunhut, rep. par Grimont et Kastler, boul. Beaumarchais, 67, Paris. — Innovations dans la fabrication des pierres artificielles.

— 259253. — 28 août 1896, Kléber, rep. par Blétry aîné, boul. de Strasbourg, 2, Paris. — Procédé de fabrication de pierres artificielles.

— 259222. — 27 août 1896, Loehr, rep. par Grimont et Kastler, boul. Beaumarchais, 67, Paris. — Pavage du sol avec garniture de corps durs.

— 259161. — 25 août 1896, Vanstone, rep. par Boramé et Julien, avenue de la République, 8, Paris. — Perfectionnements dans les ébauches d'écrous et les machines pour les fabriquer.

— 259266. — 28 août 1896, Société Elkington et Cᵒ Limited et M. Fellows, rep. par Josse, rue de la Chaussée-d'Antin, 58 *bis*, Paris. — Table ou cuvette à souder ou braser, nouvelle ou perfectionnée.

— 259287. — 29 août 1896, Brousset, rep. par Boramé et Julien, avenue de la République, 8, Paris. — Perfectionnements apportés aux appareils de serrage employés dans la menuiserie.

— 259310. — 31 août 1896, Focke, rep. par Dumas, rue Saint-Georges, 29, Paris. — Manche de support et d'agrafage pour limes en lames minces démontables.

— 259427. — 3 septembre 1896, Wachtl, rep. par Armengaud jeune, boul. de Strasbourg, 23, Paris. — Système d'enclume avec plaque d'acier échangeable à froid.

— 259469. — 5 septembre 1896, Seebacher et Eitzinger, rep. par Blétry aîné, boul. de Strasbourg, 2, Paris. — Manche ou poignée pour outils à racler, couper, etc.

— 240301. — 11 août 1896, Robergel, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Cert. d'add. brevet pris le 25 juillet 1894 pour nouveau système de chaîne.

— 259066. — 21 août 1896, Société Bricard frères, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Système de mécanisme pour permettre l'ouverture simultanée des deux battants des portes doubles, des fenêtres ou des portes-fenêtres.

— 259064. — 21 août 1896, Arthur et François, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Système d'indicateur perfectionné pour maisons et autres bâtiments.

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

SUPPLÉMENT
Au Numéro de Mars 1897
DE
L'ART DE LA FERRONNERIE ANCIENNE
ET MODERNE

Dorure aux anciens et nouveaux Procédés
ARGENTURE et NICKELURE
PEINTURE au FOUR, SPÉCIALE pour les TRAVAUX en FER FORGÉ





Ancienne Maison METFREDERQUE et MERLIER
FONDÉE EN 1830

M. BORGAT

SUCCESSEUR
Peintre Doreur-Vernisseur-Bronzeur sur Métaux

MEUBLES LAQUÉS au FOUR
Réargenture de Couverts
Réparations et remise à neuf de vieilles Dorures et d'Objets d'art
Soudure à l'Argent, au Cuivre et à l'Étain
36, rue de Lévy, PARIS

Spécialité de Tôles planées
MAISON FONDEE en 1858 — USINE A VAPEUR

Victor BOISSART

SUCCESSEUR
De MAISON Aîné et de PASSOT Frères
pour les Recouvrements en Fer, en Cuivre et Moulures diverses
Pour Portières de Wagons et Voitures
Des Maisons A. AUZOLLE, HUGON et DUCOURTIOUX
TOLERIE SUR COMMANDE
POUR CHEMINS DE FER, USINES ET FABRIQUES
Écussons en Tôle pour Enseignes
Couverture en Tôle d'une seule pièce
Pour Coupés et Quatre Places
Tôle pour Voitures planée ou non planée
TOLE STRIÉE
TOLE POUR SERRURERIE
SUR MESURES
Panneaux de Grilles, Vérandas, Marquises, Volets, etc.
TÉLÉPHONE
45, rue Riquet, PARIS

FABRIQUE de GRILLAGES
De tous Systèmes

H. BRUYANT

25 *bis*, rue des Renaudes, PARIS-TERNES

GRILLAGES ONDULÉS nouveaux modèles déposés
GRILLAGES
à la main et mécaniques

RENARD

44, rue des Moines, 44
PARIS
VÉRIFICATEUR-MÉTREUR
SPÉCIAL EN SERRURERIE

MANUFACTURE
D'Appareils Électriques

Antoine WERY

BUREAUX ET MAGASINS
93, rue de Miromesnil, PARIS

Fils, Câbles, Sonneries, Piles, Boutons, Poires
CONTACTS, INTERRUPTEURS, ACOUSTIQUES
Téléphones américains à Magnèto
EXTRA SUPÉRIEURS
PILES à VASES POREUX
Contenant 50 °/ₒ de Peroxyde de Manganèse de Saxe
Garanti 92 °/ₒ de pureté
(ÉNERGIE et LONGUE DURÉE)
Tous les soins et la promptitude
SONT APPORTÉS
dans l'exécution des Commandes

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
IIIe Arrondt.	MM.	M.
Impasse de la Photographie, 11 présumé	L. Monier.	Ch. Lamy.
Impasse Berthaud	X...	Mme Regnault.
VIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue St-André-des-Arts, 49.	H. Degrève.	Jurgensen.
Boul. du Montparnasse, 133.	G. Rives.	Mme Ve Guignard.
Rue du Regard, 20	X...	J. Ballinary.
Rue Hautefeuille, 8 et rue des Poitevins, 1	Mignan.	Boudreaux.
VIIe Arrondt.	MM.	MM.
Avenue Duquesne, 47, et place St-François-Xavier.	Roze.	Roze.
Rue de Varennes, 17	H. Marchand.	Albert Dehaynin.
Rue Edmond-Valentin, 5	Guigardet.	Guigardet.
Rue de Grenelle, 172	Louis Parent.	Legroux.
Rue de Grenelle, 195	Laurent.	Raoult-Grospiron.
Rue Vignon, 34	Julien Renault.	Mme Ve Duhesme.
Rue Vaneau, 31	A. Lanier.	Nicolas.
VIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Boccador, 15	Rage.	H. Laurent.
Rue d'Edimbourg, 5	G. Rives.	Ce générale des Immeubles.
Rue du Rocher, 88	Edmond Lecq.	L. Otteinheim.
Xe Arrondt.	M.	M.
Rue du Faubourg-Saint-Martin, 222	A. Grasset-Lagarde	Emmanuel Frézier
XIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Mont-Louis, 3-5	A. Gorès.	C. Beaurin.
Avenue Philippe-Auguste, 18-18 *bis*	Paul Lecoq.	Paul Lecoq.
Rue des Boulets, 93	G. Lebel.	Paul Aubert.
Aven. Philippe-Auguste, 41.	X...	Mme Ve Osmalins.
Rue Faidherbe, 21 présumé.	Chedeville et Deulos fils.	Chedeville et Deulos fils.
XIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Crozatier, 60	De Tramasures.	Trouslard.
Rue Claude-Decaen, 73	X...	Steineck.
Rue de la Véga, 3	A. Colin et fils.	Vermorel.
Rue du Niger, 1	X...	Haentgès frères.
Rue de Charenton, 171	Papinot.	Ruel.
Rue de Fécamp, 2	Chiseau.	Chiseau.
Rue des Meuniers, angle de la rue Nicolaï	Bled.	Anvert.
XIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Gandon, 33-35	Gombert.	Douet.
Rue du Moulin-des-Prés et boulevard d'Italie, 27	X...	Mme Ve Mialet.
Rue Bobillot, angle rue Guiton-de-Morvaux	J. Astruc.	J. Nolleval.
Rue Clisson, 82	C. Charpentier.	Deroche (locataire).
Quai de la Gare, 89	X...	Coudert.
Avenue de Choisy, 55	X...	Guillenard.
Rue du Chevaleret, 21 *bis* et rue projetée	Feuneille.	Lecointe.
XIVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Couche, 3	Baillion.	Mme Coinet.
Villa Deshayes, 9	X...	Bouchard.
Rue Dareau, 73	Lecourtois.	Montgredien et Ce.
Rue Gassendi, 44	X...	Lédier.
Rue Gassendi, 17	J. Thollard.	J. Thollard.
Rue Sainte-Eugénie	X...	Maison Bréguet.
Rue du Parc-Montsouris, 5.	X...	Darlay.
Rue Beaunier, 50	Ph. Jolivald.	Sondag.
XIVe Arrondt (suite).	MM.	MM.
Boulevard Brune, 63	Chatelain.	Société « Le Pavage ».
Rue d'Alésia, 196 et rue Vercingétorix, 145	A. Seillier et M. Charpentier.	V. Seillier.
Rue d'Alésia, 23	E. Reposeur.	Massy.
Rue Coulmiers, 7	Léon Daubourg.	Pitacus.
Avenue du Maine, 149	X...	Lormand.
XVe Arrondt.	MM.	MM.
Avenue de Suffren, 44	Chatelain.	Testud.
Avenue de Suffren, 26	Augustin Rey.	Sautter, Harlé et Ce.
Avenue de Suffren, 46 et passage Louvet	Morel.	Louvet.
Rue Cervantes, 3	Emile Bainier.	Pinet.
Rue Herr prolongée	Couture.	Mesnard.
Rue du Château, 19	Devaulx et Nonnon.	Belin.
Rue de la Fédération, 57	X...	Monthivier (locataire).
Rue Pasteur, 19	Schmidt.	Rivoire.
Quai de Grenelle, 41	Blanche.	Société des Glacières de Paris
Boulevard de Grenelle, 146.	De Tramasures.	Le Blond.
Rue Franquet, 6	A. Brusselaars.	Léger.
XVIe Arrondt.	MM.	MM.
Avenue de Versailles, 22	X...	Le Senrec.
Aven. de Versailles, 104-106.	X...	J.-B. de Beaupré.
Rue Lemarois, 9	E. Toutain.	E. Forstez.
Rue Spontini, 28	X...	Moussart (princ. locat.).
Rue Bassano, 20	Noël.	Monti.
XVIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Tocqueville, 34 et rue Cosnard, 3	Benouville.	Reyrel.
Rue Margueritte, 11	X...	Chaléat.
Avenue de Clichy, 70	Cambon.	Péricaud.
Avenue de Saint-Ouen, 129.	Gautrin.	Heyert.
Rue Nollet, 18	Puviez.	De Mandre.
Boulevard Bessières, 31	X...	Billaudé.
XVIIIe Arrondt	MM.	MM.
Rue Custine prolongée, 48 présumé	X...	G. Demouchy.
Boulevard Ornano, 13	L. Faye.	Genestet, Wallon et Ce (loc.).
Rue Lamarck	X...	J. Mallet.
Rue Alphonse-Poitevin	X...	J. Egg.
Passage Duchesne, 3	De Tournelort et Duchemin.	Belfara.
Passage Ruelle, 10	L. Sergent.	Grégoire.
Rue Caulaincourt, angle rue de la Fontaine-du-But	Bled.	Sudriès.
Boulevard de la Chapelle, 90.	X...	E. Roussel.
XIXe Arrondt	MM.	MM.
Rue Rouvet, 7	X...	Borel.
Boulevard de la Villette, 30.	X...	Minier.
Rue des Alouettes, 14	X...	Burgasser.
Rue Bouret, 29	C. Michel.	Chapelle.
Passage Dubois, 3-5	Letourneur.	Audrièse.
Villa Bocquet, 13	C. Marcot.	Guilbaud.
Rue Manin, 35-37	Mathieu Moreau.	F.-E. Vuillaume.
Rue de Flandre, 68	L. Langlois.	Th. Guiard.
XXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Ménilmontant, 28	Casimir Leclère.	Durand.
Cours de Vincennes, 109	Bernard.	Bernard.
Rue Piat, 33	X...	Cadot.
Rue de la Duée, 41	Paul Tiérez.	Lefebvre.
Rue Ramus, 14	Paul Tiérez.	Laparra.
Rue Julien-Lacroix, 10	Heuzé.	X...
Rue de Bagnolet, 96	X...	Courteille.
Rue du Marché-Ordener, 24.	Lenfant.	Lefrançois.
Rue du Pressoir, 35	Gillet.	Pillaut.

REVUE COMMERCIALE — COURS OFFICIELS A PARIS

Fers, Aciers, Tôles.

FERS MARCHANDS *(exempts de droits d'octroi)*

	Les 100 kg
Fers au coke, 1re classe	17 50
— 2e —	18 50
— 3e —	19 50
— 4e —	20 50

Mixtes. — Un franc en plus des fers au coke.

Au bois. — Trois francs en plus des fers au coke.

Feuillards. — 1re classe	21 »
— 2e —	22 »
— 3e —	23 »
— 4e —	24 »
— 5e —	25 »
Large-plats. — 1re classe	20 »

Pour les 2e, 3e et 4e classes, il y a un écart de 0 fr. 50 par classe.

FERS SPÉCIAUX

(Octroi de 3 fr. 60 en plus. — Remboursement de l'octroi au comptant).

Fers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Fers à I, ailes ordinaires, 180 à 220 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Fers à I, à rainures, 125 à 165 m/m.	18 50
— 185 à 205 m/m.	19 »
Fers à I, à larges ailes, 1re classe	19 50
— 2e —	20 50
— 3e —	20 50
— 4e —	21 50
— 5e —	22 50

ACIERS DOUX

Aciers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Aciers à I, ailes ordinaires, 180 à 200 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 50
Aciers à I, profils normaux, 1re classe	20 »
— 2e —	20 50
— 3e —	21 »
— 4e —	21 50
Rails neufs de 30 kil.	18 50
Rails neufs de 20 kil.	19 »
— petits	19 50

TOLES DE CONSTRUCTION

Tôles de 3 mil. et plus, ordinaires.	19 50
— bleues Ardennes	21 50
— acier doux ordinaires	22 50

Métaux divers.

CUIVRES

	Les 100 kg
Cuivre rouge en planches	180 »
— en tuyaux sans soudures	202 50
— rouge en fils	195 »
Cuivre jaune en planches, 1re qualité	155 »
— en tuyaux sans soudure	177 50
— en fils	155 »
— du Chili, affiné, en lingots.	150 »

ÉTAINS

Étain pur laminé (1 m/m. épaisseur et plus)	250 »
Étain pur laminé, en tuyaux (9 m/m. diamètre intérieur et au-dessus).	250 »
Étain Banca Batavia, en lingots	185 »
— des Détroits	180 »
— anglais	180 »
— français en lingots	175 »

PLOMBS

Plomb laminé et en tuyaux	43 »
— tuyaux de 10 à 19	46 »
Plomb brut de France et autres pays.	33 »

ZINCS

Zinc laminé	68 »
— tuyaux de 0,05 et au-dessus	72 »
— brut de Silésie	53 »
— autres provenances	52 »

ANTIMOINE

Anglais	95 »
D'Auvergne	100 »

BRONZES ET CUIVRES VIEUX EN REPRISE

Vieux bronze mécanique	105 »
De robinetterie ordinaire	75 »
Cuivre rouge en échange	115 »
— prix marchand	110 »
— étamé	95 »
— tournure	75 »
— jaune dit de campagne échange	75 »
— prix marchand	70 »
— rognure de planche, dit pendant neuf	85 »
— tournure	65 »
— tout-venant en charge	70 »

Vieux Métaux.

FERRAILLES

	Les 1,000 kg
Ferrailles de constructeurs	65 »
— ordinaire dite gros bouts.	65 »
— de marchand, dite de campagne	65 »
— de choix	42 50
— vieux platinage	40 »
— cercles de charrettes et essieux	65 »
— barreaux non brûlés	45 »
Ferrailles tuyaux en fers propres	45 »
— rails de terrassement	65 »
— tournure de fer grosse	50 »
— — — petite	45 »

TOLES

Tôles neuves, déchets et rognures	42 50
— de chaudières de 8 m/m et au-dessus (dérivées)	65 »
— à 5 m/m et au-dessus et rognures	65 »
— de choix et au-dessous de 3 m/m	65 »
— de chaudières (non dérivées).	50 »

FONTES

Fonte blanche, dite marmitaille sans brûlée	45 »
— grise ordinaire sans brûlée	47 50
— dite mécanique	50 »
— de vieux tuyaux minces (tartrés)	42 50
— de vieux tuyaux épais (non tartrés)	47 50
— blanche, en bon état (à servir)	75 »
— de vieilles gargouilles	47 50
— vieilles colonnes et plaques en bon état (à servir)	75 »
— tournure propre	25 »
— tournure à l'huile formes et perçures	25 »

FERRAILLE DE CHEMINS DE FER

Rails vieux à double champignon	77 50
— — à vignoles	77 50
Divers : Eclisses et contre-éclisses	77 50
— Selles, boulons, crampons, chevillettes	62 50
— Bandages de locomotives et de wagons	87 50
— Essieux	82 50
— Vieux ressorts (Bessemer)	77 50
Ferraille d'ateliers	65 »
— tournure grosse	50 »
— vieux coussinets de chemins de fer	50 »

Plombs.

Vieux pour échange, les 104 kil.	10 »
Planches et tuyaux, prix marchand, les 100 kil.	26 »
Fondus	23 »

Zincs.

Vieux pour échange, 50 0/0 du cours, laminé	» »
Rognures neuves de la Vieille-Montagne	35 50
De couverture, prix marchand	33 50
Chiffonnier	29 »

PROCÉDÉS ET RECETTES

MOYEN D'ENLEVER LES TACHES DE ROUILLE SUR LE FER ET L'ACIER

D'après M. Auguste Buecher, il faut employer la solution suivante :

Eau distillée	1 litre
Acide tartrique	3 gr.
Chlorure de zinc	10 »
Chlorure de mercure	2 »
Solution d'indigo diluée au centième	50 cc.

POUR PRÉSERVER DE LA ROUILLE TOUTE ESPÈCE DE MÉTAUX.

Les fabricants anglais, pour préserver de la rouille les instruments de fer et d'acier qu'ils expédient au loin, les saupoudrent de chaux vive ou les trempent dans l'eau de chaux. Les instruments de fer-blanc, traités de la même manière, se conservent brillants et intacts. Il n'est pas un seul de nos lecteurs qui n'ait à son usage des instruments de fer-blanc, d'acier, de fer, des tuyaux de poêle, etc. Tous ces objets, trempés ou lavés à l'eau de chaux, se conservent indéfiniment. — *(La Vie Pratique.)*

BREVETS D'INVENTION

— 259513. — 7 septembre 1896, Müller et Mussen, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Système de clé à vis.

— 259536. — 8 septembre 1896, Steenwinkels, rep. par Faber, rue de Provence, 62, Paris. — Lampe à souder inexplosible avec bec à air Steenwinkels.

— 259538. — 8 septembre 1896, Corp, rep. par Caron, boul. Rochechouart, 17, Paris. — Perfectionnements apportés aux écrous.

— 259566. — 9 septembre 1896, Gayer, rue du Rhin, 5, et Poyet, villa Sadi-Carnot, 4, Paris. — Appareil à diviser.

— 259572. — 9 septembre 1896, Société Édoux et Cᵉ, rue Lecourbe, 76, Paris. — Perfectionnements apportés au fonctionnement des ascenseurs électriques.

— 259575. — 9 septembre 1896, Klingelhofer, rep. par la Société Marillier et Robelet, boul. Bonne-Nouvelle, 42, Paris. — Machine perfectionnée pour cintrer les bandes métalliques cannelées.

— 259621. — 11 septembre 1896, Burton fils, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Perfectionnements dans les machines à parer, couper, rogner et dresser les bois, les cuirs, etc.

— 259619. — 11 septembre 1896, rep. par la Société Brandon et fils, rue de Provence, 59, Paris. — Vis transporteuse sans fin à axe creux pour le retour de l'excédent de matière.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En TOURAINE, aux CHATEAUX des BORDS DE LA LOIRE

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la LIGNE de SAINT-NAZAIRE au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE : 1re classe, **86** francs; 2e classe, **63** francs.
Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à **Tours, Loches,** et retour à **Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande,** et retour à **Paris,** *via* **Blois** ou **Vendôme,** ou par **Angers** et **Chartres,** sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e ITINÉRAIRE : 1re classe, **54** francs; 2e classe, **41** francs.
Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à **Tours, Loches,** et retour à **Tours, Langeais,** et retour à **Paris,** *via* **Blois** ou **Vendôme.**

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le *Livret-Guide* de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

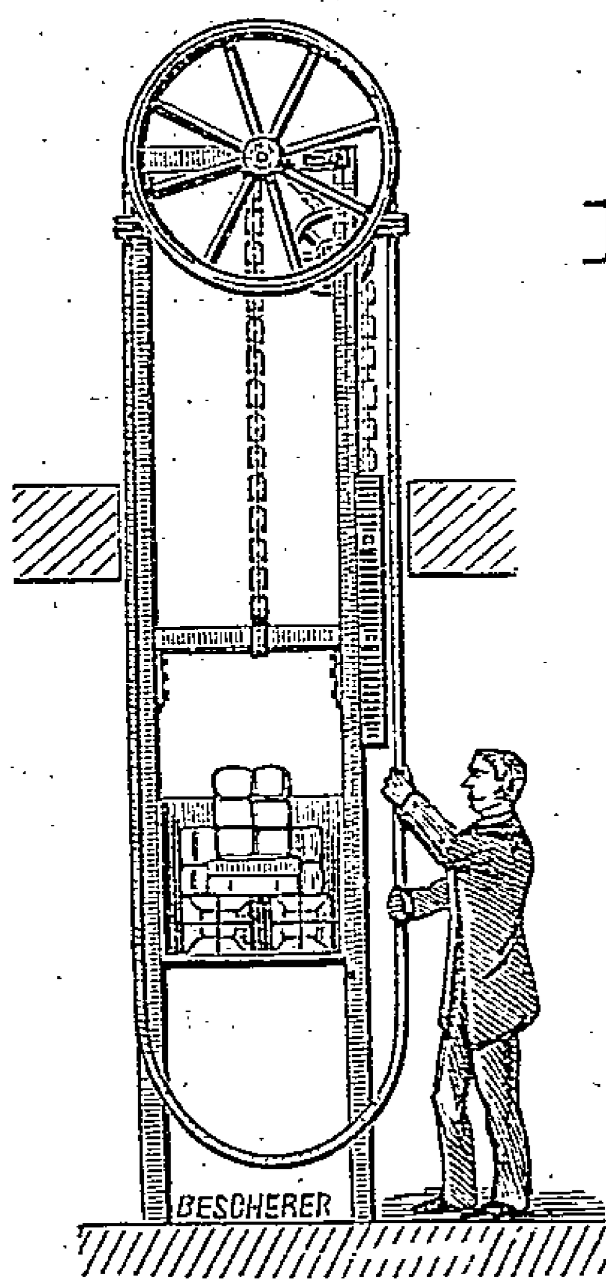


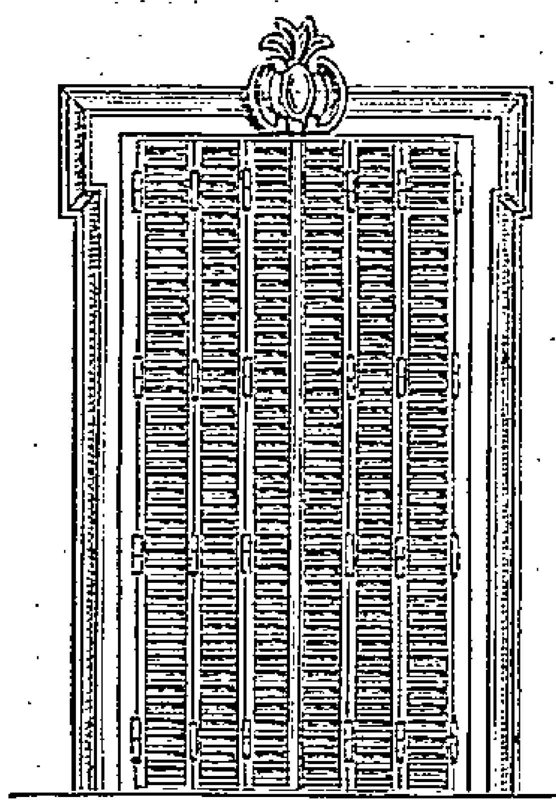
JOMAIN

12, rue des Écluses-Saint-Martin, 12

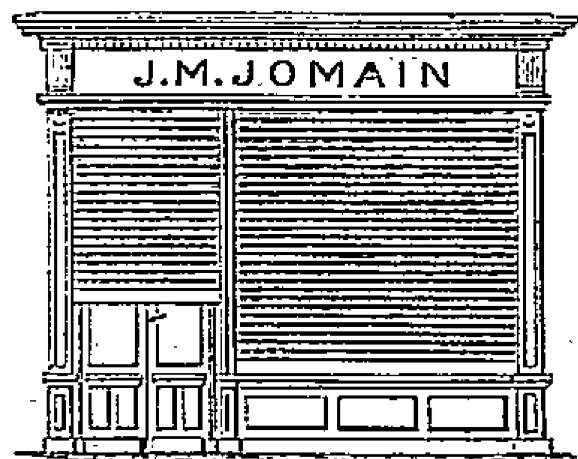
PARIS

MONTE-CHARGES









MONTE-PLATS

PERSIENNES ET FERMETURES EN FER

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

EXPOSITIONS DE PARIS : Diplôme d'Honneur 1890; Hors Concours 1895, MEMBRE DU JURY

Envoi franco de l'Album

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

SUPPLÉMENT
Au Numéro de Avril 1897
DE
L'ART DE LA FERRONNERIE ANCIENNE ET MODERNE

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
Ier Arrond^t.	MM.	MM.
Rue Richelieu, 41	Marschal.	A. Boilot.
Rue J.-J.-Rousseau, 66	A. Devray.	Damerval aîné.
Rue J.-J.-Rousseau, 78	Francis Boizot.	Lefort.
IIe Arrond^t.	M.	M.
Rue des Petits-Carreaux, 43	René Dubuisson.	Mathieu.
IIIe Arrond^t.	MM.	MM.
Rue Villehardouin, 8	F. Bellan.	Mme Ve Martin.
Rue Quincampoix, 100, et r. aux Ours, 17.	Augustin Latour.	Mme Ve Sanorer.
Rue Charlot, 56	A. Vachette.	Mlle G. Cornu.
Rue Vieille-du-Temple, 76	G. Camus.	Ce Française des Métaux.
Rue du Parc-Royal, 12	E. Brunnais et A. Hébrard.	Société immobilière.
IVe Arrond^t.	MM.	MM.
Rue de Rivoli, 48	A.-P. Lacoste.	Simon.
Rue Charles-V, 23	Cl. Labouret.	Labouret.
Ve Arrond^t.	MM.	MM.
Rue Saint-Jacques, 340	Galopin.	Decaux.
Rue du Cardinal-Lemoine	X...	George Martin.
Rue de la Parcheminerie, 20.	X...	Benoist.
Rue Monge, 97	X...	Savouré.
VIe Arrond^t.	MM.	MM.
Boulevard Montparnasse, 129.	Rives.	Mme Ve Guignard.
Rue de Nevers et rue Guénégaud, 21	Charpentier et Dupuis.	MM. Morize.
Avenue de Saxe, 31	A. Hubert.	Grindey.
Rue du Four, 10-12-14	Zobel.	Guillaume.
Rue du Dragon, 18	E. Chastel.	E. Lecoursonnois.
Rue de La Barouillère, 15-17.	L. Destors.	L. Destors.
Rue de Vaugirard, 107-109	Paul Bonpaix.	Mme Ve Hannoyer.
Passage Stanislas, 3, et rue N.-D.-des-Champs, 66 *bis*	X...	de Resbecq.
VIIe Arrond^t.	MM.	MM.
Rue Augereau, 10	Heiner.	Thibault.
Rue Valadon, 8	X...	Mlle Elise Vieille.
Rue de Grenelle, 190	J. Hacquart.	Mme Ve Seyeux.
Rue Valadon, 10	X...	Grangiens.
Rue de Grenelle, 137-139-141	Gaston Rozet.	Mme de Baillehache.
Rue Dupont-des-Loges, et rue Sédillot, 3	X...	Godart.
Boulevard Saint-Germain, 232.	X...	Mme Ve Siry.
Rue Rousselet, 3	X...	Barbedette.
Rue Dupont-des-Loges	X...	Decesse.
Rues Duroc, Masseran, Bertrand et d'Eblé	L. C. Boileau.	Magasins du Bon-Marché.
VIIIe Arrond^t.	MM.	MM.
Rue Beaujon, 5, et rue du Bel-Respiro	Gagey.	Alexandre Audré.
Rue de la Pépinière, 23	Bourvin de Boissin.	Defoer.
Avenue des Champs-Elysées, rues Bassano, Vernet et Galilée	George Chedanne.	Elysée Palace-Hôtel
Rue Larible, 6	Henri Dardant.	E. Cabassol.
Rue Vernet, 20	Salleron.	Carraby.
Rue de Rigny, 5	Gustave Boistel.	E. Leboulanger.
IXe Arrond^t.	MM.	MM.
Rue Caumartin, 68	Em. Garot.	Mme d'Angerville.
Rue Rochechouart, 73	Blotz.	Dufresnel.
Rue de Dunkerque, 55	E. Blanchet.	P. Letellier.
Rue de Dunkerque, 31	Flamant.	Baschet.
Rue de la Tour-d'Auvergne, 17.	Bouchon.	Société immobilière.
Rue d'Abbeville, 17	G. Lefort.	Coudert.
Rue de la Boule-Rouge, 1	Hanotiaux et Barba.	Chanson.
Rue de Londres, 10-10 *bis*	Ch. Adelgeist.	Compagnie Thomson-Houston
Faubourg Montmartre, 45	Hanotiaux et Barba.	Mary Gillet.
Xe Arrond^t.	MM.	MM.
Faubourg Saint-Martin, 230	A. Grasset-Lagarde.	E. Frézier (principal locataire)
Rue Louis-Blanc, 15	Moitet.	Pierre Adam.
Rue de Lancry, 63	X...	Leblanc Barbedienne.
Rue Bichat, 50	P. Hervey-Picard et fils.	Petit.
Rue de Paradis, 41	Coulomb et Chauvet.	Mme Ve Pauhard.
Rue Saint-Maur, 212	Louis Taisne.	Viellard Migeon.
XIe Arrond^t.	MM.	MM.
Rue Ternaux, 4-6	A. Walmen.	E. Mayer.
Cité Joly, 10	X...	E. Bernicard,
Rue du Chemin-Vert, 144	A.-V. de Murat.	Testut.
Avenue de la République, 79 présumé	Joanny, Bernard, E. Robert.	Chambre de Comm. de Paris
Passage Maurice, 4	Léon Perrain.	Schmit.
Rue Sedaine. 45	E. Veber.	Jonte.
Rue Pierre-Levée, 15 *bis*	X...	H. Mathieu.
XIIe Arrond^t.	MM.	MM.
Rue de la Voûte, 43	E. Flavien.	Lemaître.
Rue de la Lancette, 4	F. Bellan.	Mme Ve Deloison.
Rue des Marguettes, 25	X...	L. Grimmeisen.
Rue de Cotte, 13	Eug. Michel.	Mercier.
Rue Michel-Bizot et rue de Picpus	A. Lepandu.	Mme Ve Guyard.
Rue Jaucourt, 12 présumé	Louis Lefranc.	Besombes.
Rue de la Voûte, 12	Paul Lahire.	Joffre.
Avenue Ledru-Rollin, 65	Ch. Dambrun.	Mme Feray.
Rue du Sentier-Montempoivre, 11	Porché.	Brazier.
Rue de Charenton, 244	Decron.	Vautier.
Rue de Toul (angle Sentier Montempoivre).	X...	E. Maugean.
XIIIe Arrond^t.	MM.	MM.
Boulevard de l'Hôpital, 118	G. Duhaupas jeune.	Ribes.
R. du Château-des-Rentiers, 59.	X...	Louis Pessy.
Avenue de Choisy et rue des Hospices	Redon.	Delsol.
Rue Damesne, 11	Large.	Burtgen.
Boulevard de la Gare, 179, et rue du Château-des-Rentiers, 195-197	X...	Vachey.
Rue de Montsouris, 7	X...	A. Guinot.
Rue de Campo-Formio	X...	Soc. anon. du charbon Paris.
Rue des Terres-au-Curé, 11	Abel Gerbaud.	Leroux.
Rue Bobillot (anciennement rue du Moulin-des-Prés, 33)	L.-P. Marquet.	Brot.
Rue de Clisson, 21-23	M. Bergounioux.	Michel jeune.
Boulevard Arago, 23	Robert.	Lander.
Impasse Masséna, 4	Louis Chevalier.	Julhia.
Avenue de Choisy, 118	Ernest Olivier.	H. Oudot.
Rue Amiral-Mouchez, 40	Robert.	Barnoncel, Billaud et Cie.
Rue Bobillot (angle impasse du Moulin-des-Prés)	Emile Jousset.	Dumont.
XIVe Arrond^t.	MM.	MM.
Rue Boulitte (voie privée sur la rue Sidot)	X...	E. Dolivet.
Rue Montbrun, 22	X...	Rioray.
Rue Besout, 18, et rue Hallé	X...	Rioray.
Rue Gazan, 19 présumé	J. Vieuq.	E. Daveau.
Rue Boulitte, angle r. Joannès.	J. Cahen.	Michel Cahen.
Rue d'Alembert, 2, et rue Hallé, 19	L. Saulier.	Mme Ve Fiocre.
Rue d'Alésia, 66 présumé	X...	Biord.
Rue de Vanves, 137	Brusselaars.	Claret.
Rue Henri Regnault, 16	Grosmaire.	Beccart.
Rue d'Alésia, 215	E. Andrieu.	Mme Ve Dampou et Marchand
Rue Jonquoy, 19	Henri Blaise.	Gontier.
Rue Didot, 119	Henri Blaise.	Mme Collet.
Rue de Coulommiers et avenue de Châtillon	Parcq.	Borédon.
Rue de Saône, 29	E. Andrieu.	Bourgeois.
Rue Froidevaux, 67	X...	H. Fleury.
Rue du Château, 132	Eug. Aquetil.	Goddyn de Lye.
Boulevard Raspail, 282	X...	Chateau et Moreau.
Rue Boyer-Barret, 3 et 3 *bis* (rue de Vanves, 93)	Thollard.	Mlle Eugénie Corbier
Avenue de Châtillon, 46 *bis*	E. Andrieu.	Briandet.
Avenue d'Orléans, 89, et rue Nouvelle	X...	Casel.
XVe Arrond^t.	MM.	MM.
Rue du Théâtre, 100	Salvan.	Petit.
Rue Cambronne, 9	A. Pélissier.	David.
Rue d'Alleray, 43	X...	Blavy et Lapleau.
Rue Olivier-de-Serres, 83	Bonnard.	Mme Ve Coudon.
Rue de l'Abbé-Groult, 30	P. Schroeder.	Houasse.
Rue Blomet, 20	G. Gourgues.	Felde.
Rue Lecourbe, 199 et rue de l'Abbé-Groult, 50	X...	Ve Choinel.
Rue Violet, 39	H. Audiger et J. Richard.	Julien.
Passage Guibert, 1	P.-J. Nadon.	Bureau.

REVUE COMMERCIALE — COURS OFFICIELS A PARIS

Fers, Aciers, Tôles.

FERS MARCHANDS *(exempts de droits d'octroi)*

	Les 100 kg
Fers au coke, 1re classe	17 50
— 2e —	18 50
— 3e —	19 50
— 4e —	20 50

Mixtes. — Un franc en plus des fers au coke.
Au bois. — Trois francs en plus des fers au coke.

Feuillards. — 1re classe	21 »
— 2e —	22 »
— 3e —	23 »
— 4e —	24 »
— 5e —	25 »
Large-plats. — 1re classe	20 »

Pour les 2e, 3e et 4e classes, il y a un écart de 0 fr. 50 par classe.

FERS SPÉCIAUX

(Octroi de 3 fr. 60 en plus. — Remboursement de l'octroi au comptant).

Fers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Fers à I, ailes ordinaires, 180 à 220 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Fers à I, à rainures, 125 à 165 m/m.	18 50
— 185 à 205 m/m.	19 »
Fers à I, à larges ailes, 1re classe	19 50
— 2e —	20 50
— 3e —	20 50
— 4e —	21 50
— 5e —	22 50

ACIERS DOUX

Aciers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Aciers à I, ailes ordinaires, 180 à 200 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 50
Aciers à I, profils normaux, 1re classe	20 »
— 2e —	20 50
— 3e —	21 »
— 4e —	21 50
Rails neufs de 30 kil.	18 50
Rails neufs de 20 kil.	19 »
— petits	19 50

TOLES DE CONSTRUCTION

Tôles de 3 mil. et plus, ordinaires.	19 50
— bleues Ardennes	21 50
— acier doux ordinaires	22 50

Métaux divers fabriqués.

CUIVRES

	Les 100 kg
Cuivre rouge en planches	180 »
— en tuyaux sans soudures	202 50
— rouge en fils	195 »
Cuivre jaune en planches, 1re qualité	155 »
— en tuyaux sans soudure	177 50
— en fils	155 »
— du Chili, affiné, en lingots.	150 »

ÉTAINS

Étain pur laminé (1 m/m. épaisseur et plus)	250 »
Étain pur laminé, en tuyaux (9 m/m. diamètre intérieur et au-dessus).	250 »
Étain Banca Batavia, en lingots	185 »
— des Détroits	180 »
— anglais	180 »
— français en lingots	175 »

PLOMBS

Plomb laminé et en tuyaux	43 »
— tuyaux de 10 à 19	46 »
Plomb brut de France et autres pays.	33 »

ZINCS

Zinc laminé	68 »
— tuyaux de 0,05 et au-dessus	72 »
— brut de Silésie	53 »
— autres provenances	52 »

ANTIMOINE

Anglais	95 »
D'Auvergne	100 »

BRONZES ET CUIVRES VIEUX EN REPRISE

Vieux bronze mécanique	105 »
De robinetterie ordinaire	75 »
Cuivre rouge en échange	115 »
— prix marchand	110 »
— étamé	95 »
— tournure	75 »
— jaune dit de campagne échange	75 »
— prix marchand	70 »
— rognure de planche, dit pendant neuf	85 »
— tournure	65 »
— tout-venant en charge	70 »

Vieux Métaux.

FERRAILLES

	Les 1,000 kg
Ferrailles de constructeurs	65 »
— ordinaire dite gros bouts.	65 »
— de marchand, dite de campagne	65 »
— de choix	42 50
— vieux platinage	40 »
— cercles de charrettes et essieux	65 »
— barreaux non brûlés	45 »
Ferrailles tuyaux en fers propres	45 »
— rails de terrassement	65 »
— tournure de fer grosse	50 »
— — — petite	45 »

TOLES

Tôles neuves, déchets et rognures	42 50
— de chaudières de 8 m/m et au-dessus (dérivées)	65 »
— à 5 m/m et au-dessus et rognures	65 »
— de choix et au-dessous de 3 m/m	65 »
— de chaudières (non dérivées).	50 »

FONTES

Fonte blanche, dite marmitaille sans brûlée	45 »
— grise ordinaire sans brûlée	47 50
— dite mécanique	50 »
— de vieux tuyaux minces (tartrés)	42 50
— de vieux tuyaux épais (non tartrés)	47 50
— blanche, en bon état (à servir)	75 »
— de vieilles gargouilles	47 50
— vieilles colonnes et plaques en bon état (à servir)	75 »
— tournure propre	25 »
— tournure à l'huile formes et perçures	25 »

FERRAILLE DE CHEMINS DE FER

Rails vieux à double champignon	77 50
— — à vignoles	77 50
Divers : Eclisses et contre-éclisses	77 50
— Selles, boulons, crampons, chevillettes	62 50
— Bandages de locomotives et de wagons	87 50
— Essieux	82 50
— Vieux ressorts (Bessemer)	77 50
Ferraille d'ateliers	65 »
— tournure grosse	50 »
— vieux coussinets de chemins de fer	50 »

Plombs.

Vieux pour échange, les 104 kil.	10 »
Planches et tuyaux, prix marchand, les 100 kil.	26 »
Fondus	23 »

Zincs.

Vieux pour échange, 50 0/0 du cours, laminé	» »
Rognures neuves de la Vieille-Montagne	35 50
De couverture, prix marchand	33 50
Chiffonnier	29 »

Brevets d'invention et Certificats d'addition

Serrurerie.

— 199418. — 17 septembre 1896, Société Vachette frères, rep. par Armengaud aîné, boul. Poissonnière, 21, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris, le 6 juillet 1889, pour des perfectionnements apportés aux targettes à bouton tournant et à ressort.

— 243085. — 22 septembre 1896, Defert, rep. par la Société Matray, Litzelman et Ce, boul. Henri-IV, 31, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris le 23 novembre 1894, conjointement avec M. Seguy, pour serrure et gâche électriques produisant des signaux à distance au moyen d'un tableau sans bouton de rappel.

— 259896. — 22 septembre 1896, Enquist, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Système de serrure à pêne jouant en avant et en arrière.

— 259930. — 23 septembre 1896, Nugue, rep. par Pichon, rue Drouot, 16, Paris. — Système d'obturateur automatique pour serrures.

— 259573. — 19 septembre 1896, Priester, rep. par la Société Matray, Litzelman et Ce, boul. Henri-IV, 31, Paris. — Fenêtre à tabatière s'arrêtant d'elle-même.

— 259613. — 11 septembre 1896, Petit, rep. par la Société Matray, Litzelman et Ce, boul. Henri-IV, 31, Paris. — Tendeur ou raidisseur.

— 259617. — 11 septembre 1896, Tairras, rue Véron, 24, Paris. — Nouvelle ferrure de croisillons mobiles pour croisées et portes vitrées.

— 259351. — 1er septembre 1896, Starckjohann, rep.

par la Société Marillier et Robelet, boul. Bonne-Nouvelle, 42, Paris. — Espagnolette.

— 246785. — 3 septembre 1896, Buiret-Debeaurain, rep. par la Société Thiréon et Bonnet, boul. Beaumarchais, 95, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris, le 11 avril 1895, par M. Renault et dont M. Buiret-Debeaurain est cessionnaire, pour nouveaux loquetaux, verroux, targettes à leviers.

— 259715, — 15 septembre 1896, Decayeux (Mlle), rep. par Casalonga, rue des Halles, 15, Paris. — Serrure de sûreté à pompe.

— 259785. — 17 septembre 1896, Mac Dermott et Campbell, rep. par Fayollet, rue Drouot, 16, Paris. — Avertisseur perfectionné contre les effractions.

Électricité

— 260086. — 29 septembre 1896, Boss (MM.) rep. par la Société Brandon et fils, rue de Provence, 59, Paris. — Perfectionnements apportés aux sonneries électriques.

— 260102. — 30 septembre 1896, Le Roy, rep. par Bert, boul. St-Denis, 7, Paris. Fabrication de nouveaux corps pour le chauffage par l'électricité.

Machines-Outils

— 259735. — 15 septembre 1896, Mac Cool et Algeo junior. rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Système de calibre double ajustable.

— 259736. — 15 septembre 1896, Mac Cool et Algeo junior, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11 Paris. — Système de calibre ajustable multiple pour l'étirage des fils métalliques.

259749. — 16 septembre 1896, Société Charton et Byland, quai de la Charité, 2, Lyon. — Machine-outil poinçonneuse.

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

SUPPLÉMENT
Au Numéro de Mai 1887
DE
L'ART DE LA FERRONNERIE ANCIENNE ET MODERNE

Dorure aux anciens et nouveaux Procédés
ARGENTURE et NICKELURE
PEINTURE au FOUR, SPÉCIALE pour les TRAVAUX en FER FORGÉ




Ancienne Maison METTMEDERQUE et MERLIER
FONDÉE EN 1830

M. BORGAT

SUCCESSEUR
Peintre Doreur-Vernisseur-Bronzeur sur Métaux

MEUBLES LAQUÉS au FOUR
Réargenture de Couverts
Réparations et remise à neuf de vieilles Dorures et d'Objets d'art
Soudure à l'Argent, au Cuivre et à l'Étain
36, rue de Lévy, PARIS

Spécialité de Tôles planées
MAISON FONDEE en 1858 — USINE A VAPEUR

Victor BOISSART

SUCCESSEUR
De MAISON Aîné et de PASSOT Frères
pour les Recouvrements en Fer, en Cuivre et Moulures diverses
Pour Portières de Wagons et Voitures
Des Maisons A. AUZOLLE, HUGON et DUCOURTIOUX
TOLERIE SUR COMMANDE
POUR CHEMINS DE FER, USINES ET FABRIQUES
Écussons en Tôle pour Enseignes
Couverture en Tôle d'une seule pièce
Pour Coupés et Quatre Places
Tôle pour Voitures planée ou non planée
TOLE STRIÉE
TOLE POUR SERRURERIE
SUR MESURES
Panneaux de Grilles, Vérandas, Marquises, Volets, etc.
TÉLÉPHONE
45, rue Riquet, PARIS

MANUFACTURE
D'Appareils Électriques

Antoine WERY

BUREAUX ET MAGASINS
93, rue de Miromesnil, PARIS

Fils, Câbles, Sonneries, Piles, Boutons, Poires
CONTACTS, INTERRUPTEURS, ACOUSTIQUES
Téléphones américains à Magnéto
EXTRA SUPÉRIEURS
PILES à VASES POREUX
Contenant 50 °/₀ de Peroxyde de Manganèse de Saxe
Garanti 92 °/₀ de pureté
(ÉNERGIE et LONGUE DURÉE)
Tous les soins et la promptitude
SONT APPORTÉS
dans l'exécution des Commandes

RENARD

44, rue des Moines, 44
PARIS
VÉRIFICATEUR-MÉTREUR
SPÉCIAL EN SERRURERIE

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
IIe Arrondt.	M.	M.
Rue Réaumur, 91	J. de Montarnel.	Dehesdin.
IVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Louis-en-l'Ile, 10	Ch. Normand.	Société civile immobilière.
Boulevard Henri-IV, 34	Emile Jacob.	Albanhac.
Ve Arrondt.	MM.	M.
Rue Saint-Médard, 3	Vincent frères.	Leduc.
VIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Rennes, 76	X...	J. Mouthiers.
Rue de Vaugirard, 74 et rue d'Assas, 19	X...	Institut catholique.
Place Saint-Sulpice, 16	E. Trané.	Baron Thénard.
VIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Cler, 3	X...	Mme Sœur La Vieuville.
Rue de la Comète, 21 *bis*	Renardon.	Renardon.
Rue de Babylone, 45	Al. Marcel.	Knecht.
Rue de Grenelle, 172 et rue Amélie	Louis Parent.	L. Legroux.
Rue Saint-Simon, 9	G. Flageul.	Leblanc.
Rue de Babylone, 59 et rue Monsieur	X...	Duval.
VIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue des Mathurins, 44	X...	Montenard.
Avenue de l'Alma, 30	Paul Marbeau.	X...
IXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Choron, 8-8 *bis*	Ch. Normand.	A. Dellenseger.
Rue Choron, 8 *ter*	Ch. Normand.	A. Dellenseger.
Rue Victor-Massé, 15 et Cité Malesherbes, 9	Revolt.	Botrel.
Xe Arrondt.	MM.	MM.
Quai de Jemmapes, 82	H. Deveri	E. Deverin.
Rue Lafayette, 119	X...	J. Jagneau.
Rue Saint-Maur, 196	L. Planterre.	Mme Gancel.
Rue de la Grange-aux-Belles, 31	A. Gorès.	Martin.
Rue des Vinaigriers, 53	Brulot.	Ve Lacasse.
Rue Albouy prolongée, 40	Brulot.	Ve Lacasse.
Rue d'Abbeville et rue du Faubourg-Poissonnière	Massa.	Gehrling.
XIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard de Charonne	E. Oudin.	Muller et Roger.
Rue Faidherbe, 23	Camille Nivoit.	Ulysse Merle.
Rue de Charonne, 73	X...	L. Bonhomme.
Rue de la Roquette, 33	C. Pérat.	L. Goulart.
Rue Alexandre-Dumas, 47	Gridaine.	Duhet.
XIIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard Soult, 97	H. Savin.	P. Zolgger.
Rue Villiot, 16	X...	Ch. Legros (princip. loc.)
Avenue de Saint-Mandé, 104	X...	Lemattre.
Rue Louis-Braille, 38	A. Mussigmann.	Fergeau.
Passage Mongallet, 49	X...	Raynal.
Avenue du Bel-Air, 16	A. Charpentier.	J. Girard.
Rue de la Voûte, 42	Contoux.	E. Rabier.
Rue Michel-Bizot, 103	F. Guigardet.	Aug. Bertaux.
Boulevard de Bercy, 34 *bis*	E. Pichard.	F. Cambon.
Avenue Daumesnil, 256	A. Lepandu.	Guyard.
XIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Tolbiac, 75	P. Guérin.	Michel Pernaton.
Villa des Gobelins, 9	X...	B. Maten.
Rue du Moulin-des-Prés, 4	Victor Rich.	Doron.
Rue de Patay, 21-23	Th. Soucher.	E. Bergeaud.
Rue Bobillot, 61	X...	Mérot.
Avenue d'Ivry, 25 *bis*	G. Delcron.	Aug. Badet.
Rue Brillat-Sarazin, 42	X...	Coleville.
Rue Bobillot, 86	P. Dargouge.	V. Mullet.
XIVe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard Montparnasse, 162	Jousse.	Magne.
Rue des Plantes	H.-E. Meyer.	H.-E. Meyer.

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
XIVe Arrondt (suite).	MM.	MM.
Rue Denfert-Rochereau, 102	Victor Bellut.	Ve Marais.
Avenue d'Orléans, 127-129	L. Monier.	Himmelspach.
Avenue du Maine, 93	Ad. Brusselaars.	Rollet.
Rue d'Alésia, 40	E. Andrieux.	Bourgeois.
Rue d'Alésia, 146	G. Lizan.	A. Duhot.
Boulevard Raspail et rue Schœlcher	H. Duray.	Gasteau.
Rue Sainte-Eugénie, 5	E. Andrieu.	Deroux.
Impasse Florimond, 11-41 *bis*	E. Rambault.	de Raymond.
Rue d'Alésia, angle impasse Florimond, 4	X...	Gounaut.
Rue Pierre-Larousse, 6	J. Mauger.	A. Clément.
Rue Baillon, 8	X...	A. Denisson.
Rue de Vanves, 157	A. Luguet.	Davy.
Rue nouvelle (avenue d'Orléans, 89-91)	Thollard.	Thollard.
Rue Baillon, 1	H. Robert.	Girault.
XVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Charles, 134	H. Audiger et J. Richard.	P. Labastie.
Rue Lecourbe, 2	Ch. Normand.	Ch. Normand.
Rue Saint-Charles, 115	Saint-Ange.	Henri.
Rue Lecourbe, 89-91	J. Martin.	E. Bruyer.
Boulevard Pasteur, 17-19	Léon Benouville.	A. Thirion.
Rue de la Convention, 98, présumé	X...	A. Froliger.
Rue Borromée, 3-5	L. Torlet.	E. Sevalle.
Rue Saint-Charles, 171	E. Guibout.	Maisonneuve.
Rue Castagnary, 56	Brusselaars.	Leloup.
Rue de Vouillé et boulevard Chauvelot, 1	Brusselaars.	Moreno.
Rue Labrouste, 54	Labouret.	Silvestri.
XVIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de l'Assomption, 83	X...	Mme J. Cury.
Avenue Victor-Hugo, 178	Gaillard.	Blancan.
Rue de La Tour, 111	E. Dalmand.	Léon Dominique.
Rue Gros, 17	X...	L. Andebert.
Rue Bois-le-Vent, 38	Albert Allain.	Perrin.
Avenue Victor-Hugo, 73	Ch. Genuys.	Cie La Foncière.
Rue Vineuse, 22	Pillon.	Storhm.
XVIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Viète, 19-21	X...	Ch. Kula.
Boulevard Gouvion-St-Cyr, 83	F. Michelin.	A. Peugeot.
Rue de la Jonquière, 29-33	Prugnaud.	Maple et Cie.
Avenue de Clichy, 128	A. Cochois.	Henry.
Rue nouvelle (du boul. Malesherbes, 152, à la rue de Tocqueville)	A. Equer.	Durr.
Avenue de Saint-Ouen, 89	J. Biehler.	Ch. Salmon.
Rue Legendre, 150	G. Grenier.	Stockmann frères.
Cité des Fleurs, 8	X...	Lemonnyer et Cie.
Rue nouvelle, 5 présumé (du boulevard Malesherbes à la rue de Tocqueville)	Equer.	Mme Fontane.
XVIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Marcadet, 21	X...	J. Lecolle.
Rue Damrémont, 114	Cambon.	R. Muller.
Rue Capron, 4	J. Pillon.	Ch. Bochot.
Rue des Cloys, 26	Marcel Pradier.	Carel.
Rue Grancœur	X...	Daval.
Rue de la Nation, 6-8-10	G. Rives.	G. Dufayel.
XIXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue d'Aubervilliers, 102	P. Dureau et Orième.	Boulinger.
Rue d'Aubervilliers, 114	X...	Privé (princ. locat.).
Rue de Belleville, 293 *bis*	Albert Fossard.	Albert Fossard.
Rue de Mouzaïa, 16	X...	Touba.
Rue de l'Ourcq, 141	Jules Gallian.	Miannay.
Rue des Solitaires, 12	Buisson.	Buisson.
Rue Antoine-Reynier, 10 *bis*	Ed. Lainé.	Dechelle.
XXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de la Dhuis et rue des Rondeaux	Monod.	C. Lecreux.
Avenue Gambetta, 87	L. Granet.	Worth.
Rue de la Dhuis, 10	X...	Cousinet.
Rue des Prairies, 79	H. Boyer.	Legrand.
Rue Alexandre-Dumas, 98	J. Viard.	F. Diedenhoven.
Rue des Vignoles, 54	A. Cappé.	A. Schmitt.

REVUE COMMERCIALE — COURS OFFICIELS A PARIS

Fers, Aciers, Tôles.

FERS MARCHANDS *(exempts de droits d'octroi)*

	Les 100 kg
Fers au coke, 1re classe	17 »
— 2e —	18 »
— 3e —	19 »
— 4e —	20 »
Mixtes. — Un franc en plus des fers au coke.	
Au bois. — Trois francs en plus des fers au coke.	
Feuillards. — 1re classe	21 »
— 2e —	22 »
— 3e —	23 »
— 4e —	24 »
— 5e —	25 »
Large-plats. — 1re classe	20 »

Pour les 2e, 3e et 4e classes, il y a un écart de 0 fr. 50 par classe.

FERS SPÉCIAUX

(Octroi de 3 fr. 60 en plus. — Remboursement de l'octroi au comptant).

Fers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 »
Fers à I, ailes ordinaires, 180 à 220 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Fers à I, à rainures, 125 à 165 m/m.	18 50
— 185 à 205 m/m.	19 »
Fers à I, à larges ailes, 1re classe	19 »
— 2e —	20 »
— 3e —	20 50
— 4e —	21 »
— 5e —	22 »

ACIERS DOUX

Aciers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Aciers à I, ailes ordinaires, 180 à 200 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Aciers à I, profils normaux, 1re classe	19 50
— 2e —	20 50
— 3e —	21 »
— 4e —	21 50
Rails neufs de 30 kil.	18 50
Rails neufs de 20 kil.	19 »
— petits	19 50

TOLES DE CONSTRUCTION

Tôles de 3 mil. et plus, ordinaires.	19 »
— bleues Ardennes	21 »
— acier doux ordinaires	22 »

Métaux divers fabriqués.

CUIVRES

	Les 100 kg
Cuivre rouge en planches	180 »
— en tuyaux sans soudures	202 50
— rouge en fils	195 »
Cuivre jaune en planches, 1re qualité	155 »
— en tuyaux sans soudure	177 50
— en fils	155 »
— du Chili, affiné, en lingots.	150 »

ÉTAINS

Étain pur laminé (1 m/m. épaisseur et plus)	250 »
Étain pur laminé, en tuyaux (9 m/m. diamètre intérieur et au-dessus).	250 »
Étain Banca Batavia, en lingots	185 »
— des Détroits	180 »
— anglais	180 »
— français en lingots	175 »

PLOMBS

Plomb laminé et en tuyaux	43 »
— tuyaux de 10 à 19	46 »
Plomb brut de France et autres pays.	33 »

ZINCS

Zinc laminé	68 »
— tuyaux de 0,05 et au-dessus	72 »
— brut de Silésie	53 »
— autres provenances	52 »

ANTIMOINE

Anglais	95 »
D'Auvergne	100 »

BRONZES ET CUIVRES VIEUX EN REPRISE

Vieux bronze mécanique	105 »
De robinetterie ordinaire	75 »
Cuivre rouge en échange	115 »
— prix marchand	110 »
— étamé	95 »
— tournure	75 »
— jaune dit de campagne échange	75 »
— prix marchand	70 »
— rognure de planche, dit pendant neuf	85 »
— tournure	65 »
— tout-venant en charge	70 »

Vieux Métaux.

FERRAILLES

	Les 1,000 kg
Ferrailles de constructeurs	65 »
— ordinaire dite gros bouts.	65 »
— de marchand, dite de campagne	65 »
— de choix	42 50
— vieux platinage	40 »
— cercles de charrettes et essieux	85 »
— barreaux non brûlés	45 »
Ferrailles tuyaux en fers propres	45 »
— rails de terrassement	65 »
— tournure de fer grosse	50 »
— — — petite	45 »

TOLES

Tôles neuves, déchets et rognures	42 50
— de chaudières de 8 m/m et au-dessus (dérivées)	65 »
— à 5 m/m et au-dessus et rognures	65 »
— de choix et au-dessous de 3 m/m	65 »
— de chaudières (non dérivées).	50 »

FONTES

Fonte blanche, dite marmitaille sans brûlée	45 »
— grise ordinaire sans brûlée	47 50
— dite mécanique	50 »
— de vieux tuyaux minces (tartrés)	42 50
— de vieux tuyaux épais (non tartrés)	47 50
— blanche, en bon état (à servir)	75 »
— de vieilles gargouilles	47 50
— vieilles colonnes et plaques en bon état (à servir)	75 »
— tournure propre	25 »
— tournure à l'huile formes et perçures	25 »

FERRAILLE DE CHEMINS DE FER

Rails vieux à double champignon	77 50
— — à vignoles	77 50
Divers : Eclisses et contre-éclisses	77 50
— Selles, boulons, crampons, chevillettes	62 50
— Bandages de locomotives et de wagons	87 50
— Essieux	82 50
— Vieux ressorts (Bessemer)	77 50
Ferraille d'ateliers	65 »
— tournure grosse	50 »
— vieux coussinets de chemins de fer	50 »

Plombs.

Vieux pour échange, les 104 kil.	10 »
Planches et tuyaux, prix marchand, les 100 kil.	26 »
Fondus	23 »

Zincs.

Vieux pour échange, 50 0/0 du cours, laminé	» »
Rognures neuves de la Vieille-Montagne	35 50
De couverture, prix marchand	33 50
Chiffonnier	29 »

Brevets d'invention et Certificats d'addition

Machines-Outils

— 260543. — 19 octobre 1896, Grosse, rep. par Bert, boul. St-Denis, 7, Paris. — Nouvel appareil pour laminer les pièces de petite dimension.

— 260554. — 19 octobre 1886, Wachtl, rep. par Armengaud jeune, boul. de Strasbourg, 23, Paris. — Perfectionnements dans les étaux.

— 260552. — 19 octobre 1896, Bohin fils, rep. par Armengaud jeune, boul. de Strasbourg, 23, Paris. — Procédé de tréfilage multiple des fils métalliques dans un bain lubrifiant.

Serrurerie.

— 251160. — 12 octobre 1896, Lesqnivis, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Certificat d'add. au brevet pris le 24 octobre 1895, pour système de serrure fermant à droite et à gauche.

CHEMIN DE FER DU NORD

Services directs entre Paris et Bruxelles.
Trajet en 5 heures.

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 40, 6 h. 20 et 11 heures du soir.

Départs de Bruxelles à 7 h. 48 et 8 h. 57 du matin, 1 h. 1 et 6 h. 4 du soir et minuit 15.

Wagon-salon et wagon-restaurant aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir, et de Bruxelles à 8 h. 48 du matin.

Wagon-salon-restaurant aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin, et de Bruxelles à 6 h. 4 du soir.

Services directs entre Paris et la Hollande.
Trajet en 10 heures.

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40 et 11 heures du soir. — Départs d'Amsterdam à 7 h. 20 du matin, midi 30 et 6 h. 15 du soir. — Départs d'Utrecht, à 7 h. 58 du matin, 1 h. 8 et 6 h. 54 du soir.

Services directs entre Paris, l'Allemagne et la Russie.
Cinq express sur Cologne, trajet en 9 heures.

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 6 h. 20, 9 h. 25 et 11 heures du soir. — Départs de Cologne à 9 h. 3 du matin, 1 h. 45 et 11 h. 20 du soir.

Quatre express sur Berlin, trajet en 19 heures.
Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 9 h. 25 et 11 heures du soir. — Départs de Berlin à 1 h. 5, 10 h. 5 et 11 h. 55 du soir.

Quatre express sur Francfort-sur-Mein, trajet en 13 heures.
Départs de Paris à midi 40, 6 h. 20, 9 h. 25 et 11 heures du soir. — Départs de Francfort à 8 h. 25 du mat., 5 h. 5 du soir, et 1 h. 3 du mat.

Deux express sur Saint-Pétersbourg, trajet en 56 heures.
Départs de Paris à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 ou 11 heures du soir. — Départs de Saint-Pétersbourg à midi et 8 heures du soir.

Deux express sur Moscou, trajet en 62 heures.
Départs de Paris à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 ou 11 heures du soir. Départs de Moscou à 5 h. 46 et 10 heures du soir.

Nord-Express.
Le samedi de chaque semaine, un train de luxe Nord-Express circule entre Paris, Berlin et Saint-Pétersbourg.

Aller. Départ de Paris le samedi, à 2 h. 15 du soir. — Arrivée à Berlin (le dimanche), à 8 h. 40 du matin. — Arrivée à Saint-Pétersbourg (le lundi), à 3 h. 50 du soir.

Retour. Départ de Saint-Pétersbourg (le mardi), à 4 h. 55 du soir. — Arrivée à Berlin (le mercredi), à 10 h. 42 du soir. — Arrivée à Paris (le jeudi), à 3 h. 25 du soir.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En TOURAINE, aux CHATEAUX des BORDS DE LA LOIRE

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la LIGNE de SAINT-NAZAIRE au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE : 1re classe, **86** francs; 2e classe, **63** francs.
Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à **Tours, Loches,** et retour à **Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande,** et retour à **Paris,** *via* **Blois** ou **Vendôme,** ou par **Angers** et **Chartres,** sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e ITINÉRAIRE : 1re classe, **54** francs; 2e classe, **41** francs.
Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à **Tours, Loches,** et retour à **Tours, Langeais,** et retour à **Paris,** *via* **Blois** ou **Vendôme.**

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le *Livret-Guide* de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

SUPPLÉMENT
Au Numero de Juin 1897
DE
L'ART DE LA FERRONNERIE ANCIENNE ET MODERNE

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
IIe Arrondt.	M.	M.
Rue Réaumur, 91	J. de Montarnel.	Dehesdin.
IVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Louis-en-l'Ile, 10	Ch. Normand.	Société civile immobilière.
Boulevard Henri-IV, 34	Emile Jacob.	Albanhac.
Ve Arrondt.	MM.	M.
Rue Saint-Médard, 3	Vincent frères.	Leduc.
VIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Rennes, 76	X...	J. Mouthiers.
Rue de Vaugirard, 74 et rue d'Assas, 19	X...	Institut catholique.
Place Saint-Sulpice. 16	E. Trané.	Baron Thénard.
VIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Cler, 3	X...	Mme Sœur La Vieuville.
Rue de la Comète, 21 *bis*	Renardon.	Renardon.
Rue de Babylone, 45	Al. Marcel.	Knecht.
Rue de Grenelle, 172 et rue Amélie	Louis Parent.	L. Legroux.
Rue Saint-Simon, 9	G. Flageul.	Leblanc.
Rue de Babylone, 59 et rue Monsieur	X...	Duval.
VIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue des Mathurins, 44	X...	Montenard.
Avenue de l'Alma, 30	Paul Marbeau.	X...
IXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Choron, 8-8 *bis*	Ch. Normand.	A. Dellenseger.
Rue Choron, 8 *ter*	Ch. Normand.	A. Dellenseger.
Rue Victor-Massé, 15 et Cité Malesherbes, 9	Revolt.	Botrel.
Xe Arrondt.	MM.	MM.
Quai de Jemmapes, 82	H. Deveri .	E. Deverin.
Rue Lafayette, 119	X...	J. Jagneau.
Rue Saint-Maur, 196	L. Planterre.	Mme Gaucel.
Rue de la Grange-aux-Belles, 31	A. Gorès.	Martin.
Rue des Vinaigriers, 53	Brulot.	Ve Lacasse.
Rue Albouy prolongée, 40	Brulot.	Ve Lacasse.
Rue d'Abbeville et rue du Faubourg-Poissonnière	Massa.	Gehrling.
XIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard de Charonne	E. Oudin.	Muller et Roger.
Rue Faidherbe, 23	Camille Nivoit.	Ulysse Merle.
Rue de Charonne, 73	X...	E. Bonhomme.
Rue de la Roquette, 33	C. Pérat.	L. Goulart.
Rue Alexandre-Dumas, 47	Gridaine.	Duhet.
XIIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard Soult, 97	H. Savin.	P. Zolgger.
Rue Villiot, 16	X...	Ch. Legros (princip. loc.)
Avenue de Saint-Mandé, 104	X...	Lemattre.
Rue Louis-Braille, 38	A. Mussigmann.	Fergeau.
Passage Mongallet, 49	X...	Raynal.
Avenue du Bel-Air, 16	A. Charpentier.	J. Girard.
Rue de la Voûte, 42	Contoux.	E. Rabier.
Rue Michel-Bizot, 103	E. Guigardet.	Aug. Bertaux.
Boulevard de Bercy, 34 *bis*	E. Pichard.	F. Cambon.
Avenue Daumesnil, 256	A. Lepandu.	Guyard.
XIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Tolbiac, 75	P. Guérin.	Michel Pernaton.
Villa des Gobelins, 9	X...	B. Maten.
Rue du Moulin-des-Prés, 4	Victor Rich.	Doron.
Rue de Patay, 21-23	Th. Soucher.	E. Bergeaud.
Rue Bobillot, 61	X...	Mérot.
Avenue d'Ivry, 25 *bis*	G. Delcron.	Aug. Badet.
Rue Brillat-Sarazin, 42	X...	Coleville.
Rue Bobillot. 86	P. Dargouge.	V. Mullet.
XIVe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard Montparnasse, 162	Jousse.	Magne.
Rue des Plantes	H.-E. Meyer.	H.-E. Meyer.
XIVe Arrondt (suite).	MM.	MM.
Rue Denfert-Rochereau, 102	Victor Bellut.	Ve Marais.
Avenue d'Orléans, 127-129	L. Monier.	Himmelspach.
Avenue du Maine, 93	Ad. Brusselaars.	Rollet.
Rue d'Alésia, 40	E. Andrieu.	Bourgeois.
Rue d'Alésia, 146	G. Lizan.	A. Duhot.
Boulevard Raspail et rue Schœlcher	H. Duray.	Gasteau.
Rue Sainte-Eugénie, 5	E. Andrieu.	Deroux.
Impasse Florimond. 11-11 *bis*.	E. Raimbault.	de Raymond.
Rue d'Alésia, angle impasse Florimond, 4	X...	Gounaut.
Rue Pierre-Larousse, 6	J. Mauger.	A. Clément.
Rue Baillon, 8	X...	A. Denisson.
Rue de Vanves, 157	A. Luguet.	Davy.
Rue nouvelle (avenue d'Orléans, 89-91)	Thollard.	Thollard.
Rue Baillon, 1	H. Robert.	Girault.
XVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Charles, 134	H. Audiger et J. Richard.	P. Labastie.
Rue Lecourbe, 2	Ch. Normand.	Ch. Normand.
Rue Saint-Charles, 115	Saint-Ange.	Henri.
Rue Lecourbe, 89-91	J. Martin.	E. Bruyer.
Boulevard Pasteur, 17-19	Léon Benouville.	A. Thirion.
Rue de la Convention, 98, présumé	X...	A. Fioliger.
Rue Borromée, 3-5	L. Torlet.	E. Sevalle.
Rue Saint-Charles, 171	E. Guibout.	Maisonneuve.
Rue Castagnary, 56	Brusselaars.	Leloup.
Rue de Vouillé et boulevard Chauvelot, 1	Brusselaars.	Moreno.
Rue Labrouste, 54	Labouret.	Silvestri.
XVIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de l'Assomption, 83	X...	Mme J. Cury.
Avenue Victor-Hugo, 178	Gaillard.	Blancan.
Rue de La Tour, 111	E. Dalmand.	Léon Dominique.
Rue Gros, 17	X...	L. Audebert.
Rue Bois-le-Vent, 38	Albert Allain.	Perrin.
Avenue Victor-Hugo, 73	Ch. Genuys.	Cie La Foncière.
Rue Vineuse, 22	Pillon.	Storhm.
XVIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Viète, 19-21	X...	Ch. Kula.
Boulevard Gouvion-St-Cyr, 83	F. Michelin.	A. Peugeot.
Rue de la Jonquière, 29-33	Prugnaud.	Maple et Cie.
Avenue de Clichy, 128	A. Cochois.	Henry.
Rue nouvelle (du boul. Malesherbes, 152, à la rue de Tocqueville)	A. Equer.	Durr.
Avenue de Saint-Ouen, 89	J. Biehler.	Ch. Salmon.
Rue Legendre, 150	G. Grenier.	Stockmann frères.
Cité des Fleurs, 8	X...	Lemonnyer et Cie.
Rue nouvelle, 5 présumé (du boulevard Malesherbes à la rue de Tocqueville)	Equer.	Mme Fontane.
XVIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Marcadet, 21	X...	J. Lecolle.
Rue Damrémont, 114	Cambon.	R. Muller.
Rue Capron, 4	J. Pillon.	Ch. Bochot.
Rue des Cloys, 26	Marcel Pradier.	Carel.
Rue Grancœur	X...	Daval.
Rue de la Nation, 6-8-10	G. Rives.	G. Dufayel.
XIXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue d'Aubervilliers, 102	P. Dureau et Orième.	Boulinger.
Rue d'Aubervilliers, 114	X...	Privé (princ. locat.).
Rue de Belleville, 293 *bis*	Albert Fossard.	Albert Fossard.
Rue de Mouzaïa, 16	X...	Touba.
Rue de l'Ourcq, 111	Jules Gallian.	Miannay.
Rue des Solitaires, 12	Buisson.	Buisson.
Rue Antoine-Reynier, 10 *bis*	Ed. Lainé.	Dechelle.
XXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de la Dhuis et rue des Rondeaux	Monod.	C. Lecreux.
Avenue Gambetta, 87	L. Granet.	Worth
Rue de la Dhuis, 10	X...	Cousinet.
Rue des Prairies, 79	H. Boyer.	Legrand.
Rue Alexandre-Dumas, 98	J. Viard.	F. Diedenhoven.
Rue des Vignoles, 54	A. Cappé.	A. Schmitt.

REVUE COMMERCIALE — COURS OFFICIELS A PARIS

Fers, Aciers, Tôles.

FERS MARCHANDS (*exempts de droits d'octroi*)

	Les 100 kg
Fers au coke, 1re classe	17 »
— 2e —	18 »
— 3e —	19 »
— 4e —	20 »
Mixtes. — Un franc en plus des fers au coke.	
Au bois. — Trois francs en plus des fers au coke.	
Feuillards. — 1re classe	21 »
— 2e —	22 »
— 3e —	23 »
— 4e —	24 »
— 5e —	25 »
Large-plats. — 1re classe	20 »

Pour les 2e, 3e et 4e classes, il y a un écart de 0 fr. 50 par classe.

FERS SPÉCIAUX

(Octroi de 3 fr. 60 en plus. — Remboursement de l'octroi au comptant).

Fers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 »
Fers à I, ailes ordinaires, 180 à 220 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Fers à I, à rainures, 125 à 165 m/m.	18 50
— 185 à 205 m/m.	19 »
Fers à I, à larges ailes, 1re classe	19 »
— 2e —	20 »
— 3e —	20 50
— 4e —	21 »
— 5e —	22 »

ACIERS DOUX

Aciers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Aciers à I, ailes ordinaires, 180 à 200 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Aciers à I, profils normaux, 1re classe	19 50
— 2e —	20 50
— 3e —	21 »
— 4e —	21 50
Rails neufs de 30 kil	18 50
Rails neufs de 20 kil	19 »
— petits	19 50

TOLES DE CONSTRUCTION

Tôles de 3 mil. et plus, ordinaires.	19 »
— bleues Ardennes	21 »
— acier doux ordinaires	22 »

Métaux divers fabriqués.

CUIVRES

	Les 100 kg
Cuivre rouge en planches	180 »
— en tuyaux sans soudures	202 50
— rouge en fils	195 »
Cuivre jaune en planches, 1re qualité	155 »
— en tuyaux sans soudure	177 50
— en fils	155 »
— du Chili, affiné, en lingots	150 »

ÉTAINS

Étain pur laminé (1 m/m. épaisseur et plus)	250 »
Étain pur laminé, en tuyaux (9 m/m. diamètre intérieur et au-dessus)	250 »
Étain Banca Batavia, en lingots	185 »
— des Détroits	180 »
— anglais	180 »
— français en lingots	175 »

PLOMBS

Plomb laminé et en tuyaux	43 »
— tuyaux de 10 à 19	46 »
Plomb brut de France et autres pays.	33 »

ZINCS

Zinc laminé	68 »
— tuyaux de 0,05 et au-dessus	72 »
— brut de Silésie	53 »
— autres provenances	52 »

ANTIMOINE

Anglais	95 »
D'Auvergne	100 »

BRONZES ET CUIVRES VIEUX EN REPRISE

Vieux bronze mécanique	105 »
De robinetterie ordinaire	75 »
Cuivre rouge en échange	115 »
— prix marchand	110 »
— étamé	95 »
— tournure	75 »
— jaune dit de campagne échange	75 »
— prix marchand	70 »
— rognure de planche, dit pendant neuf	85 »
— tournure	65 »
— tout-venant en charge	70 »

Vieux Métaux.

FERRAILLES

	Les 1,000 kg
Ferrailles de constructeurs	65 »
— ordinaire dite gros bouts.	65 »
— de marchand, dite de campagne	65 »
— de choix	42 50
— vieux platinage	40 »
— cercles de charrettes et essieux	85 »
— barreaux non brûlés	45 »
Ferrailles tuyaux en fers propres	45 »
— rails de terrassement	65 »
— tournure de fer grosse	50 »
— — — petite	45 »

TOLES

Tôles neuves, déchets et rognures	42 50
— de chaudières de 8 m/m et au-dessus (dérivées)	65 »
— à 5 m/m et au-dessus et rognures	65 »
— de choix et au-dessous de 3 m/m	65 »
— de chaudières (non dérivées).	50 »

FONTES

Fonte blanche, dite marmitaille sans brûlée	45 »
— grise ordinaire sans brûlée	47 50
— dite mécanique	50 »
— de vieux tuyaux minces (tartrés)	42 50
— de vieux tuyaux épais (non tartrés)	47 50
— blanche, en bon état (à servir)	75 »
— de vieilles gargouilles	47 50
— vieilles colonnes et plaques en bon état (à servir)	75 »
— tournure propre	25 »
— tournure à l'huile formes et perçures	25 »

FERRAILLE DE CHEMINS DE FER

Rails vieux à double champignon	77 50
— — à vignoles	77 50
Divers : Eclisses et contre-éclisses	77 50
— Selles, boulons, crampons, chevillettes	62 50
— Bandages de locomotives et de wagons	87 50
— Essieux	82 50
— Vieux ressorts (Bessemer)	77 50
Ferraille d'ateliers	65 »
— tournure grosse	50 »
— vieux coussinets de chemins de fer	50 »

Plombs.

Vieux pour échange, les 104 kil.	10 »
Planches et tuyaux, prix marchand, les 100 kil	25 »
Fondus	23 »

Zincs.

Vieux pour échange, 50 0/0 du cours, laminé	» »
Rognures neuves de la Vieille-Montagne	35 50
De couverture, prix marchand	33 50
Chiffonnier	29 »

Brevets d'invention et Certificats d'addition

Serrurerie.

— 257013. — 6 novembre 1896, Hénocq, rep. par Armengaud jeune, boul. de Strasbourg, 23, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris, le 6 juin 1896, pour une paumelle charnière à ressort de rappel.

— 261052. — 6 novembre 1896, Vanécèk, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Cadenas dit : *Cadenas monolithe.*

— 261111. — 9 novembre 1896, d'Ettorre, rep. par Blétry aîné, boul. de Strasbourg, 2, Paris. — Serrure de sûreté avec verrou circulaire pour caisses fortes, portes, etc., *système d'Ettorre.*

— 261174. — 11 novembre 1896, Mauser, rep. par Stutz, rue Notre-Dame-des-Victoires, 48, Paris. — Clôture faite de déchets de tôle.

— 261186. — 13 novembre 1896, Fox, à Sedan (Ardennes). — Confection pour estampage d'un nouveau genre de crémones.

CHEMIN DE FER DU NORD

Services directs entre Paris et Bruxelles.
Trajet en 5 heures.

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 40, 6 h. 20 et 11 heures du soir.

Départs de Bruxelles à 7 h. 48 et 8 h. 57 du matin, 1 h. 1 et 6 h. 4 du soir et minuit 15.

Wagon-salon et wagon-restaurant aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir, et de Bruxelles à 8 h. 48 du matin.

Wagon-salon-restaurant aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin, et de Bruxelles à 6 h. 4 du soir.

Services directs entre Paris et la Hollande.
Trajet en 10 heures.

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40 et 11 heures du soir. — Départs d'Amsterdam à 7 h. 20 du matin, midi 30 et 6 h. 15 du soir. — Départs d'Utrecht, à 7 h. 58 du matin, 1 h. 8 et 6 h. 54 du soir.

Services directs entre Paris, l'Allemagne et la Russie.

Cinq express sur Cologne, trajet en 9 heures.

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 6 h. 20, 9 h. 25 et 11 heures du soir. — Départs de Cologne à 9 h. 3 du matin, 1 h. 45 et 11 h. 20 du soir.

Quatre express sur Berlin, trajet en 19 heures.

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 9 h. 25 et 11 heures du soir. — Départs de Berlin à 1 h. 5, 10 h. 5 et 11 h. 55 du soir.

Quatre express sur Francfort-sur-Mein, trajet en 13 heures.

Départs de Paris à midi 40, 6 h. 20, 9 h. 25 et 11 heures du soir. — Départs de Francfort à 8 h. 25 du mat., 5 h. 5 du soir, et 1 h. 3 du mat.

Deux express sur Saint-Pétersbourg, trajet en 56 heures.

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 ou 11 heures du soir. — Départs de Saint-Pétersbourg à midi et 8 heures du soir.

Deux express sur Moscou, trajet en 62 heures.

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 ou 11 heures du soir. Départs de Moscou à 5 h. 46 et 10 heures du soir.

Nord-Express.

Le samedi de chaque semaine, un train de luxe Nord-Express circule entre Paris, Berlin et Saint-Pétersbourg.

Aller. Départ de Paris le samedi, à 2 h. 15 du soir. — Arrivée à Berlin (le dimanche), à 8 h. 40 du matin. — Arrivée à Saint Pétersbourg (le lundi), à 3 h. 50 du soir.

Retour. Départ de Saint-Pétersbourg (le mardi), à 4 h. 55 du soir. — Arrivée à Berlin (le mercredi), à 10 h. 42 du soir. — Arrivée à Paris (le jeudi), à 3 h. 25 du soir.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En TOURAINE, aux CHATEAUX des BORDS DE LA LOIRE

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la LIGNE de SAINT-NAZAIRE au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE : 1re classe, **86** francs; 2e classe, **63** francs.
Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à **Tours, Loches,** et retour à **Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande,** et retour à **Paris,** *viâ* **Blois** ou **Vendôme,** ou par **Angers** et **Chartres,** sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e ITINÉRAIRE : 1re classe, **54** francs; 2e classe, **41** francs.
Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à **Tours, Loches,** et retour à **Tours, Langeais,** et retour à **Paris,** *via* **Blois** ou **Vendôme.**

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le *Livret-Guide* de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

SUPPLÉMENT
Au Numero de Juillet 1897
DE
L'ART DE LA FERRONNERIE ANCIENNE
ET MODERNE

Dorure aux anciens et nouveaux Procédés
ARGENTURE et NICKELURE
PEINTURE au FOUR, SPÉCIALE pour les TRAVAUX en FER FORGÉ

Ancienne Maison METFREDERQUE et MERLIER
FONDÉE EN 1830

M. BORGAT

SUCCESSEUR
Peintre Doreur-Vernisseur-Bronzeur sur Métaux

MEUBLES LAQUÉS au FOUR
Réargenture de Couverts
Réparations et remise à neuf de vieilles Dorures et d'Objets d'art
Soudure à l'Argent, au Cuivre et à l'Étain
36, rue de Lévy, PARIS

Spécialité de Tôles planées
MAISON FONDEE en 1858 — USINE A VAPEUR

Victor BOISSART

SUCCESSEUR
De MAISON Aîné et de PASSOT Frères
pour les Recouvrements en Fer, en Cuivre et Moulures diverses
Pour Portières de Wagons et Voitures
Des Maisons A. AUZOLLE, HUGON et DUCOURTIOUX

TOLERIE SUR COMMANDE
POUR CHEMINS DE FER, USINES ET FABRIQUES
Écussons en Tôle pour Enseignes
Couverture en Tôle d'une seule pièce
Pour Coupés et Quatre Places
Tôle pour Voitures planée ou non planée
TOLE STRIÉE
TOLE POUR SERRURERIE
SUR MESURES
Panneaux de Grilles, Vérandas, Marquises, Volets, etc.
TÉLÉPHONE
45, rue Riquet, PARIS

MANUFACTURE
D'Appareils Électriques

Antoine WERY

BUREAUX ET MAGASINS
93, rue de Miromesnil, PARIS

Fils, Câbles, Sonneries, Piles, Boutons, Poires
CONTACTS, INTERRUPTEURS, ACOUSTIQUES
Téléphones américains à Magnéto
EXTRA SUPÉRIEURS
PILES à VASES POREUX
Contenant 50 °/₀ de Peroxyde de Manganèse de Saxe
Garanti 92 °/₀ de pureté
(ÉNERGIE et LONGUE DURÉE)

Tous les soins et la promptitude
SONT APPORTÉS
dans l'exécution des Commandes

RENARD

44, rue des Moines, 44
PARIS
VÉRIFICATEUR-MÉTREUR
SPÉCIAL EN SERRURERIE

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
IIe Arrondt.	M.	M.
Rue Réaumur, 91	J. de Montarnel.	Dehesdin.
IVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Louis-en-l'Ile, 10	Ch. Normand.	Société civile immobilière.
Boulevard Henri-IV, 34	Emile Jacob.	Albanhac.
Ve Arrondt.	MM.	M.
Rue Saint-Médard, 3	Vincent frères.	Leduc.
VIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Rennes, 76	X...	J. Mouthiers.
Rue de Vaugirard, 74 et rue d'Assas, 19	X...	Institut catholique.
Place Saint-Sulpice, 16	E. Trané.	Baron Thénard.
VIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Cler, 3	X...	Mme Sœur La Vieuville.
Rue de la Comète, 21 *bis*	Renardon.	Renardon.
Rue de Babylone, 45	Al. Marcel.	Knecht.
Rue de Grenelle, 172 et rue Amélie	Louis Parent.	L. Legroux.
Rue Saint-Simon, 9	G. Flageul.	Leblanc.
Rue de Babylone, 59 et rue Monsieur	X...	Duval.
VIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue des Mathurins, 44	X...	Montenard.
Avenue de l'Alma, 30	Paul Marbeau.	X...
IXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Choron, 8-8 *bis*	Ch. Normand.	A. Dellenseger.
Rue Choron, 8 *ter*	Ch. Normand.	A. Dellenseger.
Rue Victor-Massé, 15 et Cité Malesherbes, 9	Revolt.	Botrel.
Xe Arrondt.	MM.	MM.
Quai de Jemmapes, 82	H. Deveri	E. Deverin.
Rue Lafayette, 119	X...	J. Jagneau.
Rue Saint-Maur, 196	L. Planterre.	Mme Gancel.
Rue de la Grange-aux-Belles, 31	A. Gorès.	Martin.
Rue des Vinaigriers, 53	Brulot.	Ve Lacasse.
Rue Albouy prolongée, 40	Brulot.	Ve Lacasse.
Rue d'Abbeville et rue du Faubourg-Poissonnière	Massa.	Gehrling.
XIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard de Charonne	E. Oudin.	Muller et Roger.
Rue Faidherbe, 23	Camille Nivoit.	Ulysse Merle.
Rue de Charonne, 73	X...	E. Bonhomme.
Rue de la Roquette, 33	C. Pérat.	L. Goulart.
Rue Alexandre-Dumas, 47	Gridaine.	Duhet.
XIIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard Soult, 97	H. Savin.	P. Zolgger.
Rue Villiot, 16	X...	Ch. Legros (princip. loc.)
Avenue de Saint-Mandé, 104	X...	Lemattre.
Rue Louis-Braille, 38	A. Mussigmann.	Fergeau.
Passage Mongallet, 49	X...	Raynal.
Avenue du Bel-Air, 16	A. Charpentier.	J. Girard.
Rue de la Voûte, 42	Contoux.	E. Rabier.
Rue Michel-Bizot, 103	E. Guigardet.	Aug. Bertaux.
Boulevard de Bercy, 34 *bis*	E. Pichard.	F. Cambon.
Avenue Daumesnil, 256	A. Lepandu.	Guyard.
XIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Tolbiac, 75	P. Guérin.	Michel Pernaton.
Villa des Gobelins, 9	X...	B. Maten.
Rue du Moulin-des-Prés, 4	Victor Rich.	Doron.
Rue de Patay, 21-23	Th. Soucher.	E. Bergeaud.
Rue Bobillot, 61	X...	Mérot.
Avenue d'Ivry, 25 *bis*	G. Delcron.	Aug. Badet.
Rue Brillat-Saravin, 42	X...	Coleville.
Rue Bobillot, 86	P. Dargouge.	V. Mullet.
XIVe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard Montparnasse, 162	Jousse.	Magne.
Rue des Plantes	H.-E. Meyer.	H.-E. Meyer.
XIVe Arrondt (suite).	MM.	MM.
Rue Denfert-Rochereau, 102	Victor Bellut.	Ve Marais.
Avenue d'Orléans, 127-129	L. Monier.	Himmelspach.
Avenue du Maine, 93	Ad. Brusselaars.	Rollet.
Rue d'Alésia, 40	E. Andrieu.	Bourgeois.
Rue d'Alésia, 146	G. Lizan.	A. Duhot.
Boulevard Raspail et rue Schœlcher	H. Duray.	Gasteau.
Rue Sainte-Eugénie, 5	E. Andrieu.	Deroux.
Impasse Florimond, 11-11 *bis*	E. Raimbault.	de Raymond.
Rue d'Alésia, angle impasse Florimond, 4	X...	Gounaut.
Rue Pierre-Larousse, 6	J. Mauger.	A. Clément.
Rue Baillon, 8	X...	A. Denisson.
Rue de Vanves, 157	A. Luguet.	Davy.
Rue nouvelle (avenue d'Orléans, 89-91)	Thollard.	Thollard.
Rue Baillon, 1	H. Robert.	Girault.
XVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Charles, 134	H. Audiger et J. Richard.	P. Labastie.
Rue Lecourbe, 2	Ch. Normand.	Ch. Normand.
Rue Saint-Charles, 115	Saint-Ange.	Henri.
Rue Lecourbe, 89-91	J. Martin.	E. Bruyer.
Boulevard Pasteur, 17-19	Léon Benouville.	A. Thirion.
Rue de la Convention, 98, présumé	X...	A. Fioliger.
Rue Borromée, 3-5	L. Torlet.	E. Sevalle.
Rue Saint-Charles, 171	E. Guibout.	Maisonneuve.
Rue Castagnary, 56	Brusselaars.	Leloup.
Rue de Vouillé et boulevard Chauvelot, 1	Brusselaars.	Moreno.
Rue Labrouste, 54	Labouret.	Silvestri.
XVIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de l'Assomption, 83	X...	Mme J. Cury.
Avenue Victor-Hugo, 178	Gaillard.	Blancan.
Rue de La Tour, 111	E. Dalmand.	Léon Dominique.
Rue Gros, 17	X...	L. Audebert.
Rue Bois-le-Vent, 38	Albert Allain.	Perrin.
Avenue Victor-Hugo, 73	Ch. Genuys.	Cie La Foncière.
Rue Vineuse, 22	Pillon.	Storhm.
XVIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Viète, 19-21	X...	Ch. Kula.
Boulevard Gouvion-St-Cyr, 83	F. Michelin.	A. Peugeot.
Rue de la Jonquière, 29-33	Prugnaud.	Maple et Cie.
Avenue de Clichy, 128	A. Cochois.	Henry.
Rue nouvelle (du boul. Malesherbes, 152, à la rue de Tocqueville)	A. Equer.	Durr.
Avenue de Saint-Ouen, 89	J. Biehler.	Ch. Salmon.
Rue Legendre, 150	G. Grenier.	Stockmann frères.
Cité des Fleurs, 8	X...	Lemonnyer et Cie.
Rue nouvelle, 5 présumé (du boulevard Malesherbes à la rue de Tocqueville)	Equer.	Mme Fontane.
XVIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Marcadet, 21	X...	J. Lecolle.
Rue Damrémont, 114	Cambon.	R. Muller.
Rue Capron, 4	J. Pillon.	Ch. Bochot.
Rue des Cloys, 26	Marcel Pradier.	Carel.
Rue Grancœur	X...	Daval.
Rue de la Nation, 6-8-10	G. Rives.	G. Dufayel.
XIXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue d'Aubervilliers, 102	P. Dureau et Orième.	Boulinger.
Rue d'Aubervilliers, 114	X...	Privé (princ. locat.).
Rue de Belleville, 293 *bis*	Albert Fossard.	Albert Fossard.
Rue de Mouzaïa, 16	X...	Touba.
Rue de l'Ourcq, 111	Jules Gallian.	Miannay.
Rue des Solitaires, 12	Buisson.	Buisson.
Rue Antoine-Reynier, 10 *bis*	Ed. Lainé.	Dechelle.
XXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de la Dhuis et rue des Rondeaux	Monod.	C. Lecreux.
Avenue Gambetta, 87	L. Granet.	Worth
Rue de la Dhuis, 10	X...	Cousinet.
Rue des Prairies, 79	H. Boyer.	Legrand.
Rue Alexandre-Dumas, 98	J. Viard.	F. Diedenhoven.
Rue des Vignoles, 54	A. Cappé.	A. Schmitt.

REVUE COMMERCIALE — COURS OFFICIELS A PARIS

Fers, Aciers, Tôles.

FERS MARCHANDS *(exempts de droits d'octroi)*

	Les 100 kg
Fers au coke, 1re classe	17 50
— 2e —	18 50
— 3e —	19 50
— 4e —	20 50

Mixtes. — Un franc en plus des fers au coke.
Au bois. — Trois francs en plus des fers au coke.

Feuillards. — 1re classe	21 50
— 2e —	22 50
— 3e —	23 50
— 4e —	24 50
— 5e —	25 50
Large-plats. — 1re classe	20 50

Pour les 2e, 3e et 4e classes, il y a un écart de 0 fr. 50 par classe.

FERS SPÉCIAUX

(Octroi de 3 fr. 60 en plus. — Remboursement de l'octroi au comptant).

Fers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Fers à I, ailes ordinaires, 180 à 220 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Fers à I, à rainures, 125 à 165 m/m.	19 »
— 185 à 205 m/m.	19 50
Fers à I, à larges ailes, 1re classe	19 50
— 2e —	20 50
— 3e —	21 »
— 4e —	21 50
— 5e —	22 50

ACIERS DOUX

Aciers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Aciers à I, ailes ordinaires, 180 à 200 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 50
Aciers à I, profils normaux, 1re classe	20 »
— 2e —	21 »
— 3e —	21 50
— 4e —	22 »
Rails neufs de 30 kil.	19 »
Rails neufs de 20 kil.	19 50
— petits	20 »

TOLES DE CONSTRUCTION

Tôles de 3 mil. et plus, ordinaires.	19 »
— bleues Ardennes	21 »
— acier doux ordinaires	22 »

Fontes.

(Cours à Paris, octroi compris)

Tuyaux ordinaires	18 »
— ovales	21 »
— cannelés	26 »

Tous les raccords se paient 2 fr. en plus

	Les 100 kg
Colonnes pleines ordinaires	18 »
— à deux étages	19 »
— creuses	22 »
Plaques unies au coke	18 »
— au bois, 2e fusion	22 »
— sur modèle à Paris	46 »
Caniveaux et plaques	32 »
— raccords, 2 fr. en plus.	
Gargouilles	22 »
Balcons de croisées ordinaires	33 »
— rallongés ou recoupés	43 »
Panneaux de grands balcons ordin.	35 »
Réchauds ronds ou carrés	37 »
— économiques	40 »

Métaux divers fabriqués.

CUIVRES

Cuivre rouge en planches	180 »
— en tuyaux sans soudures	202 50
— rouge en fils	195 »
Cuivre jaune en planches, 1re qualité	155 »
— en tuyaux sans soudure	177 50
— en fils	155 »
— du Chili, affiné, en lingots	150 »

ÉTAINS

Étain pur laminé (1 m/m. épaisseur et plus)	250 »
Étain pur laminé, en tuyaux (9 m/m. diamètre intérieur et au-dessus).	250 »
Étain Banca Batavia, en lingots	190 »
— des Détroits	185 »
— anglais	185 »
— français en lingots	180 »

PLOMBS

Plomb laminé et en tuyaux	44 »
— tuyaux de 10 à 19	47 »
Plomb brut de France et autres pays.	34 »

ZINCS

Zinc laminé	68 »
— tuyaux de 0,05 et au-dessus	72 »
— brut de Silésie	53 »
— autres provenances	52 »

ANTIMOINE

Anglais	95 »
D'Auvergne	100 »

BRONZES ET CUIVRES VIEUX EN REPRISE

Vieux bronze mécanique	105 »
De robinetterie ordinaire	75 »
Cuivre rouge en échange	115 »
— prix marchand	110 »
— étamé	95 »

	Les 100 kg
Cuivre rouge tournure	75 »
— jaune dit de campagne échange	75 »
— prix marchand	70 »
— rognure de planche, dit pendant neuf	85 »
— tournure	65 »
— tout-venant en charge	70 »

Vieux Métaux.

FERRAILLES

	Les 1,000 kg
Ferrailles de constructeurs	65 »
— ordinaire dite gros bouts.	65 »
— de marchand, dite de campagne	65 »
— de choix	42 50
— vieux platinage	40 »
— cercles de charrettes et essieux	85 »
— barreaux non brûlés	45 »
— tuyaux en fers propres	45 »
— rails de terrassement	65 »
— tournure de fer grosse	50 »
— — — petite	45 »

TOLES

Tôles neuves, déchets et rognures	42 50
— de chaudières de 8 m/m et au-dessus (dérivées)	65 »
— à 5 m/m et au-dessus et rognures	65 »
— de choix et au-dessous de 3 m/m	65 »
— de chaudières (non dérivées).	50 »

FONTES

Fonte blanche, dite marmitaille sans brûlée	45 »
— grise ordinaire sans brûlée	47 50
— dite mécanique	50 »
— de vieux tuyaux minces (tartrés)	42 50
— de vieux tuyaux épais (non tartrés)	47 50
— blanche, en bon état (à servir)	75 »
— de vieilles gargouilles	47 50
— vieilles colonnes et plaques en bon état (à servir)	75 »
— tournure propre	25 »
— tournure à l'huile formes et perçures	25 »

Zincs.

Vieux pour échange, 50 0/0 du cours, laminé	» »
Rognures neuves de la Vieille-Montagne	35 50
De couverture, prix marchand	33 50
Chiffonnier	29 »

PROCÉDÉS ET RECETTES

ACTION DE LA CHAUX, DU PLATRE ET DU CIMENT SUR LE FER

La *Revue technique* publie une note instructive au sujet de l'action produite par la chaux, le plâtre et le ciment sur le fer employé d'une façon générale, à l'heure actuelle, dans la construction.

Cette action peut être fâcheuse lorsqu'on ne prend pas certaines précautions. Si l'on plonge, en effet, des morceaux de fer dans un mortier de chaux fraîchement préparé, on constate une rapide oxydation, principalement s'il s'agit de fer forgé ou laminé. Cette oxydation n'est pas limitée à la surface, mais gagne rapidement le cœur de la pièce, qui subit, au bout de très peu de temps, une altération profonde au point de vue de la résistance.

A ce premier effet vient s'ajouter celui de l'énorme

expansion causée par l'augmentation de volume de la masse. On a pu constater ainsi que des cadres en fer solidement assemblés à l'aide d'étriers étaient néanmoins rompus. L'action du plâtre est analogue, quoique moins prononcée. lorsque la masse est exposée pendant quelque temps à l'action de l'air humide. Au contraire, le ciment semble être un excellent préservatif contre la rouille et on a pu constater que des morceaux de fer recouverts d'un mince enduit de ciment étaient restés inattaqués après un séjour assez long dans l'eau. Il semblerait même qu'un pareil enduit soit préférable à une peinture au minium en raison de son prix peu élevé.

Brevets d'invention et Certificats d'addition

— 262756. — 2 janvier 1897, Von Jerin, rep. par Blétry aîné, boul. de Strasbourg, 2, Paris. — Fermeture de sûreté pour portes.

— 254179. — 7 janvier 1897, Wenck, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris, le 22 février 1896, pour un pareil automatique servant à baisser et à relever les stores, marquises et autres abris.

— 262901. — 8 janvier 1897, Halt auf der Heide, rep. par la Société Thirion et Bonnet, boul. Beaumarchais, 95, Paris. — Nouveau mécanisme pour serrures de sûreté.

— 262962. — 11 janvier 1897, Cable et Petgen, rep. par la Société Matray, Litzelmann et Cie, boul. Henri-IV, 31, Paris. — Perfectionnements apportés aux serrures à combinaison.

— 262717. — 22 décembre 1896, Churchill, rep. par de Mosenthal, rue Labruyère, 3 *bis*, Paris. — Perfectionnements dans les jalousies, et volets pliants pour fenêtres et autres usages analogues (Brevet anglais devant expirer le 22 juin 1910).

— 262586. — 28 décembre 1896, Bardtholdt, rep. par Borame et Julien, avenue de la République, 8, Paris. — Clou en spirale.

262702. — 31 décembre 1896, Ledoux, rue de Clignancourt, 108, Paris. — Nouvelle gâche-répétition-crémone à tiges entaillées en feuillure, dite : gâche crémone G. Ledoux.

— 234300. — 31 décembre 1896, Ledoux, rue de Clignancourt, 108, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris, le 27 novembre 1893, pour nouvelle serrure bec-de-canne dite : bec-de-canne applique Ledoux.

— 262707. — 31 décembre 1896, Goubaut, rue Letort, 18, Paris. — Transformation de toutes serrures par l'application d'un avertisseur électrique les rendant incrochetables et l'adjonction de platines rendant tous meubles ou portes inforçables.

— 261734. — 30 novembre 1896, Mot, rue du Mail, 93, Carcassonne (Aude). — Système de clôture métallique en acier, pliante par longueur indéterminée.

— 261753. — 1er décembre 1896, Schiek, rep. par la Société internationale des Inventions modernes, boul. Saint-Denis, 15 *bis*, Paris. — Dispositif permettant d'ouvrir les portes par le pied.

— 261802. — 3 décembre 1896, Marcelet, à Orange (Vaucluse). — Machine à faire des lignatures.

— 261691. — 28 novembre 1896, Société Barbier et Vivez, rep. par Blétry aîné, boul. de Strasbourg, 2, Paris. — Perfectionnements aux fours à chauffer les rivets.

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

SUPPLÉMENT
Au Numero d'Août 1897
DE
L'ART DE LA FERRONNERIE ANCIENNE
ET MODERNE

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
IIe Arrondt.	M.	M.
Rue Réaumur, 91	J. de Montarnel.	Dehesdin.
IVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Louis-en-l'Ile, 10	Ch. Normand.	Société civile immobilière.
Boulevard Henri-IV, 34	Emile Jacob.	Albanhac.
Ve Arrondt.	MM.	M.
Rue Saint-Médard, 3	Vincent frères.	Leduc.
VIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Rennes, 76	X...	J. Mouthiers.
Rue de Vaugirard, 74 et rue d'Assas, 19	X...	Institut catholique.
Place Saint-Sulpice. 16	E. Trané.	Baron Thénard.
VIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Cler, 3	X...	Mme Sœur La Vieuville.
Rue de la Comète, 21 *bis*	Renardon.	Renardon.
Rue de Babylone, 45	Al. Marcel.	Knecht.
Rue de Grenelle, 172 et rue Amélie	Louis Parent.	L. Legroux.
Rue Saint-Simon, 9	G. Flageul.	Leblanc.
Rue de Babylone, 59 et rue Monsieur	X...	Duval.
VIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue des Mathurins, 44	X...	Montenard.
Avenue de l'Alma, 30	Paul Marbeau.	X...
IXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Choron, 8-8 *bis*	Ch. Normand.	A. Dellenseger.
Rue Choron, 8 *ter*	Ch. Normand.	A. Dellenseger.
Rue Victor-Massé, 15 et Cité Malesherbes, 9	Revolt.	Botrel.
Xe Arrondt.	MM.	MM.
Quai de Jemmapes, 82	H. Deveri .	E. Deverin.
Rue Lafayette, 119	X...	J. Jagneau.
Rue Saint-Maur, 196	L. Planterre.	Mme Gancel.
Rue de la Grange-aux-Belles, 31.	A. Gorès.	Martin.
Rue des Vinaigriers, 53	Brulot.	Ve Lacasse.
Rue Albouy prolongée, 40	Brulot.	Ve Lacasse.
Rue d'Abbeville et rue du Faubourg-Poissonnière	Massa.	Gehrling.
XIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard de Charonne	E. Oudin.	Muller et Roger.
Rue Faidherbe, 23	Camille Nivoit.	Ulysse Merle.
Rue de Charonne, 73	X...	E. Bonhomme.
Rue de la Roquette, 33	C. Pérat.	L. Goulart.
Rue Alexandre-Dumas, 47	Gridaine.	Duhet.
XIIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard Soult, 97	H. Savin.	P. Zolgger.
Rue Villiot, 16	X...	Ch. Legros (princip. loc.)
Avenue de Saint-Mandé, 104	X...	Lematttre.
Rue Louis-Braille, 38	A. Mussigmann.	Fergeau.
Passage Mongallet, 49	X...	Raynal.
Avenue du Bel-Air, 16	A. Charpentier.	J. Girard.
Rue de la Voûte, 42	Contoux.	E. Rabier.
Rue Michel-Bizot, 103	E. Guigardet.	Aug. Bertaux.
Boulevard de Bercy, 34 *bis*	E. Pichard.	F. Cambon.
Avenue Daumesnil, 256	A. Lepandu.	Guyard.
XIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Tolbiac, 75	P. Guérin.	Michel Pernaton.
Villa des Gobelins, 9	X...	B. Maten.
Rue du Moulin-des-Prés, 4	Victor Rich.	Doron.
Rue de Patay, 21-23	Th. Soucher.	E. Bergeaud.
Rue Bobillot, 61	X...	Mérot.
Avenue d'Ivry, 25 *bis*	G. Delcron.	Aug. Badet.
Rue Brillat-Savarin, 42	X...	Coleville.
Rue Bobillot, 86	P. Dargouge.	V. Mullet.
XIVe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard Montparnasse, 162.	Jousse.	Magne.
Rue des Plantes	H.-E. Meyer.	H.-E. Meyer.
XIVe Arrondt (suite).	MM.	MM.
Rue Denfert-Rochereau, 102	Victor Bellut.	Ve Marais.
Avenue d'Orléans, 127-129	L. Monier.	Himmelspach.
Avenue du Maine, 93	Ad. Brusselaars.	Rollet.
Rue d'Alésia, 40	E. Andrieu.	Bourgeois.
Rue d'Alésia, 146	G. Lizan.	A. Duhot.
Boulevard Raspail et rue Schœlcher	H. Duray.	Gasteau.
Rue Sainte-Eugénie, 5	E. Andrieu.	Deroux.
Impasse Florimond. 11-11 *bis*	E. Raimbault.	de Raymond.
Rue d'Alésia, angle impasse Florimond, 4	X...	Gounaut.
Rue Pierre-Larousse, 6	J. Mauger.	A. Clément.
Rue Baillon, 8	X...	A. Denisson.
Rue de Vanves, 157	A. Luguet.	Davy.
Rue nouvelle (avenue d'Orléans, 89-91)	Thollard.	Thollard.
Rue Baillon, 1	H. Robert.	Girault.
XVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Charles, 134	H. Audiger et J. Richard.	P. Labastie.
Rue Lecourbe, 2	Ch. Normand.	Ch. Normand.
Rue Saint-Charles, 115	Saint-Ange.	Henri.
Rue Lecourbe, 89-91	J. Martin.	E. Bruyer.
Boulevard Pasteur, 17-19	Léon Benouville.	A. Thirion.
Rue de la Convention, 98, présumé	X...	A. Fioliger.
Rue Borromée, 3-5	L. Torlet.	E. Sevalle.
Rue Saint-Charles, 171	E. Guibout.	Maisonneuve.
Rue Castagnary, 56	Brusselaars.	Leloup.
Rue de Vouillé et boulevard Chauvelot, 1	Brusselaars.	Moreno.
Rue Labrouste, 54	Labouret.	Silvestri.
XVIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de l'Assomption, 83	X...	Mme J. Cury.
Avenue Victor-Hugo, 178	Gaillard.	Blancan.
Rue de La Tour, 111	E. Dalmand.	Léon Dominique.
Rue Gros, 17	X...	L. Audebert.
Rue Bois-le-Vent, 38	Albert Allain.	Perrin.
Avenue Victor-Hugo, 73	Ch. Genuys.	Cie La Foncière.
Rue Vineuse, 22	Pillon.	Storhm.
XVIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Viète, 19-21	X...	Ch. Kula.
Boulevard Gouvion-St-Cyr, 83.	F. Michelin.	A. Peugeot.
Rue de la Jonquière, 29-33	Prugnaud.	Maple et Cie.
Avenue de Clichy, 128	A. Cochois.	Henry.
Rue nouvelle (du boul. Malesherbes, 152, à la rue de Tocqueville)	A. Equer.	Durr.
Avenue de Saint-Ouen, 89	J. Biehler.	Ch. Salmon.
Rue Legendre, 150	G. Grenier.	Stockmann frères.
Cité des Fleurs, 8	X...	Lemonnyer et Cie.
Rue nouvelle, 5 présumé (du boulevard Malesherbes à la rue de Tocqueville)	Equer.	Mme Fontane.
XVIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Marcadet, 21	X...	J. Lecolle.
Rue Damrémont, 114	Cambon.	R. Muller.
Rue Capron, 4	J. Pillon.	Ch. Bochot.
Rue des Cloys, 26	Marcel Pradier.	Carel.
Rue Grancœur	X...	Daval.
Rue de la Nation, 6-8-10	G. Rives.	G. Dufayel.
XIXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue d'Aubervilliers, 102	P. Dureau et Orième.	Boulinger.
Rue d'Aubervilliers, 114	X...	Privé (princ. locat.).
Rue de Belleville, 293 *bis*	Albert Fossard.	Albert Fossard.
Rue de Mouzaïa, 16	X...	Touba.
Rue de l'Ourcq, 111	Jules Gallian.	Miannay.
Rue des Solitaires, 12	Buisson.	Buisson.
Rue Antoine-Reynier, 10 *bis*	Ed. Lainé.	Dechelle.
XXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de la Dhuis et rue des Rondeaux	Monod.	C. Lecreux.
Avenue Gambetta, 87	L. Granet.	Worth.
Rue de la Dhuis, 10	X...	Cousinet.
Rue des Prairies, 79	H. Boyer.	Legrand.
Rue Alexandre-Dumas, 98	J. Viard.	F. Diedenhoven.
Rue des Vignoles, 54	A. Cappé.	A. Schmitt.

REVUE COMMERCIALE — COURS OFFICIELS A PARIS

Fers, Aciers, Tôles.

FERS MARCHANDS *(exempts de droits d'octroi)*

	Les 100 kg
Fers au coke, 1re classe	17 50
— 2e —	18 50
— 3e —	19 50
— 4e —	20 50

Mixtes. — Un franc en plus des fers au coke.
Au bois. — Trois francs en plus des fers au coke.

Feuillards. — 1re classe	21 50
— 2e —	22 50
— 3e —	23 50
— 4e —	24 50
— 5e —	25 50
Large-plats. — 1re classe	20 50

Pour les 2e, 3e et 4e classes, il y a un écart de 0 fr. 50 par classe.

FERS SPÉCIAUX

(Octroi de 3 fr. 60 en plus. — Remboursement de l'octroi au comptant).

Fers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Fers à I, ailes ordinaires, 180 à 220 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Fers à I, à rainures, 125 à 165 m/m.	19 »
— 185 à 205 m/m.	19 50
Fers à I, à larges ailes, 1re classe	19 50
— 2e —	20 50
— 3e —	21 »
— 4e —	21 50
— 5e —	22 50

ACIERS DOUX

Aciers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Aciers à I, ailes ordinaires, 180 à 200 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 50
Aciers à I, profils normaux, 1re classe	20 »
— 2e —	21 »
— 3e —	21 50
— 4e —	22 »
Rails neufs de 30 kil	19 »
Rails neufs de 20 kil	19 50
— petits	20 »

TOLES DE CONSTRUCTION

Tôles de 3 mil. et plus, ordinaires.	19 »
— bleues Ardennes	21 »
— acier doux ordinaires	22 »

Fontes.

(Cours à Paris, octroi compris)

Tuyaux ordinaires	18 »
— ovales	21 »
— cannelés	26 »

Tous les raccords se paient 2 fr. en plus

	Les 100 kg
Colonnes pleines ordinaires	18 »
— à deux étages	19 »
— creuses	22 »
Plaques unies au coke	18 »
— au bois, 2e fusion	22 »
— sur modèle à Paris	46 »
Caniveaux et plaques	32 »
— raccords, 2 fr. en plus.	
Gargouilles	22 »
Balcons de croisées ordinaires	33 »
— rallongés ou recoupés	43 »
Panneaux de grands balcons ordin.	35 »
Réchauds ronds ou carrés	37 »
— économiques	40 »

Métaux divers fabriqués.

CUIVRES

Cuivre rouge en planches	180 »
— en tuyaux sans soudures	202 50
— rouge en fils	195 »
Cuivre jaune en planches, 1re qualité	155 »
— en tuyaux sans soudure	177 50
— en fils	155 »
— du Chili, affiné, en lingots.	150 »

ÉTAINS

Étain pur laminé (1 m/m. épaisseur et plus)	250 »
Étain pur laminé, en tuyaux (9 m/m. diamètre intérieur et au-dessus).	250 »
Étain Banca Batavia, en lingots	190 »
— des Détroits	185 »
— anglais	185 »
— français en lingots	180 »

PLOMBS

Plomb laminé et en tuyaux	44 »
— tuyaux de 10 à 19	47 »
Plomb brut de France et autres pays	34 »

ZINCS

Zinc laminé	68 »
— tuyaux de 0,05 et au-dessus	72 »
— brut de Silésie	53 »
— autres provenances	52 »

ANTIMOINE

Anglais	95 »
D'Auvergne	100 »

BRONZES ET CUIVRES VIEUX EN REPRISE

Vieux bronze mécanique	105 »
De robinetterie ordinaire	75 »
Cuivre rouge en échange	115 »
— prix marchand	110 »
— étamé	95 »

	Les 100 kg
Cuivre rouge tournure	75 »
— jaune dit de campagne échange	75 »
— prix marchand	70 »
— rognure de planche, dit pendant neuf	85 »
— tournure	65 »
— tout-venant en charge	70 »

Vieux Métaux.

FERRAILLES

	Les 1,000 kg
Ferrailles de constructeurs	65 »
— ordinaire dite gros bouts.	65 »
— de marchand, dite de campagne	65 »
— de choix	42 50
— vieux platinage	40 »
— cercles de charrettes et essieux	85 »
— barreaux non brûlés	45 »
— tuyaux en fers propres	45 »
— rails de terrassement	65 »
— tournure de fer grosse	50 »
— — — petite	45 »

TOLES

Tôles neuves, déchets et rognures	42 50
— de chaudières de 8 m/m et au-dessus (dérivées)	65 »
— à 5 m/m et au-dessus et rognures	65 »
— de choix et au-dessous de 3 m/m	65 »
— de chaudières (non dérivées).	50 »

FONTES

Fonte blanche, dite marmitaille sans brûlée	45 »
— grise ordinaire sans brûlée	47 50
— dite mécanique	50 »
— de vieux tuyaux minces (tartrés)	42 50
— de vieux tuyaux épais (non tartrés)	47 50
— blanche, en bon état (à servir)	75 »
— de vieilles gargouilles	47 50
— vieilles colonnes et plaques en bon état (à servir)	75 »
— tournure propre	25 »
— tournure à l'huile formes et perçures	25 »

Zincs.

Vieux pour échange, 50 0/0 du cours, laminé	» »
Rognures neuves de la Vieille-Montagne	35 50
De couverture, prix marchand	33 50
Chiffonnier	29 »

PROCÉDÉS ET RECETTES

ACTION DE LA CHAUX, DU PLATRE ET DU CIMENT SUR LE FER

La *Revue technique* publie une note instructive au sujet de l'action produite par la chaux, le plâtre et le ciment sur le fer employé d'une façon générale, à l'heure actuelle, dans la construction.

Cette action peut être fâcheuse lorsqu'on ne prend pas certaines précautions. Si l'on plonge, en effet, des morceaux de fer dans un mortier de chaux fraîchement préparé, on constate une rapide oxydation, principalement s'il s'agit de fer forgé ou laminé. Cette oxydation n'est pas limitée à la surface, mais gagne rapidement le cœur de la pièce, qui subit, au bout de très peu de temps, une altération profonde au point de vue de la résistance.

A ce premier effet vient s'ajouter celui de l'énorme

expansion causée par l'augmentation de volume de la masse. On a pu constater ainsi que des cadres en fer solidement assemblés à l'aide d'étriers étaient néanmoins rompus. L'action du plâtre est analogue, quoique moins prononcée, lorsque la masse est exposée pendant quelque temps à l'action de l'air humide. Au contraire, le ciment semble être un excellent préservatif contre la rouille et on a pu constater que des morceaux de fer recouverts d'un mince enduit de ciment étaient restés inattaqués après un séjour assez long dans l'eau. Il semblerait même qu'un pareil enduit soit préférable à une peinture au minium en raison de son prix peu élevé.

Brevets d'invention et Certificats d'addition

— 262756. — 2 janvier 1897, Von Jerin, rep. par Blétry aîné, boul. de Strasbourg, 2, Paris. — Fermeture de sûreté pour portes.

— 254179. — 7 janvier 1897, Wenck, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris, le 22 février 1896, pour un appareil automatique servant à baisser et à relever les stores, marquises et autres abris.

— 262901. — 8 janvier 1897, Halt auf der Heide, rep. par la Société Thirion et Bonnet, boul. Beaumarchais, 95, Paris. — Nouveau mécanisme pour serrures de sûreté.

— 262962. — 11 janvier 1897, Cable et Petgen, rep. par la Société Matray, Litzelmann et Cie, boul. Henri-IV, 31, Paris. — Perfectionnements apportés aux serrures à combinaison.

— 262717. — 22 décembre 1896, Churchill, rep. par de Mosenthal, rue Labruyère, 3 *bis*, Paris. — Perfectionnements dans les jalousies, et volets pliants pour fenêtres et autres usages analogues (Brevet anglais devant expirer le 22 juin 1910).

— 262586. — 28 décembre 1896, Bardtholdt, rep. par Borame et Julien, avenue de la République, 8, Paris. — Clou en spirale.

262702. — 31 décembre 1896, Ledoux, rue de Clignancourt, 108, Paris. — Nouvelle gâche-répétition-crémone à tiges entaillées en feuillure, dite : gâche crémone G. Ledoux.

— 234300. — 31 décembre 1896, Ledoux, rue de Clignancourt, 108, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris, le 27 novembre 1893, pour nouvelle serrure bec-de-canne dite : bec-de-canne applique Ledoux.

— 262707. — 31 décembre 1896, Goubaut, rue Letort, 18, Paris. — Transformation de toutes serrures par l'application d'un avertisseur électrique les rendant incrochetables et l'adjonction de platines rendant tous meubles ou portes inforçables.

— 261734. — 30 novembre 1896, Mot, rue du Mail, 93, Carcassonne (Aude). — Système de clôture métallique en acier, pliante par longueur indéterminée.

— 261753. — 1er décembre 1896, Schiek, rep. par la Société internationale des Inventions modernes, boul. Saint-Denis, 15 *bis*, Paris. — Dispositif permettant d'ouvrir les portes par le pied.

— 261802. — 3 décembre 1896, Marcelet, à Orange (Vaucluse). — Machine à faire des lignatures.

— 261691. — 28 novembre 1896, Société Barbier et Vivez, rep. par Blétry aîné, boul. de Strasbourg, 2, Paris. — Perfectionnements aux fours à chauffer les rivets.

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

SUPPLÉMENT
Au Numero de Septembre 1897
DE
L'ART DE LA FERRONNERIE ANCIENNE
ET MODERNE

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	ARCHITECTES	PROPRIÉTAIRES
IIe Arrondt.	M.	M.
Rue Réaumur, 91	J. de Montarnel.	Dehesdin.
IVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Louis-en-l'Ile, 10	Ch. Normand.	Société civile immobilière.
Boulevard Henri-IV, 34	Emile Jacob.	Albanhac.
Ve Arrondt.	MM.	M.
Rue Saint-Médard, 3	Vincent frères.	Leduc.
VIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Rennes, 76	X...	J. Mouthiers.
Rue de Vaugirard, 74 et rue d'Assas, 19	X...	Institut catholique.
Place Saint-Sulpice, 16	E. Trané.	Baron Thénard.
VIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Cler, 3	X...	Mme Sœur La Vieuville.
Rue de la Comète, 21 *bis*	Renardon.	Renardon.
Rue de Babylone, 45	Al. Marcel.	Knecht.
Rue de Grenelle, 172 et rue Amélie	Louis Parent.	L. Legroux.
Rue Saint-Simon, 9	G. Flageul.	Leblanc.
Rue de Babylone, 59 et rue Monsieur	X...	Duval.
VIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue des Mathurins, 44	X...	Montenard.
Avenue de l'Alma, 30	Paul Marbeau.	X...
IXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Choron, 8-8 *bis*	Ch. Normand.	A. Dellenseger.
Rue Choron, 8 *ter*	Ch. Normand.	A. Dellenseger.
Rue Victor-Massé, 15 et Cité Malesherbes, 9	Revolt.	Botrel.
Xe Arrondt.	MM.	MM.
Quai de Jemmapes, 82	H. Deveri	E. Deverin.
Rue Lafayette, 119	X...	J. Jagneau.
Rue Saint-Maur, 196	L. Planterre.	Mme Gaucel.
Rue de la Grange-aux-Belles, 31	A. Gorès.	Martin.
Rue des Vinaigriers, 53	Brulot.	Ve Lacasse.
Rue Albouy prolongée, 40	Brulot.	Ve Lacasse.
Rue d'Abbeville et rue du Faubourg-Poissonnière	Massa.	Gehrling.
XIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard de Charonne	E. Oudin.	Muller et Roger.
Rue Faidherbe, 23	Camille Nivoit.	Ulysse Merle.
Rue de Charonne, 73	X...	E. Bonhomme.
Rue de la Roquette, 33	C. Pérat.	L. Goulart.
Rue Alexandre-Dumas, 47	Gridaine.	Duhet.
XIIe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard Soult, 97	H. Savin.	P. Zolgger.
Rue Villiot, 16	X...	Ch. Legros (princip. loc.)
Avenue de Saint-Mandé, 104	X...	Lemattre.
Rue Louis-Braille, 38	A. Mussigmann.	Fergeau.
Passage Mongallet, 49	X...	Raynal.
Avenue du Bel-Air, 16	A. Charpentier.	J. Girard.
Rue de la Voûte, 42	Contoux.	E. Rabier.
Rue Michel-Bizot, 103	E. Guigardet.	Aug. Bertaux.
Boulevard de Bercy, 34 *bis*	E. Pichard.	F. Cambon.
Avenue Daumesnil, 256	A. Lepandu.	Guyard.
XIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de Tolbiac, 75	P. Guérin.	Michel Pernaton.
Villa des Gobelins, 9	X...	B. Maten.
Rue du Moulin-des-Prés, 4	Victor Rich.	Doron.
Rue de Patay, 21-23	Th. Soucher.	E. Bergeaud.
Rue Bobillot, 61	X...	Mérot.
Avenue d'Ivry, 25 *bis*	G. Delcron.	Aug. Badet.
Rue Brillat-Savarin, 42	X...	Coleville.
Rue Bobillot, 86	P. Dargouge.	V. Mullet.
XIVe Arrondt.	MM.	MM.
Boulevard Montparnasse, 162	Jousse.	Magne.
Rue des Plantes	H.-E. Meyer.	H.-E. Meyer.
XIVe Arrondt (suite).	MM.	MM.
Rue Denfert-Rochereau, 102	Victor Bellut.	Ve Marais.
Avenue d'Orléans, 127-129	L. Monier.	Himmelspach.
Avenue du Maine, 93	Ad. Brusselaars.	Rollet.
Rue d'Alésia, 40	E. Andrieu.	Bourgeois.
Rue d'Alésia, 146	G. Lizan.	A. Duhot.
Boulevard Raspail et rue Schœlcher	H. Duray.	Gasteau.
Rue Sainte-Eugénie, 5	E. Andrieu.	Deroux.
Impasse Florimond, 11-11 *bis*	E. Raimbault.	de Raymond.
Rue d'Alésia, angle impasse Florimond, 4	X...	Gounaut.
Rue Pierre-Larousse, 6	J. Mauger.	A. Clément.
Rue Baillon, 8	X...	A. Denisson.
Rue de Vanves, 157	A. Luguet.	Davy.
Rue nouvelle (avenue d'Orléans, 89-91)	Thollard.	Thollard.
Rue Baillon, 1	H. Robert.	Girault.
XVe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Saint-Charles, 134	H. Audiger et J. Richard.	P. Labastie.
Rue Lecourbe, 2	Ch. Normand.	Ch. Normand.
Rue Saint-Charles, 115	Saint-Ange.	Henri.
Rue Lecourbe, 89-91	J. Martin.	E. Bruyer.
Boulevard Pasteur, 17-19	Léon Benouville.	A. Thirion.
Rue de la Convention, 98, présumé	X...	A. Fioliger.
Rue Borromée, 3-5	L. Torlet.	E. Sevalle.
Rue Saint-Charles, 171	E. Guibout.	Maisonneuve.
Rue Castagnary, 56	Brusselaars.	Leloup.
Rue de Vouillé et boulevard Chauvelot, 1	Brusselaars.	Moreno.
Rue Labrouste, 54	Labouret.	Silvestri.
XVIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de l'Assomption, 83	X...	Mme J. Cury.
Avenue Victor-Hugo, 178	Gaillard.	Blancan.
Rue de La Tour, 111	E. Dalmand.	Léon Dominique.
Rue Gros, 17	X...	L. Audebert.
Rue Bois-le-Vent, 38	Albert Allain.	Perrin.
Avenue Victor-Hugo, 73	Ch. Genuys.	Cie La Foncière.
Rue Vineuse, 22	Pillon.	Storhm.
XVIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Viète, 19-21	X...	Ch. Kula.
Boulevard Gouvion-St-Cyr, 83	F. Michelin.	A. Peugeot.
Rue de la Jonquière, 29-33	Prugnaud.	Maple et Cie.
Avenue de Clichy, 128	A. Cochois.	Henry.
Rue nouvelle (du boul. Malesherbes, 152, à la rue de Tocqueville)	A. Equer.	Durr.
Avenue de Saint-Ouen, 89	J. Biehler.	Ch. Salmon.
Rue Legendre, 150	G. Grenier.	Stockmann frères.
Cité des Fleurs, 8	X...	Lemonnyer et Cie.
Rue nouvelle, 5 présumé (du boulevard Malesherbes à la rue de Tocqueville)	Equer.	Mme Fontane.
XVIIIe Arrondt.	MM.	MM.
Rue Marcadet, 21	X...	J. Lecolle.
Rue Damrémont, 114	Cambon.	R. Muller.
Rue Capron, 4	J. Pillon.	Ch. Bochot.
Rue des Cloys, 26	Marcel Pradier.	Carel.
Rue Grancœur	X...	Daval.
Rue de la Nation, 6-8-10	G. Rives.	G. Dufayel.
XIXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue d'Aubervilliers, 102	P. Dureau et Orième.	Boulinger.
Rue d'Aubervilliers, 114	X...	Privé (princ. locat.).
Rue de Belleville, 293 *bis*	Albert Fossard.	Albert Fossard.
Rue de Mouzaïa, 16	X...	Touba.
Rue de l'Ourcq, 111	Jules Gallian.	Miannay.
Rue des Solitaires, 12	Buisson.	Buisson.
Rue Antoine-Reynier, 10 *bis*	Ed. Lainé.	Dechelle.
XXe Arrondt.	MM.	MM.
Rue de la Dhuis et rue des Rondeaux	Monod.	C. Lecreux.
Avenue Gambetta, 87	L. Granet.	Worth
Rue de la Dhuis, 10	X...	Cousinet.
Rue des Prairies, 79	H. Boyer.	Legrand.
Rue Alexandre-Dumas, 98	J. Viard.	F. Diedenhoven.
Rue des Vignoles, 54	A. Cappé.	A. Schmitt.

REVUE COMMERCIALE — COURS OFFICIELS A PARIS

Fers, Aciers, Tôles.

FERS MARCHANDS *(exempts de droits d'octroi)*

	Les 100 kg
Fers au coke, 1re classe	17 50
— 2e —	18 50
— 3e —	19 50
— 4e —	20 50
Mixtes. — Un franc en plus des fers au coke.	
Au bois. — Trois francs en plus des fers au coke.	
Feuillards. — 1re classe	21 50
— 2e —	22 50
— 3e —	23 50
— 4e —	24 50
— 5e —	25 50
Large-plats. — 1re classe	20 50
Pour les 2e, 3e et 4e classes, il y a un écart de 0 fr. 50 par classe.	

FERS SPÉCIAUX

(Octroi de 3 fr. 60 en plus. — Remboursement de l'octroi au comptant).

Fers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	18 50
Fers à I, ailes ordinaires, 180 à 220 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Fers à I, à rainures, 125 à 165 m/m.	19 »
— 185 à 205 m/m.	19 50
Fers à I, à larges ailes, 1re classe	19 50
— 2e —	20 50
— 3e —	21 »
— 4e —	21 50
— 5e —	22 50

ACIERS DOUX

Aciers à I, ailes ordinaires, 80 à 160 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 »
Aciers à I, ailes ordinaires, 180 à 200 m/m. jusqu'à 8 mètres	19 50
Aciers à I, profils normaux, 1re classe	20 »
— 2e —	21 »
— 3e —	21 50
— 4e —	22 »
Rails neufs de 30 kil.	19 »
Rails neufs de 20 kil.	19 50
— petits	20 »

TÔLES DE CONSTRUCTION

Tôles de 3 mil. et plus, ordinaires	19 »
— bleues Ardennes	21 »
— acier doux ordinaires	22 »

Fontes.

(Cours à Paris, octroi compris)

	Les 100 kg
Tuyaux ordinaires	18 »
— ovales	21 »
— cannelés	26 »
Tous les raccords se paient 2 fr. en plus	
Colonnes pleines ordinaires	18 »
— à deux étages	19 »
— creuses	22 »
Plaques unies au coke	18 »
— au bois, 2e fusion	22 »
— sur modèle à Paris	46 »
Caniveaux et plaques	32 »
— raccords, 2 fr. en plus.	
Gargouilles	22 »
Balcons de croisées ordinaires	33 »
— rallongés ou recoupés	43 »
Panneaux de grands balcons ordin.	35 »
Réchauds ronds ou carrés	37 »
— économiques	40 »

Métaux divers fabriqués.

CUIVRES

Cuivre rouge en planches	180 »
— en tuyaux sans soudures	202 50
— rouge en fils	195 »
Cuivre jaune en planches, 1re qualité	155 »
— en tuyaux sans soudure	177 50
— en fils	155 »
— du Chili, affiné, en lingots	150 »

ÉTAINS

Étain pur laminé (1 m/m. épaisseur et plus)	250 »
Étain pur laminé, en tuyaux (9 m/m. diamètre intérieur et au-dessus)	250 »
Étain Banca Batavia, en lingots	190 »
— des Détroits	185 »
— anglais	185 »
— français en lingots	180 »

PLOMBS

Plomb laminé et en tuyaux	44 »
— tuyaux de 10 à 19	47 »
Plomb brut de France et autres pays	34 »

ZINCS

Zinc laminé	68 »
— tuyaux de 0,05 et au-dessus	72 »
— brut de Silésie	53 »
— autres provenances	52 »

ANTIMOINE

Anglais	95 »
D'Auvergne	100 »

BRONZES ET CUIVRES VIEUX EN REPRISE

Vieux bronze mécanique	105 »
De robinetterie ordinaire	75 »
Cuivre rouge en échange	115 »
— prix marchand	110 »
— étamé	95 »

	Les 100 kg
Cuivre rouge tournure	75 »
— jaune dit de campagne échange	75 »
— prix marchand	70 »
— rognure de planche, dit pendant neuf	85 »
— tournure	65 »
— tout-venant en charge	70 »

Vieux Métaux.

FERRAILLES

	Les 1,000 kg
Ferrailles de constructeurs	65 »
— ordinaire dite gros bouts	65 »
— de marchand, dite de campagne	65 »
— de choix	42 50
— vieux platinage	40 »
— cercles de charrettes et essieux	85 »
— barreaux non brûlés	45 »
— tuyaux en fers propres	45 »
— rails de terrassement	65 »
— tournure de fer grosse	50 »
— — petite	45 »

TOLES

Tôles neuves, déchets et rognures	42 50
— de chaudières de 8 m/m et au-dessus (dérivées)	65 »
— à 5 m/m et au-dessus et rognures	65 »
— de choix et au-dessous de 3 m/m	65 »
— de chaudières (non dérivées)	50 »

FONTES

Fonte blanche, dite marmitaille sans brûlée	45 »
— grise ordinaire sans brûlée	47 50
— dite mécanique	50 »
— de vieux tuyaux minces (tartrés)	42 50
— de vieux tuyaux épais (non tartrés)	47 50
— blanche, en bon état (à servir)	75 »
— de vieilles gargouilles	47 50
— vieilles colonnes et plaques en bon état (à servir)	75 »
— tournure propre	25 »
— tournure à l'huile formes et perçures	25 »

Zincs.

Vieux pour échange, 50 0/0 du cours, laminé	» »
Rognures neuves de la Vieille-Montagne	35 50
De couverture, prix marchand	33 50
Chiffonnier	29 »

PROCÉDÉS ET RECETTES

ACTION DE LA CHAUX, DU PLATRE ET DU CIMENT SUR LE FER

La *Revue technique* publie une note instructive au sujet de l'action produite par la chaux, le plâtre et le ciment sur le fer employé d'une façon générale, à l'heure actuelle, dans la construction.

Cette action peut être fâcheuse lorsqu'on ne prend pas certaines précautions. Si l'on plonge, en effet, des morceaux de fer dans un mortier de chaux fraîchement préparé, on constate une rapide oxydation, principalement s'il s'agit de fer forgé ou laminé. Cette oxydation n'est pas limitée à la surface, mais gagne rapidement le cœur de la pièce, qui subit, au bout de très peu de temps, une altération profonde au point de vue de la résistance.

A ce premier effet vient s'ajouter celui de l'énorme

expansion causée par l'augmentation de volume de la masse. On a pu constater ainsi que des cadres en fer solidement assemblés à l'aide d'étriers étaient néanmoins rompus. L'action du plâtre est analogue, quoique moins prononcée, lorsque la masse est exposée pendant quelque temps à l'action de l'air humide. Au contraire, le ciment semble être un excellent préservatif contre la rouille et on a pu constater que des morceaux de fer recouverts d'un mince enduit de ciment étaient restés inattaqués après un séjour assez long dans l'eau. Il semblerait même qu'un pareil enduit soit préférable à une peinture au minium en raison de son prix peu élevé.

Brevets d'invention et Certificats d'addition

— 262756. — 2 janvier 1897, Von Jerin, rep. par Blétry aîné, boul. de Strasbourg, 2, Paris. — Fermeture de sûreté pour portes.

— 254179. — 7 janvier 1897, Wenck, rep. par Chassevent, boul. Magenta, 11, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris, le 22 février 1896, pour un appareil automatique servant à baisser et à relever les stores, marquises et autres abris.

— 262901. — 8 janvier 1897, Halt auf der Heide, rep. par la Société Thirion et Bonnet, boul. Beaumarchais, 95, Paris. — Nouveau mécanisme pour serrures de sûreté.

— 262962. — 11 janvier 1897, Cable et Petgen, rep. par la Société Matray, Litzelmann et Cie, boul. Henri-IV, 31, Paris. — Perfectionnements apportés aux serrures à combinaison.

— 262717. — 22 décembre 1896, Churchill, rep. par de Mosenthal, rue Labruyère, 3 *bis*, Paris. — Perfectionnements dans les jalousies, et volets pliants pour fenêtres et autres usages analogues (Brevet anglais devant expirer le 22 juin 1910).

— 262586. — 28 décembre 1896, Bardtholdt, rep. par Borame et Julien, avenue de la République, 8, Paris. — Clou en spirale.

— 262702. — 31 décembre 1896, Ledoux, rue de Clignancourt, 108, Paris. — Nouvelle gâche-répétition-crémone à tiges entaillées en feuillure, dite : gâche crémone G. Ledoux.

— 234300. — 31 décembre 1896, Ledoux, rue de Clignancourt, 108, Paris. — Cert. d'add. au brevet pris, le 27 novembre 1893, pour nouvelle serrure bec-de-canne dite : bec-de-canne applique Ledoux.

— 262707. — 31 décembre 1896, Goubaut, rue Letort, 18, Paris. — Transformation de toutes serrures par l'application d'un avertisseur électrique les rendant incrochetables et l'adjonction de platines rendant tous meubles ou portes inforçables.

— 261734. — 30 novembre 1896, Mot, rue du Mail, 93, Carcassonne (Aude). — Système de clôture métallique en acier, pliante par longueur indéterminée.

— 261753. — 1er décembre 1896, Schiek, rep. par la Société internationale des Inventions modernes, boul. Saint-Denis, 15 *bis*, Paris. — Dispositif permettant d'ouvrir les portes par le pied.

— 261802. — 3 décembre 1896, Marcelet, à Orange (Vaucluse). — Machine à faire des lignatures.

— 261691. — 28 novembre 1896, Société Barbier et Vivez, rep. par Blétry aîné, boul. de Strasbourg, 2, Paris. — Perfectionnements aux fours à chauffer les rivets.

Bordeaux. — Imp. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

L'ART de la FERRONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE

Ses Procédés et ses Applications

DIRECTEUR :

E. ROBERT

FERRONNIER

DESSIN. SCULPTURE FORGE. REPOUSSE AJUSTAGE

REVUE MENSUELLE

Paraissant le 15 de chaque mois

(Voir le Sommaire à la deuxième page de la couverture.)

ADMINISTRATION

Librairie J. ROUAM & Cie

G. D'HOSTINGUE

DIRECTEUR

14, rue du Helder, PARIS

E. ROBERT INV. J. Monnet

2e Année. N° 2 Rédaction : 42, rue de Tocqueville, PARIS 15 Février 1897.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

TEXTE

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

ABONNEMENTS :

Paris : un an, **20** francs; six mois, **10** fr. **50**; — **Départements et colonies :** un an, **22** francs; six mois, **11** fr. **50**;
Union postale : un an, **25** francs; six mois, **13** francs.

PRIX du NUMÉRO : **2** fr.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS à LONDRES (Viâ Calais ou Boulogne). — Quatre services rapides quotidiens dans chaque sens.

Nouvelle accélération dans les trains de malle de jour qui gagneront près d'une heure dans le trajet de Paris à Londres et réciproquement. — Trajet en sept heures; traversée en une heure.

Tous les trains comportent des 2es classes. En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

Départs de Paris : *Viâ* Calais-Douvre, 9 heures, 11 h. 50 du matin, 9 heures du soir. *Viâ* Boulogne-Folkestone, 10 h. 30 du matin.

Départs de Londres : *Viâ* Douvres-Calais, 9 heures, 11 heures du matin et 8 h. 15 du soir. *Viâ* Folkestone-Boulogne, 10 heures du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *viâ* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 heures, 11 h. 50 du matin et 9 heures du soir.

Par le train-poste de 9 heures du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin, à 5 h. 45, et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges, ou *viâ* Figeac-Limoges).

3e itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges, ou *viâ* Figeac-Limoges).

Durée de validité : **30** jours. — Prix des billets : 1re classe **163** fr. **50**. — 2e classe **122** fr. **50**.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livre-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'EST

SERVICES RAPIDES entre PARIS et les VILLES D'EAUX DE BOHÊME (Carlsbad, Marienbad, etc.) Et entre PARIS et BADEN-BADEN

Le voyage de Paris aux villes d'eaux de la Bohême, Franzensbad, Marienbad, Carlsbad et Teplitz, s'effectue dans des conditions très rapides et très confortables par l'une des combinaisons suivantes :

En partant de la gare de l'Est à 6 h. 50 du soir par l'express d'Orient (voitures à lit et wagon-restaurant), on arrive le lendemain matin, à 7 h. 31, à Stuttgard ; on y reprend à 7 h. 53 un train rapide, avec wagon-restaurant, qui arrive à Franzensbad à 4 h. 16 du soir, à Marienbad à 5 h. 50, à Carlsbad à 5 h. 22 et à Teplitz à 9 h. 04 du soir.

Les personnes qui ne veulent pas passer la nuit en chemin de fer peuvent quitter Paris par le rapide de 8 h. 10 du matin (wagon-restaurant et voiture à couloir) qui les conduit à Stuttgard à 10 h. 23 du soir; elles repartent de cette ville le lendemain matin par l'express de 7 h. 53 indiqué ci-dessus.

Au retour, le voyage s'effectue dans des conditions analogues, soit directement par l'express d'Orient, soit avec arrêt et coucher à Stuttgard.

Le prix des places en 1re classe est de 119 fr. 25 pour Franzensbad, 121 fr. 25 pour Marienbad, et 125 fr. 75 pour Carlsbad. Le supplément perçu pour les parcours dans le train d'Orient entre Paris et Stuttgard est de 19 fr. 70.

Le service entre Paris et Baden-Baden a lieu également dans de très bonnes conditions au double point de vue de la rapidité et du confort.

En quittant Paris par le rapide de 8 h. 10 du matin, qui renferme un wagon-restaurant entre Paris et Nancy, on arrive à Bade, sans changer de voiture, à 7 h. 50 du soir (heure allemande), c'est-à-dire à 6 h. 55 (heure française). Au retour on part de Bade à 8 h. 30 du matin et on débarque à Paris, sans aucun changement de voiture en route, à 6 h. 02 du soir.

Si l'on préfère voyager de nuit, on peut utiliser le train d'Orient jusqu'à Oos : départ de Paris à 6 h. 50 du soir, arrivée à Oos à 5 h. 06 du matin et à Baden-Baden à 5 h. 23. Au retour, on part de Bade à 11 h. 10 du soir pour atteindre Paris à 8 h. 45 du matin.

Prix du trajet en 1re classe de Paris à Baden-Baden, billet simple, 65 fr. 20; billet d'aller et retour, valable pendant dix jours, 96 fr. 95. Le supplément pour le parcours dans l'express d'Orient entre Paris et Oos est de 16 fr. 65.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS à LONDRES, viâ Rouen, Dieppe et Newhaven, par la gare Saint-Lazare.

QUATRE TRAVERSÉES PAR JOUR (deux dans chaque sens).

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 9 heures (1re et 2e classes seulement) *(grande économie)* : Départs de Paris-Saint-Lazare à 10 h. du matin et 9 h. du soir. — Arrivées à Londres : London-Bridge, à 7 h. du soir et 7 h. 40 du matin ; Victoria, à 7 h. du soir et 7 h. 50 du matin.

Départs de Londres : London-Bridge à 10 h. du matin et 9 h. 55 du soir; Victoria à 10 h. du matin et 9 h. 45 du soir. — Arrivées à Paris-Saint-Lazare à 6 h. 55 du soir et 7 h. 45 du matin.

Prix des Billets : Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re classe, **43** fr. **25**; 2e classe, **32** fr.; 3e classe, **23** fr. **25**; — Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1re classe, **72** fr. **75**; 2e classe, **52** fr. **75**; 3e classe, **41** fr. **50**.

Des voitures à couloir (water-closets, toilette, etc.) sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe. Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

Transports en grande vitesse de messageries, primeurs, fruits, légumes, fleurs, etc., entre Paris et Londres. **Trois départs par jour toute l'année.**

Les expéditions remises à la gare Saint-Lazare pour les trains partant à midi 55', à 3 h. 40 et 9 heures du soir parviennent à Londres le lendemain, à 8 h. 45, à 9 h. 15 du matin ou à midi 45.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Services directs entre Paris, l'Algérie, la Tunisie et Malte

par Marseille *(Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique)*

Billets directs valables quinze jours, de Paris aux ports ci-après *(ou vice versa)*.

Prix des billets : **Alger, Oran, Philippeville, Bône** *(par Philippeville)*, 1re classe, **197** fr.; 2e classe, **135** fr. **50**. — **Tunis**, 1re classe, **222** fr.; 2e classe, **160** fr. **50**. — **Malte** *(La Valette)*, 1re classe, **287** fr.; 2e classe, **200** fr. **50**.

Les prix de ces billets comprennent la nourriture à bord des paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique.

En ce qui concerne les jours et heures de départ de Marseille, consulter les Agences de la Compagnie Générale Transatlantique : à Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel); à Marseille, 12, rue de la République.

L'ART DE LA FERRONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE

Ses Procédés et ses Applications

DIRECTEUR :

E. ROBERT

FERRONNIER

REVUE MENSUELLE

Paraissant le 15 de chaque mois

(Voir le Sommaire à la deuxième page de la couverture.)

ADMINISTRATION

Librairie J. ROUAM & Cie

G. D'HOSTINGUE

DIRECTEUR

14, rue du Helder, PARIS

DESSIN. SCULPTURE FORGE. REPOUSSE AJUSTAGE

E. ROBERT inv. J. Monnet

2e ANNÉE. N° 3 Rédaction : 42, rue de Tocqueville, PARIS 15 Mars 1897.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

TEXTE

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

ABONNEMENTS :

Paris : un an, **20** francs; six mois, **10** fr. **50**; — **Départements et colonies :** un an, **22** francs; six mois, **11** fr. **50**;
Union postale : un an, **25** francs; six mois, **13** francs.

PRIX du NUMÉRO : **2** fr.



2e Année. No 4 Rédaction : 42, rue de Tocqueville PARIS 15 Avril. 1897.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

TEXTE

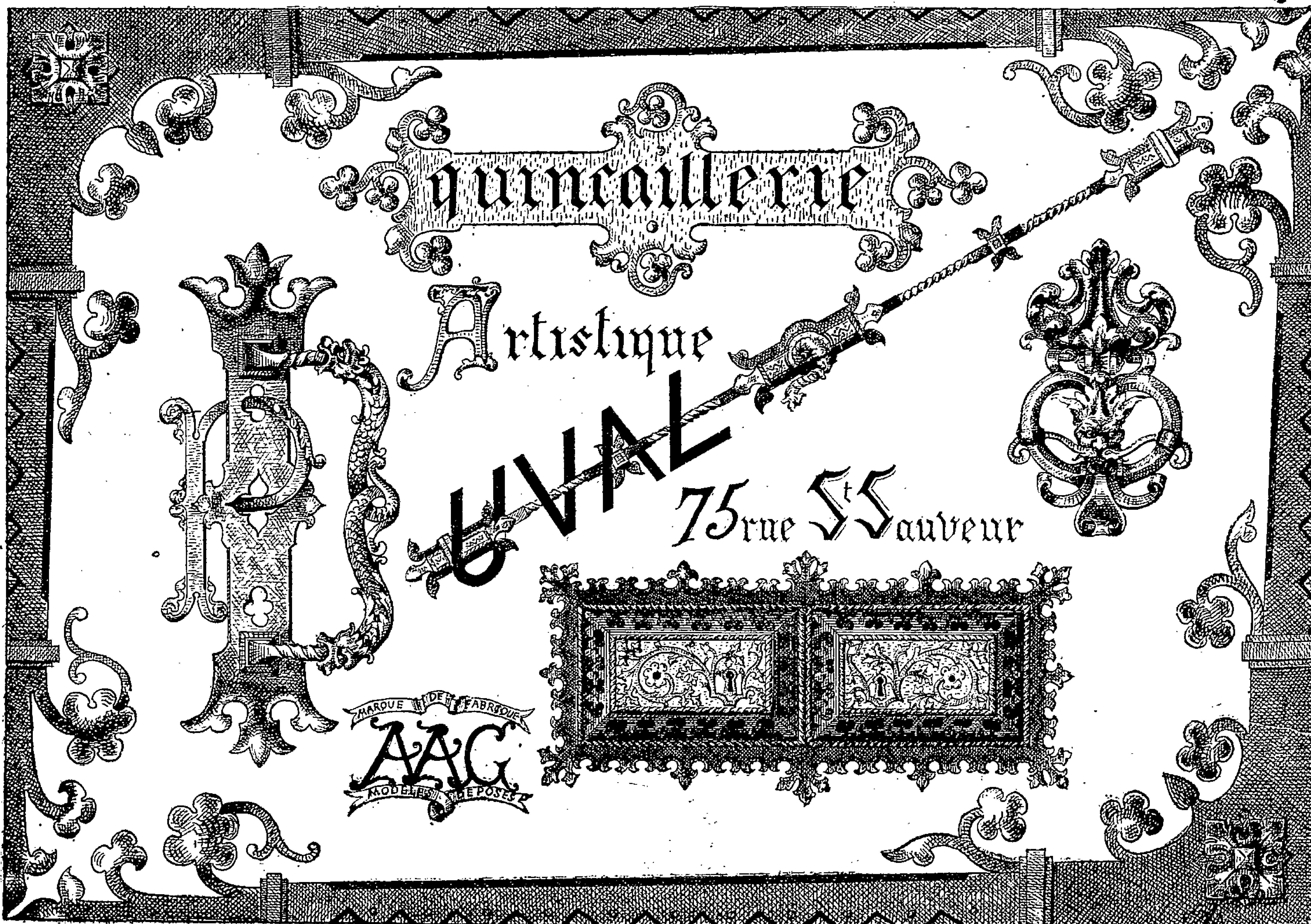
ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

ABONNEMENTS :

Paris : un an, **20** francs; six mois, **10** fr. **50**; — **Départements et colonies :** un an, **22** francs; six mois, **11** fr. **50**;
Union postale : un an, **25** francs; six mois, **13** francs.

PRIX du NUMÉRO : **2** fr.



L'ART de la FERRONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE

Ses Procédés et ses Applications

DIRECTEUR :

E. ROBERT

FERRONNIER

REVUE MENSUELLE

Paraissant le 15 de chaque mois

(Voir le Sommaire à la deuxième page de la couverture.)

ADMINISTRATION

Librairie J. ROUAM & Cie

G. D'HOSTINGUE

DIRECTEUR

14, rue du Helder, PARIS

| 2e Année. | N° 5 | Rédaction : 42, rue de Tocqueville PARIS | 15 Mai | 1897. |

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

TEXTE

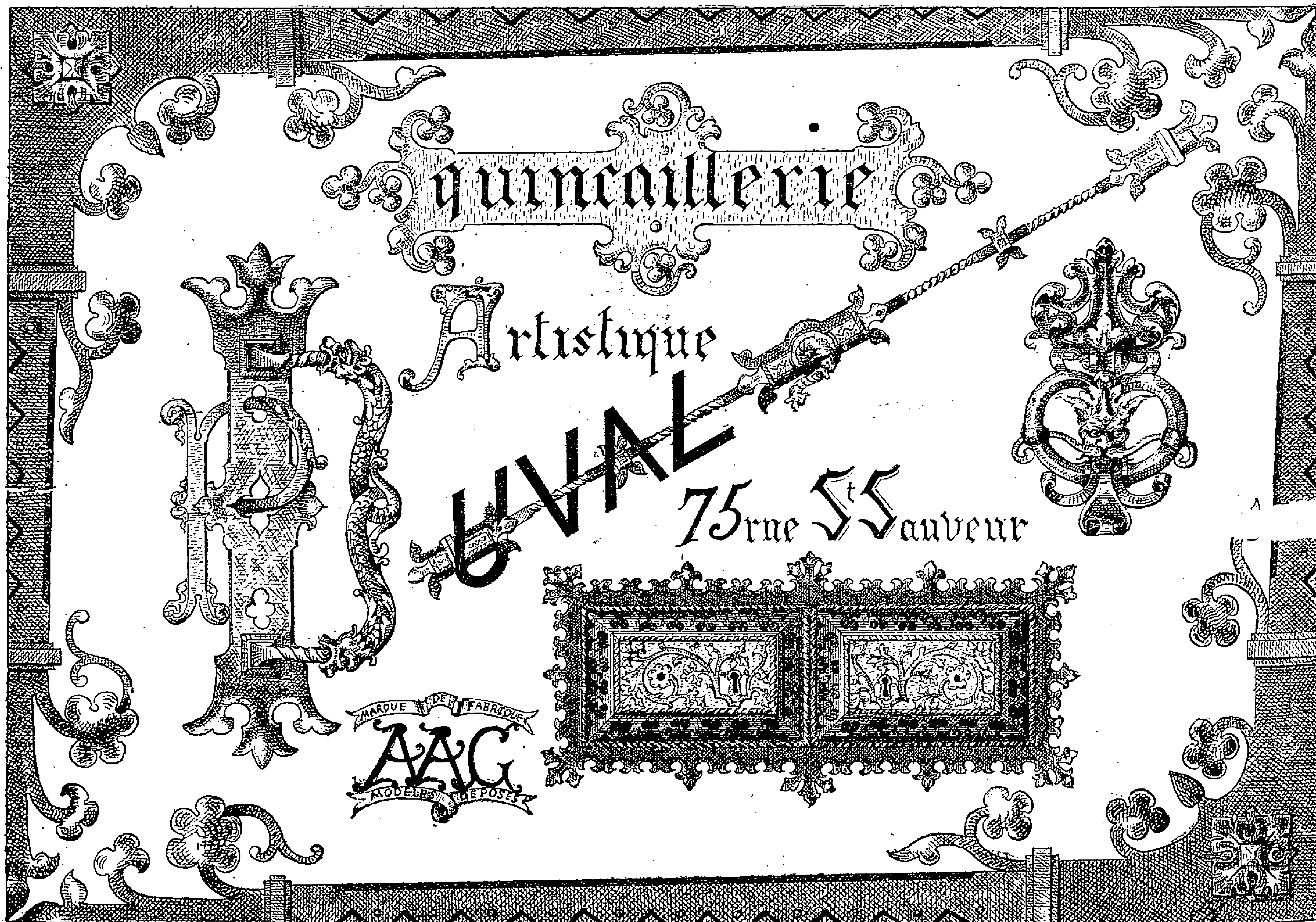
ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

ABONNEMENTS :

Paris : un an, **20** francs; six mois, **10** fr. **50**; — **Départements et colonies :** un an, **22** francs; six mois, **11** fr. **50**;
Union postale : un an, **25** francs; six mois, **13** francs.

PRIX du NUMÉRO : 2 fr.



L'ART de la FERRONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE

Ses Procédés et ses Applications

DIRECTEUR :

E. ROBERT

FERRONNIER

REVUE MENSUELLE

Paraissant le 15 de chaque mois

(Voir le Sommaire à la deuxième page de la couverture.)

DESSIN. SCULPTURE FORGE. REPOUSSE AJUSTAGE

ADMINISTRATION

Librairie J. ROUAM & Cie

G. D'HOSTINGUE

DIRECTEUR

14, rue du Helder, PARIS

E. ROBERT INV. J. Monnet

2e Année. N° 6 Rédaction : 42, rue de Tocqueville PARIS 15 Juin 1897.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

TEXTE

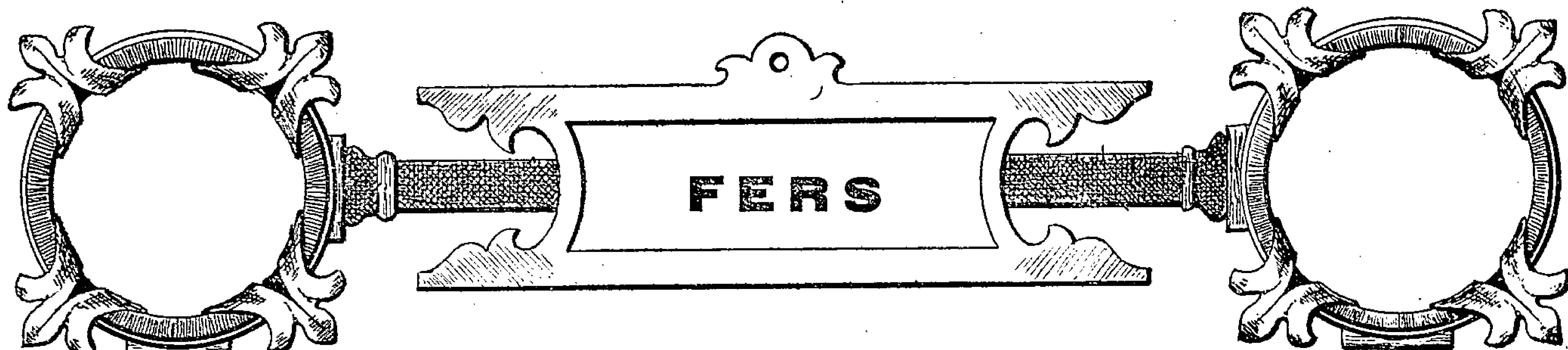
ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

ABONNEMENTS :

Paris : un an, **20** francs; six mois, **10** fr. **50**; — **Départements et colonies :** un an, **22** francs; six mois, **11** fr. **50**;
Union postale : un an, **25** francs; six mois, **13** francs.

PRIX du NUMÉRO : 2 fr.



Fers Fins de Suède, du Lancashire

Spéciaux pour la Serrurerie d'Art et l'Électricité

MARTINET & FILS

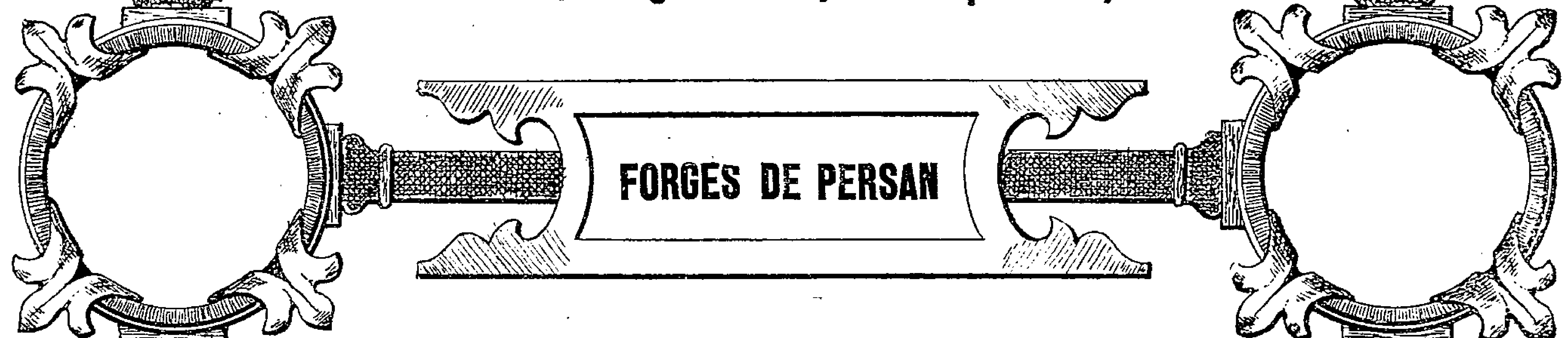
155-157, rue de Courcelles, PARIS

TOLES — TÉLÉPHONE — FER à PLANCHER — TÉLÉPHONE — ACIERS

Poutrelles à Rainures en Fer et en Acier

Système Breveté S. G. D. G.

Cornières, Larges-Plats, Fers spéciaux, etc.



BAIL, POZZY & Cie

143, quai de Valmy, PARIS

ESCALIERS — RAMPES

Escaliers en Fer

Marches fixes, mobiles

(bois, pierre, marbre, fer)

2,500 ESCALIERS posés

État, Ville de Paris

Ministère de la Guerre, Cies de Chemins de fer, Théâtres

Hospices, Maisons de rapport, Hôtels



L'ART de la FERRONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE

Ses Procédés et ses Applications

DIRECTEUR :

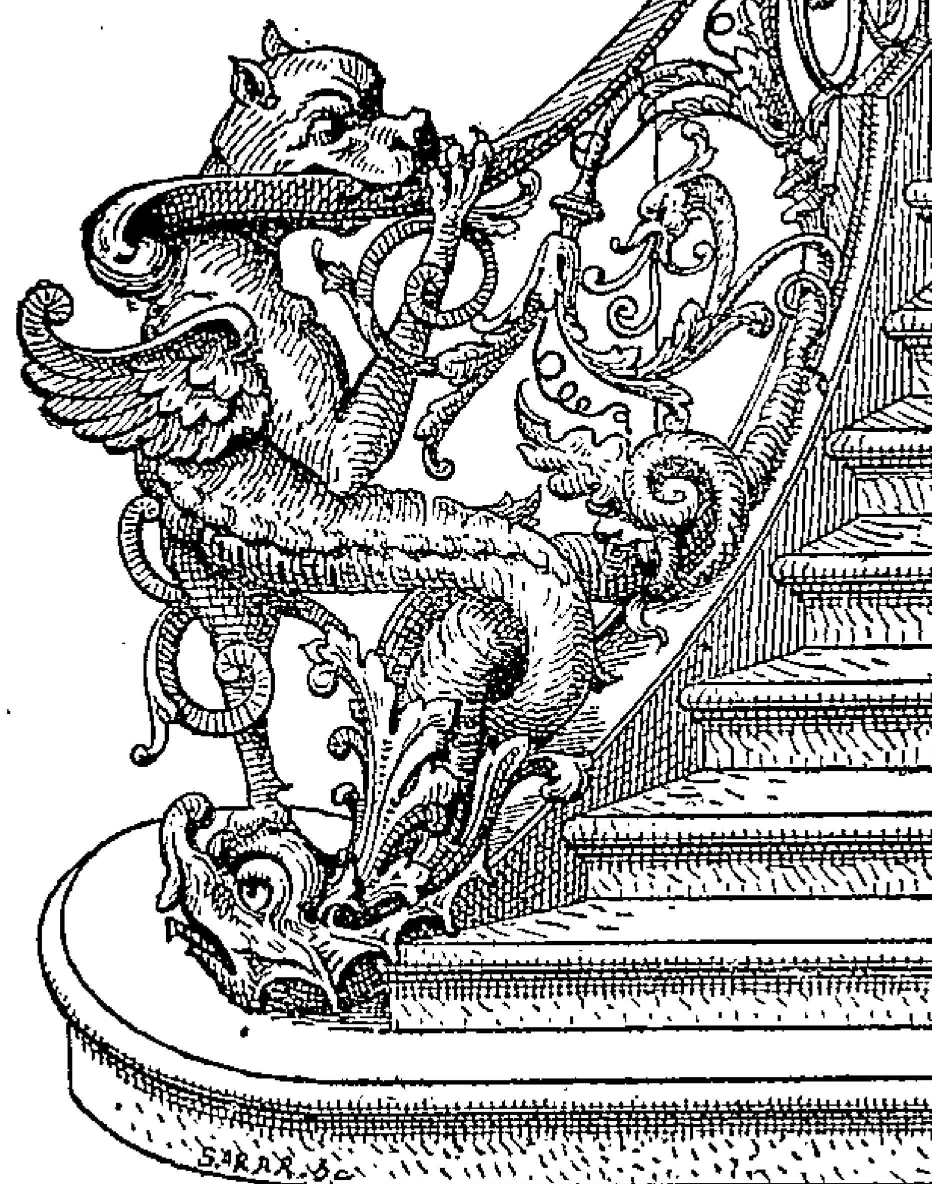
E. ROBERT

FERRONNIER

REVUE MENSUELLE

Paraissant le 15 de chaque mois

(Voir le Sommaire à la deuxième page de la couverture.)



ADMINISTRATION

Librairie J. ROUAM & Cie

G. D'HOSTINGUÉ

DIRECTEUR

14, rue du Helder, PARIS

E. ROBERT INV.

2e ANNÉE. | No 7 | Rédaction : 42, rue de Tocqueville PARIS | 15 Juillet. | 1897.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

ABONNEMENTS :

Paris : un an, **20** francs; six mois, **10** fr. **50**; — **Départements et colonies :** un an, **22** francs; six mois, **11** fr. **50;**
Union postale : un an, **25** francs; six mois, **13** francs.

PRIX du NUMÉRO : 2 fr.



L'ART de la FERRONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE

Ses Procédés et ses Applications

DIRECTEUR

E. ROBERT

FERRONNIER

REVUE MENSUELLE

Paraissant le 15 de chaque mois

(Voir le Sommaire à la deuxième page de la couverture.)

DESSIN.

SCULPTURE

FORGE.

REPOUSSE

AJUSTAGE

ADMINISTRATION

Librairie J. ROUAM & Cie

G. D'HOSTINGUE

DIRECTEUR

14, rue du Helder, PARIS

E. ROBERT INV.

2e Année. | N° 8 | Rédaction : 37, rue Dautancourt, PARIS | 15 Août | 1897.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

TEXTE

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

ABONNEMENTS :

Paris : un an, **20** francs; six mois, **10** fr. **50**; — **Départements et colonies :** un an, **22** francs; six mois, **11** fr. **50**;
Union postale : un an, **25** francs; six mois, **13** francs.

PRIX du NUMÉRO : **2** fr.

L'ART DE LA FERRONNERIE

ANCIENNE ET MODERNE

Ses *Procédés* et ses *Applications*

DIRECTEUR : **E. ROBERT**
FERRONNIER

REVUE MENSUELLE
Paraissant le 15 de chaque mois

(Voir le Sommaire à la deuxième page de la couverture.)

ADMINISTRATION
Librairie J. ROUAM & Cie
G. D'HOSTINGUE
DIRECTEUR
14, rue du Helder, PARIS

E. ROBERT INV. — F. Monnet

2e Année. | No 9 | Rédaction : 37, rue Dautancourt, PARIS | Septembre | 1897.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

TEXTE

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

ABONNEMENTS :

Paris : un an, **20** francs; six mois, **10** fr. **50**; — **Départements et colonies :** un an, **22** francs; six mois, **11** fr. **50**; **Union postale :** un an, **25** francs; six mois, **13** francs.

PRIX du NUMÉRO : **2** fr.